



الخزينة العامة للمملكة
ⴰⴳⴷⴰⵏ ⴰⴳⴷⴰⵏ ⴰⴳⴷⴰⵏ
TRESORERIE GENERALE DU ROYAUME

PRESS BOOK

du 15^{ème} Colloque International
des Finances Publiques



Quel modèle de gouvernance
des finances publiques
dans un monde de multi-crisés ?

www.tgr.gov.ma

Décembre 2022

Table des matières

Presse écrite



Al Akhbar

- 19/12/2022 2/16 الخزينة العامة للمملكة تنظم ندوة دولية حول المالية العمومية 15
- 20/12/2022 7/16 نور الدين بنسودة الخازن العام للمملكة 16



AL ALAM

- 13/12/2022 6/16 الدورة 15 للمناظرة الدولية للمالية العمومية تعقد قريبا تحت شعار « أي نموذج لحكومة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟ » 17
- 20/12/2022 3/16 الاستقلال المالي للجماعات الترابية مدخل نجاح الهوية المتقدمة 18



AL BAYANE

- 20/12/2022 10/16 L'expert promeut l'interventionnisme en temps de crise 19



AL HARAKA

- 19/12/2022 1/16 بنسودة : الدولة مطالبة بملاءمة دورها مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي الجديد 20



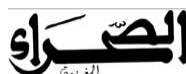
ANNAHAR AL MAGHRIBYA

- 13/12/2022 4/12 مناظرة دولية تناقش الحكامة المالية العمومية يومي 16 و 17 دجنبر الجاري 21
- 20/12/2022 1/12 بنسودة يدعو لملاءمة دور الدولة مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي 22
- 21/12/2022 4/12 مناظرة دولية تناقش أهمية إدماج الذكاء الاصطناعي في حكمة المالية العمومية 24



ASSABAH

- 16/12/2022 3/20 خبراء يناقشون المالية العمومية في ظل الأزمة 25



Assahraa Al Maghribia

- 10/12/2022 1/20 انعقاد الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية بالرباط يومي 16 و 17 دجنبر 26



AUJOURD'HUI LE MAROC

- 16/12/2022 2/24 Finances Publiques 28
- 19/12/2022 1/24 Regards croisés sur la gouvernance en pleine crise 29



CHALLENGE HEBDO MAROCAIN DES DECIDEURS

- 09/12/2022 10/68 SAVE THE DATE 31
- 23/12/2022 42/76 Colloque International.. La gouvernance des finances publiques à l'épreuve des crises 33



FINANCES NEWS HEBDO

- 29/12/2022 17/36 Les raisons d'un changement de paradigme 35

Table des matières

Presse écrite

	LA NOUVELLE TRIBUNE		
22/12/2022 7/24	Entretien avec Nouredine Bensouda, Trésorier général du Royaume : « L'État devient facilitateur et agrégateur »	36	
22/12/2022 19/24	Une refonte de la gouvernance dans le cadre du Nouveau Modèle de Développement	38	
	LE MATIN DU SAHARA		
19/12/2022 1/24	Nouredine Bensouda : «La révision du modèle de gouvernance de la décision et de la gestion financière publique est aujourd'hui indispensable !»	40	
	LE REPORTER		
17/12/2022 33/52	Et de 15 pour le colloque international des finances publiques !	42	
23/12/2022 26/51	La bonne gouvernance financière au cœur des débats à Rabat	43	
	L'ECONOMISTE		
14/12/2022 27/28	Colloque des finances publiques	45	
16/12/2022 1/28	La une : Taxation des dividendes : Le barème changera à partir de 2023	46	
16/12/2022 1/28	Innover et se réinventer face aux crises	47	
16/12/2022 1/4	Finances publiques : Innover et se réinventer face aux crises	48	
19/12/2022 1/20	Finances publiques : Changer de paradigmes	52	
20/12/2022 1/28	Editorial : Le " bien-gérer "	58	
	Les Inspirations Eco		
19/12/2022 1/24	GOVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES ... DE NOUVEAUX DÉFIS S'IMPOSENT	59	
20/12/2022 1/24	FINANCES PUBLIQUES. VERS UNE RÉFORME DU MODÈLE DE GOUVERNANCE	62	
	LIBERATION		
19/12/2022 10/24	Finances Publiques: Nécessité de renforcer le processus de décision territorial	65	
20/12/2022 11/24	Finances publiques: Appel à dépasser la vision court-termiste	66	
21/12/2022 10/24	Nouredine Bensouda : Trouver des solutions durables aux crises et risques actuels requiert le renouvellement des concepts économiques	67	
	MAROC LE JOUR		
19/12/2022 1/24	الخازن العام للمملكة.. بنسودة: الدولة مطالبة بملاءمة دورها مع الواقع الاقتصادي	68	
20/12/2022 11/24	اختتام أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية	70	
	RISSALAT AL OUMMA		
19/12/2022 1/12	عثمان الفردوس ... الاستقلال المالي يشكل مفتاح نجاح الجهوية المتقدمة	71	

Table des matières

Presse digitale		
	www.7news.ma	
19/12/2022 12:00	الخازن العام للمملكة يشدد على ضرورة استغلال فترات الأزمات لإصلاح المالية العمومية	73
	www.achpress.com	
09/12/2022 12:00	الرباط تستضيف الدورة الـ15 للمناظرة الدولية للمالية العمومية	74
17/12/2022 12:00	الفردوس: الاستقلال المالي يشكل مفتاح نجاح الهوية المتقدمة	75
	achtari24.com	
18/12/2022 12:00	خبراء المالية العمومية يدعون لضرورة تعزيز مسلسل اتخاذ القرار الترابي	76
	www.afriquemondearab.com	
10/12/2022 12:00	الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية	77
19/12/2022 12:00	الوزير السابق عثمان الفردوس- أن التكنولوجيا تُفسح المجال أمام "الابتكار الضريبي"...	78
	www.agendatouristique.ma	
17/12/2022 12:00	السيد بنسودة : الدولة مطالبة بملاءمة دورها مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي الجديد	79
	akhbarlyaoum24.ma	
09/12/2022 12:00	وزارة المالية تعقد الدورة 15 للمناظرة الدولية للمالية العمومية يومي 16 و17 دجنبر	80
	www.akhbarona.com	
09/12/2022 12:00	انعقاد الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية في الرباط يومي 16 و17 دجنبر	81
	www.ahdath.info	
09/12/2022 12:00	الرباط.. انعقاد الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية	82
	www.alakhbar.press.ma	
09/12/2022 12:00	انعقاد الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية	83
17/12/2022 12:00	بنسودة: الدولة مطالبة بملاءمة دورها مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي الجديد	84
	www.albayane.press.ma	
19/12/2022 12:00	L'expert promeut l'interventionnisme en temps de crise	85
	al-intifada.com/	
19/12/2022 12:00	الرباط: رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية يشدد على ضرورة ضبط النظام المالي العمومي	87
	www.albab360.com	
16/12/2022 12:00	"حكمة المالية العمومية خلال الأزمات" تجمع خبراء في مناظرة دولية بالرباط	88

Table des matières

Presse digitale

	albidaoui.ma		
09/12/2022 12:00	موعد انعقاد المناظرة الدولية للمالية العمومية بالرباط	89	
18/12/2022 12:00	ندوة.. ضرورة تعزيز مسلسل اتخاذ القرار الترابي	90	
	alouma24.ma		
19/12/2022 12:00	عثمان الفردوس.. الاستقلال المالي يشكل مفتاح نجاح الجبهة المتقدمة	91	
	alwataniapress.net		
19/12/2022 12:00	الخازن العام للمملكة يدعو الدولة لملاءمة دورها مع الواقع الاقتصادي الجديد	92	
	www.alyaoum24.com		
09/12/2022 12:00	وزارة المالية تعقد الدورة 15 للمناظرة الدولية للمالية العمومية يومي 16 و 17 دجنبر	93	
	anwarpress.com		
19/12/2022 12:00	رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية يشدد على ضرورة ضبط النظام المالي العمومي	94	
	www.assabah.ma		
16/12/2022 12:00	خبراء يناقشون المالية العمومية في ظل الأزمة	95	
	assafir.ma		
16/12/2022 12:00	"حكمة المالية العمومية خلال الأزمات" تجمع خبراء في مناظرة دولية بالرباط	96	
	www.almaghribia.ma		
19/12/2022 12:00	رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية يشدد على ضرورة ضبط النظام المالي العمومي	98	
	www.aujourd'hui.ma		
19/12/2022 12:00	15ème Colloque international des finances publiques à Rabat : Regards croisés sur la gouvernance en pleine crise	99	
	aumaroc.org		
19/12/2022 12:00	Rabat: Le président de la FONDAFIP souligne la nécessité de réguler le système financier public	101	
	www.boursenews.ma		
09/12/2022 12:00	La 15ème édition du colloque international des finances publiques, les 16 et 17 décembre à Rabat	102	
16/12/2022 12:00	Rabat: Ouverture de 15ème édition du Colloque international des Finances publiques	103	
	www.clubdepress.com		
19/12/2022 12:00	تقرير يرصد وضعية التحملات وموارد الخزينة العامة للمملكة	104	
	www.consonews.ma		
19/12/2022 12:00	M. Bensouda: L'Etat doit adapter son rôle aux nouvelles réalités économiques et sociales	105	
19/12/2022 12:00	L'autonomie financière, clé de réussite de la régionalisation avancée	107	

Table des matières

Presse digitale



www.dabapress.com

18/12/2022 ندوة دولية حول المالية العمومية: ساعف يؤكد على أهمية الحد من
12:00 التفاوتات بغية الحفاظ على التماسك الاجتماعي 108



ecoactu.ma

09/12/2022 Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de
12:00 multi-crisis ? 109

17/12/2022 Colloque finances publiques : N. Fettah plaide pour une granularité
12:00 plus fine de l'action des pouvoirs publics 110



www.financenews.press.ma

16/12/2022 Vendredi 16 Decembre 2022 - Par admin 112

Rabat: ouverture de la 15ème édition du Colloque international des Finances publiques

16/12/2022 Rabat: ouverture de la 15ème édition du Colloque
12:00 international des Finances publiques 114

31/12/2022 Gouvernance des finances publiques: les raisons d'un changement de
12:00 paradigme 116



firstnews.ma

18/12/2022 الرباط.. التدبير الجديد للمالية العمومية محور جلسة نقاش
12:00 118



flasheconomie.com

16/12/2022 Finances publiques : de l'urgence de repenser le modèle de
12:00 gouvernance 119



flasheconomie.ma

19/12/2022 Rabat: Le président de la FONDAFIP souligne la nécessité de réguler
12:00 le système financier public 120



fr.hespress.com

09/12/2022 TGR: Le 15è colloque international des finances publiques, les 16 et
12:00 17 décembre à Rabat 121

17/12/2022 15e Colloque international des finances publiques : « les repenser
12:00 autrement » 122

17/12/2022 Finances publiques: Le processus de décision territorial doit être
12:00 renforcé 124



www.h24info.ma/

12/12/2022 Rabat accueille le 15e colloque international des finances publiques 126
12:00



www.hespress.com

10/12/2022 مناظرة دولية تناقش الحكامة المالية العمومية 127
12:00

16/12/2022 "حكامة المالية العمومية خلال الأزمات" تجمع خبراء في مناظرة دولية
12:00 بالرباط 128

17/12/2022 مناظرة دولية تناقش أهمية إدماج الذكاء الاصطناعي في حكمة المالية
12:00 العمومية 130

18/12/2022 خبراء يوصون بابتكار نموذج جديد لتنظيم وضبط القرار في المالية العمومية 131
12:00

Table des matières

Presse digitale



ar.hibapress.com

19/12/2022 12:00 FINANCES PUBLIQUES/ M.BENHIMA : VEILLER A LA CAPACITÉ PROPRE DE LA RÉGION A S'APPROPRIER LA DÉMARCHE SANS RECOURS A L'EXTÉRIEUR 132



www.howiyapress.com

19/12/2022 12:00 ساعف يؤكد على أهمية إشراك المواطنين في إجراءات القطاع المالي 133



iktissadkom.ma

09/12/2022 12:00 انطلاق المناظرة الدولية للمالية العمومية بالرباط 134

17/12/2022 12:00 الفردوس: الإمكانيات الضريبية للجماعات غير مستغلة 135

19/12/2022 12:00 برادة: القانون التنظيمي للمالية يستهدف ضمان استدامة الميزانية 136



imarocpress.com

11/12/2022 12:00 مناظرة دولية تناقش الحكامة المالية العمومية 137

12/12/2022 12:00 Rabat accueille le 15e colloque international des finances publiques 138

16/12/2022 12:00 "حكمة المالية العمومية خلال الأزمات" تجمع خبراء في مناظرة دولية بالرباط 139

17/12/2022 12:00 مناظرة دولية تناقش أهمية إدماج الذكاء الاصطناعي في حكمة المالية العمومية 141

17/12/2022 12:00 السيد بنسودة: الدولة مطالبة بملاءمة دورها مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي الجديد 142

17/12/2022 12:00 الخازن العام للمملكة يدعو لإصلاح المالية العمومية 143

17/12/2022 12:00 15e Colloque international des finances publiques : les repenser autrement 144

18/12/2022 12:00 خبراء يوصون بابتكار نموذج جديد لتنظيم وضبط القرار في المالية العمومية 146

18/12/2022 12:00 الرباط.. اختتام أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية 147

18/12/2022 12:00 خبراء المالية العمومية يدعون لضرورة تعزيز مسلسل اتخاذ القرار الترابي - أشطاري 24 | 24 Achdari 148

19/12/2022 12:00 Le processus de décision territorial doit être renforcé 149

19/12/2022 12:00 رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية يشدد على ضرورة ضبط النظام المالي العمومي 150

19/12/2022 12:00 15ème Colloque international des finances publiques à Rabat : Regards croisés sur la gouvernance en pleine crise 151

19/12/2022 12:00 Rabat: Le président de la FONDAFIP souligne la nécessité de réguler le système financier public 153

19/12/2022 12:00 Empieza en Rabat la 15ª edición del Coloquio Internacional de Finanzas Públicas 154



www.infomediaire.ma

09/12/2022 12:00 Le Colloque international des finances publiques se penche sur les modèles de gouvernance 155



istitmar.net

18/12/2022 12:00 الرباط.. اختتام أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية 156

Table des matières

Presse digitale



jihat.ma

- 11/12/2022 12:00 انعقاد الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية يومي 16 و17 دجنبر 157
- 18/12/2022 12:00 الرباط.. التدبير الجديد للمالية العمومية محور جلسة نقاش 158



jihatnews.ma

- 18/12/2022 12:00 الفردوس: الاستقلال المالي للجماعات الترابية مفتاح نجاح الجهوية المتقدمة 159



www.journaleco.ma

- 19/12/2022 12:00 L'Etat doit adapter son rôle aux nouvelles réalités économiques et sociales 160



www.journaux.ma

- 18/12/2022 12:00 Les finances publiques en quête d'une nouvelle gouvernance ou comment éviter l'effondrement de l'Etat 162
- 19/12/2022 12:00 FINANCES PUBLIQUES/ M.BENHIMA : VEILLER A LA CAPACITÉ PROPRE DE LA RÉGION A S'APPROPRIER LA DÉMARCHE SANS RECOURS A L'EXTÉRIEUR 165
- 19/12/2022 12:00 Nouredine Bensouda plaide pour une « nouvelle sagesse fiscale adaptée à la nouvelle époque ». 166
- 19/12/2022 12:00 La LOF n°130-13 consacre une vision pragmatique 170
- 21/12/2022 12:00 Trouver des solutions durables aux crises et risques actuels requiert le renouvellement des concepts économiques 171



www.kech24.com

- 17/12/2022 12:00 الخازن العام للمملكة يدعو لإصلاح المالية العمومية 173



www.lnt.ma

- 19/12/2022 12:00 Entretien avec Nouredine Bensouda, TGR : « L'État devient facilitateur et agrégateur » 174
- 20/12/2022 12:00 Colloque International sur les Finances Publiques : Une refonte de la gouvernance dans le cadre du Nouveau Modèle de Développement 177



www.laquotidienne.ma

- 09/12/2022 12:00 La 15ème édition du colloque international des finances publiques, les 16 et 17 décembre à Rabat 179
- 17/12/2022 12:00 Finances publiques : Quel modèle de gouvernance dans un monde de multi-crisis ? 180



www.laverite.ma/

- 17/12/2022 12:00 M. Bensouda: L'Etat doit adapter son rôle aux nouvelles réalités économiques et sociales 182
- 19/12/2022 12:00 Rabat: Clôture du 15ème Colloque international des finances publiques 184



www.lavieeco.com

- 16/12/2022 12:00 Finances publiques : de l'urgence de repenser le modèle de gouvernance 185



www.lematin.ma

- 18/12/2022 12:00 La révision du modèle de gouvernance des finances publiques est indispensable (Nouredine Bensouda) 186

Table des matières

Presse digitale



www.leconomiste.com

14/12/2022 12:00	Colloque des finances publiques	188
16/12/2022 12:00	Gouvernance finances publiques: «Il n'y a pas de place pour l'individualisme»	189
19/12/2022 12:00	Finances publiques: «Dépassons les visions court-termistes»	191
19/12/2022 12:00	Finances publiques/Gouvernance: Changer les paradigmes pour réformer un modèle dépassé	193
19/12/2022 12:00	Finances publiques: Un besoin de réinventer la régulation	195
20/12/2022 12:00	Le «bien-gérer»	197



lereporterexpress.ma

09/12/2022 12:00	Finances publiques: La 15ème édition du colloque international organisée à Rabat	198
17/12/2022 12:00	Trésorerie Générale du Royaume-FONDAFIP: La gouvernance des finances publiques en débat à Rabat	199



www.leseco.ma

20/12/2022 12:00	Finances publiques : vers une réforme du modèle de gouvernance	200
---------------------	--	-----



www.lesiteinfo.com

18/12/2022 12:00	الرباط.. اختتام أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية	202
---------------------	--	-----



www.libe.ma

18/12/2022 12:00	Finances Publiques: Nécessité de renforcer le processus de décision territorial	203
20/12/2022 12:00	Noureddine Bensouda : Trouver des solutions durables aux crises et risques actuels requiert le renouvellement des concepts économiques	204



lodj.ma

19/12/2022 12:00	Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisés ?	206
20/12/2022 12:00	Il n'y a pas d'argent magique	210

Table des matières

Presse digitale



www.maghress.com

09/12/2022 12:00	انعقاد الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية في الرباط يومي 16 و 17 دجنبر	212
12/12/2022 12:00	Rabat accueille le 15e colloque international des finances publiques	213
17/12/2022 12:00	Colloque finances publiques : N. Fettah plaide pour une granularité plus fine de l'action des pouvoirs publics	214
17/12/2022 12:00	15e Colloque international des finances publiques : « les repenser autrement »	216
18/12/2022 12:00	الرباط.. اختتام أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية	218
18/12/2022 12:00	Les finances publiques en quête d'une nouvelle gouvernance ou comment éviter l'effondrement de l'Etat	219
19/12/2022 12:00	Finances publiques: Le processus de décision territorial doit être renforcé	222
19/12/2022 12:00	Finances publiques : une révision du processus de décision territorial plaidée	224
19/12/2022 12:00	Finances Publiques : Une révision du processus de décision territorial s'impose	225
19/12/2022 12:00	La LOF n°130-13 consacre une vision pragmatique	226
19/12/2022 12:00	Finances Publiques : Une révision du processus de décision territorial s'impose	227
19/12/2022 12:00	Comment la LOF n°130-13 peut-elle garantir la soutenabilité budgétaire ?	228
19/12/2022 12:00	15ème Colloque international des finances publiques à Rabat : Regards croisés sur la gouvernance en pleine crise	229
19/12/2022 12:00	Colloque international des Finances publiques : Entretien avec Jean Arthuis	231
19/12/2022 12:00	Journée des finances publiques : Noureddine Bensouda plaide pour une « nouvelle sagesse fiscale adaptée à la nouvelle époque ».	233



www.mamlakatona.com

19/12/2022 12:00	الرباط .. رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية بشدد على ضرورة ضبط النظام المالي العمومي	237
---------------------	--	-----



www.mapexpress.ma

19/12/2022 12:00	Rabat: Le président de la FONDAFIP souligne la nécessité de réguler le système financier public	238
---------------------	---	-----



mapbusiness.ma

09/12/2022 12:00	La 15ème édition du colloque international des finances publiques, les 16 et 17 décembre à Rabat	239
16/12/2022 12:00	M. Bensouda: L'Etat doit adapter son rôle aux nouvelles réalités économiques et sociales	240
19/12/2022 12:00	Le président de la FONDAFIP souligne la nécessité de réguler le système financier public	242
19/12/2022 12:00	La LOF n°130-13 consacre une vision pragmatique	243

Table des matières

Presse digitale



mapfinance.ma

09/12/2022 12:00	الرباط.. انعقاد الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية يومي 16 و 17 دجنبر	244
09/12/2022 12:00	La 15ème édition du colloque international des finances publiques, les 16 et 17 décembre à Rabat	245
16/12/2022 12:00	M. Bensouda: L'Etat doit adapter son rôle aux nouvelles réalités économiques et sociales	246
17/12/2022 12:00	L'autonomie financière, clé de réussite de la régionalisation avancée	248
17/12/2022 12:00	Le président de la FONDAFIP souligne la nécessité de réguler le système financier public	249
17/12/2022 12:00	La LOF n°130-13 consacre une vision pragmatique	250
17/12/2022 12:00	القانون التنظيمي رقم 130-13 المتعلق بقانون المالية يكرس رؤية براغماتية	251
18/12/2022 12:00	الرباط: اختتام أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية	252
18/12/2022 12:00	الجماعات الترابية: الاستقلال المالي يشكل مفتاح نجاح الجهوية المتقدمة (السيد الفردوس)	253



www.mapinfo.ma/

16/12/2022 12:00	Rabat: Ouverture de la 15ème édition du Colloque international des Finances publiques	254
16/12/2022 12:00	M. Bensouda: L'Etat doit adapter son rôle aux nouvelles réalités économiques et sociales	256
16/12/2022 12:00	Finances publiques: appel à dépasser la vision court-termiste (DG de l'IRES)	258
18/12/2022 12:00	Rabat: Clôture du 15ème Colloque international des finances publiques	259
18/12/2022 12:00	Rabat: Débat autour du nouveau management des finances publiques	260
18/12/2022 12:00	Collectivités territoriales: l'autonomie financière, clé de réussite de la régionalisation avancée (M. El Ferdaous)	261
18/12/2022 12:00	La LOF n°130-13 consacre une vision pragmatique (M. Berrada)	262
18/12/2022 12:00	Finances Publiques: Nécessité de renforcer le processus de décision territorial (colloque)	263



mapnewsletters.ma

19/12/2022 12:00	La décision territoriale mise en avant (colloque)	264
---------------------	---	-----



www.maroc-diplomatique.net

18/12/2022 12:00	Les finances publiques en quête d'une nouvelle gouvernance ou comment éviter l'effondrement de l'Etat	265
19/12/2022 12:00	Journée des finances publiques : Nouredine Bensouda plaide pour une « nouvelle sagesse fiscale adaptée à la nouvelle époque ».	267
19/12/2022 12:00	Colloque international des Finances publiques : Entretien avec Jean Arthuis	271
19/12/2022 12:00	La LOF n°130-13 consacre une vision pragmatique	273

Table des matières

Presse digitale



maroc12.com

09/12/2022 12:00 وزارة المالية تعقد الدورة 15 للمناظرة الدولية للمالية العمومية يومي 16 و17 دجنبر 274



www.maroc24.com

27/12/2022 12:00 اختتام أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية 275



www.maroc4.ma

09/12/2022 12:00 TGR: Le 15è colloque international des finances publiques, les 16 et 17 décembre à Rabat 276

19/12/2022 12:00 Finances publiques: Le processus de décision territorial doit être renforcé 277



marocpresse.com

19/12/2022 12:00 Rabat: Le président de la FONDAFIP souligne la nécessité de réguler le système financier public 278



media7.ma

09/12/2022 12:00 الرباط.. انعقاد الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية يومي 16 و17 دجنبر 279

18/12/2022 12:00 الجماعات الترابية: الاستقلال المالي يشكل مفتاح نجاح الجهوية المتقدمة (السيد الفردوس) 280

18/12/2022 12:00 الرباط: اختتام أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية 281

19/12/2022 12:00 القانون التنظيمي رقم 13-130 المتعلق بقانون المالية يكرس رؤية براغماتية 282

19/12/2022 12:00 رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية يشدد على ضرورة ضبط النظام المالي العمومي 283



www.medianaya.ma

13/12/2022 12:00 الخزينة العامة للمملكة...انعقاد الدورة 15 للمناظرة الدولية للمالية العمومية يومي 16 و17 دجنبر 284



www.medias24.com

20/12/2022 12:00 Finances publiques. La programmation pluriannuelle, entre acquis et insuffisances 285



www.menara.ma

17/12/2022 12:00 الفردوس: الاستقلال المالي للجماعات الترابية مفتاح نجاح الجهوية المتقدمة 287



mgharba.ma

09/12/2022 12:00 وزارة المالية تعقد الدورة 15 للمناظرة الدولية للمالية العمومية يومي 16 و17 دجنبر 288



mogadorinfos.com

17/12/2022 12:00 الخازن العام للمملكة : فترات الأزمات فرصة لإصلاح المالية العمومية 289

Table des matières

Presse digitale



morocco.dayfr.com

09/12/2022 12:00	Le Colloque international sur les finances publiques examine les modèles de gouvernance – .	290
09/12/2022 12:00	La 15e édition du colloque international sur les finances publiques, les 16 et 17 décembre à Rabat – .	291
09/12/2022 12:00	Le 15ème Symposium International sur les Finances Publiques, les 16 et 17 décembre à Rabat – .	292
16/12/2022 12:00	inauguration de la 15ème édition du Colloque International des Finances Publiques – .	293
17/12/2022 12:00	les repenser d'une autre manière – .	295
18/12/2022 12:00	Quel modèle de gouvernance dans un monde de crises multiples ? – .	297
19/12/2022 12:00	Une révision du processus décisionnel territorial est nécessaire – .	299
19/12/2022 12:00	Perspectives sur la gouvernance en pleine crise – .	300
19/12/2022 12:00	Inauguration de la 15ème édition du Colloque International sur les Finances Publiques – .	302
20/12/2022 12:00	Trouver des solutions durables aux crises et risques actuels nécessite de renouveler les concepts économiques – .	303



news.maw9i3i.net

18/12/2022 12:00	اختتام أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية	305
---------------------	---	-----



nouvellesdumaroc.com

16/12/2022 12:00	Finances publiques : de l'urgence de repenser le modèle de gouvernance	306
---------------------	--	-----



www.pam.ma

09/12/2022 12:00	La 15ème édition du colloque international des finances publiques, les 16 et 17 décembre à Rabat	307
---------------------	--	-----



www.quid.ma

09/12/2022 12:00	La 15ème édition du colloque international des finances publiques, les 16 et 17 décembre à Rabat	308
25/12/2022 12:00	POLITIQUES PUBLIQUES ET PERFORMANCE - Par Mustapha SEHIMI	309







riyadi.ma


09/12/2022 12:00	وزارة المالية تعقد الدورة 15 للمناظرة الدولية للمالية العمومية يومي 16 و 17 دجنبر	311
---------------------	---	-----

Table des matières

Télévision

	AL AOULA	16/12/2022 12:00	ندوة حول المالية العمومية	312
	M24	19/12/2022 12:00	ندوة حول المالية العمومية	313
	MEDI 1 TV	13/12/2022 12:00	Interview avec Nouredine Bensouda, directeur général de la Trésorerie Générale du Royaume	314
	تيلّ Maroc	19/12/2022 12:00	اختتام أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية	315

Radio

	LUXE RADIO	19/12/2022 12:00	الرباط: رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية يشدد على ضرورة ضبط النظام المالي العمومي	316
	Medi1 radio	14/12/2022 12:00	Interview avec Nouredine Bensouda, directeur général de la Trésorerie Générale du Royaume	317
	Radio Nationale	16/12/2022 12:00	ندوة حول المالية العمومية	318
	SNRT CASABLANCA	18/12/2022 12:00	السيد بنسودة : الدولة مطالبة بملاءمة دورها مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي الجديد	319

الخزينة العامة للمملكة تنظم ندوة دولية حول المالية العمومية



الخزينة العامة للمملكة تنظم ندوة دولية حول المالية العمومية

بنسودة: الدولة مطالبة بملاءمة دورها مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي الجديد

تدبير هذه المالية بحاجة إلى النظريات الاقتصادية التي تدرس وتضع السيناريوهات، وبدونها يصعب الحديث عن تدبير ناجح للمالية العامة، من جانبه، أبرز رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية ومدير المجلة الفرنسية للمالية العمومية، ميشيل بوفيه، أثناء تطرقه للخدمات المختلفة التي يمر بها العالم حاليا، طابع «انعدام الملاءمة، الذي يتصف به نموذج الحكامة المالية العمومية في مواجهة الأزمات المتعددة، محذرا من صعوبة وعدم القدرة على التحكم في تطور النفقات العمومية وتطور الضغط الضريبي والدين العمومي وعجز الميزانية، على الرغم من تحديث أدوات الرقابة الإدارية، ما يحيل على وجود «خلل في العملية التنظيمية»، مضيفا أن «هذه العملية غالبا ما يتم الخلط بينها وبين الرقابة الإدارية، ما يؤدي إلى توجيه التفكير نحو التقنيات والأدوات، بدلا من التحري عن مدى صحة القرار وصوابه»، مشيرا إلى أن تجاوز هذه المرحلة من إعادة النظر في القرار إلى الرقابة الإدارية يؤدي إلى عدم القدرة على تحقيق استدامة المالية العمومية، كما أنه يعيق إجراء إصلاح معمق لنماذج الحكامة المتعلقة بها. وانتخب المشاركون في هذه الظاهرة، المنظمة يومي 16 و17 ديسمبر 2022 من طرف وزارة الاقتصاد والمالية بمشاركة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية، على مناقشة مجموعة من القضايا من خلال ثلاث ورشات تهم نماذج تقنين اتخاذ القرار في مجال المالية العمومية، والتدبير المالي العمومي وكذا الأسس الثلاثة لنموذج المالية العمومية.



الحقيقية للقرن الحادي والعشرين، الذي يتميز، على وجه الخصوص، بوضع اقتصادي واجتماعي غير مسبق، تتسم بتوالي الأزمات والمخاطر الكبرى، بما فيها الأزمة الصحية والأزمة الجيوسياسية وانهاير سلاسل التوريد وأزمة الغذاء والتضخم وأزمة الديون وارتفاع أسعار الفائدة، مؤكدا، في تصريح خص به «الأخبار»، على أن «هناك أهمية قصوى لدراسة الأزمات التي تواجه المالية العمومية، إذ لا يمكن تدبير المالية العامة دون الرجوع إلى نظريات وتصورات اقتصادية»، مبرزا أن «المالية العمومية هي ترجمة للسياسة العمومية، غير أن

العمومية في سياق يتسم بتعدد الأزمات، وأورد أن «إيجاد حلول دائمة للأزمات والمخاطر الحالية وإعادة الاقتصاد والمالية العامة إلى مسارات النمو والاستدامة يستدعي تجديد المفاهيم الاقتصادية والإطار التشريعي والتنظيمي والأدوات والوسائل، مع مراعاة مستجدات القرن الحادي والعشرين»، مشددا على أهمية الحد من الفوارق الاجتماعية والمجالية والتراثية والتفاوتات في الدخل والذكاء من أجل ضمان الحفاظ على التماسك الاجتماعي. وأشار بنسودة إلى أهمية إعطاء الأولوية لتعليم وتكوين الموارد البشرية بغية مواجهة التحديات

التعمان اليعلاوي

قال نور الدين بنسودة، الخازن العام للمملكة، يوم الجمعة الماضي بالرباط، إن الدولة مطالبة بملاءمة دورها ومهامها مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي الجديد، من خلال الاعتماد على المؤسسات والقوانين والقواعد الرسمية، حسب بنسودة، الذي أكد، خلال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية، تحت شعار: «أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟»، على أن «الأمر يتعلق بالحكامة المبنية على رؤية استراتيجية متوسطة وطويلة الأمد، والتي تجمع بين فن التنفيذ وفن العمل وفن تصميم أنظمة تتماشى مع الأهداف المنشودة»، مشيرا إلى أن فترات الأزمات لا تمثل فرصا محملة بالصعوبات والخدمات التي ينبغي مواجهتها فقط، وإنما تمثل فرصا لإصلاح المالية العمومية من أجل ضبطها، مؤكدا على ضرورة تحسين قدرة الموارد المالية والبشرية، إلى جانب ترشيد الاستفادة منها باعتبارها أحد أهم الإصلاحات التي يتعين تنفيذها. في السياق ذاته، سلط بنسودة الضوء على ضرورة تعبئة جميع الإمكانيات الجبائية من خلال إنشاء نظام يصب نحو المزيد من التضامن والجيابيات الشاملة، وكذا الحد من الحالات الخاصة والخصوصية التي تحول دون الاتساق الكامل للنظام الجبائي. ومن المنطلق نفسه أكد الخازن العام على ضرورة تجديد المفاهيم الاقتصادية بشكل يأخذ في عين الاعتبار مستجدات القرن الحادي والعشرين، وذلك من أجل تحقيق انتعاش الاقتصاد والمالية

نور الدين بنسودة الخازن العام للمملكة

■ أفاد الخازن العام للمملكة، نور الدين بنسودة، الجمعة الماضي بالرباط، أن الدولة مطالبة بملاءمة دورها ومهامها مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي الجديد، من خلال الاعتماد على المؤسسات والقوانين والقواعد الرسمية. وأكد بنسودة خلال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية، تحت شعار: «أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟»، على أن «الأمر يتعلق بالحكامة المبنية على رؤية استراتيجية متوسطة وطويلة الأمد، والتي تجمع بين فن التنفيذ وفن العمل وفن تصميم أنظمة تتماشى مع الأهداف المنشودة». وفي هذا الصدد، أشار بنسودة إلى أن فترات الأزمات «لا تمثل فترات محملة بالصعوبات والصدمات التي ينبغي مواجهتها فقط، وإنما تمثل فرصا لإصلاح المالية العمومية من أجل ضبطها».



نورالدين
بنسودة الخازن
العام للمملكة

الدورة 15 للمناظرة الدولية للمالية العمومية تعقد قريبا تحت شعار « أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟ »

الدورة 15 للمناظرة الدولية للمالية العمومية تعقد قريبا تحت شعار « أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟ »

ويتعلق المحور الأول بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود، ويتمثل في دور السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية. أما المحور الثاني فسيتركز على إشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة، والمرتبطة بنموذج البرمجة الميزانية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم.

من جانبه، سيتناول المحور الثالث الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية، والتي تتمحور حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومسؤولية المدبرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية.



تنظم وزارة الاقتصاد والمالية، بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية، وذلك يومي 16 و17 دجنبر الجاري. وأوضحت الخزينة العامة للمملكة، في بلاغ لها، أن أشغال هذه الدورة، التي ستجرى بمقر الخزينة ستمحور حول موضوع "أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟".

وكشفت البلاغ، أنه بعد الكلمات الافتتاحية، ستطلق المناظرة بتقديم تقارير تمهيدية وشهادات، مضيفا أن أشغال المناظرة ستتواصل في إطار ثلاث مواعيد مستديرة.

الاستقلال المالي للجماعات الترابية مدخل نجاح الجهوية المتقدمة

الاستقلال المالي للجماعات الترابية مدخل نجاح الجهوية المتقدمة

من جانبها، أكدت السيدة ماري كريستين اسكلاسان، الأستاذة بجامعة باريس الأولى بانتيون سوربون، الكاتبة العامة لجمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، أن تطور الضغوط الضريبية والدين العمومي والعجز العمومي رهين بمدى رقي وتطور أدوات الرقابة الإدارية، وذلك بهدف تحسين عملية التقنين. ودعت إلى اعتماد أدوات التقويم المتكثرة القائمة على نموذج حكمة المالية العمومية الجديد. وأشارت إلى الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية تنظم ببادرة من وزارة الاقتصاد والمالية، وجمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAFIP)، وبدعم من العجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP).

أنها يمكن أن تعارض، في المقابل، ضغطا مزدوجا وأن تمنح سبلا جديدة للتهرب الضريبي. من جهة، أكد مدير الدراسات الاقتصادية ببنك المغرب، محمد تاعموتي، على ضرورة وجود مؤسسات مستقلة وذات خبرة، وذلك بغية تعزيز قدرات التقويم. وأشار إلى أنه في السياق الحالي الذي يتسم بتعاقب الأزمات وعمم اليقين، أصبحت الدولة الفاعل الرئيسي في دعم الأسر والمحاوالات التي تواجه صعوبات. كما أورد السيد تاعموتي أن الجهد المتزايد إلى استخدام الموارد العمومية جراء الجمود الميزانياتي أدى إلى الرفع من حجم العمومية وتفاقم عجز الميزانية. وفي هذا الصدد، أصر على أهمية التدبير الرشيد للمالية العمومية ليس فقط من أجل ضمان استمرارية الخدمات، وإنما أيضا من أجل الحفاظ على مرونتها وتعزيزها وإتاحة مجال المناورة أمام العولة لمواجهة الأزمات المحتملة.

أفاد نائب رئيس مجموعة «أبا تكنولوجي» (ABA Technology) المكلف بالنمو وتطوير الشراكات الاستراتيجية، عثمان الفردوس، يوم السبت بالرباط، بأن الاستقلال المالي للجماعات الترابية ضرورة حتمية من أجل نجاح الجهوية المتقدمة. وفي حديثه خلال حلقة نقاش منطمة في إطار الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية، تحت شعار «أين نمونج لتقنين التخاذ القرار في مجال المالية العمومية وآية آيات؟»، أبرز السيد الفردوس أن الإمكانيات الضريبية لا تزال غير مستغلة وغير مفهومة. كما أنها تفتقر إلى المشروعية، مؤكدا بأن الملاحظة حول الجبايات شجعت على ربط العائدات الجباية المحلية بإنتاج الثروة داخل المجالات الترابية. وفيما يتعلق بالرفع، شدد السيد الفردوس على ضرورة أخذ التحفقات المادية بعين الاعتبار أثناء فرض الضرائب، مضيفا أن التكنولوجيا تفتح الباب أمام الإبداع الضريبي، إلا

L'expert promeut l'interventionnisme en temps de crise

Entretien

Michel Bouvier, président de la FONDAPIF

L'expert promeut l'interventionnisme en temps de crise

Propos recueillis par Mahmoud Nafaa
(Journaliste stagiaire)

Michel Bouvier, professeur des universités, préside l'Association pour la Fondation internationale de finances publiques-FONDAPIF (www.fondapif.org) et dirige la Revue française de finances publiques. Expert auprès d'organisations internationales (Fonds monétaire international, Union européenne), il est également membre du Conseil de normalisation des comptes publics. Ancien membre du Conseil des prélèvements obligatoires, il est l'auteur de nombreux ouvrages et articles en finances publiques et fiscalité. Dans le cadre du colloque international axé sur les finances publiques, organisé en partenariat entre la FONDAPIF, le ministère de l'Economie et la Trésorerie Générale du Royaume, l'équipe Al Bayane s'est entretenue avec l'éminent professeur Michel Bouvier. Il répond à nos questions sans détour.

Il y a plusieurs types d'Etat, l'Etat providence, l'Etat régalien, quel rôle pour l'Etat, selon vous ?

On navigue entre un Etat interventionniste, lorsqu'il y a vraiment une crise forte, ça a été le cas par exemple pour les subprimes. Après maintenant, cela fut également le cas pour le Covid. Et puis maintenant avec la crise d'Ukraine. Donc par conséquent, on laisse de côté les conceptions libérales classiques que l'on avait développées auparavant, depuis les premières crises qui étaient celles de 73 et de 79, à ce moment là on a rejeté le keynésianisme, et on a dit que c'est le marché qui doit être le lieu de régulation, et ça n'a pas marché parce qu'on a de nouveaux des crises, et donc par conséquent on ré-intervient. A mon avis, on oscille maintenant entre interventionnisme et non-interventionnisme, entre la politique de l'offre et la politique de la demande, en gros. La question qui se pose c'est, par rapport aux finances publiques, c'est que les finances publiques, elles naviguent aussi du coup entre ces deux pôles. Et donc par conséquent, il n'y a aucune stabilité de pensée des finances publiques. C'est-à-dire qu'on n'a pas de doctrine stable des finances publiques. Donc la première des choses consiste à réfléchir à une doctrine des finances publiques, qui soit stable et qui tienne compte du fait qu'on a des institutions administratives, on a des institutions publiques, on a des institutions juridiques, on a des institutions économiques également, et des modes gestion qui ne se répondent pas les uns les autres. On a des voies qui sont tracées par certains économistes, on a des voies qui sont tracées par le droit, on a beaucoup parlé lors de ce colloque de planification pluriannuelle, mais on se heurte systématiquement au droit, avec un principe budgétaire qui est un tabou, qui est celui de l'annualité budgétaire, un principe qui a pris sa racine à la fin du 18ème siècle, c'était un principe fiscal à l'époque, qui est devenu un principe budgétaire au 19ème siècle. Donc par conséquent on est dans un mêlé-mêlé possible dans nos institutions quelles qu'elles soient. Donc, il faut réfléchir à une doctrine, qui est une doctrine dégagée de tous ces présupposés, de toutes ces idéologies aussi, qui sont des idéologies et des présupposés qui ne correspondent plus à notre siècle, qui ne

correspondent non plus à la période actuelle, et qui correspondent encore moins à une période aussi importante de crises, parce que là, on multiplie les crises, et ces crises elles se rajoutent les unes aux autres, et ça forme une énorme crise, un énorme problème. On a connu des crises économiques, sociales, mais là, ces mêmes crises, doublées d'une crise sanitaire, de guerres un peu partout, parce qu'il n'y a pas que celle d'Ukraine, cette situation-là est inédite. Par conséquent, il faut arriver à mettre en place un modèle de gouvernance financière publique qui puisse répondre à ça, c'est-à-dire qu'il puisse répondre à la fois, à la complexité de notre système, qui est composé d'une multiplicité d'acteurs et de structures qui participent des finances publiques, ne serait-ce que les structures publiques, des structures qui concernent la sécurité sociale, d'autres les collectivités locales, d'autres l'Etat, d'autres les opérateurs, etc. Donc, on a une multitude d'acteurs comme ceux-là. Donc, il nous faut un système qui réponde à cette complexité, et un système qui réponde à l'incertitude



du contexte actuel, et il s'agit d'une incertitude qui va se poursuivre dans le futur, parce qu'il y aura d'autres crises, on n'est pas encore sorti des crises, hein ? Ces crises qui se sont installées, elles vont se perdurer dans le temps. Donc, par conséquent il nous faut répondre à cette incertitude, et pour répondre à cette incertitude, il faut pouvoir développer des stratégies, et pour développer des stratégies, il faut arrêter le blocage qui existe au sein du droit budgétaire, c'est-à-dire ce principe d'annualité. Donc, il faut mettre en place juridiquement un principe de pluriannualité, de manière à pouvoir développer une stratégie dans le temps, à moyen terme, à plus long terme, etc. Peu importe, mais qu'on débloque cette situation qui est bloquée actuellement. Et pour mettre des institutions en place pour répondre à cette complexité, sans remettre en question le pouvoir du parlement, mais qu'on ait à côté du parlement une institution solide, permanente qui soit une institution composée de l'ensemble des acteurs concernés par les finances publiques, de manière à ce que ces acteurs puissent discuter des différentes politiques publiques à mettre en œuvre, et pouvoir proposer des politiques publiques concertées entre les différents

acteurs à l'Etat, c'est-à-dire en fait au gouvernement et au parlement.

Quelles finances publiques peuvent être favorables aux couches défavorisées ?

La première chose à mon avis, consiste à réhabiliter d'une part les grandes politiques publiques qui concernent le régalien, c'est-à-dire en fait la sécurité, le transport, la voirie, tout ce qui permet de se développer, parce que dans l'insécurité on ne peut pas développer une économie. Dans les bouchons, par exemple Casablanca, qui s'étouffent, on ne peut développer non plus une économie fluide et qui se développe, donc par conséquent. En plus, il faut que les questions de la santé soient réglées, la politique de la santé c'est extrêmement important, une population qui n'est pas en bonne santé n'est pas une population qui permet de faire fructifier l'économie, en dehors du problème social et dramatique que ça pourrait poser. Je veux dire que si on n'a pas ce type de politique, si on n'insiste pas sur ces politiques-là on ne peut pas débloquer un développement économique. Le développement économique s'est toujours fait sur la base de la sécurité des rapports qui s'établissent entre les acheteurs et les vendeurs, etc., sur la circulation des personnes et des biens pour que les échanges se fassent, etc., et sur le fait que les gens ne soient pas en guerre permanente, c'est-à-dire qu'il y a une sécurité, qu'on ne vole pas, qu'on ne met pas en risque les produits qui sont fabriqués par les entreprises, et puis que les gens soient en bonne santé, c'est là qu'il faut préserver, ensuite le reste ça vient après, mais la base c'est ça. Il faut d'abord rétablir les choses, parce qu'on a laissé les choses se dégrader, toutes ces choses, toutes ces politiques là, progressivement elles se sont dégradées.

Mais en matière de soutien au pouvoir d'achat de la population, vous ne proposez rien ?

Ca, c'est autre chose. C'est les politiques de soutien en période de crise qui sont extrêmement différentes, selon les Etats. Ou vous soutenez les gens personnellement, en leur attribuant des allocations, ou vous soutenez au contraire tout un contexte, par exemple le contexte des entreprises, de façon à ce qu'elles puissent produire des richesses et développer l'économie et donc fournir du travail, permettre de faire en sorte qu'il n'y ait pas un chômage excessif. Il y a différentes politiques, mais elles sont nécessaires en temps de crise. Là je parlais d'un modèle, mais dans ce cadre-là de crise, on est obligé de répondre quand même dans l'urgence à ces questions là, parce qu'on n'a pas le modèle nécessaire pour répondre en général aux finances publiques de toute façon, donc il faut d'abord réfléchir à un modèle tout en faisant en sorte que justement, le système ne s'écroule pas sur lui-même. Quand vous parlez de soutien au secteur privé, vous n'y incluez pas la rente, la finance, etc. ? Non. Je ne suis pas favorable à la rente, je suis favorable plutôt à une économie dynamique, de production, d'une vraie économie, pas une économie de rentier. Donc, non, la rente non, pas du tout. Non au contraire, je plaide pour une économie d'échange, de production, et que cette économie produise de la richesse et de l'emploi.

بنسودة : الدولة مطالبة بملاءمة دورها مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي الجديد

بنسودة: الدولة مطالبة بملاءمة دورها مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي الجديد

أفاد الخازن العام للمملكة، نور الدين بنسودة، الجمعة بالرباط، أن الدولة مطالبة بملاءمة دورها ومهامها مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي الجديد، من خلال الاعتماد على المؤسسات والقوانين والقواعد الرسمية.

وأكد بنسودة خلال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية، تحت شعار: «أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟» على أن «الأمر يتعلق بالحكمة المبنية على رؤية استراتيجية متوسطة وطويلة الأمد، والتي تجمع بين فن التنفيذ وفن العمل وفن تصميم أنظمة تتماشى مع الأهداف المنشودة». وفي هذا الصدد، أشار بنسودة إلى أن فترات الأزمات «لا تمثل فترات محملة بالصعوبات والصدمات التي ينبغي مواجهتها فقط، وإنما تمثل فرصا لإصلاح المالية العمومية من أجل ضبطها»، مؤكدا على ضرورة تحسين قدرة الموارد المالية والبشرية، إلى جانب ترشيد الاستفادة منها باعتبارها أحد أهم الإصلاحات التي يتعين تنفيذها.

كما سلط الضوء على ضرورة تعبئة جميع الإمكانيات الجبائية من خلال إنشاء نظام يصب نحو المزيد من التضامن والجبائيات الشاملة، وكذا الحد من الحالات الخاصة والخصوصية التي تحول دون الاتساق الكامل للنظام الجبائي.

ومن نفس المنطلق، أكد بنسودة على ضرورة تجديد المفاهيم الاقتصادية بشكل يأخذ في عين الاعتبار مستجدات القرن الحادي والعشرين، وذلك من أجل تحقيق انتعاش الاقتصاد والمالية العمومية في سياق يتسم بتعدد الأزمات.

وأورد أن «إيجاد حلول دائمة للأزمات والمخاطر الحالية وإعادة الاقتصاد والمالية العامة إلى مسارات النمو والاستدامة يستدعي تجديد المفاهيم الاقتصادية والإطار التشريعي والتنظيمي والأدوات والوسائل، مع مراعاة مستجدات القرن الحادي والعشرين»، مشددا على أهمية الحد من الفوارق الاجتماعية والمجالية والتراثية والتفاوتات في الدخل والذكاء من أجل ضمان الحفاظ على التماسك الاجتماعي.

كما سلط الخازن العام للمملكة الضوء على أهمية إعطاء الأولوية لتعليم وتكوين الموارد البشرية بغية مواجهة التحديات الحقيقية للقرن الحادي والعشرين، الذي يتميز على وجه الخصوص بوضع اقتصادي واجتماعي غير مسبوق، متسم بتوالي الأزمات والمخاطر الكبرى، بما فيها الأزمة الصحية والأزمة الجيوسياسية وانهيار سلاسل التوريد وأزمة الغذاء والتضخم وأزمة الديون وارتفاع أسعار الفائدة.

مناظرة دولية تناقش الحكامة المالية العمومية يومي 16 و17 دجنبر الجاري

مناظرة دولية تناقش الحكامة المالية العمومية يومي 16 و17 دجنبر الجاري

وعن محاور المناظرة، أفاد المصدر عينه بأن المحور الأول سيتعلق بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود، ويتمثل في دور السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية. وسيتطرق المحور الثاني لإشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة، والمرتبطة بنموذج البرمجة الميزانية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم. وسيتناول المحور الثالث الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية والتي تتمحور حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومسؤولية المدبرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية.

أعلنت وزارة الاقتصاد والمالية أنها ستعظم، بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAFIP) وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP)، يومي 16 و17 دجنبر الجاري، الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية. وأوضح بيان توصلت به هسبريس أن أشغال هذه الدورة، التي سيحتضنها مقر الخزينة العامة للمملكة بالرباط، ستمحور حول موضوع "أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟". وأضاف البيان ذاته أن المناظرة ستطلق بكلمات افتتاحية، يليها تقديم تقارير تمهيدية وشهادات، لتتواصل بعدها أشغال المناظرة في إطار ثلاث موائد مستديرة.

بنسودة يدعو لملاءمة دور الدولة مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي

بنسودة يدعو لملاءمة دور الدولة مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي

تقرير يرصد وضعية التحويلات وموارد الخزينة العامة للمملكة

المالية والبشرية، إلى جانب ترشيد الاستفادة منها باعتبارها أحد أهم الإصلاحات التي يتعين تنفيذها، كما سلط الضوء على ضرورة تعبئة جميع الإمكانيات الجبائية من خلال إنشاء نظام يصب نحو المزيد من التضامن والجبائيات الشاملة، وكذا الحد من الحالات الخاصة والخصوصية التي تحول دون الاتساق الكامل للنظام الجبائي.

و أكد بنسودة على ضرورة تجديد المفاهيم الاقتصادية بشكل يأخذ في عين الاعتبار مستجدات القرن الحادي والعشرين، وذلك من أجل تحقيق انتعاش الاقتصاد والمالية العمومية في سياق يتسم بتعدد الأزمات، وأورد أن "إيجاد حلول دائمة للأزمات والمخاطر الحالية وإعادة الاقتصاد والمالية العامة إلى مسارات النمو والاستدامة...
تتمه ص 2

شدد نور الدين بنسودة الخازن العام للمملكة، على أن الدولة مطالبة بملاءمة دورها ومهامها مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي الجديد، من خلال الاعتماد على المؤسسات والقوانين والقواعد الرسمية، وأكد بنسودة خلال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية، تحت شعار: "أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟"، على أن "الأمر يتعلق بالحكامة المبنية على رؤية استراتيجية متوسطة وطويلة الأمد، والتي تجمع بين فن التنفيذ وفن العمل وفن تصميم أنظمة تتماشى مع الأهداف المنشودة".

و أشار بنسودة إلى أن فترات الأزمات "لا تمثل فترات محملة بالصعوبات والصدمات التي ينبغي مواجهتها فقط، وإنما تمثل فرصا لإصلاح المالية العمومية من أجل ضبطها"، مؤكدا على ضرورة تحسين قدرة الموارد



بنسودة يدعو لملاءمة دور الدولة مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي

بنسودة يدعو لملاءمة دور الدولة مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي

تقرير يرصد وضعية التحملات وموارد الخزينة العامة للمملكة

لتصل إلى 27,3 مليار درهم، لتغطي بذلك زيادة فوائد الدين المحلي (زائد 1,2 مليار درهم) وفوائد الدين الخارجي (زائد 150 مليون درهم)، كما بلغت حاجيات التمويل ما يناهز 49,7 مليار درهم، تمت تغطيتها أساسا من خلال اللجوء إلى سوق الدين الداخلي بقيمة 31,2 مليار درهم وتعبئة التمويلات الخارجية بمقدار 10,1 وكذا الزيادة في ودائع الخزينة بقيمة 7 مليارات درهم. و شدد رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية ميشال بوفيه، على ضرورة التمكن من ضبط النظام المالي العمومي، وأكد ميشال بوفيه خلال الجلسة الأولى التي عقدت في إطار النسخة الخامسة عشرة من الندوة الدولية حول المالية العمومية المنظمة تحت شعار: "أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟"، أنه يتعين ابتكار نموذج لحكامة المالية العمومية بالنسبة لمجتمع يوجد في أوج التحول، ولا سيما في سياق تعدد الأزمات التي تهدد المالية العمومية.

وأبرز أن إصلاح نموذج ضبط المالية العمومية يعد أمرا جوهريا، مشيرا إلى أن إصلاح المسلسل المالي يمثل تحديا كبيرا نابعا من تطور المجتمعات المعاصرة وتزايد عدد الفاعلين المعنيين، وذكر في هذا الصدد، الدولة والجماعات المحلية والمؤسسات المالية وكذا الهيئات الاجتماعية العمومية والخاصة، مما يستدعي ضرورة إحداث مؤسسة للتنسيق بين هذه الجهات، وذلك من أجل إقرار نموذج كفيل بضمان انسجامها.

بينها وبين الرقابة الإدارية، مما يؤدي إلى توجيه التفكير نحو التقنيات والأدوات، بدلا من التحري عن مدى صحة القرار وصوابه"، مشيرا إلى أن تجاوز هذه المرحلة من إعادة النظر في القرار إلى الرقابة الإدارية يؤدي إلى عدم القدرة على تحقيق استدامة المالية العمومية، كما أنه يعيق إجراء إصلاح عميق لنماذج الحكامة المتعلقة بها، وينكب المشاركون في هذه التظاهرة، المنظمة يومي 17 و16 دجنبر 2022 من طرف وزارة الاقتصاد والمالية بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية، على مناقشة مجموعة من القضايا من خلال ثلاث ورشات تهم نماذج تقنين اتخاذ القرار في مجال المالية العمومية، والتدبير المالي العمومي، وكذا الأسس الثلاثة لنموذج المالية العمومية.

ورصد تقرير وضعية التحملات وموارد الخزينة برسم شهر نونبر والصادر عن وزارة الاقتصاد والمالية، أنه بلغ عجز الميزانية 48,1 مليار درهم عند متم نونبر الماضي، أي بزيادة تفوق 15,2 مليون درهم مقارنة بالفترة ذاتها من سنة 2021، و سجلت المداخيل، على أساس صاف من الاسترجاع الضريبي والإعفاءات والمبالغ المستردة، زيادة تقدر بنحو 51,6 مليار درهم، أي بنسبة تبلغ 23,7 في المائة مقارنة بتم نونبر 2021، وارتفعت النفقات العادية بنحو 31,7 مليار درهم (زائد 13,9 في المائة)، مسجلة بذلك معدل إنجاز بلغ 99 في المائة، وارتفعت نسبة الفوائد على الديون بمقدار 1,3 مليار درهم

حلول دائمة للآزمات والمخاطر الحالية وإعادة الاقتصاد والمالية العامة إلى مسارات النمو والاستدامة يستدعي تجديد المفاهيم الاقتصادية والإطار التشريعي والتنظيمي والأدوات والوسائل، مع مراعاة مستجدات القرن الحادي والعشرين"، مشددا على أهمية الحد من الفوارق الاجتماعية والمالية والتراثية والتفاوتات في الدخل والذكاء من أجل ضمان الحفاظ على التماسك الاجتماعي. وسلط الخازن العام للمملكة الضوء على أهمية إعطاء الأولوية لتعليم وتكوين الموارد البشرية بغية مواجهة التحديات الحقيقية للقرن الحادي والعشرين، الذي يتميز على وجه الخصوص بوضع اقتصادي واجتماعي غير مسبوق، متسم بتوالي الأزمات والمخاطر الكبرى، بما فيها الأزمة الصحية والأزمة الجيوسياسية وانهايار سلاسل التوريد وأزمة الغذاء والتضخم وأزمة الديون وارتفاع أسعار الفائدة. و أبرز رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية ومدير المجلة الفرنسية للمالية العمومية، ميشال بوفيه، أثناء تطرقه للصدمات المختلفة التي يمر بها العالم حاليا، طابع "انعدام الملائمة" الذي يتصف به نموذج الحكامة المالية العمومية في مواجهة الأزمات المتعددة.

وحذر بوفيه من صعوبة وعدم القدرة على التحكم في تطور النفقات العمومية وتطور الضغط الضريبي والدين العمومي وعجز الميزانية، على الرغم من تحديث أدوات الرقابة الإدارية، مما يجعل على وجود "خلل في العملية التنظيمية"، وأضاف أن "هذه العملية غالبا ما يتم الخلط

شدد نور الدين بنسودة الخازن العام للمملكة، على أن الدولة مطالبة بملاءمة دورها ومهامها مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي الجديد، من خلال الاعتماد على المؤسسات والقوانين والقواعد الرسمية، وأكد بنسودة خلال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية، تحت شعار: "أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟"، على أن "الأمر يتعلق بالحكامة المبنية على رؤية استراتيجية متوسطة وطويلة الأمد، والتي تجمع بين فن التنفيذ وفن العمل وفن تصميم أنظمة تتماشى مع الأهداف المنشودة".

و أشار بنسودة إلى أن فترات الأزمات "لا تمثل فترات محملة بالصعوبات والصدمات التي ينبغي مواجهتها فقط، وإنما تمثل فرصا لإصلاح المالية العمومية من أجل ضبطها"، مؤكدا على ضرورة تحسين قدرة الموارد المالية والبشرية، إلى جانب ترشيد الاستفادة منها باعتبارها أحد أهم الإصلاحات التي يتعين تنفيذها، كما سلط الضوء على ضرورة تعبئة جميع الإمكانيات الجبائية من خلال إنشاء نظام يصب نحو المزيد من التضامن والجبائيات الشاملة، وكذا الحد من الحالات الخاصة والخصوصية التي تحول دون الاتساق الكامل للنظام الجبائي.

و أكد بنسودة على ضرورة تجديد المفاهيم الاقتصادية بشكل يأخذ في عين الاعتبار مستجدات القرن الحادي والعشرين، وذلك من أجل تحقيق أنتعاش الاقتصاد والمالية العمومية في سياق يتسم بتعدد الأزمات، وأورد أن "إيجاد

مناظرة دولية تناقش أهمية إدماج الذكاء الاصطناعي في حكمة المالية العمومية

مناظرة دولية تناقش أهمية إدماج الذكاء الاصطناعي في حكمة المالية العمومية

فضلا عما سبق، حذر المسؤول بالبنك المركزي المغربي من أن "زيادة اللجوء إلى الموارد المالية العمومية نتيجة الارتفاع الملحوظ في الجهد الميزانياتي أدت إلى تفاقم حاد في الديون، مع تعميق نسب العجز في الميزانية"، قبل أن يوصي بـ"أهمية التدبير والتسيير السليمين للمالية العمومية، ليس فقط لضمان استمرارية الخدمات، ولكن أيضا لتعزيز مرونتها واستدامتها؛ مما يسمح للدولة بالتوفر على الهوامش اللازمة لمواجهة الأزمات المحتملة".

ماري كريستين إسكلاسان، الأستاذة بجامعة باريس 1 بانثيون- السوربون، نسجت على المنوال ذاته، مؤكدة في مداخلتها في المحور نفسه أن "تطور إشكاليات الضغط الضريبي والجبائي والدين والعجز في توازنات المالية العمومية بات يتطلب تطوير أدوات الرقابة ومراقبة التسيير المعمول بها حاليا في أفق تحسين نسق عمليات الضبط والتقنين".

ودعت الأمانة العامة لمؤسسة "FONDAFIP" إلى اعتماد أدوات تقييم مالي "مبتكرة"، مستندة على أساس نموذج لحكمة المالية العمومية يتأقلم مع السياق الراهن. وخلصت إلى أنه "وسط كل هذه الإجراءات من الممكن تحقيق أقصى استفادة من التقنيات الجديدة، وعدم تفويت الفرصة لاستغلال ما تتيحه مزايا الثورة التكنولوجية المتسارعة".

في سياق متصل، اختتمت المناظرة أشغالها بكلمة "مسجلة عن بُعد" ألقاها شكيب بنموسى، رئيس اللجنة الخاصة بالنموذج التنموي، الذي شدد على "مقاربة نسقية تربط بين الأنظمة القائمة والاستماع إلى أصدااء السياسات العمومية المتبعة"، معتبرا أن "الحل الأنجع الذي نملكه حاليا ضد حالة اليقين السائدة خلال الأزمات يظل هو المرونة وتنويع المبادرات، مع ترسيخ وترصيد المكتسبات". ولم يفوت المسؤول الحكومي الإشارة إلى "تحدٍ مزدوج تعانیه المالية العمومية في دول العالم؛ فمقابل محدودية وتقلص الموارد تتسارع التحولات، مع توجهات تتصاعد نحو أن يصبح تعدد الأزمات هي الأصل". وختتم قائلا: "رغم اعتماد النموذج التنموي المغربي، في خضم الجائحة عام 2021، والذي بدأ العمل لبلوغه، فإنه يحمل في طياته نواة أيجابية للعديد من الإشكاليات الاقتصادية الراهنة".

جدير بالذكر أن أشغال ونقاشات المناظرة الدولية للمالية العمومية في دورتها الـ15 امتدت يومَي الجمعة والسبت (16 و17 دجنبر 2022)، بتنظيم مشترك بين وزارة الاقتصاد والمالية والمؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAFIP)، ودعم من قبل المجلة الفرنسية للمالية العمومية.

نقاش صريح وإجماع واضح على ضرورة إدماج التكنولوجيات الجديدة، لاسيما تقنيات الذكاء الاصطناعي، في المجال المالي، مع تجديد النداءات لتفعيل الرقمنة الشاملة والمتسارعة لمسار العمليات المتعلقة بالضرائب والجبائيات، لم تخلُ منه فعاليات المناظرة الدولية للمالية العمومية، المختتمة دورتها الـ15، مساء السبت، بمقر الخزينة العامة للمملكة بالرباط.

في هذا الإطار أكد الوزير السابق عثمان الفردوس أن الرقمنة لم تعد ترفا؛ مشيرا إلى أنه "أضحى من اللازم على المصالح الإدارية الترابية والضريبية إتقان النماذج الحسابية اللوغاريتمية بشكل كامل (algorithmiques modèles)، مما يسمح بمراعاة التدفقات المادية في سيرورة تحصيل الضرائب".

وأضاف الفردوس، أثناء تدخله ضمن فعاليات جلسة نقاش حول "نماذج وأدوات تقنين التدبير المالي العمومي"، أن التكنولوجيا تُفسح المجال أمام "الابتكار الضريبي"، لافتا الانتباه، مع ذلك، إلى أنها تشكل، في الآن نفسه، "ممارسة ضغط مزدوج، وقد تؤدي إلى طرق جديدة للتهرب الضريبي".

ودعا المتحدث ذاته، في معرض حديثه، إلى "تمتع السلطات المحلية بصلاحيات الاستقلالية المالية، وتفعيل الصلاحيات القائمة، التي تعد ضرورة لا غنى عنها بهدف إنجاح ورش الجهوية المتقدمة".

الفردوس، الذي يشغل حاليا مهام نائب الرئيس المسؤول عن نمو تطوير الشركات الاستراتيجية في المجموعة المغربية "ABA Tech-nology"، لم يفته أن يلفت انتباه الحضور من خبراء المال والاقتصاد إلى أن "الإمكانات المالية الضريبية الهائلة بالمغرب لا تزال غير مستغلة بشكل جيد، كما أنها غير مفهومة، وتفتقر إلى المشروعية المطلوبة؛ مستحضرا خلاصات المناظرة الوطنية للجبائيات، التي كانت قد "شجعت على ربط الإيرادات الجبائية المحلية بإنتاج الثروة داخل تراب الجهات والجماعات والأقاليم".

من جانبه اعتبر محمد عموتي، مدير الدراسات الاقتصادية في بنك المغرب، أن "تعزيز قدرات التقييم يستلزم، بالضرورة، وجود مؤسسات مستقلة وذات خبرة"، مسجلا، في مداخلة له بالجلسة ذاتها، أن "السياق الحالي للأزمات المتتالية، المتسم بحالة شديدة من عدم اليقين، جعل الدولة لاعبا فاعلا بشكل مركزي في دعم الأسر المغربية الهشة والشركات الموجودة في وضعية صعبة".

خبراء يناقشون المالية العمومية في ظل الأزمة

خبراء يناقشون المالية العمومية في ظل الأزمة

العمومية على الصعيد الترابي، وسيشارك في دراسة وتحليل هذا الموضوع إدريس بنهيم، الوزير وعمدة البيضاء الأسبق و"جان باتيست بلان"، العضو بالغرفة الثانية الفرنسية.

وستتناول المائدة المستديرة الثانية، التي سيديرها عبد المجيد فايز، نائب رئيس لجنة الجبايات والجمارك بالاتحاد العام لمقاولات المغرب، موضوع نموذج تقنين التدبير المالي العمومي والآليات المطلوبة.

وستركز أشغال المائدة المستديرة الثالثة، التي سيشرف على إدارة أشغالها التهامي الغرفي، الرئيس المدير العام للمدرسة العليا للتجارة والإدارة "إيسكا"، على الأنماط الجديدة لتدبير المالية العمومية وسبل تطويرها لضمان الفعالية المطلوبة، من خلال تسليط الضوء على الأسس الثلاثة لنموذج المالية العمومية.

ع. ك

باريس 1 "بانتيون سوربون"، والكاتبة العامة لجمعية "فوندايب"، ومديرة المجلة الفرنسية للمالية العمومية.

وستتناول المائدة المستديرة الأولى الأدوار التي يتعين أن يطلع بها الفاعلون الأساسيون لتحقيق الحكامة المطلوبة في هذا المجال، ويتعلق الأمر، بوجه خاص، بدور السلطتين التشريعية والتنفيذية والجماعات المحلية في تقنين القرار في مجال المالية العمومية. وستشرف على إدارة أشغال هذه الورشة الأستاذة "ماري كريستين إكلانسان"، وسيشارك فيها الخبير الدولي في المجال "ميشيل بوفيني"، الأستاذ بجامعة باريس 1 "بانتيون سوربون"، وعبد الله سعاف، الأستاذ الجامعي والوزير المغربي الأسبق، إذ سيتدخلان في محور آليات الحكامة الممكنة خارج الإطار التقليدي المنحصر في البرلمان والحكومة، وستتناول الورشة، أيضا، محور تدعيم مسلسل اتخاذ القرار في مجال المالية

يحتضن مقر الخزينة العامة للمملكة بالرباط، اليوم (الجمعة) وغدا (السبت)، أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية، الذي تنظمها وزارة الاقتصاد والمالية وجمعية "فوندايب" بمساندة المجلة الفرنسية للمالية العمومية. ويتناول المشاركون في هذه الندوة الدولية بالبحث والتحليل إشكالية حكامة المالية العمومية في ظل عالم يعاني أزمات متعددة. وسيحاول الخبراء والمسؤولون، المغاربة منهم والأجانب، الإجابة عن السؤال المحوري "أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم يعاني أزمات متعددة؟". وينتظر أن تعطي نادية فتاح، وزيرة الاقتصاد والمالية، انطلاقة أشغال هذه الندوة، كما سيشارك في الجلسة الافتتاحية نور الدين بنسودة، الخازن العام للمملكة، و"أرنولد بيشو" مكلف بمهام السفارة فرنسا بالمغرب، إضافة إلى ماري-كريستين إكلانسان، الأستاذة بجامعة

انعقاد الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية بالرباط يومي 16 و 17 دجنبر

انعقاد الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية بالرباط يومي 16 و 17 دجنبر

تنظم وزارة الاقتصاد والمالية، بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية، وذلك يومي 16 و 17 دجنبر الجاري. وذكرت الخزينة العامة للمملكة، في بلاغ لها، أن أشغال هذه الدورة، التي ستجرى بمقر الخزينة ستمحور حول موضوع «أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟».

02

انعقاد الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية بالرباط يومي 16 و 17 دجنر

انعقاد الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية بالرباط يومي 16 و 17 دجنر

تنظم وزارة الاقتصاد والمالية، بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية، وذلك يومي 16 و 17 دجنر الجاري. وذكرت الخزينة العامة للمملكة، في بلاغ لها، أن أشغال هذه الدورة، التي ستجرى بمقر الخزينة ستتمحور حول موضوع «أي نموذج لحكومة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟». وسجل المصدر ذاته أنه بعد الكلمات الافتتاحية، ستنتقل المناظرة بتقديم تقارير تمهيدية وشهادات، مضيفا أن أشغال المناظرة ستتواصل في إطار ثلاث موائد مستديرة.

وهكذا، سيتعلق المحور الأول بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود، ويتمثل في دور السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية.

أما المحور الثاني فسيتركز على إشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة، والمرتبطة بنموذج البرمجة الميزانية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم.

من جانبه، سيتناول المحور الثالث الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية والتي تتمحور حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومسؤولية المدبرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية.

Finances Publiques



FINANCES PUBLIQUES

Le ministère de l'économie et des finances organise, les 16 et 17 décembre 2022 en partenariat avec Fondafip, le 15ème colloque international sous le thème « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde multi-crisés ? ».

Regards croisés sur la gouvernance en pleine crise

**FINANCES PUBLIQUES
REGARDS CROISÉS SUR
LA GOUVERNANCE EN
PLEINES CRISES**

« PAGE 9

Regards croisés sur la gouvernance en pleine crise

15ème Colloque international des finances publiques à Rabat

Regards croisés sur la gouvernance en pleine crise

Fiscalité

La croissance mondiale d'environ 2,7% en 2023 d'après les prévisions du FMI (Fonds monétaire international) attire, vendredi à Rabat, l'attention de la ministre de l'économie et des finances.

SALIMA GUISSER

Nadia Fettah, dont le discours est lu, pour mission à l'étranger, par le trésorier général du Royaume, Nouredine Bensouda, lors du 15ème Colloque international des finances publiques qui s'interroge sur le modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisés, ressort ce chiffre en évoquant les crises actuelles. Le tout en livrant sa recette.

Consolider les cadres macroéconomiques

« Afin de bien gérer ces évolutions et en anticiper les conséquences, il est impératif de commencer par consolider davantage la stabilité des cadres macroéconomiques », estime la ministre. Dans ce sens, elle s'appuie les réformes introduites par le Souverain et le gouvernement. « Il était urgent de soutenir le pouvoir d'achat, fortement affecté par les hausses des prix au niveau international », détaille-t-elle. En même temps, elle remonte à « la croissance sur le plan structurel en première priorité ». « Cela soulève, en conséquence, la question de l'investissement qui se retrouve, tout naturellement, dans le projet de loi de Finances 2023 », enchaîne-t-elle. Mieux encore, elle rappelle la nouvelle charte compétitive de l'investissement. « La réforme du cadre réglementaire des marchés publics, en cours de finalisation au Secrétariat général du gouvernement, s'inscrit dans le même sillage », avance-t-elle à propos de ce texte qui se veut en outre d'améliorer l'efficacité de la commande publique. Cependant, elle revient au « taux de croissance » qui, pour elle, ne peut « résumer à lui seul le développement d'un pays ». A son sens, « l'être humain doit être au centre de toutes les préoccupations puisqu'il est, en définitive, le moteur et le bénéficiaire de toute dynamique de développement ». A cet effet, elle rappelle la généralisation de la protection sociale qui nécessite la mobilisation d'environ 51 milliards de dirhams par an à partir de 2025 et sera financé à hauteur de 50% par un mécanisme de contribution et à hauteur des 50% restants par le budget de l'Etat. Entre-temps, elle se projette dans le futur. « Il faudrait imaginer une



Le 15ème Colloque international des finances publiques tient ses promesses. DR

«L'être humain doit être au centre de toutes les préoccupations puisqu'il est, en définitive, le moteur et le bénéficiaire de toute dynamique de développement».

fiscalité fondamentalement tournée vers l'avenir», ajoute-t-elle.

Les préoccupations de Bensouda

De son côté, M. Bensouda laisse exprimer des préoccupations. « La conjonction des crises et des contraintes qu'elles induisent durant une période relativement courte accroît de manière considérable l'incertitude pour les responsables qui ont des décisions à prendre ainsi que pour le simple citoyen », estime le trésorier général. Le responsable, qui met en avant la simultanéité des crises dans un monde globalisé et interconnecté, dresse « les limites de l'intervention publique ». La démarche à entreprendre passe, pour lui, par la réduction des inégalités, la priorité à l'éducation et à la formation de ressources humaines. « Or, l'intervention de l'Etat se trouve limitée en raison de la conjonction de deux facteurs », diagnostique-t-il. « Il est indispensable de procéder à des choix stratégiques concernant le rôle de l'Etat et de revoir

le modèle de gouvernance de la décision et de la gestion financière publique », recommande-t-il en proposant la programmation pluriannuelle des recettes et des dépenses. Il saisit son passage pour mettre en avant l'apport des technologies de l'information, de l'évaluation en dynamique, la consécration juridique et la gouvernance que la cheffe du service économique régional de l'ambassade de France au Maroc, Cécile Humbert-Bouvier, prend pour « un facteur essentiel ».

Quant à Marie-Christine Esclassan, secrétaire générale de Fondafip (Fondation internationale des finances publiques), également initiatrice de l'événement aux côtés d'autres, qui se félicite du parcours de la ministre avant de prendre en charge les finances, elle ne manque pas de mettre en avant les performances des Lions de l'Atlas. «

ILS ONT DIT



Nadia Fettah

Pour la ministre de l'économie et des finances, qui tient à l'inclusion, il faudrait également aller vers une granularité plus fine de l'action des pouvoirs publics pour lui permettre de prendre en charge les spécificités et les particularismes, notamment territoriaux.



Nouredine Bensouda

« Trouver des solutions durables aux crises et risques actuels et remettre l'économie et les finances publiques sur des trajectoires de croissance et de viabilité requiert, donc, le renouvellement des concepts économiques, du cadre législatif et réglementaire et des outils et instruments, tenant compte des réalités du XXIe siècle. »

TENIR COMPTE DU CITOYEN

Expert « Ce contexte est le plus difficile. C'est le diagnostic établi par Michel Bouvier, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, président de la Fondafip et directeur de la revue française de finances publiques. Pour lui, ces crises qui « s'ajoutent » ont un « effet cumulatif » et « redoutable ». Il énumère également « l'explosion de chocs dont celui de l'impôt, les catastrophes comme le réchauffement climatique, le stress hydrique ». Il y ajoute le numérique, le choc sanitaire et l'inflation. Tout cela a, d'après lui, des « conséquences sur les finances publiques ». « Les solutions ne sont pas toujours au rendez-vous », commente-t-il en mettant en avant le caractère « énorme des défis à relever ». A son tour, il appelle à « restituer la place du citoyen ». Dans ce sens, il met en avant le défi du bien-être de celui-ci dont le rôle en prise de décision est censé être pris en compte en s'interrogeant sur cette prise de décision tout en mettant le citoyen lambda au centre d'une nouvelle gouvernance de finances publiques.

SAVE THE DATE

SAVE THE DATE

**Du Mer 7 au Sam 10
décembre**

Morocco International
Textil, Accessories Fair

Une nouvelle édition haute en couleur

Ce salon dédié au secteur du textile connaîtra la participation des professionnels nationaux et internationaux de l'industrie. Morocco Fashion &



Tex présente des produits de haute qualité. Ce salon attirera des milliers de visiteurs du Moyen-Orient, du golfe Persique, d'Europe et des pays de Russie et de la CEI.

Lieu : Foire Internationale de Casablanca
Contact : info@pyramidfair.com /
+90 2165 75 28 28

**Jeu 15 et Ven 16
décembre**



Industrie du béton 1ère édition de l'ICCX North Africa

Organisée par CPI worldwide, la 1ère édition de l'ICCX North Africa s'articulera autour d'un Salon qui offrira aux visiteurs un ensemble complet d'informations professionnelles sur l'industrie des éléments préfabriqués en béton. Plus de 40 stands permettront aux fournisseurs internationaux de l'industrie du béton de fournir des informations sur les derniers produits et solutions d'installation.

Lieu : Hôtel Barcelo Anfa-Casablanca
Contact : 0661 15 36 64

**Mer 14 et Jeu 15
décembre**

Maroc- Israël-Maroc « TransTech 2022 » à Casablanca

En décembre 2022 se tiendra un colloque international «TransTech 2022» organisé par la Chambre de Commerce Israël-Maroc, présidé par Yehuda Lancry, en partenariat avec des partenaires marocains de premier plan. La Conférence va réunir plus de 300 participants, israéliens et étrangers, investisseurs, représentants d'institutions financières, du commerce et de l'industrie, universitaires, et start-up.



Casablanca
Contact : Chambre de Commerce Israël-Maroc
au 0520 37 65 63

**Du Jeu 15 au Dim 18
décembre**

Le GIPAM organise le Moroccan Automotive Technologies

Le Groupement Interprofessionnel de l'Automobile au Maroc (GIPAM) lance la deuxième édition du Moroccan Automotive Technologies (M.A.T) sur le thème : «enjeux et perspectives de la profession face aux évolutions technologiques». Cet événement réunira toutes les parties prenantes de l'écosystème de la filière après-vente automobile «VL, V UL, PL».

**Lieu : Centre International de Conférences et d'Expositions
de l'Office des Changes.**
Contact : 0664 19 88 20

**Mardi 13
décembre**

Start-ups et PME Un séminaire sur les ressources et partenaires pour la digitalisation

Le Competence Center on Automation (CCoA) au Maroc encourage l'échange entre les start-ups, les PME marocaines et les entreprises industrielles allemandes



par le biais des événements en ligne. Un séminaire en ligne du 13 décembre 2022 portera sur les stratégies et les meilleures pratiques de coopération. L'objectif consiste à promouvoir les projets de coopération.

**Lieu : Séminaire en ligne de 15h00 à
16h30**
Contact : <https://competence-automation.ma/fr/>

Du Sam 17 au Mer 21 décembre

Le Coaching Summit de retour pour une 3ème édition

Le Coaching Summit, l'événement du coaching en Afrique francophone, revient sous le thème : «Se réinventer professionnellement». Il se déroulera du 17 au 21 décembre 2022, gratuitement, et 100% en ligne. Objectif pour les organisateurs : permettre à tout un chacun de traverser tous les changements actuels et futurs avec un «mindset» de battant.

Inscription sur : www.coachingsummit.ma
Contact : 0672 71 62 49



SAVE THE DATE

Ven 16 et Sam 17 décembre

Colloque International des Finances Publiques

Le Ministère de l'Economie et des Finances et FONDAFIP organisent à Rabat les 16 décembre à 14 h et 17 décembre à 8h le 15^{ème} colloque International du 16 et 17 Décembre 2022 organisé par le Ministère de l'Economie et des Finances et FONDAFIP sous le thème (Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde multi-crisis ?).

Lieu : Trésorerie Générale du Royaume sis, Avenue Al Araar, Hay Riad à Rabat
Contact : 0537 57 81 24



Jeu 19 au Sam 21 janvier 2023

Un Symposium de la finance participative à Casablanca

L'Académie de la finance participative (APAF) et la société de communication et événementiel GMS Média organisent un Symposium d'expositions et de conférences



sur la finance participative du 19 au 21 janvier 2023 à Casablanca. Un événement qui vient braquer les projecteurs sur un secteur en plein essor.

Lieu : Carré d'or Casablanca
Contact : 0522 49 01 93



Mar 20 et Mer 21 décembre

Webinaire 2ème édition de Data Challenge

Morocco AI organise la 2ème édition de son Data Challenge en ligne sur la compilation de données intelligentes pour les Appels d'Offres Africains. L'objectif de cette édition est, entre autres, d'encourager les data scientists à explorer de nouveaux scénarios dans la vie quotidienne.

Inscription en ligne:
<https://www.morocco.ai/events/conferences/MoroccoAI-Conference-2022/pages/datachallenge.html>
Contact: team@morocco.ai

Du Mar 21 au Jeu 23 février 2023

Casablanca accueille le Solaire Expo Maroc

Le Solaire Expo Maroc se tiendra à Casablanca. C'est une foire pour la technologie solaire et l'un des salons les plus importants de son genre au Maroc. Exposants nationaux et internationaux auront la possibilité de présenter leurs produits les plus récents et innovants.

Lieu : Parc des expositions, Route d'El Jadida (Casablanca)
Contact : 0522 99 45 85



Du Mer 1^{er} au Ven 3 février 2023

Forum international de l'étudiant à Dakhla

La ville de Dakhla accueillera du 1er au 3 février 2023 le Forum international de l'étudiant, un événement pédagogique phare initié par le Groupe l'Etudiant marocain. Cette manifestation estudiantine, qui s'inscrit dans le cadre du cycle des Forums de l'étudiant, a pour objectif de promouvoir l'information de proximité pour favoriser une meilleure orientation des jeunes à l'échelle régionale, à travers des rencontres directes avec des experts et spécialistes de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle.

Lieu : Dakhla
Contact : 0522 86 12 34

Colloque International.. La gouvernance des finances publiques à l'épreuve des crises

Colloque International **La gouvernance des finances publiques à l'épreuve des crises**

« Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisés ? » C'est à cette question que le 15e Colloque International des Finances Publiques, organisé par le ministère de l'Economie et des Finances du Maroc et FONDAFIP - Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques, avec le soutien de la Revue Française de Finances Publiques (RFFP), a essayé de donner quelques réponses, en réunissant une brochette d'experts de haut niveau. **PAR ABDELHAK MAISSOUR**

Créer une relation organique et dynamique entre la conception, la prise de décision et la gestion, c'est aussi contribuer à l'émergence d'un cadre propice à l'innovation. Tel semble être le défi lancé par ce colloque qui a instauré une tradition de réflexion où la pensée et la réalité se nourrissent réciproquement pour enfanter des idées nouvelles, et surtout alimenter des pratiques concrètes plus efficaces.

En effet, c'est par rapport à une réalité globale et locale, dynamique et complexe, que la réflexion a été engagée sur le thème de la gouvernance des finances publiques (FP) dans un monde de crises multiples. Le Trésorier général du Royaume, Nouredine Bensouda, dès le discours d'ouverture, oriente les débats vers des axes prioritaires dans le domaine des FP, pour mieux répondre aussi bien aux urgences qu'aux transformations structurelles. Les crises, en plus de leur complexité croissante, ont tendance à devenir durables. Leurs impacts



sont multisectoriels, n'épargnant ni les activités primaires, ni les activités industrielles, ni le tertiaire, en particulier le commerce/distribution, avec, de plus en plus, des ruptures dans les chaînes de valeurs. C'est, en fait, la mondialisation tant chantée ces dernières décennies qui est profondément secouée. Et l'inflation mondiale actuelle qui s'accélère, est paradoxalement couplée à une baisse continue de la croissance économique. Le FMI prévoit même un taux de croissance mondiale de 2,7%, en 2023, contre 3,2%, en 2022. Les Etats font face à

une réduction de leurs marges de manœuvre, aussi bien au niveau des ressources qu'au niveau des dépenses. D'où les risques inhérents à l'aggravation de l'endettement.

N. Bensouda ne s'attarde pas trop au niveau du diagnostic. Il est question d'agir, en innovant les méthodes de gestion, mais aussi en renforçant la participation directe et indirecte des citoyens dans les processus décisionnels, et en impliquant la recherche scientifique, indispensable à l'innovation dans la conception des FP. En fait, le Maroc dispose aujourd'hui d'une «boussole» qu'est le Nouveau modèle de développement (NMD) qui s'appuie sur les orientations Royales.

LE CHIFFRE

51 Mrds DH

A partir de 2025, le système de protection sociale exigera une enveloppe annuelle globale de 51 MMDH, dont 50% provenant du budget de l'Etat.

Colloque International.. La gouvernance des finances publiques à l'épreuve des crises

Le programme gouvernemental a été conçu sur cette base. En 2022, le gouvernement a dû parer aux urgences, tout en accélérant les principaux chantiers structurels, en particulier la généralisation de la protection sociale et la réforme du système de santé. A partir de 2025, le système de protection sociale exigera une enveloppe annuelle globale de 51 MMDH, dont 50% provenant du budget de l'Etat.

Aujourd'hui, la croissance économique inclusive constitue le principal défi. La nouvelle charte d'investissement adoptée est appelée à favoriser l'émergence d'un secteur privé dynamique et responsable, en termes de création de valeur ajoutée et d'emploi. L'Etat assume

Le Trésorier général du Royaume, Noureddine Bensouda ne s'attarde pas trop au niveau du diagnostic. Il est question d'agir, en innovant les méthodes de gestion, mais aussi en renforçant la participation directe et indirecte des citoyens dans les processus décisionnels, et en impliquant la recherche scientifique, indispensable à l'innovation dans la conception des finances publiques.

déjà son rôle moteur dans le processus global de développement, notamment par la promotion de l'investissement privé. A cet égard, N.Bensouda rappelle la mise en place du Fonds Mohammed VI pour l'investissement. Tout récemment, a été signé un protocole d'accord entre le gouvernement et l'OCP, avec pour objectif un investissement

vert d'une enveloppe globale de 130 MMDH, pour la période 2023-2027. Les nouvelles énergies constituent aussi un chantier prioritaire, appelé à connaître une extension pour intégrer l'hydrogène vert.

Le Trésorier du Royaume est conscient que des changements dans le mode de gouvernance des FP sont nécessaires pour accompagner les chantiers stratégiques en cours. La réussite de ces chantiers ne peut pas ne pas être conditionnée par une réforme fiscale fondée sur la solidarité et l'équité, ainsi que par une optimisation/efficacité des dépenses publiques, aussi bien au niveau de l'Etat qu'au niveau des établissements et entreprises publics et des collectivités territoriales. ■

Les raisons d'un changement de paradigme

Gouvernance des finances publiques

Les raisons d'un changement de paradigme

- ◆ Les multiples crises majeures sont susceptibles de pénaliser lourdement les finances publiques et, par effet systémique, mettre en péril toutes les institutions qui reposent sur elles.
- ◆ Tout l'enjeu est d'inventer un modèle de gouvernance financière publique en faveur d'une société en pleine transformation.



Nombreux sont les spécialistes qui prônent le dépassement du cadre formel limité au Parlement et au gouvernement en matière de finances publiques.

des mécanismes nouveaux à même de réguler le système financier public, et donc d'inventer un modèle de gouvernance financière publique en faveur d'une société en pleine transformation. «La question de la réforme du modèle de régulation est centrale. Par conséquent, la réforme du processus de décision budgétaire constitue un enjeu majeur», rappelle-t-il.

Ce processus de décision est la résultante d'une évolution des sociétés contemporaines qui va dans le sens d'une démultiplication d'acteurs publics et privés ayant chacun une logique, des règles, des objectifs et des intérêts. En conséquence, la variété d'acteurs (Etat, collectivités territoriales, entreprises, groupes de pression, contribuables, etc.) oblige à répondre au risque d'atomisation, de double emploi et désordre des décisions prises. D'où l'opportunité de mettre en place une institution facilitant la coordination des décisions en matière de finances publiques. Ce qui implique la nécessité de penser les finances publiques à travers plusieurs prismes (économique, droit, sociologie, etc.). «Une attitude unidimensionnelle conduit aux analyses partielles engendrant des décisions faussées rationnelles», avertit Bouvier. Pour Abdellah Saaf, ancien ministre et professeur universitaire, les institutions financières indépendantes qui influent sur les décisions en matière de finances publiques sont de

nature à diluer les décisions financières, tout en fiabilisant le contenu. Toujours selon l'ancien ministre, la co-construction de la décision portant sur les finances publiques (Etat, citoyens, acteurs de la société civile, etc.) constitue un challenge de taille au sein des Etats démocratiques. D'ailleurs, dans ce sens, certains experts estiment que la co-construction de la décision en la matière relèverait de l'utopie. L'exemple du budget participatif est édifiant à plusieurs titres.

Au niveau de l'Etat de Porto Alegre au Brésil par exemple, le pourcentage de la population qui participe à l'élaboration du budget participatif est faible (moins de 10% de la population).

Au final, parmi les autres temps forts du Colloque international, il y a lieu d'évoquer l'allocation de Driss Benhima, ancien ministre et ancien Wali de région. L'actuel dirigeant d'un cabinet de conseil a indiqué la nécessité d'aller vers davantage de contrôle d'opportunité et de pertinence exercé par le ministère de l'Intérieur sur les collectivités territoriales. Aujourd'hui, le contrôle est focalisé sur la conformité, à l'aune des textes juridiques. «La décision territoriale est liée au rôle donné au Conseil de la région qui, d'après la loi organique, n'est en aucun cas une instance exécutive de la gestion quotidienne de la vie des citoyens, mais un organe projeté vers l'avenir et le développement», rappelle Benhima. ♦

Par M. Diao

La succession des crises n'a pas été sans impact sur les finances publiques des Etats développés et ceux qui le sont moins (hausse du déficit des comptes publics). Le monde multicrise qui se construit ne dicte-t-il pas l'édification d'un nouveau modèle de gouvernance des finances publiques ? L'autre interrogation pouvant être considérée comme subsidiaire à la question susmentionnée a trait au modèle de régulation de la décision en finances publiques. D'ailleurs, nombreux sont les spécialistes qui prônent le dépassement du cadre formel limité au Parlement et au gouvernement en matière de finances publiques ainsi que le renforcement du processus de décision territoriale. L'ensemble des points évoqués a été au cœur des débats lors du 15^{ème} Colloque international des finances publiques, orga-

nisé récemment au siège de la Trésorerie générale du Royaume (TGR) par le ministère de l'Economie et des Finances du Maroc et la Fondafip (Association pour la fondation internationale de finances publiques).

Penser les finances publiques à travers plusieurs prismes

«Les multiples crises majeures sont susceptibles de pénaliser lourdement les finances publiques et, par effet systémique, mettre en péril toutes les institutions qui reposent sur elles et, au premier chef, l'Etat. Un tel risque n'est pas à prendre à la légère. Il nous faut dès à présent nous attacher à répondre à une situation plus que difficile dans les mois à venir», alerte en substance Michel Bouvier, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, président de Fondafip et directeur de la Revue française de finances publiques. En d'autres termes, tout l'enjeu est de bâtir

La création d'un modèle de gouvernance financière publique en faveur d'une société en pleine transformation est un enjeu de taille.

Entretien avec Nouredine Bensouda, Trésorier général du Royaume : « L'État devient facilitateur et agrégateur »

15ème édition du Colloque international sur les Finances publiques de la TGR

Entretien avec Nouredine Bensouda, Trésorier général du Royaume : « L'État devient facilitateur et agrégateur »

En marge de la tenue de la 15ème édition du colloque international sur les finances publiques, organisé par la Trésorerie Générale du Royaume, en partenariat avec la FondaFip, Nouredine Bensouda, Trésorier général du Royaume, décrypte pour nos lecteurs dans cette interview, les enjeux de la gouvernance des finances publiques à l'aune des crises qui perturbent le monde actuellement et la stratégie adoptée par l'État marocain dans ce contexte.



Nouredine Bensouda, Trésorier général du Royaume

La Nouvelle Tribune : M. Bensouda, le 15ème colloque international organisé par la TGR en partenariat avec la FondaFip, porte sur la gouvernance des finances publiques en période de multi-crisis, il s'agit certes d'un thème d'actualité. Comment, selon vous, les crises en question impactent-elles structurellement notre pays et les autres ?

M. Nouredine Bensouda : Comme vous savez, le Maroc est une économie ouverte qui s'appuie sur le commerce extérieur d'un côté et l'économie domestique de l'autre. En ce qui concerne les crises, un constat s'impose selon lequel, celles du 19ème et 20ème siècle, ayant été étalées dans le temps, ont pu être gérées une à une. Ce fut le cas des guerres, de la crise de 1929, des deux chocs pétroliers de 1973 et 1979, pour ne citer que les principales. Aujourd'hui, deux crises, sanitaire et géopolitique, se sont succédées en un espace de temps court impactant autant les États, les acteurs économiques que les citoyens de différentes manières et à différents niveaux.

Mais aussi, les théories économiques keynésienne, libérale, néo-libérale, l'État-providence, sur lesquelles les politiques publiques et les stratégies du privé, se basaient pour trouver des solutions, s'avèrent de plus en plus inefficaces. Les États se trouvent dans l'obligation de prendre les devants pour faire face, seuls, à la crise, en soutenant les entreprises et les populations impactées par l'arrêt de l'activité économique causée par la Covid-19, et l'inflation, née de la flambée des produits énergétiques, pour maintenir une certaine stabilité économique. Au point où, au nom de la BCE qu'il présidait M. Dragui, a préconisé et mis en œuvre la politique du « quoi qu'il en coûte ».

En conséquence, les budgets publics alourdis par les mesures de soutien économique, engendrent des déficits publics tels que les États ne savent plus jusqu'où ils peuvent aller, ni quand et comment juguler le rythme des dépenses. Leurs interrogations portent désormais sur le mode de gouvernance des finances publiques à adopter,

qui fait objet de ce colloque.

M. Bensouda, selon vous quelles sont les voies du changement de la gouvernance des finances publiques ?

Diverses analyses sont en cours !

D'abord, il faudrait s'intéresser aux acteurs et faire le constat que ceux du 20ème siècle ne sont plus ceux du 21ème siècle, de fait ils se sont beaucoup diversifiés. Aux côtés des acteurs institutionnalisés, que sont le Parlement, le Gouvernement, le pouvoir judiciaire et la presse, de nouveaux venus comme les GAFAs, multinationales dont la capitalisation boursière pour certains, dépasse le PIB de certains pays, jouent un rôle prépondérant. De même que les réseaux sociaux se sont invités à la décision publique, obligeant les États à écouter et à prendre en compte les évolutions imposées par ces derniers. Donc la décision souveraine qui, dans un monde globalisé, dépendait de règles internationales, est de plus en plus, influencée par de nouvelles normes imposées par de nouveaux acteurs. Par ailleurs, depuis la pandémie

de la Covid-19, un courant de défenseurs du souverainisme et du protectionnisme, affronté au sein des pays occidentaux, les adeptes de la globalisation et de la mondialisation. En conséquence une nouvelle dynamique économique s'impose obligeant l'État à intégrer de nouvelles données dans sa décision politique. Et, du moment que ses marges de manœuvre ne sont plus aussi importantes, l'État doit se concentrer sur l'essentiel.

Est-ce le cas du Maroc ?

Au Maroc, l'État a fait le choix de faire face à l'urgence de la dégradation économique due à la covid-19, en optant pour le soutien des opérateurs économiques et des citoyens, tout en continuant à mener des réformes structurelles. Principalement, en instaurant une politique sociale basée sur la protection et la généralisation de l'assurance maladie, investissant des budgets conséquents dans le domaine de la santé et de l'enseignement. La valorisation des ressources humaines est hissée au pre- >>

Entretien avec Nouredine Bensouda, Trésorier général du Royaume : « L'État devient facilitateur et agrégateur »

>> mier plan de toute organisation publique comme c'est le cas dans le privé, un des points d'intérêts de ce colloque.

A ce sujet, à la TGR, nous investissons beaucoup dans la formation et la mise à niveau de nos ressources au gré des changements des disciplines, des outils et des contextes. Sachant que ce qui fait la force des sociétés cotées en bourse sur les plus grandes places boursières ce sont d'abord leurs ressources humaines autant que les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle.

En ce sens, la TGR a mis en place deux assistants virtuels, le premier déployé en mai dernier pour assister 24h sur 24 les personnes qui utilisent le portail des marchés publics, les réponses aux questions étant automatisées. Le second a été développé en novembre pour le dépôt électronique des factures initié pendant la période de la Covid-19. Car l'intelligence artificielle a un impact sur les finances publiques en ce sens que l'information est essentielle sur le plan économique, et qu'il faut qu'elle soit collectée correctement et rapidement pour être efficace.

C'est essentiel pour le budget public en ce sens que le gestionnaire public a besoin de connaître précisément ses recettes et ses dépenses, pour mieux décider et gérer.

M. Bensouda, l'État marocain a soutenu l'économie et les citoyens, face aux crises, à quel prix ? Quel est l'impact sur le plan budgétaire ?

L'intervention de l'État était nécessaire il n'y avait pas d'autres solutions, pour assurer la sta-

bilité économique et sociale du pays. L'État a soutenu les opérateurs économiques et les citoyens en s'inspirant certes des solutions utilisées à l'international, en les adaptant à la situation propre du Maroc.

A propos des outils de financements innovants, je voudrais insister sur un phénomène propre au Maroc qui se nomme la solidarité qu'elle soit institutionnelle comme celle qui a contribué au fonds spécial créé à l'initiative de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour faire face à la crise sanitaire et qui a démontré une grande implication et solidarité des opérateurs économiques. Mais aussi la solidarité non institutionnelle qui fait que chacun d'entre nous s'occupe de beaucoup de personnes autour de lui, ce qui est très important. C'est une spécificité du Maroc qu'il faut encourager !

Et, toujours à propos du financement de l'État, je voudrais insister sur la nécessité d'améliorer avant tout les financements ordinaires de ce dernier, par la prise de conscience que tout un chacun doit y contribuer. Or, il y a ceux qui le font formellement et régulièrement et d'autres qui tardent à se plier à l'obligation de payer leurs impôts. A ces derniers je voudrais dire que l'État, c'est nous tous, la société c'est nous tous, la collectivité, c'est nous tous, nous vivons ensemble. En adoptant ce principe tout le monde ne peut que participer au financement de la collectivité !

Cette même conscience peut s'appuyer sur les constats des réalisations de notre pays comme le réseau d'autoroutes qui s'étend du nord au sud du pays, les LGV (lignes à grande vitesse), les ports et aéroports, les champs d'énergie éolienne et toutes autres réalisations de projets structurants initiées par Sa Majesté et financées par les Marocains.

Je pense que toute société est dynamique, que les esprits changent et évoluent et qu'il faut croire que la conscience solidaire prendra le dessus.

La nouvelle gouvernance des finances publiques ne devrait-elle pas compter sur de nouveaux outils de financement ?

Pour revenir aux évolutions d'un siècle à l'autre, il fut un temps où l'État avait la main sur un certain nombre d'instruments comme la régulation de l'économie, le contrôle des changes et même celui des frontières, pour faire évoluer l'économie. Aujourd'hui, ces derniers ont perdu de leur efficacité. D'où l'intérêt et la pertinence du thème de ce colloque qui porte sur les questions stratégiques qui s'imposent aux finances publiques.

Pour apporter des réponses, il faut tenir compte de la pluralité des décideurs d'aujourd'hui tout en gardant à l'esprit que les finances publiques sont éminemment politiques et dépendent d'une vision stratégique. L'État s'attelle à des choix de domaines qu'il prend en charge et qui relèveront de sa compétence, selon un agenda précis. En l'occurrence aujourd'hui, l'État marocain a fait le choix d'être un État social, il intervient sur la protection sociale, la santé et sur l'enseignement. Ce sont ses priorités, mais il intervient aussi sur l'énergie propre donc l'efficacité énergétique et sur l'eau. En parallèle, il joue un rôle de régulateur important et intervient par des instances dédiées à des secteurs en particulier comme les télécoms, la protection des données etc...

Et stratégiquement, il est aussi facilitateur, un rôle qu'il assume par des invitations à investir aux opérateurs économiques notamment, matérialisées par des incitations fiscales, en instaurant une nouvelle loi cadre en la matière, par une nouvelle charte des investissements, ou à travers le droit des sociétés, le droit commercial, le droit pénal. Il crée ainsi un nouveau contrat social et un nouveau cadre juridique pour accompagner les opérateurs qui interviennent en parallèle avec l'État. Comme il compte aussi sur les associations et les fondations qui effectuent un travail utile. L'État

devient ainsi l'Acteur d'intervention et de coordination par excellence.

J'insiste parce qu'il s'agit d'un mode de pensée et d'actions, que de travailler en harmonie et en compréhension, pour réussir. C'est une façon nouvelle d'appréhender le rôle de l'État qui veut intervenir avec les autres acteurs économiques, en partage de responsabilités et d'activités, avec des convictions et des engagements réciproques qui vont permettre d'avoir des marges de manœuvre et de redéploiement.

Pour illustrer ces changements au niveau de l'État, le nouveau projet de la commande publique qui pendant des années se référait au moins disant pour un meilleur contrôle juridique des marchés publics, va être réformé sur de nouvelles bases. La nouvelle version de la gestion des marchés publics, qui est sur la table du gouvernement, est juridique, gestionnaire et économique. La question du moins disant, à la base des appels d'offre, subit un changement fondamental, la sélection sera dorénavant en faveur de celui qui va rendre à l'État un service dans les meilleurs délais et de meilleure qualité. Par ailleurs, cette même réforme s'ouvre à une invitation du privé par une offre spontanée qui apporte des solutions plus efficaces à tels projets ou confronte plusieurs candidats pour plus de compétitivité sur le plan technique.

L'État du 21ème siècle devient organisateur et se veut devenir un agrégateur.

C'est en soi justement un changement de gouvernance. Car le Maroc est un pays ouvert qui se confronte aux évolutions dans le monde en la matière. Mais tout en étant influencé, il garde son bon sens basé sur la gestion de la rareté, les différents opérateurs et la volonté de renforcement de la démocratie. Finalement, le nouveau modèle de développement et ses recommandations sont déjà en œuvre derrière tous ces changements !

Entretien réalisé par
Aïfa Dassouli



Une refonte de la gouvernance dans le cadre du Nouveau Modèle de Développement

Colloque International sur les Finances Publiques

Une refonte de la gouvernance dans le cadre du Nouveau Modèle de Développement

Les 16 et 17 décembre s'est déroulé à Rabat le 15ème Colloque International sur les Finances Publiques, organisé par la Trésorerie Générale du Royaume et l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP). Cette année, le thème choisi était « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisés ? ».

Comme le thème l'indique, les deux journées de débats et de discussions étaient orientées vers la question de la prise de décision dans la fonction publique, ainsi que de la pertinence de cette décision, le financement de sa réalisation, etc. Et les finances

publiques sont au cœur de cette problématique, comme l'explique le Pr Michel Bouvier, Président de la Fondafip : « Le pouvoir financier est la charpente du pouvoir politique ».

Les différents intervenants ont abordé le sujet sous tous ses aspects, à travers des retours d'expérience ou des réflexions académiques, et ont tracé les contours d'une meilleure gestion des finances publiques et ainsi un meilleur pilotage de la décision. Et la bonne nouvelle pour le Maroc est que les pistes proposées sont déjà pour une grande partie d'entre elles inscrites dans le Nouveau Modèle de Développement (NMD).

À l'occasion d'un panel sur le thème « quel modèle de régulation de la décision en finances pu-

bliques ? », a été ainsi l'occasion pour Driss Benhima, ex-ministre et ancien Wali de région, de souligné que le nouveau processus de décision en matière des finances publiques devrait se mettre en place entre les attributions des institutions centrales, les pouvoirs délégués à leurs représentants régionaux, et les programmes des conseils de région.

La sphère de décision territoriale dépend du rôle dévolu à la région, a-t-il noté, préconisant l'installation de la capacité du conseil régional, qui devrait devenir le meilleur connaisseur documenté des réalités régionales, tous secteurs confondus.

Lors d'une allocution diffusée en clôture du colloque, le ministre de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports et président



de la Commission Spéciale sur le Modèle de développement, Chakib Benmoussa a rappelé que l'un des leviers essentiels de la mise en œuvre du NMD est une administration en capacité de conduire le changement, efficace et compétente, responsabilisée sur les résultats avec une marge d'autonomie, ainsi que digitalisée et transparente au service des citoyens et du système productif. Et de poursuivre que de nom- >>

Une refonte de la gouvernance dans le cadre du Nouveau Modèle de Développement

>> breux défis doivent être levés pour cela, notamment le défi de l'attractivité des compétences, un problème qui n'est pas que matériel mais qui renvoie à l'image et au mode de management des ressources humaines. Dans ce sillage, M. Benmoussa a fait savoir que l'administration n'attire plus les talents ou les profils à potentiel, notant que le défi du développement de compétences renvoie à la formation continue et à des profils de carrière associés à la performance et aux résultats et enfin du défi de la valorisation du leadership pour encourager la prise d'initiative, développer la capacité à résoudre les problèmes complexes et responsabiliser sur les résultats sans multiplier les contrôles à priori. Selon le ministre, trois pistes

d'amélioration sont envisagés, à savoir la focalisation sur le cœur de métier notamment en matière de conception et suivi des politiques publiques, de régulation des services publiques par l'encouragement de l'externalisation de prestations périphériques et la délégation de services publiques à des opérateurs qu'ils soient privés ou de tiers secteur. Il s'agit aussi d'adopter une approche de gestion différenciée en fonction du niveau du risque qui peut permettre d'alléger des procédures en fonction de la catégorisation, de la labellisation d'acteurs et d'admettre d'être dans un système apprenant, a-t-il expliqué. Enfin, M. Benmoussa a appelé à mettre en place une approche qui intègre la gestion du temps

et l'indicateur délai de traitement et de décision comme critère de performance en obligeant le ré-engineering des process et une coordination plus fluide entre services différents. « Il convient d'être en situation d'arbitrer continuellement entre coût, délai et qualité des prestations dans un monde incertain et de manière agile pour pouvoir accompagner le changement et le rythme de transformation », a-t-il souligné, appelant à une véritable révolution de la gouvernance publique. Le colloque a démarré par la présentation des rapports introductifs et des témoignages, suivis de discussions étalées sur trois panels. Le premier a abordé le rôle des acteurs clés dans le modèle de gouvernance cible en ma-

tière de régulation de la décision en finances publiques à savoir, le rôle des pouvoirs législatif et exécutif et celui des collectivités territoriales. Le second a porté sur la problématique de la décision en matière de régulation de la gestion financière publique et les dispositifs de gouvernance y afférents, liés au modèle de programmation budgétaire, à l'intelligence artificielle et au renforcement des capacités d'évaluation. Le troisième, a quant à lui, traité du nouveau management des finances publiques en l'occurrence, la nouvelle acception de la standardisation des modèles financiers publics, la responsabilisation des acteurs financiers publics et la qualification des ressources humaines.

Selim Benabdelkhalek

Noureddine Bensouda : «La révision du modèle de gouvernance de la décision et de la gestion financière publique est aujourd'hui indispensable !»

15^e Colloque international des finances publiques

Noureddine Bensouda : «La révision du modèle de gouvernance de la décision et de la gestion financière publique est aujourd'hui indispensable !»



«Il est indispensable de procéder à des choix stratégiques concernant le rôle de l'État et de revoir le modèle de gouvernance de la décision et de la gestion financière publique, avant d'en concevoir les outils et les instruments», a insisté Noureddine Bensouda, trésorier général du Royaume, lors de l'ouverture du 15^e colloque international des finances publiques, le 16 décembre à Rabat.

Noureddine Bensouda : «La révision du modèle de gouvernance de la décision et de la gestion financière publique est aujourd'hui indispensable !»

15^e Colloque international des finances publiques

Noureddine Bensouda : «La révision du modèle de gouvernance de la décision et de la gestion financière publique est aujourd'hui indispensable !»



Dans un contexte mondial marqué par des crises multiples, la révision du dispositif de gouvernance des finances publiques est indispensable. C'est ce que suggère le trésorier général du Royaume, Noureddine Bensouda. Le responsable estime ainsi important de procéder à des choix stratégiques concernant le rôle de l'État et de revoir le modèle de gouvernance de la décision et de la gestion financière publique, avant d'en concevoir les outils et les instruments. Bensouda recommande d'engager une réflexion «sérieuse» sur le modèle de répartition des rôles et des responsabilités entre les différents acteurs de la société, qu'ils soient institutionnalisés ou non, dans le cadre d'un renouvellement du contrat social et d'une réorganisation des pouvoirs au niveau des lois organiques.

« Il est indispensable de procéder à des choix stratégiques concernant le rôle de l'État et de revoir le modèle de gouvernance de la décision et de la gestion financière publique, avant d'en concevoir les outils et les instruments ». La recommandation est de Noureddine Bensouda, trésorier général du Royaume, lors de l'ouverture du quinzième Colloque international des finances publiques, le 16 décembre à Rabat. Le trésorier du Royaume juge important de redéfinir clairement le rôle et les missions de l'État par rapport aux autres acteurs de la société. « En plus de ses fonctions régaliennes (justice, ordre public, diplomatie, défense, monnaie, etc.), de quel État la société du XXI^e siècle a-t-elle le plus besoin pour réguler l'économie en général et les finances publiques en particulier ? » S'interroge Bensouda devant un panel d'experts, d'institutionnels et de décideurs. Selon lui, il s'agit, en fait, de mener une réflexion sérieuse sur le modèle de répartition des rôles et des responsabilités entre les différents acteurs de la société, qu'ils soient institutionnalisés ou non, dans le cadre d'un renouvellement du contrat social et d'une réorganisation des pouvoirs au niveau des lois organiques. « L'un des atouts du Maroc dans ce domaine, et qui doit être renforcé, est d'avoir pu concevoir un système parlementaire permettant de porter les voix, au niveau de la deuxième chambre, des représentants des collectivités territoriales, de la Confédération générale des entreprises du Maroc et des organisations syn-

dicales », fait valoir le trésorier du Royaume. Bensouda suggère, par ailleurs, de concevoir les dispositifs d'un nouveau modèle de régulation et de cadrage des modes de gestion des finances publiques notamment, en termes de programmation pluriannuelle des recettes et des dépenses, d'intégration des opportunités offertes par les technologies de l'information, ainsi qu'en termes de renforcement des capacités d'évaluation. Dans la programmation pluriannuelle, le trésorier rappelle que la loi organique des Finances au Maroc a consacré expressément, dans son article 5, « la programmation budgétaire triennale actualisée chaque année en vue de l'adapter à l'évolution de la conjoncture financière, économique et sociale du pays ». Pour ce qui est des technologies de l'information, le responsable estime indispensable de faire en sorte que la décision et la gestion financière publique puissent s'appuyer pleinement sur les apports de l'analyse des données de masse (Big Data) et des modèles prédictifs basés sur l'intelligence artificielle. De même, dans l'évaluation, Bensouda recommande de dépasser l'évaluation « ex-post » qui a démontré ses limites. Le trésorier du Royaume est favorable d'aller dans le sens d'une évaluation en dynamique, à périodicité régulière et très rapprochée. Ce qui permettra d'accompagner la réalisation des programmes et projets publics avec « souplesse » et « agilité ». Il s'agit enfin, selon lui, de la nécessité de penser le futur de la responsabilité des gestionnaires publics vis-à-vis des citoyens. « Ils doivent justifier leurs décisions, évaluer leurs actions et rendre compte de leurs actes », insiste le trésorier du Royaume soulignant au passage que la programmation pluriannuelle, l'évaluation en dynamique et l'intégration de l'intelligence artificielle doivent, bien entendu, être combinées avec une meilleure convergence des politiques publiques et une coordination optimisée des acteurs et des décideurs en charge de la réalisation des différents programmes et projets publics. Ces différents dispositifs gagneraient par ailleurs, à recevoir une consécration juridique, développe-t-il. En définitive, Bensouda affirme qu'il est demandé à l'État d'adapter son rôle et ses missions aux nouvelles réalités économiques et sociales. Car « l'État ne doit pas abandonner sa place centrale dans le développement : ce sont ses modes d'intervention et ses formes d'action qui doivent être repensés au regard des expériences historiques et des défis du monde contemporain », renchérit Bensouda. Pour accomplir ses missions et atteindre les résultats escomptés des politiques publiques, l'État doit s'appuyer, d'après le responsable, sur les besoins de pilotage de ses actions, sur des institutions, des lois et des règles formelles. En clair, il s'agit de la gouvernance, fondée sur une vision stratégique à moyen et long terme, qui constitue « un art de la mise en œuvre, un art de l'action, un art de concevoir des dispositifs cohérents avec les objectifs poursuivis. Cet art ne se réduit pas



Le trésorier du Royaume est favorable à l'adoption d'une évaluation en dynamique, à périodicité régulière et très rapprochée. Ce qui permettra d'accompagner la réalisation des programmes et projets publics avec « souplesse » et « agilité ».

au vote de lois ou à l'établissement de règles. Il repose surtout sur le fonctionnement des services publics et sur la capacité à les faire évoluer », conclut Bensouda.

Face aux crises, le renouvellement est la règle d'or

La ministre de l'Économie et des finances, Nadia Fettah Alaoui, qui a fait lire son discours par le trésorier général du Royaume, souligne que les pressions persistantes sur l'offre menacent d'aggraver l'inflation mondiale qui, combinée à une croissance faible, obligerait les pays avancés à mettre en place des politiques monétaires encore plus restrictives et durcirait les conditions de financement des pays émergents ou en développement. « Afin de bien gérer ces évolutions et en anticiper les conséquences, il est impératif de commencer par consolider davantage la stabilité des cadres macroéconomiques », estime l'Argentière du Royaume. C'est, en tout cas, poursuit-elle, ce que voudrait le bon sens. Mais, nuance la ministre, la succession de crises a eu pour conséquences de réduire les marges de manœuvre dans quasiment tous les pays. Son explication : « D'un côté, les États ont dû verser des aides aux secteurs économiques et aux populations vulnérables fragilisés par les crises, ce qui a pour effet d'augmenter les dépenses et, de l'autre, ils (les États) se sont retrouvés privés des recettes fiscales en raison du ralentissement de l'appareil économique ». Fettah Alaoui ajoute, par ailleurs, que la situation de multi-crise doit « nous pousser à nous

renouveler ». « Il est, effectivement, temps, pour nous tous, de revoir notre modèle des finances publiques et nos modes de pensée et de travail pour mettre à jour des réponses innovantes aux défis auxquels nous sommes confrontés », suggère-t-elle. Et à ce titre, précise la ministre, il est important de mettre l'accent sur quelques éléments phares qui doivent structurer notre action. Ainsi, en matière de recettes, il devient nécessaire, voire vital, de réussir la réforme fiscale, insiste-t-elle. « Nous avons entamé ce processus il y a quelques années et qui s'est traduit par la loi-cadre portant réforme de la fiscalité. Mais, il faudrait aller plus loin dans la conception et la mise en œuvre et imaginer une fiscalité fondamentalement tournée vers l'avenir et qui intègre parfaitement la mondialisation et le numérique », fait-elle remarquer. D'un autre côté, Fettah Alaoui juge tout aussi primordial d'être « inclusif » et d'associer tous les acteurs dans le processus de décision. Cela donnera, selon l'Argentière du Royaume, forcément des actions publiques d'une meilleure qualité, au plus près de la réalité des citoyens. De même, assure la ministre, pour se rapprocher encore davantage des préoccupations des citoyens, il faudrait aller vers une granularité plus fine de l'action des pouvoirs publics pour lui permettre de prendre en charge les spécificités et les particularismes notamment territoriaux. « Ce sont là quelques pistes de réflexion que je partage avec vous. Mais je sais que repenser les finances publiques n'est pas une tâche aisée », reconnaît la ministre. ■

Said Naoumi

Et de 15 pour le colloque international des finances publiques !

TGR- FONDAFIP

Et de 15 pour le colloque international des finances publiques !

Le ministère de l'Economie et des Finances, en partenariat avec l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), organise les 16 et 17 décembre, la 15ème édition du colloque international des finances publiques.

Cette édition du colloque se déroule au siège de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), avec pour thème « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisés ? ».

Après les allocutions d'ouverture -dont celle de la ministre des Finances, Nadia Fettah- le colloque démarre par la présentation des rapports introductifs de Nouredine Bensouda, Trésorier Général du Royaume et de Michel Bouvier, Président de la FON-



Nouredine Bensouda

DAFIP, suivis de témoignages, avant que les travaux ne s'organisent autour de trois panels. Le premier, porte sur le rôle des acteurs clés

dans le modèle de gouvernance cible en matière de régulation de la décision en finances publiques. A savoir, le rôle des pouvoirs législatif et exécutif et celui des collectivités territoriales.

Le second, traite de la problématique de la décision en matière de régulation de la gestion financière publique et les dispositifs de gouvernance y afférents, liés au modèle de programmation budgétaire, à l'intelligence artificielle et au renforcement des capacités d'évaluation.

Tandis que le troisième est consacré aux idées forces du nouveau management des finances publiques en l'occurrence, la nouvelle acception de la standardisation des modèles financiers publics, la responsabilisation des acteurs financiers publics et la qualification des ressources humaines. ■

La bonne gouvernance financière au cœur des débats à Rabat

15ème Colloque International des Finances Publiques

La bonne gouvernance financière

Le Maroc a abrité le 15ème Colloque International des Finances Publiques sous le sous thème: «Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisés?».



Séance inaugurale du 15ème Colloque International des Finances Publiques

Organisé par le ministère de l'Economie et des Finances et la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP), tenu au siège de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), ce conclave s'est étalé sur deux jours avec la participation de responsables et d'éminents experts en matière de finances publiques.

Les finances publiques face à de nouveaux défis

Dans une allocution lue en son nom par le Trésorier Général du Royaume, Nouredine Bensouda, la ministre de l'Economie et des Finances, Nadia Fettah Alaoui, a affirmé que le thème de cette année fait écho aux crises multiples que connaît le monde, citant la pandémie due au Covid-19 et le conflit russo-ukrainien, deux crises majeures qui ont fortement affecté l'économie mondiale et empêché la reprise de

la croissance. La ministre a également relevé que ces crises ont eu un impact global d'abord sur le marché des produits de base, mais aussi sur les secteurs productifs et le commerce international, affectant ainsi l'inflation mondiale qui, combinée à une croissance faible, obligerait les pays avancés à mettre en place des politiques monétaires encore plus restrictives et durcirait les conditions de financement des pays émergents et en développement. Afin de bien gérer ces évolutions et en anticiper

La bonne gouvernance financière au cœur des débats à Rabat

au cœur des débats à Rabat

les conséquences, Nadia Fettah Alaoui a considéré qu'il est impératif de commencer par consolider davantage la stabilité des cadres macroéconomiques, notant que la succession de crises a réduit les marges de manœuvre dans quasiment tous les pays. En dépit de cette conjoncture défavorable, le Maroc s'est engagé résolument et depuis des années sur la voie de la réforme sous l'impulsion des Instructions éclairées de SM le Roi Mohammed VI, a fait remarquer l'argentière du Royaume, ajoutant que le rapport sur la Nouveau Modèle de Développement (NMD) a souligné les axes stratégiques sur lequel le Royaume devrait travailler pour accélérer son développement, tirant profit de ses atouts pour bien répondre aux défis auxquels il est confronté. Par ailleurs, elle a fait savoir que «la situation de multi-crisés doit nous pousser à nous renouveler», notant qu'il est temps de revoir le modèle des finances publiques et les modes de pensées et de travail pour mettre à jour des réponses innovantes aux défis. Dans ce sens, la ministre de l'Economie et des Finances a mis en avant des éléments structurants, ajoutant qu'en matière de recettes, il devient nécessaire de réussir la réforme du système fiscal pour une fiscalité fondamentalement tournée vers l'avenir et qui intègre parfaitement la mondialisation. D'un autre côté, la responsable a souligné l'importance d'être inclusif et d'associer tous les acteurs dans le processus de décision, expliquant que pour se rapprocher davantage des préoccupations des citoyens, il faudrait aller vers une granularité plus fine de l'action des pouvoirs publics pour lui permettre de prendre en charge les spécificités, notamment territoriales. Par ailleurs, Nadia Fettah Alaoui a fait savoir que l'être humain doit être au centre de toutes les préoccupations puisqu'il est en définitive le moteur et le bénéficiaire de toute la dynamique de développement, rappelant le discours de

SM le Roi Mohammed VI adressé aux membres des deux Chambres du Parlement le 8 octobre 2021, dans lequel le Souverain a appelé le gouvernement à parachever les grands projets déjà lancés, notamment le chantier de la généralisation de la protection sociale. A cet égard, la responsable gouvernementale a précisé qu'une sollicitude particulière est accordée à ce chantier, estimant que le défi majeur consiste à opérer une véritable mise à niveau du système de santé conformément aux meilleurs standards. La ministre de l'Economie et des Finances a relevé que ce chantier nécessite la mobilisation d'environ 51 milliards de dirhams (MMDH) par an à partir de 2025, et sera financé à hauteur de 50% par un mécanisme de contribution et à 50% restant par le budget de l'Etat.

L'Etat condamné à s'adapter

L'Etat doit adapter son rôle et ses missions aux nouvelles réalités économiques et sociales, tout en s'appuyant sur des institutions, des lois et des règles formelles. Tel est l'appel lancé par le Trésorier Général du Royaume à l'occasion du 15ème Colloque International des Finances Publiques. De l'avis de Nouredine Bensouda, «la gouvernance des finances publiques doit être fondée sur une vision stratégique à moyen et long terme». Et de souligner que les moments de crises ne sont pas constitués que de difficultés et de chocs, mais représentent également des opportunités pour réformer les finances publiques, afin de les assainir et de reconstituer des marges de manœuvre. «Trouver des solutions durables aux crises et risques actuels et remettre l'économie et les finances publiques sur des trajectoires de croissance et de viabilité requiert donc le renouvellement des concepts économiques, du cadre législatif et réglementaire et des outils et instruments, tenant compte des réalités du 21ème siècle», a précisé le Tré-

sorier Général du Royaume, mettant en avant l'importance de la réduction des inégalités sociales, spatiales, de patrimoine, de revenu et d'intelligence, en tant que gage du maintien de la cohésion sociale. Nouredine Bensouda a également souligné l'importance de prioriser l'éducation et la formation de ressources humaines dans le relèvement des véritables défis du 21e siècle, caractérisé notamment par une situation économique et sociale inédite, marquée par une confluence de crises et de risques majeurs, en l'occurrence la crise sanitaire, la crise géopolitique, la rupture des chaînes d'approvisionnement, la crise alimentaire, l'inflation, la crise de l'endettement et la hausse des taux d'intérêt.

Passant en revue les différents chocs que traverse le monde à l'heure actuelle, le Président de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) et Directeur de la revue française de finances publiques (RFFP) a, pour sa part, mis en relief «le caractère d'inadapté du modèle de gouvernance financière publique face à une multiplicité de crises». Michel Bouvier a, dans ce sens, mis en garde contre la difficulté et l'incapacité de maîtriser l'évolution des dépenses publiques, l'évolution de la pression fiscale, de la dette et des déficits publics, en dépit de la sophistication des outils de contrôle de gestion. «Ce processus est très souvent confondu avec celui du contrôle de la gestion, une confusion qui conduit à centrer les réflexions sur les techniques et les outils, alors qu'en préalable il convient de s'interroger sur la pertinence de la décision», a soutenu le Président de la FONDAFIP.

Les travaux du 15ème Colloque International des Finances Publiques se sont articulés autour de panels portant notamment sur les modèles de régulation de la décision en finances publiques. ■

M. Lourhzal

Colloque des finances publiques

• Colloque des finances publiques

Le ministère de l'Economie et des Finances, en partenariat avec l'Association pour la fondation internationale de finances publiques (FONDAFIP), organise, les 16 et 17 décembre, la 15e édition du colloque international des finances publiques. Celle-ci se déroulera au siège de la TGR, avec pour thème « *Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisés ?* ». **F.Z.T.**

La une : Taxation des dividendes : Le barème changera à partir de 2023

NUMERO 6412 - PRIX MAROC: 7 DH - FRANCE: 1 € - DEPOT LEGAL: 100/1991 - DIRECTEUR DE PUBLICATION: KHALID BELYAZID

VEND. 16, SAM. 17 & DIM. 18
DECEMBRE 2022

TOUS AVEC NOS LIONS

L'ECONOMISTE

LE PREMIER QUOTIDIEN ECONOMIQUE DU MAROC

ISO 9001

EDITORIAL

Formation

LE retour sur terre est difficile. Après des semaines de «rêve», la réalité revient au galop. Le plus important, c'est que les Lions se sont donnés à fond jusqu'à la dernière seconde. L'euphorie passée, il serait utile de capitaliser sur les multiples acquis de cette épopée marocaine. Car même s'il a perdu, le Maroc a encore tout à gagner! En tête, un dernier match pour une troisième place historique.

Cette aventure est inspirante, parce qu'elle a aussi offert un écrivain au «produit» de la formation locale.

L'Académie Mohammed VI semble être un modèle qui marche, formant des «profils» qui suscitent l'intérêt des grandes écuries. Azzedine Ounahi, l'une des principales révélations de ce Mondial, est issu de cette structure au même titre que Youssef En-Nesyri, Nayef Aguerd... Les performances des Lions au Mondial amélioreront certainement la cote des joueurs marocains, y compris ceux formés localement.

Ce modèle de formation est en cours de généralisation aux clubs de la Botola. Le dupliquer à d'autres disciplines sportives pourrait être tout aussi concluant. Mais il faudra y mettre les moyens et surtout la volonté et un peu de «niya».

Saïd Aouita, Nezha Bidouane ou Hicham El Guerrouj dans l'athlétisme, les «trois mousquetaires» Aïnaoui, Arazy et Alami dans le tennis... ces champions ont marqué l'histoire du Maroc. Pour éviter que cela ne reste des coups de génie isolés, et favoriser l'émergence d'une nouvelle génération d'athlètes en mesure de rivaliser avec les grandes nations sportives, il est important de s'inspirer de l'état d'esprit qui a ramené nos Lions jusqu'à la «petite finale»: croire au rêve, et s'appliquer pour le réaliser. Encore faut-il avoir les moyens de ses ambitions! Le mot clé: formation! □

Mohamed Ali MRABI

Taxation des dividendes

Le barème changera à partir de 2023

- Le taux de la retenue à la source baissera progressivement de 13,75% à 10% en 2026
- Les bénéfices générés avant l'exercice 2023 restent imposés à 15%

Voir page 2

Colloque des finances publiques

Innovater et se réinventer face aux crises

CE vendredi s'ouvre la 15e édition du Colloque international des finances publiques. Une rencontre organisée par la Fondafip et le ministère des Finances. Dans cet espace de réflexion et d'échange, participants et experts débattront du thème «Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisés?» □

Voir cahier central



Noureddine Bensouda, trésorier général du Royaume (Ph. DR)



Mondial 2022

Viser la 3e place

Voir page 21

Dossier de presse: 1991 - L'ECONOMISTE 70, Bd Massira Khadra - Casablanca - Tél.: 05.22.95.36.00 (LG) - Fax: Rédaction 05.22.39.35.44 - redaction@leconomiste.com - Commercial 05.22.36.46.32 - www.leconomiste.com

Innover et se réinventer face aux crises



Noureddine Bensouda, trésorier général du Royaume (Ph. DR)

Colloque des finances publiques

Innover et se réinventer face aux crises

CE vendredi s'ouvre la 15e édition du Colloque international des finances publiques. Une rencontre organisée par la Fondafip et le ministère des Finances. Dans cet espace de réflexion et d'échange, participants et experts débattront du thème « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ? » □

Voir cahier central

Finances publiques : Innover et se réinventer face aux crises

Gouvernance finances publiques

«Il n'y a pas de place pour l'individualisme»

Le colloque international, considéré comme la grand-messe des finances publiques, se tient ce vendredi et samedi à Rabat. Organisée par la Fondafip et le ministère des Finances, cette 15e édition a choisi un thème d'une actualité brûlante: quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis? Nécessité d'une vision économique, des éléments influant la prise de décision,... Autant de thèmes abordés par Nouredine Bensouda, trésorier général du Royaume.

- L'Economiste: Comment se portent les finances publiques?

- Nouredine Bensouda: Nous constatons une amélioration normale après une année de crise. Si l'on compare 2022 avec une année normale avant Covid, nous remarquons une évolution positive au niveau des recettes, avec des dépenses qui continuent à gonfler. La preuve avec les chiffres de la compensation. Dans la loi de finances de 2022, le ministère des Finances prévoit 33 milliards de DH. L'année d'avant à fin novembre, nous étions à 11 milliards de DH. Il s'agit d'un effort important qui est la conséquence de cette crise mondiale. Mais, autrement, ces milliards de DH auraient pu servir à soutenir un secteur d'activité ou une politique publique.

- Vous organisez un colloque sur le modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis. Préconisez-vous un modèle à suivre? Si oui, lequel?

- Il est important d'insister sur la



Nouredine Bensouda, trésorier général du Royaume (Ph. DR)

méthode. La gouvernance concerne la décision, la gestion, la vision économique. D'abord au niveau de la décision, l'actualité internationale le montre. Nous avons des acteurs traditionnels de la décision, c'est-à-dire le Parlement, le gouvernement, le pouvoir judiciaire et bien entendu la presse qui constitue le 4e pouvoir. Aujourd'hui, d'autres acteurs ont émergé. En effet, les réseaux sociaux s'invitent dans la décision. Les gouvernements prennent la peine de les écouter et de prendre en considération leurs points de vue. Par ailleurs, les finances publiques sont éminemment politiques même si au niveau de la gestion, nous avons emprunté au privé les meilleures pratiques du management telles que le contrôle interne, la comptabilité d'exercice,... Il ne faut pas les confondre avec la nécessité de disposer d'une vision stratégique

qui relève du domaine du politique. Cette politique doit répondre à une question fondamentale relative aux missions essentielles de l'Etat et les secteurs où il doit intervenir. Lorsque nous avons répondu à cette question, la gestion, l'évaluation, la reddition des comptes,... deviennent faciles.

- Quid de la vision économique?

- C'est le 3e sujet. Tout cela participe à la croissance et au développement économique et donc vers quelle voie devons-nous nous diriger? La distribution des rôles entre les acteurs économiques de l'Etat, les entreprises publiques, les collectivités territoriales et les ménages s'inscrit dans une logique fondamentale: la décision de vivre en collectivité. Nous devrions sauvegarder et développer l'esprit de solidarité qui permet le développement économique. Il n'y a pas de place pour l'individualisme. L'actualité nous donne le plus bel exemple. Lorsque nous jouons en équipe, avec une vision claire, une ambition, une énergie, nous réussissons. Je tiens ici à saluer les succès de notre équipe nationale de football.

- Quels sont les apports de l'intelligence artificielle?

- C'est de l'aide à la décision et à la gestion. Car, l'intelligence humaine peut organiser certaines informations mais n'a pas la capacité de structurer toute l'information disponible. La force de l'intelligence artificielle est qu'elle peut vous donner, en peu de temps, tous les cas qui ont précédé et qui vous permettent de prendre la bonne décision. Il en va de même

pour la gestion. Quand vous avez une remontée de l'information, vous pouvez améliorer votre gestion de la ressource financière. Idem pour la dépense. Ce qui permet de piloter et de pousser à choisir directement les bonnes actions. En fait, elle permet un gain de temps inimaginable afin d'agir le plus rapidement possible.

- Les éditions passées du colloque avaient abouti à des conclusions. Sont-elles prises en compte dans la gestion des finances publiques?

- Le colloque est un espace de réflexion et d'échange. Nous militons pour qu'il y ait d'un côté de l'action au niveau d'une administration en termes de mise en œuvre. Et de l'autre, la réflexion permanente qui enrichit le débat. Je vais vous donner un exemple qui montre que cela influe sur les décisions. Si vous reprenez le dernier colloque organisé, nous avions dit que selon les principes connus sur le plan international, l'IS par exemple est un impôt proportionnel. Il ne peut en aucun cas être progressif, comme ce qui a été fait il y a quelques années.

Déjà en 2022 et nous continuons, nous sommes revenus à la sagesse de l'impôt proportionnel aux taux de 31 et 37% et un IR avec un barème progressif. L'impôt doit rester neutre par rapport au choix du véhicule juridique. Vous voyez que nos recommandations sont prises en compte. La même chose en termes de comptabilité générale mise en œuvre, la certification des comptes pour le premier exercice de 2020. □

Propos recueillis par
Mohamed CHAOUI

Des concepts et des modèles dépassés

LE monde entier est passé par une période difficile, avec notamment la crise de la Covid-19. Ce colloque apporte une précision: pendant les siècles derniers, les crises existaient mais elles étaient étalées dans le temps. Dans le XXIe siècle, tout le monde aura remarqué qu'il s'agit de la conjonction de crises qui arrivent les unes après les autres, avec une multitude de risques. «En effet, de la crise sanitaire, nous sommes passés à la crise géopolitique. A côté de cela,

il y a des questions auxquelles nous devons faire face: le changement climatique, démographique, la hausse de l'endettement public, la rupture de la chaîne d'approvisionnement, la crise énergétique,... Tout cela doit être porté par les Etats». souligne Nouredine Bensouda. «Et comme nous sommes dans un monde globalisé, la souveraineté des Etats est mise à mal, car les décisions sont prises au niveau international. Les Etats doivent d'abord coopérer pour y partici-

per. Dans plusieurs cas, ils doivent subir des décisions qui se prennent ailleurs, dans la sphère publique mais également privées», dit-il. Surtout lorsque l'on voit la puissance des multinationales et notamment celles dans le numérique et le digital et leur impact sur la marche du monde et de l'économie en général. Du coup, «les concepts, les principes, les instruments, les modèles que nous avions avant se sont trouvés dépassés. Car, lors de la crise de Covid-19, il y avait rupture par

rapport aux principes de la Commission européenne, le pacte de stabilité, le taux d'endettement par rapport au PIB,...».

«Les robinets ont été ouverts parce qu'il fallait faire face à cette situation pour soutenir la stabilité des pays, les opérateurs économiques et les citoyens qui se sont retrouvés parfois sans revenus. C'est ce qui a été fait par le Maroc suite aux instructions royales», rappelle-t-il. □

◆◆◆

Finances publiques : Innover et se réinventer face aux crises

Gestion des finances publiques en temps de crise

L'urgence de la diversification des ressources



• **Innover et se réinventer pour faire face aux importants déficits de financement**

• **Élargissement de l'assiette fiscale, ciblage des subventions, réduction des dépenses publiques...**

LES multiples crises qui se succèdent depuis deux années engendrent d'énormes tensions sur les finances publiques des pays de par le monde surtout ceux en développement. La guerre en Ukraine et les vagues de Covid-19 ont provoqué une envolée des prix des denrées alimentaires, des engrais et de l'énergie, engendrant des taux d'inflation élevés et une hausse inédite des taux d'intérêt ainsi qu'au risque de stagflation.

En effet, la croissance rapide qui a suivi la crise provoquée par la pandémie du Covid-19 a vite fait de céder la place à une inflation galopante et à un ralentissement économique et de facto un endettement des pouvoirs publics. Un cocktail dangereux qui pourrait anéantir les équilibres financiers de plusieurs pays. La prise de décision en matière de finances publiques devient quelque peu difficile.

En raison de ces multiples crises, de nombreux pays en développement ont enregistré des pertes de ressources financières afin d'atténuer les effets de l'inflation sur les familles et les entreprises vulnérables. Ce qui a eu des ré-

percussions néfastes sur les budgets de la plupart des pays en développement. « Plus de la moitié des pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure qui peuvent prétendre à un financement de l'IDA-le fonds de la Banque mondiale pour les pays les plus pauvres-courent désormais un risque élevé de surendettement ou sont déjà surendettés », notent Qimiao Fan et Marcello Estevão, experts de la Banque mondiale dans un article intitulé « Augmenter les recettes publiques en temps de crise », paru le 15 novembre 2022 sur le blog de l'institution internationale.

Gouvernements, Banques centrales, argentiers des Etats, doivent jouer aux équilibristes pour ne pas porter un coup dur à la croissance tout en ménageant le pouvoir d'achat des citoyens mis à mal par l'inflation, sans trop recourir à l'endettement. Un choix cornélien, d'autant plus que les solutions aux-

quelles les pouvoirs publics avaient recours durant les crises précédentes, comme celui à la dette entre autres, ne fonctionnent plus. Les pouvoirs publics doivent innover et se réinventer pour faire face à ces importants déficits de financement pour dégager assez de marge budgétaire tout en faisant attention au surendettement.

Cas du Maroc

Comment le Maroc gère cette situation depuis deux années sachant que l'Etat a mis en place de nombreuses mesures pour venir en aide aux plus démunis ainsi qu'aux entreprises. Et ce, pour faire face au renchérissement des matières premières et à l'inflation. A fin septembre, les statistiques disponibles augurent d'une croissance du PIB marocain fragilisée en 2022e en raison de deux facteurs importants: une campagne agricole des plus faibles du-

rant ces dernières années (34 millions de quintaux contre un record de 103 millions de quintaux en 2021) ainsi qu'un contexte international défavorable. Depuis mars 2022, Bank Al-Maghrib a revu à la baisse ses prévisions de croissance de 2,9% à 0,8%.

Un ralentissement économique qui contraste avec une situation confortable des finances publiques à fin septembre 2022 avec des dépenses de compensation qui caracolent à 31,8 milliards de dirhams à fin septembre 2022.

Pour le moment, le Maroc semble plutôt tirer son épingle du jeu. Ainsi, en dépit d'un environnement économique national difficile, les finances publiques de l'Etat affichent une nette amélioration à fin septembre 2022 avec un déficit budgétaire de 11,2 milliards de dirhams contre 42,4 milliards de dirhams une année auparavant.

Cette performance s'explique par une hausse des recettes ordinaires (+45,5 milliards de dirhams) plus importante que celle des dépenses (+14,3 milliards de dirhams). L'évolution des recettes de l'Etat est due à la nette progression de l'IS de +14,8% couplée à une amélioration de la TVA à l'importation (hausse des prix d'import à l'international). Par ailleurs, le Trésor a eu recours aux financements innovants qui ont dépassé les prévisions de la LF-22 estimées à 12 milliards de dirhams, à 17,7 milliards durant les neuf premiers mois de l'année 2022. □

Fédoua TOUNASSI

Jouer le rôle de moteur de croissance

POUR 2023, le gouvernement compte mettre en œuvre tous les moyens mis à sa disposition pour mobiliser toutes les ressources financières possibles. Et cela passera à travers un meilleur recouvrement des impôts, l'adoption de mécanismes de financement innovants, la rationalisation des dépenses de fonctionnement de l'administration. De même, la mise en œuvre de la réforme relative aux marchés publics, la réforme de la loi organique relative à la loi de finances, ainsi que la revalorisation du portefeuille public et l'amélioration de son rendement. L'Etat doit jouer son rôle de moteur de croissance en faisant les bons choix budgétaires. Des choix rationnels qui doivent être accompagnés de stratégies équitables en matière de fiscalité mais aussi de maîtrise de la dette publique. □

Finances publiques : Innover et se réinventer face aux crises

Gestion des finances publiques en temps de crise D'un pays à l'autre, affronter les nouveaux défis

- Subventionner de façon plus importante les denrées alimentaires pour éviter un choc social
- Remodeler les systèmes fiscaux et les rendre plus équitables

Si les répercussions de la pandémie suivies de la crise en Ukraine ont eu des impacts négatifs sur l'ensemble des économies du monde, tous les pays ont plus ou moins réagi de la même manière, l'important étant de contrer ces effets et surtout de mettre en place des mécanismes à même de contenir l'inflation galopante et limiter ses effets sur le pouvoir d'achat des populations. Ce maintien du pouvoir d'achat s'est trouvé au centre des finances publiques et s'est manifesté sous diverses formes selon les pays: soutien aux transporteurs, aux consommateurs de gaz et d'énergie électrique, à la pompe, au secteur agricole notamment près de 10 milliards de DH au Maroc, augmentation des subventions destinées à la farine et au sucre... Pour la majorité des pays africains, le grand dilemme pour les finances publiques a été de subventionner de façon plus importante les denrées alimentaires pour éviter un choc social. A titre d'exemple, en Egypte les subventions alimentaires du pays, qui représentaient de 5 à 6 milliards de



dollars par an, devraient passer cette année 2023 à 7 ou 8 milliards de dollars. En Afrique de l'Ouest, même dilemme même si la dépendance vis-à-vis de l'Ukraine est moins importante. Idem pour le Nigéria. Parallèlement, quelques initiatives panafricaines ont émergé. Des discussions sont en cours avec la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, la Commission de l'Union africaine et la Zlecaf pour améliorer la coordination des chaînes d'approvisionnement en Afrique.

L'ensemble des réactions des finances publiques ont donc été de réorienter une partie des finances vers les subventions aux producteurs de denrées alimentaires essentielles. La suffisance alimentaire reste le grand défi des économies mondiales, les pays en voie de développement ayant été plus affectés que ceux développés. Dans le

Le maintien du pouvoir d'achat s'est trouvé au centre des finances publiques et s'est manifesté sous diverses formes selon les pays. Au Maroc, il s'est décliné à travers le soutien aux transporteurs, aux consommateurs de gaz et d'énergie électrique, à la pompe, au secteur agricole notamment (Ph. L'Economiste)



contexte actuel de forte inflation, les pays doivent remodeler leurs systèmes fiscaux et les rendre plus équitables. Et cela passe par l'indexation des différentes composantes des impôts directs

et indirects. Un effort est également à faire du côté des subventions. Elles doivent être plus ciblées et ne bénéficier qu'aux populations démunies. □

ET.

Un coup de pouce à la régionalisation

- Une gestion territorialisée pour mieux orienter les fonds publics

SANS nul doute, la pandémie du Covid-19 et la guerre en Ukraine ont bouleversé le monde, apportant des changements majeurs dans différents domaines. Faire face à la crise est avant tout un challenge financier mais aussi territorial. Certains territoires se trouvent davantage confrontés à la crise que d'autres. C'est sans nul doute la raison pour laquelle grand nombre de pays à travers le monde ont opté pour une gestion territoriale des finances publiques, qu'il s'agisse de faire face aux aspects sanitaires ou à ceux d'ordre économique et social. Une gestion territorialisée a permis de mettre en place des structures de coordination au niveau régional afin de mieux orienter les fonds publics, utiliser de façon optimale les ressources régionales. Les administrations ont débloqué des fonds considérables pour permettre aux entreprises de faire face aux crises et aux menaces de faillite. Dans le cas du Maroc, plusieurs projets de soutien ont été conçus et mis en place. C'est le cas du programme Intelaka dont l'objectif majeur a été de permettre à la trésorerie des entreprises de faire face à la crise et à l'arrêt de l'activité. Par ailleurs, un fonds spécial d'investissement de 10 milliards de dirhams a été mis en place pour contrer les effets de la crise. Sans oublier les mesures budgétaires telles que des régimes fiscaux, un accès plus facile à des sources de financement extérieur ainsi que des outils de gestion financière modernes, novateurs et offrant une plus grande flexibilité. □



Finances publiques : Changer de paradigmes

Finances publiques Changer de paradigmes

- Urgence de réformer un modèle dépassé
- Un besoin de réinventer la régulation
- Capital immatériel, menaces émergentes, transformation digitale... incontournables

Voir pages 2 à 6

Finances publiques : Changer de paradigmes

Finances publiques/Gouvernance: Changer les

- Mettre à jour des réponses innovantes aux défis auxquels est confronté le monde

- Les crises, des opportunités pour assainir et reconstituer les marges de manœuvre

- Faire écho au contexte de crises multiples

NOUREDDINE Bensouda, avec la complicité du professeur Michel Bouvier, patron de la Fondafip, vient de mettre le doigt sur un sujet d'une actualité brûlante: la gouvernance des finances publiques dans un contexte marqué par la multiplicité des crises. Le Trésorier général du Royaume (TGR), l'un des rares commis de l'Etat qui reste très attaché au monde de la recherche universitaire, a réussi à atti-



rer l'attention sur cette thématique qui plombe tous les pays. Aujourd'hui, le contexte international est marqué par la simultanéité des crises, sanitaire, géopolitique, énergétique, ... C'est la thématique majeure de la 15e édition du colloque international sur les finances publiques, organisée à Rabat vendredi et samedi derniers. C'est le ministre de

l'Economie et des finances qui a ouvert les débats par l'envoi de son discours à partir de Washington où elle était en déplacement avec le chef du gouvernement pour participer au sommet USA-Afrique. Nadia Fettah a d'abord tenu à saluer la persévérance des organisateurs de ce rendez-vous annuel, qui se distingue par «une grande pertinence dans le choix des thématiques». Celui de cette année fait écho au contexte de crises multiples que connaît le monde. En effet, la crise due à la Covid-19 et le conflit en Ukraine, qui lui a succédé, ont fortement affecté l'économie mondiale et ne lui ont pas laissé le temps de reprendre et de renouer avec la croissance, ...

Pour elle, il est inutile de rappeler qu'en raison des conséquences des crises, les marges de manœuvre sont limitées. D'une manière ou d'une autre, chacun en paie la facture. Si ce n'est pas la flambée des prix de l'énergie, c'est la pénurie des matières premières alimentaires, ou les aides directes qui alourdissent le budget de l'Etat, ou encore la rupture des chaînes d'approvisionnement qui met à mal l'économie, note-t-elle. Selon les perspectives économiques du FMI, les conditions de financement sur le marché financier international se durciront encore de plus en plus. Et cela serait à l'origine d'une vague de surendettements dans les pays émergents.

Pas seulement ces pays. Car, lors de cette séance d'ouverture, Cécile Humbert-Bouvier a relevé la hausse de l'endettement public même en France, qui a été nécessaire pour répondre à la crise de la Covid. La cheffe du service économique de l'ambassade de France au Maroc a souligné la pertinence de la politique poursuivie pour protéger les secteurs en difficulté en raison des conditions financières favorables. Toutefois, l'utilisation de la dette pour financer les dépenses de fonctionnement suscite des inquiétudes sur la soutenabilité de cette dette et pose le risque de

perte de sa crédibilité sur les marchés financiers. Cécile Humbert-Bouvier estime que la programmation pluriannuelle est la réponse pertinente pour contourner ces risques et préserver la confiance des investisseurs. C'est aussi le moyen pour dégager les ressources nécessaires pour alimenter le budget vert afin de répondre aux besoins de financement de la transition énergétique.

■ La situation de multi-crise doit pousser au renouvellement



Quant à Nadia Fettah, elle estime que «la situation de multi-crise doit nous pousser à nous renouveler. Il est, effectivement temps, pour nous tous, de revoir notre modèle des finances publiques et nos modes de pensée et de travail pour mettre à jour des réponses innovantes aux défis auxquels nous sommes confrontés». Et à ce titre, il est important de mettre l'accent sur quelques éléments phares qui doivent structurer l'action publique. En matière de recettes, il devient nécessaire, voire vital, de réussir la réforme fiscale. Elle a rappelé que son département a entamé ce processus il y a quelques années et qui s'est traduit par la loi-cadre relative à la réforme de la fiscalité. Mais, il faudrait «aller plus loin dans la conception et la mise en œuvre et imaginer une fiscalité fondamentalement tournée vers l'avenir et qui intègre parfaitement la mondia-

L'inflation conjoncturelle risque de devenir structurelle

LES différentes crises provoquent, outre un désordre des échanges et de la chaîne d'approvisionnement, une pénurie des matières premières et une montée des prix, souligne le Pr Michel Bouvier. Les mesures de rétorsion prises contre la Russie avec l'arrêt ou la limitation des achats de gaz et de pro-

duits pétroliers amplifient davantage le phénomène. Il est à craindre, si cette situation venait à durer, que la hausse des prix se diffuse de manière massive, par effet capillaire, à l'ensemble des produits et des services. L'inflation conjoncturelle risque de se transformer en une inflation structurelle. □

Finances publiques : Changer de paradigmes

paradigmes pour réformer un modèle dépassé

lisation et le numérique». D'un autre côté, il devient primordial d'être inclusif et d'associer tous les acteurs dans le processus de décision. Cela donnera forcément des actions publiques d'une meilleure qualité, au plus près de la réalité des citoyens.

■ Proximité des citoyens

Et pour se rapprocher encore davantage des préoccupations des citoyens, il faudrait aller vers une granularité plus fine de l'action des pouvoirs publics pour lui permettre de prendre en charge les spécificités et les particularismes notamment territoriaux, est-il indiqué. La ministre est consciente que repenser les finances publiques n'est pas tâche aisée. Et c'est là le but des rencontres comme celle qui nous réunit aujourd'hui. Elles sont essentielles dans la mesure où elles nous permettent de mettre en commun nos expériences et nos connaissances. Le but est d'en sortir

avec des idées nouvelles, pratiques et une valeur ajoutée utile pour nos pays respectifs.

■ Un accroissement sans précédent de la dette

Noureddine Bensouda considère que les mesures prises par les Etats et la mobilisation massive des finances publiques pour faire face aux récentes crises étaient certes nécessaires. Mais, elles se sont traduites notamment par un creusement du déficit et un accroissement sans précédent de la dette, marquant ainsi les limites de l'intervention publique. En effet, quand bien même l'Etat le voudrait, il ne peut pas à moyen terme assumer seul les chocs qui se multiplient. En plus des effets économiques et sociaux, les crises actuelles ont eu un impact majeur sur le mode de gouvernance et de régulation de la décision et de la gestion, notamment en matière de finances publiques, a-t-il indiqué.

■ Capacité extractive des ressources financières et humaines

Selon Noureddine Bensouda, les crises provoquent des chocs et des difficultés mais elles constituent également des opportunités pour réformer les finances publiques afin de les assainir et de reconstituer les marges de manœuvres. «L'amélioration de la capacité extractive des ressources financières et humaines, avec l'optimisation de leur emploi constitue de mon point de vue l'une des réformes les plus importantes à mettre en œuvre», martèle-t-il. Pour faire face aux crises, il insiste sur la nécessité de revoir le rapport avec le temps. En effet, le temps de préparer un projet de loi et l'approuver, la réalité qu'il est sensé régir aura changé. En tout cas, la réforme des finances publiques doit remplir deux conditions. Primo : confier la conception et la mise en œuvre des réformes à des compétences qualifiées qui disposent d'une vision stratégique et qui maîtrisent les

aspects notamment techniques et opérationnels. Deuxio : veiller à ce que la mise en place des politiques publiques puisse prendre en compte les avis et les opinions des partenaires, universitaires et acteurs de la société civile, même si leurs opinions sont différentes de celles des gestionnaires.

■ Un réseau de mutualisation des savoirs

Le Pr Michel Bouvier va plus loin pour dire que l'enjeu fondamental est d'être capable d'assumer le défi de la complexité, d'interpréter, d'organiser et de piloter des phénomènes de plus en plus enchevêtrés. Ce qui nécessite de s'appuyer sur un réseau de mutualisation des savoirs. Il est impératif de changer les paradigmes pour réformer un modèle de gouvernance des finances publiques qui n'est plus adapté à son environnement. □

Mohamed CHAOUI



Finances publiques : Changer de paradigmes

Finances publiques: «Dépassons

• Le patron de l'IRES propose des approches anticipatives de long terme

• Capital immatériel, menaces émergentes, transformation digitale... les incontournables de la vision à moyen terme

LA pandémie du Covid-19, la guerre en Ukraine et le choc d'inflation ont provoqué une mobilisation exceptionnelle des finances publiques. Mais comme l'explique Nouredine Bensouda, Trésorier général du Royaume à l'occasion de la 15^e édition du Colloque international sur les finances publiques, elles se sont traduites notamment par un creusement du déficit et un



accroissement sans précédent de la dette. Ce qui «marque les limites de l'intervention publique».

Selon Mohammed Tawfik Mouline, directeur général de l'Institut royal des études stratégiques (IRES), en réponse à chaque crise, il importe de préserver le pouvoir

d'achat, d'apporter l'aide financière nécessaire aux entreprises mais aussi d'observer une vigilance face

aux aléas de la conjoncture internationale et faire preuve de réactivité et de flexibilité.

Verbatim

■ **Nouredine Bensouda, Trésorier général du Royaume:**

«Il est temps de dépasser l'évaluation ex-post qui a démontré ses limites, pour aller dans le sens d'une évaluation dynamique, à périodicité régulière et très rapprochée, de manière à accompagner la réalisation des programmes et projets publics avec souplesse et agilité».

lement avec l'efficiencia de la gouvernance publique. En tout état de cause, le mirage de l'abondance se dissipe. Nous devons nous préparer à la sobriété, sobriété énergétique et sobriété budgétaire. Le temps est sans doute venu de mettre fin au toujours plus et peut-être même au quoi qu'il en coûte. Lucidité, pédagogie, courage et volonté sont requis plus que jamais».

■ **Mohammed Tawfik Mouline, directeur général de l'Institut royal des études stratégiques:**

«Dans un monde multi-crise, la gouvernance des finances publiques devrait bénéficier de l'accélération de la digitalisation et s'appuyer sur le développement des capacités d'anticipation et sur la promotion de culture de gestion des risques».

■ **Michel Bouvier, président de Fondafip, directeur de la Revue française de finances publiques:**

«Les mesures de rétorsion prises contre la Russie avec l'arrêt ou la limitation des achats de gaz ou de produits pétroliers amplifient encore le phénomène. Il est à craindre si cette situation venait à durer, que la hausse des prix se diffuse de façon massive, par effet capillaire à l'ensemble des produits et services, et qu'une inflation conjoncturelle se transforme alors en une inflation structurelle. Se produirait alors un effet boule de neige».

■ **Jean Arthuis, ancien ministre de l'Economie et des Finances, ancien président de la Commission des budgets du Parlement européen:** «La résilience face au cataclysme est en lien avec la maîtrise des finances publiques et plus globa-

Finances publiques : Changer de paradigmes

les visions court-termistes»

Cet assouplissement des règles budgétaires devrait néanmoins s'accompagner d'un renforcement de l'élan des réformes et d'une refonte de la gouvernance des politiques publiques dans le sens de plus de cohérence d'efficacité et de productivité. Pour Mouline, la succession des crises remet en question les équilibres financiers des États à court et moyen terme. Elle pose également les questions de la gouvernance, des finances publiques et de son adéquation avec un mode dont l'imprévisibilité est désormais une caractéristique majeure. Pour faire face, il faudrait dépasser la vision court-termiste des finances publiques. Surtout que la prévision nécessaire pour une programmation budgétaire à court terme est jugée insuffisante puisqu'elle ne

permet ni de réfléchir aux conséquences des tendances en cours, ni de détecter les ruptures, les signaux faibles et encore moins les opportunités ou les risques. *«Je pense que le Maroc devrait privilégier en matière de choix stratégiques dans le domaine des finances publiques, des approches anticipatives de long terme. C'est en période de fortes incertitudes qu'il faut impérativement recourir à l'anticipation»*, soutient le patron de l'IRES. En plus des engagements budgétaires au titre de la généralisation de la couverture sociale, il propose une vision de moyen terme des finances publiques qui s'articule autour d'un certain nombre d'éléments. D'abord, le capital immatériel comme critère fondamental dans l'élaboration des politiques

publiques. Vient ensuite la prise en considération des menaces émergentes dont l'intensité est appelée à s'accroître: le réchauffement climatique et donc la nécessité d'accélérer la transition écologique ainsi que le renforcement de la stabilité sociale. Ce qui renvoie à la réduction des inégalités sociales et spatiales, en particulier les inégalités de chance considérées comme de véritables freins à la croissance économique future, voire même à la cohésion sociale. Enfin, l'amélioration de la gouvernance publique nécessite aussi l'accélération de la transformation digitale. Celle-ci pourrait renforcer l'agilité, accroître la transparence, lutter contre la corruption ...etc. *«La digitalisation des activités économiques notamment du commerce*

et des services crée de nouveaux marchés et de nouvelles sources de recettes fiscales, d'où la nécessité de mettre en œuvre une fiscalité du numérique, mais génère aussi de nouvelles possibilités de fuite de capitaux et de contournement des réglementations fiscales», soutient Mouline qui insiste aussi sur les perspectives qu'offre le big data. *«Il renforce les capacités d'anticipation permettant l'élaboration de scénarios fondés sur une infinité de paramètres et leur mise à jour régulière pour l'implémentation systématique des données nouvelles recueillies. L'utilisation de nouvelles technologies aurait le mérite aussi de personnaliser l'offre et la qualité des services publics»*.□

Khadija MASMOUDI



Finances publiques : Changer de paradigmes

Finances publiques

Un besoin de réinventer la régulation



• **Objectif:** Etre en phase avec les enjeux d'un contexte de crises multiples

• **Nécessité d'une institution partenariale pour assurer la coordination des décisions**

• **Au niveau territorial, les régions attendues sur l'appropriation de leurs attributions**

COMMENT assurer la régulation du système financier public? C'est l'un des enjeux mis en avant lors d'un panel de la 15e édition du Colloque international des finances publiques, organisé le week-end dernier à Rabat. Pour Michel Bouvier, président de l'Association pour la

fondation internationale de finances publiques, il est important d'inventer un modèle de gouvernance des finances publique pour une société en pleine transformation. L'idée est d'être en phase avec les enjeux d'un contexte de crises multiples, mettant

Territoires

POUR ce qui est de la régulation des finances publiques au niveau territorial, Driss Benhima, ancien ministre et wali, a préféré centrer son intervention sur le niveau de la région. Surtout que les autres niveaux, communal et provincial, ne disposent pas d'une administration technique, à même de prendre en charge ces aspects. Il a précisé que «la construction régionale en marche, encore en phase d'ajustement, est plus simple à aborder, elle dispose de structures de décision et illustre bien le sujet de la territorialisation de la décision entre les attributions à installer au niveau du Conseil régional, et le mouvement de déconcentration décidé par l'Etat». Les attributions concrètes données au Conseil régional lui confèrent

un rôle essentiel dans le dispositif de développement de la région. C'est le cas par exemple pour les priorités de développement à travers le PDR qui ne doit pas être un catalogue de tous les projets de développement, mais une focalisation sur les axes prioritaires. Pour Benhima, «la sphère de décision du Conseil de la région ne concerne pas la gestion directe des affaires locales, mais la projection et l'orientation du développement régional dans des directions ciblées». C'est pour cela qu'il doit «devenir le meilleur connaisseur documenté des réalités régionales, tous secteurs confondus, afin qu'il soit le vecteur de programmes articulés et l'orientateur compétent de la déclinaison régionale des politiques publiques». □

en péril les finances publiques. La mise en place d'un cadre de régulation permettra d'être en phase avec un processus qui est le produit de l'évolution des sociétés contemporaines, dans le sens de la démultiplication des acteurs publics et privés, ayant chacun une logique, des règles et des objectifs qui leur sont propres, a-t-il expliqué. C'est dans ce sens qu'il a pointé la nécessité d'une institution assurant la coordination des décisions.

■ Multiplication des acteurs

Pour Bouvier, «il ne faut pas penser les finances publiques par des aspects économiques ou juridiques, vu qu'elles répondent à des logiques diverses et subissent de multiples interactions». D'où l'importance de «penser séparément les différentes composantes du système financier public, pour ensuite les regarder de façon synthétique». Avec la multiplication des acteurs, la conséquence est que le pouvoir financier est disséminé dans une multitude de lieux. C'est pour cela que «la maîtrise du système financier public constitue un enjeu particulièrement redoutable à affronter». La tâche est difficile, selon Bouvier, car l'actuelle distribution des pouvoirs politiques ne reflète pas la complexité du pouvoir financier. «Ce qui se traduit par une incapacité à juguler la crise financière», a-t-il affirmé. Il a mis l'accent sur le fait qu'aujourd'hui, il n'existe aucune institution permettant aux acteurs de se retrouver, de se concerter, de former un modèle de gouvernance correspondant à la complexité de l'incertitude contemporaine. Concrètement, «le modèle actuel ne peut se réformer que si l'on s'inscrit dans un

processus de mise en cohérence des acteurs du pouvoir financier public, via une institution partenariale aidée par des experts reflétant la diversité des approches». Celle-ci ne se substituera pas aux institutions politiques existantes, a précisé le président de l'Association pour la fondation internationale de finances publiques.

■ Impliquer les citoyens

De son côté, Abdallah Saaf, professeur universitaire et ex-ministre, a mis l'accent sur «l'importance de la participation des citoyens, et leur association à l'action publique dans le domaine financier». Dans cette approche, «il ne s'agit pas d'informer, ni de seulement consulter ou se concerter, mais plutôt de co-construire les décisions», a-t-il noté. Néanmoins, cette co-décision pourrait être une simple utopie. Les expériences internationales montrent que seule une petite part de la population a participé à ce processus. Et peu de personnes savaient de quoi ils discutaient. Le plus important c'était l'expérience elle-même, a estimé Saaf. Celui-ci a mis l'accent sur l'importance du design des politiques publiques, à savoir une démarche globale de conception, une façon d'aborder les projets, croisement de plusieurs préoccupations pluridisciplinaires. Il s'agit de mettre en place «une maquette pour réfléchir, répondre aux besoins, trouver des solutions...». Ceci est important dans la mesure où l'un des principaux enjeux concerne la réduction des inégalités pour maintenir la cohésion sociale, via des solutions durables aux crises actuelles. □

M.A.M.

Editorial : Le " bien-gérer "

EDITORIAL

Le «bien-gérer»

GRAND retour à la normale. Après le fabuleux destin du Onze national, tout le monde reprend le chemin de l'inflation, de la hausse des matières premières, des grands chantiers qui attendent. Reste qu'une des leçons à retenir de cette épopée est sans conteste la bonne gouvernance.

Celle-ci a été aussi le thème phare du colloque des finances publiques tenu le week-end dernier.

A l'initiative de Noureddine Bensouda, trésorier général du Royaume, cette grand-messe est devenue au fil des éditions un des espaces où sont scrutées les finances publiques sous un prisme multidimensionnel. Depuis la pandémie, elles ont été mises à rude épreuve. Cette année, c'est la grande question du changement de paradigme pour transformer un modèle qui s'essouffle. Comment se réinventer pour se préparer à ce fameux «monde d'après».

Le défi est colossal. Il implique à la fois le politique, l'économique, le social.

En effet, le «réinventé» concerne tous les pans de la société qui ont besoin de nouveaux pare-feux pour contrer les chocs qui viennent de partout. Mais aussi de réinitialiser nos méthodes de travail, les planifications et en finir avec les stratégies à courte vue, le manque d'anticipation et la lenteur qui font très mal.

L'heure n'est plus au replâtrage, mais à la création de systèmes solides et appropriés à ce monde interconnecté et qui bouge à grande vitesse. De même, des systèmes plus inclusifs qui associent tous les acteurs dans le processus de décision. Cela donnera forcément des actions publiques d'une meilleure qualité, au plus près de la réalité des citoyens.

Le «bien-gérer» c'est aussi le «sang, du labeur, des larmes et de la sueur» de Winston Churchill. Chaque crise nous le rappelle et offre des portails pour réformer, assainir et reconstituer les marges de manœuvre. A condition de ne pas les rater.□

Meriem OUDGHIRI

GOVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES ... DE NOUVEAUX DÉFIS S'IMPOSENT

GOVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES.

DE NOUVEAUX DÉFIS S'IMPOSENT

L'organisation de la quinzième édition du Colloque international des finances publiques tombe à pic pour mettre en exergue différents modèles de gouvernance.
Détails...



GOVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES ... DE NOUVEAUX DÉFIS S'IMPOSENT

GOVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES

De nouveaux défis s'imposent

L'organisation de la quinzième édition du Colloque international des finances publiques tombe à pic pour mettre en exergue différents modèles de gouvernance des finances publiques. Détails...

Crise sanitaire, crise géopolitique, rupture des chaînes d'approvisionnement, crise alimentaire, inflation, crise de l'endettement et hausse des taux d'intérêt. En plus d'affecter sérieusement l'économie mondiale, la situation économique et sociale inédite, marquée par une confluence de crises et de risques majeurs, n'a pas permis à plusieurs économies de renouer avec la croissance. Dans un tel contexte, les difficultés auxquelles fait face la gouvernance des finances publiques est exacerbée, du fait de l'incapacité de maîtriser l'évolution des dépenses publiques, de l'évolution de la pression fiscale, de la dette publique et des déficits publics, et ce, en dépit de la sophistication des outils de contrôle de gestion. Et comme le souligne Nadia Fettah, ministre de l'Économie et des finances, lors de la quinzième édition du Colloque international des finances publiques, «ces crises ont eu un impact global, d'abord sur le marché des produits de base, mais aussi sur les secteurs productifs et le commerce international, affectant ainsi l'inflation mondiale qui, combinée à une croissance faible, oblige les pays avancés à mettre en place des politiques monétaires encore plus restrictives et à durcir les conditions de financement des pays émergents et en développement». Dans ce contexte, l'organisation d'une telle rencontre sur les finances publiques tombe à pic pour mettre en exergue différents modèles de gouvernance, d'où l'intérêt de la rencontre de Rabat, sous le thème «Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ?». Au-delà des modèles de régulation de la décision en la matière, les travaux du colloque se sont articulés autour de la gestion financière publique, ainsi que sur les trois fondamentaux d'un modèle des finances publiques. Afin de bien gérer ces évolutions et en anticiper les conséquences, Nadia Fettah considère qu'il est impératif de commencer par

«consolider davantage la stabilité des cadres macroéconomiques», notant que la succession de crises a réduit les marges de manœuvre dans quasiment tous les pays. En dépit de cette conjoncture défavorable, le Maroc s'est engagé résolument, et depuis des années, sur la voie de la réforme sous l'impulsion des instructions éclairées de SM le Roi Mohammed VI, a indiqué le ministre, ajoutant que le rapport sur le Nouveau modèle de développement (NMD) a souligné les axes stratégiques sur lequel le Maroc devrait travailler pour accélérer son développement, tirant profit de ses atouts pour bien répondre aux défis auxquels il est confronté. Par ailleurs, elle a précisé que «la situation de multi-crisis doit nous pousser à nous renouveler», notant qu'il est temps de revoir le modèle des finances publiques et les modes de pensées et de travail pour mettre à jour des réponses innovantes aux défis. Dans ce sens, elle a mis en avant des éléments structurants, ajoutant qu'en matière de recettes, il devient nécessaire de réussir la réforme du système fiscal pour une fiscalité fondamentalement tournée vers l'avenir et qui intègre les défis de la mondialisation. D'un autre côté, elle souligne l'importance d'être inclusif et d'associer tous les acteurs dans le processus de décision, expliquant que pour se rapprocher davantage des préoccupations des citoyens, il faudrait aller vers une granularité plus fine de l'action des pouvoirs publics pour lui permettre de prendre en charge les spécificités, notamment territoriales. Par ailleurs, la ministre estime que l'être humain doit être au centre de toutes les préoccupations puisqu'il est, en définitive, le moteur et le bénéficiaire de toute la dynamique de développement. L'un des exemples concrets du rapprochement des préoccupations des citoyens au Maroc est le chantier de la généralisation de la protection sociale, dont le défi majeur consiste à opérer la mise à niveau du système de santé conformément aux meilleurs standards. Ce chantier, qui nécessite la mobilisation de environ 51 milliards de dirhams (MMDH) par an à partir de 2025, et qui sera financé à hauteur de 50% par un mécanisme de contribution et, pour l'autre moitié, par le budget de l'État, est, au fond, un projet de réforme sociétale.

RENOUVELER LES CONCEPTS ÉCONOMIQUES

Pour Noureddine Bensouda, trésorier

général du Royaume, il est impératif de passer par un renouvellement des concepts économiques, de sorte à prendre en compte les réalités du 21^e siècle, afin de réussir le redressement de l'économie et des finances publiques dans un contexte multi-crisis, mettant en avant l'importance de la réduction des inégalités sociales, spatiales, de patrimoine, de revenu et d'intelligence, en tant que gage du maintien de la cohésion sociale. À cela s'ajoute la nécessité de prioriser l'éducation et la formation de ressources humaines dans le relèvement des véritables défis du 21^e siècle. «L'État doit adapter son rôle et ses missions aux nouvelles réalités économiques et sociales, tout en s'appuyant sur des institutions, des lois et des règles formelles. Il s'agit, en fait, de la gouvernance, fondée sur une vision stratégique à moyen et long terme, qui constitue un art de la mise en œuvre, un art de l'action et un art de concevoir des dispositifs cohérents avec les objectifs poursuivis. Dans ce sens, Bensouda souligne que les moments de crises «ne sont pas constitués que de difficultés et de chocs auxquels nous devons faire face, mais représentent également des opportunités pour réformer les finances publiques, afin de les assainir et de reconstituer des marges de manœuvre», mettant l'accent sur la nécessité d'améliorer la capacité extractive des ressources financières et humaines avec l'optimisation de leur emploi en tant que réforme majeure à mettre en œuvre. À ce titre, il met en exergue la nécessité de mobiliser tout le potentiel fiscal, à travers la mise en place d'un système tendant vers plus de solidarité, de prélèvements universels, de diminution des cas spécifiques et particularités qui mettent en difficulté la cohérence globale du système.

PERTINENCE DES DÉCISIONS

Passant en revue les différents chocs que traverse le monde à l'heure actuelle, le président de l'Association pour la fondation internationale de finances publiques (FONDAPIF) et directeur de la revue française de finances publiques (RFFP), Michel Bouvier, a, pour sa part, mis en relief le caractère «inadapté» du modèle de gouvernance financière publique face à une multiplicité de crises. Pour lui, l'incapacité de maîtriser l'évolution des dépenses publiques, l'évolution de la pression fiscale, de la dette publique et des déficits publics,

en dépit de la sophistication des outils de contrôle de gestion, met en évidence l'existence d'«une faille dans le processus de régulation». Or, «ce processus est très souvent confondu avec celui du contrôle de gestion, une confusion qui conduit à centrer les réflexions sur les techniques et les outils, alors qu'au préalable, il convient de s'interroger sur la pertinence de la décision», a-t-il soutenu, notant que l'ignorance de cette réduction du contrôle de la décision au contrôle de gestion conduit à l'incapacité à réaliser une soutenabilité durable des finances publiques, et bloque une réforme en profondeur de leur modèle de gouvernance. Bouvier souligne, également, qu'il est impératif de mettre en place une institution pour la coordination entre l'État, les collectivités locales, les institutions financières ainsi que les organismes sociaux publics et privés, à la faveur d'un modèle capable d'assurer leur hétérogénéité.

DÉPASSER LA VISION COURT-TERMISTE

Pour Mohamed Tawfik Mouline, directeur général de l'Institut Royal des études stratégiques (IRES), l'heure est au dépassement de «la vision court-termiste des finances publiques, laquelle n'est plus optimale pour la conduite de la politique budgétaire, vers une programmation stratégique pluriannuelle». Il note à cet égard que le caractère systémique des crises nécessite, aujourd'hui, une approche nouvelle basée principalement sur la concertation entre les acteurs. Pour sa part, l'ancien ministre français de l'Économie et des finances, Jean Arthuis, également ancien président de la Commission des finances du Sénat, du Conseil départemental de la Mayenne et de la Commission des budgets du Parlement européen, met en avant l'importance de l'efficacité de la gouvernance publique dans l'efficacité des finances publiques. Il met aussi l'accent sur le nouveau management des finances publiques, en l'occurrence la nouvelle acceptation de la standardisation des modèles financiers publics et la responsabilisation des acteurs financiers publics.

QUID DE LA DÉCISION TERRITORIALE ?

De son côté, Driss Benhima, ex-ministre et ancien wali de région, souligne que le nouveau processus de décision en matière de finances publiques devrait concilier entre les attributions des institutions centrales, les pouvoirs délégués à leurs représentants régionaux et les programmes des Conseils de région.

Modeste Kouamé

GOVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES ... DE NOUVEAUX DÉFIS S'IMPOSENT

FINANCES PUBLIQUES

Où en est-on ?

Alors que pour la TGR, le déficit budgétaire s'est établi à 41,8 MMDH, à fin novembre 2022, contre 57,5 MMDH un an auparavant, la situation des charges et ressources du Trésor, selon le ministère de l'Économie et des finances, démontre que le déficit budgétaire s'est établi à 48,1 MMDH, en amélioration de 15,2 MMDH par rapport à la même période de 2021 qui a enregistré 63,2 MMDH.

Au même titre que le bulletin mensuel des statistiques des finances publiques de la Trésorerie générale du Royaume (TGR), la situation des charges et ressources du Trésor (SCRT), émise par le ministère de l'Économie et des finances (MEF), fait ressortir, à fin novembre 2022, une amélioration du déficit budgétaire de l'ordre de 15,2 MMDH. Alors que pour la TGR, le déficit budgétaire s'est établi à 41,8 MMDH à fin novembre 2022 contre 57,5 MMDH un an auparavant, en allègement de 15,7 MMDH, la situation des charges et ressources du Trésor, selon le MEF, à fin novembre 2022, démontre que le déficit budgétaire s'est établi à 48,1 MMDH, en amélioration de 15,2 MMDH par rapport à la même période de 2021 qui a enregistré 63,2 MMDH. Pour rappel, alors que la situation produite par la TGR a un caractère fondamentalement comptable, la SCRT du ministère de l'Économie appréhende les normes internationales en matière de statistiques des finances publiques. Comparativement aux prévisions de la Loi de Finances, les recettes ordinaires ont enregistré un taux de réalisation dépassant 102%, parallèlement à un taux d'exécution de 94,6% pour les dépenses globales. Pour les recettes, elles poursuivent leur tendance à la hausse de 51,6 MMDH, soit 23,7%, comparativement à fin novembre 2021. Les recettes fiscales ont affiché globalement un bon comportement, avec un taux de réalisation de 101,2%, et une progression de 34,2 MMDH ou 17,9%, et ce, en dépit de l'augmentation des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux



Alors que la situation produite par la TGR a un caractère fondamentalement comptable, la SCRT du ministère de l'Économie appréhende les normes internationales en matière de statistiques des finances publiques.

qui ont porté sur un montant total de 16,1 MMDH, contre 10,6 MMDH à fin novembre 2021.

LES ÉVOLUTIONS PAR TYPE D'IMPÔT ET DE TAXE

Par nature d'impôt et de taxe, les principales évolutions ayant caractérisé le comportement des recettes fiscales concernent la progression de l'IS de 15,9 MMDH, soit une hausse de 44,2%, suite principalement à l'amélioration notable des recettes au titre du complément de régularisation. Le constat est le même pour l'augmentation de l'IR de 2,9 MMDH, soit une hausse de 7,1%, grâce, notamment, aux recettes issues de l'IR sur salaires avec la génération de 2,2 MMDH et de l'IR sur les professionnels à hauteur de 310 MDH. En revanche, les recettes de la TVA ont affiché une baisse des recettes de la TVA à l'intérieur de 2,8 MMDH, soit une diminution de 12,3%, sous l'effet principalement de la hausse des remboursements à hauteur de 9,9 MMDH contre 6,4 MMDH à fin novembre 2021. Pour la TVA à l'importation, elle a affiché une hausse de 11,9 MMDH, soit une augmentation de 31,1% en liaison avec la progression de la valeur des importations à hauteur de 44,2% à fin octobre 2022. De plus, les taxes intérieures de consommation ont affiché une croissance de 725 MDH, soit 2,6%. Cette hausse est attribuable, principalement, aux TIC sur les tabacs à hauteur de 333 MDH, soit une hausse de 3%. A cela s'ajoutent l'augmentation des droits de douane de 2,2 MMDH sous l'effet de la progression des importations, en plus de l'amélioration des droits d'enregistrement et de timbre de 2,4 MMDH (17%), suite notamment à la hausse des droits d'enregistrement avec la génération de 2 MMDH de la

taxe sur les contrats d'assurance (195 MDH), des droits de timbre (137 MDH) et de la TSAV (105 MDH). Les recettes non fiscales ont également affiché une amélioration en s'établissant à 40,6 MMDH. Elles ont enregistré un taux de réalisation de 113% par rapport aux prévisions de la LF. Les recettes en provenance des établissements et entreprises publics se sont situées à 11,8 MMDH, dont 6,5 MMDH versés par l'OCP et 2,9 MMDH par l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie, en plus de 786 MDH par Maroc Telecom et 672 MDH par Bank Al-Maghrib. Les « autres recettes » se sont établies à 28,9 MMDH, dont près de 21 MMDH au titre des financements innovants.

DÉPENSES : UNE AUGMENTATION DE 31,7 MMDH

En ce qui concerne les dépenses, leur exécution fait ressortir un taux de 99%, en augmentation de 31,7 MMDH (+13,9%). Par rapport à fin novembre 2021, cette évolution s'explique principalement par la progression des charges de la compensation (20 MMDH) et celle des dépenses au titre des biens et services (10,4 MMDH). L'augmentation des charges de la compensation est attribuable, notamment, à l'augmentation du cours du gaz butane, qui a atteint une moyenne de 754 \$/t contre 626,9 \$/t à fin novembre 2021. Ces charges, qui se sont situées à 38,6 MMDH, comprennent des subventions accordées aux professionnels du secteur du transport pour un montant de 4 MMDH, et ce, dans le cadre des mesures prises par le gouvernement pour faire face au renchérissement des cours des produits énergétiques. La progression des dépenses de biens et services recouvre un montant de 5,9 MMDH au titre des « autres biens et services » et un montant de 4,5 MMDH

au titre des dépenses de personnel. Les intérêts de la dette ont, pour leur part, connu une hausse de 1,3 MMDH pour se situer à 27,3 MMDH, résultant d'une augmentation des intérêts de la dette intérieure, soit 1,2 MMDH, et, dans une moindre mesure, des intérêts afférents à la dette extérieure à hauteur de 150 MDH. Ces évolutions des recettes et des dépenses ordinaires se sont traduites par un solde ordinaire positif de 10 MMDH, contre un solde négatif de 10 MMDH à fin novembre 2021. En ce qui concerne les dépenses d'investissement, les émissions ont atteint 75,1 MMDH, contre 60,8 MMDH un an auparavant. Comparativement aux prévisions de la LF 2022, leur taux de réalisation s'est élevé à 96,3%.

UN BESOIN DE FINANCEMENT DE 49,7 MMDH

Par ailleurs, les Comptes spéciaux du Trésor ont dégagé un solde excédentaire de 17,1 MMDH, contre 7,5 MMDH à fin novembre 2021. Leurs ressources s'élevaient à 6,5 MMDH, correspondant au produit de la Contribution sociale de solidarité sur les bénéfices et revenus, affecté au Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale, contre près de 3,9 MMDH à fin novembre 2021. Pour le besoin de financement, il est couvert principalement par le recours au marché domestique. Compte tenu de ces évolutions et d'une réduction des opérations en instance de 1,7 MMDH, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un besoin de financement de 49,7 MMDH. Ce besoin, augmenté du flux net des placements sur le marché monétaire de 500 MDH, a été couvert principalement par le recours au marché de la dette intérieure pour un montant net de 31,2 MMDH, la mobilisation de financements extérieurs pour un montant net de 10,1 MMDH et l'augmentation des dépôts au Trésor de 7 MMDH. Le flux de l'endettement intérieur, quant à lui, recouvre des souscriptions pour un montant de 132,1 MMDH, contre 141,9 MMDH au titre de la même période de 2021, et des remboursements en principal pour 100,9 MMDH, contre 100,6 MMDH. Celui de l'endettement extérieur recouvre des tirages de l'ordre de 19,5 MMDH, contre 15,6 MMDH à fin novembre 2021, et des amortissements de 9,3 MMDH, contre 9,5 MMDH un an auparavant.

Yassine Saber

FINANCES PUBLIQUES. VERS UNE RÉFORME DU MODÈLE DE GOUVERNANCE



FINANCES PUBLIQUES. VERS UNE RÉFORME DU MODÈLE DE GOUVERNANCE

FINANCES PUBLIQUES

Vers une réforme du modèle de gouvernance



La gouvernance des finances publiques est plus que jamais d'actualité, le contexte inflationniste et la crise géopolitique en ayant fortement déséquilibré le mode de gouvernance. Ainsi, la sphère de décision a été au cœur du débat, lors des travaux de la 15^e édition du Colloque international des finances publiques, organisé sous le thème « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisés ? Tour d'horizon avec Noureddine Bensouda, trésorier général du Royaume.

Plus que jamais au centre des débats relatifs aux politiques de développement, les finances publiques - levier fondamental dont disposent les gouvernements pour atteindre leurs objectifs de politique publique - ont été le sujet du colloque international des finances publiques. C'est sous le thème « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans

un monde de multi-crisés ? », que se sont déroulés les travaux de cette 15^e édition, organisée à l'initiative du ministère de l'Économie et des finances et de l'Association pour la fondation internationale de finances publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP).

LA TRANSPARENCE, UNE CONDITION SINE QUA NON

La transparence des finances publiques est capitale, du fait qu'elle contribue à accroître la crédibilité des autorités. C'est, c'est en tout cas, l'avis du trésorier général du

Ce qui permet de comprendre comment s'exécutent les budgets au niveau des régions, des communes, et des collectivités territoriales en général. Et de noter que « cette publication régulière, sincère et fidèle permet à tout un chacun de voir quels sont les budgets octroyés par catégories de dépenses, à savoir les dépenses d'investissement et de fonctionnement, ainsi que les marges de manœuvre éventuelles. Bensouda tient à noter que la réforme qui a été menée par le ministère de l'Intérieur va dans le sens du renforcement du capital humain, au niveau local et régional. Le double effet de la pandémie

Bensouda tient à noter que la réforme qui a été menée par le ministère de l'Intérieur va dans le sens du renforcement du capital humain, au niveau local et régional.

Royaume. Lors d'un entretien accordé aux Inspirations Éco, Noureddine Bensouda a insisté sur la nécessité de la transparence des comptes publics. « Parmi les institutions qui procèdent aux publications, on cite la Trésorerie générale qui publie le bulletin de statistiques des finances publiques de l'État, ainsi que celui des statistiques des finances locales,

mié et de la guerre en Ukraine pourrait constituer une anomalie quant à la mise au point de la réforme comptable. Pour plus d'éclaircissement sur la question, le trésorier général explique que « l'évolution que nous avons eue, à l'instar de ce qui se passe au niveau international, se traduit par la comptabilité budgétaire, qui est une recette-dépense », tout

en rappelant que le Maroc a introduit, par la loi organique, la comptabilité générale. « Cette comptabilité, aussi bien au niveau de l'État que des collectivités territoriales, permet d'évaluer la situation du patrimoine », explique-t-il, et d'ajouter que « cela permet également d'anticiper les risques futurs pour les finances publiques, au sens large du terme. Bensouda entend par-là les finances de l'État, des collectivités, des entreprises publiques, ainsi que les finances sociales qui concernent les caisses de protection sociale. « Cette vision consolidée permet de connaître la situation de l'état des finances publiques en général », indique-t-il. Évoquant le sujet du projet de loi de Finances 2023, notre interlocuteur estime que le contenu du PLF s'inscrit dans l'optique de donner de la visibilité aux opérateurs économiques. Ce principe de programmation annuelle a été mis en œuvre depuis l'introduction de la loi organique des Finances, il y a quelques années. « Cette année particulièrement, on a davantage de visibilité, aussi bien pour les dépenses que pour les recettes », révèle le trésorier général, en expliquant que sur la partie fiscale, on a une visibilité qui se prolonge jusqu'en 2026. Il cite, à titre d'exemple, l'impôt sur les sociétés : « on voit les taux qui seront appliqués. Idem pour ce qui est de l'impôt sur le revenu ».

FINANCES PUBLIQUES. VERS UNE RÉFORME DU MODÈLE DE GOUVERNANCE

L'AVIS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DOIT ÊTRE PRIS EN COMPTE

Toujours selon Bensouda, deux idées doivent présider à la réforme des finances publiques, il s'agit de confier la conception et la mise en œuvre des réformes à des compétences qualifiées, disposant d'une vision stratégique et qui maîtrisent les aspects économiques, juridiques, techniques et opérationnels de la matière à réformer. Il y a lieu également de veiller à ce que la mise en place des politiques publiques puisse prendre en compte les avis et les opinions des partenaires, institutionnels, universitaires et acteurs de la société civile, même si leurs avis et opinions sont différents de ceux des gestionnaires. Approchée par l'équipe des Inspirations Eco, Marie-christine Esclassan, professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, secrétaire générale de Fondafip, et directrice de la Revue française de finances publiques, estime que "le thème de cette année a été choisi en tenant compte des difficultés qui augmentent, aux-

quels sont confrontés tous les pays. Il est impératif pour les États de réagir et de rechercher des solutions. Selon elle, il faut que ces derniers établissent des priorités, et réfléchissent à leurs processus de prise de décision. Il faut qu'il

Alaoui, ministre de l'Économie et des finances, a fait savoir, dans une allocution lue en son nom par Noureddine Bensouda, que les crises auxquelles a été confronté le monde, à savoir le Covid et la guerre

de financement des pays émergents et en développement. La ministre a ajouté qu'en matière de recettes, il devient nécessaire de réussir la réforme du système fiscal pour une fiscalité fondamentalement tournée vers l'avenir, et qui intègre parfaitement la mondialisation. Pour Driss Benhima, ex-PDG de la RAM, ex-ministre et ancien wali, il ne fait aucun doute que le nouveau processus de décision en matière de finances publiques devrait se mettre en place en conciliant entre les attributions des institutions centrales et les pouvoirs délégués à leurs représentants régionaux ainsi que les programmes des conseils de région. Et de noter que la sphère de décision territoriale dépend du rôle dévolu à cette dernière, préconisant le renforcement des attributions du conseil régional, qui devrait devenir le meilleur connaisseur documenté des réalités régionales, tous secteurs confondus.

«Il devient nécessaire de réussir la réforme du système fiscal pour une fiscalité fondamentalement tournée vers l'avenir, et qui intègre parfaitement la mondialisation».

y ait davantage de concertations entre le législatif et l'Exécutif. Elle insiste également sur le fait que le citoyen doit être informé.

IL EST IMPÉRATIF DE RÉUSSIR LA RÉFORME DU SYSTÈME FISCAL

N'ayant pas pu être présente lors de l'évènement, Nadia Fettah

en Ukraine, ont eu un impact global, d'abord sur le marché des produits de base, mais aussi sur les secteurs productifs et le commerce international. Elles ont alimenté, de ce fait, l'inflation mondiale qui, combinée à une croissance faible, a obligé les pays avancés à mettre en place des politiques monétaires encore plus restrictives, et durci les conditions

Kenza Aziouzi

Finances Publiques: Nécessité de renforcer le processus de décision territorial

Finances Publiques Nécessité de renforcer le processus de décision territorial

Les intervenants à un panel tenu, samedi à Rabat, dans le cadre de la 15ème édition du Colloque international des finances publiques, ont insisté sur l'importance de renforcer le processus de décision territorial.

Ce panel, initié sous le thème "quel modèle de régulation de la décision en finances publiques ?", a été ainsi l'occasion pour Driss Benhima, ex-ministre et ancien wali de région, de souligner que le nouveau processus de décision en matière des finances publiques devrait se mettre en place entre les attributions des institutions centrales, les pouvoirs délégués à leurs représentants régionaux, et les programmes des conseils de régions, rapporte la MAP.

La sphère de décision territoriale dépend du rôle dévolu à la région, a-t-il noté, préconisant l'installation de la capacité du conseil régional, qui devrait devenir le meilleur connaisseur documenté des réalités régionales, tous secteurs confondus.

Ainsi, le conseil régional deviendra le vecteur de programmes articulés et l'orientateur compétent de la déclinaison régionale des politiques publiques, a-t-il poursuivi, estimant que le recours à des ressources extérieures de conceptualisation pénalise cette capacité. Compte tenu de l'importance des montants financiers alloués au développement régional, M. Benhima a souligné que les régions devraient se focaliser sur un nombre restreint d'axes prioritaires, et veiller à la capacité propre de la région à s'approprier la démarche sans recours à l'extérieur.

Pour sa part, M. Jean-Baptiste Blanc, Sénateur du Vaucluse, membre de la Commission des finances du Sénat, conseiller départemental du Vaucluse, a mis en avant l'expérience française, faisant savoir que la réduction de la consommation des sols nécessite un nouveau modèle économique. Il a appelé, à cet égard, à adapter une nouvelle fiscalité locale aux objectifs climatiques, indiquant aussi que l'Etat s'appuie désormais sur les régions pour territorialiser les objectifs, dans la perspective de s'inscrire dans une nouvelle gouvernance et une nouvelle fiscalité.

Appelant à faire confiance aux élus locaux, M. Blanc a jugé important de se donner les moyens financiers et fiscaux pour l'atteinte de zéro artificialisation nette et de l'autonomie alimentaire. La 15ème édition du Colloque international des finances publiques est organisé sous le thème "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ?", à l'initiative du ministère de l'économie et des finances et de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP).

Finances publiques: Appel à dépasser la vision court-termiste

Finances publiques: Appel à dépasser la vision court-termiste

Le directeur général de l'Institut Royal des études stratégiques (IRES), Mohamed Tawfik Mouline, a appelé, récemment à Rabat, à dépasser la vision court-termiste des finances publiques qui n'est plus optimale pour la conduite de la politique budgétaire.

S'exprimant lors de la 15ème édition du Colloque International des Finances Publiques, organisée sous le thème "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis?", M. Mouline a indiqué que la succession de crises a mis en évidence la question des équilibres financiers des Etats, à court et moyen termes, et a posé des questions de gouvernance des finances publiques et de son adéquation avec un monde dont l'imprévisibilité est la caractéristique majeure.

Dans ce sens, rapporte la MAP, il a souligné l'importance de revoir la gouver-

nance des politiques publiques pour plus de cohérence, d'efficacité et de proactivité, en vue d'améliorer la gouvernance des finances publiques dans un contexte multi-crisis, notamment à travers le dépassement de la vision court-termiste vers une programmation stratégique pluriannuelle.

M. Mouline a, en outre, relevé que la réforme des finances publiques est placée en priorité, notant que le caractère systémique des crises nécessite aujourd'hui une approche nouvelle basée principalement sur la concertation entre les acteurs.

Le directeur général de l'IRES a également précisé que la succession de crises systémiques caractérise un paysage mondial qui se distingue de plus en plus par sa volatilité, sa complexité, son ambiguïté et par ses multiples incertitudes, nécessitant la mobilisation des ressources financières

importantes qui creusent les finances publiques.

Pour sa part, l'ancien ministre français de l'Economie et des Finances, Jean Arthuis, a indiqué que les crises internationales d'ordre sanitaire, financier, climatique, démographique, énergétique et géopolitique ont mis à rude épreuve la gouvernance.

M. Arthuis, également ancien président de la Commission des finances du Sénat, du Conseil départemental de la Mayenne ainsi que de la Commission des budgets du Parlement européen, a, dans ce cadre, mis en avant l'importance de l'efficacité de la gouvernance publique dans l'efficacité des finances publiques, notant que dans un contexte de succession de crises qui entraînent un surcroît de dépenses publiques dédiées essentiellement au soutien du pouvoir d'achat, il est néces-

saire d'adopter des modalités propices aux gouvernances fiables des finances publiques.

De même, M. Arthuis a mis en exergue le nouveau management des finances publiques en l'occurrence, la nouvelle acception de la standardisation des modèles financiers publics, et la responsabilisation des acteurs financiers publics.

Les travaux de ce colloque, organisé les 16 et 17 décembre par le ministère de l'Economie et des Finances et l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP), s'articulent autour de trois panels portant sur les modèles de régulation de la décision en finances publiques et de la gestion financière publique, ainsi que sur les trois fondamentaux d'un modèle des finances publiques.

Noureddine Bensouda : Trouver des solutions durables aux crises et risques actuels requiert le renouvellement des concepts économiques

Trésorier général du Royaume

Noureddine Bensouda : *Trouver des solutions durables aux crises et risques actuels requiert le renouvellement des concepts économiques*

«**L**a conjonction des crises et des contraintes qu'elles induisent durant une période relativement courte accroît de manière considérable l'incertitude pour les responsables qui ont des décisions à prendre ainsi que pour le simple citoyen», selon le trésorier général du Royaume, Noureddine Bensouda.

Il faut dire que «personne ne peut affirmer quand va débiter une crise, ni combien de temps elle va durer, ni prévoir ses impacts économiques, sociaux et financiers», comme il l'a déclaré dans une allocution prononcée lors de la 15^{ème} édition du Colloque international sur les finances publiques tenue du 16 au 17 décembre à Rabat.

Saisissant l'opportunité de cette rencontre, placée sous le thème : «Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis?», le trésorier général a jugé bon «de préciser que la survenance des crises au XXI^e siècle se caractérise par leur simultanéité et le fait qu'elles se produisent dans un monde globalisé plus vulnérable, où les humains sont plus interconnectés, plus interdépendants, et où l'information circule instantanément notamment via les réseaux sociaux».

Il a, par ailleurs, fait remarquer que les crises du XXI^e siècle remettent en cause les différentes théories économiques des siècles précédents : Le keynésianisme, le libéralisme, l'Etat providence,...

Les situations ont été telles qu'il a fallu l'intervention massive de l'Etat à travers des politiques publiques volontaristes menées à coups de dépenses publiques et de recours à des instruments non conventionnels pour limiter les conséquences sociales des crises et relancer l'économie», a poursuivi Noureddine Bensouda.



Il n'est donc pas étonnant que «très peu de personnes, qu'il s'agisse d'hommes politiques ou d'économistes, ont critiqué la politique du «whatever it takes» de Mario Draghi lorsqu'il était président de la Banque centrale européenne, ou encore la suspension par la Commission européenne, en mars 2020, du pacte de stabilité et de croissance...», a-t-il fait remarquer.

Cependant, il se trouve que cet interventionnisme dans l'urgence «a accredité l'idée d'un Etat qui corrige plutôt qu'il ne pilote. C'est l'Etat consolateur, compensateur, qui prélève surtout de la dette, car il ne dispose plus d'argent public », a-t-il noté.

S'il est admis que les mesures prises par les Etats et la mobilisation massive des finances publiques pour faire face aux récentes crises étaient certes nécessaires, force est de constater qu'elles se sont traduites notamment par un creusement du déficit et un accroissement sans précédent de la dette, «marquant les limites de l'intervention publique», a également relevé le

trésorier général.

Pour Noureddine Bensouda, quelle que soit sa volonté, l'Etat ne peut pas à moyen terme «assumer seul les choix qui se multiplient» et continuer dans ces circonstances à assurer son rôle de garant en dernier ressort.

Tout en sachant qu'en plus des effets économiques et sociaux, «les crises actuelles ont eu un impact majeur sur le mode de gouvernance et de régulation de la décision et de la gestion, notamment en matière de finances publiques».

Qu'à cela ne tienne, pour le trésorier général, il est clair que «les crises de la gouvernance [...] résultent le plus souvent du fait que les systèmes de pensée et les systèmes institutionnels n'évoluent pas au même rythme que la société».

Il estime par ailleurs que la seule façon de trouver des solutions durables aux crises et risques actuels et de remettre l'économie et les finances publiques sur des trajectoires de croissance et de viabilité est de requérir au renouvellement des

concepts économiques, du cadre législatif et réglementaire et des outils et instruments, tenant compte des réalités du XXI^e siècle.

Selon lui, «cela passe également par la réduction des inégalités sociales, spatiales, de patrimoine, de revenu et d'intelligence, gage du maintien de la cohésion sociale».

Mais aussi «par la nécessité d'accorder la priorité à l'éducation et à la formation de ressources humaines capables de relever les véritables défis du XXI^e siècle».

En outre, s'il est incontestable qu'il convient de traiter l'urgence, il ne faut pas pour autant oublier qu'il est impératif de procéder aux réformes structurelles.

Aussi, si l'Etat demeure un acteur majeur de la société, il est important qu'il intègre la montée en puissance d'autres acteurs privés, a-t-il soutenu constatant toutefois que l'intervention de l'Etat se trouve limitée en raison de la conjonction de deux facteurs.

Le premier facteur tient au fait que les marges de manœuvre des Etats s'amenuisent sous l'effet de la dégradation des finances publiques ; tandis que «le deuxième facteur est dû au fait que les Etats ont adopté en partie, la logique managériale du privé induisant une confusion entre la régulation du modèle financier public avec le contrôle de gestion», a-t-il conclu.

Organisée par le ministère de l'Economie et des Finances et l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP), la 15^{ème} édition du colloque International des Finances Publiques s'est déroulée au siège de la Trésorerie générale du Royaume.

Alain Bouthuy

الخازن العام للمملكة.. بنسودة: الدولة مطالبة بملاءمة دورها مع الواقع الاقتصادي

الخازن العام للمملكة بنسودة: الدولة مطالبة بملاءمة دورها مع الواقع الاقتصادي

أفاد الخازن العام للمملكة، السيد نور الدين بنسودة، يوم الجمعة بالرباط، أن الدولة مطالبة بملاءمة دورها ومهامها مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي الجديد، من خلال الاعتماد على المؤسسات والقوانين والقواعد الرسمية.

الصفحة 12

الخازن العام للمملكة.. بنسودة: الدولة مطالبة بملاءمة دورها مع الواقع الاقتصادي

الخازن العام للمملكة

«الدولة مطالبة بملاءمة دورها مع الواقع الاقتصادي»

أهمية إعطاء الأولوية لتعليم وتكوين الموارد البشرية بغية مواجهة التحديات الحقيقية للقرن الحادي والعشرين، الذي يتميز على وجه الخصوص بوضع اقتصادي واجتماعي غير مسبق، متسم بتوالي الأزمات والمخاطر الكبرى، بما فيها الأزمة الصحية والأزمة الجيوسياسية وانهايار سلاسل التوريد وأزمة الغذاء والتضخم وأزمة الديون وارتفاع أسعار الفائدة. من جانبه، أبرز رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية ومدير المجلة الفرنسية للمالية العمومية، ميشيل بوفيه، أثناء تطرقه للخدمات المختلفة التي يمر بها العالم حاليا، طابع "العدم الملائمة" الذي يتصف به نموذج الحكامة المالية العمومية في مواجهة الأزمات المتعددة.

وفي هذا الصدد، حذر السيد بوفيه من صعوبة وعدم القدرة على التحكم في تطور النفقات العمومية وتطور الضغط الضريبي والدين العمومي وعجز الميزانية، على الرغم من تحديث أدوات الرقابة الإدارية، مما يحيل على وجود "خلل في العملية التنظيمية".

وأضاف أن "هذه العملية غالبا ما يتم الخلط بينها وبين الرقابة الإدارية، مما يؤدي إلى توجيه التفكير نحو التقنيات والأدوات، بدلا من التحري عن مدى صحة القرار وصوابه"، مشيرا إلى أن تجاوز هذه المرحلة من إعادة النظر في القرار إلى الرقابة الإدارية يؤدي إلى عدم القدرة على تحقيق استدامة المالية العمومية، كما أنه يعيق إجراء إصلاح معمق لنماذج الحكامة المتعلقة بها.

وينكب المشاركون في هذه التظاهرة، المنظمة يومي 16 و17 دجنبر 2022 من طرف وزارة الاقتصاد والمالية بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية ويدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية، على مناقشة مجموعة من القضايا من خلال ثلاث ورشات تهم نماذج تقنين اتخاذ القرار في مجال المالية العمومية، والتدبير المالي العمومي، وكذا الأسس الثلاثة لنموذج المالية العمومية. ■



الخازن العام للمملكة، نور الدين بنسودة

المفاهيم الاقتصادية والإطار التشريعي والتنظيمي والأدوات والوسائل، مع مراعاة مستجدات القرن الحادي والعشرين، مشددا على أهمية الحد من الفوارق الاجتماعية والمجالية والتراثية والتفاوتات في الدخل والذكاء من أجل ضمان الحفاظ على التماسك الاجتماعي.

كما سلط الخازن العام للمملكة الضوء على

ضرورة تجديد المفاهيم الاقتصادية بشكل يأخذ في عين الاعتبار مستجدات القرن الحادي والعشرين، وذلك من أجل تحقيق انتعاش الاقتصاد والمالية العمومية في سياق يتسم بتعدد الأزمات.

وأورد أن "إيجاد حلول دائمة للأزمات والمخاطر الحالية وإعادة الاقتصاد والمالية العامة إلى مسارات النمو والاستدامة يستدعي تجديد

أكد السيد بنسودة على ضرورة تجديد المفاهيم الاقتصادية بشكل يأخذ في عين الاعتبار مستجدات القرن الحادي والعشرين، وذلك من أجل تحقيق انتعاش الاقتصاد والمالية العمومية.

أفاد الخازن العام للمملكة، السيد نور الدين بنسودة، يوم الجمعة بالرباط، أن الدولة مطالبة بملاءمة دورها ومهامها مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي الجديد، من خلال الاعتماد على المؤسسات والقوانين والقواعد الرسمية. وأكد السيد بنسودة خلال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية، تحت شعار: "أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟"، على أن "الأمر يتعلق بالحكامة المبنية على رؤية استراتيجية متوسطة وطويلة الأمد، والتي تجمع بين فن التنفيذ وفن العمل وفن تصميم أنظمة تتماشى مع الأهداف المنشودة".

وفي هذا الصدد، أشار السيد بنسودة إلى أن فترات الأزمات "لا تمثل فترات محملة بالصعوبات والصدمات التي ينبغي مواجهتها فقط، وإنما تمثل فرصا لإصلاح المالية العمومية من أجل ضبطها"، مؤكدا على ضرورة تحسين قدرة الموارد المالية والبشرية، إلى جانب ترشيد الاستفادة منها بإعتبارها أحد أهم الإصلاحات التي يتعين تنفيذها.

كما سلط الضوء على ضرورة تعبئة جميع الإمكانيات الجبائية من خلال إنشاء نظام يصب نحو المزيد من التضامن والجبائيات الشاملة، وكذا الحد من الحالات الخاصة والخصوصية التي تحول دون الاتساق الكامل للنظام الجبائي. ومن نفس المنطلق، أكد السيد بنسودة على

اختتام أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية



الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية

وإتخاذ القرار كمييار للأداء من خلال المطالبة بإعادة هندسة العمليات وتنسيق أكثر مرونة بين مختلف الإدارات. يذكر أن الدورة الخامسة عشرة للندوة الدولية حول المالية العمومية، نظمت يومي 16 و17 دجنبر بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية وبشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAFIP) وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية.

الخاص أو الثالث. وأوضح أن الأمر يتعلق أيضا بتبني نهج تدبير متميز ومختلف باختلاف مستوى المخاطر، بشكل يكفل تخفيف مساطر الإجراءات استنادا إلى التصنيف وتحديد الجهات الفاعلة ووسمها والاعتراف بالانتماء إلى نظام للتعليم. وفي الختام، دعا السيد بنموسى إلى وضع مقارنة للتدبير تدمج إدارة الوقت والالتزام بمواعيد المعالجة

البشرية. وفي هذا السياق، أشار السيد بنموسى إلى أن الإدارة لم تعد تستقطب المواهب وذوي المؤهلات، مسجلا أن التحدي المتمثل في تطوير المهارات يحيل على التكوين المستمر والمهارات المهنية المرتبطة بالأداء والنتائج، وكذا التحدي المتمثل في تجميع وتعزيز القيادة من أجل تشجيع اتخاذ المبادرة وتطوير القدرة على حل المشاكل المعقدة وتحمل المسؤولية عن النتائج دون مضاعفة ضوابط الرقابة القبلية. وأبرز أنه يمكن النظر في ثلاثة سبل للتحسين وهي: التركيز على جوهر المهنة، لا سيما فيما يتعلق بوضع الخدمات العمومية من خلال تشجيع الاستعانة بمصادر خارجية للخدمات الطرفية، وأخيرا تفويض الخدمات العمومية لمشغلين سواء من القطاع

تحت شعار: "أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟". وأبرز وزير التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة ورئيس اللجنة الخاصة بالنموذج التنموي، شكيب بنموسى، في كلمة مسجلة مسبقا، أن أحد الروافع الأساسية لتنفيذ النموذج التنموي الجديد تتمثل في إدارة قادرة على قيادة التغيير، تتسم بالفعالية والكفاءة، وتحمل المسؤولية عن النتائج مع هامش من الاستقلالية، فضلا عن كونها إدارة رقمية وشفافة في خدمة المواطنين والنظام الإنتاجي. وأكد في هذا الصدد على ضرورة التصدي للعديد من التحديات، ولا سيما التحدي المتمثل في جذب واستقطاب المهارات باعتباره مشكلة ليست مادية فقط وإنما تشير أيضا إلى نمط وأسلوب تدبير الموارد

أكد شكيب بنموسى على ضرورة التصدي للعديد من التحديات، ولا سيما التحدي المتمثل في جذب واستقطاب المهارات باعتباره مشكلة ليست مادية فقط وإنما تشير أيضا إلى نمط وأسلوب تدبير الموارد البشرية.

أسدل الستار السبت بالرباط على أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية التي نظمت

الرباط

اختتام أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية

عثمان الفردوس ... الاستقلال المالي يشكل مفتاح نجاح الجهوية المتقدمة

عثمان الفردوس .. الاستقلال المالي يشكل مفتاح نجاح الجهوية المتقدمة

2



عثمان الفردوس ... الاستقلال المالي يشكل مفتاح نجاح الجهوية المتقدمة

عثمان الفردوس .. الاستقلال المالي يشكل مفتاح نجاح الجهوية المتقدمة



في دعم الأسر والمقاولات التي تواجه صعوبات. كما أورد تاعموتي أن اللجوء المتزايد إلى استخدام الموارد العمومية جراء الجهود الميزانية أدى إلى الرفع من حجم المديونية وتفاقم عجز الميزانية. وفي هذا الصدد، أصر على أهمية التدبير الرشيد للمالية العمومية ليس فقط من أجل ضمان استمرارية الخدمات، وإنما أيضا من أجل الحفاظ على مرونتها وتعزيزها وإتاحة مجال المناورة أمام الدولة لمواجهة الأزمات المحتملة.

من جانبها، أكدت السيدة ماري كريستين اسكلاسان، الأستاذة بجامعة باريس الأولى بانتيون سوربون، الكاتبة العامة لجمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، أن تطور الضغوط الضريبية والدين العمومي والعجز العمومي رهين بمدى رقي وتطور أدوات الرقابة الإدارية، وذلك بهدف تحسين عملية التقنين.

ودعت إلى اعتماد أدوات التقييم المبتكرة القائمة على نموذج حكمة المالية العمومية المكيف مع السياق الحالي، والتي تتيح إمكانية تحقيق الاستفادة القصوى من التقنيات الجديدة.

يشار إلى الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية تنظم بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية، وجمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAFIP)، وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP).

أفاد نائب رئيس مجموعة «أبا تكنولوجي» (ABA Technology) المكلف بالنمو وتطوير الشراكات الاستراتيجية، عثمان الفردوس، أول أمس السبت بالرباط، بأن الاستقلال المالي للجماعات الترابية ضرورة حتمية من أجل نجاح الجهوية المتقدمة. وفي حديثه خلال حلقة نقاش منظمة في إطار الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية، تحت شعار «أي نموذج لتقنين اتخاذ القرار في مجال المالية العمومية وأية آليات؟»، أبرز الفردوس أن الإمكانيات الضريبية لا تزال غير مستغلة وغير مفهومة، كما أنها تفتقر إلى المشروعية، مذكرا بأن المناظرة حول الجبايات شجعت على ربط العائدات الجباية المحلية بإنتاج الثروة داخل المجالات الترابية.

وفي ما يتعلق بالرقمنة، شدد الفردوس على ضرورة أخذ التدفقات المادية بعين الاعتبار أثناء فرض الضرائب، مضيفا أن التكنولوجيا تفتح الباب أمام الإبداع الضريبي، إلا أنها يمكن أن تمارس، في المقابل، ضغطا مزدوجا وأن تمنح سبلا جديدة للتهرب الضريبي.

من جهته، أكد مدير الدراسات الاقتصادية ببنك المغرب، محمد تاعموتي، على ضرورة وجود مؤسسات مستقلة وذات خبرة، وذلك بغية تعزيز قدرات التقييم. وأشار إلى أنه في السياق الحالي الذي يتسم بتعاقب الأزمات وعدم اليقين، أصبحت الدولة الفاعل الرئيسي

الخازن العام للمملكة يشدد على ضرورة استغلال فترات الأزمات لإصلاح المالية العمومية

كشف الخازن العام للمملكة، نور الدين بنسودة، أن الدولة مطالبة بملاءمة دورها ومهامها مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي الجديد، من خلال الاعتماد على المؤسسات والقوانين والقواعد الرسمية. وأكد بنسودة خلال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية، أن "الأمر يتعلق بالحكامة المبنية على رؤية استراتيجية متوسطة وطويلة الأمد، والتي تجمع بين فن التنفيذ وفن العمل وفن تصميم أنظمة تتماشى مع الأهداف المنشودة". وفي هذا الصدد، أشار بنسودة إلى أن فترات الأزمات "لا تمثل فترات محملة بالصعوبات والصدمات التي ينبغي مواجهتها فقط، وإنما تمثل فرصا لإصلاح المالية العمومية من أجل ضبطها"، مؤكدا على ضرورة تحسين قدرة الموارد المالية والبشرية، إلى جانب ترشيد الاستفادة منها باعتبارها أحد أهم الإصلاحات التي يتعين تنفيذها. كما سلط الضوء على ضرورة تعبئة جميع الإمكانيات الجبائية من خلال إنشاء نظام يصب نحو المزيد من التضامن والجبائيات الشاملة، وكذا الحد من الحالات الخاصة التي تحول دون الاتساق الكامل للنظام الجبائي. ومن نفس المنطلق، شدد بنسودة على ضرورة تجديد المفاهيم الاقتصادية بشكل يأخذ في عين الاعتبار مستجدات القرن الحادي والعشرين، وذلك من أجل تحقيق انتعاش الاقتصاد والمالية العمومية في سياق يتسم بتعدد الأزمات. من جانبه، أبرز رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية ومدير المجلة الفرنسية للمالية العمومية، ميشيل بوفيه، طابع "انعدام الملائمة" الذي يتصف به نموذج الحكامة المالية العمومية في مواجهة الأزمات المتعددة. وفي هذا الصدد، حذر بوفيه من صعوبة التحكم في تطور النفقات العمومية وتطور الضغط الضريبي والدين العمومي وعجز الميزانية، على الرغم من تحديث أدوات الرقابة الإدارية، مما يحيل على وجود "خلل في العملية التنظيمية". وأضاف أن "هذه العملية غالبا ما يتم الخلط بينها وبين الرقابة الإدارية، مما يؤدي إلى توجيه التفكير نحو التقنيات والأدوات، بدلا من التحري عن مدى صحة القرار وصوابه"، مشيرا إلى أن تجاوز هذه المرحلة من إعادة النظر في القرار إلى الرقابة الإدارية يؤدي إلى عدم القدرة على تحقيق استدامة المالية العمومية، كما أنه يعيق إجراء إصلاح معمق لنماذج الحكامة المتعلقة بها. وينكب المشاركون في هذه التظاهرة، المنظمة يومي 16 و17 دجنبر 2022 من طرف وزارة الاقتصاد والمالية بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية، على مناقشة مجموعة من القضايا من خلال ثلاث ورشات تهم نماذج تقنين اتخاذ القرار في مجال المالية العمومية، والتدبير المالي العمومي، وكذا الأسس الثلاثة لنموذج المالية العمومية.

الرباط تستضيف الدورة الـ15 للمناظرة الدولية للمالية العمومية

تنظم وزارة الاقتصاد والمالية، بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية، وذلك يومي 16 و17 دجنبر الجاري. وذكرت الخزينة العامة للمملكة، في بلاغ لها، أن أشغال هذه الدورة، التي ستجرى بمقر الخزينة متمحور حول موضوع "أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟". وسجل المصدر ذاته أنه بعد الكلمات الافتتاحية، ستنتقل المناظرة بتقديم تقارير تمهيدية وشهادات، مضيفا أن أشغال المناظرة ستتواصل في إطار ثلاث موائد مستديرة. وهكذا، سيتعلق المحور الأول بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود، ويتمثل في دور السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية. أما المحور الثاني فسيتطرق إلى إشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة، والمرتبطة بنموذج البرمجة الميزانية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم. من جانبه، سيتناول المحور الثالث الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية والتي تتمحور حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومسؤولية المدبرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية.

الفردوس: الاستقلال المالي يشكل مفتاح نجاح الجهوية المتقدمة

أفاد نائب رئيس مجموعة “أبا تكنولوجي” (ABA Technology) المكلف بالنمو وتطوير الشراكات الاستراتيجية، عثمان الفردوس، اليوم السبت بالرباط، بأن الاستقلال المالي للجماعات الترابية ضرورة حتمية من أجل نجاح الجهوية المتقدمة. وفي حديثه خلال حلقة نقاش منظمة في إطار الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية، تحت شعار “أي نموذج لتقنين اتخاذ القرار في مجال المالية العمومية وأية آليات؟”، أبرز السيد الفردوس أن الإمكانيات الضريبية لا تزال غير مستغلة وغير مفهومة، كما أنها تفتقر إلى المشروعية، مذكرا بأن المناظرة حول الجبايات شجعت على ربط العائدات الجبائية المحلية بإنتاج الثروة داخل المجالات الترابية. وفي ما يتعلق بالرقمنة، شدد الفردوس على ضرورة أخذ التدفقات المادية بعين الاعتبار أثناء فرض الضرائب، مضيفا أن التكنولوجيا تفتح الباب أمام الإبداع الضريبي، إلا أنها يمكن أن تمارس، في المقابل، ضغطا مزدوجا وأن تمنح سبلا جديدة للتهرب الضريبي. من جهته، أكد مدير الدراسات الاقتصادية ببنك المغرب، محمد تاعموتي، على ضرورة وجود مؤسسات مستقلة وذات خبرة، وذلك بغية تعزيز قدرات التقييم. وأشار إلى أنه في السياق الحالي الذي يتسم بتعاقب الأزمات وعدم اليقين، أصبحت الدولة الفاعل الرئيسي في دعم الأسر والمقاولات التي تواجه صعوبات. كما أورد السيد تاعموتي أن اللجوء المتزايد إلى استخدام الموارد العمومية جراء الجهود الميزانية أدي إلى الرفع من حجم المديونية وتفاقم عجز الميزانية. وفي هذا الصدد، أصر على أهمية التدبير الرشيد للمالية العمومية ليس فقط من أجل ضمان استمرارية الخدمات، وإنما أيضا من أجل الحفاظ على مرونتها وتعزيزها وإتاحة مجال المناورة أمام الدولة لمواجهة الأزمات المحتملة. من جانبها، أكدت السيدة ماري كريستين اسكلاسان، الأستاذة بجامعة باريس الأولى بانتيون سوربون، الكاتبة العامة لجمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، أن تطور الضغوط الضريبية والدين العمومي والعجز العمومي رهين بمدى رقي وتطور أدوات الرقابة الإدارية، وذلك بهدف تحسين عملية التقنين. ودعت إلى اعتماد أدوات التقييم المبتكرة القائمة على نموذج حكامه المالية العمومية المكيف مع السياق الحالي، والتي تتيح إمكانية تحقيق الاستفادة القصوى من التقنيات الجديدة. يشار إلى الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية تنظم بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية، وجمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAFIP)، وبدعم من المحلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP).

خبراء المالية العمومية يدعون لضرورة تعزيز مسلسل اتخاذ القرار الترابي

أكد المتدخلون خلال الجلسة التي عقدت اليوم السبت بالرباط، في إطار النسخة الخامسة عشرة من الندوة الدولية حول المالية العمومية، على أهمية تعزيز مسلسل اتخاذ القرار الترابي. وشكلت هذه الجلسة التي انعقدت تحت شعار "أي نموذج لتقنين اتخاذ القرار في مجال المالية العمومية؟"، فرصة لإدريس بنهيمه، وزير سابق ووالي جهة سابق، للتأكيد على أن المنهج الجديد لاتخاذ القرار في مجال المالية العمومية ينبغي أن يوضع بالنظر إلى اختصاصات المؤسسات المركزية والسلطات المفوضة لممثليها الجهويين وبرامج المجالس الجهوية. وأبرز أن دائرة اتخاذ القرار الترابي تعتمد على الدور المنوط بالجهة، داعيا إلى ترسيخ قدرة المجلس الجهوي الذي يفترض أن يكون أفضل عارف بالوقائع الجهوية في كافة القطاعات. وهكذا فإن المجلس الجهوي سيصبح برأيه ناقلا للبرامج المفصلة والموجه الجهوي المختص لوضع السياسات العمومية، معتبرا أن اللجوء إلى الموارد الخارجية من أجل وضع التصورات يؤثر بشكل سلبي على هذه القدرة. واعتبارا لأهمية المبالغ المالية المخصصة للتنمية الجهوية، شدد السيد بنهيمه على أن الجهات مطالبة بالتركيز على عدد محدود من المحاور ذات الأولوية والحرص على قدرة الجهة على امتلاك المقاربة دون الحاجة إلى اللجوء إلى الخارج. من جانبه، سلط السيد جان بابتيس بلان، عضو مجلس شيوخ فوكلوز وعضو اللجنة المالية بمجلس الشيوخ ومستشار مقاطعة فوكلوز، الضوء على التجربة الفرنسية، مبرزا أن تقليل استهلاك الأراضي يستدعي بلورة نموذج اقتصادي جديد. ودعا في هذا الصدد، إلى تكيف جباية محلية جديدة مع أهداف المناخ، مشيرا إلى أن الدولة أصبحت تعتمد على الجهات من أجل إضفاء الطابع الإقليمي على الأهداف، في أفق رؤية تدرج ضمن حكامه جديدة ونظام جبائي جديد. وبعد أن حث على وضع الثقة في المسؤولين المنتخبين محليا، اعتبر السيد بلان أن امتلاك الوسائل المالية والضريبية ضروري لتحقيق الاكتفاء الذاتي الغذائي والحفاظ على المجال الطبيعي. وتنظم الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية تحت شعار: "أي نموذج لحكومة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟" بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية وجمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAFIP)، وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP).



الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية

تنظم وزارة الاقتصاد والمالية، بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية، وذلك يومي 16 دجنبر الجاري و17 منه. وذكرت الخزينة العامة للمملكة، في بلاغ لها، أن أشغال هذه الدورة، التي ستجرى بمقر الخزينة متمحور حول موضوع "أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟". وسجل المصدر ذاته أنه بعد الكلمات الافتتاحية، ستنطلق المناظرة بتقديم تقارير تمهيدية وشهادات، مضيفا أن أشغال المناظرة ستتواصل في إطار ثلاث مواعيد مستديرة. وهكذا، سيتعلق المحور الأول بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود، ويتمثل في دور السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية. أما المحور الثاني فسيتطرق إلى إشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة، والمرتبطة بنموذج البرمجة الميزانية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم. من جانبه، سيتناول المحور الثالث الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية والتي تتمحور حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومسؤولية المدبرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية.

الوزير السابق عثمان الفردوس- أن التكنولوجيا تُفسح المجال أمام “الابتكار الضريبي”...

نقاش صريح وإجماع واضح على ضرورة إدماج التكنولوجيات الجديدة، لاسيما تقنيات الذكاء الاصطناعي، في المجال المالي، مع تجديد النداءات لتفعيل الرقمنة الشاملة والمتسارعة لمسار العمليات المتعلقة بالضرائب والجبائيات، لم تخلُ منه فعاليات المناظرة الدولية للمالية العمومية، المختمة دورتها الـ15، مساء السبت، بمقر الخزينة العامة للمملكة بالرباط. “اللوغاريتيمات” لصالح المالية العمومية في هذا الإطار أكد الوزير السابق عثمان الفردوس أن الرقمنة لم تعد ترفاً؛ مشيراً إلى أنه “أضحى من اللازم على المصالح الإدارية الترابية والضريبية إتقان النماذج الحاسوبية اللوغاريتيمية بشكل كامل (modèles algorithmiques)، مما يسمح بمراعاة التدفقات المادية في سيرورة تحصيل الضرائب”. وأضاف الفردوس، أثناء تدخله ضمن فعاليات جلسة نقاش حول “نماذج وأدوات تقنين التدبير المالي العمومي”، أن التكنولوجيا تُفسح المجال أمام “الابتكار الضريبي”، لافتاً الانتباه، مع ذلك، إلى أنها تشكل، في الآن نفسه، “ممارسة ضغط مزدوج، وقد تؤدي إلى طرق جديدة للتهرب الضريبي”. ودعا المتحدث ذاته، في معرض حديثه، إلى “تمتع السلطات المحلية بصلاحيات الاستقلالية المالية، وتفعيل الصلاحيات القائمة، التي تعد ضرورة لا غنى عنها بهدف إنجاح ورش الجهوية المتقدمة”. الفردوس، الذي يشغل حالياً مهام نائب الرئيس المسؤول عن نمو وتطوير الشراكات الاستراتيجية في المجموعة المغربية “ABA Technology”، لم يفُته أن يلفت انتباه الحضور من خبراء المال والاقتصاد إلى أن “الإمكانات المالية الضريبية الهائلة بالمغرب لا تزال غير مستغلة بشكل جيد، كما أنها غير مفهومة، وتفتقر إلى المشروعية المطلوبة”؛ مستحضراً خلاصات المناظرة الوطنية للجبائيات، التي كانت قد “شجعت على ربط الإيرادات الجبائية المحلية بإنتاج الثروة داخل تراب الجهات والجماعات والأقاليم”. جدير بالذكر أن أشغال ونقاشات المناظرة الدولية للمالية العمومية في دورتها الـ15 امتدت يومَي الجمعة والسبت (16 و17 دجنبر 2022)، بتنظيم مشترك بين وزارة الاقتصاد والمالية والمؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAFIP)، ودعم من قبل المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP).



السيد بنسودة : الدولة مطالبة بملاءمة دورها مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي الجديد

المذكورة السياحية أفاد الخازن العام للمملكة، السيد نور الدين بنسودة، أمس الجمعة بالرباط، أن الدولة مطالبة بملاءمة دورها ومهامها مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي الجديد، من خلال الاعتماد على المؤسسات والقوانين والقواعد الرسمية. وأكد السيد بنسودة خلال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية، تحت شعار: "أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟"، على أن "الأمر يتعلق بالحكامة المبنية على رؤية استراتيجية متوسطة وطويلة الأمد، والتي تجمع بين فن التنفيذ وفن العمل وفن تصميم أنظمة تتماشى مع الأهداف المنشودة". وفي هذا الصدد، أشار السيد بنسودة إلى أن فترات الأزمات "لا تمثل فترات محملة بالصعوبات والصدمات التي ينبغي مواجهتها فقط، وإنما تمثل فرصا لإصلاح المالية العمومية من أجل ضبطها"، مؤكدا على ضرورة تحسين قدرة الموارد المالية والبشرية، إلى جانب ترشيد الاستفادة منها باعتبارها أحد أهم الإصلاحات التي يتعين تنفيذها. كما سلط الضوء على ضرورة تعبئة جميع الإمكانيات الجبائية من خلال إنشاء نظام يصب نحو المزيد من التضامن والجبائيات الشاملة، وكذا الحد من الحالات الخاصة والخصوصية التي تحول دون الاتساق الكامل للنظام الجبائي. ومن نفس المنطلق، أكد السيد بنسودة على ضرورة تجديد المفاهيم الاقتصادية بشكل يأخذ في عين الاعتبار مستجدات القرن الحادي والعشرين، وذلك من أجل تحقيق انتعاش الاقتصاد والمالية العمومية في سياق يتسم بتعدد الأزمات. وأورد أن "إيجاد حلول دائمة للأزمات والمخاطر الحالية وإعادة الاقتصاد والمالية العامة إلى مسارات النمو والاستدامة يستدعي تجديد المفاهيم الاقتصادية والإطار التشريعي والتنظيمي والأدوات والوسائل، مع مراعاة مستجدات القرن الحادي والعشرين"، مشددا على أهمية الحد من الفوارق الاجتماعية والمحالية والتراثية والتفاوتات في الدخل والذكاء من أجل ضمان الحفاظ على التماسك الاجتماعي. كما سلط الخازن العام للمملكة الضوء على أهمية إعطاء الأولوية لتعليم وتكوين الموارد البشرية بغية مواجهة التحديات الحقيقية للقرن الحادي والعشرين، الذي يتميز على وجه الخصوص بوضع اقتصادي واجتماعي غير مسبق، متمس بتوالي الأزمات والمخاطر الكبرى، بما فيها الأزمة الصحية والأزمة الجيوسياسية وانهيار سلاسل التوريد وأزمة الغذاء والتضخم وأزمة الديون وارتفاع أسعار الفائدة. من جانبه، أبرز رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية ومدير المجلة الفرنسية للمالية العمومية، ميشيل بوفيه، أثناء تطرقه للصدمات المختلفة التي يمر بها العالم حاليا، طابع "انعدام الملائمة" الذي يتصف به نموذج الحكامة المالية العمومية في مواجهة الأزمات المتعددة. وفي هذا الصدد، حذر السيد بوفيه من صعوبة وعدم القدرة على التحكم في تطور النفقات العمومية وتطور الضغط الضريبي والدين العمومي وعجز الميزانية، على الرغم من تحديث أدوات الرقابة الإدارية، مما يحيل على وجود "خلل في العملية التنظيمية". وأضاف أن "هذه العملية غالبا ما يتم الخلط بينها وبين الرقابة الإدارية، مما يؤدي إلى توجيه التفكير نحو التقنيات والأدوات، بدلا من التحري عن مدى صحة القرار وصوابه"، مشيرا إلى أن تجاوز هذه المرحلة من إعادة النظر في القرار إلى الرقابة الإدارية يؤدي إلى عدم القدرة على تحقيق استدامة المالية العمومية، كما أنه يعيق إجراء إصلاح معمق لنماذج الحكامة المتعلقة بها. وينكب المشاركون في هذه التظاهرة، المنظمة يومي 16 و17 دجنبر 2022 من طرف وزارة الاقتصاد والمالية بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية، على مناقشة مجموعة من القضايا من خلال ثلاث ورشات تهم نماذج تقنين اتخاذ القرار في مجال المالية العمومية، والتدبير المالي العمومي، وكذا الأسس الثلاثة لنموذج المالية العمومية.

وزارة المالية تعقد الدورة 15 للمناظرة الدولية للمالية العمومية يومي 16 و 17 دجنبر

وزارة المالية تعقد الدورة 15 للمناظرة الدولية للمالية العمومية يومي 16 و 17 دجنبر تنظم وزارة الاقتصاد والمالية، بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية، وذلك يومي 16 و 17 دجنبر الجاري. وأوضحت الخزينة العامة للمملكة، في بلاغ لها، أن أشغال هذه الدورة، التي ستجرى بمقر الخزينة ستمحور حول موضوع “أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟”. وكشف البلاغ، أنه بعد الكلمات الافتتاحية، ستنتقل المناظرة بتقديم تقارير تمهيدية وشهادات، مضيفاً أن أشغال المناظرة ستواصل في إطار ثلاث موائد مستديرة. ويتعلق المحور الأول بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود، ويتمثل في دور السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية. أما المحور الثاني فسيتطرق إلى إشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة، والمرتبطة بنموذج البرمجة الميزانية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم. من جانبه، سيتناول المحور الثالث الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية، والتي تتمحور حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومسؤولية المدبرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية.

انعقاد الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية في الرباط يومي 16 و 17 دجنبر

تنظم وزارة الاقتصاد والمالية، بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية، وذلك يومي 16 و 17 دجنبر الجاري. وذكرت الخزينة العامة للمملكة، في بلاغ لها، أن أشغال هذه الدورة، التي ستجرى بمقر الخزينة ستمحور حول موضوع "أي نموذج لحكامه المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟". وسجل المصدر ذاته أنه بعد الكلمات الافتتاحية، ستنطلق المناظرة بتقديم تقارير تمهيدية وشهادات، مضيفا أن أشغال المناظرة ستتواصل في إطار ثلاث موائد مستديرة. وهكذا، سيتعلق المحور الأول بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود، ويتمثل في دور السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية. أما المحور الثاني فسيتطرق إلى إشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة، والمرتبطة بنموذج البرمجة الميزانية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم. من جانبه، سيتناول المحور الثالث الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية والتي تتمحور حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومسؤولية المدبرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية.

الرباط.. انعقاد الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية

تنظم وزارة الاقتصاد والمالية، بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية، وذلك يومي 16 و17 دجنبر الجاري. وذكرت الخزينة العامة للمملكة، في بلاغ لها، أن أشغال هذه الدورة، التي ستجرى بمقر الخزينة ستمحور حول موضوع "أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟". وسجل المصدر ذاته أنه بعد الكلمات الافتتاحية، ستنطلق المناظرة بتقديم تقارير تمهيدية وشهادات، مضيفا أن أشغال المناظرة ستتواصل في إطار ثلاث مواعيد مستديرة. وهكذا، سيتعلق المحور الأول بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود، ويتمثل في دور السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية. أما المحور الثاني فسيتطرق إلى إشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة، والمرتبطة بنموذج البرمجة الميزانية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم. من جانبه، سيتناول المحور الثالث الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية والتي تتمحور حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومسؤولية المدبرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية.

انعقاد الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية

تنظم وزارة الاقتصاد والمالية، بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية، وذلك يومي 16 و17 دجنبر الجاري. وذكرت الخزينة العامة للمملكة، في بلاغ لها، أن أشغال هذه الدورة، التي ستجرى بمقر الخزينة متمحور حول موضوع "أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟". وسجل المصدر ذاته أنه بعد الكلمات الافتتاحية، ستنتقل المناظرة بتقديم تقارير تمهيدية وشهادات، مضيفا أن أشغال المناظرة ستتواصل في إطار ثلاث موائد مستديرة. وهكذا، سيتعلق المحور الأول بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود، ويتمثل في دور السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية. أما المحور الثاني فسيتطرق إلى إشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة، والمرتبطة بنموذج البرمجة الميزانية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم. من جانبه، سيتناول المحور الثالث الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية والتي تتمحور حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومسؤولية المدبرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية.

بنسودة: الدولة مطالبة بملاءمة دورها مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي الجديد

أفاد الخازن العام للمملكة، نور الدين بنسودة، يوم أمس الجمعة بالرباط، أن الدولة مطالبة بملاءمة دورها ومهامها مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي الجديد، من خلال الاعتماد على المؤسسات والقوانين والقواعد الرسمية. وأكد بنسودة خلال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية، تحت شعار: "أي نموذج لحكومة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟"، على أن "الأمر يتعلق بالحكمة المبنية على رؤية استراتيجية متوسطة وطويلة الأمد، والتي تجمع بين فن التنفيذ وفن العمل وفن تصميم أنظمة تتماشى مع الأهداف المنشودة". وفي هذا الصدد، أشار بنسودة إلى أن فترات الأزمات "لا تمثل فترات محملة بالصعوبات والصدمات التي ينبغي مواجهتها فقط، وإنما تمثل فرصا لإصلاح المالية العمومية من أجل ضبطها"، مؤكدا على ضرورة تحسين قدرة الموارد المالية والبشرية، إلى جانب ترشيد الاستفادة منها باعتبارها أحد أهم الإصلاحات التي يتعين تنفيذها. كما سلط الضوء على ضرورة تعبئة جميع الإمكانيات الجبائية من خلال إنشاء نظام يصب نحو المزيد من التضامن والجبائيات الشاملة، وكذا الحد من الحالات الخاصة والخصوصية التي تحول دون الاتساق الكامل للنظام الجبائي. ومن نفس المنطلق، أكد بنسودة على ضرورة تجديد المفاهيم الاقتصادية بشكل يأخذ في عين الاعتبار مستجدات القرن الحادي والعشرين، وذلك من أجل تحقيق انتعاش الاقتصاد والمالية العمومية في سياق يتسم بتعدد الأزمات. وأورد أن "إيجاد حلول دائمة للأزمات والمخاطر الحالية وإعادة الاقتصاد والمالية العامة إلى مسارات النمو والاستدامة يستدعي تجديد المفاهيم الاقتصادية والإطار التشريعي والتنظيمي والأدوات والوسائل، مع مراعاة مستجدات القرن الحادي والعشرين"، مشددا على أهمية الحد من الفوارق الاجتماعية والمحالية والتراثية والتفاوتات في الدخل والذكاء من أجل ضمان الحفاظ على التماسك الاجتماعي. كما سلط الخازن العام للمملكة الضوء على أهمية إعطاء الأولوية لتعليم وتكوين الموارد البشرية بغية مواجهة التحديات الحقيقية للقرن الحادي والعشرين، الذي يتميز على وجه الخصوص بوضع اقتصادي واجتماعي غير مسبوق، متمس بتوالي الأزمات والمخاطر الكبرى، بما فيها الأزمة الصحية والأزمة الجيوسياسية وانهايار سلاسل التوريد وأزمة الغذاء والتضخم وأزمة الديون وارتفاع أسعار الفائدة. من جانبه، أبرز رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية ومدير المجلة الفرنسية للمالية العمومية، ميشيل بوفيه، أثناء تطرقه للصدمات المختلفة التي يمر بها العالم حاليا، طابع "انعدام الملائمة" الذي يتصف به نموذج الحكامة المالية العمومية في مواجهة الأزمات المتعددة. وفي هذا الصدد، حذر بوفيه من صعوبة وعدم القدرة على التحكم في تطور النفقات العمومية وتطور الضغط الضريبي والدين العمومي وعجز الميزانية، على الرغم من تحديث أدوات الرقابة الإدارية، مما يحيل على وجود "خلل في العملية التنظيمية". وأضاف أن "هذه العملية غالبا ما يتم الخلط بينها وبين الرقابة الإدارية، مما يؤدي إلى توجيه التفكير نحو التقنيات والأدوات، بدلا من التحري عن مدى صحة القرار وصوابه"، مشيرا إلى أن تجاوز هذه المرحلة من إعادة النظر في القرار إلى الرقابة الإدارية يؤدي إلى عدم القدرة على تحقيق استدامة المالية العمومية، كما أنه يعيق إجراء إصلاح معمق لنماذج الحكامة المتعلقة بها. وينكب المشاركون في هذه التظاهرة، المنظمة يومي 16 و17 دجنبر 2022 من طرف وزارة الاقتصاد والمالية بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية، على مناقشة مجموعة من القضايا من خلال ثلاث ورشات تهم نماذج تقنين اتخاذ القرار في مجال المالية العمومية، والتدبير المالي العمومي، وكذا الأسس الثلاثة لنموذج المالية العمومية.

L'expert promeut l'interventionnisme en temps de crise

Entretien : Michel Bouvier, président de la FONDAFIP Propos recueillis par Mahmoud Nafaa (journaliste stagiaire)

Michel Bouvier, professeur des universités, préside l'Association pour la Fondation internationale de finances publiques-FONDAFIP (www.fondafip.org) et dirige la Revue française de finances publiques. Expert auprès d'organisations internationales (Fonds monétaire international, Union européenne), il est également membre du Conseil de normalisation des comptes publics. Ancien membre du Conseil des prélèvements obligatoires, il est l'auteur de nombreux ouvrages et articles en finances publiques et fiscalité. Dans le cadre du colloque international axé sur les finances publiques, organisé en partenariat entre la FONDAFIP, le ministère de l'Economie et la Trésorerie Générale du Royaume, l'équipe Al Bayane s'est entretenue avec l'éminent professeur Michel Bouvier. Il répond à nos questions sans détour. Il y a plusieurs types d'Etat, l'Etat providence, l'Etat régalién, quel rôle pour l'Etat, selon vous ? On navigue entre un Etat interventionniste, lorsqu'il y a vraiment une crise forte, ça a été le cas par exemple pour les subprimes. Après maintenant, cela fut également le cas pour le Covid. Et puis maintenant avec la crise d'Ukraine. Donc par conséquent, on laisse de côté les conceptions libérales classiques que l'on avait développées auparavant, depuis les premières crises qui étaient celles de 73 et de 79, à ce moment là on a rejeté le keynésianisme, et on a dit que c'est le marché qui doit être le lieu de régulation, et ça n'a pas marché parce qu'on a de nouveau des crises, et donc par conséquent on ré-intervient. A mon avis, on oscille maintenant entre interventionnisme et non-interventionnisme, entre la politique de l'offre et la politique de la demande, en gros. La question qui se pose c'est, par rapport aux finances publiques, c'est que les finances publiques, elles naviguent aussi du coup entre ces deux pôles. Et donc par conséquent, il n'y a aucune stabilité de pensée des finances publiques. C'est-à-dire qu'on n'a pas de doctrine stable des finances publiques. Donc la première des choses consiste à réfléchir à une doctrine des finances publiques, qui soit stable et qui tienne compte du fait qu'on a des institutions administratives, on a des institutions publiques, on a des institutions juridiques, on a des institutions économiques également, et des modes gestion qui ne se répondent pas les uns les autres. On a des voies qui sont tracées par certains économistes, on a des voies qui sont tracées par le droit, on a beaucoup parlé lors de ce colloque de planification pluriannuelle, mais on se heurte systématiquement au droit, avec un principe budgétaire qui est un tabou, qui est celui de l'annualité budgétaire, un principe qui a pris sa racine à la fin du 18^{ème} siècle, c'était un principe fiscal à l'époque, qui est devenu un principe budgétaire au 19^{ème} siècle. Donc par conséquent on est dans un méli-mélo pas possible dans nos institutions quelles qu'elles soient. Donc, il faut réfléchir à une doctrine, qui est une doctrine dégagée de tous ces présupposés, de toutes ces idéologies aussi, qui sont des idéologies et des présupposés qui ne correspondent plus à notre siècle, qui ne correspondent non plus à la période actuelle, et qui correspondent encore moins à une période aussi importante de crises, parce que là, on multiplie les crises, et ces crises elles se rajoutent les unes aux autres, et ça forme une énorme crise, un énorme problème. On a connu des crises économiques, sociales, mais là, ces mêmes crises, doublées d'une crise sanitaire, de guerres un peu partout, parce qu'il n'y a pas que celle d'Ukraine, cette situation-là est inédite. Par conséquent, il faut arriver à mettre en place un modèle de gouvernance financière publique qui puisse répondre à ça, c'est-à-dire qu'il puisse répondre à la fois, à la complexité de notre système, qui est composé d'une multiplicité d'acteurs et de structures qui participent des finances publiques, ne serait-ce que les structures publiques, des structures qui concernent la sécurité sociale, d'autres les collectivités locales, d'autres l'Etat, d'autres les opérateurs, etc. Donc, on a une multitude d'acteurs comme ceux-

là. Donc, il nous faut un système qui réponde à cette complexité, et un système qui réponde à l'incertitude du contexte actuel, et il s'agit d'une incertitude qui va se poursuivre dans le futur, parce qu'il y aura d'autres crises, on n'est pas encore sortis des crises, hein ? Ces crises qui se sont installées, elles vont se perdurer dans le temps. Donc, par conséquent il nous faut répondre à cette incertitude, et pour répondre à cette incertitude, il faut pouvoir développer des stratégies, et pour développer des stratégies, il faut arrêter le blocage qui existe au sein du droit budgétaire, c'est-à-dire ce principe d'annualité. Donc, il faut mettre en place juridiquement un principe de pluriannualité, de manière à pouvoir développer une stratégie dans le temps, à moyen terme, à plus long terme, etc. Peu importe, mais qu'on débloque cette situation qui est bloquée actuellement. Et pour mettre des institutions en place pour répondre à cette complexité, sans remettre en question le pouvoir du parlement, mais qu'on ait à côté du parlement une institution solide, permanente qui soit une institution composée de l'ensemble des acteurs concernés par les finances publiques, de manière à ce que ces acteurs puissent discuter des différentes politiques publiques à mettre en œuvre, et pouvoir proposer des politiques publiques concertées entre les différents acteurs à l'Etat, c'est-à-dire en fait au gouvernement et au parlement. Quelles finances publiques peuvent être favorables aux couches défavorisées ? La première chose à mon avis, consiste à réhabiliter d'une part les grandes politiques publiques qui concernent le régalien, c'est-à-dire en fait la sécurité, le transport, la voirie, tout ce qui permet de se développer, parce que dans l'insécurité on ne peut pas développer une économie. Dans les bouchons, par exemple Casablanca, qui s'étouffent, on ne peut développer non plus une économie fluide et qui se développe, donc par conséquent. En plus, il faut que les questions de la santé soient réglées, la politique de la santé c'est extrêmement important, une population qui n'est pas en bonne santé n'est pas une population qui permet de faire fructifier l'économie, en dehors du problème social et dramatique que ça pourrait poser. Je veux dire que si on n'a pas ce type de politique, si on n'insiste pas sur ces politiques-là on ne peut pas débloquent un développement économique. Le développement économique s'est toujours fait sur la base de la sécurité des rapports qui s'établissent entre les acheteurs et les vendeurs, etc., sur la circulation des personnes et des biens pour que les échanges se fassent, etc., et sur le fait que les gens ne soient pas en guerre permanente, c'est-à-dire qu'il y a une sécurité, qu'on ne vole pas, qu'on ne met pas en risque les produits qui sont fabriqués par les entreprises, et puis que les gens soient en bonne santé, c'est là qu'il faut préserver, ensuite le reste ça vient après, mais la base c'est ça. Il faut d'abord rétablir les choses, parce qu'on a laissé les choses se dégrader, toutes ces choses, toutes ces politiques là, progressivement elles se sont dégradées. Mais en matière de soutien au pouvoir d'achat de la population, vous ne proposez rien ? Ca, c'est autre chose. C'est les politiques de soutien en période de crise qui sont extrêmement différentes, selon les Etats. Ou vous soutenez les gens personnellement, en leur attribuant des allocations, ou vous soutenez au contraire tout un contexte, par exemple le contexte des entreprises, de façon à ce qu'elles puissent produire des richesses et développer l'économie et donc fournir du travail, permettre de faire en sorte qu'il n'y ait pas un chômage excessif. Il y a différentes politiques, mais elles sont nécessaires en temps de crise. Là je parlais d'un modèle, mais dans ce cadre-là de crise, on est obligé de répondre quand même dans l'urgence à ces questions là, parce qu'on n'a pas le modèle nécessaire pour répondre en général aux finances publiques de toute façon, donc il faut d'abord réfléchir à un modèle tout en faisant en sorte que justement, le système ne s'écoule pas sur lui-même. Quand vous parlez de soutien au secteur privé, vous n'y incluez pas la rente, la finance, etc. ? Non. Je ne suis pas favorable à la rente. Je suis favorable plutôt à une économie dynamique, de production, d'une vraie économie, pas une économie de rentier. Donc, non, la rente non, pas du tout. Non au contraire, je plaide pour une économie d'échange, de production, et que cette économie produise de la richesse et de l'emploi.

الرباط: رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية يشدد على ضرورة ضبط النظام المالي العمومي

الانتفاضة شدد رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية ميشال بوفبي، اليوم السبت بالرباط، على ضرورة التمكن من ضبط النظام المالي العمومي. وأكد ميشال بوفبي خلال الجلسة الأولى التي عقدت في إطار النسخة الخامسة عشرة من الندوة الدولية حول المالية العمومية المنظمة تحت شعار: "أي نموذج لحكومة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟"، أنه يتعين ابتكار نموذج لحكومة المالية العمومية بالنسبة لمجتمع يوجد في أوج التحول، ولا سيما في سياق تعدد الأزمات التي تهدد المالية العمومية. وأبرز أن إصلاح نموذج ضبط المالية العمومية يعد أمرا جوهريا، مشيرا إلى أن إصلاح المسلسل المالي يمثل تحديا كبيرا نابعا من تطور المجتمعات المعاصرة وتزايد عدد الفاعلين المعنيين. وذكر في هذا الصدد، الدولة والجماعات المحلية والمؤسسات المالية وكذا الهيئات الاجتماعية العمومية والخاصة، مما يستدعي ضرورة إحداث مؤسسة للتنسيق بين هذه الجهات، وذلك من أجل إقرار نموذج كفيل بضمان انسجامها. وأكد رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية من جهة أخرى، أنه لا ينبغي النظر إلى المالية العمومية من خلال الجانب الاقتصادي أو القانوني، وذلك لأنها تستجيب لأوجه منطقية مختلفة وتعرض لتفاعلات متعددة. ومن جهته، أكد الأستاذ الجامعي عبد الله ساعف على أهمية مشاركة المواطنين وانخراطهم في الإجراءات العمومية التي تهم القطاع المالي. وأوضح أن الأمر لا يتعلق بالإبلاغ بالقرارات المتخذة على المستوى المركزي أو استشارة الفاعلين الاجتماعيين حول بعض الخيارات، داعيا بدلا من ذلك إلى اعتماد البناء المشترك للقرار. كما أكد ساعف على أهمية الحد من التفاوتات بغية الحفاظ على التماسك الاجتماعي من خلال حلول مستدامة للأزمات الحالية وتوجيه المالية العمومية نحو آفاق النمو والاستدامة. وتنظم الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية تحت شعار: "أي نموذج لحكومة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟" بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية وبشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAPIP) وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP).



"حكمة المالية العمومية خلال الأزمات" تجمع خبراء في مناظرة دولية بالرباط

“أي نموذج لحكمة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟”، حول هذا السؤال تتمحور فعاليات الدورة الخامسة عشرة من المناظرة الدولية للمالية العمومية، التي افتتحت الجمعة 16 دجنبر بمقر الخزينة العامة للمملكة بالرباط، بتنظيم من وزارة الاقتصاد والمالية، بشراكة مع “جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية” (FONDAFIP)، وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP). أشغال المناظرة استهلّت بكلمات افتتاحية أمام حضور غفير من خبراء الاقتصاد والمال، فيما غيّبت الالتزامات الحكومية وزيرة الاقتصاد والمالية نادية فتاح، التي ألقى نور الدين بنسودة كلمتها بالنيابة عنها. وأشادت نادية فتاح بعاملين يُنجحان أشغال هذا الحدث ويضمنان استمراره؛ يتعلق الأمر بـ “جودة المتدخلين والخبراء المشاركين في جلسات المناظرة ونقاشاتها، فضلا عن راهنية مواضيعها وإشكالياتها المطروحة للتداول والنقاش”. وزيرة المالية شددت، في كلمتها، على سياق انعقاد الدورة الـ15 لمناظرة المالية العمومية في أعقاب الأزمات التي عصفت بالعالم خلال السنوات الثلاث الماضية، موردة أنها “تتميز بالتعدد والتداخل الذي يزيد من صعوبة تعقيدها”، ومؤكدة أن “العالم بمجرد تجاوزه نسبيا أزمة كوفيد-19 وجد نفسه وسط صدمات اقتصادية متتالية سببتها تداعيات الحرب في أوكرانيا، لاسيما إشكالية الأمن الغذائي وضغوط تضخمية متسارعة؛ وهو ما لم يدع أي وقت للتدارك”. ولفتت الوزيرة انتباه الفاعلين الاقتصاديين إلى أن “الأزمات باختلاف مسبباتها تزيد من تقليص هوامش تحرك الدول وماليتها العمومية في إنعاش الاقتصاد وتحفيز الاستثمار وخلق فرص الشغل”، مستحضرة إستراتيجية المغرب في تعاطيه مع الظرفية الحالية من خلال “إجراءات مستعجلة وأخرى استهدفت المديين المتوسط والطويل”. وخلصت المتحدثة إلى أن “ميثاق الاستثمار المصادق عليه يراهن عليه قصد تنويع الإنتاج، وتحسين مناخ الأعمال بالمملكة، معززا جاذبيتها الاقتصادية في قطاعات ذات قيمة مضافة عالية”، قبل أن تختتم بالقول: “العنصر البشري لا ينبغي أن يغيب عن صلب انشغالات الفاعلين في سعيهم إلى ضمان حكمة المالية العمومية، باعتباره محرّكا ومستفيدا في الآن ذاته”.

موعد انعقاد المناظرة الدولية للمالية العمومية بالرباط

تنظم وزارة الاقتصاد والمالية، بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية، وذلك يومي 16 و17 دجنبر الجاري. وذكرت الخزينة العامة للمملكة، في بلاغ لها، أن أشغال هذه الدورة، التي ستجرى بمقر الخزينة ستمحور حول موضوع "أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟". وسجل المصدر ذاته أنه بعد الكلمات الافتتاحية، ستنطلق المناظرة بتقديم تقارير تمهيدية وشهادات، مضيفا أن أشغال المناظرة ستتواصل في إطار ثلاث موائد مستديرة. وهكذا، سيتعلق المحور الأول بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود، ويتمثل في دور السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية. أما المحور الثاني فسيتطرق إلى إشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة، والمرتبطة بنموذج البرمجة الميزانية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم. من جانبه، سيتناول المحور الثالث الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية والتي تتمحور حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومسؤولية المدبرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية.

ندوة.. ضرورة تعزيز مسلسل اتخاذ القرار الترابي

أكد المتدخلون خلال الجلسة التي عقدت اليوم السبت بالرباط، في إطار النسخة الخامسة عشرة من الندوة الدولية حول المالية العمومية، على أهمية تعزيز مسلسل اتخاذ القرار الترابي. وشكلت هذه الجلسة التي انعقدت تحت شعار "أي نموذج لتقنين اتخاذ القرار في مجال المالية العمومية؟"، فرصة لإدريس بنهيمه، وزير سابق ووالي جهة سابق، للتأكيد على أن المنهج الجديد لاتخاذ القرار في مجال المالية العمومية ينبغي أن يوضع بالنظر إلى اختصاصات المؤسسات المركزية والسلطات المفوضة لممثليها الجهويين وبرامج المجالس الجهوية. وأبرز أن دائرة اتخاذ القرار الترابي تعتمد على الدور المنوط بالجهة، داعيا إلى ترسيخ قدرة المجلس الجهوي الذي يفترض أن يكون أفضل عارف بالوقائع الجهوية في كافة القطاعات. وهكذا فإن المجلس الجهوي سيصبح برأيه ناقلا للبرامج المفصلة والموجه الجهوي المختص لوضع السياسات العمومية، معتبرا أن اللجوء إلى الموارد الخارجية من أجل وضع التصورات يؤثر بشكل سلبي على هذه القدرة. واعتبارا لأهمية المبالغ المالية المخصصة للتنمية الجهوية، شدد السيد بنهيمه على أن الجهات مطالبة بالتركيز على عدد محدود من المحاور ذات الأولوية والحرص على قدرة الجهة على امتلاك المقاربة دون الحاجة إلى اللجوء إلى الخارج. من جانبه، سلط السيد جان بابتيست بلان، عضو مجلس شيوخ فوكلوز وعضو اللجنة المالية بمجلس الشيوخ ومستشار مقاطعة فوكلوز، الضوء على التجربة الفرنسية، مبرزا أن تقليل استهلاك الأراضي يستدعي بلورة نموذج اقتصادي جديد. ودعا في هذا الصدد، إلى تكييف جباية محلية جديدة مع أهداف المناخ، مشيرا إلى أن الدولة أصبحت تعتمد على الجهات من أجل إضفاء الطابع الإقليمي على الأهداف، في أفق رؤية تدرج ضمن حكامه جديدة ونظام جبائي جديد. وبعد أن حث على وضع الثقة في المسؤولين المنتخبين محليا، اعتبر السيد بلان أن امتلاك الوسائل المالية والضريبية ضروري لتحقيق الاكتفاء الذاتي الغذائي والحفاظ على المجال الطبيعي. وتنظم الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية تحت شعار: "أي نموذج لحكومة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟" بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية وجمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAFIP)، وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP).

عثمان الفردوس.. الاستقلال المالي يشكل مفتاح نجاح الجهوية المتقدمة

أفاد نائب رئيس مجموعة “أبا تكنولوجي” (ABA Technology) المكلف بالنمو وتطوير الشراكات الاستراتيجية، عثمان الفردوس، أول أمس السبت بالرباط، بأن الاستقلال المالي للجماعات الترابية ضرورة حتمية من أجل نجاح الجهوية المتقدمة. وفي حديثه خلال حلقة نقاش منظمة في إطار الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية، تحت شعار “أي نموذج لتقنين اتخاذ القرار في مجال المالية العمومية وأية آليات؟”، أبرز الفردوس أن الإمكانيات الضريبية لا تزال غير مستغلة وغير مفهومة، كما أنها تفتقر إلى المشروعية، مذكرا بأن المناظرة حول الجبايات شجعت على ربط العائدات الجبائية المحلية بإنتاج الثروة داخل المجالات الترابية. وفي ما يتعلق بالرقمنة، شدد الفردوس على ضرورة أخذ التدفقات المادية بعين الاعتبار أثناء فرض الضرائب، مضيفا أن التكنولوجيا تفتح الباب أمام الإبداع الضريبي، إلا أنها يمكن أن تمارس، في المقابل، ضغطا مزدوجا وأن تمنح سبلا جديدة للتهرب الضريبي. من جهته، أكد مدير الدراسات الاقتصادية ببنك المغرب، محمد تاعموتي، على ضرورة وجود مؤسسات مستقلة وذات خبرة، وذلك بغية تعزيز قدرات التقييم. وأشار إلى أنه في السياق الحالي الذي يتسم بتعاقب الأزمات وعدم اليقين، أصبحت الدولة الفاعل الرئيسي في دعم الأسر والمقاولات التي تواجه صعوبات. كما أورد تاعموتي أن اللجوء المتزايد إلى استخدام الموارد العمومية جراء الجهود الميزانية أدي إلى الرفع من حجم المديونية وتفاقم عجز الميزانية. وفي هذا الصدد، أصر على أهمية التدبير الرشيد للمالية العمومية ليس فقط من أجل ضمان استمرارية الخدمات، وإنما أيضا من أجل الحفاظ على مرونتها وتعزيزها وإتاحة مجال المناورة أمام الدولة لمواجهة الأزمات المحتملة. من جانبها، أكدت السيدة ماري كريستين اسكلاسان، الأستاذة بجامعة باريس الأولى بانتيون سوربون، الكاتبة العامة لجمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، أن تطور الضغوط الضريبية والدين العمومي والعجز العمومي رهين بمدى رقي وتطور أدوات الرقابة الإدارية، وذلك بهدف تحسين عملية التقنين. ودعت إلى اعتماد أدوات التقييم المبتكرة القائمة على نموذج حكامه المالية العمومية المكيف مع السياق الحالي، والتي تتيح إمكانية تحقيق الاستفادة القصوى من التقنيات الجديدة. يشار إلى الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية تنظم بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية، وجمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAFIP)، وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP).

الخازن العام للمملكة يدعو الدولة لملاءمة دورها مع الواقع الاقتصادي الجديد

الوطنية بريس أفاد الخازن العام للمملكة، نور الدين بنسودة، أن الدولة مطالبة بملاءمة دورها ومهامها مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي الجديد، من خلال الاعتماد على المؤسسات والقوانين والقواعد الرسمية. وأكد بنسودة، خلال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية، بالرباط، على أن “الأمر يتعلق بالحكمة المبنية على رؤية استراتيجية متوسطة وطويلة الأمد، والتي تجمع بين فن التنفيذ وفن العمل وفن تصميم أنظمة تتماشى مع الأهداف المنشودة”. وفي هذا الصدد، أشار بنسودة إلى أن فترات الأزمات “لا تمثل فترات محملة بالصعوبات والصدمات التي ينبغي مواجهتها فقط، وإنما تمثل فرصا لإصلاح المالية العمومية من أجل ضبطها”، مؤكدا على ضرورة تحسين قدرة الموارد المالية والبشرية، إلى جانب ترشيد الاستفادة منها باعتبارها أحد أهم الإصلاحات التي يتعين تنفيذها. تصفح المقالات

وزارة المالية تعقد الدورة 15 للمناظرة الدولية للمالية العمومية يومي 16 و17 دجنبر

تنظم وزارة الاقتصاد والمالية، بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية، وذلك يومي 16 و17 دجنبر الجاري. وأوضحت الخزينة العامة للمملكة، في بلاغ لها، أن أشغال هذه الدورة، التي ستجرى بمقر الخزينة ستمحور حول موضوع "أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟". وكشف البلاغ، أنه بعد الكلمات الافتتاحية، ستنطلق المناظرة بتقديم تقارير تمهيدية وشهادات، مضيفا أن أشغال المناظرة ستتواصل في إطار ثلاث مواعيد مستديرة. ويتعلق المحور الأول بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود، ويتمثل في دور السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية. أما المحور الثاني فسيتطرق إلى إشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة، والمرتبطة بنموذج البرمجة الميزانية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم. من جانبه، سيتناول المحور الثالث الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية، والتي تتمحور حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومسؤولية المدبرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية.

رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية يشدد على ضرورة ضبط النظام المالي العمومي

17-12-2022 - 15:01 شدد رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية ميشال بوفبي، اليوم السبت بالرباط، على ضرورة التمكن من ضبط النظام المالي العمومي. وأكد ميشال بوفبي خلال الجلسة الأولى التي عقدت في إطار النسخة الخامسة عشرة من الندوة الدولية حول المالية العمومية المنظمة تحت شعار: "أي نموذج لحكومة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟"، أنه يتعين ابتكار نموذج لحكومة المالية العمومية بالنسبة لمجتمع يوجد في أوج التحول، ولا سيما في سياق تعدد الأزمات التي تهدد المالية العمومية. وأبرز أن إصلاح نموذج ضبط المالية العمومية يعد أمرا جوهريا، مشيرا إلى أن إصلاح المسلسل المالي يمثل تحديا كبيرا نابعا من تطور المجتمعات المعاصرة وتزايد عدد الفاعلين المعنيين. وذكر في هذا الصدد، الدولة والجماعات المحلية والمؤسسات المالية وكذا الهيئات الاجتماعية العمومية والخاصة، مما يستدعي ضرورة إحداث مؤسسة للتنسيق بين هذه الجهات، وذلك من أجل إقرار نموذج كفيل بضمان انسجامها. وأكد رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية من جهة أخرى، أنه لا ينبغي النظر إلى المالية العمومية من خلال الجانب الاقتصادي أو القانوني، وذلك لأنها تستجيب لأوجه منطقية مختلفة وتعرض لتفاعلات متعددة. ومن جهته، أكد الأستاذ الجامعي عبد الله ساعف على أهمية مشاركة المواطنين وانخراطهم في الإجراءات العمومية التي تهم القطاع المالي. وأوضح أن الأمر لا يتعلق بالإبلاغ بالقرارات المتخذة على المستوى المركزي أو استشارة الفاعلين الاجتماعيين حول بعض الخيارات، داعيا بدلا من ذلك إلى اعتماد البناء المشترك للقرار. كما أكد السيد ساعف على أهمية الحد من التفاوتات بغية الحفاظ على التماسك الاجتماعي من خلال حلول مستدامة للأزمات الحالية وتوجيه المالية العمومية نحو آفاق النمو والاستدامة. وتنظم الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية تحت شعار: "أي نموذج لحكومة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟" بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية وبشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAPIP) وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP).

خبراء يناقشون المالية العمومية في ظل الأزمة

يحتضن مقر الخزينة العامة للمملكة بالرباط، اليوم (الجمعة) (وغدا) السبت، (أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية، الذي تنظمها وزارة الاقتصاد والمالية وجمعية "فوندا فيب" بمساندة المحلة الفرنسية للمالية العمومية. ويتناول المشاركون في هذه الندوة الدولية بالبحث والتحليل إشكالية حكامه المالية العمومية في ظل عالم يعاني أزمات متعددة. وسيحاول الخبراء والمسؤولون، المغاربة منهم والأجانب، الإجابة عن السؤال المحوري "أي نموذج لحكامه المالية العمومية في عالم يعاني أزمات متعددة؟". ويتنظر أن تعطي نادية فتاح، وزيرة الاقتصاد والمالية، انطلاقاً أشغال هذه الندوة، كما سيشارك في الجلسة الافتتاحية نور الدين بنسودة، الخازن العام للمملكة، و"أرنولد بيشو" مكلف بمهام السفارة فرنسا بالمغرب، إضافة إلى ماري-كريستين إسكلاسان، "الأستاذة بجامعة باريس 1" بانتيون سوربون، "والكاتبة العامة لجمعية" فوندا فيب، "ومديرة المحلة الفرنسية للمالية العمومية. وستتناول المائدة المستديرة الأولى الأدوار التي يتعين أن يطلع بها الفاعلون الأساسيون لتحقيق الحكامة المطلوبة في هذا المجال، ويتعلق الأمر، بوجه خاص، بدور السلطتين التشريعية والتنفيذية والجماعات المحلية في تقنين القرار في مجال المالية العمومية. وستشرف على إدارة أشغال هذه الورشة الأستاذة "ماري كريستين إسكلاسان"، وسيشارك فيها الخبير الدولي في المجال "ميشيل بوفيني"، الأستاذ بجامعة باريس 1 "بانتيون سوربون"، "وعبد الله سعاف، الأستاذ الجامعي والوزير المغربي الأسبق، إذ سيتدخلان في محور آليات الحكامة الممكنة خارج الإطار التقليدي المنحصر في البرلمان والحكومة، وستتناول الورشة، أيضاً، محور تدعيم مسلسل اتخاذ القرار في مجال المالية العمومية على الصعيد الترابي، وسيشارك في دراسة وتحليل هذا الموضوع إدريس بنهيمه، الوزير وعمدة البيضاء الأسبق و"جان باتيست بلان"، العضو بالغرفة الثانية الفرنسية. وستتناول المائدة المستديرة الثانية، التي سيديرها عبد المجيد فايز، نائب رئيس لجنة الجبايات والجمارك بالاتحاد العام لمقاولات المغرب، موضوع نموذج تقنين التدبير المالي العمومي والآليات المطلوبة. وستركز أشغال المائدة المستديرة الثالثة، التي سيشراف على إدارة أشغالها التهامي الغرفي، الرئيس المدير العام للمدرسة العليا للتجارة والإدارة "إيسكا"، "على الأنماط الجديدة لتدبير المالية العمومية وسبل تطويرها لضمان الفعالية المطلوبة، من خلال تسليط الضوء على الأسس الثلاثة لنموذج المالية العمومية. ع. ك.

"حكمة المالية العمومية خلال الأزمات" تجمع خبراء في مناظرة دولية بالرباط

"أي نموذج لحكمة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟"، حول هذا السؤال تتمحور فعاليات الدورة الخامسة عشرة من المناظرة الدولية للمالية العمومية، التي افتتحت الجمعة 16 دجنبر بمقر الخزينة العامة للمملكة بالرباط، بتنظيم من وزارة الاقتصاد والمالية، بشراكة مع "جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية" (FONDAPIP)، وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP). أشغال المناظرة استهلّت بكلمات افتتاحية أمام حضور غفير من خبراء الاقتصاد والمال، فيما غيّبت الالتزامات الحكومية وزيرة الاقتصاد والمالية نادية فتاح، التي ألقى نور الدين بنسودة كلمتها بالنيابة عنها. وأشادت نادية فتاح بعاملين يُنجحان أشغال هذا الحدث ويضمنان استمراره؛ يتعلق الأمر بـ "جودة المتدخلين والخبراء المشاركين في جلسات المناظرة ونقاشاتها، فضلا عن راهنية مواضيعها وإشكالياتها المطروحة للتداول والنقاش". وزيرة المالية شددت، في كلمتها، على سياق انعقاد الدورة الـ15 لمناظرة المالية العمومية في أعقاب الأزمات التي عصفت بالعالم خلال السنوات الثلاث الماضية، موردة أنها "تتميز بالتنوع والتداخل الذي يزيد من صعوبة تعقيدها"، ومؤكدة أن "العالم بمجرد تجاوزه نسبيا أزمة كوفيد-19 وجد نفسه وسط صدمات اقتصادية متتالية سببتها تداعيات الحرب في أوكرانيا، لاسيما إشكالية الأمن الغذائي وضغوط تضخمية متسارعة؛ وهو ما لم يدع أي وقت للتدارك". ولفتت الوزيرة انتباه الفاعلين الاقتصاديين إلى أن "الأزمات باختلاف مسبباتها تزيد من تقليص هوامش تحرك الدول ومليتها العمومية في إنعاش الاقتصاد وتحفيز الاستثمار وخلق فرص الشغل"، مستحضرة إستراتيجية المغرب في تعاطيه مع الظرفية الحالية من خلال "إجراءات مستعجلة وأخرى استهدفت المديين المتوسط والطويل". وخلصت المتحدث إلى أن "ميثاق الاستثمار المصادق عليه يُراهن عليه قصد تنويع الإنتاج، وتحسين مناخ الأعمال بالمملكة، معززا جاذبيتها الاقتصادية في قطاعات ذات قيمة مضافة عالية"، قبل أن تختم بالقول: "العنصر البشري لا ينبغي أن يغيب عن صلب انشغالات الفاعلين في سعيهم إلى ضمان حكمة المالية العمومية، باعتباره محرّكا ومستفيدا في الآن ذاته". "موعد سنوي لا محيد عنه" نور الدين بنسودة، الخازن العام للمملكة، سجل من جانبه أن "إعادة التفكير في المالية العمومية في ضوء الأزمات المتلاحقة ليس بالمهمة السهلة"، موضحا أن "انعقاد المناظرة وجلساتها يندرج ضمن هذا الهدف؛ لأنها موعد سنوي لا محيد عنه بالنسبة لخبراء المالية العمومية والمختصين في حكومتها". وأكد بنسودة أن "هذه الدورة تسعى إلى نقاش نموذج حكمة المالية العمومية في عالم متعدد ومتداخل الأزمات، من خلال نظرة جديدة بعيدا عن الخطاب التبسيطي الدوغمائي"، لافتا، في تصريح إعلامي على هامش الحدث، إلى أن "أزمات القرن 21 تتميز بتسارعها في فترات زمنية متقاربة". "من أزمة وبائية إلى أزمة جيوسياسية، تحاول المناظرة نقاش إمكانية الوصول إلى حلول إستراتيجية تتعلق بالقرار الاقتصادي والمالي، وتدير المالية العمومية بنجاحة وحكمة"، يؤكد الخازن العام للمملكة، مشيرا إلى أن "عددا من الدول ضحّت أموالا للحفاظ على القدرة الشرائية لمواطنيها ومقاولاتها، لكن وجب استحضار التوازنات الماكرو-اقتصادية والمالية". وختتم بنسودة تصريحه بالتشديد على أهمية التكوين المستمر للموارد البشرية التي يتركز عليها حسن التسيير والتدبير المالي، موصيا بالاستعانة بجديد الذكاء الاصطناعي والرقمنة. نموذج مالية عمومية "هش" من جهته، اعتبر ميشال بوفبي، رئيس "جمعية المنظمة الدولية للمالية العمومية"، ومدير المجلة الفرنسية للمالية العمومية، أننا "نعيش ضمن مجتمعات ارتفعت حدة الصدمات والمخاطر التي عانتها خلال فترة زمنية قصيرة"، موردا، فضلا عن تداعيات الوباء والحرب الأوكرانية، صدمات كبرى تتراكم وتترص بالعالم وجب الالتفات إليها. تبعا لذلك، حذر الأكاديمي الفرنسي المتخصص في المالية العمومية من تراكم هذه الصدمات وتضاعف مخاطرها، واصفا المجتمع الراهن بـ "مجتمع متعدد المخاطر Société multi-risques"، وزاد: "من أبرز أهداف المناظرة الدولية للمالية العمومية تحديد هذه المخاطر وحدة الصدمات واللايقين في مجالات الغذاء والمناخ والطاقة والماء في عالم يعيش مخاض الانتقال ويبدو غير قابل للتحكم". وخلص الأستاذ بجامعة "باريس 1" إلى أن "النموذج الحالي للتدبير والحكمة المالية العمومية يعاني هشاشة وعدم توازن عرّاه واقع الأزمات المتلاحقة"، محذرا من "تزايد مستوى اللايقين الذي تواجهه الدول في تخطيطها الاقتصادي". كما تخللت فعاليات الافتتاح، مساء الجمعة، كلمة مقتضبة ألقّتها مستشارة الشؤون الاقتصادية بسفارة فرنسا في المغرب، أبرزت من خلالها "متانة الروابط الاقتصادية التي تجمع باريس بالرباط"، آملة أن يتقوى التعاون الثنائي بين البلدين في أفق "تجويد المالية العمومية". هذا بينما جرى تقديم تقارير تمهيدية، واستعراض شهادات كل من محمد توفيق ملين، المدير العام للمعهد الملكي للدراسات الإستراتيجية، وجون أرتوي "Jean Arthuis" الوزير الأسبق للمالية والاقتصاد بفرنسا. وتتواصل طيلة يوم السبت 17 دجنبر الجاري أشغال المناظرة الدولية من خلال ثلاث مواعيد مستديرة تدارس بالنقاش والتحليل محاور متعددة، بمشاركة فاعلين متخصصين وخبراء ومسؤولين سابقين، مغاربة وفرنسيين؛ فيما يُرتقب الاحتتام بكلمة شكيب بنموسى، وزير التعليم رئيس لجنة النموذج التنموي. يشار إلى أن المحور الأول يتعلق بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود، من خلال السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية؛ بينما المحور الثاني يعالج "إشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة، والمرتبطة بنموذج البرمجة الميزانية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم".

ويتناول المحور الثالث الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية، حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومسؤولية المدبرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية.

رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية يشدد على ضرورة ضبط النظام المالي العمومي

شدد رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية ميشال بوفبي، اليوم السبت بالرباط، على ضرورة التمكن من ضبط النظام المالي العمومي. وأكد ميشال بوفبي خلال الجلسة الأولى التي عقدت في إطار النسخة الخامسة عشرة من الندوة الدولية حول المالية العمومية المنظمة تحت شعار: "أي نموذج لحكومة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟"، أنه يتعين ابتكار نموذج لحكومة المالية العمومية بالنسبة لمجتمع يوجد في أوج التحول، ولا سيما في سياق تعدد الأزمات التي تهدد المالية العمومية. وأبرز أن إصلاح نموذج ضبط المالية العمومية يعد أمرا جوهريا، مشيرا إلى أن إصلاح المسلسل المالي يمثل تحديا كبيرا نابعا من تطور المجتمعات المعاصرة وتزايد عدد الفاعلين المعنيين. وذكر في هذا الصدد، الدولة والجماعات المحلية والمؤسسات المالية وكذا الهيئات الاجتماعية العمومية والخاصة، مما يستدعي ضرورة إحداث مؤسسة للتنسيق بين هذه الجهات، وذلك من أجل إقرار نموذج كفيل بضمان انسجامها. وأكد رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية من جهة أخرى، أنه لا ينبغي النظر إلى المالية العمومية من خلال الجانب الاقتصادي أو القانوني، وذلك لأنها تستجيب لأوجه منطقية مختلفة وتعرض لتفاعلات متعددة. ومن جهته، أكد الأستاذ الجامعي عبد الله ساعف على أهمية مشاركة المواطنين وانخراطهم في الإجراءات العمومية التي تهتم القطاع المالي. وأوضح أن الأمر لا يتعلق بالإبلاغ بالقرارات المتخذة على المستوى المركزي أو استشارة الفاعلين الاجتماعيين حول بعض الخيارات، داعيا بدلا من ذلك إلى اعتماد البناء المشترك للقرار. كما أكد ساعف على أهمية الحد من التفاوتات بغية الحفاظ على التماسك الاجتماعي من خلال حلول مستدامة للأزمات الحالية وتوجيه المالية العمومية نحو آفاق النمو والاستدامة. وتنظم الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية تحت شعار: "أي نموذج لحكومة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟" بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية وبشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAFIP) وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP).

15ème Colloque international des finances publiques à Rabat : Regards croisés sur la gouvernance en pleine crise

«L'être humain doit être au centre de toutes les préoccupations puisqu'il est, en définitive, le moteur et le bénéficiaire de toute dynamique de développement». Fiscalité La croissance mondiale d'environ 2,7% en 2023 d'après les prévisions du FMI (Fonds monétaire international) attire, vendredi à Rabat, l'attention de la ministre de l'économie et des finances. Nadia Fettah, dont le discours est lu, pour mission à l'étranger, par le trésorier général du Royaume, Noureddine Bensouda, lors du 15ème Colloque international des finances publiques qui s'interroge sur le modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis, ressort ce chiffre en évoquant les crises actuelles. Le tout en livrant sa recette. Consolider les cadres macroéconomiques «Afin de bien gérer ces évolutions et en anticiper les conséquences, il est impératif de commencer par consolider davantage la stabilité des cadres macroéconomiques», estime la ministre. Dans ce sens, elle s'appuie les réformes introduites par le Souverain et le gouvernement. «Il était urgent de soutenir le pouvoir d'achat, fortement affecté par les hausses des prix au niveau international», détaille-t-elle. En même temps, elle remonte à «la croissance sur le plan structurel en première priorité». «Cela soulève, en conséquence, la question de l'investissement qui se retrouve, tout naturellement, dans le projet de loi de Finances 2023», enchaîne-t-elle. Mieux encore, elle rappelle la nouvelle charte compétitive de l'investissement. «La réforme du cadre réglementaire des marchés publics, en cours de finalisation au Secrétariat général du gouvernement, s'inscrit dans le même sillage», avance-t-elle à propos de ce texte qui se veut en outre d'améliorer l'efficacité de la commande publique. Cependant, elle revient au «taux de croissance» qui, pour elle, ne peut «résumer à lui seul le développement d'un pays». A son sens, «l'être humain doit être au centre de toutes les préoccupations puisqu'il est, en définitive, le moteur et le bénéficiaire de toute dynamique de développement». A cet effet, elle rappelle la généralisation de la protection sociale qui nécessite la mobilisation d'environ 51 milliards de dirhams par an à partir de 2025 et sera financé à hauteur de 50% par un mécanisme de contribution et à hauteur des 50% restants par le budget de l'Etat. Entre-temps, elle se projette dans le futur. «Il faudrait imaginer une fiscalité fondamentalement tournée vers l'avenir», ajoute-t-elle. Les préoccupations de Bensouda De son côté, M. Bensouda laisse exprimer des préoccupations. «La conjonction des crises et des contraintes qu'elles induisent durant une période relativement courte accroît de manière considérable l'incertitude pour les responsables qui ont des décisions à prendre ainsi que pour le simple citoyen», estime le trésorier général. Le responsable, qui met en avant la simultanéité des crises dans un monde globalisé et interconnecté, dresse «les limites de l'intervention publique». La démarche à entreprendre passe, pour lui, par la réduction des inégalités, la priorité à l'éducation et à la formation de ressources humaines. «Or, l'intervention de l'Etat se trouve limitée en raison de la conjonction de deux facteurs», diagnostique-t-il. «Il est indispensable de procéder à des choix stratégiques concernant le rôle de l'Etat et de revoir le modèle de gouvernance de la décision et de la gestion financière publique», recommande-t-il en proposant la programmation pluriannuelle des recettes et des dépenses. Il saisit son passage pour mettre en avant l'apport des technologies de l'information, de l'évaluation en dynamique, la consécration juridique et la gouvernance que la cheffe du service économique régional de l'ambassade de France au Maroc, Cécile Humbert-Bouvier, prend pour «un facteur essentiel». Quant à Marie-Christine Esclassan, secrétaire générale de Fondafip (Fondation internationale des finances publiques), également initiatrice de l'événement aux côtés d'autres, qui se félicite du parcours de la ministre avant de prendre en charge les finances, elle ne manque pas de mettre en avant les performances des Lions de l'Atlas. Tenir compte du citoyen Expert: «Ce contexte est le plus difficile». C'est le diagnostic établi par Michel

Bouvier, professeur à l'université Paris 1 Panthéon- Sorbonne, président de la Fondafip et directeur de la revue française de finances publiques. Pour lui, ces crises qui «s'ajoutent» ont un «effet cumulatif» et «redoutable». Il énumère également «l'explosion de chocs dont celui de l'impôt, les catastrophes comme le réchauffement climatique, le stress hydrique». Il y ajoute le numérique, le choc sanitaire et l'inflation. Tout cela a, d'après lui, des «conséquences sur les finances publiques». «Les solutions ne sont pas toujours au rendez-vous», commente-t-il en mettant en avant le caractère «énorme des défis à relever». A son tour, il appelle à «restituer la place du citoyen». Dans ce sens, il met en avant le défi du bien-être de celui-ci dont le rôle en prise de décision est censé être pris en compte en s'interrogeant sur cette prise de décision tout en mettant le citoyen lambda au centre d'une nouvelle gouvernance de finances publiques.

ILS ONT DIT Nadia Fettah Pour la ministre de l'économie et des finances, qui tient à l'inclusion, il faudrait également «aller vers une granularité plus fine de l'action des pouvoirs publics pour lui permettre de prendre en charge les spécificités et les particularismes, notamment territoriaux». Noureddine «Trouver des solutions durables aux crises et risques actuels et remettre l'économie et les finances publiques sur des trajectoires de croissance et de viabilité requiert, donc, le renouvellement des concepts économiques, du cadre législatif et réglementaire et des outils et instruments, tenant compte des réalités du XXIe siècle».

Rabat: Le président de la FONDAFIP souligne la nécessité de réguler le système financier public

Rabat - Le président de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), Michel Bouvier, a souligné, samedi à Rabat, la nécessité d'être en mesure de réguler le système financier public. Cet article

La 15ème édition du colloque international des finances publiques, les 16 et 17 décembre à Rabat

Cette édition du colloque, qui se déroulera au siège de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), a pour thème "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ?", indique la TGR dans un communiqué. Après les allocutions d'ouverture, le colloque démarrera par la présentation des rapports introductifs et des témoignages, fait savoir la même source, ajoutant que les travaux du colloque seront poursuivis dans le cadre de trois panels. Ainsi, le premier abordera le rôle des acteurs clés dans le modèle de gouvernance cible en matière de régulation de la décision en finances publiques à savoir, le rôle des pouvoirs législatif et exécutif et celui des collectivités territoriales, alors que le second portera sur la problématique de la décision en matière de régulation de la gestion financière publique et les dispositifs de gouvernance y afférents, liés au modèle de programmation budgétaire, à l'intelligence artificielle et au renforcement des capacités d'évaluation. Le troisième traitera, quant à lui, des idées forces du nouveau management des finances publiques en l'occurrence, la nouvelle acception de la standardisation des modèles financiers publics, la responsabilisation des acteurs financiers publics et la qualification des ressources humaines. Actualité financière maroc

Rabat: Ouverture de 15ème édition du Colloque international des Finances publiques

Organisée par le ministère de l'Économie et des Finances et l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP), cette 15ème édition se poursuivra jusqu'au 17 décembre. Les travaux du colloque s'articuleront autour de trois panels portant sur les modèles de régulation de la décision en finances publiques et de la gestion financière publique, ainsi que sur les trois fondamentaux d'un modèle des finances publiques. Développement suivra... Actualité financière maroc

تقرير يرصد وضعية التحملات وموارد الخزينة العامة للمملكة

شدد نور الدين بنسودة الخازن العام للمملكة، على أن الدولة مطالبة بملاءمة دورها ومهامها مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي الجديد، من خلال الاعتماد على المؤسسات والقوانين والقواعد الرسمية، وأكد بنسودة خلال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية، تحت شعار: “أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟”، على أن “الأمر يتعلق بالحكامة المبنية على رؤية استراتيجية متوسطة وطويلة الأمد، والتي تجمع بين فن التنفيذ وفن العمل وفن تصميم أنظمة تتماشى مع الأهداف المنشودة”. وأشار بنسودة إلى أن فترات الأزمات “لا تمثل فترات محملة بالصعوبات والصدمات التي ينبغي مواجهتها فقط، وإنما تمثل فرصا لإصلاح المالية العمومية من أجل ضبطها”، مؤكدا على ضرورة تحسين قدرة الموارد المالية والبشرية، إلى جانب ترشيد الاستفادة منها باعتبارها أحد أهم الإصلاحات التي يتعين تنفيذها، كما سلط الضوء على ضرورة تعبئة جميع الإمكانيات الجبائية من خلال إنشاء نظام يصب نحو المزيد من التضامن والجبائيات الشاملة، وكذا الحد من الحالات الخاصة والخصوصية التي تحول دون الاتساق الكامل للنظام الجبائي. وأكد بنسودة على ضرورة تجديد المفاهيم الاقتصادية بشكل يأخذ في عين الاعتبار مستجدات القرن الحادي والعشرين، وذلك من أجل تحقيق انتعاش الاقتصاد والمالية العمومية في سياق يتسم بتعدد الأزمات، وأورد أن “إيجاد حلول دائمة للأزمات والمخاطر الحالية وإعادة الاقتصاد والمالية العامة إلى مسارات النمو والاستدامة يستدعي تجديد المفاهيم الاقتصادية والإطار التشريعي والتنظيمي والأدوات والوسائل، مع مراعاة مستجدات القرن الحادي والعشرين”، مشددا على أهمية الحد من الفوارق الاجتماعية والمجالية والتراثية والتفاوتات في الدخل والذكاء من أجل ضمان الحفاظ على التماسك الاجتماعي. و سلط الخازن العام للمملكة الضوء على أهمية إعطاء الأولوية لتعليم وتكوين الموارد البشرية بغية مواجهة التحديات الحقيقية للقرن الحادي والعشرين، الذي يتميز على وجه الخصوص بوضع اقتصادي واجتماعي غير مسبوق، متمسقا بتوالي الأزمات والمخاطر الكبرى، بما فيها الأزمة الصحية والأزمة الجيوسياسية وانهيار سلاسل التوريد وأزمة الغذاء والتضخم وأزمة الديون وارتفاع أسعار الفائدة.

M. Bensouda: L'Etat doit adapter son rôle aux nouvelles réalités économiques et sociales

L'Etat doit adapter son rôle et ses missions aux nouvelles réalités économiques et sociales, tout en s'appuyant sur des institutions, des lois et des règles formelles, a indiqué, vendredi à Rabat, le Trésorier Général du Royaume, Noureddine Bensouda. "Il s'agit en fait de la gouvernance, fondée sur une vision stratégique à moyen et long terme, qui constitue un art de la mise en œuvre, un art de l'action, un art de concevoir des dispositifs cohérents avec les objectifs poursuivis", a souligné M. Bensouda à l'ouverture de la 15^{ème} édition du Colloque international des Finances Publiques, organisée sous le thème: "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis". M. Bensouda a, dans ce sens, relevé que les moments de crises "ne sont pas constitués que de difficultés et de chocs auxquels nous devons faire face, mais représentent également des opportunités pour réformer les finances publiques, afin de les assainir et de reconstituer des marges de manœuvre", mettant l'accent sur la nécessité d'améliorer la capacité extractive des ressources financières et humaines avec l'optimisation de leur emploi en tant qu'une des réformes les plus importantes à mettre en œuvre. Il a, en outre, mis en exergue la nécessité de mobiliser tout le potentiel fiscal, à travers la mise en place d'un système qui tend vers plus de solidarité, de prélèvements universels, de diminution des cas spécifiques et des particularités qui mettent en difficulté la cohérence globale du système fiscal. M. Bensouda a, par la même occasion, relevé l'impératif de passer par un renouvellement des concepts économiques, qui prend en compte les réalités du 21^{ème} siècle, afin de réussir le redressement de l'économie et des finances publiques dans un contexte multi-crisis. "Trouver des solutions durables aux crises et risques actuels et remettre l'économie et les finances publiques sur des trajectoires de croissance et de viabilité requiert donc le renouvellement des concepts économiques, du cadre législatif et réglementaire et des outils et instruments, tenant compte des réalités du XXI^e siècle", a-t-il précisé, mettant en avant l'importance de la réduction des inégalités sociales, spatiales, de patrimoine, de revenu et d'intelligence, en tant que gage du maintien de la cohésion sociale. Le Trésorier Général du Royaume a également souligné l'importance de prioriser l'éducation et la formation de ressources humaines dans le relèvement des véritables défis du 21^e siècle, caractérisé notamment par une situation économique et sociale inédite, marquée par une confluence de crises et de risques majeurs, en l'occurrence la crise sanitaire, la crise géopolitique, la rupture des chaînes d'approvisionnement, la crise alimentaire, l'inflation, la crise de l'endettement et la hausse des taux d'intérêt. Passant en revue les différents chocs que traverse le monde à l'heure actuelle, le président de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) et directeur de la revue française de finances publiques (RFFP), Michel Bouvier, a, pour sa part, mis en relief le caractère "inadapté" du modèle de gouvernance financière publique face à une multiplicité de crises. M. Bouvier a, dans ce sens, mis en garde contre la difficulté et l'incapacité de maîtriser l'évolution des dépenses publiques, l'évolution de la pression fiscale, de la dette publique et des déficits publics, en dépit de la sophistication des outils de contrôle de gestion, chose qui met en évidence l'existence d'"une faille dans le processus de régulation". "Ce processus est très souvent confondu avec celui du contrôle de la gestion, une confusion qui conduit à centrer les réflexions sur les techniques et les outils, alors qu'en préalable il convient de s'interroger sur la pertinence de la décision", a-t-il soutenu, notant que l'ignorance de cette réduction du contrôle de la décision au contrôle de gestion conduit à l'incapacité à réaliser une soutenabilité durable des finances publiques et bloque une réforme en profondeur de leur modèle de gouvernance. Les travaux de ce colloque, organisé les 16 et 17 décembre par le ministère de l'Economie et des Finances et FONDAFIP, avec le soutien de la RFFP, s'articulent autour de trois

panels portant sur les modèles de régulation de la décision en finances publiques et de la gestion financière publique, ainsi que sur les trois fondamentaux d'un modèle des finances publiques. Source: MAP

L'autonomie financière, clé de réussite de la régionalisation avancée

Le Vice-Président chargé de la croissance et du développement des partenariats stratégiques au groupe ABA Technology, Othman El Ferdaous, a affirmé, samedi à Rabat, que l'autonomie financière des collectivités territoriales est essentielle pour la réussite de la régionalisation avancée. Intervenant lors d'un panel, organisé dans le cadre de la 15ème édition du Colloque International des Finances Publiques, autour du thème "quel modèle de régulation de la gestion financière publique et quels dispositifs ?", M. El Ferdaous a indiqué que le potentiel fiscal demeure inexploité, mal appréhendé et en déficit de légitimité. Et de rappeler que les Assises de la fiscalité ont incité à lier les recettes locales à la production de richesses sur le territoire. Concernant la digitalisation, M. El Ferdaous a mis en avant la nécessité de pleine maîtrise par l'administration territoriale et fiscale des modèles algorithmiques, pour prendre en compte les flux physiques dans la taxation. La technologie ouvre la porte à la créativité fiscale, a-t-il ajouté, notant par contre qu'elle peut exercer aujourd'hui une double pression et entraîner de nouveaux moyens d'échapper à l'impôt. Pour sa part, le Directeur des études économiques à Bank Al-Maghrib, Mohamed Taamouti, a fait savoir que pour renforcer les capacités d'évaluation, il est nécessaire d'avoir des institutions expertes et indépendantes. Il a, en outre, indiqué que dans le contexte actuel marqué par la succession de crises et l'incertitude, l'État est devenu un acteur central dans l'appui des ménages et entreprises en difficulté. En outre, M. Taamouti a fait remarquer que le recours accru aux ressources publiques du à l'effort budgétaire consenti a entraîné une forte aggravation de l'endettement et un creusement du déficit budgétaire. Dans ce sens, il a insisté sur l'importance d'une bonne gestion des finances publiques non seulement pour assurer la continuité des services mais également pour renforcer et préserver leur résilience et permettre à l'État de disposer des marges nécessaires pour faire face à d'éventuelles crises. De son côté, Mme. Marie-Christine Esclassan, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Secrétaire Générale de la FONDAFIP, a affirmé que l'évolution de la pression fiscale, de la dette publique et des déficits publics nécessite la sophistication des outils de contrôle de gestion, en vue d'améliorer le processus de régulation. Elle a appelé à l'adoption des outils d'évaluation innovantes, basés sur un modèle de gouvernance des finances publiques adapté au contexte actuel, et permettant de tirer profit au maximum des nouvelles technologies. La 15ème édition du Colloque international des finances publiques est organisé sous le thème "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ?", à l'initiative du ministère de l'Économie et des Finances et de la FONDAFIP, avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP). Source: MAP

ندوة دولية حول المالية العمومية: ساعف يؤكد على أهمية الحد من التفاوتات بغية الحفاظ على التماسك الاجتماعي

أكد الأستاذ الجامعي عبد الله ساعف على أهمية مشاركة المواطنين وانخراطهم في الإجراءات العمومية التي تهتم القطاع المالي. جاء ذلك، خلال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية المنظمة تحت شعار: “أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟” حيث أوضح أن الأمر لا يتعلق بالإبلاغ بالقرارات المتخذة على المستوى المركزي أو استشارة الفاعلين الاجتماعيين حول بعض الخيارات، داعيا بدلا من ذلك إلى اعتماد البناء المشترك للقرار. كما أكد ساعف على أهمية الحد من التفاوتات بغية الحفاظ على التماسك الاجتماعي من خلال حلول مستدامة للأزمات الحالية وتوجيه المالية العمومية نحو آفاق النمو والاستدامة. وأكد ميشال بوفبي خلال الجلسة الأولى التي عقدت في إطار النسخة الخامسة عشرة من الندوة الدولية حول المالية العمومية المنظمة تحت شعار: “أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟”، أنه يتعين ابتكار نموذج لحكامة المالية العمومية بالنسبة لمجتمع يوجد في أوج التحول، ولا سيما في سياق تعدد الأزمات التي تهدد المالية العمومية. وأبرز أن إصلاح نموذج ضبط المالية العمومية يعد أمرا جوهريا، مشيرا إلى أن إصلاح المسلسل المالي يمثل تحديا كبيرا نابعا من تطور المجتمعات المعاصرة وتزايد عدد الفاعلين المعنيين. وذكر في هذا الصدد، الدولة والجماعات المحلية والمؤسسات المالية وكذا الهيئات الاجتماعية العمومية والخاصة، مما يستدعي ضرورة إحداث مؤسسة للتنسيق بين هذه الجهات، وذلك من أجل إقرار نموذج كفيل بضمان انسجامها. وأكد رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية من جهة أخرى، أنه لا ينبغي النظر إلى المالية العمومية من خلال الجانب الاقتصادي أو القانوني، وذلك لأنها تستجيب لأوجه منطقية مختلفة وتعرض لتفاعلات متعددة. وتنظم الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية تحت شعار: “أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟” بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية وبشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAFIP) وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP). مرتبطشارك المقال

Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ?

Le Ministère de l'Economie et des Finances, en partenariat avec l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), organise les 16 et 17 décembre 2022, la quinzième édition du colloque international des finances publiques. Cette édition du colloque, qui se déroulera au siège de la Trésorerie Générale du Royaume, a pour thème: « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ? ». Après les allocutions d'ouverture, le colloque démarrera par la présentation des rapports introductifs et des témoignages. Les travaux du colloque seront poursuivis dans le cadre de trois panels, articulés autour des axes suivants: Le premier axe abordera le rôle des acteurs clés dans le modèle de gouvernance cible en matière de régulation de la décision en finances publiques à savoir, le rôle des pouvoirs législatif et exécutif et celui des collectivités territoriales; Le second axe portera sur la problématique de la décision en matière de régulation de la gestion financière publique et les dispositifs de gouvernance y afférents, liés au modèle de programmation budgétaire, à l'intelligence artificielle et au renforcement des capacités d'évaluation; Le troisième axe traitera des idées forces du nouveau management des finances publiques en l'occurrence, la nouvelle acception de la standardisation des modèles financiers publics, la responsabilisation des acteurs financiers publics et la qualification des ressources humaines.

Colloque finances publiques : N. Fettah plaide pour une granularité plus fine de l'action des pouvoirs publics

Le Ministère de l'Economie et des Finances, en partenariat avec l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) et avec le soutien de la Revue Française de Finances Publiques (RFFP), organise les 16 et 17 Décembre 2022 au siège de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), la Quinzième édition du Colloque International des Finances Publiques sous le thème « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ? ». Un rendez-vous annuel tant attendu qui aborde des thématiques pertinentes en phase avec le contexte de chaque édition. « Le thème de cette année fait écho au contexte de crises multiples que connaît le monde. En effet, la crise due à la Covid-19 et le conflit en Ukraine, qui lui a succédé, ont fortement affecté l'économie mondiale et ne lui ont pas laissé le temps de reprendre et de renouer avec la croissance, ... Nous ne faisons plus face à des crises isolées qui affecteraient le monde de manière épisodique, mais à un système de crises complexe, presque continu et multidimensionnel qui allie le géopolitique à l'économie, au social, à l'environnemental... », a déclaré la ministre de l'Economie et des Finances, Nadia Fettah Alaoui. En effet, l'économie mondiale est entrée dans une phase de ralentissement qui semble se prolonger. Les perspectives du Fonds Monétaire International (d'octobre 2022) prévoient, ainsi, une croissance mondiale d'environ 3,2% en 2022 et 2,7% en 2023. La ministre a rappelé que les pressions persistantes sur l'offre menacent, ainsi, d'aggraver l'inflation mondiale qui, combinée à une croissance faible, obligerait les pays avancés à mettre en place des politiques monétaires encore plus restrictives et durcirait les conditions de financement des pays émergents ou en développement. Nadia Fettah a précisé que pour bien gérer ces évolutions et en anticiper les conséquences, il est impératif de commencer par consolider davantage la stabilité des cadres macroéconomiques. Et effet, la succession de crises a eu pour conséquences la réduction des marges de manœuvre dans quasiment tous les pays. « D'un côté, les Etats ont dû verser des aides aux secteurs économiques et aux populations vulnérables fragilisés par les crises, ce qui a pour effet d'augmenter les dépenses et, de l'autre, ils (les Etats) se sont retrouvés privés des recettes fiscales en raison du ralentissement de l'appareil économique », a rappelé la ministre. Le Maroc, à l'instar du reste du monde, a été touché de plein fouet par cette succession de crises. Nadia Fettah a ainsi rappelé les mesures prises par le gouvernement pour atténuer les impacts de ces crises sur le pouvoir d'achat des Marocains ainsi que les réformes engagées par le Maroc pour accélérer son développement, tirant profit de ces atouts pour mieux répondre aux défis auxquels il est confronté. « Pour dépasser cette situation, il était devenu nécessaire d'améliorer la productivité de l'économie nationale et sa diversification sectorielle et territoriale. Ceci permettra d'atteindre des niveaux de croissance plus à même de faire face à la demande d'emploi, composée essentiellement des jeunes qui arrivent nouvellement sur le marché du travail », a précisé la ministre. Et c'est dans cette perspective que le Gouvernement a entamé, dans le cadre de son programme, une politique nationale de transformation économique, orientée vers l'emploi et l'amélioration de la compétitivité nationale. Aussi l'accent est mis sur l'investissement. « Tous les leviers seront, ainsi, mis à contribution pour promouvoir et encourager l'investissement public et privé, de l'accès au financement à l'amélioration du climat des affaires, en passant par la modernisation du cadre juridique ou le soutien aux entreprises », a souligné N. Fettah. Référence faite à la « nouvelle charte compétitive de l'investissement » qui dotera le pays d'un cadre plus à même d'améliorer l'impact de l'investissement en terme d'attractivité, d'emploi et de réduction des inégalités. Une Charte qui permettra aussi d'orienter les investissements vers les secteurs prioritaires à forte valeur ajoutée. « La réforme du cadre réglementaire des marchés publics, en cours de finalisation au Secrétariat

Général du Gouvernement, s'inscrit dans le même sillage. En plus de l'amélioration de la transparence et du libre jeu de la concurrence, ce texte se veut un outil fort pour améliorer l'efficacité économique, sociale et environnementale de la commande publique. Par ailleurs, la promotion de l'investissement privé n'est pas en reste puisqu'elle devra être boostée par la mise en place du Fonds Mohammed VI pour l'investissement », a rappelé la ministre. Pour conclure la ministre a souligné que la situation de multi-crise doit nous pousser à nous renouveler. « Il est, effectivement, temps, pour nous tous, de revoir notre modèle des finances publiques et nos modes de pensée et de travail pour mettre à jour des réponses innovantes aux défis auxquels nous sommes confrontés. Et à ce titre, il est important de mettre l'accent sur quelques éléments phares qui doivent structurer notre action. En matière de recettes, il devient nécessaire, voire vital, de réussir la réforme fiscale », a-t-elle précisé. Elle a également rappelé qu'il devient primordial d'être inclusif et d'associer tous les acteurs dans le processus de décision. Cela donnera forcément des actions publiques d'une meilleure qualité, au plus près de la réalité des citoyens. Aussi, il faudrait aller vers une granularité plus fine de l'action des pouvoirs publics pour lui permettre de prendre en charge les spécificités et les particularismes notamment territoriaux.

Vendredi 16 Decembre 2022 - Par admin

Rabat: ouverture de la 15ème édition du Colloque international des Finances publiques

Organisée par le ministère de l'Économie et des Finances et l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP), cette 15ème édition se poursuivra jusqu'au 17 décembre. Dans une allocution lue en son nom par le Trésorier Général du Royaume, Noureddine Bensouda, la ministre de l'Économie et des Finances, Nadia Fettah, a affirmé que le thème de cette année fait écho aux crises multiples que connaît le monde, citant la crise de la covid-19 et le conflit en Ukraine qui ont fortement affecté l'économie mondiale et n'ont pas permis de renouer avec la croissance. La ministre a également relevé que ces crises ont eu un impact global d'abord sur le marché des produits de base, mais aussi sur les secteurs productifs et le commerce international, affectant ainsi l'inflation mondiale qui, combinée à une croissance faible, obligerait les pays avancés à mettre en place des politiques monétaires encore plus restrictives et durcirait les conditions de financement des pays émergents et en développement. Afin de bien gérer ces évolutions et en anticiper les conséquences, Fettah a considéré qu'il est impératif de commencer par consolider davantage la stabilité des cadres macroéconomiques, notant que la succession de crises ont réduit les marges de manœuvre dans quasiment tous les pays. En dépit de cette conjoncture défavorable, le Maroc s'est engagé résolument et depuis des années sur la voie de la réforme sous l'impulsion des instructions éclairées du Roi Mohammed VI, a fait remarquer la ministre, ajoutant que le rapport sur la Nouveau modèle de développement (NMD) a souligné les axes stratégiques sur lequel le Maroc devrait travailler pour accélérer son développement, tirant profit de ses atouts pour bien répondre aux défis auxquels il est confronté. Par ailleurs, elle a fait savoir que "la situation de multi-crisis doit nous pousser à nous renouveler", notant qu'il est temps pour de revoir le modèle des finances publiques et les modes de pensées et de travail pour mettre à jour des réponses innovantes aux défis. Dans ce sens, la ministre a mis en avant des éléments structurants, ajoutant qu'en matière de recettes, il devient nécessaire de réussir la réforme du système fiscal pour une fiscalité fondamentalement tournée vers l'avenir et qui intègre parfaitement la mondialisation. D'un autre côté, elle a souligné l'importance d'être inclusif et d'associer tous les acteurs dans le processus de décision, expliquant que pour se rapprocher davantage des préoccupations des citoyens, il faudrait aller vers une granularité plus fine de l'action des pouvoirs publics pour lui permettre de prendre en charge les spécificités, notamment territoriales. Par ailleurs, Fettah a fait savoir que l'être humain doit être au centre de toutes les préoccupations puisqu'il est en définitive le moteur et le bénéficiaire de toute la dynamique de développement, rappelant le discours du Roi Mohammed VI adressé au parlement le 8 octobre 2021, dans lequel le Souverain a appelé le gouvernement à parachever les grands projets déjà lancés, au premier rang desquels le chantier de la généralisation de la protection sociale. A cet égard, elle a précisé qu'une sollicitude particulière est accordée à ce chantier, estimant que le défi majeur consiste à opérer une véritable mise à niveau du système de santé conformément aux meilleurs standards. Le chantier de la généralisation de la protection sociale, a poursuivi la ministre, est en effet un projet de réforme sociétale, puisqu'il constitue un point d'inflexion dans la trajectoire de réforme de la couverture sociale de notre pays avec des objectifs aussi ambitieux en termes de soutien des catégories sociales les plus défavorisés et vulnérables contre les risques de maternité de maladie de vieillesse et de perte d'emploi. Évoquant les ressources mobilisées pour la mise en place de ce chantier, Fettah a relevé que ce chantier nécessite la mobilisation d'environ 51 milliards de dirhams (MMDH) par an à partir de 2025, et sera financé à hauteur de 50% par un mécanisme de contribution et à 50% restant par le budget de l'État. Les travaux du colloque s'articuleront autour de trois panels portant sur les modèles de régulation

de la décision en finances publiques et de la gestion financière publique, ainsi que sur les trois fondamentaux d'un modèle des finances publiques.

Rabat: ouverture de la 15^{ème} édition du Colloque international des Finances publiques

Organisée par le ministère de l'Économie et des Finances et l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP), cette 15^{ème} édition se poursuivra jusqu'au 17 décembre. Dans une allocution lue en son nom par le Trésorier Général du Royaume, Noureddine Bensouda, la ministre de l'Économie et des Finances, Nadia Fettah, a affirmé que le thème de cette année fait écho aux crises multiples que connaît le monde, citant la crise de la covid-19 et le conflit en Ukraine qui ont fortement affecté l'économie mondiale et n'ont pas permis de renouer avec la croissance. La ministre a également relevé que ces crises ont eu un impact global d'abord sur le marché des produits de base, mais aussi sur les secteurs productifs et le commerce international, affectant ainsi l'inflation mondiale qui, combinée à une croissance faible, obligerait les pays avancés à mettre en place des politiques monétaires encore plus restrictives et durcirait les conditions de financement des pays émergents et en développement. Afin de bien gérer ces évolutions et en anticiper les conséquences, Fettah a considéré qu'il est impératif de commencer par consolider davantage la stabilité des cadres macroéconomiques, notant que la succession de crises ont réduit les marges de manœuvre dans quasiment tous les pays. En dépit de cette conjoncture défavorable, le Maroc s'est engagé résolument et depuis des années sur la voie de la réforme sous l'impulsion des instructions éclairées du Roi Mohammed VI, a fait remarquer la ministre, ajoutant que le rapport sur la Nouveau modèle de développement (NMD) a souligné les axes stratégiques sur lequel le Maroc devrait travailler pour accélérer son développement, tirant profit de ses atouts pour bien répondre aux défis auxquels il est confronté. Par ailleurs, elle a fait savoir que "la situation de multi-crisis doit nous pousser à nous renouveler", notant qu'il est temps pour de revoir le modèle des finances publiques et les modes de pensées et de travail pour mettre à jour des réponses innovantes aux défis. Dans ce sens, la ministre a mis en avant des éléments structurants, ajoutant qu'en matière de recettes, il devient nécessaire de réussir la réforme du système fiscal pour une fiscalité fondamentalement tournée vers l'avenir et qui intègre parfaitement la mondialisation. D'un autre côté, elle a souligné l'importance d'être inclusif et d'associer tous les acteurs dans le processus de décision, expliquant que pour se rapprocher davantage des préoccupations des citoyens, il faudrait aller vers une granularité plus fine de l'action des pouvoirs publics pour lui permettre de prendre en charge les spécificités, notamment territoriales. Par ailleurs, Fettah a fait savoir que l'être humain doit être au centre de toutes les préoccupations puisqu'il est en définitive le moteur et le bénéficiaire de toute la dynamique de développement, rappelant le discours du Roi Mohammed VI adressé au parlement le 8 octobre 2021, dans lequel le Souverain a appelé le gouvernement à parachever les grands projets déjà lancés, au premier rang desquels le chantier de la généralisation de la protection sociale. A cet égard, elle a précisé qu'une sollicitude particulière est accordée à ce chantier, estimant que le défi majeur consiste à opérer une véritable mise à niveau du système de santé conformément aux meilleurs standards. Le chantier de la généralisation de la protection sociale, a poursuivi la ministre, est en effet un projet de réforme sociétale, puisqu'il constitue un point d'inflexion dans la trajectoire de réforme de la couverture sociale de notre pays avec des objectifs aussi ambitieux en termes de soutien des catégories sociales les plus défavorisés et vulnérables contre les risques de maternité de maladie de vieillesse et de perte d'emploi. Évoquant les ressources mobilisées pour la mise en place de ce chantier, Fettah a relevé que ce chantier nécessite la mobilisation d'environ 51 milliards de dirhams (MMDH) par an à partir de 2025, et sera financé à hauteur de 50% par un mécanisme de contribution et à 50% restant par le budget de l'État. Les travaux du colloque s'articuleront autour de trois panels portant sur les modèles de régulation

de la décision en finances publiques et de la gestion financière publique, ainsi que sur les trois fondamentaux d'un modèle des finances publiques.

Gouvernance des finances publiques: les raisons d'un changement de paradigme

La succession des crises n'a pas été sans impact sur les finances publiques des Etats développés et ceux qui le sont moins (hausse du déficit des comptes publics). Le monde multicrise qui se construit ne dicte-t-il pas l'édification d'un nouveau modèle de gouvernance des finances publiques ? L'autre interrogation pouvant être considérée comme subsidiaire à la question susmentionnée a trait au modèle de régulation de la décision en finances publiques. D'ailleurs, nombreux sont les spécialistes qui prônent le dépassement du cadre formel limité au Parlement et au gouvernement en matière de finances publiques ainsi que le renforcement du processus de décision territoriale. L'ensemble des points évoqués a été au cœur des débats lors du 15^{ème} Colloque international des finances publiques, organisé récemment au siège de la Trésorerie générale du Royaume (TGR) par le ministère de l'Economie et des Finances du Maroc et la Fondafip (Association pour la fondation internationale de finances publiques). Penser les finances publiques à travers plusieurs prismes «Les multiples crises majeures sont susceptibles de pénaliser lourdement les finances publiques et, par effet systémique, mettre en péril toutes les institutions qui reposent sur elles et, au premier chef, l'Etat. Un tel risque n'est pas à prendre à la légère. Il nous faut dès à présent nous attacher à répondre à une situation plus que difficile dans les mois à venir», alerte en substance Michel Bouvier, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, président de Fondafip et directeur de la Revue française de finances publiques. En d'autres termes, tout l'enjeu est de bâtir des mécanismes nouveaux à même de réguler le système financier public, et donc d'inventer un modèle de gouvernance financière publique en faveur d'une société en pleine transformation. «La question de la réforme du modèle de régulation est centrale. Par conséquent, la réforme du processus de décision budgétaire constitue un enjeu majeur», rappelle-t-il. Ce processus de décision est la résultante d'une évolution des sociétés contemporaines qui va dans le sens d'une démultiplication d'acteurs publics et privés ayant chacun une logique, des règles, des objectifs et des intérêts. En conséquence, la variété d'acteurs (Etat, collectivités territoriales, entreprises, groupes de pression, contribuables, etc.) oblige à répondre au risque d'atomisation, de double emploi et désordre des décisions prises. D'où l'opportunité de mettre en place une institution facilitant la coordination des décisions en matière de finances publiques. Ce qui implique la nécessité de penser les finances publiques à travers plusieurs prismes (économique, droit, sociologie, etc.). «Une attitude unidimensionnelle conduit aux analyses partielles engendrant des décisions faussement rationnelles», avertit Bouvier. Pour Abdellah Saaf, ancien ministre et professeur universitaire, les institutions financières indépendantes qui influent sur les décisions en matière de finances publiques sont de nature à diluer les décisions financières, tout en fiabilisant le contenu. Toujours selon l'ancien ministre, la co-construction de la décision portant sur les finances publiques (Etat, citoyens, acteurs de la société civile, etc.) constitue un challenge de taille au sein des Etats démocratiques. D'ailleurs, dans ce sens, certains experts estiment que la co-construction de la décision en la matière relèverait de l'utopie. L'exemple du budget participatif est édifiant à plusieurs titres. Au niveau de l'Etat de Porto Alegre au Brésil par exemple, le pourcentage de la population qui participe à l'élaboration du budget participatif est faible (moins de 10% de la population). Au final, parmi les autres temps forts du Colloque international, il y a lieu d'évoquer l'allocation de Driss Benhima, ancien ministre et ancien Wali de région. L'actuel dirigeant d'un cabinet de conseil a indiqué la nécessité d'aller vers davantage de contrôle d'opportunité et de pertinence exercé par le ministère de l'Intérieur sur les collectivités territoriales. Aujourd'hui, le contrôle est focalisé sur la conformité, à l'aune des textes juridiques. «La décision territoriale est liée au rôle donné au Conseil de la région qui, d'après la loi organique,

n'est en aucun cas une instance exécutive de la gestion quotidienne de la vie des citoyens, mais un organe projeté vers l'avenir et le développement», rappelle Benhima.

الرباط.. التدبير الجديد للمالية العمومية محور جلسة نقاش

شكل التدبير الجديد للمالية العمومية محور جلسة نقاش عقدت أمس السبت بالرباط في إطار الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية. وأتاحت هذه الجلسة حول موضوع "الأسس الثلاثة لنموذج المالية العمومية"، الفرصة لمناقشة التدبير الجديد للمالية العمومية، بما في ذلك على وجه الخصوص الموافقة على توحيد نماذج المالية العمومية، ومساءلة الفاعلين الماليين العموميين وتحميلهم المسؤولية وتأهيل الموارد البشرية. وبهذه المناسبة، ركز الأستاذ الجامعي، عضو اللجنة العلمية بالمركز المغربي للطرفية، طارق المالكي، على ضرورة إقدام الدول المساهمة على تغيير نموذجها المالي بشكل جذري من خلال الاعتماد على مجموعة من الأدوات والسياسات. وفي هذا الصدد، تساءل عن نموذج التمويل الذي سيتم اعتماده في تنفيذ النموذج التنموي الجديد، مضيفاً أنه لا يمكن خصص الأداة الميزانية لدعم هذا النموذج التنموي وحده، وأنه يجب تركيز هذا الأخير وتوجيهه نحو المشاريع والأوراش الاجتماعية. وأشار المالكي إلى أن التحدي المطروح يتمثل في تعزيز توجيه حكاما الدولة نحو التدبير الاستراتيجي لأصولها، مشدداً على ضرورة توفر الاقتصاد المغربي على أدوات جديدة تخول التدبير العمومي بغية تعزيز وفرة الموارد المالية الجديدة والكفيلة بتمويل المشاريع الهيكلية الكبرى في الدولة. من جانبه، أبرز مدير البحث والتقنين والتعاون الدولي بالخرزينة العامة للمملكة، عبد الكريم كيري، أن السؤال الذي يطرح نفسه يتعلق بالتوفيق بين الحاجة إلى تدبير فعال قائم على حرية التصرف من جهة، وبين اشتراط امتثال نموذجي لمديري المالية العمومية من جهة أخرى، دون تفضيل أحدهما على حساب الآخر. وقال إن "النهج الأكثر حداثة في هذا المجال قد لا يكون بالضرورة الأكثر واقعية، وحتى الرؤية الأكثر اعتدالا لا تعد كافية أيضا، لذا فإن مساءلة الفاعلين الماليين العموميين مسألة معقدة وحساسة للغاية". وبحسب كيري، فإنه آن الأوان لإطلاق تفكير عميق وطموح حول نظام مساءلة الفاعلين الماليين العموميين، والذي يهيم مجموعة من مراحل تقدم الإجراءات. ومن جهته، أكد المستشار القانوني بالمجلس الأعلى للحسابات بفرنسا، جيل ميلر، على أن مساءلة الجهات الفاعلة المعنية بالتدبير العمومي في فرنسا اليوم تتخذ شكل رغبة معلنة في تعزيز رافعة المساءلة الإدارية. وفي هذا الصدد، أشار إلى أنه مهما اختلف المنطق المعتمد (حديث أو تديري أو غيرهما)، فإن المهم هو اتسامه بالشفافية واقتراحه بالجزاءات. وأفاد رئيس مصلحة المسارات المهنية وسياسات الأجر والسياسات الاجتماعية بالمديرية العامة للإدارة والخدمة العمومية بفرنسا، غيوم تانلوت، أن استقلالية الموظفين العموميين تمثل إحدى طرق الاستجابة للأزمات وإيجاد حلول لها. وأوضح أن "اللااستقرار وانعدام اليقين يستدعيان اهتماما متزايدا باستقلالية الإدارات، والمدبرين الماليين، وجميع الجهات الفاعلة في العمل العمومي". ويرى تانلوت أن الاستقلالية تتطلب أيضا مساءلة المعنيين بالتدبير، وفق منطق شامل للمسؤولية. تنظم الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية تحت شعار: "أي نموذج لحكاما المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟" بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية وجمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAPIP)، وبدعم من المحلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP).

Finances publiques : de l'urgence de repenser le modèle de gouvernance

Les multiples crises qui se sont succédées sont complexes et ont un caractère multidimensionnel, qui allie le géopolitique à l'économique et le social à l'environnemental. C'est en ces termes que s'est exprimé Noureddine Bensouda, trésorier général du Royaume, lors du 15e colloque international des finances publiques organisé, le 16 et 17 décembre, par le ministère des Finances en partenariat avec l'association pour la fondation internationale des finances publiques (FONDAFIP) et ayant pour thème : « quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde multi-crisis ? ». Tous les Etats ont mené des politiques d'interventionnisme massif et volontaire à coup de dépenses publiques et de recours à des instruments non-conventionnels pour limiter les conséquences sociales des crises. Cette mobilisation des finances publiques était des plus nécessaires dans un contexte pareil. Elles se sont traduites toutefois par un creusement du déficit budgétaire et un accroissement de l'endettement de l'Etat. Ce qui a marqué les limites de l'apport de l'Etat. « Quand bien même il le voudrait, l'Etat ne peut pas assumer à lui seul, à moyen terme, les chocs qui se multiplient et assurer le rôle de garant en dernier ressort », assure Bensouda. Le volet économique est social n'est pas le seul effet de ces crises. Ces dernières ont eu un impact majeur sur le rôle de la gouvernance et de la décision de la gestion, notamment en matière des finances publiques. D'où, l'intérêt, mais aussi l'urgence, de repenser leur modèle de gouvernance, tout en tenant compte des réalités économiques et de leur évolution. Il est ainsi important de faire des choix stratégiques concernant le rôle de l'Etat et de revoir le modèle de gouvernance et de la gestion financière publique avant d'en concevoir les outils et les instruments. Il devient clair aujourd'hui que la mise en place d'outils tels que la comptabilité des exercices, les indicateurs de performance, le contrôle interne, la programmation pluri-annuelle... ne sont que des instruments de gestion, alors que le processus de décision, lui, relève du politique. Les intervenants à ce colloque ont mis l'accent également sur la nécessité d'améliorer la capacité extractive des finances publiques, en élaborant un système qui consacre plus de solidarité et moins de cas spécifiques et de particularités. Les dépenses, elles, devraient tendre vers davantage d'efficacité. En plus de cela, les décisions de la gestion financière publique devront s'appuyer sur les technologies de l'information, sur les apports de l'analyse des données et les modèles prédictifs basés sur l'intelligence artificielle. Tout cela devra être accompagné par une mise à niveau des ressources humaines et aussi par la mutation du système d'évaluation, qui doit se montrer plus dynamique, de manière à accompagner la réalisation des programmes des projets publics avec plus de souplesse et d'agilité. Le dernier point réside dans le fait de confier la conception et la mise en œuvre des réformes à des compétences qualifiées qui maîtrisent les aspects juridiques, économiques et techniques et qui s'adaptent à l'évolution des contextes.

Rabat: Le président de la FONDAFIP souligne la nécessité de réguler le système financier public

Rabat - Le président de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), Michel Bouvier, a souligné, samedi à Rabat, la nécessité d'être en mesure de réguler le système financier public. Cet article

TGR: Le 15è colloque international des finances publiques, les 16 et 17 décembre à Rabat

La 15ème édition du colloque international des finances publiques, se tiendra les 16 et 17 décembre à Rabat, à l'initiative du ministère de l'Economie et des Finances, en partenariat avec l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP). Un communiqué de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), qui abritera ces travaux en son siège, précise que la thématique centrale interrogera sur « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ? ». Après les allocutions d'ouverture, le colloque démarrera par la présentation des rapports introductifs et des témoignages, fait savoir la même source, ajoutant que les travaux du colloque seront poursuivis dans le cadre de trois panels. Le premier abordera le rôle des acteurs clés dans le modèle de gouvernance cible en matière de régulation de la décision en finances publiques à savoir, le rôle des pouvoirs législatif et exécutif et celui des collectivités territoriales, alors que le second portera sur la problématique de la décision en matière de régulation de la gestion financière publique et les dispositifs de gouvernance y afférents, liés au modèle de programmation budgétaire, à l'intelligence artificielle et au renforcement des capacités d'évaluation. Le troisième traitera, quant à lui, des idées forces du nouveau management des finances publiques en l'occurrence, la nouvelle acception de la standardisation des modèles financiers publics, la responsabilisation des acteurs financiers publics et la qualification des ressources humaines.

15e Colloque international des finances publiques : « les repenser autrement »

Le Ministère de l'Economie et des Finances, organise au siège de la Trésorerie Générale du Royaume les 16 et 17 décembre à Rabat, en partenariat avec l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) et avec le soutien de la Revue Française de Finances Publiques (RFFP), la 15^{ème} édition du colloque international des finances publiques sous la thématique « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ? ». Les travaux de ce colloque ont débuté par une allocution de Noureddine Bensouda, Trésorier Général du Royaume du Maroc, et un message lu au nom de la ministre de l'Economie et des Finances, Nadia Fettah, qui a affirmé que le thème de cette année faisait la part belle aux crises multiples que connaît le monde, crise de la covid-19 et surtout le conflit en Ukraine, aux impacts négatifs sur l'économie mondiale qui ne permettent guère un retour à la croissance. Ces crises, ont des incidences sur les marchés de produits de base dont nombre de secteurs jadis prolifiques qui en payent, aujourd'hui, le prix fort. Le commerce international en est affecté et l'inflation mondiale combinée à une croissance faible, astreint les pays avancés à mettre en place des politiques monétaires plus restrictives et durcissent les conditions de financement des pays émergents et en développement. « Plusieurs épisodes de crises ont eu un impact particulièrement important sur l'activité économique et les finances publiques depuis les années 80. Les défis environnementaux et sociétaux, l'ensemble des mutations économiques constituent autant d'éléments de contexte majeur. Je tiens à souligner la convergence de vue entre la France et le Maroc. Nos deux pays ont pris un chemin convergeant pour les grandes réformes financières modernes », a déclaré Cécile Humbert-Bouvier, cheffe du service Economique Régional de l'Ambassade de France au Maroc, qui remplaçait le chargé chargé d'affaires -qui n'a pas pu rejoindre ce colloque en raison de la présence au Maroc de la des Affaires étrangères française, Catherine Colonna pour échanger avec Nasser Bourita et préparer une visite d'Etat au Maroc d'Emmanuel Macron. Et d'étayer que la France a mis en œuvre sa loi organique relative aux lois de finances en 2001 et le Maroc en 2016, chaque pays ayant adopté une démarche de performances parallèles dans sa gestion des finances publiques. « Je salue la qualité et la constance de la coopération franco-marocaine en matière de finances publiques comme en témoigne le succès du jumelage intégré au programme Hakama de l'UE, dans le cas d'une mise en œuvre à la Trésorerie du Royaume dans le cadre des réformes de la gestion des finances publiques », a-t-elle poursuivit. Pour sa part, Marie-Christine Esclassan, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, secrétaire générale de FONDAFIP, et directrice de la Revue Française des Finances Publiques (RFFP) citant Nadia Fettah a longuement loué la femme marocaine: « Le Maroc a eu un rôle pionner dans l'accès des postes de responsabilités des femmes et notamment dans le sens des égalités des hommes et des femmes. Si la chose est assez courante pour les ministères sociaux elle est peu répandue s'agissant du domaine des Finances publiques ». Par ailleurs, avant de laisser la parole à Noureddine Bensouda pour un rapport introductif, elle mettra en exergue la distinction du sport au Maroc et elle a « salué la victoire spectaculaire des Lions de l'Atlas en Coupe du monde ». Le Trésorier Général du Royaume, lui n'y est pas allé par quatre chemins: « L'Etat doit adapter son rôle et ses missions aux nouvelles réalités économiques et sociales, tout en s'appuyant sur des institutions, des lois et des règles formelles, a-t-il indiqué. Et d'ajouter, qu'« il s'agit en fait de la gouvernance, fondée sur une vision stratégique à moyen et long terme, qui constitue un art de la mise en œuvre, un art de l'action, un art de concevoir des dispositifs cohérents avec les objectifs poursuivis », a-t-il souligné. Noureddine Bensouda a, dans ce sens, relevé que les moments de crises « ne sont pas constitués que de difficultés et de chocs auxquels nous devons faire face, mais représentent également des opportunités pour réformer

les finances publiques, afin de les assainir et de reconstituer des marges de manœuvre ». Aussi-a-t-il mis l'accent sur la nécessité d'améliorer la capacité extractive des ressources financières et humaines avec l'optimisation de leur emploi en tant qu'une des réformes les plus importantes à mettre en œuvre. Le Trésorier Général du Royaume a, par la même occasion, relevé l'impératif de passer par un renouvellement des concepts économiques, qui prend en compte les réalités du 21^{ème} siècle, afin de réussir le redressement de l'économie et des finances publiques dans un contexte multi-crisis. « Trouver des solutions durables aux crises et risques actuels et remettre l'économie et les finances publiques sur des trajectoires de croissance et de viabilité requiert donc le renouvellement des concepts économiques, du cadre législatif et réglementaire et des outils et instruments, tenant compte des réalités du XXI^e siècle », a-t-il précisé, mettant en avant l'importance de la réduction des inégalités sociales, spatiales, de patrimoine, de revenu et d'intelligence, en tant que gage du maintien de la cohésion sociale. Le Trésorier Général du Royaume a également souligné l'importance de prioriser l'éducation et la formation de ressources humaines dans le relèvement des véritables défis du XXI^{ème} siècle, caractérisé notamment par une situation économique et sociale inédite, marquée par une confluence de crises et de risques majeurs, en l'occurrence la crise sanitaire, la crise géopolitique, la rupture des chaînes d'approvisionnement, la crise alimentaire, l'inflation, la crise de l'endettement et la hausse des taux d'intérêt. Michel Bouvier, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président de FONDAFIP, Directeur de la Revue Française de Finances Publiques, a passé en revue les différents chocs que traverse le monde à l'heure actuelle et mis en relief le caractère « inadapté » du modèle de gouvernance financière publique face à une multiplicité de crises. Aussi à cet égard, il a tiré la sonnette d'alarme contre la difficulté et l'incapacité de maîtriser l'évolution des dépenses publiques, l'évolution de la pression fiscale, de la dette publique et des déficits publics, en dépit de la sophistication des outils de contrôle de gestion, chose qui met en évidence l'existence d'« une faille dans le processus de régulation ». Deux autres interventions eurent par la suite lieu de respectivement, Mohammed Tawfik Mouline, Directeur Général de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques et de Jean Arthuis, ancien ministre français de l'Economie et des Finances, suivies d'un débat ont clos cette première journée du XV^{ème} colloque. Les travaux de ce dernier, se poursuivront samedi et s'articuleront autour de trois panels portant sur les modèles de régulation de la décision en finances publiques et de la gestion financière publique, ainsi que sur les trois fondamentaux d'un modèle des finances publiques avec des personnalités nationales et internationales dont des ministres en exercice.

Finances publiques: Le processus de décision territorial doit être renforcé

Lors des travaux de la 15^{ème} édition du Colloque International des Finances Publiques organisé sous le thème « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ? », à l'initiative du ministère de l'Économie et des Finances et de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP), la première table ronde de ce samedi, a été sous le thème « quel modèle de régulation de la décision en finances publiques ? » Au premier panel de ce samedi à Rabat au siège de la Trésorerie Générale du Royaume qui traitait « Dépasser le cadre formel limité au Parlement et au gouvernement », le président de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), Michel Bouvier, a souligné, samedi à Rabat, la nécessité d'être en mesure de réguler le système financier public. Il a ajouté qu'il « faudrait inventer un modèle de gouvernance des finances publiques pour une société en pleine transformation, notamment dans un contexte de crises multiples, lesquelles ont mis en péril les finances publiques ». Michel Bouvier a également fait savoir que « la réforme du modèle de régulation des finances publiques est centrale », notant que par conséquent « la réforme du processus budgétaire constitue un défi majeur, émanant de l'évolution des sociétés contemporaines et de la multiplication des acteurs concernés ». A cet effet, il a cité l'impératif de mettre en place une institution pour la coordination entre l'État, les collectivités locales, les institutions financières ainsi que les organismes sociaux publics et privés, capable d'assurer leur hétérogénéité. Par ailleurs, le président de la FONDAFIP a affirmé qu'il ne faut pas penser les finances publiques par des aspects économique ou juridique, vue que ces finances répondent à des logiques diverses et subissent de multiples interactions. Pour sa part, le Professeur universitaire Abdellah Saaf et ancien ministre marocain a mis en avant l'importance de la participation de citoyens et leur association à l'action publique dans le secteur financier, « Il ne s'agit pas d'informer sur les décisions prises au niveau central ou consulter les acteurs sociaux sur un certain nombre de choix », a-t-il précisé, préconisant d'aller vers la co-construction de la décision. Saaf a, en outre, souligné « l'importance de la réduction des inégalités pour maintenir la cohésion sociale, à travers des solutions durables aux crises actuelles, et placer les finances publiques sur les perspectives de croissance et de viabilité. Les deux intervenants au second panel Driss Benhima, ancien Ministre et ancien Wali de région et Jean-Baptiste BLANC, Sénateur du Vaucluse, membre de la Commission des finances du Sénat, Conseiller départemental du Vaucluse en l'occurrence, ont traité le second thème « renforcer le processus de décision territorial » de cette 1^{ère} table ronde. Pour l'ex PDG de la RAM, ex-ministre et ancien Wali de région, Driss Benhima, « le nouveau processus de décision en matière des finances publiques devrait se mettre en place entre les attributions des institutions centrales, les pouvoirs délégués à leurs représentants régionaux, et les programmes des conseils de région ». La sphère de décision territoriale dépend du rôle dévolu à la région, a également noté Driss Benhima, préconisant l'installation de la capacité du conseil régional, qui devrait devenir le meilleur connaisseur documenté des réalités régionales, tous secteurs confondus. L'intervenant a estimé en outre que le recours à des ressources extérieures de conceptualisation pénalise cette capacité. Compte tenu de l'importance des montants financiers dévolus au développement régional, Benhima a souligné que les régions devraient se focaliser sur un nombre restreint d'axes prioritaires, et veiller à la capacité propre de la région à s'approprier la démarche sans recours à l'extérieur. Jean-Baptiste Blanc, qui lui a emboîté le pas, a pour sa part mis en avant l'expérience française, faisant savoir que la réduction de la consommation des sols nécessite un nouveau modèle économique. Il a appelé, à cet égard, à adapter une nouvelle fiscalité locale aux objectifs climatique, indiquant aussi que l'État s'appuie

désormais sur les régions pour territorialiser les objectifs, dans la perspective de s'inscrire dans une nouvelle gouvernance et une nouvelle fiscalité.

Rabat accueille le 15e colloque international des finances publiques

Le ministère de l'Economie et des Finances, en partenariat avec l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), organise les 16 et 17 décembre, la 15e édition du colloque international des finances publiques. Cette édition du colloque, qui se déroulera au siège de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), a pour thème « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ? », indique la TGR dans un communiqué. Après une cérémonie d'ouverture, le colloque démarrera par la présentation des rapports introductifs et des témoignages, fait savoir la même source, ajoutant que les travaux du colloque seront poursuivis dans le cadre de trois panels. Lire aussi. Première édition du Forum Africain du tourisme de Casablanca Ainsi, le premier abordera le rôle des acteurs clés dans le modèle de gouvernance cible en matière de régulation de la décision en finances publiques à savoir, le rôle des pouvoirs législatif et exécutif et celui des collectivités territoriales, alors que le second portera sur la problématique de la décision en matière de régulation de la gestion financière publique et les dispositifs de gouvernance y afférents, liés au modèle de programmation budgétaire, à l'intelligence artificielle et au renforcement des capacités d'évaluation. Le troisième traitera, quant à lui, des idées forces du nouveau management des finances publiques en l'occurrence, la nouvelle acception de la standardisation des modèles financiers publics, la responsabilisation des acteurs financiers publics et la qualification des ressources humaines

مناظرة دولية تناقش الحكامة المالية العمومية

أعلنت وزارة الاقتصاد والمالية أنها ستنظم، بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAFIP) وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP)، يومي 16 و17 دجنبر الجاري، الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية. وأوضح بيان توصلت به هسبريس أن أشغال هذه الدورة، التي سيحتضنها مقر الخزينة العامة للمملكة بالرباط، ستمحور حول موضوع "أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟". وأضاف البيان ذاته أن المناظرة ستطلق بكلمات افتتاحية، يليها تقديم تقارير تمهيدية وشهادات، لتتواصل بعدها أشغال المناظرة في إطار ثلاث موائد مستديرة. وعن محاور المناظرة، أفاد المصدر عيانه بأن المحور الأول سيتعلق بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود، ويتمثل في دور السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية. وسيتطرق المحور الثاني لإشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة، والمرتبطة بنموذج البرمجة الميزانية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم. وسيتناول المحور الثالث الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية والتي تتمحور حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومسؤولية المدبرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية.

"حكمة المالية العمومية خلال الأزمات" تجمع خبراء في مناظرة دولية بالرباط

“أي نموذج لحكمة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟”، حول هذا السؤال تتمحور فعاليات الدورة الخامسة عشرة من المناظرة الدولية للمالية العمومية، التي افتتحت الجمعة 16 دجنبر بمقر الخزينة العامة للمملكة بالرباط، بتنظيم من وزارة الاقتصاد والمالية، بشراكة مع “جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية” (FONDAPIP)، وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP). أشغال المناظرة استهلّت بكلمات افتتاحية أمام حضور غفير من خبراء الاقتصاد والمال، فيما غيّبت الالتزامات الحكومية وزيرة الاقتصاد والمالية نادية فتاح، التي ألقى نور الدين بنسودة كلمتها بالنيابة عنها. وأشادت نادية فتاح بعاملين يُنحّان أشغال هذا الحدث ويضمّنان استمراره؛ يتعلق الأمر بـ “جودة المتدخلين والخبراء المشاركين في جلسات المناظرة ونقاشاتها، فضلا عن راهنية مواضيعها وإشكالياتها المطروحة للتداول والنقاش”. وزيرة المالية شددت، في كلمتها، على سياق انعقاد الدورة الـ15 لمناظرة المالية العمومية في أعقاب الأزمات التي عصفت بالعالم خلال السنوات الثلاث الماضية، موردة أنها “تتميز بالتنوع والتداخل الذي يزيد من صعوبة تعقيدها”، ومؤكدة أن “العالم بمجرد تجاوزه نسبيا أزمة كوفيد-19 وجد نفسه وسط صدمات اقتصادية متتالية سببتها تداعيات الحرب في أوكرانيا، لاسيما إشكالية الأمن الغذائي وضغوط تضخمية متسارعة؛ وهو ما لم يدع أي وقت للتدارك”. ولفتت الوزيرة انتباه الفاعلين الاقتصاديين إلى أن “الأزمات باختلاف مسبباتها تزيد من تقليص هوامش تحرك الدول ومليتها العمومية في إنعاش الاقتصاد وتحفيز الاستثمار وخلق فرص الشغل”، مستحضرة إستراتيجية المغرب في تعاطيه مع الظرفية الحالية من خلال “إجراءات مستعجلة وأخرى استهدفت المديين المتوسط والطويل”. وخلصت المتحدث إلى أن “ميثاق الاستثمار المصادق عليه يُراهن عليه قصد تنويع الإنتاج، وتحسين مناخ الأعمال بالمملكة، معززا جاذبيتها الاقتصادية في قطاعات ذات قيمة مضافة عالية”، قبل أن تختم بالقول: “العنصر البشري لا ينبغي أن يغيب عن صلب انشغالات الفاعلين في سعيهم إلى ضمان حكمة المالية العمومية، باعتباره محرّكا ومستفيدا في الآن ذاته”. “موعد سنوي لا محيد عنه” نور الدين بنسودة، الخازن العام للمملكة، سجل من جانبه أن “إعادة التفكير في المالية العمومية في ضوء الأزمات المتلاحقة ليس بالمهمة السهلة”، موضحا أن “انعقاد المناظرة وجلساتها يندرج ضمن هذا الهدف؛ لأنها موعد سنوي لا محيد عنه بالنسبة لخبراء المالية العمومية والمختصين في حكومتها”. وأكد بنسودة أن “هذه الدورة تسعى إلى نقاش نموذج حكمة المالية العمومية في عالم متعدد ومتداخل الأزمات، من خلال نظرة جديدة بعيدا عن الخطاب التبسيطي الدوغمائي”، لافتا، في تصريح إعلامي على هامش الحدث، إلى أن “أزمات القرن 21 تتميز بتسارعها في فترات زمنية متقاربة”. “من أزمة وبائية إلى أزمة جيوسياسية، تحاول المناظرة نقاش إمكانية الوصول إلى حلول إستراتيجية تتعلق بالقرار الاقتصادي والمالي، وتدير المالية العمومية بنجاحة وحكمة”، يؤكد الخازن العام للمملكة، مشيرا إلى أن “عددا من الدول ضحّت أموالا للحفاظ على القدرة الشرائية لمواطنيها ومقاولاتها، لكن وجب استحضار التوازنات الماكرو-اقتصادية والمالية”. وختتم بنسودة تصريحه بالتشديد على أهمية التكوين المستمر للموارد البشرية التي يتركز عليها حسن التسيير والتدبير المالي، موصيا بالاستعانة بجديد الذكاء الاصطناعي والرقمنة. نموذج مالية عمومية “هش” من جهته، اعتبر ميشال بوفبي، رئيس “جمعية المنظمة الدولية للمالية العمومية”، ومدير المجلة الفرنسية للمالية العمومية، أننا “نعيش ضمن مجتمعات ارتفعت حدة الصدمات والمخاطر التي عانتها خلال فترة زمنية قصيرة”، موردا، فضلا عن تداعيات الوباء والحرب الأوكرانية، صدمات كبرى تتراكم وتترص بالعالم وجب الالتفات إليها. تبعا لذلك، حذر الأكاديمي الفرنسي المتخصص في المالية العمومية من تراكم هذه الصدمات وتضاعف مخاطرها، واصفا المجتمع الراهن بـ “مجتمع متعدد المخاطر Société multi-risques”، وزاد: “من أبرز أهداف المناظرة الدولية للمالية العمومية تحديد هذه المخاطر وحدة الصدمات واللايقين في مجالات الغذاء والمناخ والطاقة والماء في عالم يعيش مخاض الانتقال ويبدو غير قابل للتحكم”. وخلص الأستاذ بجامعة “باريس 1” إلى أن “النموذج الحالي للتدبير والحكمة المالية العمومية يعاني هشاشة وعدم توازن عرّاه واقع الأزمات المتلاحقة”، محذرا من “تزايد مستوى اللايقين الذي تواجهه الدول في تخطيطها الاقتصادي”. كما تخللت فعاليات الافتتاح، مساء الجمعة، كلمة مقتضبة ألقّتها مستشارة الشؤون الاقتصادية بسفارة فرنسا في المغرب، أبرزت من خلالها “متانة الروابط الاقتصادية التي تجمع باريس بالرباط”، آملة أن يتقوى التعاون الثنائي بين البلدين في أفق “تجويد المالية العمومية”. هذا بينما جرى تقديم تقارير تمهيدية، واستعراض شهادات كل من محمد توفيق ملين، المدير العام للمعهد الملكي للدراسات الإستراتيجية، وجون أرتوي “Jean Arthuis” الوزير الأسبق للمالية والاقتصاد بفرنسا. وتتواصل طيلة يوم السبت 17 دجنبر الجاري أشغال المناظرة الدولية من خلال ثلاث مواعيد مستديرة تدارس بالنقاش والتحليل محاور متعددة، بمشاركة فاعلين متخصصين وخبراء ومسؤولين سابقين، مغاربة وفرنسيين؛ فيما يُرتقب الاحتتام بكلمة شكيب بنموسى، وزير التعليم رئيس لجنة النموذج التنموي. يشار إلى أن المحور الأول يتعلق بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود، من خلال السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية؛ بينما المحور الثاني يعالج “إشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة، والمرتبطة بنموذج البرمجة الميزانية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم”.

ويتناول المحور الثالث الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية، حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومسؤولية المدبرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية.

مناظرة دولية تناقش أهمية إدماج الذكاء الاصطناعي في حكمة المالية العمومية

نقاش صريح وإجماع واضح على ضرورة إدماج التكنولوجيات الجديدة، لاسيما تقنيات الذكاء الاصطناعي، في المجال المالي، مع تجديد النداءات لتفعيل الرقمنة الشاملة والمتسارعة لمسار العمليات المتعلقة بالضرائب والجبائيات، لم تخلُ منه فعاليات المناظرة الدولية للمالية العمومية، المختمة دورتها الـ15، مساء السبت، بمقر الخزينة العامة للمملكة بالرباط. “اللوغاريتيمات” لصالح المالية العمومية في هذا الإطار أكد الوزير السابق عثمان الفردوس أن الرقمنة لم تعد ترفاً؛ مشيراً إلى أنه “أضحى من اللازم على المصالح الإدارية الترابية والضريبية إتقان النماذج الحاسوبية اللوغاريتيمية بشكل كامل (modèles algorithmiques)، مما يسمح بمراعاة التدفقات المادية في سيرورة تحصيل الضرائب”. وأضاف الفردوس، أثناء تدخله ضمن فعاليات جلسة نقاش حول “نماذج وأدوات تقنين التدبير المالي العمومي”، أن التكنولوجيا تُفسح المجال أمام “الابتكار الضريبي”، لافتاً الانتباه، مع ذلك، إلى أنها تشكل، في الآن نفسه، “ممارسة ضغط مزدوج، وقد تؤدي إلى طرق جديدة للتهرب الضريبي”. ودعا المتحدث ذاته، في معرض حديثه، إلى “تمتع السلطات المحلية بصلاحيات الاستقلالية المالية، وتفعيل الصلاحيات القائمة، التي تعد ضرورة لا غنى عنها بهدف إنجاح ورش الجهوية المتقدمة”. الفردوس، الذي يشغل حالياً مهام نائب الرئيس المسؤول عن نمو وتطوير الشراكات الاستراتيجية في المجموعة المغربية “ABA Technology”، لم يفُته أن يلفت انتباه الحضور من خبراء المال والاقتصاد إلى أن “الإمكانات المالية الضريبية الهائلة بالمغرب لا تزال غير مستغلة بشكل جيد، كما أنها غير مفهومة، وتفتقر إلى المشروعية المطلوبة”؛ مستحضراً خلاصات المناظرة الوطنية للجبائيات، التي كانت قد “شجعت على ربط الإيرادات الجبائية المحلية بإنتاج الثروة داخل تراب الجهات والجماعات والأقاليم”. “عدم اليقين” عيب على الميزانية من جانبها اعتبر محمد عموتي، مدير الدراسات الاقتصادية في بنك المغرب، أن “تعزيز قدرات التقييم يستلزم، بالضرورة، وجود مؤسسات مستقلة وذات خبرة”، مسجلاً، في مداخلة له بالجلسة ذاتها، أن “السياق الحالي للأزمات المتتالية، المتسم بحالة شديدة من عدم اليقين، جعل الدولة لاعباً فاعلاً بشكل مركزي في دعم الأسر المغربية الهشة والشركات الموجودة في وضعية صعبة”. فضلاً عما سبق، حذر المسؤول بالبنك المركزي المغربي من أن “زيادة اللجوء إلى الموارد المالية العمومية نتيجة الارتفاع الملحوظ في الجهد الميزانياتي أدت إلى تفاقم حاد في الديون، مع تعميق نسب العجز في الميزانية”، قبل أن يوصي بـ “أهمية التدبير والتسيير السليمين للمالية العمومية، ليس فقط لضمان استمرارية الخدمات، ولكن أيضاً لتعزيز مرونتها واستدامتها؛ مما يسمح للدولة بالتوفر على الهوامش اللازمة لمواجهة الأزمات المحتملة”. أدوات تقييم مبتكرة ماري كريستين إسكلاسان، الأستاذة بجامعة باريس 1 بانثيون- السوربون، نسجت على المنوال ذاته، مؤكدة في مداخلتها في المحور نفسه أن “تطور إشكاليات الضغط الضريبي والجبائي والدين والعجز في توازنات المالية العمومية بات يتطلب تطوير أدوات الرقابة ومراقبة التسيير المعمول بها حالياً في أفق تحسين نسق عمليات الضبط والتقنين”. ودعت الأمانة العامة لمؤسسة “FONDAFIP” إلى اعتماد أدوات تقييم مالي “مبتكرة”، مستندة على أساس نموذج للحكامة المالية العمومية يتأقلم مع السياق الراهن. وخلصت إلى أنه “وسط كل هذه الإجراءات من الممكن تحقيق أقصى استفادة من التقنيات الجديدة، وعدم تفويت الفرصة لاستغلال ما تتيحه مزاي الثورة التكنولوجية المتسارعة”. المرونة والتنسيق في سياق متصل، اختتمت المناظرة أشغالها بكلمة “مسجلة عن بُعد” ألقاها شكيب بنموسى، رئيس اللجنة الخاصة بالنموذج التنموي، الذي شدد على “مقاربة نسقية تربط بين الأنظمة القائمة والاستماع إلى أصداء السياسات العمومية المتبعة”، معتبراً أن “الحل الأنجع الذي نملكه حالياً ضد حالة اليقين السائدة خلال الأزمات يظل هو المرونة وتنويع المبادرات، مع ترسيخ وترصيد المكتسبات”. ولم يفوت المسؤول الحكومي الإشارة إلى “تحدٍ مزدوج تعانیه المالية العمومية في دول العالم؛ فمقابل محدودية وتقلص الموارد تتسارع التحولات، مع توجهات تتصاعد نحو أن يصبح تعدد الأزمات هي الأصل”. وختم قائلاً: “رغم اعتماد النموذج التنموي المغربي، في خضم الجائحة عام 2021، والذي بدأ العمل لبلوغه، فإنه يحمل في طياته نواة أيجابية للعديد من الإشكاليات الاقتصادية الراهنة”. جدير بالذكر أن أشغال ونقاشات المناظرة الدولية للمالية العمومية في دورتها الـ15 امتدت يومياً الجمعة والسبت (16 و17 دجنبر 2022)، بتنظيم مشترك بين وزارة الاقتصاد والمالية والمؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAFIP)، ودعم من قبل المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP).

خبراء يوصون بابتكار نموذج جديد لتنظيم وضبط القرار في المالية العمومية

تواصلت فعاليات وأشغال الدورة الخامسة عشرة من المناظرة الدولية للمالية العمومية، بمقر الخزانة العامة للمملكة بالرباط، بتنظيم من وزارة الاقتصاد والمالية، بشراكة مع "جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية" (FONDAPIP)، وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP). وتحت عنوانها "ما هو النموذج الأمثل لتنظيم وضبط القرار في المالية العمومية؟"، تمحورت أبرز مداخلات المشاركين ضمن المائدة المستديرة الأولى من المناظرة، التي انعقدت بصيغة "مزدوجة"، حضورية وعن بعد؛ وسيُرت تنسيق أعمالها ماري كريستين إيسكلاسون، أستاذة جامعية فرنسية كاتبة عامة لجمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية. المواطن وسيرورة القرار المالي في هذا الإطار، قال عبد الله ساعف، أستاذ جامعي في السياسات العمومية، إن "المالية العمومية وشؤون حكومتها تتجاوز أدوار المؤسسات التشريعية والتنفيذية إلى ما وراء ذلك من أدوار المواطن والمجتمع المدني"، مشددا على "أهمية مشاركة المواطنين وارتباطهم عن كثب بسيرورة العمل العمومي في بناء السياسات ذات الصلة بالقطاع المالي وتدبير الميزانية". الأكاديمي المغربي ذاته، الذي كان يتحدث اليوم السبت 17 دجنبر الجاري في فعاليات الجلسة النقاشية الأولى ضمن الدورة الخامسة عشرة من المناظرة الدولية للمالية العمومية، أكد أن "الأمر لا يتعلق فقط بمجرد الإبلاغ عن القرارات المتخذة على المستوى المركزي أو استشارة الفاعلين والمتدخلين الاجتماعيين بشأن عدد من الخيارات المالية للدولة"، داعيا إلى "التحرك نحو البناء المشترك للقرار ضمن سيرورة تراعي مبادئ الديمقراطية التشاركية". واستحضر المتحدث ما اعتبرها تجربة رائدة من خلال "نشر ميزانية المواطن بشكل سنوي بالموازاة مع مسطرة المناقشة والتصويت على قانون المالية بالبرلمان"، مستدركا بأنه "ما زال يلزمها بعض المجهود كي يتم تجويد التجربة والعمل على إشراك المواطنين والأخذ برأي القوى المدنية الحية، كي تكون التوقعات المالية نابعة من إرادة المواطنين، مراعية حاجياتهم". ساعف سجل، في معرض حديثه، أهمية "الحد من تجليات عدم المساواة للحفاظ على التماسك الاجتماعي"، عبر اللجوء إلى الحلول المستدامة للأزمات الحالية، ووضع حكمة المالية العمومية ضمن آفاق للنمو والاستدامة. ابتكار النموذج من جهته، أكد ميشال بوفيه، رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAPIP)، في مداخلة له ضمن الجلسة ذاتها، على "ضرورة القدرة على تنظيم وتقييم النظام المالي العمومي"، لافتا إلى "إمكانية تكامل دور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المالي المنشود بين السلطة التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية". ولفت بوفيه انتباه المشاركين إلى ملحاكية وراهنية أن يتم "ابتكار نموذج لإدارة وتدبير المالية العمومية من أجل مجتمع في تحول شامل ومتسارع"، لاسيما في سياق أزمات متعددة تداخلت بين الأثر والمخاطر، كما عرّضت المالية العمومية للخطر بشكل مباشر". وأوصى الخبير الفرنسي في المالية العمومية وشؤون حكومتها بـ "إصلاح النموذج-القوانين التنظيمية للمالية العمومية"، واصفا ذلك بـ "الأمر المحوري"، قبل أن يشير إلى أن إصلاح سيرورة إعداد وتنفيذ الميزانية يمثل، بالتالي، تحدياً رئيسياً أفرزه تطور المجتمعات المعاصرة وتكاثر الجهات الفاعلة المتدخلة في الشأن العام. واستشهد بوفيه، ضمن مداخلة المسهوبة، بـ "أدوار الدولة والسلطات المحلية والمؤسسات المالية الوطنية والدولية والهيئات الاجتماعية العامة والخصوصية"، مؤكدا أن "الحاجة نعت من هنا بغرض إنشاء مؤسسة للتنسيق بين هذه الجهات الفاعلة، وهي نموذج قادر على ضمان تجانسها". وخلص مدير المجلة الفرنسية للمالية العمومية إلى أنه "لا ينبغي النظر إلى المالية العمومية من حيث الجوانب الاقتصادية أو القانونية، بالنظر إلى أن هذه الموارد المالية تستجيب لمنطق مختلف وتخضع لتفاعلات متعددة". يشار إلى أن فعاليات الجلسة نفسها تخللتها مداخلات وشهادات تتعلق بالتسيير الترابي المالي في إطار برامج التنمية الجهوية، أدلى بها إدريس بنهيم، الوالي والوزير السابق؛ فيما استعرض مسؤول عضو في مجلس الشيوخ الفرنسي تجربة بلاده في هذا الصدد، لاسيما في ما يخص الحكامة المالية المحلية من حيث الجبايات.

FINANCES PUBLIQUES/ M.BENHIMA : VEILLER A LA CAPACITÉ PROPRE DE LA RÉGION A S'APPROPRIER LA DÉMARCHE SANS RECOURS A L'EXTÉRIEUR

HIBAPRESS-RABAT- COMMUNIQUÉ Les intervenants à un panel tenu, hier samedi à Rabat, dans le cadre de la 15ème édition du Colloque International des Finances Publiques, ont insisté sur l'importance de renforcer le processus de décision territorial. Ce panel, initié sous le thème "quel modèle de régulation de la décision en finances publiques ?", a été ainsi l'occasion pour Driss Benhima, ex-ministre et ancien Wali de Région, de souligner que le nouveau processus de décision en matière des finances publiques devrait se mettre en place entre les attributions des institutions centrales, les pouvoirs délégués à leurs représentants régionaux, et les programmes des conseils de région. La sphère de décision territoriale dépend du rôle dévolu à la région, a-t-il noté, préconisant l'installation de la capacité du conseil régional, qui devrait devenir le meilleur connaisseur documenté des réalités régionales, tous secteurs confondus. Ainsi, le conseil régional deviendra le vecteur de programmes articulés et l'orientateur compétent de la déclinaison régionale des politiques publiques, a-t-il poursuivi, estimant que le recours à des ressources extérieures de conceptualisation pénalise cette capacité. Compte tenu de l'importance des montants financiers dévolus au développement régional, M. Benhima a souligné que les Régions devraient se focaliser sur un nombre restreint d'axes prioritaires, et veiller à la capacité propre de la Région à s'approprier la démarche sans recours à l'extérieur. Pour sa part, M. Jean-Baptiste Blanc, Sénateur du Vaucluse, Membre de la Commission des Finances du Sénat, Conseiller départemental du Vaucluse, a mis en avant l'expérience française, faisant savoir que la réduction de la consommation des sols nécessite un nouveau modèle économique. Il a appelé, à cet égard, à adapter une nouvelle fiscalité locale aux objectifs climatique, indiquant aussi que l'État s'appuie désormais sur les Régions pour territorialiser les objectifs, dans la perspective de s'inscrire dans une nouvelle gouvernance et une nouvelle fiscalité. Appelant à faire confiance aux élus locaux, M. Blanc a jugé important de se donner les moyens financiers et fiscaux pour l'atteinte de zéro artificialisation nette et de l'autonomie alimentaire. La 15ème édition du Colloque international des finances publiques est organisé sous le thème "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisés ?", à l'initiative du ministère de l'Économie et des Finances et de l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue Française de Finances Publiques (RFFP).



ساعف يؤكد على أهمية إشراك المواطنين في إجراءات القطاع المالي

ساعف يؤكد على أهمية إشراك المواطنين في إجراءات القطاع المالي محمد زاوي 19 ديسمبر 2022 13:03 هوية بريس - متابعةقال الأستاذ الجامعي عبد الله ساعف، خلال مداخلة بالندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية تحت شعار: "أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟"، والتي نظمت أول أمس السبت بالرباط، إن "مشاركة المواطنين وانخراطهم في الإجراءات العمومية التي تهتم القطاع المالي أمر مهم". وزاد أن "الأمر لا يتعلق بالإبلاغ بالقرارات المتخذة على المستوى المركزي أو استشارة الفاعلين الاجتماعيين حول بعض الخيارات، بل اعتماد البناء المشترك للقرار". وشدد ساعف على "أهمية الحد من التفاوتات بغية الحفاظ على التماسك الاجتماعي من خلال حلول مستدامة للأزمات الحالية وتوجيه المالية العمومية نحو آفاق النمو والاستدامة". وتنظم الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية تحت شعار: "أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟" بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية وبشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAFIP) وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP).

انطلاق المناظرة الدولية للمالية العمومية بالرباط

اقتصادكم تنظم وزارة الاقتصاد والمالية، بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية، وذلك يومي 16 دجنبر الجاري و17 منه. وذكرت الخزينة العامة للمملكة، في بلاغ لها، أن أشغال هذه الدورة، التي ستجرى بمقر الخزينة ستنمحو حول موضوع "أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟". وسجل المصدر ذاته أنه بعد الكلمات الافتتاحية، ستنطلق المناظرة بتقديم تقارير تمهيدية وشهادات، مضيفا أن أشغال المناظرة ستتواصل في إطار ثلاث مواعيد مستديرة. وهكذا، سيتعلق المحور الأول بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود، ويتمثل في دور السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية. أما المحور الثاني فسيتطرق إلى إشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة، والمرتبطة بنموذج البرمجة الميزانية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم. من جانبه، سيتناول المحور الثالث الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية والتي تتمحور حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومسؤولية المدبرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية.

الفردوس: الإمكانيات الضريبية للجماعات غير مستغلة

اقتصادك أفاد عثمان الفردوس، نائب رئيس مجموعة "أبا تكنولوجي" المكلف بالنمو وتطوير الشراكات الاستراتيجية، اليوم السبت بالرباط، بأن الاستقلال المالي للجماعات الترابية ضرورة حتمية من أجل نجاح الجبهة المتقدمة. وفي حديثه خلال حلقة نقاش منظمة في إطار الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية، تحت شعار "أي نموذج لتقنين اتخاذ القرار في مجال المالية العمومية وأية آليات؟"، أبرز الفردوس أن الإمكانيات الضريبية لا تزال غير مستغلة وغير مفهومة، كما أنها تفتقر إلى المشروعية، مذكرا بأن المناظرة حول الجبايات شجعت على ربط العائدات الجبائية المحلية بإنتاج الثروة داخل المجالات الترابية. وفي ما يتعلق بالرقمنة، شدد الفردوس على ضرورة أخذ التدفقات المادية بعين الاعتبار أثناء فرض الضرائب، مضيفا أن التكنولوجيا تفتح الباب أمام الإبداع الضريبي، إلا أنها يمكن أن تمارس، في المقابل، ضغطا مزدوجا وأن تمنح سبلا جديدة للتهرب الضريبي. من جهته، أكد محمد تاعموتي، مدير الدراسات الاقتصادية ببنك المغرب، على ضرورة وجود مؤسسات مستقلة وذات خبرة، وذلك بغية تعزيز قدرات التقييم. وأشار إلى أنه في السياق الحالي الذي يتسم بتعاقب الأزمات وعدم اليقين، أصبحت الدولة الفاعل الرئيسي في دعم الأسر والمقاولات التي تواجه صعوبات. كما أورد تاعموتي أن اللجوء المتزايد إلى استخدام الموارد العمومية جراء الجهود الميزانية أدي إلى الرفع من حجم المديونية وتفاقم عجز الميزانية. وفي هذا الصدد، أصر على أهمية التدبير الرشيد للمالية العمومية ليس فقط من أجل ضمان استمرارية الخدمات، وإنما أيضا من أجل الحفاظ على مرونتها وتعزيزها وإتاحة مجال المناورة أمام الدولة لمواجهة الأزمات المحتملة. من جانبها، أكدت ماري كريستين اسكلاسان، الأستاذة بجامعة باريس الأولى بانتيون سوربون، الكاتبة العامة لجمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، أن تطور الضغوط الضريبية والدين العمومي والعجز العمومي رهين بمدى رقي وتطور أدوات الرقابة الإدارية، وذلك بهدف تحسين عملية التقنين. ودعت إلى اعتماد أدوات التقييم المبتكرة القائمة على نموذج حكامه المالية العمومية المكيف مع السياق الحالي، والتي تتيح إمكانية تحقيق الاستفادة القصوى من التقنيات الجديدة. يشار إلى الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية تنظم بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية، وجمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية "FONDAFIP"، وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية "RFFP".

برادة: القانون التنظيمي للمالية يستهدف ضمان استدامة الميزانية

اقتصادكم أكد أحمد برادة، نائب مدير الميزانية بوزارة الاقتصاد والمالية، اليوم السبت بالرباط، أن القانون التنظيمي رقم 13-130 المتعلق بقانون المالية يكرس رؤية براغماتية. وأبرز برادة، خلال الجلسة الثانية، المنظمة في إطار الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية، تحت شعار "أي نموذج لتقنين اتخاذ القرار في مجال المالية العمومية وأية آليات؟"، أنه لمواجهة جمود الخطة الخمسية، جرى تعليق تخطيط النشاط الاقتصادي بالمغرب لصالح المشاريع الهيكلية الكبرى والاستراتيجيات القطاعية. وفي هذا الصدد، يهدف القانون التنظيمي رقم 13-130 المتعلق بقانون المالية إلى ضمان استدامة الميزانية والرفع من مسؤولية المتصرفين ومنحهم رؤية أفضل، فضلا عن تعزيز الشفافية في التدبير العمومي. وفي السياق نفسه، سلط برادة الضوء على تجربة أطر النفقات المتوسطة الأجل خلال سنة 2005، الرامية لتعزيز استدامة السياسات العمومية من خلال التحقق من توافق تأثيرها المالي مستقبلا مع الإمكانيات المالية للدولة وإكراهات الإطار الماكرو اقتصادي. وأوضح أن الأمر يتعلق أيضا بتعزيز فعالية التخصيص المشترك للموارد بين القطاعات وتطوير أدوات كفيلة بإبراز السياسات العمومية في الميزانيات السنوية، فضلا عن تحسين الأداء التشغيلي للمصالح العمومية وتتبع أداء النفقات العمومية من حيث الفعالية والكفاءة. وعلاوة على ذلك، أشار برادة إلى أن مسلسل التكريس القانوني للبرمجة المالية لثلاث سنوات استند أولا وقبل كل شيء إلى التكريس الدستوري وإصلاح القانون التنظيمي رقم 13-130، مضيفا أن المغرب انضم إلى الدول التي احتارت امتلاك أداة استراتيجية واقتصادية كفيلة بإعداد قانون المالية بشكل أفضل. من جانبها، أشارت بينيديكت بيرو، النائبة السابقة وعضو اللجنة المالية ومديرة الاستشارات في مجال التحول البيئي، إلى أن قانون البرمجة يحمل في طياته أساسا رؤية سياسية ويتطلب وجود سياسة مالية واضحة مع الإصلاحات التي يتعين تنفيذها. وفي معرض حديثها عن تأثير الدين على المالية العمومية، ذكرت بيرو أن الأزمات الأخيرة أثرت بشدة على التوازنات المالية، مشيرة في هذا السياق إلى أن أي برمجة مالية ينبغي أن تحظى بثقة مختلف الجهات الفاعلة و المواطنين. وفي الجانب المتعلق بالمناخ، حثت النائبة السابقة على ضرورة أخذ قضايا المناخ بعين الاعتبار في البرمجة المالية من خلال وضع "ميزانية خضراء". وتنظم الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية تحت شعار: "أي نموذج لحكامه المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟" بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية وجمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAFIP)، وبدعم من المحلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP).

مناظرة دولية تناقش الحكامة المالية العمومية

أعلنت وزارة الاقتصاد والمالية أنها ستنظم، بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAFIP) وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP)، يومي 16 و17 دجنبر الجاري، الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية. وأوضح بيان توصلت به هسبريس أن أشغال هذه الدورة، التي سيحتضنها مقر الخزينة العامة للمملكة بالرباط، ستتمحور حول موضوع "أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟". وأضاف البيان ذاته أن المناظرة ستطلق بكلمات افتتاحية، يليها تقديم تقارير تمهيدية وشهادات، لتتواصل بعدها أشغال المناظرة في إطار ثلاث مواعيد مستديرة. وعن محاور المناظرة، أفاد المصدر عيانه بأن المحور الأول سيتعلق بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود، ويتمثل في دور السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية. وسيتطرق المحور الثاني لإشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة، والمرتبطة بنموذج البرمجة الميزانية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم. وسيتناول المحور الثالث الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية والتي تتمحور حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومسؤولية المدبرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية. النشرة الإخبارية اشترك الآن في النشرة البريدية لجريدة هسبريس، لتصلك آخر الأخبار يوميا يرجى التحقق من البريد الإلكتروني لإتمام عملية الاشتراك .. اتبع الخطوات المذكورة في البريد الإلكتروني لتأكيد الاشتراك. لا يمكن إضافة هذا البريد الإلكتروني إلى هذه القائمة. الرجاء إدخال عنوان بريد إلكتروني مختلف.

Rabat accueille le 15e colloque international des finances publiques

Le ministère de l'Economie et des Finances, en partenariat avec l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), organise les 16 et 17 décembre, la 15e édition du colloque international des finances publiques. Cette édition du colloque, qui se déroulera au siège de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), a pour thème « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisés ? », indique la TGR dans un communiqué. Après une cérémonie d'ouverture, le colloque démarrera par la présentation des rapports introductifs et des témoignages, fait savoir la même source, ajoutant que les travaux du colloque seront poursuivis dans le cadre de trois panels. Ainsi, le premier abordera le rôle des acteurs clés dans le modèle de gouvernance cible en matière de régulation de la décision en finances publiques à savoir, le rôle des pouvoirs législatif et exécutif et celui des collectivités territoriales, alors que le second portera sur la problématique de la décision en matière de régulation de la gestion financière publique et les dispositifs de gouvernance y afférents, liés au modèle de programmation budgétaire, à l'intelligence artificielle et au renforcement des capacités d'évaluation. Le troisième traitera, quant à lui, des idées forces du nouveau management des finances publiques en l'occurrence, la nouvelle acception de la standardisation des modèles financiers publics, la responsabilisation des acteurs financiers publics et la qualification des ressources humaines

“حكمة المالية العمومية خلال الأزمات” تجمع خبراء في مناظرة دولية بالرباط

“أي نموذج لحكمة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟”، حول هذا السؤال تتمحور فعاليات الدورة الخامسة عشرة من المناظرة الدولية للمالية العمومية، التي افتتحت الجمعة 16 دجنبر بمقر الخزينة العامة للمملكة بالرباط، بتنظيم من وزارة الاقتصاد والمالية، بشراكة مع “جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية” (FONDAPIP)، وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP). أشغال المناظرة استهلّت بكلمات افتتاحية أمام حضور غفير من خبراء الاقتصاد والمال، فيما غيّبت الالتزامات الحكومية وزيرة الاقتصاد والمالية نادية فتاح، التي ألقى نور الدين بنسودة كلمتها بالنيابة عنها. وأشادت نادية فتاح بعاملين يُنجحان أشغال هذا الحدث ويضمنان استمراره؛ يتعلق الأمر بـ “جودة المتدخلين والخبراء المشاركين في جلسات المناظرة ونقاشاتها، فضلا عن راهنية مواضيعها وإشكالياتها المطروحة للتداول والنقاش”. وزيرة المالية شددت، في كلمتها، على سياق انعقاد الدورة الـ15 لمناظرة المالية العمومية في أعقاب الأزمات التي عصفت بالعالم خلال السنوات الثلاث الماضية، موردة أنها “تتميز بالتنوع والتداخل الذي يزيد من صعوبة تعقيدها”، ومؤكدة أن “العالم بمجرد تجاوزه نسبيا أزمة كوفيد-19 وجد نفسه وسط صدمات اقتصادية متتالية سببتها تداعيات الحرب في أوكرانيا، لاسيما إشكالية الأمن الغذائي وضغوط تضخمية متسارعة؛ وهو ما لم يدع أي وقت للتدارك”. ولفتت الوزيرة انتباه الفاعلين الاقتصاديين إلى أن “الأزمات باختلاف مسبباتها تزيد من تقليص هوامش تحرك الدول ومليتها العمومية في إنعاش الاقتصاد وتحفيز الاستثمار وخلق فرص الشغل”، مستحضرة إستراتيجية المغرب في تعاطيه مع الظرفية الحالية من خلال “إجراءات مستعجلة وأخرى استهدفت المديين المتوسط والطويل”. وخلصت المتحدثة إلى أن “ميثاق الاستثمار المصادق عليه يُراهن عليه قصد تنويع الإنتاج، وتحسين مناخ الأعمال بالمملكة، معززا جاذبيتها الاقتصادية في قطاعات ذات قيمة مضافة عالية”، قبل أن تختتم بالقول: “العنصر البشري لا ينبغي أن يغيب عن صلب انشغالات الفاعلين في سعيهم إلى ضمان حكمة المالية العمومية، باعتباره محرّكا ومستفيدا في الآن ذاته”. “موعد سنوي لا محيد عنه” نور الدين بنسودة، الخازن العام للمملكة، سجل من جانبه أن “إعادة التفكير في المالية العمومية في ضوء الأزمات المتلاحقة ليس بالمهمة السهلة”، موضحا أن “انعقاد المناظرة وجلساتها يندرج ضمن هذا الهدف؛ لأنها موعد سنوي لا محيد عنه بالنسبة لخبراء المالية العمومية والمختصين في حكومتها”. وأكد بنسودة أن “هذه الدورة تسعى إلى نقاش نموذج حكمة المالية العمومية في عالم متعدد ومتداخل الأزمات، من خلال نظرة جديدة بعيدا عن الخطاب التبسيطي الدوغمائي”، لافتا، في تصريح إعلامي على هامش الحدث، إلى أن “أزمات القرن 21 تتميز بتسارعها في فترات زمنية متقاربة”. “من أزمة وبائية إلى أزمة جيوسياسية، تحاول المناظرة نقاش إمكانية الوصول إلى حلول إستراتيجية تتعلق بالقرار الاقتصادي والمالي، وتدير المالية العمومية بنجاحة وحكمة”، يؤكد الخازن العام للمملكة، مشيرا إلى أن “عددا من الدول ضحّت أموالا للحفاظ على القدرة الشرائية لمواطنيها ومقاولاتها، لكن وجب استحضار التوازنات الماكرو-اقتصادية والمالية”. وختتم بنسودة تصريحه بالتشديد على أهمية التكوين المستمر للموارد البشرية التي يتركز عليها حسن التسيير والتدبير المالي، موصيا بالاستعانة بجديد الذكاء الاصطناعي والرقمنة. نموذج مالية عمومية “هش” من جهته، اعتبر ميشال بوفبي، رئيس “جمعية المنظمة الدولية للمالية العمومية”، ومدير المجلة الفرنسية للمالية العمومية، أننا “نعيش ضمن مجتمعات ارتفعت حدة الصدمات والمخاطر التي عانتها خلال فترة زمنية قصيرة”، موردا، فضلا عن تداعيات الوباء والحرب الأوكرانية، صدمات كبرى تتراكم وتترص بالعالم وجب الالتفات إليها. تبعا لذلك، حذر الأكاديمي الفرنسي المتخصص في المالية العمومية من تراكم هذه الصدمات وتضاعف مخاطرها، واصفا المجتمع الراهن بـ “مجتمع متعدد المخاطر Société multi-risques”، وزاد: “من أبرز أهداف المناظرة الدولية للمالية العمومية تحديد هذه المخاطر وحدة الصدمات واللايقين في مجالات الغذاء والمناخ والطاقة والماء في عالم يعيش مخاض الانتقال ويبدو غير قابل للتحكم”. وخلص الأستاذ بجامعة “باريس 1” إلى أن “النموذج الحالي للتدبير والحكمة المالية العمومية يعاني هشاشة وعدم توازن عرّاه واقع الأزمات المتلاحقة”، محذرا من “تزايد مستوى اللايقين الذي تواجهه الدول في تخطيطها الاقتصادي”. كما تخللت فعاليات الافتتاح، مساء الجمعة، كلمة مقتضبة ألقّتها مستشارة الشؤون الاقتصادية بسفارة فرنسا في المغرب، أبرزت من خلالها “متانة الروابط الاقتصادية التي تجمع باريس بالرباط”، آملة أن يتقوى التعاون الثنائي بين البلدين في أفق “تجويد المالية العمومية”. هذا بينما جرى تقديم تقارير تمهيدية، واستعراض شهادات كل من محمد توفيق ملين، المدير العام للمعهد الملكي للدراسات الإستراتيجية، وجون أرتوي “Jean Arthuis” الوزير الأسبق للمالية والاقتصاد بفرنسا. وتتواصل طيلة يوم السبت 17 دجنبر الجاري أشغال المناظرة الدولية من خلال ثلاث مواعيد مستديرة تدارس بالنقاش والتحليل محاور متعددة، بمشاركة فاعلين متخصصين وخبراء ومسؤولين سابقين، مغاربة وفرنسيين؛ فيما يُرتقب الاحتتام بكلمة شكيب بنموسى، وزير التعليم رئيس لجنة النموذج التنموي. يشار إلى أن المحور الأول يتعلق بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود، من خلال السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية؛ بينما المحور الثاني يعالج “إشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة، والمرتبطة بنموذج البرمجة الميزانية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم”.

ويتناول المحور الثالث الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية، حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومسؤولية المدبرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية.

مناظرة دولية تناقش أهمية إدماج الذكاء الاصطناعي في حكمة المالية العمومية

نقاش صريح وإجماع واضح على ضرورة إدماج التكنولوجيات الجديدة، لاسيما تقنيات الذكاء الاصطناعي، في المجال المالي، مع تجديد النداءات لتفعيل الرقمنة الشاملة والمتسارعة لمسار العمليات المتعلقة بالضرائب والجبائيات، لم تخلُ منه فعاليات المناظرة الدولية للمالية العمومية، المختمة دورتها الـ15، مساء السبت، بمقر الخزينة العامة للمملكة بالرباط. “اللوغاريتيمات” لصالح المالية العمومية في هذا الإطار أكد الوزير السابق عثمان الفردوس أن الرقمنة لم تعد ترفاً؛ مشيراً إلى أنه “أضحى من اللازم على المصالح الإدارية الترابية والضريبية إتقان النماذج الحسابية اللوغاريتيمية بشكل كامل (modèles algorithmiques)، مما يسمح بمراعاة التدفقات المادية في سيرورة تحصيل الضرائب”. وأضاف الفردوس، أثناء تدخله ضمن فعاليات جلسة نقاش حول “نماذج وأدوات تقنين التدبير المالي العمومي”، أن التكنولوجيا تُفسح المجال أمام “الابتكار الضريبي”، لافتاً الانتباه، مع ذلك، إلى أنها تشكل، في الآن نفسه، “ممارسة ضغط مزدوج، وقد تؤدي إلى طرق جديدة للتهرب الضريبي”. ودعا المتحدث ذاته، في معرض حديثه، إلى “تمتع السلطات المحلية بصلاحيات الاستقلالية المالية، وتفعيل الصلاحيات القائمة، التي تعد ضرورة لا غنى عنها بهدف إنجاح ورش الجهوية المتقدمة”. الفردوس، الذي يشغل حالياً مهام نائب الرئيس المسؤول عن نمو وتطوير الشراكات الاستراتيجية في المجموعة المغربية “ABA Technology”، لم يفُته أن يلفت انتباه الحضور من خبراء المال والاقتصاد إلى أن “الإمكانات المالية الضريبية الهائلة بالمغرب لا تزال غير مستغلة بشكل جيد، كما أنها غير مفهومة، وتفتقر إلى المشروعية المطلوبة”؛ مستحضراً خلاصات المناظرة الوطنية للجبائيات، التي كانت قد “شجعت على ربط الإيرادات الجبائية المحلية بإنتاج الثروة داخل تراب الجهات والجماعات والأقاليم”. “عدم اليقين” عيب على الميزانية من جانبه اعتبر محمد عموتي، مدير الدراسات الاقتصادية في بنك المغرب، أن “تعزيز قدرات التقييم يستلزم، بالضرورة، وجود مؤسسات مستقلة وذات خبرة”، مسجلاً، في مداخلة له بالجلسة ذاتها، أن “السياق الحالي للأزمات المتتالية، المتسم بحالة شديدة من عدم اليقين، جعل الدولة لاعباً فاعلاً بشكل مركزي في دعم الأسر المغربية الهشة والشركات الموجودة في وضعية صعبة”. فضلاً عما سبق، حذر المسؤول بالبنك المركزي المغربي من أن “زيادة اللجوء إلى الموارد المالية العمومية نتيجة الارتفاع الملحوظ في الجهد الميزانياتي أدت إلى تفاقم حاد في الديون، مع تعميق نسب العجز في الميزانية”، قبل أن يوصي بـ “أهمية التدبير والتسيير السليمين للمالية العمومية، ليس فقط لضمان استمرارية الخدمات، ولكن أيضاً لتعزيز مرونتها واستدامتها؛ مما يسمح للدولة بالتوفر على الهوامش اللازمة لمواجهة الأزمات المحتملة”. أدوات تقييم مبتكرة ماري كريستين إسكلاسان، الأستاذة بجامعة باريس 1 بانثيون- السوربون، نسجت على المنوال ذاته، مؤكدة في مداخلتها في المحور نفسه أن “تطور إشكاليات الضغط الضريبي والجبائي والدين والعجز في توازنات المالية العمومية بات يتطلب تطوير أدوات الرقابة ومراقبة التسيير المعمول بها حالياً في أفق تحسين نسق عمليات الضبط والتقنين”. ودعت الأمانة العامة لمؤسسة “FONDAFIP” إلى اعتماد أدوات تقييم مالي “مبتكرة”، مستندة على أساس نموذج للحكامة المالية العمومية يتأقلم مع السياق الراهن. وخلصت إلى أنه “وسط كل هذه الإجراءات من الممكن تحقيق أقصى استفادة من التقنيات الجديدة، وعدم تفويت الفرصة لاستغلال ما تتيحه مزاي الثورة التكنولوجية المتسارعة”. المرونة والتنسيق في سياق متصل، اختتمت المناظرة أشغالها بكلمة “مسجلة عن بُعد” ألقاها شكيب بنموسى، رئيس اللجنة الخاصة بالنموذج التنموي، الذي شدد على “مقاربة نسقية تربط بين الأنظمة القائمة والاستماع إلى أصداء السياسات العمومية المتبعة”، معتبراً أن “الحل الأنجع الذي نملكه حالياً ضد حالة اليقين السائدة خلال الأزمات يظل هو المرونة وتنويع المبادرات، مع ترسيخ وترصيد المكتسبات”. ولم يفوت المسؤول الحكومي الإشارة إلى “تحدٍ مزدوج تعانیه المالية العمومية في دول العالم؛ فمقابل محدودية وتقلص الموارد تتسارع التحولات، مع توجهات تتصاعد نحو أن يصبح تعدد الأزمات هي الأصل”. وختم قائلاً: “رغم اعتماد النموذج التنموي المغربي، في خضم الجائحة عام 2021، والذي بدأ العمل لبلوغه، فإنه يحمل في طياته نواة أيجابية للعديد من الإشكاليات الاقتصادية الراهنة”. جدير بالذكر أن أشغال ونقاشات المناظرة الدولية للمالية العمومية في دورتها الـ15 امتدت يومياً الجمعة والسبت (16 و17 دجنبر 2022)، بتنظيم مشترك بين وزارة الاقتصاد والمالية والمؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAFIP)، ودعم من قبل المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP).

السيد بنسودة: الدولة مطالبة بملاءمة دورها مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي الجديد

وأكد السيد بنسودة خلال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية، تحت شعار: “أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟”، على أن “الأمر يتعلق بالحكامة المبنية على رؤية استراتيجية متوسطة وطويلة الأمد، والتي تجمع بين فن التنفيذ وفن العمل وفن تصميم أنظمة تتماشى مع الأهداف المنشودة”. أفاد الخازن العام للمملكة، السيد نور الدين بنسودة، اليوم الجمعة بالرباط، أن الدولة مطالبة بملاءمة دورها ومهامها مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي الجديد، من خلال الاعتماد على المؤسسات والقوانين والقواعد الرسمية. 17 ديسمبر 2022 الرباط

الخازن العام للمملكة يدعو لإصلاح المالية العمومية

أفاد الخازن العام للمملكة، نور الدين بنسودة، أن الدولة مطالبة بملاءمة دورها ومهامها مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي الجديد، من خلال الاعتماد على المؤسسات والقوانين والقواعد الرسمية. وأكد بنسودة خلال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية، تحت شعار: "أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟"، على أن "الأمر يتعلق بالحكامة المبنية على رؤية استراتيجية متوسطة وطويلة الأمد، والتي تجمع بين فن التنفيذ وفن العمل وفن تصميم أنظمة تتماشى مع الأهداف المنشودة". وفي هذا الصدد، أشار بنسودة إلى أن فترات الأزمات "لا تمثل فترات محملة بالصعوبات والصدمات التي ينبغي مواجهتها فقط، وإنما تمثل فرصا لإصلاح المالية العمومية من أجل ضبطها"، مؤكدا على ضرورة تحسين قدرة الموارد المالية والبشرية، إلى جانب ترشيد الاستفادة منها باعتبارها أحد أهم الإصلاحات التي يتعين تنفيذها. كما سلط الضوء على ضرورة تعبئة جميع الإمكانيات الجبائية من خلال إنشاء نظام يصب نحو المزيد من التضامن والجيابيات الشاملة، وكذا الحد من الحالات الخاصة والخصوصية التي تحول دون الاتساق الكامل للنظام الجبائي. ومن نفس المنطلق، أكد بنسودة على ضرورة تجديد المفاهيم الاقتصادية بشكل يأخذ في عين الاعتبار مستجدات القرن الحادي والعشرين، وذلك من أجل تحقيق انتعاش الاقتصاد والمالية العمومية في سياق يتسم بتعدد الأزمات. وأورد أن "إيجاد حلول دائمة للأزمات والمخاطر الحالية وإعادة الاقتصاد والمالية العامة إلى مسارات النمو والاستدامة يستدعي تجديد المفاهيم الاقتصادية والإطار التشريعي والتنظيمي والأدوات والوسائل، مع مراعاة مستجدات القرن الحادي والعشرين"، مشددا على أهمية الحد من الفوارق الاجتماعية والمجالية والتراثية والتفاوتات في الدخل والذكاء من أجل ضمان الحفاظ على التماسك الاجتماعي. كما سلط الخازن العام للمملكة الضوء على أهمية إعطاء الأولوية لتعليم وتكوين الموارد البشرية بغية مواجهة التحديات الحقيقية للقرن الحادي والعشرين، الذي يتميز على وجه الخصوص بوضع اقتصادي واجتماعي غير مسبق، متسم بتوالي الأزمات والمخاطر الكبرى، بما فيها الأزمة الصحية والأزمة الجيوسياسية وانهيار سلاسل التوريد وأزمة الغذاء والتضخم وأزمة الديون وارتفاع أسعار الفائدة. من جانبه، أبرز رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية ومدير المجلة الفرنسية للمالية العمومية، ميشيل بوفيه، أثناء تطرقه للصدمات المختلفة التي يمر بها العالم حاليا، طابع "انعدام الملائمة" الذي يتصف به نموذج الحكامة المالية العمومية في مواجهة الأزمات المتعددة. وفي هذا الصدد، حذر بوفيه من صعوبة وعدم القدرة على التحكم في تطور النفقات العمومية وتطور الضغط الضريبي والدين العمومي وعجز الميزانية، على الرغم من تحديث أدوات الرقابة الإدارية، مما يحيل على وجود "خلل في العملية التنظيمية". وأضاف أن "هذه العملية غالبا ما يتم الخلط بينها وبين الرقابة الإدارية، مما يؤدي إلى توجيه التفكير نحو التقنيات والأدوات، بدلا من التحري عن مدى صحة القرار وصوابه"، مشيرا إلى أن تجاوز هذه المرحلة من إعادة النظر في القرار إلى الرقابة الإدارية يؤدي إلى عدم القدرة على تحقيق استدامة المالية العمومية، كما أنه يعيق إجراء إصلاح معمق لنماذج الحكامة المتعلقة بها. وينكب المشاركون في هذه التظاهرة، المنظمة يومي 16 و17 دجنبر 2022 من طرف وزارة الاقتصاد والمالية بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية، على مناقشة مجموعة من القضايا من خلال ثلاث ورشات تهم نماذج تقنين اتخاذ القرار في مجال المالية العمومية، والتدبير المالي العمومي، وكذا الأسس الثلاثة لنموذج المالية العمومية.

15e Colloque international des finances publiques : les repenser autrement

Le Ministère de l'Economie et des Finances, organise au siège de la Trésorerie Générale du Royaume les 16 et 17 décembre à Rabat, en partenariat avec l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) et avec le soutien de la Revue Française de Finances Publiques (RFFP), la 15^{ème} édition du colloque international des finances publiques sous la thématique « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ? ». Les travaux de ce colloque ont débuté par une allocution de Noureddine Bensouda, Trésorier Général du Royaume du Maroc, et un message lu au nom de la ministre de l'Economie et des Finances, Nadia Fettah, qui a affirmé que le thème de cette année faisait la part belle aux crises multiples que connaît le monde, crise de la covid-19 et surtout le conflit en Ukraine, aux impacts négatifs sur l'économie mondiale qui ne permettent guère un retour à la croissance. Ces crises, ont des incidences sur les marchés de produits de base dont nombre de secteurs jadis prolifiques qui en payent, aujourd'hui, le prix fort. Le commerce international en est affecté et l'inflation mondiale combinée à une croissance faible, astreint les pays avancés à mettre en place des politiques monétaires plus restrictives et durcissent les conditions de financement des pays émergents et en développement. « Plusieurs épisodes de crises ont eu un impact particulièrement important sur l'activité économique et les finances publiques depuis les années 80. Les défis environnementaux et sociétaux, l'ensemble des mutations économiques constituent autant d'éléments de contexte majeur. Je tiens à souligner la convergence de vue entre la France et le Maroc. Nos deux pays ont pris un chemin convergeant pour les grandes réformes financières modernes », a déclaré Cécile Humbert-Bouvier, cheffe du service Economique Régional de l'Ambassade de France au Maroc, qui remplaçait le chargé chargé d'affaires -qui n'a pas pu rejoindre ce colloque en raison de la présence au Maroc de la des Affaires étrangères française, Catherine Colonna pour échanger avec Nasser Bourita et préparer une visite d'Etat au Maroc d'Emmanuel Macron. Et d'étayer que la France a mis en œuvre sa loi organique relative aux lois de finances en 2001 et le Maroc en 2016, chaque pays ayant adopté une démarche de performances parallèles dans sa gestion des finances publiques. « Je salue la qualité et la constance de la coopération franco-marocaine en matière de finances publiques comme en témoigne le succès du jumelage intégré au programme Hakama de l'UE, dans le cas d'une mise en œuvre à la Trésorerie du Royaume dans le cadre des réformes de la gestion des finances publiques », a-t-elle poursuivit. Pour sa part, Marie-Christine Esclassan, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, secrétaire générale de FONDAFIP, et directrice de la Revue Française des Finances Publiques (RFFP) citant Nadia Fettah a longuement loué la femme marocaine: « Le Maroc a eu un rôle pionner dans l'accès des postes de responsabilités des femmes et notamment dans le sens des égalités des hommes et des femmes. Si la chose est assez courante pour les ministères sociaux elle est peu répandue s'agissant du domaine des Finances publiques ». Par ailleurs, avant de laisser la parole à Noureddine Bensouda pour un rapport introductif, elle mettra en exergue la distinction du sport au Maroc et elle a « salué la victoire spectaculaire des Lions de l'Atlas en Coupe du monde ». Le Trésorier Général du Royaume, lui n'y est pas allé par quatre chemins: « L'Etat doit adapter son rôle et ses missions aux nouvelles réalités économiques et sociales, tout en s'appuyant sur des institutions, des lois et des règles formelles, a-t-il indiqué. Et d'ajouter, qu'« il s'agit en fait de la gouvernance, fondée sur une vision stratégique à moyen et long terme, qui constitue un art de la mise en œuvre, un art de l'action, un art de concevoir des dispositifs cohérents avec les objectifs poursuivis », a-t-il souligné. Noureddine Bensouda a, dans ce sens, relevé que les moments de crises « ne sont pas constitués que de difficultés et de chocs auxquels nous devons faire face, mais représentent également des opportunités pour réformer

les finances publiques, afin de les assainir et de reconstituer des marges de manœuvre ». Aussi-a-t-il mis l'accent sur la nécessité d'améliorer la capacité extractive des ressources financières et humaines avec l'optimisation de leur emploi en tant qu'une des réformes les plus importantes à mettre en œuvre. Le Trésorier Général du Royaume a, par la même occasion, relevé l'impératif de passer par un renouvellement des concepts économiques, qui prend en compte les réalités du 21^{ème} siècle, afin de réussir le redressement de l'économie et des finances publiques dans un contexte multi-crisis. « Trouver des solutions durables aux crises et risques actuels et remettre l'économie et les finances publiques sur des trajectoires de croissance et de viabilité requiert donc le renouvellement des concepts économiques, du cadre législatif et réglementaire et des outils et instruments, tenant compte des réalités du XXI^e siècle », a-t-il précisé, mettant en avant l'importance de la réduction des inégalités sociales, spatiales, de patrimoine, de revenu et d'intelligence, en tant que gage du maintien de la cohésion sociale. Le Trésorier Général du Royaume a également souligné l'importance de prioriser l'éducation et la formation de ressources humaines dans le relèvement des véritables défis du XXI^{ème} siècle, caractérisé notamment par une situation économique et sociale inédite, marquée par une confluence de crises et de risques majeurs, en l'occurrence la crise sanitaire, la crise géopolitique, la rupture des chaînes d'approvisionnement, la crise alimentaire, l'inflation, la crise de l'endettement et la hausse des taux d'intérêt. Michel Bouvier, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président de FONDAFIP, Directeur de la Revue Française de Finances Publiques, a passé en revue les différents chocs que traverse le monde à l'heure actuelle et mis en relief le caractère « inadapté » du modèle de gouvernance financière publique face à une multiplicité de crises. Aussi à cet égard, il a tiré la sonnette d'alarme contre la difficulté et l'incapacité de maîtriser l'évolution des dépenses publiques, l'évolution de la pression fiscale, de la dette publique et des déficits publics, en dépit de la sophistication des outils de contrôle de gestion, chose qui met en évidence l'existence d'« une faille dans le processus de régulation ». Deux autres interventions eurent par la suite lieu de respectivement, Mohammed Tawfik Mouline, Directeur Général de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques et de Jean Arthuis, ancien ministre français de l'Economie et des Finances, suivies d'un débat ont clos cette première journée du XV^{ème} colloque. Les travaux de ce dernier, se poursuivront samedi et s'articuleront autour de trois panels portant sur les modèles de régulation de la décision en finances publiques et de la gestion financière publique, ainsi que sur les trois fondamentaux d'un modèle des finances publiques avec des personnalités nationales et internationales dont des ministres en exercice.

خبراء يوصون بابتكار نموذج جديد لتنظيم وضبط القرار في المالية العمومية

تواصلت فعاليات وأشغال الدورة الخامسة عشرة من المناظرة الدولية للمالية العمومية، بمقر الخزانة العامة للمملكة بالرباط، بتنظيم من وزارة الاقتصاد والمالية، بشراكة مع "جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية" (FONDAPIP)، وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP). وتحت عنوانها "ما هو النموذج الأمثل لتنظيم وضبط القرار في المالية العمومية؟"، تمحورت أبرز مداخلات المشاركين ضمن المائدة المستديرة الأولى من المناظرة، التي انعقدت بصيغة "مزدوجة"، حضورية وعن بعد؛ وسيُرتتق أعمالها ماري كريستين إيسكلاسون، أستاذة جامعية فرنسية كاتبة عامة لجمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية. المواطن وسيرورة القرار المالي في هذا الإطار، قال عبد الله ساعف، أستاذ جامعي في السياسات العمومية، إن "المالية العمومية وشؤون حكومتها تتجاوز أدوار المؤسسات التشريعية والتنفيذية إلى ما وراء ذلك من أدوار المواطن والمجتمع المدني"، مشددا على "أهمية مشاركة المواطنين وارتباطهم عن كثب بسيرورة العمل العمومي في بناء السياسات ذات الصلة بالقطاع المالي وتدابير الميزانية". الأكاديمي المغربي ذاته، الذي كان يتحدث اليوم السبت 17 دجنبر الجاري في فعاليات الجلسة النقاشية الأولى ضمن الدورة الخامسة عشرة من المناظرة الدولية للمالية العمومية، أكد أن "الأمر لا يتعلق فقط بمجرد الإبلاغ عن القرارات المتخذة على المستوى المركزي أو استشارة الفاعلين والمتدخلين الاجتماعيين بشأن عدد من الخيارات المالية للدولة"، داعيا إلى "التحرك نحو البناء المشترك للقرار ضمن سيرورة تراعي مبادئ الديمقراطية التشاركية". واستحضر المتحدث ما اعتبرها تجربة رائدة من خلال "نشر ميزانية المواطن بشكل سنوي بالموازاة مع مسطرة المناقشة والتصويت على قانون المالية بالبرلمان"، مستدركا بأنه "ما زال يلزمها بعض المجهود كي يتم تجويد التجربة والعمل على إشراك المواطنين والأخذ برأي القوى المدنية الحية، كي تكون التوقعات المالية نابعة من إرادة المواطنين، مراعية حاجياتهم". ساعف سجل، في معرض حديثه، أهمية "الحد من تجليات عدم المساواة للحفاظ على التماسك الاجتماعي"، عبر اللجوء إلى الحلول المستدامة للأزمات الحالية، ووضع حكمة المالية العمومية ضمن آفاق للنمو والاستدامة. ابتكار النموذج من جهته، أكد ميشال بوفيه، رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAPIP)، في مداخلة له ضمن الجلسة ذاتها، على "ضرورة القدرة على تنظيم وتقييم النظام المالي العمومي"، لافتا إلى "إمكانية تكامل دور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المالي المنشود بين السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية". ولفت بوفيه انتباه المشاركين إلى ملحاكية وراهنية أن يتم "ابتكار نموذج لإدارة وتدابير المالية العمومية من أجل مجتمع في تحول شامل ومتسارع"، لاسيما في سياق أزمات متعددة تداخلت بين الأثر والمخاطر، كما عرّضت المالية العمومية للخطر بشكل مباشر". وأوصى الخبير الفرنسي في المالية العمومية وشؤون حكومتها بـ "إصلاح النموذج-القوانين التنظيمية للمالية العمومية"، واصفا ذلك بـ "الأمر المحوري"، قبل أن يشير إلى أن إصلاح سيرورة إعداد وتنفيذ الميزانية يمثل، بالتالي، تحدياً رئيسياً أفرزه تطور المجتمعات المعاصرة وتكاثر الجهات الفاعلة المتدخلة في الشأن العام. واستشهد بوفيه، ضمن مداخلته المسهوبة، بـ "أدوار الدولة والسلطات المحلية والمؤسسات المالية الوطنية والدولية والهيئات الاجتماعية العامة والخصوصية"، مؤكدا أن "الحاجة نعت من هنا بغرض إنشاء مؤسسة للتنسيق بين هذه الجهات الفاعلة، وهي نموذج قادر على ضمان تجانسها". وخلص مدير المجلة الفرنسية للمالية العمومية إلى أنه "لا ينبغي النظر إلى المالية العمومية من حيث الجوانب الاقتصادية أو القانونية، بالنظر إلى أن هذه الموارد المالية تستجيب لمنطق مختلف وتخضع لتفاعلات متعددة". يشار إلى أن فعاليات الجلسة نفسها تخللتها مداخلات وشهادات تتعلق بالتسيير الترابي المالي في إطار برامج التنمية الجهوية، أدلى بها إدريس بنهيمه، الوالي والوزير السابق؛ فيما استعرض مسؤول عضو في مجلس الشيوخ الفرنسي تجربة بلاده في هذا الصدد، لاسيما في ما يخص الحكامة المالية المحلية من حيث الجبايات.

الرباط.. اختتام أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية

أسدل الستار أمس السبت بالرباط، على أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية التي نظمت تحت شعار: “أي نموذج لحكومة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟”. وأبرز وزير التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة ورئيس اللجنة الخاصة بالنموذج التنموي، شكيب بنموسى، في كلمة مسجلة مسبقاً، أن أحد الروافع الأساسية لتنفيذ النموذج التنموي الجديد تتمثل في إدارة قادرة على قيادة التغيير، تتسم بالفعالية والكفاءة، وتحمل المسؤولية عن النتائج مع هامش من الاستقلالية، فضلاً عن كونها إدارة رقمية وشفافة في خدمة المواطنين والنظام الإنتاجي. وأكد في هذا الصدد على ضرورة التصدي للعديد من التحديات، ولا سيما التحدي المتمثل في جذب واستقطاب المهارات باعتباره مشكلة ليست مادية فقط وإنما تشير أيضاً إلى نمط وأسلوب تدبير الموارد البشرية. وفي هذا السياق، أشار بنموسى إلى أن الإدارة لم تعد تستقطب المواهب وذوي المؤهلات، مسجلاً أن التحدي المتمثل في تطوير المهارات يحيل على التكوين المستمر والمهارات المهنية المرتبطة بالأداء والنتائج، وكذا التحدي المتمثل في تمكين وتعزيز القيادة من أجل تشجيع اتخاذ المبادرة وتطوير القدرة على حل المشاكل المعقدة وتحمل المسؤولية عن النتائج دون مضاعفة ضوابط الرقابة القبليّة. وأبرز أنه يمكن النظر في ثلاثة سبل للتحسين وهي: التركيز على جوهر المهنة، لا سيما فيما يتعلق بوضع وتبني السياسات العمومية، وتقنين الخدمات العمومية من خلال تشجيع الاستعانة بمصادر خارجية للخدمات الطرفية، وأخيراً تفويض الخدمات العمومية لمشغلين سواء من القطاع الخاص أو الثالث. وأوضح أن الأمر يتعلق أيضاً بتبني نهج تدبير متميز ومختلف باختلاف مستوى المخاطر، بشكل يكفل تخفيف مساطر الإجراءات استناداً إلى التصنيف وتحديد الجهات الفاعلة ووسمها والاعتراف بالانتماء إلى نظام للتعليم. وفي الختام، دعا بنموسى إلى وضع مقاربة للتدبير تدمج إدارة الوقت والالتزام بمواعيد المعالجة واتخاذ القرار كعيار للأداء من خلال المطالبة بإعادة هندسة العمليات وتنسيق أكثر مرونة بين مختلف الإدارات. يذكر أن الدورة الخامسة عشرة للندوة الدولية حول المالية العمومية، نظمت يومي 16 و 17 دجنبر بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية وبشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAPIP) وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP).

وانطلقت الندوة بتقديم تقارير تمهيدية وشهادات، تلتها مناقشات مستفيضة حول ثلاثة محاور. ويتعلق المحور الأول بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود، ويتمثل في دور السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية. وتطرق المحور الثاني إلى إشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة، والمرتبطة بنموذج البرمجة المالية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم. أما المحور الثالث والأخير، فتناول الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية والتي تتمحور حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومساءلة المديرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية. المصدر : وكالات منذ 31 دقيقة 20 دقائق مقالات ذات صلة منذ 31 دقيقة منذ ساعة واحدة منذ ساعتين منذ ساعتين أوقات الصلاة حالة الطقس +18° C H: +14° L: الرباط الثلاثاء, 09 تشرين الثاني أنظر إلى التنبؤ لسبعة أيام الأربعاء الخميس الجمعة السبت الأحد الاثنين +19° +20° +15° +16° +14° +15° +16° +19° +20°

خبراء المالية العمومية يدعون لضرورة تعزيز مسلسل اتخاذ القرار التراحي - أشطاري 24 | Achтари 24

أكد المتدخلون خلال الجلسة التي عقدت اليوم السبت بالرباط، في إطار النسخة الخامسة عشرة من الندوة الدولية حول المالية العمومية، على أهمية تعزيز مسلسل اتخاذ القرار التراحي. وشكلت هذه الجلسة التي انعقدت تحت شعار "أي نموذج لتقنين اتخاذ القرار في مجال المالية العمومية؟"، فرصة لإدريس بنهيمية، وزير سابق ووالي جهة سابق، للتأكيد على أن المنهج الجديد لاتخاذ القرار في مجال المالية العمومية ينبغي أن يوضع بالنظر إلى اختصاصات المؤسسات المركزية والسلطات المفوضة لممثليها الجهويين وبرامج المجالس الجهوية. وأبرز أن دائرة اتخاذ القرار التراحي تعتمد على الدور المنوط بالجهة، داعيا إلى ترسيخ قدرة المجلس الجهوي الذي يفترض أن يكون أفضل عارف بالوقائع الجهوية في كافة القطاعات. وهكذا فإن المجلس الجهوي سيصبح برأيه ناقلا للبرامج المفصلة والموجه الجهوي المختص لوضع السياسات العمومية، معتبرا أن اللجوء إلى الموارد الخارجية من أجل وضع التصورات يؤثر بشكل سلبي على هذه القدرة. واعتبارا لأهمية المبالغ المالية المخصصة للتنمية الجهوية، شدد السيد بنهيمية على أن الجهات مطالبة بالتركيز على عدد محدود من المحاور ذات الأولوية والحرص على قدرة الجهة على امتلاك المقاربة دون الحاجة إلى اللجوء إلى الخارج. من جانبه، سلط السيد جان بابتيست بلان، عضو مجلس شيوخ فوكلوز وعضو اللجنة المالية بمجلس الشيوخ ومستشار مقاطعة فوكلوز، الضوء على التجربة الفرنسية، مبرزا أن تقليل استهلاك الأراضي يستدعي بلورة نموذج اقتصادي جديد. ودعا في هذا الصدد، إلى تكييف جباية محلية جديدة مع أهداف المناخ، مشيرا إلى أن الدولة أصبحت تعتمد على الجهات من أجل إضفاء الطابع الإقليمي على الأهداف، في أفق رؤية تدرج ضمن حكامه جديدة ونظام جبائي جديد. وبعد أن حث على وضع الثقة في المسؤولين المنتخبين محليا، اعتبر السيد بلان أن امتلاك الوسائل المالية والضريبية ضروري لتحقيق الاكتفاء الذاتي الغذائي والحفاظ على المجال الطبيعي. وتنظم الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية تحت شعار: "أي نموذج لحكومة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟" بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية وجمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAFIP)، وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP).

Le processus de décision territorial doit être renforcé

Lors des travaux de la 15ème édition du Colloque International des Finances Publiques organisé sous le thème « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ? », à l'initiative du ministère de l'Économie et des Finances et de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP), la première table ronde s'est intéressée au modèle de régulation de la décision en finances publiques. Le président de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), Michel Bouvier, a souligné, samedi à Rabat, la nécessité d'être en mesure de réguler le système financier public, insistant qu'il « faudrait inventer un modèle de gouvernance des finances publiques pour une société en pleine transformation, notamment dans un contexte de crises multiples, lesquelles ont mis en péril les finances publiques ». Michel Bouvier a également fait savoir que « la réforme du modèle de régulation des finances publiques est centrale », notant que par conséquent « la réforme du processus budgétaire constitue un défi majeur, émanant de l'évolution des sociétés contemporaines et de la multiplication des acteurs concernés ». A cet effet, il a cité l'impératif de mettre en place une institution pour la coordination entre l'État, les collectivités locales, les institutions financières ainsi que les organismes sociaux publics et privés, capables d'assurer leur hétérogénéité. Par ailleurs, le président de la FONDAFIP a affirmé qu'il ne faut pas penser les finances publiques par des aspects économiques ou juridiques, puisque que ces finances répondent à des logiques diverses et subissent de multiples interactions. Pour sa part, le professeur universitaire Abdellah Saaf et ancien ministre marocain, a mis en avant l'importance de la participation de citoyens et leur association à l'action publique dans le secteur financier. « Il ne s'agit pas d'informer sur les décisions prises au niveau central ou consulter les acteurs sociaux sur un certain nombre de choix », a-t-il précisé, préconisant d'aller vers la co-construction de la décision. Saaf a, en outre, souligné « l'importance de la réduction des inégalités pour maintenir la cohésion sociale, à travers des solutions durables aux crises actuelles, et placer les finances publiques sur les perspectives de croissance et de viabilité. Les deux intervenants au second panel Driss Benhima, ancien ministre et ancien Wali de région et Jean-Baptiste Blanc, sénateur du Vaucluse, membre de la Commission des finances du Sénat, et conseiller départemental, ont traité le second thème qui a trait au renforcement du processus de décision territorial. Pour l'ex PDG de la RAM, ex-ministre et ancien Wali de région, Driss Benhima, « le nouveau processus de décision en matière des finances publiques devrait se mettre en place entre les attributions des institutions centrales, les pouvoirs délégués à leurs représentants régionaux, et les programmes des conseils de région ». La sphère de décision territoriale dépend du rôle dévolu à la région, a également noté Driss Benhima, préconisant l'installation de la capacité du conseil régional, qui devrait devenir le meilleur connaisseur documenté des réalités régionales, tous secteurs confondus. L'intervenant a estimé en outre que le recours à des ressources extérieures de conceptualisation pénalise cette capacité. Compte tenu de l'importance des montants financiers dévolus au développement régional, il a estimé que les régions devraient se focaliser sur un nombre restreint d'axes prioritaires, et veiller à la capacité propre de la région à s'approprier la démarche sans recours à l'extérieur. Jean-Baptiste Blanc, qui lui a emboîté le pas, a pour sa part mis en avant l'expérience française, faisant savoir que la réduction de la consommation des sols nécessite un nouveau modèle économique. Il a appelé, à cet égard, à adapter une nouvelle fiscalité locale aux objectifs climatique, indiquant aussi que l'État s'appuie désormais sur les régions pour territorialiser les objectifs, dans la perspective de s'inscrire dans une nouvelle gouvernance et une nouvelle fiscalité.

رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية يشدد على ضرورة ضبط النظام المالي العمومي

17-12-2022 – 15:01 شدد رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية ميشال بوفبي، اليوم السبت بالرباط، على ضرورة التمكن من ضبط النظام المالي العمومي. وأكد ميشال بوفبي خلال الجلسة الأولى التي عقدت في إطار النسخة الخامسة عشرة من الندوة الدولية حول المالية العمومية المنظمة تحت شعار: “أي نموذج لحكومة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟”، أنه يتعين ابتكار نموذج لحكومة المالية العمومية بالنسبة لمجتمع يوجد في أوج التحول، ولا سيما في سياق تعدد الأزمات التي تهدد المالية العمومية. وأبرز أن إصلاح نموذج ضبط المالية العمومية يعد أمرا جوهريا، مشيرا إلى أن إصلاح المسلسل المالي يمثل تحديا كبيرا نابعا من تطور المجتمعات المعاصرة وتزايد عدد الفاعلين المعنيين. وذكر في هذا الصدد، الدولة والجماعات المحلية والمؤسسات المالية وكذا الهيئات الاجتماعية العمومية والخاصة، مما يستدعي ضرورة إحداث مؤسسة للتنسيق بين هذه الجهات، وذلك من أجل إقرار نموذج كفيل بضمان انسجامها. وأكد رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية من جهة أخرى، أنه لا ينبغي النظر إلى المالية العمومية من خلال الجانب الاقتصادي أو القانوني، وذلك لأنها تستجيب لأوجه منطقية مختلفة وتعرض لتفاعلات متعددة. ومن جهته، أكد الأستاذ الجامعي عبد الله ساعف على أهمية مشاركة المواطنين وانخراطهم في الإجراءات العمومية التي تهم القطاع المالي. وأوضح أن الأمر لا يتعلق بالإبلاغ بالقرارات المتخذة على المستوى المركزي أو استشارة الفاعلين الاجتماعيين حول بعض الخيارات، داعيا بدلا من ذلك إلى اعتماد البناء المشترك للقرار. كما أكد السيد ساعف على أهمية الحد من التفاوتات بغية الحفاظ على التماسك الاجتماعي من خلال حلول مستدامة للأزمات الحالية وتوجيه المالية العمومية نحو آفاق النمو والاستدامة. وتنظم الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية تحت شعار: “أي نموذج لحكومة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟” بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية وبشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAPIP) وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP).

15ème Colloque international des finances publiques à Rabat : Regards croisés sur la gouvernance en pleine crise

«L'être humain doit être au centre de toutes les préoccupations puisqu'il est, en définitive, le moteur et le bénéficiaire de toute dynamique de développement». Fiscalité La croissance mondiale d'environ 2,7% en 2023 d'après les prévisions du FMI (Fonds monétaire international) attire, vendredi à Rabat, l'attention de la ministre de l'économie et des finances. Nadia Fettah, dont le discours est lu, pour mission à l'étranger, par le trésorier général du Royaume, Noureddine Bensouda, lors du 15ème Colloque international des finances publiques qui s'interroge sur le modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis, ressort ce chiffre en évoquant les crises actuelles. Le tout en livrant sa recette. Consolider les cadres macroéconomiques «Afin de bien gérer ces évolutions et en anticiper les conséquences, il est impératif de commencer par consolider davantage la stabilité des cadres macroéconomiques», estime la ministre. Dans ce sens, elle s'appuie les réformes introduites par le Souverain et le gouvernement. «Il était urgent de soutenir le pouvoir d'achat, fortement affecté par les hausses des prix au niveau international», détaille-t-elle. En même temps, elle remonte à «la croissance sur le plan structurel en première priorité». «Cela soulève, en conséquence, la question de l'investissement qui se retrouve, tout naturellement, dans le projet de loi de Finances 2023», enchaîne-t-elle. Mieux encore, elle rappelle la nouvelle charte compétitive de l'investissement. «La réforme du cadre réglementaire des marchés publics, en cours de finalisation au Secrétariat général du gouvernement, s'inscrit dans le même sillage», avance-t-elle à propos de ce texte qui se veut en outre d'améliorer l'efficacité de la commande publique. Cependant, elle revient au «taux de croissance» qui, pour elle, ne peut «résumer à lui seul le développement d'un pays». A son sens, «l'être humain doit être au centre de toutes les préoccupations puisqu'il est, en définitive, le moteur et le bénéficiaire de toute dynamique de développement». A cet effet, elle rappelle la généralisation de la protection sociale qui nécessite la mobilisation d'environ 51 milliards de dirhams par an à partir de 2025 et sera financé à hauteur de 50% par un mécanisme de contribution et à hauteur des 50% restants par le budget de l'Etat. Entre-temps, elle se projette dans le futur. «Il faudrait imaginer une fiscalité fondamentalement tournée vers l'avenir», ajoute-t-elle. Les préoccupations de Bensouda De son côté, M. Bensouda laisse exprimer des préoccupations. «La conjonction des crises et des contraintes qu'elles induisent durant une période relativement courte accroît de manière considérable l'incertitude pour les responsables qui ont des décisions à prendre ainsi que pour le simple citoyen», estime le trésorier général. Le responsable, qui met en avant la simultanéité des crises dans un monde globalisé et interconnecté, dresse «les limites de l'intervention publique». La démarche à entreprendre passe, pour lui, par la réduction des inégalités, la priorité à l'éducation et à la formation de ressources humaines. «Or, l'intervention de l'Etat se trouve limitée en raison de la conjonction de deux facteurs», diagnostique-t-il. «Il est indispensable de procéder à des choix stratégiques concernant le rôle de l'Etat et de revoir le modèle de gouvernance de la décision et de la gestion financière publique», recommande-t-il en proposant la programmation pluriannuelle des recettes et des dépenses. Il saisit son passage pour mettre en avant l'apport des technologies de l'information, de l'évaluation en dynamique, la consécration juridique et la gouvernance que la cheffe du service économique régional de l'ambassade de France au Maroc, Cécile Humbert-Bouvier, prend pour «un facteur essentiel». Quant à Marie-Christine Esclassan, secrétaire générale de Fondafip (Fondation internationale des finances publiques), également initiatrice de l'événement aux côtés d'autres, qui se félicite du parcours de la ministre avant de prendre en charge les finances, elle ne manque pas de mettre en avant les performances des Lions de l'Atlas. Tenir compte du citoyen Expert: «Ce contexte est le plus difficile». C'est le diagnostic établi par Michel Bouvier,

professeur à l'université Paris 1 Panthéon- Sorbonne, président de la Fondafip et directeur de la revue française de finances publiques. Pour lui, ces crises qui «s'ajoutent» ont un «effet cumulatif» et «redoutable». Il énumère également «l'explosion de chocs dont celui de l'impôt, les catastrophes comme le réchauffement climatique, le stress hydrique». Il y ajoute le numérique, le choc sanitaire et l'inflation. Tout cela a, d'après lui, des «conséquences sur les finances publiques». «Les solutions ne sont pas toujours au rendez-vous», commente-t-il en mettant en avant le caractère «énorme des défis à relever». A son tour, il appelle à «restituer la place du citoyen». Dans ce sens, il met en avant le défi du bien-être de celui-ci dont le rôle en prise de décision est censé être pris en compte en s'interrogeant sur cette prise de décision tout en mettant le citoyen lambda au centre d'une nouvelle gouvernance de finances publiques. ILS ONT DIT Nadia Fettah Pour la ministre de l'économie et des finances, qui tient à l'inclusion, il faudrait également «aller vers une granularité plus fine de l'action des pouvoirs publics pour lui permettre de prendre en charge les spécificités et les particularismes, notamment territoriaux». Noureddine «Trouver des solutions durables aux crises et risques actuels et remettre l'économie et les finances publiques sur des trajectoires de croissance et de viabilité requiert, donc, le renouvellement des concepts économiques, du cadre législatif et réglementaire et des outils et instruments, tenant compte des réalités du XXIe siècle».

Rabat: Le président de la FONDAFIP souligne la nécessité de réguler le système financier public

Accroche: Le président de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), Michel Bouvier, a souligné, samedi à Rabat, la nécessité d'être en mesure de réguler le système financier public.

Catégorie: Economie

Empieza en Rabat la 15ª edición del Coloquio Internacional de Finanzas Públicas

Rabat - La decimoquinta edición del Coloquio Internacional de Finanzas Públicas comenzó el viernes en Rabat bajo el lema “¿Qué modelo de gobernanza de las finanzas públicas en un mundo de múltiples crisis? Organizada por el Ministerio de Economía y Finanzas y la Asociación para la Fundación Internacional de las Finanzas Públicas (FONDAFIP), con el apoyo de la Revista Francesa de Finanzas Públicas (RFFP), esta 15ª edición se prolongará hasta el 17 de diciembre. El coloquio se estructurará en torno a tres paneles sobre modelos normativos de la toma de decisiones en materia de finanzas públicas y gestión de las finanzas públicas, así como sobre los tres fundamentos de un modelo de finanzas públicas.

Le Colloque international des finances publiques se penche sur les modèles de gouvernance

Le ministère de l'Economie et des Finances, en partenariat avec l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), organise les 16 et 17 décembre, la 15ème édition du colloque international des finances publiques. Cette édition du colloque, qui se déroulera au siège de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), a pour thème « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ? », indique la TGR dans un communiqué. Après les allocutions d'ouverture, le colloque démarrera par la présentation des rapports introductifs et des témoignages, fait savoir la même source, ajoutant que les travaux du colloque seront poursuivis dans le cadre de trois panels. Ainsi, le premier abordera le rôle des acteurs clés dans le modèle de gouvernance cible en matière de régulation de la décision en finances publiques à savoir, le rôle des pouvoirs législatif et exécutif et celui des collectivités territoriales, alors que le second portera sur la problématique de la décision en matière de régulation de la gestion financière publique et les dispositifs de gouvernance y afférents, liés au modèle de programmation budgétaire, à l'intelligence artificielle et au renforcement des capacités d'évaluation. Le troisième traitera, quant à lui, des idées forces du nouveau management des finances publiques en l'occurrence, la nouvelle acception de la standardisation des modèles financiers publics, la responsabilisation des acteurs financiers publics et la qualification des ressources humaines.

الرباط.. اختتام أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية

أسدل الستار أمس السبت بالرباط على أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية التي نظمت تحت شعار: "أي نموذج لحكومة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟". وأبرز وزير التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة ورئيس اللجنة الخاصة بالنموذج التنموي شكيب بنموسى، في كلمة مسجلة مسبقاً، أن أحد الروافع الأساسية لتنفيذ النموذج التنموي الجديد تتمثل في إدارة قادرة على قيادة التغيير تتسم بالفعالية والكفاءة، وتحمل المسؤولية عن النتائج مع هامش من الاستقلالية، فضلاً عن كونها إدارة رقمية وشفافة في خدمة المواطنين والنظام الإنتاجي. وأكد في هذا الصدد على ضرورة التصدي للعديد من التحديات ولا سيما التحدي المتمثل في جذب واستقطاب المهارات باعتباره مشكلة ليست مادية فقط وإنما تشير أيضاً إلى نمط وأسلوب تدبير الموارد البشرية. وفي هذا السياق أشار بنموسى إلى أن الإدارة لم تعد تستقطب المواهب وذوي المؤهلات، مسجلاً أن التحدي المتمثل في تطوير المهارات يحيل على التكوين المستمر والمهارات المهنية المرتبطة بالأداء والنتائج وكذا التحدي المتمثل في تمكين وتعزيز القيادة من أجل تشجيع اتخاذ المبادرة وتطوير القدرة على حل المشاكل المعقدة وتحمل المسؤولية عن النتائج دون مضاعفة ضوابط الرقابة القبليّة. وأبرز أنه يمكن النظر في ثلاثة سبل للتحسين وهي: التركيز على جوهر المهنة، لا سيما فيما يتعلق بوضع وتبني السياسات العمومية، وتقنين الخدمات العمومية من خلال تشجيع الاستعانة بمصادر خارجية للخدمات الطرفية وأخيراً تفويض الخدمات العمومية لمشغليّن سواء من القطاع الخاص أو الثالث. وأوضح أن الأمر يتعلق أيضاً بتبني نهج تدبير متميز ومختلف باختلاف مستوى المخاطر، بشكل يكفل تخفيف مساطر الإجراءات استناداً إلى التصنيف وتحديد الجهات الفاعلة ووسمها والاعتراف بالانتماء إلى نظام للتعليم. وفي الختام دعا بنموسى إلى وضع مقاربة للتدبير تدمج إدارة الوقت والالتزام بمواعيد المعالجة واتخاذ القرار كميّار للأداء من خلال المطالبة بإعادة هندسة العمليات وتنسيق أكثر مرونة بين مختلف الإدارات. يذكر أن الدورة الخامسة عشرة للندوة الدولية حول المالية العمومية نظمت يومي 16 و17 دجنبر بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية وبشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAFIP) وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP).

وانطلقت الندوة بتقديم تقارير تمهيدية وشهادات، تلتها مناقشات مستفيضة حول ثلاثة محاور. ويتعلق المحور الأول بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود ويتمثل في دور السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية. وتطرق المحور الثاني إلى إشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة والمرتبطة بنموذج البرمجة المالية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم. أما المحور الثالث والأخير فتناول الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية والتي تتمحور حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومساءلة المدبرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية.

انعقاد الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية يومي 16 و 17 دجنبر

تنظم وزارة الاقتصاد والمالية، بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية، وذلك يومي 16 و 17 دجنبر الجاري. وذكرت الخزينة العامة للمملكة، في بلاغ لها، أن أشغال هذه الدورة، التي ستجرى بمقر الخزينة ستمحور حول موضوع "أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟". وسجل المصدر ذاته أنه بعد الكلمات الافتتاحية، ستنطلق المناظرة بتقديم تقارير تمهيدية وشهادات، مضيفا أن أشغال المناظرة ستتواصل في إطار ثلاث موائد مستديرة. وهكذا، سيتعلق المحور الأول بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود، ويتمثل في دور السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية. أما المحور الثاني فسيتطرق إلى إشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة، والمرتبطة بنموذج البرمجة الميزانية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم. من جانبه، سيتناول المحور الثالث الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية والتي تتمحور حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومسؤولية المدبرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية.

الرباط.. التدبير الجديد للمالية العمومية محور جلسة نقاش

شكل التدبير الجديد للمالية العمومية محور جلسة نقاش عقدت أمس السبت بالرباط في إطار الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية. وأتاحت هذه الجلسة حول موضوع "الأسس الثلاثة لنموذج المالية العمومية"، الفرصة لمناقشة التدبير الجديد للمالية العمومية، بما في ذلك على وجه الخصوص الموافقة على توحيد نماذج المالية العمومية، ومساءلة الفاعلين الماليين العموميين وتحميلهم المسؤولية وتأهيل الموارد البشرية. وبهذه المناسبة، ركز الأستاذ الجامعي، عضو اللجنة العلمية بالمركز المغربي للطرفية، طارق المالكي، على ضرورة إقدام الدول المساهمة على تغيير نموذجها المالي بشكل جذري من خلال الاعتماد على مجموعة من الأدوات والسياسات. وفي هذا الصدد، تساءل عن نموذج التمويل الذي سيتم اعتماده في تنفيذ النموذج التنموي الجديد، مضيفاً أنه لا يمكن خصص الأداة الميزانية لدعم هذا النموذج التنموي وحده، وأنه يجب تركيز هذا الأخير وتوجيهه نحو المشاريع والأوراش الاجتماعية. وأشار المالكي إلى أن التحدي المطروح يتمثل في تعزيز توجيه حكاما الدولة نحو التدبير الاستراتيجي لأصولها، مشدداً على ضرورة توفر الاقتصاد المغربي على أدوات جديدة تخول التدبير العمومي بغية تعزيز وفرة الموارد المالية الجديدة والكفيلة بتمويل المشاريع الهيكلية الكبرى في الدولة. من جانبه، أبرز مدير البحث والتقنين والتعاون الدولي بالخرزينة العامة للمملكة، عبد الكريم كيري، أن السؤال الذي يطرح نفسه يتعلق بالتوفيق بين الحاجة إلى تدبير فعال قائم على حرية التصرف من جهة، وبين اشتراط امتثال نموذجي لمديري المالية العمومية من جهة أخرى، دون تفضيل أحدهما على حساب الآخر. وقال إن "النهج الأكثر حداثة في هذا المجال قد لا يكون بالضرورة الأكثر واقعية، وحتى الرؤية الأكثر اعتدالاً لا تعد كافية أيضاً، لذا فإن مساءلة الفاعلين الماليين العموميين مسألة معقدة وحساسة للغاية". وبحسب كيري، فإنه آن الأوان لإطلاق تفكير عميق وطموح حول نظام مساءلة الفاعلين الماليين العموميين، والذي يهيم مجموعة من مراحل تقدم الإجراءات. ومن جهته، أكد المستشار القانوني بالمجلس الأعلى للحسابات بفرنسا، جيل ميلر، على أن مساءلة الجهات الفاعلة المعنية بالتدبير العمومي في فرنسا اليوم تتخذ شكل رغبة معلنة في تعزيز رافعة المساءلة الإدارية. وفي هذا الصدد، أشار إلى أنه مهما اختلف المنطق المعتمد (حديث أو تديري أو غيرهما)، فإن المهم هو اتسامه بالشفافية واقتراحه بالجزاءات. وأفاد رئيس مصلحة المسارات المهنية وسياسات الأجر والسياسات الاجتماعية بالمديرية العامة للإدارة والخدمة العمومية بفرنسا، غيوم تانلوت، أن استقلالية الموظفين العموميين تمثل إحدى طرق الاستجابة للأزمات وإيجاد حلول لها. وأوضح أن "اللااستقرار وانعدام اليقين يستدعيان اهتماماً متزايداً باستقلالية الإدارات، والمدبرين الماليين، وجميع الجهات الفاعلة في العمل العمومي". ويرى تانلوت أن الاستقلالية تتطلب أيضاً مساءلة المعنيين بالتدبير، وفق منطق شامل للمسؤولية. تنظم الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية تحت شعار: "أي نموذج لحكاما المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟" بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية وجمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAPIP)، وبدعم من المحلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP).

الفردوس: الاستقلال المالي للجماعات الترابية مفتاح نجاح الجهوية المتقدمة

أفاد نائب رئيس مجموعة "أبا تكنولوجي" المكلف بالنمو وتطوير الشراكات الاستراتيجية، عثمان الفردوس، أمس السبت (17 دجنبر 2022)، بالرباط، بأن الاستقلال المالي للجماعات الترابية ضرورة حتمية من أجل نجاح الجهوية المتقدمة. وفي حديثه، خلال حلقة نقاش منظمة في إطار الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية، تحت شعار «أي نموذج لتقنين اتخاذ القرار في مجال المالية العمومية وأية آليات؟»، أبرز الفردوس أن الإمكانيات الضريبية لا تزال غير مستغلة وغير مفهومة، كما أنها تفتقر إلى المشروعية، مذكرا بأن المناظرة حول الجبايات شجعت على ربط العائدات الجبائية المحلية بإنتاج الثروة داخل المجالات الترابية. وفي ما يتعلق بالرقمنة، شدد الفردوس على ضرورة أخذ التدفقات المادية بعين الاعتبار أثناء فرض الضرائب، مضيفا أن التكنولوجيا تفتح الباب أمام الإبداع الضريبي، إلا أنها يمكن أن تمارس، في المقابل، ضغطا مزدوجا وأن تمنح سبلا جديدة للتهرب الضريبي. من جهته، أكد مدير الدراسات الاقتصادية ببنك المغرب، محمد تاعموتي، على ضرورة وجود مؤسسات مستقلة وذات خبرة، وذلك بغية تعزيز قدرات التقييم. وأشار إلى أنه في السياق الحالي الذي يتسم بتعاقب الأزمات وعدم اليقين، أصبحت الدولة الفاعل الرئيسي في دعم الأسر والمقاولات التي تواجه صعوبات. كما أورد تاعموتي أن اللجوء المتزايد إلى استخدام الموارد العمومية جراء الجهود الميزانية أدي إلى الرفع من حجم المديونية وتفاقم عجز الميزانية. وفي هذا الصدد، أصر على أهمية التدبير الرشيد للمالية العمومية ليس فقط من أجل ضمان استمرارية الخدمات، وإنما أيضا من أجل الحفاظ على مرونتها وتعزيزها وإتاحة مجال المناورة أمام الدولة لمواجهة الأزمات المحتملة. من جانبها، أكدت ماري كريستين اسكلاسان، الأستاذة بجامعة باريس الأولى بانتيون سوربون، الكاتبة العامة لجمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، أن تطور الضغوط الضريبية والدين العمومي والعجز العمومي رهين بمدى رقي وتطور أدوات الرقابة الإدارية، وذلك بهدف تحسين عملية التقنين. ودعت إلى اعتماد أدوات التقييم المبتكرة القائمة على نموذج حكامه المالية العمومية المكيف مع السياق الحالي، والتي تتيح إمكانية تحقيق الاستفادة القصوى من التقنيات الجديدة. يشار إلى الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية تنظم بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية، وجمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAPIP)، وبدعم من المحلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP).

L'Etat doit adapter son rôle aux nouvelles réalités économiques et sociales

L'Etat doit adapter son rôle et ses missions aux nouvelles réalités économiques et sociales, tout en s'appuyant sur des institutions, des lois et des règles formelles, a indiqué, vendredi à Rabat, le Trésorier Général du Royaume, Noureddine Bensouda. "Il s'agit en fait de la gouvernance, fondée sur une vision stratégique à moyen et long terme, qui constitue un art de la mise en œuvre, un art de l'action, un art de concevoir des dispositifs cohérents avec les objectifs poursuivis", a souligné M. Bensouda à l'ouverture de la 15^{ème} édition du Colloque international des Finances Publiques, organisée sous le thème: "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis". M. Bensouda a, dans ce sens, relevé que les moments de crises "ne sont pas constitués que de difficultés et de chocs auxquels nous devons faire face, mais représentent également des opportunités pour réformer les finances publiques, afin de les assainir et de reconstituer des marges de manœuvre", mettant l'accent sur la nécessité d'améliorer la capacité extractive des ressources financières et humaines avec l'optimisation de leur emploi en tant qu'une des réformes les plus importantes à mettre en œuvre. Il a, en outre, mis en exergue la nécessité de mobiliser tout le potentiel fiscal, à travers la mise en place d'un système qui tend vers plus de solidarité, de prélèvements universels, de diminution des cas spécifiques et des particularités qui mettent en difficulté la cohérence globale du système fiscal. M. Bensouda a, par la même occasion, relevé l'impératif de passer par un renouvellement des concepts économiques, qui prend en compte les réalités du 21^{ème} siècle, afin de réussir le redressement de l'économie et des finances publiques dans un contexte multi-crisis. "Trouver des solutions durables aux crises et risques actuels et remettre l'économie et les finances publiques sur des trajectoires de croissance et de viabilité requiert donc le renouvellement des concepts économiques, du cadre législatif et réglementaire et des outils et instruments, tenant compte des réalités du XXI^e siècle", a-t-il précisé, mettant en avant l'importance de la réduction des inégalités sociales, spatiales, de patrimoine, de revenu et d'intelligence, en tant que gage du maintien de la cohésion sociale. Le Trésorier Général du Royaume a également souligné l'importance de prioriser l'éducation et la formation de ressources humaines dans le relèvement des véritables défis du 21^e siècle, caractérisé notamment par une situation économique et sociale inédite, marquée par une confluence de crises et de risques majeurs, en l'occurrence la crise sanitaire, la crise géopolitique, la rupture des chaînes d'approvisionnement, la crise alimentaire, l'inflation, la crise de l'endettement et la hausse des taux d'intérêt. Passant en revue les différents chocs que traverse le monde à l'heure actuelle, le président de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) et directeur de la revue française de finances publiques (RFFP), Michel Bouvier, a, pour sa part, mis en relief le caractère "inadapté" du modèle de gouvernance financière publique face à une multiplicité de crises. M. Bouvier a, dans ce sens, mis en garde contre la difficulté et l'incapacité de maîtriser l'évolution des dépenses publiques, l'évolution de la pression fiscale, de la dette publique et des déficits publics, en dépit de la sophistication des outils de contrôle de gestion, chose qui met en évidence l'existence d'"une faille dans le processus de régulation". "Ce processus est très souvent confondu avec celui du contrôle de la gestion, une confusion qui conduit à centrer les réflexions sur les techniques et les outils, alors qu'en préalable il convient de s'interroger sur la pertinence de la décision", a-t-il soutenu, notant que l'ignorance de cette réduction du contrôle de la décision au contrôle de gestion conduit à l'incapacité à réaliser une soutenabilité durable des finances publiques et bloque une réforme en profondeur de leur modèle de gouvernance. Les travaux de ce colloque, organisé les 16 et 17 décembre par le ministère de l'Economie et des Finances et FONDAFIP, avec le soutien de la RFFP, s'articulent autour de trois

panels portant sur les modèles de régulation de la décision en finances publiques et de la gestion financière publique, ainsi que sur les trois fondamentaux d'un modèle des finances publiques.



Les finances publiques en quête d'une nouvelle gouvernance ou comment éviter l'effondrement de l'Etat

Par Taoufiq Boudchiche (*) Le 15^{ème} colloque international des Finances publiques organisé par le Ministère de l'Economie et des Finances et la Fondation Internationale des Finances publiques a abordé le sujet de la gouvernance des finances publiques face au contexte de multi-crisis. Les crises s'additionnent provoquant des effets cumulatifs qui rendent caduques les outils classiques de gouvernance. L'enjeu selon le Professeur Bouvier est désormais d'éviter l'effondrement de l'Etat car toute l'architecture financière publique est menacée par les dérégulations globalisées dans un monde en proie aux chocs permanents et multiples. Le recours au cycle de l'endettement en réponse aux impacts économiques et sociaux ne peut tenir dans le temps, ni forger un mode de gouvernance durable souligne encore le Ministre Jean Arthuis dans son intervention. Par ailleurs, les transformations structurelles engagées pour dégager des marges de manœuvre en termes de croissance économique, de compétitivité et de nouvelles créations de richesses se heurtent en effet à l'impérativité pour les finances publiques de répondre aux urgences économiques et sociales. Cela introduit plus de complexité dans l'arbitrage des décisions entre objectifs à moyen et long terme (objectifs structurels) et la nécessité d'ériger en permanence des boucliers économiques et sociaux dans un contexte d'imprévisibilité. Selon Monsieur Tawfk Mouline, Directeur Général de l'IRES, la crise sanitaire confirme que le monde est entré dans une ère dite VUCA (Volatilité, Incertitude, Complexité, Ambiguïté) qui doit conduire à adapter les fondements de l'action publique et privée. Des gouvernances stratégiques intégrant anticipation, prospective et scénarios tenant compte du court, moyen et long terme s'imposent. En effet, au regard des contextes décrits, l'Etat et l'ensemble du corps économique et social sont confrontés à des menaces et des vulnérabilités permanentes et non plus seulement à des crises isolées comme dans le passé, a-t-il signalé. A cet égard, Madame Nadia Fettah a souligné, dans son intervention lue par Noureddine Bensouda, le Trésorier Général, que les politiques de transformations structurelles engagées par le Maroc, lors de la crise sanitaire ont été immédiatement confrontées, aux impacts des crises climatiques (sécheresse) et aux perturbations provoquées par la guerre en Ukraine (chaînes de valeur perturbées, inflation importée en raison du renchérissement des prix des matières premières, crise alimentaire et énergétique, ...). Elle s'est néanmoins félicitée de l'initiative royale, d'engager bien avant la crise sanitaire, la réflexion pour la mise en œuvre d'un nouveau modèle de développement, dont le gouvernement actuel a fait siens les objectifs. Grâce à cette initiative, le Maroc dispose d'un cadre d'action rénové qui contribue à anticiper et atténuer les impacts économiques et sociaux des chocs qui surviennent. La ministre a ainsi indiqué que son département œuvre à accompagner les réformes pour faire émerger une nouvelle génération de plans sectoriels, encourager dans les territoires l'investissement dans les secteurs innovants, promouvoir l'investissement public et privé dans les secteurs à forte valeur ajoutée, favoriser le développement des énergies renouvelables, ... De nouveaux outils institutionnels sont prévus comme une nouvelle charte compétitive de l'investissement, une nouvelle loi sur les marchés publics ou encore la création du fonds d'investissement Mohammed VI. Elle a également cité l'accord entre le gouvernement signé avec l'Office Chérifien des Phosphates (OCP) pour consacrer 130 Milliards de DH aux investissements verts. Sur le plan du développement humain, selon elle, il y a le chantier très important de la protection sociale et celui de la mise à niveau de la santé qui constituent également une priorité comme celui de l'éducation. A ce propos, le ministre de l'Education Chakib Benmoussa a mis en relief dans son intervention, les réformes du secteur qui se basent également sur les objectifs tracés dans le nouveau modèle de développement tels que la généralisation du préscolaire et l'introduction de pédagogies plus adaptées (enseignement apprenant). Ceci



étant, Il y a à l'évidence au vu de ses grands programmes structurants, l'enjeu des capacités de financement de cette dynamique dans un contexte de fragilité des finances publiques. Parmi les solutions, la Ministre a évoqué la réforme fiscale à travers une loi cadre qui vise notamment à intégrer le numérique. A propos du développement numérique, le Colloque y a consacré quelques interventions qui ont été des moments forts, notamment celle sur le métaverse par Marie-Alice Bouvier ainsi que celle de Monsieur Firdaous. Ils ont quasiment démontré séance tenante que les finances publiques vont connaître du fait de l'évolution technologique dans le domaine numérique un bouleversement dans les approches, les méthodes de travail et les moyens de la gouvernance financière au niveau de l'Etat, les collectivités locales, les entreprises... Les nouvelles technologies ouvrent en effet des horizons encore insoupçonnables en termes d'information, de précision de la connaissance et d'aide à la décision. Par exemple, le big data, la géo-localisation, l'intelligence artificielle, l'inter-connectivité... seront de précieux outils de transformation de la décision financière, de création de nouvelles sources de richesses et de revenus dans le monde virtuel, de production et de partage des connaissances... Elles permettront en sus de répondre au besoin de données précises, par exemple dans le cas du Maroc, sur l'anticipation des crises climatiques, hydriques, agricoles... pour faciliter, anticiper et optimiser les décisions financières dans ces domaines. Dans le cas français, Benedicte Peyrol, ancienne députée et membre de la commission des finances, a présenté les avancées en France du débat public sur la mise en place d'un « budget vert » destiné à répondre aux préoccupations climatiques. Concernant l'importance respective de la connaissance, celle des données et de l'information, elles ont été soulignées par plusieurs intervenants, comme étant fondamentales pour une gouvernance rénovée. Driss Benhima, en a fait l'axe principal de son intervention, qui a porté sur le processus de décision territoriale. Selon, l'ancien Ministre et Wali de Casablanca, la Région doit s'ériger en source d'intelligence territoriale pour affirmer son rôle de chef de file dans les processus de décision territorial plus que le niveau provincial ou le niveau communal. La Région possède, a-t-il souligné, les moyens institutionnels et financiers pour décider financièrement et exécuter localement les projets dans le cadre de plans de développement régionaux. Mais encore faudrait-il, selon lui, qu'elle s'approprie les bons outils de « connaissance et d'intelligence territoriale », par exemple, en intégrant pleinement les universités et les différents acteurs locaux dans la réflexion sur les enjeux locaux et la production de connaissances. L'excès d'externalisation de la production d'information et de connaissances (Bureaux d'études) fragilise les processus d'appropriation de la connaissance. La question de l'intégration des acteurs dans la décision publique a également fait l'objet d'interventions remarquables dont celle du professeur et ancien ministre Abdallah Saaff. Selon lui, la décision publique est un enjeu dont la dimension politique et démocratique doit primer sur le mode de décision technocratique. Mais la question n'est pas simple en raison de la technicité de certains sujets. La finance publique en est un. Il a fourni à cet égard les expérimentations mitigées de pays comme le Brésil sur l'expérience du « budget participatif » qui a mobilisé au plus 10 % de participation citoyenne. D'autres réflexions et expériences sont en cours dans certains pays comme le Danemark pour imaginer de nouvelles approches innovantes de la décision publique fondée sur les concepts collaboratifs de co-construction décisionnelle (méthodes dites de « design des politiques publiques » expérimentées par les équipes du Mind Lab ou encore les méthodes de l'Open Policy Making). De manière générale, un consensus s'est dégagé sur le fait que les enjeux et les défis des finances publiques ont atteint un tel niveau de globalité et de transversalité que la prise en compte de la diversité des acteurs aux objectifs parfois divergents est devenue nécessaire. Cela, notamment, devrait conduire à repenser des questions fondamentales comme le consentement à l'impôt. Il y aurait même lieu de réfléchir à de nouvelles institutions et de nouveaux cadres juridiques pour fabriquer de la décision publique adaptée aux enjeux de coordination et de mise en cohérence des points de vue des acteurs aux objectifs parfois divergents. Enfin, un focus a été mis en évidence sur la question essentielle des ressources humaines. Des stratégies audacieuses d'attractivité et de formation des talents s'imposent en raison d'une part, d'un contexte décisionnel qui exige «



créativité, agilité et finesse » dans la conception et la mise en œuvre des gouvernances publiques et, d'autre part, du fait du développement technologique et de la généralisation d'une gouvernance numérique qui lui est associée. *

Economiste Veuillez laisser ce champ videRecevez toute la presse marocaine. Inscrivez-vous pour recevoir les dernières actualités dans votre boîte de réception. Conformément à la loi 09-08 promulguée par le Dahir 1-09-15 du 18 février 2009 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition des données relatives aux informations vous concernant. Vérifiez votre boîte de réception ou votre répertoire d'indésirables pour confirmer votre abonnement.



FINANCES PUBLIQUES/ M.BENHIMA : VEILLER A LA CAPACITÉ PROPRE DE LA RÉGION A S'APPROPRIER LA DÉMARCHE SANS RECOURS A L'EXTÉRIEUR

HIBAPRESS-RABAT- COMMUNIQUÉ Les intervenants à un panel tenu, hier samedi à Rabat, dans le cadre de la 15ème édition du Colloque International des Finances Publiques, ont insisté sur l'importance de renforcer le processus de décision territoriale. Ce panel, initié sous le thème "quel modèle de régulation de la décision en finances publiques ?", a été ainsi l'occasion pour Driss Benhima, ex-ministre et ancien Wali de Région, de souligner que le nouveau processus de décision en matière des finances publiques devrait se mettre en place entre les attributions des institutions centrales, les pouvoirs délégués à leurs représentants régionaux, et les programmes des conseils de région. La sphère de décision territoriale dépend du rôle dévolu à la région, a-t-il noté, préconisant l'installation de la capacité du conseil régional, qui devrait devenir le meilleur connaisseur documenté des réalités régionales, tous secteurs confondus. Ainsi, le conseil régional deviendra le vecteur de programmes articulés et l'orientateur compétent de la déclinaison régionale des politiques publiques, a-t-il poursuivi, estimant que le recours à des ressources extérieures de conceptualisation pénalise cette capacité. Compte tenu de l'importance des montants financiers dévolus au développement régional, M. Benhima a souligné que les Régions devraient se focaliser sur un nombre restreint d'axes prioritaires, et veiller à la capacité propre de la Région à s'approprier la démarche sans recours à l'extérieur. Pour sa part, M. Jean-Baptiste Blanc, Sénateur du Vaucluse, Membre de la Commission des Finances du Sénat, Conseiller départemental du Vaucluse, a mis en avant l'expérience française, faisant savoir que la réduction de la consommation des sols nécessite un nouveau modèle économique. Il a appelé, à cet égard, à adapter une nouvelle fiscalité locale aux objectifs climatique, indiquant aussi que l'État s'appuie désormais sur les Régions pour territorialiser les objectifs, dans la perspective de s'inscrire dans une nouvelle gouvernance et une nouvelle fiscalité. Appelant à faire confiance aux élus locaux, M. Blanc a jugé important de se donner les moyens financiers et fiscaux pour l'atteinte de zéro artificialisation nette et de l'autonomie alimentaire. La 15ème édition du Colloque international des finances publiques est organisé sous le thème "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ?", à l'initiative du ministère de l'Économie et des Finances et de l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue Française de Finances Publiques (RFFP). Veuillez laisser ce champ videRecevez toute la presse marocaine. Inscrivez-vous pour recevoir les dernières actualités dans votre boîte de réception. Conformément à la loi 09-08 promulguée par le Dahir 1-09-15 du 18 février 2009 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition des données relatives aux informations vous concernant. Vérifiez votre boîte de réception ou votre répertoire d'indésirables pour confirmer votre abonnement.



Noureddine Bensouda plaide pour une « nouvelle sagesse fiscale adaptée à la nouvelle époque ».

Par Hassan Alaoui Au Colloque international organisé à Rabat vendredi 16 décembre sur le thème « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ? », Noureddine Bensouda, Trésorier général du Royaume (TGR) a prononcé une importante allocution sous forme de rapport général introductif au débat auquel ont pris part des personnalités internationales et experts de la fiscalité. Nous publions ci-dessous le texte intégral de son intervention : « Depuis le début du XXIe siècle, le monde vit une situation économique et sociale inédite, marquée par une confluence de crises et de risques majeurs : crise sanitaire, crise géopolitique, rupture des chaînes d'approvisionnement, crise alimentaire, inflation, crise de l'endettement, hausse des taux d'intérêt ...

Concomitamment à cette multiplication des crises, les Etats sont depuis longtemps, confrontés à des défis structurels et à des facteurs de vulnérabilité : changements climatiques, changements démographiques, risque de faillite des régimes de retraite, faiblesse de la croissance et sa volatilité. La conjonction des crises et des contraintes qu'elles induisent durant une période relativement courte accroît de manière considérable l'incertitude pour les responsables qui ont des décisions à prendre ainsi que pour le simple citoyen. En effet, personne ne peut affirmer quand va débuter une crise, ni combien de temps elle va durer, ni prévoir ses impacts économiques, sociaux et financiers. Il est important de préciser que la survenance des crises au XXIe siècle se caractérise par leur simultanéité et le fait qu'elles se produisent dans un monde globalisé plus vulnérable, où les humains sont plus interconnectés, plus interdépendants, et où l'information circule instantanément notamment via les réseaux sociaux. Par ailleurs, les crises du XXIe siècle remettent en cause les différentes théories économiques des siècles précédents : Le keynésianisme, le libéralisme, l'Etat providence,... Il a fallu l'intervention massive de l'Etat à travers des politiques publiques volontaristes menées à coups de dépenses publiques et de recours à des instruments non conventionnels pour limiter les conséquences sociales des crises et relancer l'économie. Ainsi, très peu de personnes, qu'il s'agisse d'hommes politiques ou d'économistes, ont critiqué la politique du « whatever it takes » de Mario Draghi lorsqu'il était président de la Banque centrale européenne, ou encore la suspension par la Commission européenne, en mars 2020, du pacte de stabilité et de croissance. Cependant, cet interventionnisme dans l'urgence « a accredité l'idée d'un Etat qui corrige plutôt qu'il ne pilote. C'est l'Etat consolateur, compensateur, qui prélève surtout de la dette, car il ne dispose plus d'argent public » Les mesures prises par les Etats et la mobilisation massive des finances publiques pour faire face aux récentes crises étaient certes nécessaires, mais elles se sont traduites notamment par un creusement du déficit et un accroissement sans précédent de la dette, « marquant les limites de l'intervention publique ». En effet, quand bien même l'Etat le voudrait, il ne peut pas à moyen terme « assumer seul les chocs qui se multiplient » et continuer à assurer son rôle de garant en dernier ressort. En plus des effets économiques et sociaux, les crises actuelles ont eu un impact majeur sur le mode de gouvernance et de régulation de la décision et de la gestion, notamment en matière de finances publiques. Il est clair que « Les crises de la gouvernance [...] résultent le plus souvent du fait que les systèmes de pensée et les systèmes institutionnels n'évoluent pas au même rythme que la société ». Trouver des solutions durables aux crises et risques actuels et remettre l'économie et les finances publiques sur des trajectoires de croissance et de viabilité requiert donc, le renouvellement des concepts économiques, du cadre législatif et réglementaire et des outils et instruments, tenant compte des réalités du XXIe siècle. Cela passe également par la réduction des inégalités sociales, spatiales, de patrimoine, de revenu et d'intelligence, gage du maintien de la cohésion sociale. Cela passe enfin, par la nécessité d'accorder la priorité à l'éducation et à la formation de ressources

humaines capables de relever les véritables défis du XXI^e siècle. S'il est incontestable qu'il convient de traiter l'urgence, il ne faut pas pour autant oublier qu'il est impératif de procéder aux réformes structurelles. Certes, l'Etat demeure un acteur majeur de la société, mais il doit intégrer la montée en puissance d'autres acteurs privés. Or, l'intervention de l'Etat se trouve limitée en raison de la conjonction de deux facteurs. Le premier facteur tient au fait que les marges de manœuvre des Etats s'amenuisent sous l'effet de la dégradation des finances publiques. La panoplie des instruments de politique économique dont disposaient les Etats, depuis les années 1980, a progressivement diminué suite à la libéralisation, à l'abandon du contrôle des prix et du contrôle des changes, aux privatisations, à la dérégulation financière, au renoncement aux facilités du système bancaire, à l'externalisation de certains services publics. Le processus de décision selon Bouvier Le deuxième facteur est dû au fait que les Etats ont adopté en partie, la logique managériale du privé induisant une confusion entre la régulation du modèle financier public avec le contrôle de gestion. En effet, comme l'explique Michel Bouvier, « Cette confusion conduit à centrer les réflexions sur les techniques et les outils, par exemple la mise en oeuvre d'une comptabilité d'exercice, d'indicateurs de performance, d'un contrôle interne ou encore d'une programmation pluriannuelle, qui ne sont que des instruments de gestion, alors qu'en préalable il conviendrait de s'interroger sur la pertinence du processus de décision qui est quant à lui de l'ordre du politique. Cette identification du contrôle de la décision au contrôle de la gestion est à l'origine d'un quiproquo qui non seulement conduit à l'impuissance à réaliser une soutenabilité durable des finances publiques mais bloque une réforme en profondeur de leur modèle ». Pour ce faire, il est indispensable de procéder à des choix stratégiques concernant le rôle de l'Etat et de revoir le modèle de gouvernance de la décision et de la gestion financière publique, avant d'en concevoir les outils et les instruments. Ainsi, est-il important de redéfinir clairement le rôle et les missions de l'Etat par rapport aux autres acteurs de la société. En plus de ses fonctions régaliennes (justice, ordre public, diplomatie, défense, monnaie, ...), de quel Etat la société du XXI^e siècle a le plus besoin pour réguler l'économie en général et les finances publiques en particulier ? Il s'agit en fait, de mener une réflexion sérieuse sur le modèle de répartition des rôles et des responsabilités entre les différents acteurs de la société, qu'ils soient institutionnalisés ou non, dans le cadre d'un renouvellement du contrat social et d'une réorganisation des pouvoirs au niveau des lois organiques. Un nouveau modèle de régulation L'un des atouts du Maroc dans ce domaine, et qui doit être renforcé, est d'avoir pu concevoir un système parlementaire permettant de porter les voix, au niveau de la deuxième chambre, des représentants des collectivités territoriales, de la confédération générale des entreprises du Maroc et des organisations syndicales. Il s'agit par la suite, de concevoir les dispositifs d'un nouveau modèle de régulation et de cadrage des modes de gestion des finances publiques notamment, en termes de programmation pluriannuelle des recettes et des dépenses, d'intégration des opportunités offertes par les technologies de l'information, ainsi qu'en termes de renforcement des capacités d'évaluation. En matière de programmation pluriannuelle, il convient de préciser que la loi organique des finances au Maroc a consacré expressément, dans son article 5, « la programmation budgétaire triennale actualisée chaque année en vue de l'adapter à l'évolution de la conjoncture financière, économique et sociale du pays ». Pour ce qui est des technologies de l'information, il est indispensable de faire en sorte, que la décision et la gestion financière publique puissent s'appuyer pleinement sur les apports de l'analyse des données de masse (Big data) et des modèles prédictifs basés sur l'intelligence artificielle. En ce qui concerne l'évaluation, il est temps de dépasser l'évaluation ex-post qui a démontré ses limites, pour aller dans le sens d'une évaluation en dynamique, à périodicité régulière et très rapprochée, de manière à accompagner la réalisation des programmes et projets publics avec souplesse et agilité. Il s'agit enfin, de la nécessité de penser le futur de la responsabilité des gestionnaires publics vis-à-vis des citoyens. Ils doivent justifier leurs décisions, évaluer leurs actions et rendre compte de leurs actes. La programmation pluriannuelle, l'évaluation en dynamique et l'intégration de l'intelligence artificielle doivent, bien entendu, être combinées avec une meilleure convergence des politiques



publiques et une coordination optimisée des acteurs et des décideurs en charge de la réalisation des différents programmes et projets publics. Ces différents dispositifs gagneraient par ailleurs, à recevoir une consécration juridique. En définitive, il est demandé à l'Etat d'adapter son rôle et ses missions aux nouvelles réalités économiques et sociales. Car « L'Etat ne doit pas abandonner sa place centrale dans le développement ; ce sont ses modes d'intervention et ses formes d'action qui doivent être repensés au regard des expériences historiques et des défis du monde contemporain ». Pour accomplir ses missions et atteindre les résultats escomptés des politiques publiques, l'Etat doit s'appuyer, pour les besoins de pilotage de ses actions, sur des institutions, des lois et des règles formelles. Le poids des services publics Il s'agit en fait de la gouvernance, fondée sur une vision stratégique à moyen et long terme, qui constitue « un art de la mise en œuvre, un art de l'action, un art de concevoir des dispositifs cohérents avec les objectifs poursuivis. Cet art ne se réduit pas au vote de lois ou à l'établissement de règles. Il repose surtout sur le fonctionnement des services publics et sur la capacité à les faire évoluer ». Les moments de crises ne sont pas constitués que de difficultés et de chocs auxquels nous devons faire face, mais représentent également des opportunités pour réformer les finances publiques, afin de les assainir et de reconstituer des marges de manœuvre. L'amélioration de la capacité extractive des ressources financières et humaines avec l'optimisation de leur emploi constitue, de mon point de vue, l'une des réformes les plus importantes à mettre en œuvre. Pour ce qui est des ressources financières, il importe de mobiliser tout le potentiel fiscal, à travers la mise en place d'un système qui tend vers plus de solidarité, de prélèvements universels, de diminution des cas spécifiques et des particularités qui mettent en difficulté la cohérence globale du système fiscal. C'est dans ce sens que le gouvernement marocain a entamé, dans le cadre du projet de loi de finances 2023, la mise en œuvre effective des dispositions de la loi-cadre portant réforme fiscale. Les mesures introduites s'inscrivent dans le cadre d'une réforme du système fiscal, devenue urgente et indispensable pour financer les chantiers de réformes initiées par Sa Majesté le Roi que Dieu l'Assiste, à savoir la généralisation de la protection sociale, la réforme de l'éducation nationale, la réforme des établissements et entreprises publics ...Les mesures fiscales prévues pour 2023 offrent en outre plus de visibilité aux investisseurs et aux citoyens contribuables. Elles fixent le cap jusqu'en 2026. Pour ce qui concerne les dépenses publiques, il importe de souligner que leur réforme doit avoir pour objectif d'en améliorer l'efficacité et la qualité pour l'ensemble des composantes du secteur public (Etat, collectivités territoriales et établissements et entreprises publics). Comme l'explique en 2022, Lars Feld, conseiller spécial du ministre allemand des finances : « Tous les ministères au niveau fédéral doivent savoir que les choses ne peuvent plus continuer comme ces trois dernières années. Tous doivent mettre leurs projets sur la table et se demander ce qu'ils pourront financer en priorité ». C'est dans ce sens que s'inscrit d'ailleurs la revue des finances publiques engagée par le ministère de l'économie et des finances au Maroc, en collaboration avec la Banque mondiale, et qui fait référence au processus d'évaluation approfondie des dépenses publiques existantes afin de les réorienter vers les dépenses prioritaires et efficaces. Pour une culture de la solidarité Pour ce qui est de la capacité extractive des ressources humaines, nous avons besoin de nous poser des questions sur les disciplines nécessaires aux étudiants du XXI^e siècle, la qualité de l'enseignement, la manière de le faire, le rôle de la formation et des technologies de l'information et de l'intelligence artificielle dans l'enseignement. Afin de réussir les réformes, le savoir doit être érigé en guide de l'action. Toute réforme doit de ce fait, être fondée sur une parfaite connaissance du contexte économique et social et sur l'objet et les contours de la réforme. Il s'agit également d'instaurer une culture de la solidarité, de plus de sacrifices, de consentement et de partage, pour renforcer la cohésion sociale et réduire les inégalités. Notre rapport avec le temps doit aussi être reconsidéré, car le temps compte énormément pour faire face de manière efficace aux crises. On le sait, entre le temps de préparer un projet de loi, de le discuter et de l'approuver, il se pourrait que la réalité qu'il est sensé régir soit foncièrement changée. Pour conclure, je voudrais partager avec vous deux idées clés qui doivent, de mon point de vue, présider à la réforme des



finances publiques. Il s'agit de confier la conception et la mise en oeuvre des réformes à des compétences qualifiées, disposant d'une vision stratégique et qui maîtrisent les aspects économiques, juridiques, techniques et opérationnels de la matière à réformer. Ceci est d'autant plus évident lorsqu'il s'agit de réformes importantes qui conditionnent largement les politiques publiques, comme c'est le cas de la fiscalité et de la dépense publique. Il s'agit également de veiller à ce que la mise en place des politiques publiques puisse prendre en compte les avis et les opinions des partenaires, institutionnels, universitaires et acteurs de la société civile, même si leurs avis et opinions sont différents de ceux des gestionnaires. A ce sujet, Klaus Schwab, fondateur et président du Forum économique mondial, précise qu'il est « impossible pour un leader confronté aux paradoxes du monde contemporain de compter sur sa seule intelligence pour résoudre des problèmes complexes » En définitive, les crises du XXIe siècle exigent une nouvelle façon de concevoir le monde, car, comme l'avait déjà soutenu Keynes, « Presque toute la sagesse de nos hommes d'Etat a été fondée sur des présupposés qui étaient vrais à une époque, ou en partie vrais et qui le sont chaque jour un peu moins ». Nous devons inventer une nouvelle sagesse pour une nouvelle époque. Veuillez laisser ce champ vide

Recevez toute la presse marocaine. Inscrivez-vous pour recevoir les dernières actualités dans votre boîte de réception. Conformément à la loi 09-08 promulguée par le Dahir 1-09-15 du 18 février 2009 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition des données relatives aux informations vous concernant. Vérifiez votre boîte de réception ou votre répertoire d'indésirables pour confirmer votre abonnement.



La LOF n°130-13 consacre une vision pragmatique

La loi organique relative à la loi de finances (LOF) n 130-13 consacre une vision pragmatique, a affirmé, samedi à Rabat, l'adjoint au directeur du budget au ministère de l'Économie et des Finances, Ahmed Berrada. Intervenant lors du deuxième panel, organisé dans le cadre de la 15ème édition du Colloque International des Finances Publiques, autour du thème « quel modèle de régulation de la gestion financière publique et quels dispositifs ? », M. Berrada a souligné que face à la rigidité du plan quinquennal, la planification de l'activité économique au Maroc a été mise en veilleuse au profit des grands chantiers structurants et des stratégies sectorielles. A cet égard, la LOF n 130-13 vise à garantir la soutenabilité budgétaire, accroître la responsabilité des gestionnaires et leur octroyer une meilleure visibilité, et améliorer la transparence dans la gestion publique. De même, M. Berrada a mis en avant l'expérimentation des Cadres de dépenses à moyen terme en 2005 et ce, en vue de renforcer la pérennité des politiques publiques, par la vérification de la comptabilité de leur impact budgétaire futur avec les possibilités financières de l'État et les contraintes du cadre macroéconomique. Et d'expliquer qu'il s'agit aussi de renforcer l'efficacité de l'allocation intersectorielle des ressources, et le développement d'outils permettant la déclinaison des politiques publiques dans les budgets annuels, en plus de l'amélioration de la performance opérationnelle des services publics, et le suivi de la performance des dépenses publiques en termes d'efficacité et d'efficience. Par ailleurs, M. Berrada a indiqué que le processus de consécration juridique de la programmation budgétaire triennale (PBT) s'est basé tout d'abord sur une consécration constitutionnelle et une refonte de la loi organique n 130-13, ajoutant que le Maroc a rejoint les pays qui ont choisi de se doter d'un instrument stratégique et économique destiné à mieux préparer le projet de loi de finances (PLF). De son côté, Mme. Benedicte Peyrol, ancienne députée, membre de la Commission des finances, et Directrice de conseils en transformation environnementale, a précisé que la loi de programmation porte tout d'abord une vision politique et exige d'avoir une politique budgétaire claire, avec les réformes à mener. Évoquant l'impact de la dette sur les finances publiques, Mme. Peyrol a relevé que les récentes crises ont pesé lourd sur les équilibres budgétaires, notant que dans ce cadre, toute programmation budgétaire doit jouir de la confiance des différents acteurs et être appropriés par les citoyens. Sur le volet climatique, l'ancienne députée a insisté sur l'impératif de prendre en considération les enjeux climatiques dans la programmation budgétaire, en mettant en place un « budget vert ». La 15ème édition du Colloque international des finances publiques est organisé sous le thème « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisés ? », à l'initiative du ministère de l'Économie et des Finances et de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP). Avec MAP Veuillez laisser ce champ vide Recevez toute la presse marocaine. Inscrivez-vous pour recevoir les dernières actualités dans votre boîte de réception. Conformément à la loi 09-08 promulguée par le Dahir 1-09-15 du 18 février 2009 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition des données relatives aux informations vous concernant. Vérifiez votre boîte de réception ou votre répertoire d'indésirables pour confirmer votre abonnement.



Trouver des solutions durables aux crises et risques actuels requiert le renouvellement des concepts économiques

«La conjonction des crises et des contraintes qu'elles induisent durant une période relativement courte accroît de manière considérable l'incertitude pour les responsables qui ont des décisions à prendre ainsi que pour le simple citoyen», selon le trésorier général du Royaume, Nouredine Bensouda. Il faut dire que «personne ne peut affirmer quand va débiter une crise, ni combien de temps elle va durer, ni prévoir ses impacts économiques, sociaux et financiers», comme il l'a déclaré dans une allocution prononcée lors de la 15^{ème} édition du Colloque international sur les finances publiques tenue du 16 au 17 décembre à Rabat. Saisissant l'opportunité de cette rencontre, placée sous le thème : «Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis?», le trésorier général a jugé bon «de préciser que la survenance des crises au XXI^e siècle se caractérise par leur simultanéité et le fait qu'elles se produisent dans un monde globalisé plus vulnérable, où les humains sont plus interconnectés, plus interdépendants, et où l'information circule instantanément notamment via les réseaux sociaux». Il a, par ailleurs, fait remarquer que les crises du XXI^e siècle remettent en cause les différentes théories économiques des siècles précédents : Le keynésianisme, le libéralisme, l'Etat providence,... Les situations ont été telles qu'«il a fallu l'intervention massive de l'Etat à travers des politiques publiques volontaristes menées à coups de dépenses publiques et de recours à des instruments non conventionnels pour limiter les conséquences sociales des crises et relancer l'économie», a poursuivi Nouredine Bensouda. Il n'est donc pas étonnant que «très peu de personnes, qu'il s'agisse d'hommes politiques ou d'économistes, ont critiqué la politique du «whatever it takes» de Mario Draghi lorsqu'il était président de la Banque centrale européenne, ou encore la suspension par la Commission européenne, en mars 2020, du pacte de stabilité et de croissance,...», a-t-il fait remarquer. Cependant, il se trouve que cet interventionnisme dans l'urgence «a accredité l'idée d'un Etat qui corrige plutôt qu'il ne pilote. C'est l'Etat consolateur, compensateur, qui prélève surtout de la dette, car il ne dispose plus d'argent public », a-t-il noté. S'il est admis que les mesures prises par les Etats et la mobilisation massive des finances publiques pour faire face aux récentes crises étaient certes nécessaires, force est de constater qu'elles se sont traduites notamment par un creusement du déficit et un accroissement sans précédent de la dette, «marquant les limites de l'intervention publique», a également relevé le trésorier général. Pour Nouredine Bensouda, quelle que soit sa volonté, l'Etat ne peut pas à moyen terme «assumer seul les chocs qui se multiplient» et continuer dans ces circonstances à assurer son rôle de garant en dernier ressort. Tout en sachant qu'en plus des effets économiques et sociaux, «les crises actuelles ont eu un impact majeur sur le mode de gouvernance et de régulation de la décision et de la gestion, notamment en matière de finances publiques». Qu'à cela ne tienne, pour le trésorier général, il est clair que «les crises de la gouvernance [...] résultent le plus souvent du fait que les systèmes de pensée et les systèmes institutionnels n'évoluent pas au même rythme que la société». Il estime par ailleurs que la seule façon de trouver des solutions durables aux crises et risques actuels et de remettre l'économie et les finances publiques sur des trajectoires de croissance et de viabilité est de requérir au renouvellement des concepts économiques, du cadre législatif et réglementaire et des outils et instruments, tenant compte des réalités du XXI^e siècle. Selon lui, «cela passe également par la réduction des inégalités sociales, spatiales, de patrimoine, de revenu et d'intelligence, gage du maintien de la cohésion sociale ». Mais aussi «par la nécessité d'accorder la priorité à l'éducation et à la formation de ressources humaines capables de relever les véritables défis du XXI^e siècle». En outre, s'il est incontestable qu'il convient de traiter l'urgence, il ne faut pas pour autant oublier qu'il est impératif de procéder aux réformes structurelles. Aussi, si l'Etat demeure un acteur majeur de la société, il est



important qu'il intègre la montée en puissance d'autres acteurs privés, a-t-il soutenu constatant toutefois que l'intervention de l'Etat se trouve limitée en raison de la conjonction de deux facteurs. Le premier facteur tient au fait que les marges de manœuvre des Etats s'amenuisent sous l'effet de la dégradation des finances publiques ; tandis que «le deuxième facteur est dû au fait que les Etats ont adopté en partie, la logique managériale du privé induisant une confusion entre la régulation du modèle financier public avec le contrôle de gestion», a-t-il conclu. Organisée par le ministère de l'Économie et des Finances et l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP), la 15ème du colloque International des Finances Publiques s'est déroulée au siège de la Trésorerie générale du Royaume. Alain Bouithy Veuillez laisser ce champ videRecevez toute la presse marocaine. Inscrivez-vous pour recevoir les dernières actualités dans votre boîte de réception. Conformément à la loi 09-08 promulguée par le Dahir 1-09-15 du 18 février 2009 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition des données relatives aux informations vous concernant. Vérifiez votre boîte de réception ou votre répertoire d'indésirables pour confirmer votre abonnement.

الخازن العام للمملكة يدعو لإصلاح المالية العمومية

أفاد الخازن العام للمملكة، نور الدين بنسودة، أن الدولة مطالبة بملاءمة دورها ومهامها مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي الجديد، من خلال الاعتماد على المؤسسات والقوانين والقواعد الرسمية. وأكد بنسودة خلال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية، تحت شعار: "أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟"، على أن "الأمر يتعلق بالحكمة المبنية على رؤية استراتيجية متوسطة وطويلة الأمد، والتي تجمع بين فن التنفيذ وفن العمل وفن تصميم أنظمة تتماشى مع الأهداف المنشودة". وفي هذا الصدد، أشار بنسودة إلى أن فترات الأزمات "لا تمثل فترات محملة بالصعوبات والصدمات التي ينبغي مواجهتها فقط، وإنما تمثل فرصا لإصلاح المالية العمومية من أجل ضبطها"، مؤكدا على ضرورة تحسين قدرة الموارد المالية والبشرية، إلى جانب ترشيد الاستفادة منها باعتبارها أحد أهم الإصلاحات التي يتعين تنفيذها. كما سلط الضوء على ضرورة تعبئة جميع الإمكانيات الجبائية من خلال إنشاء نظام يصب نحو المزيد من التضامن والجبايات الشاملة، وكذا الحد من الحالات الخاصة والخصوصية التي تحول دون الاتساق الكامل للنظام الجبائي. ومن نفس المنطلق، أكد بنسودة على ضرورة تجديد المفاهيم الاقتصادية بشكل يأخذ في عين الاعتبار مستجدات القرن الحادي والعشرين، وذلك من أجل تحقيق انتعاش الاقتصاد والمالية العمومية في سياق يتسم بتعدد الأزمات. وأورد أن "إيجاد حلول دائمة للأزمات والمخاطر الحالية وإعادة الاقتصاد والمالية العامة إلى مسارات النمو والاستدامة يستدعي تجديد المفاهيم الاقتصادية والإطار التشريعي والتنظيمي والأدوات والوسائل، مع مراعاة مستجدات القرن الحادي والعشرين"، مشددا على أهمية الحد من الفوارق الاجتماعية والمجالية والتراثية والتفاوتات في الدخل والذكاء من أجل ضمان الحفاظ على التماسك الاجتماعي. كما سلط الخازن العام للمملكة الضوء على أهمية إعطاء الأولوية لتعليم وتكوين الموارد البشرية بغية مواجهة التحديات الحقيقية للقرن الحادي والعشرين، الذي يتميز على وجه الخصوص بوضع اقتصادي واجتماعي غير مسبق، متسم بتوالي الأزمات والمخاطر الكبرى، بما فيها الأزمة الصحية والأزمة الجيوسياسية وانهيار سلاسل التوريد وأزمة الغذاء والتضخم وأزمة الديون وارتفاع أسعار الفائدة. من جانبه، أبرز رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية ومدير المجلة الفرنسية للمالية العمومية، ميشيل بوفيه، أثناء تطرقه للصدمات المختلفة التي يمر بها العالم حاليا، طابع "انعدام الملائمة" الذي يتصف به نموذج الحكامة المالية العمومية في مواجهة الأزمات المتعددة. وفي هذا الصدد، حذر بوفيه من صعوبة وعدم القدرة على التحكم في تطور النفقات العمومية وتطور الضغط الضريبي والدين العمومي وعجز الميزانية، على الرغم من تحديث أدوات الرقابة الإدارية، مما يحيل على وجود "خلل في العملية التنظيمية". وأضاف أن "هذه العملية غالبا ما يتم الخلط بينها وبين الرقابة الإدارية، مما يؤدي إلى توجيه التفكير نحو التقنيات والأدوات، بدلا من التحري عن مدى صحة القرار وصوابه"، مشيرا إلى أن تجاوز هذه المرحلة من إعادة النظر في القرار إلى الرقابة الإدارية يؤدي إلى عدم القدرة على تحقيق استدامة المالية العمومية، كما أنه يعيق إجراء إصلاح معمق لنماذج الحكامة المتعلقة بها. وينكب المشاركون في هذه التظاهرة، المنظمة يومي 16 و17 دجنبر 2022 من طرف وزارة الاقتصاد والمالية بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية، على مناقشة مجموعة من القضايا من خلال ثلاث ورشات تهم نماذج تقنين اتخاذ القرار في مجال المالية العمومية، والتدبير المالي العمومي، وكذا الأسس الثلاثة لنموذج المالية العمومية.

Entretien avec Nouredine Bensouda, TGR : « L'État devient facilitateur et agrégateur »

En marge de la tenue de la 15ème édition du colloque international sur les finances publiques, organisé par la Trésorerie Générale du Royaume, en partenariat avec la Fondafip, Nouredine Bensouda, Trésorier général du Royaume, décrypte pour nos lecteurs dans cette interview, les enjeux de la gouvernance des finances publiques à l'aune des crises qui perturbent le monde actuellement et la stratégie adoptée par l'État marocain dans ce contexte. La Nouvelle Tribune : M. Bensouda, le 15ème colloque international organisé par la TGR en partenariat avec la Fondafip, porte sur la gouvernance des finances publiques en période de multi-crisis, il s'agit certes d'un thème d'actualité. Comment, selon vous, les crises en question impactent-elles structurellement notre pays et les autres ? M. Nouredine Bensouda : Comme vous savez, le Maroc est une économie ouverte qui s'appuie sur le commerce extérieur d'un côté et l'économie domestique de l'autre. En ce qui concerne les crises, un constat s'impose selon lequel, celles du 19ème et 20ème siècle, ayant été étalées dans le temps, ont pu être gérées une à une. Ce fut le cas des guerres, de la crise de 1929, des deux chocs pétroliers de 1973 et 1979, pour ne citer que les principales. Aujourd'hui, deux crises, sanitaire et géopolitique, se sont succédé en un espace de temps court impactant autant les États, les acteurs économiques que les citoyens de différentes manières et à différents niveaux. Mais aussi, les théories économiques keynésienne, libérale, néo-libérale, l'État-providence, sur lesquelles les politiques publiques et les stratégies du privé, se basaient pour trouver des solutions, s'avèrent de plus en plus inefficaces. Les États se trouvent dans l'obligation de prendre les devants pour faire face, seuls, à la crise, en soutenant les entreprises et les populations impactées par l'arrêt de l'activité économique causée par la Covid-19, et l'inflation, née de la flambée des produits énergétiques, pour maintenir une certaine stabilité économique. Au point où, au nom de la BCE qu'il présidait M. Dragui, a préconisé et mis en œuvre la politique du « quoiqu'il en coûte ». En conséquence, les budgets publics alourdis par les mesures de soutien économique, engendrent des déficits publics tels que les États ne savent plus jusqu'où ils peuvent aller, ni quand et comment juguler le rythme des dépenses. Leurs interrogations portent désormais sur le mode de gouvernance des finances publiques à adopter, qui fait objet de ce colloque. M. Bensouda, selon vous quelles sont les voies du changement de la gouvernance des finances publiques ? Diverses analyses sont en cours ! D'abord, il faudrait s'intéresser aux acteurs et faire le constat que ceux du 20ème siècle ne sont plus ceux du 21ème siècle, de fait ils se sont beaucoup diversifiés. Aux côtés des acteurs institutionnalisés, que sont le Parlement, le Gouvernement, le pouvoir judiciaire et la presse, de nouveaux venus comme les GAFAs, multinationales dont la capitalisation boursière pour certains, dépasse le PIB de certains pays, jouent un rôle prépondérant. De même que les réseaux sociaux se sont invités à la décision publique, obligeant les États à écouter et à prendre en compte les évolutions imposées par ces derniers. Donc la décision souveraine qui, dans un monde globalisé, dépendait de règles internationales, est de plus en plus, influencée par de nouvelles normes imposées par de nouveaux acteurs. Par ailleurs, depuis la pandémie de la Covid-19, un courant de défenseurs du souverainisme et du protectionnisme, affronte au sein des pays occidentaux, les adeptes de la globalisation et de la mondialisation. En conséquence une nouvelle dynamique économique s'impose obligeant l'État à intégrer de nouvelles données dans sa décision politique. Et, du moment que ses marges de manœuvre ne sont plus aussi importantes, l'État doit se concentrer sur l'essentiel. Est-ce le cas du Maroc ? Au Maroc, l'État a fait le choix de faire face à l'urgence de la dégradation économique due à la Covid-19, en optant pour le soutien des opérateurs économiques et des citoyens, tout en continuant à mener des réformes structurelles. Principalement, en instaurant une politique sociale basée sur la protection et la généralisation

de l'assurance maladie, investissant des budgets conséquents dans le domaine de la santé et de l'enseignement. La valorisation des ressources humaines est hissée au premier plan de toute organisation publique comme c'est le cas dans le privé, un des points d'intérêts de ce colloque. A ce sujet, à la TGR, nous investissons beaucoup dans la formation et la mise à niveau de nos ressources au gré des changements des disciplines, des outils et des contextes. Sachant que ce qui fait la force des sociétés cotées en bourse sur les plus grandes places boursières ce sont d'abord leurs ressources humaines autant que les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle. En ce sens, la TGR a mis en place deux assistants virtuels, le premier déployé en mai dernier pour assister 24h sur 24 les personnes qui utilisent le portail des marchés publics, les réponses aux questions étant automatisées. Le second a été développé en novembre pour le dépôt électronique des factures initié pendant la période de la Covid-19. Car l'intelligence artificielle a un impact sur les finances publiques en ce sens que l'information est essentielle sur le plan économique, et qu'il faut qu'elle soit collectée correctement et rapidement pour être efficiente. C'est essentiel pour le budget public en ce sens que le gestionnaire public a besoin de connaître précisément ses recettes et ses dépenses, pour mieux décider et gérer. M. Bensouda, l'État marocain a soutenu l'économie et les citoyens, face aux crises, à quel prix ? Quel est l'impact sur le plan budgétaire ? L'intervention de l'État était nécessaire il n'y avait pas d'autres solutions, pour assurer la stabilité économique et sociale du pays. L'État a soutenu les opérateurs économiques et les citoyens en s'inspirant certes des solutions utilisées à l'international, en les adaptant à la situation propre du Maroc. A propos des outils de financements innovants, je voudrais insister sur un phénomène propre au Maroc qui se nomme la solidarité qu'elle soit institutionnelle comme celle qui a contribué au fonds spécial créé à l'initiative de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour faire face à la crise sanitaire et qui a démontré une grande implication et solidarité des opérateurs économiques. Mais aussi la solidarité non institutionnelle qui fait que chacun d'entre nous s'occupe de beaucoup de personnes autour de lui, ce qui est très important. C'est une spécificité du Maroc qu'il faut encourager ! Et, toujours à propos du financement de l'État, je voudrais insister sur la nécessité d'améliorer avant tout les financements ordinaires de ce dernier, par la prise de conscience que tout un chacun doit y contribuer. Or, il y a ceux qui le font formellement et régulièrement et d'autres qui tardent à se plier à l'obligation de payer leurs impôts. A ces derniers je voudrais dire que l'État, c'est nous tous, la société c'est nous tous, la collectivité, c'est nous tous, nous vivons ensemble. En adoptant ce principe tout le monde ne peut que participer au financement de la collectivité ! Cette même conscience peut s'appuyer sur les constats des réalisations de notre pays comme le réseau d'autoroutes qui s'étend du nord au sud du pays, les LGV (lignes à grande vitesse), les ports et aéroports, les champs d'énergie éolienne et toutes autres réalisations de projets structurants initiées par Sa Majesté et financés par les Marocains. Je pense que toute société est dynamique, que les esprits changent et évoluent et qu'il faut croire que la conscience solidaire prendra le dessus. La nouvelle gouvernance des finances publiques ne devrait-elle pas compter sur de nouveaux outils de financement ? Pour revenir aux évolutions d'un siècle à l'autre, il fut un temps où l'État avait la main sur un certain nombre d'instruments comme la régulation de l'économie, le contrôle des changes et même celui des frontières, pour faire évoluer l'économie. Aujourd'hui, ces derniers ont perdu de leur efficacité. D'où l'intérêt et la pertinence du thème de ce colloque qui porte sur les questions stratégiques qui s'imposent aux finances publiques. Pour apporter des réponses, il faut tenir compte de la pluralité des décideurs d'aujourd'hui tout en gardant à l'esprit que les finances publiques sont éminemment politiques et dépendent d'une vision stratégique. L'État s'attelle à des choix de domaines qu'il prend en charge et qui relèveront de sa compétence, selon un agenda précis. En l'occurrence aujourd'hui, l'État marocain a fait le choix d'être un État social, il intervient sur la protection sociale, la santé et sur l'enseignement. Ce sont ses priorités, mais il intervient aussi sur l'énergie propre donc l'efficacité énergétique et sur l'eau. En parallèle, il joue un rôle de régulateur important et intervient par des instances dédiées à des secteurs en particulier comme les télécoms, la protection des données etc... Et stratégiquement, il est

aussi facilitateur, un rôle qu'il assume par des invitations à investir aux opérateurs économiques notamment, matérialisées par des incitations fiscales, en instaurant une nouvelle loi cadre en la matière, par une nouvelle charte des investissements, ou à travers le droit des sociétés, le droit commercial, le droit pénal. Il crée ainsi un nouveau contrat social et un nouveau cadre juridique pour accompagner les opérateurs qui interviennent en parallèle avec l'État. Comme il compte aussi sur les associations et les fondations qui effectuent un travail utile. L'État devient ainsi l'Acteur d'intervention et de coordination par excellence. J'insiste parce qu'il s'agit d'un mode de pensée et d'actions, que de travailler en harmonie et en compréhension, pour réussir. C'est une façon nouvelle d'appréhender le rôle de l'État qui veut intervenir avec les autres acteurs économiques, en partage de responsabilités et d'activités, avec des convictions et des engagements réciproques qui vont permettre d'avoir des marges de manœuvre et de redéploiement. Pour illustrer ces changements au niveau de l'État, le nouveau projet de la commande publique qui pendant des années se référait au moins disant pour un meilleur contrôle juridique des marchés publics, va être réformé sur de nouvelles bases. La nouvelle version de la gestion des marchés publics, qui est sur la table du gouvernement, est juridique, gestionnaire et économique. La question du moins disant, à la base des appels d'offre, subit un changement fondamental, la sélection sera dorénavant en faveur de celui qui va rendre à l'État un service dans les meilleurs délais et de meilleure qualité. Par ailleurs, cette même réforme s'ouvre à une invitation du privé par une offre spontanée qui apporte des solutions plus efficaces à tels projets ou confronte plusieurs candidats pour plus de compétitivité sur le plan technique. L'État du 21ème siècle devient organisateur et se veut devenir un agrégateur. C'est en soi justement un changement de gouvernance. Car le Maroc est un pays ouvert qui se confronte aux évolutions dans le monde en la matière. Mais tout en étant influencé, il garde son bon sens basé sur la gestion de la rareté, les différents opérateurs et la volonté de renforcement de la démocratie. Finalement, le nouveau modèle de développement et ses recommandations sont déjà en œuvre derrière tous ces changements ! Entretien réalisé par Afifa Dassouli

Colloque International sur les Finances Publiques : Une refonte de la gouvernance dans le cadre du Nouveau Modèle de Développement

Les 16 et 17 décembre s'est déroulé à Rabat le 15^{ème} Colloque International sur les Finances Publiques, organisé par la Trésorerie Générale du Royaume et l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP). Cette année, le thème choisi était « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ? ». Comme le thème l'indique, les deux journées de débats et de discussions étaient orientées vers la question de la prise de décision dans la fonction publique, ainsi que de la pertinence de cette décision, le financement de sa réalisation, etc. Et les finances publiques sont au cœur de cette problématique, comme l'explique le Pr Michel Bouvier, Président de la Fondafip : « Le pouvoir financier est la charpente du pouvoir politique ». Les différents intervenants ont abordé le sujet sous tous ses aspects, à travers des retours d'expérience ou des réflexions académiques, et ont tracé les contours d'une meilleure gestion des finances publiques et ainsi un meilleur pilotage de la décision. Et la bonne nouvelle pour le Maroc est que les pistes proposées sont déjà pour une grande partie d'entre elles inscrites dans le Nouveau Modèle de Développement (NMD). À l'occasion d'un panel sur le thème « quel modèle de régulation de la décision en finances publiques ? », a été ainsi l'occasion pour Driss Benhima, ex-ministre et ancien Wali de région, de souligné que le nouveau processus de décision en matière des finances publiques devrait se mettre en place entre les attributions des institutions centrales, les pouvoirs délégués à leurs représentants régionaux, et les programmes des conseils de région. La sphère de décision territoriale dépend du rôle dévolu à la région, a-t-il noté, préconisant l'installation de la capacité du conseil régional, qui devrait devenir le meilleur connaisseur documenté des réalités régionales, tous secteurs confondus. Lors d'une allocution diffusée en clôture du colloque, le ministre de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports et président de la Commission Spéciale sur le Modèle de développement, Chakib Benmoussa a rappelé que l'un des leviers essentiels de la mise en œuvre du NMD est une administration en capacité de conduire le changement, efficace et compétente, responsabilisée sur les résultats avec une marge d'autonomie, ainsi que digitalisée et transparente au service des citoyens et du système productif. Et de poursuivre que de nombreux défis doivent être levés pour cela, notamment le défi de l'attractivité des compétences, un problème qui n'est pas que matériel mais qui renvoie à l'image et au mode de management des ressources humaines. Dans ce sillage, M. Benmoussa a fait savoir que l'administration n'attire plus les talents ou les profils à potentiel, notant que le défi du développement de compétences renvoie à la formation continue et à des profils de carrière associés à la performance et aux résultats et enfin du défi de la valorisation du leadership pour encourager la prise d'initiative, développer la capacité à résoudre les problèmes complexes et responsabiliser sur les résultats sans multiplier les contrôles a priori. Selon le ministre, trois pistes d'amélioration sont envisagés, à savoir la focalisation sur le cœur de métier notamment en matière de conception et suivi des politiques publiques, de régulation des services publiques par l'encouragement de l'externalisation de prestations périphériques et la délégation de services publiques à des opérateurs qu'ils soient privés ou de tiers secteur. Il s'agit aussi d'adopter une approche de gestion différenciée en fonction du niveau du risque qui peut permettre d'alléger des procédures en fonction de la catégorisation, de la labellisation d'acteurs et d'admettre d'être dans un système apprenant, a-t-il expliqué. Enfin, M. Benmoussa a appelé à mettre en place une approche qui intègre la gestion du temps et l'indicateur délai de traitement et de décision comme critère de performance en obligeant le ré-engineering des process et une coordination plus fluide entre services différents. « Il convient d'être en situation d'arbitrer continuellement entre coût, délai et qualité des prestations dans un monde

incertain et de manière agile pour pouvoir accompagner le changement et le rythme de transformation », a-t-il souligné, appelant à une véritable révolution de la gouvernance publique. Le colloque a démarré par la présentation des rapports introductifs et des témoignages, suivis de discussions étalées sur trois panels. Le premier a abordé le rôle des acteurs clés dans le modèle de gouvernance cible en matière de régulation de la décision en finances publiques à savoir, le rôle des pouvoirs législatif et exécutif et celui des collectivités territoriales. Le second a porté sur la problématique de la décision en matière de régulation de la gestion financière publique et les dispositifs de gouvernance y afférents, liés au modèle de programmation budgétaire, à l'intelligence artificielle et au renforcement des capacités d'évaluation. Le troisième, a quant à lui, traité du nouveau management des finances publiques en l'occurrence, la nouvelle acception de la standardisation des modèles financiers publics, la responsabilisation des acteurs financiers publics et la qualification des ressources humaines. Selim Benabdelkhalek

La 15ème édition du colloque international des finances publiques, les 16 et 17 décembre à Rabat

Cette édition du colloque, qui se déroulera au siège de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), a pour thème "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ?", indique la TGR dans un communiqué. Après les allocutions d'ouverture, le colloque démarrera par la présentation des rapports introductifs et des témoignages, fait savoir la même source, ajoutant que les travaux du colloque seront poursuivis dans le cadre de trois panels. Ainsi, le premier abordera le rôle des acteurs clés dans le modèle de gouvernance cible en matière de régulation de la décision en finances publiques à savoir, le rôle des pouvoirs législatif et exécutif et celui des collectivités territoriales, alors que le second portera sur la problématique de la décision en matière de régulation de la gestion financière publique et les dispositifs de gouvernance y afférents, liés au modèle de programmation budgétaire, à l'intelligence artificielle et au renforcement des capacités d'évaluation. Le troisième traitera, quant à lui, des idées forces du nouveau management des finances publiques en l'occurrence, la nouvelle acception de la standardisation des modèles financiers publics, la responsabilisation des acteurs financiers publics et la qualification des ressources humaines.

Finances publiques : Quel modèle de gouvernance dans un monde de multi-crisés ?

Les travaux de la quinzième édition du Colloque international des finances publiques ont démarré vendredi 16 décembre 2022 et se poursuivront jusqu'au 17 décembre à Rabat, sous le thème "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multicrise ?". Cet événement organisé par le ministère de l'Économie et des Finances, en partenariat avec l'Association pour la fondation internationale de finances publiques (Fondafip), réunit d'éminentes personnalités marocaines et françaises ainsi qu'une panoplie d'experts en matière de finances publiques. Dans une allocution lue en son nom par le Trésorier général du Royaume, Noureddine Bensouda, la ministre de l'Économie et des Finances, Nadia Fettah, a affirmé que le thème de cette année fait écho aux crises multiples que connaît le monde, citant la crise de la covid-19 et le conflit en Ukraine qui ont fortement affecté l'économie mondiale et n'ont pas permis de renouer avec la croissance. La ministre a également précisé que ces crises ont eu un impact global d'abord sur le marché des produits de base, mais aussi sur les secteurs productifs et le commerce international, affectant ainsi l'inflation mondiale qui, combinée à une croissance faible, obligerait les pays avancés à mettre en place des politiques monétaires encore plus restrictives et durcirait les conditions de financement des pays émergents et en développement. Dans ce sens, Fettah a mis en avant des éléments structurants, ajoutant qu'en matière de recettes, il devient nécessaire de réussir la réforme du système fiscal pour une fiscalité fondamentalement tournée vers l'avenir et qui intègre parfaitement la mondialisation. Pour sa part, Noureddine Bensouda, Trésorier général du Royaume, a souligné que les mesures prises par les États et la mobilisation massive des finances publiques pour faire face aux récentes crises étaient certes nécessaires, mais elles se sont traduites notamment par un creusement du déficit et un accroissement sans précédent de la dette, marquant les limites de l'intervention publique. «En effet, quand bien même l'État le voudrait, il ne peut pas à moyen terme assumer seul les chocs qui se multiplient, et continuer à assurer son rôle de garant en dernier ressort. Trouver des solutions durables aux crises et risques actuels et remettre l'économie et les finances publiques sur des trajectoires de croissance et de viabilité requiert donc le renouvellement des concepts économiques, du cadre législatif et réglementaire et des outils et instruments, tenant compte des réalités du 21^{ème} siècle». Pour ce qui est des ressources financières, Noureddine Bensouda a précisé qu'il est important de mobiliser tout le potentiel fiscal, à travers la mise en place d'un système qui tend vers plus de solidarité, de prélèvements universels, de diminution des cas spécifiques et des particularités qui mettent en difficulté la cohérence globale du système fiscal. «C'est dans ce sens que le gouvernement marocain a entamé, dans le cadre du projet de Loi de Finances 2023, la mise en œuvre effective des dispositions de la loi-cadre portant réforme fiscale. Les mesures introduites s'inscrivent dans le cadre d'une réforme du système fiscal, devenue urgente et indispensable pour financer les chantiers de réforme initiés par Sa Majesté le Roi que Dieu l'Assiste, à savoir la généralisation de la protection sociale, la réforme de l'éducation nationale, la réforme des établissements et entreprises publics. Les mesures fiscales prévues pour 2023 offrent en outre, plus de visibilité aux investisseurs et aux citoyens contribuables. Elles fixent le cap jusqu'en 2026», a-t-il noté. D'après lui, deux idées clés doivent présider à la réforme des finances publiques. Il s'agit notamment de confier la conception et la mise en œuvre des réformes à des compétences qualifiées, disposant d'une vision stratégique et maîtrisant les aspects économiques, juridiques, techniques, etc. Mais aussi de veiller à ce que la mise en place des politiques publiques puisse prendre en compte les avis de toutes les parties prenantes. Le président de l'Association pour la fondation internationale de finances publiques et directeur de la revue française de finances publiques (RFFP), Michel Bouvier, a, de son côté, relevé le caractère «inadapté» du

modèle de gouvernance financière publique face à une multiplicité de crises. Il a, ainsi, mis en garde contre la difficulté et l'incapacité de maîtriser l'évolution des dépenses publiques, l'évolution de la pression fiscale, de la dette publique et des déficits publics, en dépit de la sophistication des outils de contrôle de gestion. Les travaux du colloque s'articuleront autour de trois panels portant sur les modèles de régulation de la décision en finances publiques et de la gestion financière publique, ainsi que sur les trois fondamentaux d'un modèle des finances publiques.

M. Bensouda: L'Etat doit adapter son rôle aux nouvelles réalités économiques et sociales

LA VÉRITÉ / MAPL'Etat doit adapter son rôle et ses missions aux nouvelles réalités économiques et sociales, tout en s'appuyant sur des institutions, des lois et des règles formelles, a indiqué, vendredi à Rabat, le Trésorier Général du Royaume, Noureddine Bensouda. "Il s'agit en fait de la gouvernance, fondée sur une vision stratégique à moyen et long terme, qui constitue un art de la mise en œuvre, un art de l'action, un art de concevoir des dispositifs cohérents avec les objectifs poursuivis", a souligné M. Bensouda à l'ouverture de la 15^{ème} édition du Colloque international des Finances Publiques, organisée sous le thème: "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis". M. Bensouda a, dans ce sens, relevé que les moments de crises "ne sont pas constitués que de difficultés et de chocs auxquels nous devons faire face, mais représentent également des opportunités pour réformer les finances publiques, afin de les assainir et de reconstituer des marges de manœuvre", mettant l'accent sur la nécessité d'améliorer la capacité extractive des ressources financières et humaines avec l'optimisation de leur emploi en tant qu'une des réformes les plus importantes à mettre en œuvre. Il a, en outre, mis en exergue la nécessité de mobiliser tout le potentiel fiscal, à travers la mise en place d'un système qui tend vers plus de solidarité, de prélèvements universels, de diminution des cas spécifiques et des particularités qui mettent en difficulté la cohérence globale du système fiscal. M. Bensouda a, par la même occasion, relevé l'impératif de passer par un renouvellement des concepts économiques, qui prend en compte les réalités du 21^{ème} siècle, afin de réussir le redressement de l'économie et des finances publiques dans un contexte multi-crisis. "Trouver des solutions durables aux crises et risques actuels et remettre l'économie et les finances publiques sur des trajectoires de croissance et de viabilité requiert donc le renouvellement des concepts économiques, du cadre législatif et réglementaire et des outils et instruments, tenant compte des réalités du XXI^e siècle", a-t-il précisé, mettant en avant l'importance de la réduction des inégalités sociales, spatiales, de patrimoine, de revenu et d'intelligence, en tant que gage du maintien de la cohésion sociale. Le Trésorier Général du Royaume a également souligné l'importance de prioriser l'éducation et la formation de ressources humaines dans le relèvement des véritables défis du 21^e siècle, caractérisé notamment par une situation économique et sociale inédite, marquée par une confluence de crises et de risques majeurs, en l'occurrence la crise sanitaire, la crise géopolitique, la rupture des chaînes d'approvisionnement, la crise alimentaire, l'inflation, la crise de l'endettement et la hausse des taux d'intérêt. Passant en revue les différents chocs que traverse le monde à l'heure actuelle, le président de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) et directeur de la revue française de finances publiques (RFFP), Michel Bouvier, a, pour sa part, mis en relief le caractère "inadapté" du modèle de gouvernance financière publique face à une multiplicité de crises. M. Bouvier a, dans ce sens, mis en garde contre la difficulté et l'incapacité de maîtriser l'évolution des dépenses publiques, l'évolution de la pression fiscale, de la dette publique et des déficits publics, en dépit de la sophistication des outils de contrôle de gestion, chose qui met en évidence l'existence d'"une faille dans le processus de régulation". "Ce processus est très souvent confondu avec celui du contrôle de la gestion, une confusion qui conduit à centrer les réflexions sur les techniques et les outils, alors qu'en préalable il convient de s'interroger sur la pertinence de la décision", a-t-il soutenu, notant que l'ignorance de cette réduction du contrôle de la décision au contrôle de gestion conduit à l'incapacité à réaliser une soutenabilité durable des finances publiques et bloque une réforme en profondeur de leur modèle de gouvernance. Les travaux de ce colloque, organisé les 16 et 17 décembre par le ministère de l'Economie et des Finances et FONDAFIP, avec le soutien de la RFFP, s'articulent autour de trois

panels portant sur les modèles de régulation de la décision en finances publiques et de la gestion financière publique, ainsi que sur les trois fondamentaux d'un modèle des finances publiques.

Rabat: Clôture du 15ème Colloque international des finances publiques

LA VÉRITÉ / MAPS'exprimant à cette occasion dans une allocution préenregistrée, le ministre de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports et président de la Commission Spéciale sur le Modèle de développement, Chakib Benmoussa a rappelé que l'un des leviers essentiels de la mise en œuvre du nouveau modèle de développement (NMD) est une administration en capacité de conduire le changement, efficace et compétente, responsabilisée sur les résultats avec une marge d'autonomie, ainsi que digitalisée et transparente au service des citoyens et du système productif. Et de poursuivre que de nombreux défis doivent être levés pour cela, notamment le défi de l'attractivité des compétences, un problème qui n'est pas que matériel mais qui renvoie à l'image et au mode de management des ressources humaines. Dans ce sillage, M. Benmoussa a fait savoir que l'administration n'attire plus les talents ou les profils à potentiel, notant que le défi du développement de compétences renvoie à la formation continue et à des profils de carrière associés à la performance et aux résultats et enfin du défi de la valorisation du leadership pour encourager la prise d'initiative, développer la capacité à résoudre les problèmes complexes et responsabiliser sur les résultats sans multiplier les contrôles à priori. Selon le ministre, trois pistes d'amélioration sont envisagées, à savoir la focalisation sur le cœur de métier notamment en matière de conception et suivi des politiques publiques, de régulation des services publics par l'encouragement de l'externalisation de prestations périphériques et la délégation de services publics à des opérateurs qu'ils soient privés ou de tiers secteur. Articles Similaires 19 Déc 2022 19 Déc 2022 19 Déc 2022 Il s'agit aussi d'adopter une approche de gestion différenciée en fonction du niveau du risque qui peut permettre d'alléger des procédures en fonction de la catégorisation, de la labellisation d'acteurs et d'admettre d'être dans un système apprenant, a-t-il expliqué. Enfin, M. Benmoussa a appelé à mettre en place une approche qui intègre la gestion du temps et l'indicateur délai de traitement et de décision comme critère de performance en obligeant le ré-engineering des process et une coordination plus fluide entre services différents. "Il convient d'être en situation d'arbitrer continuellement entre coût, délai et qualité des prestations dans un monde incertain et de manière agile pour pouvoir accompagner le changement et le rythme de transformation", a-t-il souligné, appelant à une véritable révolution de la gouvernance publique. Tenue du 16 au 17 décembre, la 15ème édition du Colloque international des finances publiques est organisée à l'initiative du ministère de l'Économie et des Finances et de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP). Le colloque a démarré par la présentation des rapports introductifs et des témoignages, suivis de discussions étalées sur trois panels. Le premier a abordé le rôle des acteurs clés dans le modèle de gouvernance cible en matière de régulation de la décision en finances publiques à savoir, le rôle des pouvoirs législatif et exécutif et celui des collectivités territoriales. Le second a porté sur la problématique de la décision en matière de régulation de la gestion financière publique et les dispositifs de gouvernance y afférents, liés au modèle de programmation budgétaire, à l'intelligence artificielle et au renforcement des capacités d'évaluation. Le troisième, a quant à lui, traité du nouveau management des finances publiques en l'occurrence, la nouvelle acception de la standardisation des modèles financiers publics, la responsabilisation des acteurs financiers publics et la qualification des ressources humaines.

Finances publiques : de l'urgence de repenser le modèle de gouvernance

Les multiples crises qui se sont succédées sont complexes et ont un caractère multidimensionnel, qui allie le géopolitique à l'économique et le social à l'environnemental. C'est en ces termes que s'est exprimé Noureddine Bensouda, trésorier général du Royaume, lors du 15e colloque international des finances publiques organisé, le 16 et 17 décembre, par le ministère des Finances en partenariat avec l'association pour la fondation internationale des finances publiques (FONDAFIP) et ayant pour thème : « quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde multi-crisis ? ». Tous les Etats ont mené des politiques d'interventionnisme massif et volontaire à coup de dépenses publiques et de recours à des instruments non-conventionnels pour limiter les conséquences sociales des crises. Cette mobilisation des finances publiques était des plus nécessaires dans un contexte pareil. Elles se sont traduites toutefois par un creusement du déficit budgétaire et un accroissement de l'endettement de l'Etat. Ce qui a marqué les limites de l'apport de l'Etat. « Quand bien même il le voudrait, l'Etat ne peut pas assumer à lui seul, à moyen terme, les chocs qui se multiplient et assurer le rôle de garant en dernier ressort », assure Bensouda. Le volet économique est social n'est pas le seul effet de ces crises. Ces dernières ont eu un impact majeur sur le rôle de la gouvernance et de la décision de la gestion, notamment en matière des finances publiques. D'où, l'intérêt, mais aussi l'urgence, de repenser leur modèle de gouvernance, tout en tenant compte des réalités économiques et de leur évolution. Il est ainsi important de faire des choix stratégiques concernant le rôle de l'Etat et de revoir le modèle de gouvernance et de la gestion financière publique avant d'en concevoir les outils et les instruments. Il devient clair aujourd'hui que la mise en place d'outils tels que la comptabilité des exercices, les indicateurs de performance, le contrôle interne, la programmation pluri-annuelle... ne sont que des instruments de gestion, alors que le processus de décision, lui, relève du politique. Les intervenants à ce colloque ont mis l'accent également sur la nécessité d'améliorer la capacité extractive des finances publiques, en élaborant un système qui consacre plus de solidarité et moins de cas spécifiques et de particularités. Les dépenses, elles, devraient tendre vers davantage d'efficacité. En plus de cela, les décisions de la gestion financière publique devront s'appuyer sur les technologies de l'information, sur les apports de l'analyse des données et les modèles prédictifs basés sur l'intelligence artificielle. Tout cela devra être accompagné par une mise à niveau des ressources humaines et aussi par la mutation du système d'évaluation, qui doit se montrer plus dynamique, de manière à accompagner la réalisation des programmes des projets publics avec plus de souplesse et d'agilité. Le dernier point réside dans le fait de confier la conception et la mise en œuvre des réformes à des compétences qualifiées qui maîtrisent les aspects juridiques, économiques et techniques et qui s'adaptent à l'évolution des contextes.

La révision du modèle de gouvernance des finances publiques est indispensable (Noureddine Bensouda)

Dans un contexte mondial marqué par des crises multiples, la révision du dispositif de gouvernance des finances publiques est indispensable. C'est ce que suggère le trésorier général du Royaume, Noureddine Bensouda. Le responsable estime important de procéder à des choix stratégiques concernant le rôle de l'État et de revoir le modèle de gouvernance de la décision et de la gestion financière publique, avant d'en concevoir les outils et les instruments. «Il est indispensable de procéder à des choix stratégiques concernant le rôle de l'État et de revoir le modèle de gouvernance de la décision et de la gestion financière publique, avant d'en concevoir les outils et les instruments». La recommandation est de Noureddine Bensouda, trésorier général du Royaume, lors de l'ouverture du 15e colloque international des finances publiques, le 16 décembre à Rabat. Le trésorier du Royaume juge important de redéfinir clairement le rôle et les missions de l'État par rapport aux autres acteurs de la société. «En plus de ses fonctions régaliennes (justice, ordre public, diplomatie, défense, monnaie, etc.), de quel État la société du XXIe siècle a-t-elle le plus besoin pour réguler l'économie en général et les finances publiques en particulier ?» S'interroge Bensouda devant un parterre d'experts, d'institutionnels et de décideurs. Selon lui, il s'agit, en fait, de mener une réflexion sérieuse sur le modèle de répartition des rôles et des responsabilités entre les différents acteurs de la société, qu'ils soient institutionnalisés ou non, dans le cadre d'un renouvellement du contrat social et d'une réorganisation des pouvoirs au niveau des lois organiques. «L'un des atouts du Maroc dans ce domaine, et qui doit être renforcé, est d'avoir pu concevoir un système parlementaire permettant de porter les voix, au niveau de la deuxième chambre, des représentants des collectivités territoriales, de la Confédération générale des entreprises du Maroc et des organisations syndicales», fait valoir le trésorier du Royaume. Bensouda suggère, par ailleurs, de concevoir les dispositifs d'un nouveau modèle de régulation et de cadrage des modes de gestion des finances publiques notamment, en termes de programmation pluriannuelle des recettes et des dépenses, d'intégration des opportunités offertes par les technologies de l'information, ainsi qu'en termes de renforcement des capacités d'évaluation. Dans la programmation pluriannuelle, le trésorier rappelle que la loi organique des Finances au Maroc a consacré expressément, dans son article 5, «la programmation budgétaire triennale actualisée chaque année en vue de l'adapter à l'évolution de la conjoncture financière, économique et sociale du pays». Pour ce qui est des technologies de l'information, le responsable estime indispensable de faire en sorte que la décision et la gestion financière publique puissent s'appuyer pleinement sur les apports de l'analyse des données de masse (Big Data) et des modèles prédictifs basés sur l'intelligence artificielle. Privilégier une évaluation dynamique et régulière. De même, dans l'évaluation, Bensouda recommande de dépasser l'évaluation «ex-post» qui a démontré ses limites. Le trésorier du Royaume est favorable d'aller dans le sens d'une évaluation en dynamique, à périodicité régulière et très rapprochée. Ce qui permettra d'accompagner la réalisation des programmes et projets publics avec «souplesse» et «agilité». Il s'agit enfin, selon lui, de la nécessité de penser le futur de la responsabilité des gestionnaires publics vis-à-vis des citoyens. «Ils doivent justifier leurs décisions, évaluer leurs actions et rendre compte de leurs actes», insiste le trésorier du Royaume soulignant au passage que la programmation pluriannuelle, l'évaluation en dynamique et l'intégration de l'intelligence artificielle doivent, bien entendu, être combinées avec une meilleure convergence des politiques publiques et une coordination optimisée des acteurs et des décideurs en charge de la réalisation des différents programmes et projets publics. Ces différents dispositifs gagneraient par ailleurs, à recevoir une consécration juridique, développe-t-il. En définitive, Bensouda affirme qu'il est demandé à l'État d'adapter son rôle et ses missions.

aux nouvelles réalités économiques et sociales. Car «L'État ne doit pas abandonner sa place centrale dans le développement ; ce sont ses modes d'intervention et ses formes d'action qui doivent être repensés au regard des expériences historiques et des défis du monde contemporain», renchérit Bensouda. Pour accomplir ses missions et atteindre les résultats escomptés des politiques publiques, l'État doit s'appuyer, d'après le responsable, pour les besoins de pilotage de ses actions, sur des institutions, des lois et des règles formelles. En clair, il s'agit de la gouvernance, fondée sur une vision stratégique à moyen et long terme, qui constitue «un art de la mise en œuvre, un art de l'action, un art de concevoir des dispositifs cohérents avec les objectifs poursuivis. Cet art ne se réduit pas au vote de lois ou à l'établissement de règles. Il repose surtout sur le fonctionnement des services publics et sur la capacité à les faire évoluer», conclut Bensouda. Face aux crises, le renouvellement du modèle des finances publiques est la règle d'or. La ministre de l'Économie et des finances, Nadia Fettah Alaoui, qui a fait lire son discours par le trésorier général du Royaume, souligne que les pressions persistantes sur l'offre menacent d'aggraver l'inflation mondiale qui, combinée à une croissance faible, obligerait les pays avancés à mettre en place des politiques monétaires encore plus restrictives et durcirait les conditions de financement des pays émergents ou en développement. «Afin de bien gérer ces évolutions et en anticiper les conséquences, il est impératif de commencer par consolider davantage la stabilité des cadres macroéconomiques», estime l'Argentière du Royaume. C'est, en tout cas, poursuit-elle, ce que voudrait le bon sens. Mais, nuance la ministre, la succession de crises a eu pour conséquences de réduire les marges de manœuvre dans quasiment tous les pays. Son explication : «D'un côté, les États ont dû verser des aides aux secteurs économiques et aux populations vulnérables fragilisés par les crises, ce qui a pour effet d'augmenter les dépenses et, de l'autre, ils (les États) se sont retrouvés privés des recettes fiscales en raison du ralentissement de l'appareil économique». Fettah Alaoui ajoute, par ailleurs, que la situation de multi-crise doit «nous pousser à nous renouveler». «Il est, effectivement, temps, pour nous tous, de revoir notre modèle des finances publiques et nos modes de pensée et de travail pour mettre à jour des réponses innovantes aux défis auxquels nous sommes confrontés», suggère-t-elle. Et à ce titre, précise la ministre, il est important de mettre l'accent sur quelques éléments phares qui doivent structurer notre action. Ainsi, en matière de recettes, il devient nécessaire, voire vital, de réussir la réforme fiscale, insiste-t-elle. «Nous avons entamé ce processus il y a quelques années et qui s'est traduit par la loi-cadre portant réforme de la fiscalité. Mais, il faudrait aller plus loin dans la conception et la mise en œuvre et imaginer une fiscalité fondamentalement tournée vers l'avenir et qui intègre parfaitement la mondialisation et le numérique», fait-elle remarquer. D'un autre côté, Fettah Alaoui juge tout aussi primordial d'être «inclusif» et d'associer tous les acteurs dans le processus de décision. Cela donnera, selon l'Argentière du Royaume, forcément des actions publiques d'une meilleure qualité, au plus près de la réalité des citoyens. De même, assure la ministre, pour se rapprocher encore davantage des préoccupations des citoyens, il faudrait aller vers une granularité plus fine de l'action des pouvoirs publics pour lui permettre de prendre en charge les spécificités et les particularismes notamment territoriaux. «Ce sont là quelques pistes de réflexion que je partage avec vous. Mais je sais que repenser les finances publiques n'est pas une tâche aisée», reconnaît la ministre.

Colloque des finances publiques

Le ministère de l'Economie et des Finances, en partenariat avec l'Association pour la fondation internationale de finances publiques (FONDAFIP), organise, les 16 et 17 décembre, la 15e édition du colloque international des finances publiques. Celle-ci se déroulera au siège de la TGR, avec pour thème « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis? ».

Gouvernance finances publiques: «Il n'y a pas de place pour l'individualisme»

Le colloque international, considéré comme la grand-messe des finances publiques, se tient ce vendredi et samedi à Rabat. Organisée par la Fondafip et le ministère des Finances, cette 15^e édition a choisi un thème d'une actualité brûlante: quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis? Nécessité d'une vision économique, des éléments influant la prise de décision,... Autant de thèmes abordés par Noureddine Bensouda, trésorier général du Royaume. - L'Economiste: Comment se portent les finances publiques? - Noureddine Bensouda: Nous constatons une amélioration normale après une année de crise. Si l'on compare 2022 avec une année normale avant Covid, nous remarquons une évolution positive au niveau des recettes, avec des dépenses qui continuent à gonfler. La preuve avec les chiffres de la compensation. Dans la loi de finances de 2022, le ministère des Finances prévoit 33 milliards de DH. L'année d'avant à fin novembre, nous étions à 11 milliards de DH. Il s'agit d'un effort important qui est la conséquence de cette crise mondiale. Mais, autrement, ces milliards de DH auraient pu servir à soutenir un secteur d'activité ou une politique publique. - Vous organisez un colloque sur le modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis. Préconisez-vous un modèle à suivre? Si oui, lequel? - Il est important d'insister sur la méthode. La gouvernance concerne la décision, la gestion, la vision économique. D'abord au niveau de la décision, l'actualité internationale le montre. Nous avons des acteurs traditionnels de la décision, c'est-à-dire le Parlement, le gouvernement, le pouvoir judiciaire et bien entendu la presse qui constitue le 4^e pouvoir. Aujourd'hui, d'autres acteurs ont émergé. En effet, les réseaux sociaux s'invitent dans la décision. Les gouvernements prennent la peine de les écouter et de prendre en considération leurs points de vue. Par ailleurs, les finances publiques sont éminemment politiques même si au niveau de la gestion, nous avons emprunté au privé les meilleures pratiques du management telles que le contrôle interne, la comptabilité d'exercice,... Il ne faut pas les confondre avec la nécessité de disposer d'une vision stratégique qui relève du domaine du politique. Cette politique doit répondre à une question fondamentale relative aux missions essentielles de l'Etat et les secteurs où il doit intervenir. Lorsque nous avons répondu à cette question, la gestion, l'évaluation, la reddition des comptes,... deviennent faciles. - Quid de la vision économique? - C'est le 3^e sujet. Tout cela participe à la croissance et au développement économique et donc vers quelle voie devons-nous nous diriger? La distribution des rôles entre les acteurs économiques de l'Etat, les entreprises publiques, les collectivités territoriales et les ménages s'inscrit dans une logique fondamentale: la décision de vivre en collectivité. Nous devrions sauvegarder et développer l'esprit de solidarité qui permet le développement économique. Il n'y a pas de place pour l'individualisme. L'actualité nous donne le plus bel exemple. Lorsque nous jouons en équipe, avec une vision claire, une ambition, une énergie, nous réussissons. Je tiens ici à saluer les succès de notre équipe nationale de football. - Quels sont les apports de l'intelligence artificielle? - C'est de l'aide à la décision et à la gestion. Car, l'intelligence humaine peut organiser certaines informations mais n'a pas la capacité de structurer toute l'information disponible. La force de l'intelligence artificielle est qu'elle peut vous donner, en peu de temps, tous les cas qui ont précédé et qui vous permettent de prendre la bonne décision. Il en va de même pour la gestion. Quand vous avez une remontée de l'information, vous pouvez améliorer votre gestion de la ressource financière. Idem pour la dépense. Ce qui permet de piloter et de pousser à choisir directement les bonnes actions. En fait, elle permet un gain de temps inimaginable afin d'agir le plus rapidement possible. - Les éditions passées du colloque avaient abouti à des conclusions. Sont-elles prises en compte dans la gestion des finances publiques? - Le colloque est un espace de réflexion et d'échange. Nous militons

pour qu'il y ait d'un côté de l'action au niveau d'une administration en termes de mise en œuvre. Et de l'autre, la réflexion permanente qui enrichit le débat. Je vais vous donner un exemple qui montre que cela influe sur les décisions. Si vous reprenez le dernier colloque organisé, nous avons dit que selon les principes connus sur le plan international, l'IS par exemple est un impôt proportionnel. Il ne peut en aucun cas être progressif, comme ce qui a été fait il y a quelques années. Déjà en 2022 et nous continuons, nous sommes revenus à la sagesse de l'impôt proportionnel aux taux de 31 et 37% et un IR avec un barème progressif. L'impôt doit rester neutre par rapport au choix du véhicule juridique. Vous voyez que nos recommandations sont prises en compte. La même chose en termes de comptabilité générale mise en œuvre, la certification des comptes pour le premier exercice de 2020. Propos recueillis par Mohamed CHAOUI

Des concepts et des modèles dépassés Le monde entier est passé par une période difficile, avec notamment la crise de la Covid-19. Ce colloque apporte une précision: pendant les siècles derniers, les crises existaient mais elles étaient étalées dans le temps. Dans le XXI^e siècle, tout le monde aura remarqué qu'il s'agit de la conjonction de crises qui arrivent les unes après les autres, avec une multitude de risques. «En effet, de la crise sanitaire, nous sommes passés à la crise géopolitique. A côté de cela, il y a des questions auxquelles nous devons faire face: le changement climatique, démographique, la hausse de l'endettement public, la rupture de la chaîne d'approvisionnement, la crise énergétique,... Tout cela doit être porté par les Etats», souligne Noureddine Bensouda. «Et comme nous sommes dans un monde globalisé, la souveraineté des Etats est mise à mal, car les décisions sont prises au niveau international. Les Etats doivent d'abord coopérer pour y participer. Dans plusieurs cas, ils doivent subir des décisions qui se prennent ailleurs, dans la sphère publique mais également privée», dit-il. Surtout lorsque l'on voit la puissance des multinationales et notamment celles dans le numérique et le digital et leur impact sur la marche du monde et de l'économie en général. Du coup, «les concepts, les principes, les instruments, les modèles que nous avions avant se sont trouvés dépassés. Car, lors de la crise de Covid-19, il y avait rupture par rapport aux principes de la Commission européenne, le pacte de stabilité, le taux d'endettement par rapport au PIB,...». «Les robinets ont été ouverts parce qu'il fallait faire face à cette situation pour soutenir la stabilité des pays, les opérateurs économiques et les citoyens qui se sont retrouvés parfois sans revenus. C'est ce qui a été fait par le Maroc suite aux instructions royales», rappelle-t-il.

Finances publiques: «Dépassons les visions court-termistes»

Le patron de l'IRES propose des approches anticipatives de long terme Capital immatériel, menaces émergentes, transformation digitale... les incontournables de la vision à moyen terme La pandémie du Covid-19, la guerre en Ukraine et le choc d'inflation ont provoqué une mobilisation exceptionnelle des finances publiques. Mais comme l'explique Noureddine Bensouda, Trésorier général du Royaume à l'occasion de la 15^e édition du Colloque international sur les finances publiques, elles se sont traduites notamment par un creusement du déficit et un accroissement sans précédent de la dette. Ce qui «marque les limites de l'intervention publique». finances-publiques-visions-013.jpg Selon Mohammed Tawfik Mouline, directeur général de l'Institut royal des études stratégiques (IRES), en réponse à chaque crise, il importe de préserver le pouvoir d'achat, d'apporter l'aide financière nécessaire aux entreprises mais aussi d'observer une vigilance face aux aléas de la conjoncture internationale et faire preuve de réactivité et de flexibilité. Cet assouplissement des règles budgétaires devrait néanmoins s'accompagner d'un renforcement de l'élan des réformes et d'une refonte de la gouvernance des politiques publiques dans le sens de plus de cohérence d'efficacité et de productivité. Pour Mouline, la succession des crises remet en question les équilibres financiers des États à court et moyen terme. Elle pose également les questions de la gouvernance, des finances publiques et de son adéquation avec un mode dont l'imprévisibilité est désormais une caractéristique majeure. Pour faire face, il faudrait dépasser la vision court-termiste des finances publiques. Surtout que la prévision nécessaire pour une programmation budgétaire à court terme est jugée insuffisante puisqu'elle ne permet ni de réfléchir aux conséquences des tendances en cours, ni de détecter les ruptures, les signaux faibles et encore moins les opportunités ou les risques. «Je pense que le Maroc devrait privilégier en matière de choix stratégiques dans le domaine des finances publiques, des approches anticipatives de long terme. C'est en période de fortes incertitudes qu'il faut impérativement recourir à l'anticipation», soutient le patron de l'IRES. En plus des engagements budgétaires au titre de la généralisation de la couverture sociale, il propose une vision de moyen terme des finances publiques qui s'articule autour d'un certain nombre d'éléments. D'abord, le capital immatériel comme critère fondamental dans l'élaboration des politiques publiques. Vient ensuite la prise en considération des menaces émergentes dont l'intensité est appelée à s'accroître: le réchauffement climatique et donc la nécessité d'accélérer la transition écologique ainsi que le renforcement de la stabilité sociale. Ce qui renvoie à la réduction des inégalités sociales et spatiales, en particulier les inégalités de chance considérées comme de véritables freins à la croissance économique future, voire même à la cohésion sociale. Enfin, l'amélioration de la gouvernance publique nécessite aussi l'accélération de la transformation digitale. Celle-ci pourrait renforcer l'agilité, accroître la transparence, lutter contre la corruption ...etc. «La digitalisation des activités économiques notamment du commerce et des services crée de nouveaux marchés et de nouvelles sources de recettes fiscales, d'où la nécessité de mettre en œuvre une fiscalité du numérique, mais génère aussi de nouvelles possibilités de fuite de capitaux et de contournement des réglementations fiscales», soutient Mouline qui insiste aussi sur les perspectives qu'offre le big data. «Il renforce les capacités d'anticipation permettant l'élaboration de scénarios fondés sur une infinité de paramètres et leur mise à jour régulière pour l'implémentation systématique des données nouvelles recueillies. L'utilisation de nouvelles technologies aurait le mérite aussi de personnaliser l'offre et la qualité des services publics». Verbatim nour-bensouda-013.jpg Noureddine Bensouda, Trésorier général du Royaume: «Il est temps de dépasser l'évaluation ex-post qui a démontré ses limites, pour aller dans le sens d'une évaluation dynamique, à périodicité régulière et très rapprochée, de manière à accompagner la

réalisation des programmes et projets publics avec souplesse et agilité». mohammed-tawfik-mouline-013.jpg

Mohammed Tawfik Mouline, directeur général de l'Institut royal des études stratégiques: «Dans un monde multi-crise, la gouvernance des finances publiques devrait bénéficier de l'accélération de la digitalisation et s'appuyer sur le développement des capacités d'anticipation et sur la promotion de culture de gestion des risques». jean-arthuis-

013.jpg Jean Arthuis, ancien ministre de l'Économie et des Finances, ancien président de la Commission des budgets du Parlement européen: «La résilience face au cataclysme est en lien avec la maîtrise des finances publiques et plus globalement avec l'efficacité de la gouvernance publique. En tout état de cause, le mirage de l'abondance se dissipe. Nous devons nous préparer à la sobriété, sobriété énergétique et sobriété budgétaire. Le temps est sans doute

venu de mettre fin au toujours plus et peut-être même au quoi qu'il en coûte. Lucidité, pédagogie, courage et volonté sont requis plus que jamais». michel-bouvier-013.jpg Michel Bouvier, président de Fondafip, directeur de la Revue française de finances publiques: «Les mesures de rétorsion prises contre la Russie avec l'arrêt ou la limitation des

achats de gaz ou de produits pétroliers amplifient encore le phénomène. Il est à craindre si cette situation venait à durer, que la hausse des prix se diffuse de façon massive, par effet capillaire à l'ensemble des produits et services, et qu'une inflation conjoncturelle se transforme alors en une inflation structurelle. Se produirait alors un effet boule de

neige».

Finances publiques/Gouvernance: Changer les paradigmes pour réformer un modèle dépassé

Mettre à jour des réponses innovantes aux défis auxquels est confronté le monde Les crises, des opportunités pour assainir et reconstituer les marges de manœuvre Faire écho au contexte de crises multiples noureddine-bensouda-013.jpg Noureddine Bensouda, avec la complicité du professeur Michel Bouvier, patron de la Fondafip, vient de mettre le doigt sur un sujet d'une actualité brûlante: la gouvernance des finances publiques dans un contexte marqué par la multiplicité des crises. Le Trésorier général du Royaume (TGR), l'un des rares commis de l'Etat qui reste très attaché au monde de la recherche universitaire, a réussi à attirer l'attention sur cette thématique qui plombe tous les pays. Aujourd'hui, le contexte international est marqué par la simultanéité des crises, sanitaire, géopolitique, énergétique,... C'est la thématique majeure de la 15^e édition du colloque international sur les finances publiques, organisée à Rabat vendredi et samedi derniers. C'est la ministre de l'Economie et des finances qui a ouvert les débats par l'envoi de son discours à partir de Washington où elle était en déplacement avec le chef du gouvernement pour participer au sommet USA-Afrique. Nadia Fettah a d'abord tenu à saluer la persévérance des organisateurs de ce rendez-vous annuel, qui se distingue par «une grande pertinence dans le choix des thématiques». Celui de cette année fait écho au contexte de crises multiples que connaît le monde. En effet, la crise due à la Covid-19 et le conflit en Ukraine, qui lui a succédé, ont fortement affecté l'économie mondiale et ne lui ont pas laissé le temps de reprendre et de renouer avec la croissance, ... Pour elle, il est inutile de rappeler qu'en raison des conséquences des crises, les marges de manœuvre sont limitées. D'une manière ou d'une autre, chacun en paie la facture. Si ce n'est pas la flambée des prix de l'énergie, c'est la pénurie des matières premières alimentaires, ou les aides directes qui alourdissent le budget de l'Etat, ou encore la rupture des chaînes d'approvisionnement qui met à mal l'économie, note-t-elle. Selon les perspectives économiques du FMI, les conditions de financement sur le marché financier international se durciront encore de plus en plus. Et cela serait à l'origine d'une vague de surendettements dans les pays émergents. Pas seulement ces pays. Car, lors de cette séance d'ouverture, Cécile Humbert-Bouvier a relevé la hausse de l'endettement public même en France, qui a été nécessaire pour répondre à la crise de la Covid. La cheffe du service économique de l'ambassade de France au Maroc a souligné la pertinence de la politique poursuivie pour protéger les secteurs en difficulté en raison des conditions financières favorables. Toutefois, l'utilisation de la dette pour financer les dépenses de fonctionnement suscite des inquiétudes sur la soutenabilité de cette dette et pose le risque de perte de sa crédibilité sur les marchés financiers. Cécile Humbert-Bouvier estime que la programmation pluriannuelle est la réponse pertinente pour contourner ces risques et préserver la confiance des investisseurs. C'est aussi le moyen pour dégager les ressources nécessaires pour alimenter le budget vert afin de répondre aux besoins de financement de la transition énergétique. La situation de multi-crise doit pousser au renouvellement nadia-fettah-014.jpg Quant à Nadia Fettah, elle estime que «la situation de multi-crise doit nous pousser à nous renouveler. Il est, effectivement temps, pour nous tous, de revoir notre modèle des finances publiques et nos modes de pensée et de travail pour mettre à jour des réponses innovantes aux défis auxquels nous sommes confrontés». Et à ce titre, il est important de mettre l'accent sur quelques éléments phares qui doivent structurer l'action publique. En matière de recettes, il devient nécessaire, voire vital, de réussir la réforme fiscale. Elle a rappelé que son département a entamé ce processus il y a quelques années et qui s'est traduit par la loi-cadre relative à la réforme de la fiscalité. Mais, il faudrait «aller plus loin dans la conception et la mise en œuvre et imaginer une fiscalité fondamentalement tournée vers l'avenir et qui intègre parfaitement la mondialisation et le numérique». D'un autre côté, il devient primordial

d'être inclusif et d'associer tous les acteurs dans le processus de décision. Cela donnera forcément des actions publiques d'une meilleure qualité, au plus près de la réalité des citoyens. Proximité des citoyens Et pour se rapprocher encore davantage des préoccupations des citoyens, il faudrait aller vers une granularité plus fine de l'action des pouvoirs publics pour lui permettre de prendre en charge les spécificités et les particularismes notamment territoriaux, est-il indiqué. La ministre est consciente que repenser les finances publiques n'est pas tâche aisée. Et c'est là le but des rencontres comme celle qui nous réunit aujourd'hui. Elles sont essentielles dans la mesure où elles nous permettent de mettre en commun nos expériences et nos connaissances. Le but est d'en sortir avec des idées nouvelles, pratiques et une valeur ajoutée utile pour nos pays respectifs. Un accroissement sans précédent de la dette Nouredine Bensouda considère que les mesures prises par les Etats et la mobilisation massive des finances publiques pour faire face aux récentes crises étaient certes nécessaires. Mais, elles se sont traduites notamment par un creusement du déficit et un accroissement sans précédent de la dette, marquant ainsi les limites de l'intervention publique. En effet, quand bien même l'Etat le voudrait, il ne peut pas à moyen terme assumer seul les chocs qui se multiplient. En plus des effets économiques et sociaux, les crises actuelles ont eu un impact majeur sur le mode de gouvernance et de régulation de la décision et de la gestion, notamment en matière de finances publiques, a-t-il indiqué. Capacité extractive des ressources financières et humaines Selon Nouredine Bensouda, les crises provoquent des chocs et des difficultés mais elles constituent également des opportunités pour réformer les finances publiques afin de les assainir et de reconstituer les marges de manœuvres. «L'amélioration de la capacité extractive des ressources financières et humaines, avec l'optimisation de leur emploi constitue de mon point de vue l'une des réformes les plus importantes à mettre en œuvre», martèle-t-il. Pour faire face aux crises, il insiste sur la nécessité de revoir le rapport avec le temps. En effet, le temps de préparer un projet de loi et l'approuver, la réalité qu'il est sensé régir aura changé. En tout cas, la réforme des finances publiques doit remplir deux conditions. Primo : confier la conception et la mise en œuvre des réformes à des compétences qualifiées qui disposent d'une vision stratégique et qui maîtrisent les aspects notamment techniques et opérationnels. Deuxio : veiller à ce que la mise en place des politiques publiques puisse prendre en compte les avis et les opinions des partenaires, universitaires et acteurs de la société civile, même si leurs opinions sont différentes de celles des gestionnaires. Un réseau de mutualisation des savoirs Le Pr Michel Bouvier va plus loin pour dire que l'enjeu fondamental est d'être capable d'assumer le défi de la complexité, d'interpréter, d'organiser et de piloter des phénomènes de plus en plus enchevêtrés. Ce qui nécessite de s'appuyer sur un réseau de mutualisation des savoirs. Il est impératif de changer les paradigmes pour réformer un modèle de gouvernance des finances publiques qui n'est plus adapté à son environnement. L'inflation conjoncturelle risque de devenir structurelle Les différentes crises provoquent, outre un désordre des échanges et de la chaîne d'approvisionnement, une pénurie des matières premières et une montée des prix, souligne le Pr Michel Bouvier. Les mesures de rétorsion prises contre la Russie avec l'arrêt ou la limitation des achats de gaz et de produits pétroliers amplifient davantage le phénomène. Il est à craindre, si cette situation venait à durer, que la hausse des prix se diffuse de manière massive, par effet capillaire, à l'ensemble des produits et des services. L'inflation conjoncturelle risque de se transformer en une inflation structurelle.

Finances publiques: Un besoin de réinventer la régulation

Objectif: Etre en phase avec les enjeux d'un contexte de crises multiples Nécessité d'une institution partenariale pour assurer la coordination des décisions Au niveau territorial, les régions attendues sur l'appropriation de leurs attributions Comment assurer la régulation du système financier public? C'est l'un des enjeux mis en avant lors d'un panel de la 15^e édition du Colloque international des finances publiques, organisé le week-end dernier à Rabat. Pour Michel Bouvier, président de l'Association pour la fondation internationale de finances publiques, il est important d'inventer un modèle de gouvernance des finances publique pour une société en pleine transformation. L'idée est d'être en phase avec les enjeux d'un contexte de crises multiples, mettant en péril les finances publiques. La mise en place d'un cadre de régulation permettra d'être en phase avec un processus qui est le produit de l'évolution des sociétés contemporaines, dans le sens de la démultiplication des acteurs publics et privés, ayant chacun une logique, des règles et des objectifs qui leur sont propres, a-t-il expliqué. C'est dans ce sens qu'il a pointé la nécessité d'une institution assurant la coordination des décisions. Multiplication des acteurs Pour Bouvier, «il ne faut pas penser les finances publiques par des aspects économiques ou juridiques, vu qu'elles répondent à des logiques diverses et subissent de multiples interactions». D'où l'importance de «penser séparément les différentes composantes du système financier public, pour ensuite les regarder de façon synthétique». Avec la multiplication des acteurs, la conséquence est que le pouvoir financier est disséminé dans une multitude de lieux. C'est pour cela que «la maîtrise du système financier public constitue un enjeu particulièrement redoutable à affronter». La tâche est difficile, selon Bouvier, car l'actuelle distribution des pouvoirs politiques ne reflète pas la complexité du pouvoir financier. «Ce qui se traduit par une incapacité à juguler la crise financière», a-t-il affirmé. Il a mis l'accent sur le fait qu'aujourd'hui, il n'existe aucune institution permettant aux acteurs de se retrouver, de se concerter, de former un modèle de gouvernance correspondant à la complexité de l'incertitude contemporaine. Concrètement, «le modèle actuel ne peut se réformer que si l'on s'inscrit dans un processus de mise en cohérence des acteurs du pouvoir financier public, via une institution partenariale aidée par des experts reflétant la diversité des approches». Celle-ci ne se substituera pas aux institutions politiques existantes, a précisé le président de l'Association pour la fondation internationale de finances publiques. Impliquer les citoyens De son côté, Abdallah Saaf, professeur universitaire et ex-ministre, a mis l'accent sur «l'importance de la participation des citoyens, et leur association à l'action publique dans le domaine financier». Dans cette approche, «il ne s'agit pas d'informer, ni de seulement consulter ou se concerter, mais plutôt de co-construire les décisions», a-t-il noté. Néanmoins, cette co-décision pourrait être une simple utopie. Les expériences internationales montrent que seule une petite part de la population a participé à ce processus. Et peu de personnes savaient de quoi ils discutaient. Le plus important c'était l'expérience elle-même, a estimé Saaf. Celui-ci a mis l'accent sur l'importance du design des politiques publiques, à savoir une démarche globale de conception, une façon d'aborder les projets, croisement de plusieurs préoccupations pluridisciplinaires. Il s'agit de mettre en place «une maquette pour réfléchir, répondre aux besoins, trouver des solutions...». Ceci est important dans la mesure où l'un des principaux enjeux concerne la réduction des inégalités pour maintenir la cohésion sociale, via des solutions durables aux crises actuelles. Territoires Pour ce qui est de la régulation des finances publiques au niveau territorial, Driss Benhima, ancien ministre et wali, a préféré centrer son intervention sur le niveau de la région. Surtout que les autres niveaux, communal et provincial, ne disposent pas d'une administration technique, à même de prendre en charge ces aspects. Il a précisé que «la construction régionale en marche, encore en phase d'ajustement, est plus

simple à aborder, elle dispose de structures de décision et illustre bien le sujet de la territorialisation de la décision entre les attributions à installer au niveau du Conseil régional, et le mouvement de déconcentration décidé par l'Etat». Les attributions concrètes données au Conseil régional lui confèrent un rôle essentiel dans le dispositif de développement de la région. C'est le cas par exemple pour les priorités de développement à travers le PDR qui ne doit pas être un catalogue de tous les projets de développement, mais une focalisation sur les axes prioritaires. Pour Benhima, «la sphère de décision du Conseil de la région ne concerne pas la gestion directe des affaires locales, mais la projection et l'orientation du développement régional dans des directions ciblées». C'est pour cela qu'il doit «devenir le meilleur connaisseur documenté des réalités régionales, tous secteurs confondus, afin qu'il soit le vecteur de programmes articulés et l'orientateur compétent de la déclinaison régionale des politiques publiques».

Le «bien-gérer»

Grand retour à la normale. Après le fabuleux destin du Onze national, tout le monde reprend le chemin de l'inflation, de la hausse des matières premières, des grands chantiers qui attendent. Reste qu'une des leçons à retenir de cette épopée est sans conteste la bonne gouvernance. Celle-ci a été aussi le thème phare du colloque des finances publiques tenu le week-end dernier. A l'initiative de Noureddine Bensouda, trésorier général du Royaume, cette grand-messe est devenue au fil des éditions un des espaces où sont scrutées les finances publiques sous un prisme multidimensionnel. Depuis la pandémie, elles ont été mises à rude épreuve. Cette année, c'est la grande question du changement de paradigme pour transformer un modèle qui s'essouffle. Comment se réinventer pour se préparer à ce fameux «monde d'après». Le défi est colossal. Il implique à la fois le politique, l'économique, le social. En effet, le «réinventé» concerne tous les pans de la société qui ont besoin de nouveaux pare-feux pour contrer les chocs qui viennent de partout. Mais aussi de réinitialiser nos méthodes de travail, les planifications et en finir avec les stratégies à courte vue, le manque d'anticipation et la lenteur qui font très mal. L'heure n'est plus au replâtrage, mais à la création de systèmes solides et appropriés à ce monde interconnecté et qui bouge à grande vitesse. De même, des systèmes plus inclusifs qui associent tous les acteurs dans le processus de décision. Cela donnera forcément des actions publiques d'une meilleure qualité, au plus près de la réalité des citoyens. Le «bien-gérer» c'est aussi le «sang, du labeur, des larmes et de la sueur» de Winston Churchill. Chaque crise nous le rappelle et offre des portails pour réformer, assainir et reconstituer les marges de manœuvre. A condition de ne pas les rater.

Finances publiques: La 15ème édition du colloque international organisée à Rabat

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration - Rabat. Le ministère de l'Economie et des Finances, en partenariat avec l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), organise les 16 et 17 décembre, la 15ème édition du colloque international des finances publiques. Cette édition du colloque, qui se déroulera au siège de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), a pour thème « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ? », indique la TGR dans un communiqué. Après les allocutions d'ouverture, le colloque démarrera par la présentation des rapports introductifs et des témoignages, fait savoir la même source, ajoutant que les travaux du colloque seront poursuivis dans le cadre de trois panels. Ainsi, le premier abordera le rôle des acteurs clés dans le modèle de gouvernance cible en matière de régulation de la décision en finances publiques à savoir, le rôle des pouvoirs législatif et exécutif et celui des collectivités territoriales, alors que le second portera sur la problématique de la décision en matière de régulation de la gestion financière publique et les dispositifs de gouvernance y afférents, liés au modèle de programmation budgétaire, à l'intelligence artificielle et au renforcement des capacités d'évaluation. Le troisième traitera, quant à lui, des idées forces du nouveau management des finances publiques en l'occurrence, la nouvelle acception de la standardisation des modèles financiers publics, la responsabilisation des acteurs financiers publics et la qualification des ressources humaines. avec MAP

Trésorerie Générale du Royaume-FONDAFIP: La gouvernance des finances publiques en débat à Rabat

Le coup d'envoi de la quinzième édition du Colloque International des Finances Publiques a été donné, vendredi 16 décembre 2022 au Siège de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR) à Rabat, sous le thème « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ? ». Organisée par le ministère de l'Economie et des Finances et l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP), cette 15ème édition dont les travaux s'étalent sur deux jours (16-17 décembre 2022), constitue une occasion idoine pour débattre des contraintes et nouveaux défis auxquels sont confrontées les Finances Publiques des Etats, au moment où le monde fait face à des crises multiples et successives. Dans une allocution lue en son nom par le Trésorier Général du Royaume, Noureddine Bensouda, la ministre de l'Economie et des Finances, Nadia Fettah Alaoui, a affirmé que le thème de cette année fait écho aux crises multiples que connaît le monde, citant la crise du Covid-19 et le conflit en Ukraine qui ont fortement affecté l'économie mondiale et n'ont pas permis de renouer avec la croissance. La ministre a relevé, en outre, que ces crises ont eu un impact global d'abord sur le marché des produits de base, mais aussi sur les secteurs productifs et le commerce international, affectant ainsi l'inflation mondiale qui, combinée à une croissance faible, obligerait les pays avancés à mettre en place des politiques monétaires encore plus restrictives, durcissant ainsi les conditions de financement des pays émergents et ceux en voie de développement. Les travaux du 15ème Colloque International des Finances Publiques, s'articulent autour de panels portant, notamment sur les modèles de régulation de la décision en finances publiques et de la gestion financière publique. Nous y reviendrons plus en détails dans le prochain numéro du Reporter.

Finances publiques : vers une réforme du modèle de gouvernance

La gouvernance des finances publiques est plus que jamais d'actualité, le contexte inflationniste et la crise géopolitique en ayant fortement déséquilibré le mode de gouvernance. Ainsi, la sphère de décision a été au cœur du débat, lors des travaux de la 15^e édition du Colloque international des finances publiques, organisé sous le thème « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ? » Tour d'horizon avec Noureddine Bensouda, trésorier général du Royaume. Plus que jamais au centre des débats relatifs aux politiques de développement, les finances publiques – levier fondamental dont disposent les gouvernements pour atteindre leurs objectifs de politique publique – ont été le sujet du colloque international des finances publiques. C'est sous le thème « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ? », que se sont déroulés les travaux de cette 15^e édition, organisée à l'initiative du ministère de l'Économie et des finances et de l'Association pour la fondation internationale de finances publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP). La transparence, une condition sine qua non La transparence des finances publiques est capitale, du fait qu'elle contribue à accroître la crédibilité des autorités. C'est, c'est en tout cas, l'avis du trésorier général du Royaume. Lors d'un entretien accordé aux Inspirations Éco, Noureddine Bensouda a insisté sur la nécessité de la transparence des comptes publics. "Parmi les institutions qui procèdent aux publications, on cite la Trésorerie générale qui publie le bulletin de statistiques des finances publiques de l'État, ainsi que celui des statistiques des finances locales. Ce qui permet de comprendre comment s'exécutent les budgets au niveau des régions, des communes, et des collectivités territoriales en général". Et de noter que "cette publication régulière, sincère et fidèle permet à tout un chacun de voir quels sont les budgets octroyés par catégories de dépenses, à savoir les dépenses d'investissement et de fonctionnement, ainsi que les marges de manœuvre éventuelles. Bensouda tient à noter que la réforme qui a été menée par le ministère de l'Intérieur va dans le sens du renforcement du capital humain, au niveau local et régional. Le double effet de la pandémie et de la guerre en Ukraine pourrait constituer une anomalie quant à la mise au point de la réforme comptable. Pour plus d'éclaircissement sur la question, le trésorier général explique que "l'évolution que nous avons eue, à l'instar de ce qui se passe au niveau international, se traduit par la comptabilité budgétaire, qui est une recette-dépense", tout en rappelant que le Maroc a introduit, par la loi organique, la comptabilité générale. "Cette comptabilité, aussi bien au niveau de l'État que des collectivités territoriales, permet d'évaluer la situation du patrimoine", explique-t-il, et d'ajouter que "cela permet également d'anticiper les risques futurs pour les finances publiques, au sens large du terme. Bensouda entend par-là les finances de l'État, des collectivités, des entreprises publiques, ainsi que les finances sociales qui concernent les caisses de protection sociale. "Cette vision consolidée permet de connaître la situation de l'état des finances publiques en général", indique-t-il. Évoquant le sujet du projet de loi de Finances 2023, notre interlocuteur estime que le contenu du PLF s'inscrit dans l'optique de donner de la visibilité aux opérateurs économiques. Ce principe de programmation annuelle a été mis en œuvre depuis l'introduction de la loi organique des Finances, il y a quelques années. "Cette année particulièrement, on a davantage de visibilité, aussi bien pour les dépenses que pour les recettes", révèle le trésorier général, en expliquant que sur la partie fiscale, on a une visibilité qui se prolonge jusqu'en 2026. Il cite, à titre d'exemple, l'impôt sur les sociétés : "on voit les taux qui seront appliqués. Idem pour ce qui est de l'impôt sur le revenu". L'avis de la société civile doit être pris en compte Toujours selon Bensouda, deux idées doivent présider à la réforme des finances publiques. Il s'agit de confier la conception et la mise en œuvre des

réformes à des compétences qualifiées, disposant d'une vision stratégique et qui maîtrisent les aspects économiques, juridiques, techniques et opérationnels de la matière à réformer. Il y a lieu également de veiller à ce que la mise en place des politiques publiques puisse prendre en compte les avis et les opinions des partenaires, institutionnels, universitaires et acteurs de la société civile, même si leurs avis et opinions sont différents de ceux des gestionnaires. Approchée par l'équipe des Inspirations Éco, Marie-christine Esclassan, professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, secrétaire générale de Fondafip, et directrice de la Revue française de finances publiques, estime que "le thème de cette année a été choisi en tenant compte des difficultés qui augmentent, auxquels sont confrontés tous les pays. Il est impératif pour les États de réagir et de rechercher des solutions. Selon elle, il faut que ces derniers établissent des priorités, et réfléchissent à leurs processus de prise de décision. Il faut qu'il y ait davantage de concertations entre le législatif et l'Exécutif. Elle insiste également sur le fait que le citoyen doit être informé. Il est impératif de réussir la réforme du système fiscal N'ayant pas pu être présente lors de l'évènement, Nadia Fettah Alaoui, ministre de l'Économie et des finances, a fait savoir, dans une allocution lue en son nom par Noureddine Bensouda, que les crises auxquelles a été confronté le monde, à savoir le Covid et la guerre en Ukraine, ont eu un impact global, d'abord sur le marché des produits de base, mais aussi sur les secteurs productifs et le commerce international. Elles ont alimenté, de ce fait, l'inflation mondiale qui, combinée à une croissance faible, a obligé les pays avancés à mettre en place des politiques monétaires encore plus restrictives, et durci les conditions de financement des pays émergents et en développement. La ministre a ajouté qu'en matière de recettes, il devient nécessaire de réussir la réforme du système fiscal pour une fiscalité fondamentalement tournée vers l'avenir, et qui intègre parfaitement la mondialisation. Pour Driss Benhima, ex-PDG de la RAM, ex-ministre et ancien wali, il ne fait aucun doute que le nouveau processus de décision en matière de finances publiques devrait se mettre en place en conciliant entre les attributions des institutions centrales et les pouvoirs délégués à leurs représentants régionaux ainsi que les programmes des conseils de région. Et de noter que la sphère de décision territoriale dépend du rôle dévolu à cette dernière, préconisant le renforcement des attributions du conseil régional, qui devrait devenir le meilleur connaisseur documenté des réalités régionales, tous secteurs confondus. KENZA AZIOUZI / Les Inspirations ÉCO

الرباط.. اختتام أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية

وأكد في هذا الصدد على ضرورة التصدي للعديد من التحديات، ولا سيما التحدي المتمثل في جذب واستقطاب المهارات باعتباره مشكلة ليست مادية فقط وإنما تشير أيضا إلى نمط وأسلوب تدبير الموارد البشرية. وفي هذا السياق، أشار بنموسى إلى أن الإدارة لم تعد تستقطب المواهب وذوي المؤهلات، مسجلا أن التحدي المتمثل في تطوير المهارات يحيل على التكوين المستمر والمهارات المهنية المرتبطة بالأداء والنتائج، وكذا التحدي المتمثل في تميمين وتعزيز القيادة من أجل تشجيع اتخاذ المبادرة وتطوير القدرة على حل المشاكل المعقدة وتحمل المسؤولية عن النتائج دون مضاعفة ضوابط الرقابة القبلية. وأبرز أنه يمكن النظر في ثلاثة سبل للتحسين وهي: التركيز على جوهر المهنة، لا سيما فيما يتعلق بوضع وتبعية السياسات العمومية، وتقنين الخدمات العمومية من خلال تشجيع الاستعانة بمصادر خارجية للخدمات الطرفية، وأخيرا تفويض الخدمات العمومية لمشغلين سواء من القطاع الخاص أو الثالث. وأوضح أن الأمر يتعلق أيضا بتبني نهج تدبير متميز ومختلف باختلاف مستوى المخاطر، بشكل يكفل تخفيف مساطر الإجراءات استنادا إلى التصنيف وتحديد الجهات الفاعلة ووسمها والاعتراف بالانتماء إلى نظام للتعليم. وفي الختام، دعا بنموسى إلى وضع مقارنة للتدبير تدمج إدارة الوقت والالتزام بمواعيد المعالجة واتخاذ القرار كمييار للأداء من خلال المطالبة بإعادة هندسة العمليات وتنسيق أكثر مرونة بين مختلف الإدارات. يذكر أن الدورة الخامسة عشرة للندوة الدولية حول المالية العمومية، نظمت يومي 16 و 17 دجنبر بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية وبشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAFIP) وبدعم من المحلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP). وانطلقت الندوة بتقديم تقارير تمهيدية وشهادات، تلتها مناقشات مستفيضة حول ثلاثة محاور. ويتعلق المحور الأول بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود، ويتمثل في دور السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية. وتطرق المحور الثاني إلى إشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة، والمرتبطة بنموذج البرمجة المالية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم. أما المحور الثالث والأخير، فتناول الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية والتي تتمحور حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومساعدة المدبرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية.

Finances Publiques: Nécessité de renforcer le processus de décision territorial

Les intervenants à un panel tenu, samedi à Rabat, dans le cadre de la 15ème édition du Colloque international des finances publiques, ont insisté sur l'importance de renforcer le processus de décision territorial. Ce panel, initié sous le thème "quel modèle de régulation de la décision en finances publiques ?", a été ainsi l'occasion pour Driss Benhima, ex-ministre et ancien wali de région, de souligner que le nouveau processus de décision en matière des finances publiques devrait se mettre en place entre les attributions des institutions centrales, les pouvoirs délégués à leurs représentants régionaux, et les programmes des conseils de régions, rapporte la MAP. La sphère de décision territoriale dépend du rôle dévolu à la région, a-t-il noté, préconisant l'installation de la capacité du conseil régional, qui devrait devenir le meilleur connaisseur documenté des réalités régionales, tous secteurs confondus. Ainsi, le conseil régional deviendra le vecteur de programmes articulés et l'orientateur compétent de la déclinaison régionale des politiques publiques, a-t-il poursuivi, estimant que le recours à des ressources extérieures de conceptualisation pénalise cette capacité. Compte tenu de l'importance des montants financiers alloués au développement régional, M. Benhima a souligné que les régions devraient se focaliser sur un nombre restreint d'axes prioritaires, et veiller à la capacité propre de la région à s'approprier la démarche sans recours à l'extérieur. Pour sa part, M. Jean-Baptiste Blanc, Sénateur du Vaucluse, membre de la Commission des finances du Sénat, conseiller départemental du Vaucluse, a mis en avant l'expérience française, faisant savoir que la réduction de la consommation des sols nécessite un nouveau modèle économique. Il a appelé, à cet égard, à adapter une nouvelle fiscalité locale aux objectifs climatiques, indiquant aussi que l'État s'appuie désormais sur les régions pour territorialiser les objectifs, dans la perspective de s'inscrire dans une nouvelle gouvernance et une nouvelle fiscalité. Appelant à faire confiance aux élus locaux, M. Blanc a jugé important de se donner les moyens financiers et fiscaux pour l'atteinte de zéro artificialisation nette et de l'autonomie alimentaire. La 15ème édition du Colloque international des finances publiques est organisé sous le thème "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ?", à l'initiative du ministère de l'économie et des finances et de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP).

Noureddine Bensouda : Trouver des solutions durables aux crises et risques actuels requiert le renouvellement des concepts économiques

«La conjonction des crises et des contraintes qu'elles induisent durant une période relativement courte accroît de manière considérable l'incertitude pour les responsables qui ont des décisions à prendre ainsi que pour le simple citoyen», selon le trésorier général du Royaume, Noureddine Bensouda. Il faut dire que «personne ne peut affirmer quand va débuter une crise, ni combien de temps elle va durer, ni prévoir ses impacts économiques, sociaux et financiers», comme il l'a déclaré dans une allocution prononcée lors de la 15ème édition du Colloque international sur les finances publiques tenue du 16 au 17 décembre à Rabat. Saisissant l'opportunité de cette rencontre, placée sous le thème : «Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis?», le trésorier général a jugé bon «de préciser que la survenance des crises au XXIe siècle se caractérise par leur simultanéité et le fait qu'elles se produisent dans un monde globalisé plus vulnérable, où les humains sont plus interconnectés, plus interdépendants, et où l'information circule instantanément notamment via les réseaux sociaux». Il a, par ailleurs, fait remarquer que les crises du XXIe siècle remettent en cause les différentes théories économiques des siècles précédents : Le keynésianisme, le libéralisme, l'Etat providence,... Les situations ont été telles qu'«il a fallu l'intervention massive de l'Etat à travers des politiques publiques volontaristes menées à coups de dépenses publiques et de recours à des instruments non conventionnels pour limiter les conséquences sociales des crises et relancer l'économie», a poursuivi Noureddine Bensouda. Il n'est donc pas étonnant que «très peu de personnes, qu'il s'agisse d'hommes politiques ou d'économistes, ont critiqué la politique du «whatever it takes» de Mario Draghi lorsqu'il était président de la Banque centrale européenne, ou encore la suspension par la Commission européenne, en mars 2020, du pacte de stabilité et de croissance,...», a-t-il fait remarquer. Cependant, il se trouve que cet interventionnisme dans l'urgence «a accredité l'idée d'un Etat qui corrige plutôt qu'il ne pilote. C'est l'Etat consolateur, compensateur, qui prélève surtout de la dette, car il ne dispose plus d'argent public », a-t-il noté. S'il est admis que les mesures prises par les Etats et la mobilisation massive des finances publiques pour faire face aux récentes crises étaient certes nécessaires, force est de constater qu'elles se sont traduites notamment par un creusement du déficit et un accroissement sans précédent de la dette, «marquant les limites de l'intervention publique», a également relevé le trésorier général. Pour Noureddine Bensouda, quelle que soit sa volonté, l'Etat ne peut pas à moyen terme «assumer seul les chocs qui se multiplient» et continuer dans ces circonstances à assurer son rôle de garant en dernier ressort. Tout en sachant qu'en plus des effets économiques et sociaux, «les crises actuelles ont eu un impact majeur sur le mode de gouvernance et de régulation de la décision et de la gestion, notamment en matière de finances publiques». Qu'à cela ne tienne, pour le trésorier général, il est clair que «les crises de la gouvernance [...] résultent le plus souvent du fait que les systèmes de pensée et les systèmes institutionnels n'évoluent pas au même rythme que la société». Il estime par ailleurs que la seule façon de trouver des solutions durables aux crises et risques actuels et de remettre l'économie et les finances publiques sur des trajectoires de croissance et de viabilité est de requérir au renouvellement des concepts économiques, du cadre législatif et réglementaire et des outils et instruments, tenant compte des réalités du XXIe siècle. Selon lui, «cela passe également par la réduction des inégalités sociales, spatiales, de patrimoine, de revenu et d'intelligence, gage du maintien de la cohésion sociale ». Mais aussi «par la nécessité d'accorder la priorité à l'éducation et à la formation de ressources humaines capables de relever les véritables défis du XXIe siècle». En outre, s'il est incontestable qu'il convient de traiter l'urgence, il ne faut pas pour autant oublier qu'il est impératif de procéder aux réformes structurelles. Aussi, si l'Etat demeure un acteur majeur de la société, il est

important qu'il intègre la montée en puissance d'autres acteurs privés, a-t-il soutenu constatant toutefois que l'intervention de l'Etat se trouve limitée en raison de la conjonction de deux facteurs. Le premier facteur tient au fait que les marges de manœuvre des Etats s'amenuisent sous l'effet de la dégradation des finances publiques ; tandis que «le deuxième facteur est dû au fait que les Etats ont adopté en partie, la logique managériale du privé induisant une confusion entre la régulation du modèle financier public avec le contrôle de gestion», a-t-il conclu. Organisée par le ministère de l'Économie et des Finances et l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP), la 15ème du colloque International des Finances Publiques s'est déroulée au siège de la Trésorerie générale du Royaume. Alain Bouithy

Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ?

Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ? Rapport introductif du Colloque International sur les Finances Publiques par Noureddine BENSOUDA Trésorier Général du Royaume

Depuis le début du XXI^e siècle, le monde vit une situation économique et sociale inédite, marquée par une confluence de crises et de risques majeurs : crise sanitaire, crise géopolitique, rupture des chaînes d'approvisionnement, crise alimentaire, inflation, crise de l'endettement, hausse des taux d'intérêt, ...

Concomitamment à cette multiplication des crises, les Etats sont depuis longtemps, confrontés à des défis structurels et à des facteurs de vulnérabilité : changements climatiques, changements démographiques, risque de faillite des régimes de retraite, faiblesse de la croissance et sa volatilité, ... La conjonction des crises et des contraintes qu'elles induisent durant une période relativement courte accroît de manière considérable l'incertitude pour les responsables qui ont des décisions à prendre ainsi que pour le simple citoyen. En effet, personne ne peut affirmer quand va débuter une crise, ni combien de temps elle va durer, ni prévoir ses impacts économiques, sociaux et financiers. Il est important de préciser que la survenance des crises au XXI^e siècle se caractérise par leur simultanéité et le fait qu'elles se produisent dans un monde globalisé plus vulnérable, où les humains sont plus interconnectés, plus interdépendants, et où l'information circule instantanément notamment via les réseaux sociaux. Par ailleurs, les crises du XXI^e siècle remettent en cause les différentes théories économiques des siècles précédents : Le keynésianisme, le libéralisme, l'Etat providence, ... Il a fallu l'intervention massive de l'Etat à travers des politiques publiques volontaristes menées à coups de dépenses publiques et de recours à des instruments non conventionnels pour limiter les conséquences sociales des crises et relancer l'économie. Ainsi, très peu de personnes, qu'il s'agisse d'hommes politiques ou d'économistes, ont critiqué la politique du « whatever it takes » de Mario Draghi lorsqu'il était président de la Banque centrale européenne, ou encore la suspension par la Commission européenne, en mars 2020, du pacte de stabilité et de croissance, ... Cependant, cet interventionnisme dans l'urgence « a accrédité l'idée d'un Etat qui corrige plutôt qu'il ne pilote. C'est l'Etat consolateur, compensateur, qui prélève surtout de la dette, car il ne dispose plus d'argent public » Les mesures prises par les Etats et la mobilisation massive des finances publiques pour faire face aux récentes crises étaient certes nécessaires, mais elles se sont traduites notamment par un creusement du déficit et un accroissement sans précédent de la dette, « marquant les limites de l'intervention publique » En effet, quand bien même l'Etat le voudrait, il ne peut pas à moyen terme « assumer seul les chocs qui se multiplient » et continuer à assurer son rôle de garant en dernier ressort. En plus des effets économiques et sociaux, les crises actuelles ont eu un impact majeur sur le mode de gouvernance et de régulation de la décision et de la gestion, notamment en matière de finances publiques. Il est clair que « Les crises de la gouvernance [...] résultent le plus souvent du fait que les systèmes de pensée et les systèmes institutionnels n'évoluent pas au même rythme que la société » Trouver des solutions durables aux crises et risques actuels et remettre l'économie et les finances publiques sur des trajectoires de croissance et de viabilité requiert donc, le renouvellement des concepts économiques, du cadre législatif et réglementaire et des outils et instruments, tenant compte des réalités du XXI^e siècle. Cela passe également par la réduction des inégalités sociales, spatiales, de patrimoine, de revenu et d'intelligence, gage du maintien de la cohésion sociale. Cela passe enfin, par la nécessité d'accorder la priorité à l'éducation et à la formation de ressources humaines capables de relever les véritables défis du XXI^e siècle. S'il est incontestable qu'il convient de traiter l'urgence, il ne faut pas pour autant oublier qu'il est impératif de procéder aux réformes structurelles. Certes, l'Etat

demeure un acteur majeur de la société, mais il doit intégrer la montée en puissance d'autres acteurs privés. Or, l'intervention de l'Etat se trouve limitée en raison de la conjonction de deux facteurs. Le premier facteur tient au fait que les marges de manœuvre des Etats s'amenuisent sous l'effet de la dégradation des finances publiques. La panoplie des instruments de politique économique dont disposaient les Etats, depuis les années 1980, a progressivement diminué suite à la libéralisation, à l'abandon du contrôle des prix et du contrôle des changes, aux privatisations, à la dérégulation financière, au renoncement aux facilités du système bancaire, à l'externalisation de certains services publics,... Le deuxième facteur est dû au fait que les Etats ont adopté en partie, la logique managériale du privé induisant une confusion entre la régulation du modèle financier public avec le contrôle de gestion. En effet, comme l'explique Michel Bouvier, « Cette confusion conduit à centrer les réflexions sur les techniques et les outils, par exemple la mise en œuvre d'une comptabilité d'exercice, d'indicateurs de performance, d'un contrôle interne ou encore d'une programmation pluriannuelle, qui ne sont que des instruments de gestion, alors qu'en préalable il conviendrait de s'interroger sur la pertinence du processus de décision qui est quant à lui de l'ordre du politique. Cette identification du contrôle de la décision au contrôle de la gestion est à l'origine d'un quiproquo qui non seulement conduit à l'impuissance à réaliser une soutenabilité durable des finances publiques mais bloque une réforme en profondeur de leur modèle » Pour ce faire, il est indispensable de procéder à des choix stratégiques concernant le rôle de l'Etat et de revoir le modèle de gouvernance de la décision et de la gestion financière publique, avant d'en concevoir les outils et les instruments. Ainsi, il est important de redéfinir clairement le rôle et les missions de l'Etat par rapport aux autres acteurs de la société. En plus de ses fonctions régaliennes (justice, ordre public, diplomatie, défense, monnaie,..), de quel Etat la société du XXI^e siècle a le plus besoin pour réguler l'économie en général et les finances publiques en particulier ? Il s'agit en fait, de mener une réflexion sérieuse sur le modèle de répartition des rôles et des responsabilités entre les différents acteurs de la société, qu'ils soient institutionnalisés ou non, dans le cadre d'un renouvellement du contrat social et d'une réorganisation des pouvoirs au niveau des lois organiques. L'un des atouts du Maroc dans ce domaine, et qui doit être renforcé, est d'avoir pu concevoir un système parlementaire permettant de porter les voix, au niveau de la deuxième chambre, des représentants des collectivités territoriales, de la confédération générale des entreprises du Maroc et des organisations syndicales. Il s'agit par la suite, de concevoir les dispositifs d'un nouveau modèle de régulation et de cadrage des modes de gestion des finances publiques notamment, en termes de programmation pluriannuelle des recettes et des dépenses, d'intégration des opportunités offertes par les technologies de l'information, ainsi qu'en termes de renforcement des capacités d'évaluation. En matière de programmation pluriannuelle, il convient de préciser que la loi organique des finances au Maroc a consacré expressément, dans son article , « la programmation budgétaire triennale actualisée chaque année en vue de l'adapter à l'évolution de la conjoncture financière, économique et sociale du pays ». Pour ce qui est des technologies de l'information, il est indispensable de faire en sorte, que la décision et la gestion financière publique puissent s'appuyer pleinement sur les apports de l'analyse des données de masse (big data) et des modèles prédictifs basés sur l'intelligence artificielle. En ce qui concerne l'évaluation, il est temps de dépasser l'évaluation ex-post qui a démontré ses limites, pour aller dans le sens d'une évaluation en dynamique, à périodicité régulière et très rapprochée, de manière à accompagner la réalisation des programmes et projets publics avec souplesse et agilité. Il s'agit enfin, de la nécessité de penser le futur de la responsabilité des gestionnaires publics vis-à-vis des citoyens. Ils doivent justifier leurs décisions, évaluer leurs actions et rendre compte de leurs actes. La programmation pluriannuelle, l'évaluation en dynamique et l'intégration de l'intelligence artificielle doivent, bien entendu, être combinées avec une meilleure convergence des politiques publiques et une coordination optimisée des acteurs et des décideurs en charge de la réalisation des différents programmes et projets publics. Ces différents dispositifs gagneraient par ailleurs, à recevoir une consécration juridique. En définitive, il est demandé à l'Etat d'adapter son

rôle et ses missions aux nouvelles réalités économiques et sociales. Car « L'Etat ne doit pas abandonner sa place centrale dans le développement ; ce sont ses modes d'intervention et ses formes d'action qui doivent être repensés au regard des expériences historiques et des défis du monde contemporain » 6 . Pour accomplir ses missions et atteindre les résultats escomptés des politiques publiques, l'Etat doit s'appuyer, pour les besoins de pilotage de ses actions, sur des institutions, des lois et des règles formelles Il s'agit en fait de la gouvernance, fondée sur une vision stratégique à moyen et long terme, qui constitue « un art de la mise en œuvre, un art de l'action, un art de concevoir des dispositifs cohérents avec les objectifs poursuivis. Cet art ne se réduit pas au vote de lois ou à l'établissement de règles. Il repose surtout sur le fonctionnement des services publics et sur la capacité à les faire évoluer » Les moments de crises ne sont pas constitués que de difficultés et de chocs auxquels nous devons faire face, mais représentent également des opportunités pour réformer les finances publiques, afin de les assainir et de reconstituer des marges de manœuvre. L'amélioration de la capacité extractive des ressources financières et humaines avec l'optimisation de leur emploi constitue, de mon point de vue, l'une des réformes les plus importantes à mettre en œuvre. Pour ce qui est des ressources financières, il importe de mobiliser tout le potentiel fiscal, à travers la mise en place d'un système qui tend vers plus de solidarité, de prélèvements universels, de diminution des cas spécifiques et des particularités qui mettent en difficulté la cohérence globale du système fiscal. C'est dans ce sens que le gouvernement marocain a entamé, dans le cadre du projet de loi de finances 2023, la mise en œuvre effective des dispositions de la loi-cadre portant réforme fiscale. Les mesures introduites s'inscrivent dans le cadre d'une réforme du système fiscal, devenue urgente et indispensable pour financer les chantiers de réformes initiées par Sa Majesté le Roi que Dieu l'Assiste, à savoir la généralisation de la protection sociale, la réforme de l'éducation nationale, la réforme des établissements et entreprises publics, ... Les mesures fiscales prévues pour 2023 offrent en outre, plus de visibilité aux investisseurs et aux citoyens contribuables. Elles fixent le cap jusqu'en 2026. Pour ce qui concerne les dépenses publiques, il importe de souligner que leur réforme doit avoir pour objectif d'en améliorer l'efficacité et la qualité pour l'ensemble des composantes du secteur public (Etat, collectivités territoriales et établissements et entreprises publics). Comme l'explique en 2022, Lars Feld, conseiller spécial du ministre allemand des finances : « Tous les ministères au niveau fédéral doivent savoir que les choses ne peuvent plus continuer comme ces trois dernières années. Tous doivent mettre leurs projets sur la table et se demander ce qu'ils pourront financer en priorité » C'est dans ce sens que s'inscrit d'ailleurs la revue des finances publiques engagée par le ministère de l'économie et des finances au Maroc, en collaboration avec la Banque mondiale, et qui fait référence au processus d'évaluation approfondie des dépenses publiques existantes afin de les réorienter vers les dépenses prioritaires et efficaces. Pour ce qui est de la capacité extractive des ressources humaines, nous avons besoin de nous poser des questions sur les disciplines nécessaires aux étudiants du XXI^e siècle, la qualité de l'enseignement, la manière de le faire, le rôle de la formation et des technologies de l'information et de l'intelligence artificielle dans l'enseignement, ... Afin de réussir les réformes, le savoir doit être érigé en guide de l'action. Toute réforme doit de ce fait, être fondée sur une parfaite connaissance du contexte économique et social et sur l'objet et les contours de la réforme. Il s'agit également d'instaurer une culture de la solidarité, de plus de sacrifices, de consentement et de partage, pour renforcer la cohésion sociale et réduire les inégalités. Notre rapport avec le temps doit aussi être reconsidéré, car le temps compte énormément pour faire face de manière efficace aux crises. On le sait, entre le temps de préparer un projet de loi, de le discuter et de l'approuver, il se pourrait que la réalité qu'il est sensé régir soit foncièrement changée. Pour conclure, je voudrais partager avec vous deux idées clés qui doivent, de mon point de vue, présider à la réforme des finances publiques. Il s'agit de confier la conception et la mise en œuvre des réformes à des compétences qualifiées, disposant d'une vision stratégique et qui maîtrisent les aspects économiques, juridiques, techniques et opérationnels de la matière à réformer. Ceci est d'autant plus évident lorsqu'il s'agit de réformes importantes qui conditionnent largement les

politiques publiques, comme c'est le cas de la fiscalité et de la dépense publique. Il s'agit également de veiller à ce que la mise en place des politiques publiques puisse prendre en compte les avis et les opinions des partenaires, institutionnels, universitaires et acteurs de la société civile, même si leurs avis et opinions sont différents de ceux des gestionnaires. A ce sujet, Klaus Schwab, fondateur et président du Forum économique mondial, précise qu'il est « impossible pour un leader confronté aux paradoxes du monde contemporain de compter sur sa seule intelligence pour résoudre des problèmes complexes ». En définitive, les crises du XXI^e siècle exigent une nouvelle façon de concevoir le monde, car, comme l'avait déjà soutenu Keynes, « Presque toute la sagesse de nos hommes d'Etat a été fondée sur des présupposés qui étaient vrais à une époque, ou en partie vrais et qui le sont chaque jour un peu moins. Nous devons inventer une nouvelle sagesse pour une nouvelle époque » Lundi 19 Décembre 2022

Il n'y a pas d'argent magique

Il n'y a pas d'argent magique Entretien avec Jean Arthuis, Grand Témoin du 15 Colloque international des Finances publiques Jean Arthuis est ancien ministre français de l'économie et des Finances et ancien président de la commission des budgets du Parlement Européen. Il est l'auteur de nombreux rapports où il n'a eu de cesse de combattre l'immobilisme les corporatismes et tout ce qui s'apparente à une rente de situation. En 2020, il est président de la commission sur l'avenir des finances publiques. Entretien Par Farida Moha Dans son rapport introductif le Trésorier général du Royaume, Mr Bensouda a donné le ton en évoquant la simultanéité et la confluence de crises et de risques majeurs crise sanitaire géopolitique, crise alimentaire, inflation...des crises qui se produisent dans un monde globalisé où les humains sont interconnectés et interdépendants. Vous avez abondé dans le même sens ... Jean Arthuis : Nous vivons un monde qui soudainement a été plongé dans la mondialisation. La mondialisation est vieille comme le monde mais jusque dans les années 80, les états avaient des politiques qui n'étaient pas soumises aux aléas internationaux. A partir de cette période ,on délocalise des activités de production , de biens de consommation ,de services .Arrive également la révolution numérique avec l'Internet ,les moyens de communication avec le déferlement des réseaux sociaux et tout change .La conjonction de ces phénomènes multiplie les aléas et le monde devient plus instable .Les différentes interventions ont rappelé les crises financières sanitaires démographiques avec le vieillissement des populations en occident ,climatiques .. une succession de crises qui mettent à rude épreuve l'art de gouverner .C'est dans ce contexte que nous mesurons le poids de nos responsabilités collectives .Nos comportements désordonnés pourraient mettre en péril la vie sur terre et donc la pérennité .En même temps nous prenons conscience de la fragilité de la planète et la responsabilité politique n'a jamais été aussi prégnante car le phénomène humain pourrait être remis en cause .Nous avons entretenu un progrès considérable avec la consommation d'énergie fossile mais que ceux-ci sont limités en volume et qu'il faudra trouver d'autres sources d'énergie pour une population de milliards d'habitants .L'heure est donc venue de réfléchir ensemble sur tous ces enjeux pour nous projeter dans l'avenir afin de mieux coordonner nos politiques . La succession ces crises que vous avez évoqué a pour corollaire une montée des besoins des attentes des frustrations répercutées par les réseaux sociaux. Le fonctionnement des démocraties notamment représentatives est interrogé. Comment répondre à cette montée de revendications ? Partout dans le monde , les Etats résistent difficilement aux attentes exprimées en terme de santé, de sécurité, de formation ..on voudrait répondre à ces attentes sans que l'on ait toujours les moyens pour y faire face .Sans compter qu'ici et là, subsistent des formes de corporatismes ,de conservatismes qui freinent la capacité d'adaptation des sociétés .Dans le fonctionnement de l'état, on a une prise en charge de l'état providence qui perpétue une sorte de verticalité dans l'exercice des pouvoirs et qui ne communique pas suffisamment aux citoyens .On est souvent dans des cultures d'opacité avec une sorte d'entre soi entre les grandes institutions haute administration et parfois syndicats .Ce système ne diffuse pas suffisamment l'information et ne permet pas l'adhésion de l'opinion publique aux réformes .Or si l'on veut faciliter cette adhésion il faut du courage , de la volonté et de la pédagogie qui passe par des redditions des comptes .Ce n'est pas toujours le cas ,et on fini par avoir une forme d'addiction à la dépense publique le « toujours plus et quoiqu'il en coûte » ,sans mesurer à quel point l'endettement nous rend dépendant de nos créanciers internationaux qui a un moment pourraient remettre en cause notre souveraineté .Il faut toujours rappeler qu'il n'y a pas d'argent magique et que vivre à crédit n'est pas une solution. La création de monnaie sans rapport avec la création de richesse ouvre la voie à l'inflation et à l'envol des

taux d'intérêt entraînant ainsi une dangereuse spirale .. Vous avez évoqué dans votre propos introductif le principe de réalité en rappelant la phrase de Pierre Mendès France « un pays qui n'est pas capable d'équilibrer ses finances publiques est un pays qui s'abandonne ». Quel pourrait être alors le ou les modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi crise ? Je n'ai pas la prétention d'y répondre mais la résilience est en lien avec la maîtrise des finances publiques et plus globalement avec l'efficacité de la gouvernance publique ..Je ne voudrais pas donner le pouvoir aux comptables mais je demande aux comptables de rendre les décideurs et les citoyens lucides et de ne pas rester dans le clair-obscur. Les comptables sont les témoins d'une réalité financière d'une réalité budgétaire .Objectivement dans la comptabilité publique nous avons d'immenses progrès à faire .Je plaide pour que l'on présente chaque année aux citoyens ,la situation globale des finances publiques en agrégeant les comptes de l'Etat , des Collectivités locales, de la sécurité sociale pour que les citoyens aient conscience de cette réalité .Pour que l'on ait la volonté de se projeter dans l'avenir et d'évaluer les trajectoires de dettes publiques sur des périodes suffisamment longues .Très souvent nos gestions publiques sont des gestions à court terme .Il faut aller vers des pluri annualités avec des engagements que l'on puisse respecter .Il faudrait donner aux lois de programmation pluriannuelles ,la force constitutionnelles et éviter de vivre dans l'illusion et l'incantation . Dans son mot de clôture Michel Bouvier président de Fondafip a rappelé ce moment fort où il fallait impérativement réfléchir sur le modèle des finances publiques pour être en phase à une réalité internationale et en phase à une réalité sociale complexe qui met au cœur la question du consentement à l'impôt.. Quand on prépare un budget il faut s'interroger avant tout sur le niveau des recettes. Très souvent on pense qu'il y aura une croissance substantielle. Force est de constater par exemple qu'en France la croissance stagne depuis une quarantaine d'années. La difficulté que nous avons à mobiliser les ressources énergétiques sont un facteur décisif. Il faut nous adapter dans ce monde en évitant ce que j'ai appelé les singularités périlleuses et en se projetant dans l'avenir. En tenant compte par exemple de fiscalités qui tiennent compte de l'ouverture internationale des marchés .On taxe souvent la production or taxer la production c'est organiser la délocalisation des entreprises et on finit par altérer la compétitivité de nos producteurs .ce n'est pas un débat facile et il faut imaginer d'autres ressources comme les impôts de consommation avec la TVA ..Pour faire face aux chocs que nous avons évoquée pour pouvoir mobiliser les différents acteurs , il faut avoir des réserves , il faut dans le pilotage de la transparence ,de la flexibilité de la souplesse et du pragmatisme.et l faut que le politique fasse une bonne politique. Mardi 20 Décembre 2022

انعقاد الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية في الرباط يومي 16 و 17 دجنبر

انعقاد الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية في الرباط يومي 16 و 17 دجنبر أخبارنا نشر في أخبارنا يوم 09 - 12 - 2022 تنظم وزارة الاقتصاد والمالية، بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية، وذلك يومي 16 و 17 دجنبر الجاري. وذكرت الخزينة العامة للمملكة، في بلاغ لها، أن أشغال هذه الدورة، التي ستجرى بمقر الخزينة ستمحور حول موضوع "أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟". وسجل المصدر ذاته أنه بعد الكلمات الافتتاحية، ستنطلق المناظرة بتقديم تقارير تمهيدية وشهادات، مضيفا أن أشغال المناظرة ستتواصل في إطار ثلاث مواعيد مستديرة. وهكذا، سيتعلق المحور الأول بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود، ويتمثل في دور السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية. أما المحور الثاني فسيتطرق إلى إشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة، والمرتبطة بنموذج البرمجة الميزانية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم. من جانبه، سيتناول المحور الثالث الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية والتي تتمحور حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومسؤولية المدبرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية. انقر هنا لقراءة الخبر من مصدره.

Rabat accueille le 15e colloque international des finances publiques

Rabat accueille le 15e colloque international des finances publiques H24 Info Publié dans H24 Info le 12 - 12 - 2022

Le ministère de l'Economie et des Finances, en partenariat avec l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), organise les 16 et 17 décembre, la 15e édition du colloque international des finances publiques. Cette édition du colloque, qui se déroulera au siège de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), a pour thème « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ? », indique la TGR dans un communiqué. Après une cérémonie d'ouverture, le colloque démarrera par la présentation des rapports introductifs et des témoignages, fait savoir la même source, ajoutant que les travaux du colloque seront poursuivis dans le cadre de trois panels.

Lire aussi. Première édition du Forum Africain du tourisme de Casablanca

Ainsi, le premier abordera le rôle des acteurs clés dans le modèle de gouvernance cible en matière de régulation de la décision en finances publiques à savoir, le rôle des pouvoirs législatif et exécutif et celui des collectivités territoriales, alors que le second portera sur la problématique de la décision en matière de régulation de la gestion financière publique et les dispositifs de gouvernance y afférents, liés au modèle de programmation budgétaire, à l'intelligence artificielle et au renforcement des capacités d'évaluation. Le troisième traitera, quant à lui, des idées forces du nouveau management des finances publiques en l'occurrence, la nouvelle acception de la standardisation des modèles financiers publics, la responsabilisation des acteurs financiers publics et la qualification des ressources humaines

[Cliquez ici pour lire l'article depuis sa source.](#)

Colloque finances publiques : N. Fettah plaide pour une granularité plus fine de l'action des pouvoirs publics

Colloque finances publiques : N. Fettah plaide pour une granularité plus fine de l'action des pouvoirs publics
EcoActu Publié dans EcoActu le 17 - 12 - 2022 Le Ministère de l'Economie et des Finances, en partenariat avec l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) et avec le soutien de la Revue Française de Finances Publiques (RFFP), organise les 16 et 17 Décembre 2022 au siège de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), la Quinzième édition du Colloque International des Finances Publiques sous le thème « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisés ? ». Un rendez-vous annuel tant attendu qui aborde des thématiques pertinentes en phase avec le contexte de chaque édition.« Le thème de cette année fait écho au contexte de crises multiples que connaît le monde. En effet, la crise due à la Covid-19 et le conflit en Ukraine, qui lui a succédé, ont fortement affecté l'économie mondiale et ne lui ont pas laissé le temps de reprendre et de renouer avec la croissance, ... Nous ne faisons plus face à des crises isolées qui affecteraient le monde de manière épisodique, mais à un système de crises complexe, presque continu et multidimensionnel qui allie le géopolitique à l'économie, au social, à l'environnemental...», a déclaré la ministre de l'Economie et des Finances, Nadia Fettah Alaoui. En effet, l'économie mondiale est entrée dans une phase de ralentissement qui semble se prolonger. Les perspectives du Fonds Monétaire International (d'octobre 2022) prévoient, ainsi, une croissance mondiale d'environ 3,2% en 2022 et 2,7% en 2023. La ministre a rappelé que les pressions persistantes sur l'offre menacent, ainsi, d'aggraver l'inflation mondiale qui, combinée à une croissance faible, obligerait les pays avancés à mettre en place des politiques monétaires encore plus restrictives et durcirait les conditions de financement des pays émergents ou en développement. Nadia Fettah a précisé que pour bien gérer ces évolutions et en anticiper les conséquences, il est impératif de commencer par consolider davantage la stabilité des cadres macroéconomiques. Et effet, la succession de crises a eu pour conséquences la réduction des marges de manœuvre dans quasiment tous les pays.« D'un côté, les Etats ont dû verser des aides aux secteurs économiques et aux populations vulnérables fragilisés par les crises, ce qui a pour effet d'augmenter les dépenses et, de l'autre, ils (les Etats) se sont retrouvés privés des recettes fiscales en raison du ralentissement de l'appareil économique », a rappelé la ministre. Le Maroc, à l'instar du reste du monde, a été touché de plein fouet par cette succession de crises. Nadia Fettah a ainsi rappelé les mesures prises par le gouvernement pour atténuer les impacts de ces crises sur le pouvoir d'achat des Marocains ainsi que les réformes engagées par le Maroc pour accélérer son développement, tirant profit de ces atouts pour mieux répondre aux défis auxquels il est confronté.« Pour dépasser cette situation, il était devenu nécessaire d'améliorer la productivité de l'économie nationale et sa diversification sectorielle et territoriale. Ceci permettra d'atteindre des niveaux de croissance plus à même de faire face à la demande d'emploi, composée essentiellement des jeunes qui arrivent nouvellement sur le marché du travail », a précisé la ministre. Et c'est dans cette perspective que le Gouvernement a entamé, dans le cadre de son programme, une politique nationale de transformation économique, orientée vers l'emploi et l'amélioration de la compétitivité nationale. Aussi l'accent est mis sur l'investissement. « Tous les leviers seront, ainsi, mis à contribution pour promouvoir et encourager l'investissement public et privé, de l'accès au financement à l'amélioration du climat des affaires, en passant par la modernisation du cadre juridique ou le soutien aux entreprises », a souligné N. Fettah. Référence faite à la « nouvelle charte compétitive de l'investissement » qui dotera le pays d'un cadre plus à même d'améliorer l'impact de l'investissement en terme d'attractivité, d'emploi et de réduction des inégalités. Une Charte qui permettra aussi d'orienter les investissements vers les secteurs

prioritaires à forte valeur ajoutée.« La réforme du cadre réglementaire des marchés publics, en cours de finalisation au Secrétariat Général du Gouvernement, s'inscrit dans le même sillage. En plus de l'amélioration de la transparence et du libre jeu de la concurrence, ce texte se veut un outil fort pour améliorer l'efficacité économique, sociale et environnementale de la commande publique. Par ailleurs, la promotion de l'investissement privé n'est pas en reste puisqu'elle devra être boostée par la mise en place du Fonds Mohammed VI pour l'investissement », a rappelé la ministre.Pour conclure la ministre a souligné que la situation de multi-crise doit nous pousser à nous renouveler. « Il est, effectivement, temps, pour nous tous, de revoir notre modèle des finances publiques et nos modes de pensée et de travail pour mettre à jour des réponses innovantes aux défis auxquels nous sommes confrontés. Et à ce titre, il est important de mettre l'accent sur quelques éléments phares qui doivent structurer notre action. En matière de recettes, il devient nécessaire, voire vital, de réussir la réforme fiscale », a-t-elle précisé.Elle a également rappelé qu'il devient primordial d'être inclusif et d'associer tous les acteurs dans le processus de décision. Cela donnera forcément des actions publiques d'une meilleure qualité, au plus près de la réalité des citoyens. Aussi, il faudrait aller vers une granularité plus fine de l'action des pouvoirs publics pour lui permettre de prendre en charge les spécificités et les particularismes notamment territoriaux. Cliquez ici pour lire l'article depuis sa source.

15e Colloque international des finances publiques : « les repenser autrement »

Le Ministère de l'Economie et des Finances, organise au siège de la Trésorerie Générale du Royaume les 16 et 17 décembre à Rabat, en partenariat avec l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) et avec le soutien de la Revue Française de Finances Publiques (RFFP), la 15^{ème} édition du colloque international des finances publiques sous la thématique « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ? ». Les travaux de ce colloque ont débuté par une allocution de Noureddine Bensouda, Trésorier Général du Royaume du Maroc, et un message lu au nom de la ministre de l'Economie et des Finances, Nadia Fettah, qui a affirmé que le thème de cette année faisait la part belle aux crises multiples que connaît le monde, crise de la covid-19 et surtout le conflit en Ukraine, aux impacts négatifs sur l'économie mondiale qui ne permettent guère un retour à la croissance. Ces crises, ont des incidences sur les marchés de produits de base dont nombre de secteurs jadis prolifiques qui en payent, aujourd'hui, le prix fort. Le commerce international en est affecté et l'inflation mondiale combinée à une croissance faible, astreint les pays avancés à mettre en place des politiques monétaires plus restrictives et durcissent les conditions de financement des pays émergents et en développement. « Plusieurs épisodes de crises ont eu un impact particulièrement important sur l'activité économique et les finances publiques depuis les années 80. Les défis environnementaux et sociétaux, l'ensemble des mutations économiques constituent autant d'éléments de contexte majeur. Je tiens à souligner la convergence de vue entre la France et le Maroc. Nos deux pays ont pris un chemin convergeant pour les grandes réformes financières modernes », a déclaré Cécile Humbert-Bouvier, cheffe du service Economique Régional de l'Ambassade de France au Maroc, qui remplaçait le chargé d'affaires -qui n'a pas pu rejoindre ce colloque en raison de la présence au Maroc de la des Affaires étrangères française, Catherine Colonna pour échanger avec Nasser Bourita et préparer une visite d'Etat au Maroc d'Emmanuel Macron. Et d'étayer que la France a mis en œuvre sa loi organique relative aux lois de finances en 2001 et le Maroc en 2016, chaque pays ayant adopté une démarche de performances parallèles dans sa gestion des finances publiques. « Je salue la qualité et la constance de la coopération franco-marocaine en matière de finances publiques comme en témoigne le succès du jumelage intégré au programme Hakama de l'UE, dans le cas d'une mise en œuvre à la Trésorerie du Royaume dans le cadre des réformes de la gestion des finances publiques », a-t-elle poursuivi. Pour sa part, Marie-Christine Esclassan, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, secrétaire générale de FONDAFIP, et directrice de la Revue Française des Finances Publiques (RFFP) citant Nadia Fettah a longuement loué la femme marocaine: « Le Maroc a eu un rôle pionnier dans l'accès des postes de responsabilités des femmes et notamment dans le sens des égalités des hommes et des femmes. Si la chose est assez courante pour les ministères sociaux elle est peu répandue s'agissant du domaine des Finances publiques ». Par ailleurs, avant de laisser la parole à Noureddine Bensouda pour un rapport introductif, elle mettra en exergue la distinction du sport au Maroc et elle a « salué la victoire spectaculaire des Lions de l'Atlas en Coupe du monde ». Le Trésorier Général du Royaume, lui n'y est pas allé par quatre chemins: « L'Etat doit adapter son rôle et ses missions aux nouvelles réalités économiques et sociales, tout en s'appuyant sur des institutions, des lois et des règles formelles, a-t-il indiqué. Et d'ajouter, qu'« il s'agit en fait de la gouvernance, fondée sur une vision stratégique à moyen et long terme, qui constitue un art de la mise en œuvre, un art de l'action, un art de concevoir des dispositifs cohérents avec les objectifs poursuivis », a-t-il souligné. Noureddine Bensouda a, dans ce sens, relevé que les moments de crises « ne sont pas constitués que de difficultés et de chocs auxquels nous devons faire face, mais représentent également des opportunités pour réformer

les finances publiques, afin de les assainir et de reconstituer des marges de manœuvre ». Aussi a-t-il mis l'accent sur la nécessité d'améliorer la capacité extractive des ressources financières et humaines avec l'optimisation de leur emploi en tant qu'une des réformes les plus importantes à mettre en œuvre. Le Trésorier Général du Royaume a, par la même occasion, relevé l'impératif de passer par un renouvellement des concepts économiques, qui prend en compte les réalités du 21^{ème} siècle, afin de réussir le redressement de l'économie et des finances publiques dans un contexte multi-crisis. « Trouver des solutions durables aux crises et risques actuels et remettre l'économie et les finances publiques sur des trajectoires de croissance et de viabilité requiert donc le renouvellement des concepts économiques, du cadre législatif et réglementaire et des outils et instruments, tenant compte des réalités du XXI^e siècle », a-t-il précisé, mettant en avant l'importance de la réduction des inégalités sociales, spatiales, de patrimoine, de revenu et d'intelligence, en tant que gage du maintien de la cohésion sociale. Le Trésorier Général du Royaume a également souligné l'importance de prioriser l'éducation et la formation de ressources humaines dans le relèvement des véritables défis du XXI^{ème} siècle, caractérisé notamment par une situation économique et sociale inédite, marquée par une confluence de crises et de risques majeurs, en l'occurrence la crise sanitaire, la crise géopolitique, la rupture des chaînes d'approvisionnement, la crise alimentaire, l'inflation, la crise de l'endettement et la hausse des taux d'intérêt. Michel Bouvier, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président de FONDAFIP, Directeur de la Revue Française de Finances Publiques, a passé en revue les différents chocs que traverse le monde à l'heure actuelle et mis en relief le caractère « inadapté » du modèle de gouvernance financière publique face à une multiplicité de crises. Aussi à cet égard, il a tiré la sonnette d'alarme contre la difficulté et l'incapacité de maîtriser l'évolution des dépenses publiques, l'évolution de la pression fiscale, de la dette publique et des déficits publics, en dépit de la sophistication des outils de contrôle de gestion, chose qui met en évidence l'existence d'« une faille dans le processus de régulation ». Deux autres interventions eurent par la suite lieu de respectivement, Mohammed Tawfik Mouline, Directeur Général de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques et de Jean Arthuis, ancien ministre français de l'Economie et des Finances, suivies d'un débat ont clos cette première journée du XV^{ème} colloque. Les travaux de ce dernier, se poursuivront samedi et s'articuleront autour de trois panels portant sur les modèles de régulation de la décision en finances publiques et de la gestion financière publique, ainsi que sur les trois fondamentaux d'un modèle des finances publiques avec des personnalités nationales et internationales dont des ministres en exercice.

الرباط.. اختتام أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية

الرباط.. اختتام أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية وكالة المغرب العربي للأنباء و م ع نشر في لوسيت أنفو يوم 18 - 12 - 2022 أسدل الستار أمس السبت بالرباط، على أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية التي نظمت تحت شعار: "أي نموذج لحكامه المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟". وأبرز وزير التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة ورئيس اللجنة الخاصة بالنموذج التنموي، شكيب بنموسى، في كلمة مسجلة مسبقا، أن أحد الروافع الأساسية لتنفيذ النموذج التنموي الجديد تتمثل في إدارة قادرة على قيادة التغيير، تتسم بالفعالية والكفاءة، وتحمل المسؤولية عن النتائج مع هامش من الاستقلالية، فضلا عن كونها إدارة رقمية وشفافة في خدمة المواطنين والنظام الإنتاجي. وأكد في هذا الصدد على ضرورة التصدي للعديد من التحديات، ولا سيما التحدي المتمثل في جذب واستقطاب المهارات باعتباره مشكلة ليست مادية فقط وإنما تشير أيضا إلى نمط وأسلوب تدبير الموارد البشرية. وفي هذا السياق، أشار بنموسى إلى أن الإدارة لم تعد تستقطب المواهب وذوي المؤهلات، مسجلا أن التحدي المتمثل في تطوير المهارات يحيل على التكوين المستمر والمهارات المهنية المرتبطة بالأداء والنتائج، وكذا التحدي المتمثل في تهمين وتعزيز القيادة من أجل تشجيع اتخاذ المبادرة وتطوير القدرة على حل المشاكل المعقدة وتحمل المسؤولية عن النتائج دون مضاعفة ضوابط الرقابة القبلية. وأبرز أنه يمكن النظر في ثلاثة سبل للتحسين وهي: التركيز على جوهر المهنة، لا سيما فيما يتعلق بوضع وتبعية السياسات العمومية، وتقنين الخدمات العمومية من خلال تشجيع الاستعانة بمصادر خارجية للخدمات الطرفية، وأخيرا تفويض الخدمات العمومية لمشغلين سواء من القطاع الخاص أو الثالث. وأوضح أن الأمر يتعلق أيضا بتبني نهج تدبير متميز ومختلف باختلاف مستوى المخاطر، بشكل يكفل تخفيف مساطر الإجراءات استنادا إلى التصنيف وتحديد الجهات الفاعلة ووسمها والاعتراف بالانتماء إلى نظام للتعليم. وفي الختام، دعا بنموسى إلى وضع مقاربة للتدبير تدمج إدارة الوقت والالتزام بمواعيد المعالجة واتخاذ القرار كمييار للأداء من خلال المطالبة بإعادة هندسة العمليات وتنسيق أكثر مرونة بين مختلف الإدارات. يذكر أن الدورة الخامسة عشرة للندوة الدولية حول المالية العمومية، نظمت يومي 16 و17 دجنبر بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية وبشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAFIP) وبدعم من المحجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP). وانطلقت الندوة بتقديم تقارير تمهيدية وشهادات، تلتها مناقشات مستفيضة حول ثلاثة محاور. ويتعلق المحور الأول بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود، ويتمثل في دور السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية. وتطرق المحور الثاني إلى إشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة، والمرتبطة بنموذج البرمجة المالية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم. أما المحور الثالث والأخير، فتناول الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية والتي تتمحور حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومساءلة المدبرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية. المصدر : وكالات انقر هنا لقراءة الخبر من مصدره.

Les finances publiques en quête d'une nouvelle gouvernance ou comment éviter l'effondrement de l'Etat

Les finances publiques en quête d'une nouvelle gouvernance ou comment éviter l'effondrement de l'Etat Taoufiq Boudchiche Publié dans Maroc Diplomatique le 18 - 12 - 2022 Le 15eme colloque international des Finances publiques organisé par le Ministère de l'Economie et des Finances et la Fondation Internationale des Finances publiques a abordé le sujet de la gouvernance des finances publiques face au contexte de multi-crisis. Les crises s'additionnent provoquant des effets cumulatifs qui rendent caduques les outils classiques de gouvernance. L'enjeu selon le Professeur Bouvier est désormais d'éviter l'effondrement de l'Etat car toute l'architecture financière publique est menacée par les dérégulations globalisées dans un monde en proie aux chocs permanents et multiples. Le recours au cycle de l'endettement en réponse aux impacts économiques et sociaux ne peut tenir dans le temps, ni forger un mode de gouvernance durable souligne encore le Ministre Jean Arthuis dans son intervention. Par ailleurs, les transformations structurelles engagées pour dégager des marges de manœuvre en termes de croissance économique, de compétitivité et de nouvelles créations de richesses se heurtent en effet à l'impérativité pour les finances publiques de répondre aux urgences économiques et sociales. Cela introduit plus de complexité dans l'arbitrage des décisions entre objectifs à moyen et long terme (objectifs structurels) et la nécessité d'ériger en permanence des boucliers économiques et sociaux dans un contexte d'imprévisibilité. Selon Monsieur Tawfik Mouline, Directeur Général de l'IRES, la crise sanitaire confirme que le monde est entré dans une ère dite VUCA (Volatilité, Incertitude, Complexité, Ambiguïté) qui doit conduire à adapter les fondements de l'action publique et privée. Des gouvernances stratégiques intégrant anticipation, prospective et scénarios tenant compte du court, moyen et long terme s'imposent. En effet, au regard des contextes décrits, l'Etat et l'ensemble du corps économique et social sont confrontés à des menaces et des vulnérabilités permanentes et non plus seulement à des crises isolées comme dans le passé, a-t-il signalé. A cet égard, Madame Nadia Fettah a souligné, dans son intervention lue par Noureddine Bensouda, le Trésorier Général, que les politiques de transformations structurelles engagées par le Maroc, lors de la crise sanitaire ont été immédiatement confrontées, aux impacts des crises climatiques (sécheresse) et aux perturbations provoquées par la guerre en Ukraine (chaînes de valeur perturbées, inflation importée en raison du renchérissement des prix des matières premières, crise alimentaire et énergétique, ...). Elle s'est néanmoins félicitée de l'initiative royale, d'engager bien avant la crise sanitaire, la réflexion pour la mise en œuvre d'un nouveau modèle de développement, dont le gouvernement actuel a fait siens les objectifs. Grâce à cette initiative, le Maroc dispose d'un cadre d'action rénové qui contribue à anticiper et atténuer les impacts économiques et sociaux des chocs qui surviennent. La ministre a ainsi indiqué que son département œuvre à accompagner les réformes pour faire émerger une nouvelle génération de plans sectoriels, encourager dans les territoires l'investissement dans les secteurs innovants, promouvoir l'investissement public et privé dans les secteurs à forte valeur ajoutée, favoriser le développement des énergies renouvelables, ... De nouveaux outils institutionnels sont prévus comme une nouvelle charte compétitive de l'investissement, une nouvelle loi sur les marchés publics ou encore la création du fonds d'investissement Mohammed VI. Elle a également cité l'accord entre le gouvernement signé avec l'Office Chérifien des Phosphates (OCP) pour consacrer 130 Milliards de DH aux investissements verts. Sur le plan du développement humain, selon elle, il y a le chantier très important de la protection sociale et celui de la mise à niveau de la santé qui constituent également une priorité comme celui de l'éducation. A ce propos, le ministre de l'Education Chakib Benmoussa a mis en relief dans son intervention, les réformes du secteur qui se basent également sur les objectifs

tracés dans le nouveau modèle de développement tels que la généralisation du préscolaire et l'introduction de pédagogies plus adaptées (enseignement apprenant). Ceci étant, Il y a à l'évidence au vu de ses grands programmes structurants, l'enjeu des capacités de financement de cette dynamique dans un contexte de fragilité des finances publiques. Parmi les solutions, la Ministre a évoqué la réforme fiscale à travers une loi cadre qui vise notamment à intégrer le numérique. A propos du développement numérique, le Colloque y a consacré quelques interventions qui ont été des moments forts, notamment celle sur le métaverse par Marie-Alice Bouvier ainsi que celle de Monsieur Firdaous. Ils ont quasiment démontré séance tenante que les finances publiques vont connaître du fait de l'évolution technologique dans le domaine numérique un bouleversement dans les approches, les méthodes de travail et les moyens de la gouvernance financière au niveau de l'Etat, les collectivités locales, les entreprises... Les nouvelles technologies ouvrent en effet des horizons encore insoupçonnables en termes d'information, de précision de la connaissance et d'aide à la décision. Par exemple, le big data, la géo-localisation, l'intelligence artificielle, l'inter-connectivité... seront de précieux outils de transformation de la décision financière, de création de nouvelles sources de richesses et de revenus dans le monde virtuel, de production et de partage des connaissances... Elles permettront en sus de répondre au besoin de données précises, par exemple dans le cas du Maroc, sur l'anticipation des crises climatiques, hydriques, agricoles... pour faciliter, anticiper et optimiser les décisions financières dans ces domaines. Dans le cas français, Benedicte Peyrol, ancienne députée et membre de la commission des finances, a présenté les avancées en France du débat public sur la mise en place d'un « budget vert » destiné à répondre aux préoccupations climatiques. Concernant l'importance respective de la connaissance, celle des données et de l'information, elles ont été soulignées par plusieurs intervenants, comme étant fondamentales pour une gouvernance rénovée. Driss Benhima, en a fait l'axe principal de son intervention, qui a porté sur le processus de décision territoriale. Selon, l'ancien Ministre et Wali de Casablanca, la Région doit s'ériger en source d'intelligence territoriale pour affirmer son rôle de chef de file dans les processus de décision territorial plus que le niveau provincial ou le niveau communal. La Région possède, a-t-il souligné, les moyens institutionnels et financiers pour décider financièrement et exécuter localement les projets dans le cadre de plans de développement régionaux. Mais encore faudrait-il, selon lui, qu'elle s'approprie les bons outils de « connaissance et d'intelligence territoriale », par exemple, en intégrant pleinement les universités et les différents acteurs locaux dans la réflexion sur les enjeux locaux et la production de connaissances. L'excès d'externalisation de la production d'information et de connaissances (Bureaux d'études) fragilise les processus d'appropriation de la connaissance. La question de l'intégration des acteurs dans la décision publique a également fait l'objet d'interventions remarquées dont celle du professeur et ancien ministre Abdallah Saaff. Selon lui, la décision publique est un enjeu dont la dimension politique et démocratique doit primer sur le mode de décision technocratique. Mais la question n'est pas simple en raison de la technicité de certains sujets. La finance publique en est un. Il a fourni à cet égard les expérimentations mitigées de pays comme le Brésil sur l'expérience du « budget participatif » qui a mobilisé au plus 10 % de participation citoyenne. D'autres réflexions et expériences sont en cours dans certains pays comme le Danemark pour imaginer de nouvelles approches innovantes de la décision publique fondée sur les concepts collaboratifs de co-construction décisionnelle (méthodes dites de « design des politiques publiques » expérimentées par les équipes du Mind Lab ou encore les méthodes de l'Open Policy Making). De manière générale, un consensus s'est dégagé sur le fait que les enjeux et les défis des finances publiques ont atteint un tel niveau de globalité et de transversalité que la prise en compte de la diversité des acteurs aux objectifs parfois divergents est devenue nécessaire. Cela, notamment, devrait conduire à repenser des questions fondamentales comme le consentement à l'impôt. Il y aurait même lieu de réfléchir à de nouvelles institutions et de nouveaux cadres juridiques pour fabriquer de la décision publique adaptée aux enjeux de coordination et de mise en cohérence des points de vue des acteurs aux objectifs parfois divergents. Enfin, un focus a été mis en évidence sur la question

essentielle des ressources humaines. Des stratégies audacieuses d'attractivité et de formation des talents s'imposent en raison d'une part, d'un contexte décisionnel qui exige « créativité, agilité et finesse » dans la conception et la mise en œuvre des gouvernances publiques et, d'autre part, du fait du développement technologique et de la généralisation d'une gouvernance numérique qui lui est associée.* Economiste Cliquez ici pour lire l'article depuis sa source.

Finances publiques: Le processus de décision territorial doit être renforcé

Finances publiques: Le processus de décision territorial doit être renforcé Mohamed Jaouad EL KANABI Publié dans Hespresse le 17 - 12 - 2022 Lors des travaux de la 15ème édition du Colloque International des Finances Publiques organisé sous le thème « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ? », à l'initiative du ministère de l'Économie et des Finances et de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP), la première table ronde s'est intéressée au modèle de régulation de la décision en finances publiques. Le président de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), Michel Bouvier, a souligné, samedi à Rabat, la nécessité d'être en mesure de réguler le système financier public, insistant qu'il « faudrait inventer un modèle de gouvernance des finances publiques pour une société en pleine transformation, notamment dans un contexte de crises multiples, lesquelles ont mis en péril les finances publiques ». Michel Bouvier a également fait savoir que « la réforme du modèle de régulation des finances publiques est centrale », notant que par conséquent « la réforme du processus budgétaire constitue un défi majeur, émanant de l'évolution des sociétés contemporaines et de la multiplication des acteurs concernés ».x PublicitéA cet effet, il a cité l'impératif de mettre en place une institution pour la coordination entre l'État, les collectivités locales, les institutions financières ainsi que les organismes sociaux publics et privés, capables d'assurer leur hétérogénéité. Par ailleurs, le président de la FONDAFIP a affirmé qu'il ne faut pas penser les finances publiques par des aspects économiques ou juridiques, puisque que ces finances répondent à des logiques diverses et subissent de multiples interactions. Pour sa part, le professeur universitaire Abdellah Saaf et ancien ministre marocain, a mis en avant l'importance de la participation de citoyens et leur association à l'action publique dans le secteur financier. « Il ne s'agit pas d'informer sur les décisions prises au niveau central ou consulter les acteurs sociaux sur un certain nombre de choix », a-t-il précisé, préconisant d'aller vers la co-construction de la décision. Saaf a, en outre, souligné « l'importance de la réduction des inégalités pour maintenir la cohésion sociale, à travers des solutions durables aux crises actuelles, et placer les finances publiques sur les perspectives de croissance et de viabilité. Les deux intervenants au second panel Driss Benhima, ancien ministre et ancien Wali de région et Jean-Baptiste Blanc, sénateur du Vaucluse, membre de la Commission des finances du Sénat, et conseiller départemental, ont traité le second thème qui a trait au renforcement du processus de décision territorial. Pour l'ex PDG de la RAM, ex-ministre et ancien Wali de région, Driss Benhima, « le nouveau processus de décision en matière des finances publiques devrait se mettre en place entre les attributions des institutions centrales, les pouvoirs délégués à leurs représentants régionaux, et les programmes des conseils de région ». La sphère de décision territoriale dépend du rôle dévolu à la région, a également noté Driss Benhima, préconisant l'installation de la capacité du conseil régional, qui devrait devenir le meilleur connaisseur documenté des réalités régionales, tous secteurs confondus. L'intervenant a estimé en outre que le recours à des ressources extérieures de conceptualisation pénalise cette capacité. Compte tenu de l'importance des montants financiers dévolus au développement régional, il a estimé que les régions devraient se focaliser sur un nombre restreint d'axes prioritaires, et veiller à la capacité propre de la région à s'approprier la démarche sans recours à l'extérieur. Jean-Baptiste Blanc, qui lui a emboîté le pas, a pour sa part mis en avant l'expérience française, faisant savoir que la réduction de la consommation des sols nécessite un nouveau modèle économique. Il a appelé, à cet égard, à adapter une nouvelle fiscalité locale aux objectifs climatiques, indiquant aussi que l'État s'appuie désormais sur les régions pour territorialiser les objectifs, dans la perspective de s'inscrire dans une



12:00

19/12/2022

NT - www.maghress.com

Suite : 1

nouvelle gouvernance et une nouvelle fiscalité. Cliquez ici pour lire l'article depuis sa source.

Finances publiques : une révision du processus de décision territorial plaidée

Finances publiques : une révision du processus de décision territorial plaidée Barlamane Publié dans Barlamane le 18 - 12 - 2022 Les intervenants à un panel tenu, samedi à Rabat, dans le cadre de la 15ème édition du Colloque International des Finances Publiques, ont insisté sur l'importance de renforcer le processus de décision territorial. Ce panel, initié sous le thème « quel modèle de régulation de la décision en finances publiques ? », a été ainsi l'occasion pour Driss Benhima, ex-ministre et ancien Wali de région, de souligner que le nouveau processus de décision en matière des finances publiques devrait se mettre en place entre les attributions des institutions centrales, les pouvoirs délégués à leurs représentants régionaux, et les programmes des conseils de région. La sphère de décision territoriale dépend du rôle dévolu à la région, a-t-il noté, préconisant l'installation de la capacité du conseil régional, qui devrait devenir le meilleur connaisseur documenté des réalités régionales, tous secteurs confondus. Ainsi, le conseil régional deviendra le vecteur de programmes articulés et l'orientateur compétent de la déclinaison régionale des politiques publiques, a-t-il poursuivi, estimant que le recours à des ressources extérieures de conceptualisation pénalise cette capacité. Compte tenu de l'importance des montants financiers dévolus au développement régional, M. Benhima a souligné que les régions devraient se focaliser sur un nombre restreint d'axes prioritaires, et veiller à la capacité propre de la région à s'approprier la démarche sans recours à l'extérieur. Pour sa part, M. Jean-Baptiste Blanc, Sénateur du Vaucluse, Membre de la Commission des finances du Sénat, Conseiller départemental du Vaucluse, a mis en avant l'expérience française, faisant savoir que la réduction de la consommation des sols nécessite un nouveau modèle économique. Il a appelé, à cet égard, à adapter une nouvelle fiscalité locale aux objectifs climatiques, indiquant aussi que l'Etat s'appuie désormais sur les régions pour territorialiser les objectifs, dans la perspective de s'inscrire dans une nouvelle gouvernance et une nouvelle fiscalité. Appelant à faire confiance aux élus locaux, M. Blanc a jugé important de se donner les moyens financiers et fiscaux pour l'atteinte de zéro artificialisation nette et de l'autonomie alimentaire. La 15ème édition du Colloque international des finances publiques est organisé sous le thème « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ? », à l'initiative du ministère de l'Economie et des Finances et de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP). Cliquez ici pour lire l'article depuis sa source.

Finances Publiques : Une révision du processus de décision territorial s'impose

Les intervenants à un panel tenu, samedi à Rabat, dans le cadre de la 15ème édition du Colloque International des Finances Publiques, ont insisté sur l'importance de renforcer le processus de décision territorial. Ce panel, initié sous le thème "quel modèle de régulation de la décision en finances publiques ?", a été ainsi l'occasion pour Driss Benhima, ex-ministre et ancien Wali de région, de souligner que le nouveau processus de décision en matière des finances publiques devrait se mettre en place entre les attributions des institutions centrales, les pouvoirs délégués à leurs représentants régionaux, et les programmes des conseils de région. La sphère de décision territoriale dépend du rôle dévolu à la région, a-t-il noté, préconisant l'installation de la capacité du conseil régional, qui devrait devenir le meilleur connaisseur documenté des réalités régionales, tous secteurs confondus. Ainsi, le conseil régional deviendra le vecteur de programmes articulés et l'orientateur compétent de la déclinaison régionale des politiques publiques, a-t-il poursuivi, estimant que le recours à des ressources extérieures de conceptualisation pénalise cette capacité. Compte tenu de l'importance des montants financiers dévolus au développement régional, M. Benhima a souligné que les régions devraient se focaliser sur un nombre restreint d'axes prioritaires, et veiller à la capacité propre de la région à s'approprier la démarche sans recours à l'extérieur. Pour sa part, M. Jean-Baptiste Blanc, Sénateur du Vaucluse, Membre de la Commission des finances du Sénat, Conseiller départemental du Vaucluse, a mis en avant l'expérience française, faisant savoir que la réduction de la consommation des sols nécessite un nouveau modèle économique. Il a appelé, à cet égard, à adapter une nouvelle fiscalité locale aux objectifs climatiques, indiquant aussi que l'Etat s'appuie désormais sur les régions pour territorialiser les objectifs, dans la perspective de s'inscrire dans une nouvelle gouvernance et une nouvelle fiscalité. Appelant à faire confiance aux élus locaux, M. Blanc a jugé important de se donner les moyens financiers et fiscaux pour l'atteinte de zéro artificialisation nette et de l'autonomie alimentaire. La 15ème édition du Colloque international des finances publiques est organisé sous le thème "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ?", à l'initiative du ministère de l'Economie et des Finances et de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP).(MAP)

La LOF n°130-13 consacre une vision pragmatique

La LOF n 130-13 consacre une vision pragmatique MAP Publié dans Maroc Diplomatique le 17 - 12 - 2022 La loi organique relative à la loi de finances (LOF) n 130-13 consacre une vision pragmatique, a affirmé, samedi à Rabat, l'adjoint au directeur du budget au ministère de l'Economie et des Finances, Ahmed Berrada. Intervenant lors du deuxième panel, organisé dans le cadre de la 15ème édition du Colloque International des Finances Publiques, autour du thème « quel modèle de régulation de la gestion financière publique et quels dispositifs ? », M. Berrada a souligné que face à la rigidité du plan quinquennal, la planification de l'activité économique au Maroc a été mise en veilleuse au profit des grands chantiers structurants et des stratégies sectorielles. A cet égard, la LOF n 130-13 vise à garantir la soutenabilité budgétaire, accroître la responsabilité des gestionnaires et leur octroyer une meilleure visibilité, et améliorer la transparence dans la gestion publique. De même, M. Berrada a mis en avant l'expérimentation des Cadres de dépenses à moyen terme en 2005 et ce, en vue de renforcer la pérennité des politiques publiques, par la vérification de la comptabilité de leur impact budgétaire futur avec les possibilités financières de l'Etat et les contraintes du cadre macroéconomique. Et d'expliquer qu'il s'agit aussi de renforcer l'efficacité de l'allocation intersectorielle des ressources, et le développement d'outils permettant la déclinaison des politiques publiques dans les budgets annuels, en plus de l'amélioration de la performance opérationnelle des services publics, et le suivi de la performance des dépenses publiques en termes d'efficacité et d'efficience. Par ailleurs, M. Berrada a indiqué que le processus de consécration juridique de la programmation budgétaire triennale (PBT) s'est basé tout d'abord sur une consécration constitutionnelle et une refonte de la loi organique n 130-13, ajoutant que le Maroc a rejoint les pays qui ont choisi de se doter d'un instrument stratégique et économique destiné à mieux préparer le projet de loi de finances (PLF). De son côté, Mme. Benedicte Peyrol, ancienne députée, membre de la Commission des finances, et Directrice de conseils en transformation environnementale, a précisé que la loi de programmation porte tout d'abord une vision politique et exige d'avoir une politique budgétaire claire, avec les réformes à mener. Evoquant l'impact de la dette sur les finances publiques, Mme. Peyrol a relevé que les récentes crises ont pesé lourd sur les équilibres budgétaires, notant que dans ce cadre, toute programmation budgétaire doit jouir de la confiance des différents acteurs et être appropriés par les citoyens. Sur le volet climatique, l'ancienne députée a insisté sur l'impératif de prendre en considération les enjeux climatiques dans la programmation budgétaire, en mettant en place un « budget vert ». La 15ème édition du Colloque international des finances publiques est organisé sous le thème « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ? », à l'initiative du ministère de l'Economie et des Finances et de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP). Cliquez ici pour lire l'article depuis sa source.

Finances Publiques : Une révision du processus de décision territorial s'impose

Finances Publiques : Une révision du processus de décision territorial s'impose L'opinion Publié dans L'opinion le 17 - 12 - 2022 Les intervenants à un panel tenu, samedi à Rabat, dans le cadre de la 15ème édition du Colloque International des Finances Publiques, ont insisté sur l'importance de renforcer le processus de décision territorial. Ce panel, initié sous le thème "quel modèle de régulation de la décision en finances publiques ?", a été ainsi l'occasion pour Driss Benhima, ex-ministre et ancien Wali de région, de souligner que le nouveau processus de décision en matière des finances publiques devrait se mettre en place entre les attributions des institutions centrales, les pouvoirs délégués à leurs représentants régionaux, et les programmes des conseils de région. La sphère de décision territoriale dépend du rôle dévolu à la région, a-t-il noté, préconisant l'installation de la capacité du conseil régional, qui devrait devenir le meilleur connaisseur documenté des réalités régionales, tous secteurs confondus. Ainsi, le conseil régional deviendra le vecteur de programmes articulés et l'orientateur compétent de la déclinaison régionale des politiques publiques, a-t-il poursuivi, estimant que le recours à des ressources extérieures de conceptualisation pénalise cette capacité. Compte tenu de l'importance des montants financiers dévolus au développement régional, M. Benhima a souligné que les régions devraient se focaliser sur un nombre restreint d'axes prioritaires, et veiller à la capacité propre de la région à s'approprier la démarche sans recours à l'extérieur. Pour sa part, M. Jean-Baptiste Blanc, Sénateur du Vaucluse, Membre de la Commission des finances du Sénat, Conseiller départemental du Vaucluse, a mis en avant l'expérience française, faisant savoir que la réduction de la consommation des sols nécessite un nouveau modèle économique. Il a appelé, à cet égard, à adapter une nouvelle fiscalité locale aux objectifs climatique, indiquant aussi que l'Etat s'appuie désormais sur les régions pour territorialiser les objectifs, dans la perspective de s'inscrire dans une nouvelle gouvernance et une nouvelle fiscalité. Appelant à faire confiance aux élus locaux, M. Blanc a jugé important de se donner les moyens financiers et fiscaux pour l'atteinte de zéro artificialisation nette et de l'autonomie alimentaire. La 15ème édition du Colloque international des finances publiques est organisé sous le thème "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ?", à l'initiative du ministère de l'Economie et des Finances et de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP).(MAP) Cliquez ici pour lire l'article depuis sa source.

Comment la LOF n°130-13 peut-elle garantir la soutenabilité budgétaire ?

Comment la LOF n 130-13 peut-elle garantir la soutenabilité budgétaire ? EcoActu Publié dans EcoActu le 19 - 12 - 2022 La loi organique relative à la loi de finances (LOF) n 130-13 consacre une vision pragmatique, a affirmé, samedi à Rabat, l'adjoint au directeur du budget au ministère de l'Economie et des Finances, Ahmed Berrada. Intervenant lors du deuxième panel, organisé dans le cadre de la 15ème édition du Colloque International des Finances Publiques, autour du thème "quel modèle de régulation de la gestion financière publique et quels dispositifs ?", A. Berrada a souligné que face à la rigidité du plan quinquennal, la planification de l'activité économique au Maroc a été mise en veilleuse au profit des grands chantiers structurants et des stratégies sectorielles. A cet égard, la LOF n 130-13 vise à garantir la soutenabilité budgétaire, accroître la responsabilité des gestionnaires et leur octroyer une meilleure visibilité, et améliorer la transparence dans la gestion publique. De même, A. Berrada a mis en avant l'expérimentation des Cadres de dépenses à moyen terme en 2005 et ce, en vue de renforcer la pérennité des politiques publiques, par la vérification de la comptabilité de leur impact budgétaire futur avec les possibilités financières de l'Etat et les contraintes du cadre macroéconomique. Et d'expliquer qu'il s'agit aussi de renforcer l'efficacité de l'allocation intersectorielle des ressources, et le développement d'outils permettant la déclinaison des politiques publiques dans les budgets annuels, en plus de l'amélioration de la performance opérationnelle des services publics, et le suivi de la performance des dépenses publiques en termes d'efficacité et d'efficience. Par ailleurs, A. Berrada a indiqué que le processus de consécration juridique de la programmation budgétaire triennale (PBT) s'est basé tout d'abord sur une consécration constitutionnelle et une refonte de la loi organique n 130-13, ajoutant que le Maroc a rejoint les pays qui ont choisi de se doter d'un instrument stratégique et économique destiné à mieux préparer le projet de loi de finances (PLF). De son côté, Benedicte Peyrol, ancienne députée, membre de la Commission des finances, et Directrice de conseils en transformation environnementale, a précisé que la loi de programmation porte tout d'abord une vision politique et exige d'avoir une politique budgétaire claire, avec les réformes à mener. Evoquant l'impact de la dette sur les finances publiques, Peyrol a relevé que les récentes crises ont pesé lourd sur les équilibres budgétaires, notant que dans ce cadre, toute programmation budgétaire doit jouir de la confiance des différents acteurs et être appropriés par les citoyens. Sur le volet climatique, l'ancienne députée a insisté sur l'impératif de prendre en considération les enjeux climatiques dans la programmation budgétaire, en mettant en place un "budget vert". La 15ème édition du Colloque international des finances publiques est organisé sous le thème "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisés ?", à l'initiative du ministère de l'Economie et des Finances et de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP). Cliquez ici pour lire l'article depuis sa source.

15ème Colloque international des finances publiques à Rabat : Regards croisés sur la gouvernance en pleine crise

15ème Colloque international des finances publiques à Rabat : Regards croisés sur la gouvernance en pleine crise
Salima Publié dans Aujourd'hui le Maroc le 19 - 12 - 2022 «L'être humain doit être au centre de toutes les préoccupations puisqu'il est, en définitive, le moteur et le bénéficiaire de toute dynamique de développement».

FiscalitéLa croissance mondiale d'environ 2,7% en 2023 d'après les prévisions du FMI (Fonds monétaire international) attire, vendredi à Rabat, l'attention de la ministre de l'économie et des finances. Nadia Fettah, dont le discours est lu, pour mission à l'étranger, par le trésorier général du Royaume, Noureddine Bensouda, lors du 15ème Colloque international des finances publiques qui s'interroge sur le modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis, ressort ce chiffre en évoquant les crises actuelles. Le tout en livrant sa recette. Consolider les cadres macroéconomiques «Afin de bien gérer ces évolutions et en anticiper les conséquences, il est impératif de commencer par consolider davantage la stabilité des cadres macroéconomiques», estime la ministre. Dans ce sens, elle s'appuie les réformes introduites par le Souverain et le gouvernement. «Il était urgent de soutenir le pouvoir d'achat, fortement affecté par les hausses des prix au niveau international», détaille-t-elle. En même temps, elle remonte à «la croissance sur le plan structurel en première priorité». «Cela soulève, en conséquence, la question de l'investissement qui se retrouve, tout naturellement, dans le projet de loi de Finances 2023», enchaîne-t-elle. Mieux encore, elle rappelle la nouvelle charte compétitive de l'investissement. «La réforme du cadre réglementaire des marchés publics, en cours de finalisation au Secrétariat général du gouvernement, s'inscrit dans le même sillage», avance-t-elle à propos de ce texte qui se veut en outre d'améliorer l'efficacité de la commande publique. Cependant, elle revient au «taux de croissance» qui, pour elle, ne peut «résumer à lui seul le développement d'un pays». A son sens, «l'être humain doit être au centre de toutes les préoccupations puisqu'il est, en définitive, le moteur et le bénéficiaire de toute dynamique de développement». A cet effet, elle rappelle la généralisation de la protection sociale qui nécessite la mobilisation d'environ 51 milliards de dirhams par an à partir de 2025 et sera financé à hauteur de 50% par un mécanisme de contribution et à hauteur des 50% restants par le budget de l'Etat. Entre-temps, elle se projette dans le futur. «Il faudrait imaginer une fiscalité fondamentalement tournée vers l'avenir», ajoute-t-elle. Les préoccupations de Bensouda De son côté, M. Bensouda laisse exprimer des préoccupations. «La conjonction des crises et des contraintes qu'elles induisent durant une période relativement courte accroît de manière considérable l'incertitude pour les responsables qui ont des décisions à prendre ainsi que pour le simple citoyen», estime le trésorier général. Le responsable, qui met en avant la simultanéité des crises dans un monde globalisé et interconnecté, dresse «les limites de l'intervention publique». La démarche à entreprendre passe, pour lui, par la réduction des inégalités, la priorité à l'éducation et à la formation de ressources humaines. «Or, l'intervention de l'Etat se trouve limitée en raison de la conjonction de deux facteurs», diagnostique-t-il. «Il est indispensable de procéder à des choix stratégiques concernant le rôle de l'Etat et de revoir le modèle de gouvernance de la décision et de la gestion financière publique», recommande-t-il en proposant la programmation pluriannuelle des recettes et des dépenses. Il saisit son passage pour mettre en avant l'apport des technologies de l'information, de l'évaluation en dynamique, la consécration juridique et la gouvernance que la cheffe du service économique régional de l'ambassade de France au Maroc, Cécile Humbert-Bouvier, prend pour «un facteur essentiel». Quant à Marie-Christine Esclassan, secrétaire générale de Fondafip (Fondation internationale des finances publiques), également initiatrice de l'événement aux côtés d'autres, qui se félicite du parcours de la ministre avant de prendre en charge les finances, elle

ne manque pas de mettre en avant les performances des Lions de l'Atlas. ILS ONT DIT Nadia Fettah Pour la ministre de l'économie et des finances, qui tient à l'inclusion, il faudrait également « aller vers une granularité plus fine de l'action des pouvoirs publics pour lui permettre de prendre en charge les spécificités et les particularismes, notamment territoriaux ». Nouredine « Trouver des solutions durables aux crises et risques actuels et remettre l'économie et les finances publiques sur des trajectoires de croissance et de viabilité requiert, donc, le renouvellement des concepts économiques, du cadre législatif et réglementaire et des outils et instruments, tenant compte des réalités du XXIe siècle ». Cliquez [ici](#) pour lire l'article depuis sa source.

Colloque international des Finances publiques : Entretien avec Jean Arthuis

Colloque international des Finances publiques : Entretien avec Jean Arthuis Farida Moha Publié dans Maroc Diplomatique le 19 - 12 - 2022 Jean Arthuis est ancien ministre français de l'Economie et des Finances et ancien président de la Commission des budgets du Parlement européen. Il est l'auteur de nombreux rapports où il n'a eu de cesse de combattre l'immobilisme, les corporatismes et tout ce qui s'apparente à une rente de situation. En 2020, il est devenu président de la Commission sur l'avenir des finances publiques. Invité par Nouredine Bensouda au Colloque international des Finances publiques, organisé vendredi 17 décembre à Rabat, il a saisi cette occasion pour saluer chaleureusement celui qui était son « alter ego » et ami de l'époque, lui aussi Ministre des finances qui n'est autre que Mohamed Kabbaj , à qui il a rendu un vibrant hommage pour sa compétence et sa rigueur. Lequel en retour a mis en exergue cette époque de coopération et d'amitié maroco-française. Dans son rapport introductif le Trésorier général du Royaume, Mr Bensouda a donné le ton en évoquant la simultanéité et la confluence de crises et de risques majeurs crise sanitaire géopolitique, crise alimentaire, inflation...des crises qui se produisent dans un monde globalisé où les humains sont interconnectés et interdépendants. Vous avez abondé dans le même sens ...Jean Arthuis : Nous vivons un monde qui soudainement a été plongé dans la mondialisation. La mondialisation est vieille comme le monde mais jusque dans les années 80, les états avaient des politiques qui n'étaient pas soumises aux aléas internationaux. A partir de cette période ,on délocalise des activités de production , de biens de consommation ,de services .Arrive également la révolution numérique avec l'Internet ,les moyens de communication avec le déferlement des réseaux sociaux et tout change .La conjonction de ces phénomènes multiplie les aléas et le monde devient plus instable .Les différentes interventions ont rappelé les crises financières sanitaires démographiques avec le vieillissement des populations en occident ,climatiques .. une succession de crises qui mettent à rude épreuve l'art de gouverner .C'est dans ce contexte que nous mesurons le poids de nos responsabilités collectives .Nos comportements désordonnés pourraient mettre en péril la vie sur terre et donc la pérennité .En même temps nous prenons conscience de la fragilité de la planète et la responsabilité politique n'a jamais été aussi prégnante car le phénomène humain pourrait être remis en cause .Nous avons entretenu un progrès considérable avec la consommation d'énergie fossile mais que ceux-ci sont limités en volume et qu'il faudra trouver d'autres sources d'énergie pour une population de milliards d'habitants .L'heure est donc venue de réfléchir ensemble sur tous ces enjeux pour nous projeter dans l'avenir afin de mieux coordonner nos politiques .La succession ces crises que vous avez évoqué a pour corollaire une montée des besoins des attentes des frustrations répercutées par les réseaux sociaux. Le fonctionnement des démocraties notamment représentatives est interrogé. Comment répondre à cette montée de revendications ?Partout dans le monde , les Etats résistent difficilement aux attentes exprimées en terme de santé, de sécurité, de formation ..on voudrait répondre à ces attentes sans que l'on ait toujours les moyens pour y faire face .Sans compter qu'ici et là, subsistent des formes de corporatismes ,de conservatismes qui freinent la capacité d'adaptation des sociétés .Dans le fonctionnement de l'état, on a une prise en charge de l'état providence qui perpétue une sorte de verticalité dans l'exercice des pouvoirs et qui ne communique pas suffisamment aux citoyens .On est souvent dans des cultures d'opacité avec une sorte d'entre soi entre les grandes institutions haute administration et parfois syndicats .Ce système ne diffuse pas suffisamment l'information et ne permet pas l'adhésion de l'opinion publique aux réformes .Or si l'on veut faciliter cette adhésion il faut du courage , de la volonté et de la pédagogie qui passe par des redditions des comptes .Ce n'est pas toujours le cas ,et on fini par avoir une forme d'addiction à la dépense publique

le « toujours plus et quoiqu'il en coûte », sans mesurer à quel point l'endettement nous rend dépendant de nos créanciers internationaux qui à un moment pourraient remettre en cause notre souveraineté. Il faut toujours rappeler qu'il n'y a pas d'argent magique et que vivre à crédit n'est pas une solution. La création de monnaie sans rapport avec la création de richesse ouvre la voie à l'inflation et à l'envol des taux d'intérêt entraînant ainsi une dangereuse spirale. Vous avez évoqué dans votre propos introductif le principe de réalité en rappelant la phrase de Pierre Mendès France « un pays qui n'est pas capable d'équilibrer ses finances publiques est un pays qui s'abandonne ». Quel pourrait être alors le ou les modèles de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crise ? Je n'ai pas la prétention d'y répondre mais la résilience est en lien avec la maîtrise des finances publiques et plus globalement avec l'efficacité de la gouvernance publique. Je ne voudrais pas donner le pouvoir aux comptables mais je demande aux comptables de rendre les décideurs et les citoyens lucides et de ne pas rester dans le clair-obscur. Les comptables sont les témoins d'une réalité financière d'une réalité budgétaire. Objectivement dans la comptabilité publique nous avons d'immenses progrès à faire. Je plaide pour que l'on présente chaque année aux citoyens, la situation globale des finances publiques en agrégeant les comptes de l'Etat, des Collectivités locales, de la sécurité sociale pour que les citoyens aient conscience de cette réalité. Pour que l'on ait la volonté de se projeter dans l'avenir et d'évaluer les trajectoires de dettes publiques sur des périodes suffisamment longues. Très souvent nos gestions publiques sont des gestions à court terme. Il faut aller vers des pluri-annualités avec des engagements que l'on puisse respecter. Il faudrait donner aux lois de programmation pluri-annuelles, la force constitutionnelles et éviter de vivre dans l'illusion et l'incantation. Dans son mot de clôture Michel Bouvier président de Fondafip a rappelé ce moment fort où il fallait impérativement réfléchir sur le modèle des finances publiques pour être en phase à une réalité internationale et en phase à une réalité sociale complexe qui met au cœur la question du consentement à l'impôt. Quand on prépare un budget il faut s'interroger avant tout sur le niveau des recettes. Très souvent on pense qu'il y aura une croissance substantielle. Force est de constater par exemple qu'en France la croissance stagne depuis une quarantaine d'années. La difficulté que nous avons à mobiliser les ressources énergétiques sont un facteur décisif. Il faut nous adapter dans ce monde en évitant ce que j'ai appelé les singularités périlleuses et en se projetant dans l'avenir. En tenant compte par exemple de fiscalités qui tiennent compte de l'ouverture internationale des marchés. On taxe souvent la production ou taxer la production c'est organiser la délocalisation des entreprises et on finit par altérer la compétitivité de nos producteurs. Ce n'est pas un débat facile et il faut imaginer d'autres ressources comme les impôts de consommation avec la TVA. Pour faire face aux chocs que nous avons évoqués pour pouvoir mobiliser les différents acteurs, il faut avoir des réserves, il faut dans le pilotage de la transparence, de la flexibilité de la souplesse et du pragmatisme. Il faut que le politique fasse une bonne politique. Cliquez ici pour lire l'article depuis sa source.

Journée des finances publiques : Nouredine Bensouda plaide pour une « nouvelle sagesse fiscale adaptée à la nouvelle époque ».

Journée des finances publiques : Nouredine Bensouda plaide pour une « nouvelle sagesse fiscale adaptée à la nouvelle époque ». Hassan Alaoui Publié dans Maroc Diplomatique le 19 - 12 - 2022 Par Hassan Alaoui Au Colloque international organisé à Rabat vendredi 16 décembre sur le thème « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisés ? », Nouredine Bensouda, Trésorier général du Royaume (TGR) a prononcé une importante allocution sous forme de rapport général introductif au débat auquel ont pris part des personnalités internationales et experts de la fiscalité. Nous publions ci-dessous le texte intégral de son intervention : « Depuis le début du XXI^e siècle, le monde vit une situation économique et sociale inédite, marquée par une confluence de crises et de risques majeurs : crise sanitaire, crise géopolitique, rupture des chaînes d'approvisionnement, crise alimentaire, inflation, crise de l'endettement, hausse des taux d'intérêt ... Concomitamment à cette multiplication des crises, les Etats sont depuis longtemps, confrontés à des défis structurels et à des facteurs de vulnérabilité : changements climatiques, changements démographiques, risque de faillite des régimes de retraite, faiblesse de la croissance et sa volatilité. La conjonction des crises et des contraintes qu'elles induisent durant une période relativement courte accroît de manière considérable l'incertitude pour les responsables qui ont des décisions à prendre ainsi que pour le simple citoyen. En effet, personne ne peut affirmer quand va débuter une crise, ni combien de temps elle va durer, ni prévoir ses impacts économiques, sociaux et financiers. Il est important de préciser que la survenance des crises au XXI^e siècle se caractérise par leur simultanéité et le fait qu'elles se produisent dans un monde globalisé plus vulnérable, où les humains sont plus interconnectés, plus interdépendants, et où l'information circule instantanément notamment via les réseaux sociaux. Par ailleurs, les crises du XXI^e siècle remettent en cause les différentes théories économiques des siècles précédents : Le keynésianisme, le libéralisme, l'Etat providence, ... Il a fallu l'intervention massive de l'Etat à travers des politiques publiques volontaristes menées à coups de dépenses publiques et de recours à des instruments non conventionnels pour limiter les conséquences sociales des crises et relancer l'économie. Ainsi, très peu de personnes, qu'il s'agisse d'hommes politiques ou d'économistes, ont critiqué la politique du « whatever it takes » de Mario Draghi lorsqu'il était président de la Banque centrale européenne, ou encore la suspension par la Commission européenne, en mars 2020, du pacte de stabilité et de croissance. Cependant, cet interventionnisme dans l'urgence « a accredité l'idée d'un Etat qui corrige plutôt qu'il ne pilote. C'est l'Etat consolateur, compensateur, qui prélève surtout de la dette, car il ne dispose plus d'argent public » Les mesures prises par les Etats et la mobilisation massive des finances publiques pour faire face aux récentes crises étaient certes nécessaires, mais elles se sont traduites notamment par un creusement du déficit et un accroissement sans précédent de la dette, « marquant les limites de l'intervention publique ». En effet, quand bien même l'Etat le voudrait, il ne peut pas à moyen terme « assumer seul les chocs qui se multiplient » et continuer à assurer son rôle de garant en dernier ressort. En plus des effets économiques et sociaux, les crises actuelles ont eu un impact majeur sur le mode de gouvernance et de régulation de la décision et de la gestion, notamment en matière de finances publiques. Il est clair que « Les crises de la gouvernance [...] résultent le plus souvent du fait que les systèmes de pensée et les systèmes institutionnels n'évoluent pas au même rythme que la société ». Trouver des solutions durables aux crises et risques actuels et remettre l'économie et les finances publiques sur des trajectoires de croissance et de viabilité requiert donc, le renouvellement des concepts économiques, du cadre législatif et réglementaire et des outils et instruments, tenant compte des réalités du XXI^e siècle. Cela passe également par la

réduction des inégalités sociales, spatiales, de patrimoine, de revenu et d'intelligence, gage du maintien de la cohésion sociale. Cela passe enfin, par la nécessité d'accorder la priorité à l'éducation et à la formation de ressources humaines capables de relever les véritables défis du XXI^e siècle. S'il est incontestable qu'il convient de traiter l'urgence, il ne faut pas pour autant oublier qu'il est impératif de procéder aux réformes structurelles. Certes, l'Etat demeure un acteur majeur de la société, mais il doit intégrer la montée en puissance d'autres acteurs privés. Or, l'intervention de l'Etat se trouve limitée en raison de la conjonction de deux facteurs. Le premier facteur tient au fait que les marges de manœuvre des Etats s'amenuisent sous l'effet de la dégradation des finances publiques. La panoplie des instruments de politique économique dont disposaient les Etats, depuis les années 1980, a progressivement diminué suite à la libéralisation, à l'abandon du contrôle des prix et du contrôle des changes, aux privatisations, à la dérégulation financière, au renoncement aux facilités du système bancaire, à l'externalisation de certains services publics. Le processus de décision selon Bouvier Le deuxième facteur est dû au fait que les Etats ont adopté en partie, la logique managériale du privé induisant une confusion entre la régulation du modèle financier public avec le contrôle de gestion. En effet, comme l'explique Michel Bouvier, « Cette confusion conduit à centrer les réflexions sur les techniques et les outils, par exemple la mise en oeuvre d'une comptabilité d'exercice, d'indicateurs de performance, d'un contrôle interne ou encore d'une programmation pluriannuelle, qui ne sont que des instruments de gestion, alors qu'en préalable il conviendrait de s'interroger sur la pertinence du processus de décision qui est quant à lui de l'ordre du politique. Cette identification du contrôle de la décision au contrôle de la gestion est à l'origine d'un quiproquo qui non seulement conduit à l'impuissance à réaliser une soutenabilité durable des finances publiques mais bloque une réforme en profondeur de leur modèle ». Pour ce faire, il est indispensable de procéder à des choix stratégiques concernant le rôle de l'Etat et de revoir le modèle de gouvernance de la décision et de la gestion financière publique, avant d'en concevoir les outils et les instruments. Ainsi, est-il important de redéfinir clairement le rôle et les missions de l'Etat par rapport aux autres acteurs de la société. En plus de ses fonctions régaliennes (justice, ordre public, diplomatie, défense, monnaie, ...), de quel Etat la société du XXI^e siècle a le plus besoin pour réguler l'économie en général et les finances publiques en particulier ? Il s'agit en fait, de mener une réflexion sérieuse sur le modèle de répartition des rôles et des responsabilités entre les différents acteurs de la société, qu'ils soient institutionnalisés ou non, dans le cadre d'un renouvellement du contrat social et d'une réorganisation des pouvoirs au niveau des lois organiques. Un nouveau modèle de régulation L'un des atouts du Maroc dans ce domaine, et qui doit être renforcé, est d'avoir pu concevoir un système parlementaire permettant de porter les voix, au niveau de la deuxième chambre, des représentants des collectivités territoriales, de la confédération générale des entreprises du Maroc et des organisations syndicales. Il s'agit par la suite, de concevoir les dispositifs d'un nouveau modèle de régulation et de cadrage des modes de gestion des finances publiques notamment, en termes de programmation pluriannuelle des recettes et des dépenses, d'intégration des opportunités offertes par les technologies de l'information, ainsi qu'en termes de renforcement des capacités d'évaluation. En matière de programmation pluriannuelle, il convient de préciser que la loi organique des finances au Maroc a consacré expressément, dans son article 5, « la programmation budgétaire triennale actualisée chaque année en vue de l'adapter à l'évolution de la conjoncture financière, économique et sociale du pays ». Pour ce qui est des technologies de l'information, il est indispensable de faire en sorte, que la décision et la gestion financière publique puissent s'appuyer pleinement sur les apports de l'analyse des données de masse (Big data) et des modèles prédictifs basés sur l'intelligence artificielle. En ce qui concerne l'évaluation, il est temps de dépasser l'évaluation ex-post qui a démontré ses limites, pour aller dans le sens d'une évaluation en dynamique, à périodicité régulière et très rapprochée, de manière à accompagner la réalisation des programmes et projets publics avec souplesse et agilité. Il s'agit enfin, de la nécessité de penser le futur de la responsabilité des gestionnaires publics vis-à-vis des citoyens. Ils doivent justifier leurs décisions, évaluer leurs

actions et rendre compte de leurs actes. La programmation pluriannuelle, l'évaluation en dynamique et l'intégration de l'intelligence artificielle doivent, bien entendu, être combinées avec une meilleure convergence des politiques publiques et une coordination optimisée des acteurs et des décideurs en charge de la réalisation des différents programmes et projets publics. Ces différents dispositifs gagneraient par ailleurs, à recevoir une consécration juridique. En définitive, il est demandé à l'Etat d'adapter son rôle et ses missions aux nouvelles réalités économiques et sociales. Car « L'Etat ne doit pas abandonner sa place centrale dans le développement ; ce sont ses modes d'intervention et ses formes d'action qui doivent être repensés au regard des expériences historiques et des défis du monde contemporain ». Pour accomplir ses missions et atteindre les résultats escomptés des politiques publiques, l'Etat doit s'appuyer, pour les besoins de pilotage de ses actions, sur des institutions, des lois et des règles formelles. Le poids des services publics Il s'agit en fait de la gouvernance, fondée sur une vision stratégique à moyen et long terme, qui constitue « un art de la mise en œuvre, un art de l'action, un art de concevoir des dispositifs cohérents avec les objectifs poursuivis. Cet art ne se réduit pas au vote de lois ou à l'établissement de règles. Il repose surtout sur le fonctionnement des services publics et sur la capacité à les faire évoluer ». Les moments de crises ne sont pas constitués que de difficultés et de chocs auxquels nous devons faire face, mais représentent également des opportunités pour réformer les finances publiques, afin de les assainir et de reconstituer des marges de manœuvre. L'amélioration de la capacité extractive des ressources financières et humaines avec l'optimisation de leur emploi constitue, de mon point de vue, l'une des réformes les plus importantes à mettre en œuvre. Pour ce qui est des ressources financières, il importe de mobiliser tout le potentiel fiscal, à travers la mise en place d'un système qui tend vers plus de solidarité, de prélèvements universels, de diminution des cas spécifiques et des particularités qui mettent en difficulté la cohérence globale du système fiscal. C'est dans ce sens que le gouvernement marocain a entamé, dans le cadre du projet de loi de finances 2023, la mise en œuvre effective des dispositions de la loi-cadre portant réforme fiscale. Les mesures introduites s'inscrivent dans le cadre d'une réforme du système fiscal, devenue urgente et indispensable pour financer les chantiers de réformes initiées par Sa Majesté le Roi que Dieu l'Assiste, à savoir la généralisation de la protection sociale, la réforme de l'éducation nationale, la réforme des établissements et entreprises publics ... Les mesures fiscales prévues pour 2023 offrent en outre plus de visibilité aux investisseurs et aux citoyens contribuables. Elles fixent le cap jusqu'en 2026. Pour ce qui concerne les dépenses publiques, il importe de souligner que leur réforme doit avoir pour objectif d'en améliorer l'efficacité et la qualité pour l'ensemble des composantes du secteur public (Etat, collectivités territoriales et établissements et entreprises publics). Comme l'explique en 2022, Lars Feld, conseiller spécial du ministre allemand des finances : « Tous les ministères au niveau fédéral doivent savoir que les choses ne peuvent plus continuer comme ces trois dernières années. Tous doivent mettre leurs projets sur la table et se demander ce qu'ils pourront financer en priorité ». C'est dans ce sens que s'inscrit d'ailleurs la revue des finances publiques engagée par le ministère de l'économie et des finances au Maroc, en collaboration avec la Banque mondiale, et qui fait référence au processus d'évaluation approfondie des dépenses publiques existantes afin de les réorienter vers les dépenses prioritaires et efficaces. Pour une culture de la solidarité Pour ce qui est de la capacité extractive des ressources humaines, nous avons besoin de nous poser des questions sur les disciplines nécessaires aux étudiants du XXI^e siècle, la qualité de l'enseignement, la manière de le faire, le rôle de la formation et des technologies de l'information et de l'intelligence artificielle dans l'enseignement. Afin de réussir les réformes, le savoir doit être érigé en guide de l'action. Toute réforme doit de ce fait, être fondée sur une parfaite connaissance du contexte économique et social et sur l'objet et les contours de la réforme. Il s'agit également d'instaurer une culture de la solidarité, de plus de sacrifices, de consentement et de partage, pour renforcer la cohésion sociale et réduire les inégalités. Notre rapport avec le temps doit aussi être reconsidéré, car le temps compte énormément pour faire face de manière efficace aux crises. On le sait, entre le temps de préparer un projet de

loi, de le discuter et de l'approuver, il se pourrait que la réalité qu'il est sensé régir soit foncièrement changée. Pour conclure, je voudrais partager avec vous deux idées clés qui doivent, de mon point de vue, présider à la réforme des finances publiques. Il s'agit de confier la conception et la mise en oeuvre des réformes à des compétences qualifiées, disposant d'une vision stratégique et qui maîtrisent les aspects économiques, juridiques, techniques et opérationnels de la matière à réformer. Ceci est d'autant plus évident lorsqu'il s'agit de réformes importantes qui conditionnent largement les politiques publiques, comme c'est le cas de la fiscalité et de la dépense publique. Il s'agit également de veiller à ce que la mise en place des politiques publiques puisse prendre en compte les avis et les opinions des partenaires, institutionnels, universitaires et acteurs de la société civile, même si leurs avis et opinions sont différents de ceux des gestionnaires. A ce sujet, Klaus Schwab, fondateur et président du Forum économique mondial, précise qu'il est « impossible pour un leader confronté aux paradoxes du monde contemporain de compter sur sa seule intelligence pour résoudre des problèmes complexes » En définitive, les crises du XXIe siècle exigent une nouvelle façon de concevoir le monde, car, comme l'avait déjà soutenu Keynes, « Presque toute la sagesse de nos hommes d'Etat a été fondée sur des présupposés qui étaient vrais à une époque, ou en partie vrais et qui le sont chaque jour un peu moins ». Nous devons inventer une nouvelle sagesse pour une nouvelle époque. Cliquez ici pour lire l'article depuis sa source.

الرباط .. رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية يشدد على ضرورة ضبط النظام المالي العمومي

الرئيسية أخبار عامة مساحة اعلانية مساحة اعلانية Mamlakatona Com17 ديسمبر 2022 - 18:29 -- post-meta. --!>

الرباط - شدد رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية ميشال بوفيني، اليوم السبت بالرباط، على ضرورة التمكن من ضبط النظام المالي العمومي. وأكد ميشال بوفيني خلال الجلسة الأولى التي عقدت في إطار النسخة الخامسة عشرة من الندوة الدولية حول المالية العمومية المنظمة تحت شعار: "أي نموذج لحكومة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟"، أنه يتعين ابتكار نموذج لحكومة المالية العمومية بالنسبة لمجتمع يوجد في أوج التحول، ولا سيما في سياق تعدد الأزمات التي تهدد المالية العمومية. وأبرز أن إصلاح نموذج ضبط المالية العمومية يعد أمرا جوهريا، مشيرا إلى أن إصلاح المسلسل المالي يمثل تحديا كبيرا نابعا من تطور المجتمعات المعاصرة وتزايد عدد الفاعلين المعنيين. وذكر في هذا الصدد، الدولة والجماعات المحلية والمؤسسات المالية وكذا الهيئات الاجتماعية العمومية والخاصة، مما يستدعي ضرورة إحداث مؤسسة للتنسيق بين هذه الجهات، وذلك من أجل إقرار نموذج كفيل بضمان انسجامها. وأكد رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية من جهة أخرى، أنه لا ينبغي النظر إلى المالية العمومية من خلال الجانب الاقتصادي أو القانوني، وذلك لأنها تستجيب لأوجه منطقية مختلفة وتعرض لتفاعلات متعددة. ومن جهته، أكد الأستاذ الجامعي عبد الله ساعف على أهمية مشاركة المواطنين وانخراطهم في الإجراءات العمومية التي تهتم القطاع المالي. وأوضح أن الأمر لا يتعلق بالإبلاغ بالقرارات المتخذة على المستوى المركزي أو استشارة الفاعلين الاجتماعيين حول بعض الخيارات، داعيا بدلا من ذلك إلى اعتماد البناء المشترك للقرار. كما أكد ساعف على أهمية الحد من التفاوتات بغية الحفاظ على التماسك الاجتماعي من خلال حلول مستدامة للأزمات الحالية وتوجيه المالية العمومية نحو آفاق النمو والاستدامة. وتنظم الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية تحت شعار: "أي نموذج لحكومة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟" بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية وبشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAFIP) وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP). مملكنتنا.م.ش.س/و.م.ع مساحة اعلانية

Rabat: Le président de la FONDAFIP souligne la nécessité de réguler le système financier public

Rabat: Le président de la FONDAFIP souligne la nécessité de réguler le système financier public samedi, 17 décembre, 2022 à 13:28 Rabat - Le président de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), Michel Bouvier, a souligné, samedi à Rabat, la nécessité d'être en mesure de réguler le système financier public.

La 15ème édition du colloque international des finances publiques, les 16 et 17 décembre à Rabat

Rabat - Le ministère de l'Economie et des Finances, en partenariat avec l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), organise les 16 et 17 décembre, la 15ème édition du colloque international des finances publiques. Cette édition du colloque, qui se déroulera au siège de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), a pour thème "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ?", indique la TGR dans un communiqué. Après les allocutions d'ouverture, le colloque démarrera par la présentation des rapports introductifs et des témoignages, fait savoir la même source, ajoutant que les travaux du colloque seront poursuivis dans le cadre de trois panels. Ainsi, le premier abordera le rôle des acteurs clés dans le modèle de gouvernance cible en matière de régulation de la décision en finances publiques à savoir, le rôle des pouvoirs législatif et exécutif et celui des collectivités territoriales, alors que le second portera sur la problématique de la décision en matière de régulation de la gestion financière publique et les dispositifs de gouvernance y afférents, liés au modèle de programmation budgétaire, à l'intelligence artificielle et au renforcement des capacités d'évaluation. Le troisième traitera, quant à lui, des idées forces du nouveau management des finances publiques en l'occurrence, la nouvelle acception de la standardisation des modèles financiers publics, la responsabilisation des acteurs financiers publics et la qualification des ressources humaines.

M. Bensouda: L'Etat doit adapter son rôle aux nouvelles réalités économiques et sociales

L'Etat doit adapter son rôle et ses missions aux nouvelles réalités économiques et sociales, tout en s'appuyant sur des institutions, des lois et des règles formelles, a indiqué, vendredi à Rabat, le Trésorier Général du Royaume, Noureddine Bensouda. "Il s'agit en fait de la gouvernance, fondée sur une vision stratégique à moyen et long terme, qui constitue un art de la mise en œuvre, un art de l'action, un art de concevoir des dispositifs cohérents avec les objectifs poursuivis", a souligné M. Bensouda à l'ouverture de la 15ème édition du Colloque international des Finances Publiques, organisée sous le thème: "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis". M. Bensouda a, dans ce sens, relevé que les moments de crises "ne sont pas constitués que de difficultés et de chocs auxquels nous devons faire face, mais représentent également des opportunités pour réformer les finances publiques, afin de les assainir et de reconstituer des marges de manœuvre", mettant l'accent sur la nécessité d'améliorer la capacité extractive des ressources financières et humaines avec l'optimisation de leur emploi en tant qu'une des réformes les plus importantes à mettre en œuvre. Il a, en outre, mis en exergue la nécessité de mobiliser tout le potentiel fiscal, à travers la mise en place d'un système qui tend vers plus de solidarité, de prélèvements universels, de diminution des cas spécifiques et des particularités qui mettent en difficulté la cohérence globale du système fiscal. M. Bensouda a, par la même occasion, relevé l'impératif de passer par un renouvellement des concepts économiques, qui prend en compte les réalités du 21ème siècle, afin de réussir le redressement de l'économie et des finances publiques dans un contexte multi-crisis. "Trouver des solutions durables aux crises et risques actuels et remettre l'économie et les finances publiques sur des trajectoires de croissance et de viabilité requiert donc le renouvellement des concepts économiques, du cadre législatif et réglementaire et des outils et instruments, tenant compte des réalités du XXIe siècle", a-t-il précisé, mettant en avant l'importance de la réduction des inégalités sociales, spatiales, de patrimoine, de revenu et d'intelligence, en tant que gage du maintien de la cohésion sociale. Le Trésorier Général du Royaume a également souligné l'importance de prioriser l'éducation et la formation de ressources humaines dans le relèvement des véritables défis du 21e siècle, caractérisé notamment par une situation économique et sociale inédite, marquée par une confluence de crises et de risques majeurs, en l'occurrence la crise sanitaire, la crise géopolitique, la rupture des chaînes d'approvisionnement, la crise alimentaire, l'inflation, la crise de l'endettement et la hausse des taux d'intérêt. Passant en revue les différents chocs que traverse le monde à l'heure actuelle, le président de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) et directeur de la revue française de finances publiques (RFFP), Michel Bouvier, a, pour sa part, mis en relief le caractère "inadapté" du modèle de gouvernance financière publique face à une multiplicité de crises. M. Bouvier a, dans ce sens, mis en garde contre la difficulté et l'incapacité de maîtriser l'évolution des dépenses publiques, l'évolution de la pression fiscale, de la dette publique et des déficits publics, en dépit de la sophistication des outils de contrôle de gestion, chose qui met en évidence l'existence d'"une faille dans le processus de régulation". "Ce processus est très souvent confondu avec celui du contrôle de la gestion, une confusion qui conduit à centrer les réflexions sur les techniques et les outils, alors qu'en préalable il convient de s'interroger sur la pertinence de la décision", a-t-il soutenu, notant que l'ignorance de cette réduction du contrôle de la décision au contrôle de gestion conduit à l'incapacité à réaliser une soutenabilité durable des finances publiques et bloque une réforme en profondeur de leur modèle de gouvernance. Les travaux de ce colloque, organisé les 16 et 17 décembre par le ministère de l'Economie et des Finances et FONDAFIP, avec le soutien de la RFFP, s'articulent autour de trois

panels portant sur les modèles de régulation de la décision en finances publiques et de la gestion financière publique, ainsi que sur les trois fondamentaux d'un modèle des finances publiques.

Le président de la FONDAFIP souligne la nécessité de réguler le système financier public

Rabat – Le président de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), Michel Bouvier, a souligné, samedi à Rabat, la nécessité d'être en mesure de réguler le système financier public. S'exprimant lors du premier panel, tenu dans le cadre de la 15ème édition du Colloque International des Finances Publiques, autour du thème "quel modèle de régulation de la décision en finances publiques ?", M. Bouvier a indiqué qu'il faudrait inventer un modèle de gouvernance des finances publiques pour une société en pleine transformation, notamment dans un contexte de crises multiples, lesquelles ont mis en péril les finances publiques. Il a également fait savoir que la réforme du modèle de régulation des finances publiques est centrale, notant que par conséquent la réforme du processus budgétaire constitue un défi majeur, émanant de l'évolution des sociétés contemporaines et de la multiplication des acteurs concernés. A cet égard, il a cité l'État, les collectivités locales, les institutions financières ainsi que les organismes sociaux publics et privés, d'où l'impératif de mettre en place une institution pour la coordination entre ces acteurs, à la faveur d'un modèle capable d'assurer leur hétérogénéité. Par ailleurs, le président de la FONDAFIP a affirmé qu'il ne faut pas penser les finances publiques par des aspects économique ou juridique, vue que ces finances répondent à des logiques diverses et subissent de multiples interactions. De son côté, le Professeur universitaire Abdellah Saaf a mis en avant l'importance de la participation de citoyens et leur association à l'action publique dans le secteur financier. Il ne s'agit pas d'informer sur les décisions prises au niveau central ou consulter les acteurs sociaux sur un certain nombre de choix, a-t-il précisé, préconisant d'aller vers la co-construction de la décision. M. Saaf a, en outre, souligné l'importance de la réduction des inégalités pour maintenir la cohésion sociale, à travers des solutions durables aux crises actuelles, et placer les finances publiques sur les perspectives de croissance et de viabilité. La 15ème édition du Colloque international des finances publiques est organisé sous le thème "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ?", à l'initiative du ministère de l'Économie et des Finances et de la FONDAFIP, avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP).

La LOF n°130-13 consacre une vision pragmatique

Rabat - La loi organique relative à la loi de finances (LOF) n 130-13 consacre une vision pragmatique, a affirmé, samedi à Rabat, l'adjoint au directeur du budget au ministère de l'Économie et des Finances, Ahmed Berrada. Intervenant lors du deuxième panel, organisé dans le cadre de la 15ème édition du Colloque International des Finances Publiques, autour du thème "quel modèle de régulation de la gestion financière publique et quels dispositifs ?", M. Berrada a souligné que face à la rigidité du plan quinquennal, la planification de l'activité économique au Maroc a été mise en veilleuse au profit des grands chantiers structurants et des stratégies sectorielles. A cet égard, la LOF n 130-13 vise à garantir la soutenabilité budgétaire, accroître la responsabilité des gestionnaires et leur octroyer une meilleure visibilité, et améliorer la transparence dans la gestion publique. De même, M. Berrada a mis en avant l'expérimentation des Cadres de dépenses à moyen terme en 2005 et ce, en vue de renforcer la pérennité des politiques publiques, par la vérification de la comptabilité de leur impact budgétaire futur avec les possibilités financières de l'État et les contraintes du cadre macroéconomique. Et d'expliquer qu'il s'agit aussi de renforcer l'efficacité de l'allocation intersectorielle des ressources, et le développement d'outils permettant la déclinaison des politiques publiques dans les budgets annuels, en plus de l'amélioration de la performance opérationnelle des services publics, et le suivi de la performance des dépenses publiques en termes d'efficacité et d'efficience. Par ailleurs, M. Berrada a indiqué que le processus de consécration juridique de la programmation budgétaire triennale (PBT) s'est basé tout d'abord sur une consécration constitutionnelle et une refonte de la loi organique n 130-13, ajoutant que le Maroc a rejoint les pays qui ont choisi de se doter d'un instrument stratégique et économique destiné à mieux préparer le projet de loi de finances (PLF). De son côté, Mme. Benedicte Peyrol, ancienne députée, membre de la Commission des finances, et Directrice de conseils en transformation environnementale, a précisé que la loi de programmation porte tout d'abord une vision politique et exige d'avoir une politique budgétaire claire, avec les réformes à mener. Évoquant l'impact de la dette sur les finances publiques, Mme. Peyrol a relevé que les récentes crises ont pesé lourd sur les équilibres budgétaires, notant que dans ce cadre, toute programmation budgétaire doit jouir de la confiance des différents acteurs et être appropriés par les citoyens. Sur le volet climatique, l'ancienne députée a insisté sur l'impératif de prendre en considération les enjeux climatiques dans la programmation budgétaire, en mettant en place un "budget vert". La 15ème édition du Colloque international des finances publiques est organisé sous le thème "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ?", à l'initiative du ministère de l'Économie et des Finances et de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP).

الرباط.. انعقاد الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية يومي 16 و17 دجنبر

تنظم وزارة الاقتصاد والمالية، بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية، وذلك يومي 16 و17 دجنبر الجاري. وذكرت الخزينة العامة للمملكة، في بلاغ لها، أن أشغال هذه الدورة، التي ستجرى بمقر الخزينة ستمحور حول موضوع "أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟". وسجل المصدر ذاته أنه بعد الكلمات الافتتاحية، ستنطلق المناظرة بتقديم تقارير تمهيدية وشهادات، مضيفا أن أشغال المناظرة ستتواصل في إطار ثلاث موائد مستديرة. وهكذا، سيتعلق المحور الأول بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود، ويتمثل في دور السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية. أما المحور الثاني فسيتطرق إلى إشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة، والمرتبطة بنموذج البرمجة الميزانية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم. من جانبه، سيتناول المحور الثالث الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية والتي تتمحور حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومسؤولية المدبرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية.

La 15ème édition du colloque international des finances publiques, les 16 et 17 décembre à Rabat

Le ministère de l'Economie et des Finances, en partenariat avec l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), organise les 16 et 17 décembre, la 15ème édition du colloque international des finances publiques. Cette édition du colloque, qui se déroulera au siège de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), a pour thème "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ?", indique la TGR dans un communiqué. Après les allocutions d'ouverture, le colloque démarrera par la présentation des rapports introductifs et des témoignages, fait savoir la même source, ajoutant que les travaux du colloque seront poursuivis dans le cadre de trois panels. Ainsi, le premier abordera le rôle des acteurs clés dans le modèle de gouvernance cible en matière de régulation de la décision en finances publiques à savoir, le rôle des pouvoirs législatif et exécutif et celui des collectivités territoriales, alors que le second portera sur la problématique de la décision en matière de régulation de la gestion financière publique et les dispositifs de gouvernance y afférents, liés au modèle de programmation budgétaire, à l'intelligence artificielle et au renforcement des capacités d'évaluation. Le troisième traitera, quant à lui, des idées forces du nouveau management des finances publiques en l'occurrence, la nouvelle acception de la standardisation des modèles financiers publics, la responsabilisation des acteurs financiers publics et la qualification des ressources humaines.

M. Bensouda: L'Etat doit adapter son rôle aux nouvelles réalités économiques et sociales

L'Etat doit adapter son rôle et ses missions aux nouvelles réalités économiques et sociales, tout en s'appuyant sur des institutions, des lois et des règles formelles, a indiqué, vendredi à Rabat, le Trésorier Général du Royaume, Noureddine Bensouda. "Il s'agit en fait de la gouvernance, fondée sur une vision stratégique à moyen et long terme, qui constitue un art de la mise en œuvre, un art de l'action, un art de concevoir des dispositifs cohérents avec les objectifs poursuivis", a souligné M. Bensouda à l'ouverture de la 15^{ème} édition du Colloque international des Finances Publiques, organisée sous le thème: "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis". M. Bensouda a, dans ce sens, relevé que les moments de crises "ne sont pas constitués que de difficultés et de chocs auxquels nous devons faire face, mais représentent également des opportunités pour réformer les finances publiques, afin de les assainir et de reconstituer des marges de manœuvre", mettant l'accent sur la nécessité d'améliorer la capacité extractive des ressources financières et humaines avec l'optimisation de leur emploi en tant qu'une des réformes les plus importantes à mettre en œuvre. Il a, en outre, mis en exergue la nécessité de mobiliser tout le potentiel fiscal, à travers la mise en place d'un système qui tend vers plus de solidarité, de prélèvements universels, de diminution des cas spécifiques et des particularités qui mettent en difficulté la cohérence globale du système fiscal. M. Bensouda a, par la même occasion, relevé l'impératif de passer par un renouvellement des concepts économiques, qui prend en compte les réalités du 21^{ème} siècle, afin de réussir le redressement de l'économie et des finances publiques dans un contexte multi-crisis. "Trouver des solutions durables aux crises et risques actuels et remettre l'économie et les finances publiques sur des trajectoires de croissance et de viabilité requiert donc le renouvellement des concepts économiques, du cadre législatif et réglementaire et des outils et instruments, tenant compte des réalités du XXI^e siècle", a-t-il précisé, mettant en avant l'importance de la réduction des inégalités sociales, spatiales, de patrimoine, de revenu et d'intelligence, en tant que gage du maintien de la cohésion sociale. Le Trésorier Général du Royaume a également souligné l'importance de prioriser l'éducation et la formation de ressources humaines dans le relèvement des véritables défis du 21^e siècle, caractérisé notamment par une situation économique et sociale inédite, marquée par une confluence de crises et de risques majeurs, en l'occurrence la crise sanitaire, la crise géopolitique, la rupture des chaînes d'approvisionnement, la crise alimentaire, l'inflation, la crise de l'endettement et la hausse des taux d'intérêt. Passant en revue les différents chocs que traverse le monde à l'heure actuelle, le président de l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) et directeur de la revue française de finances publiques (RFFP), Michel Bouvier, a, pour sa part, mis en relief le caractère "inadapté" du modèle de gouvernance financière publique face à une multiplicité de crises. M. Bouvier a, dans ce sens, mis en garde contre la difficulté et l'incapacité de maîtriser l'évolution des dépenses publiques, l'évolution de la pression fiscale, de la dette publique et des déficits publics, en dépit de la sophistication des outils de contrôle de gestion, chose qui met en évidence l'existence d'"une faille dans le processus de régulation". "Ce processus est très souvent confondu avec celui du contrôle de la gestion, une confusion qui conduit à centrer les réflexions sur les techniques et les outils, alors qu'en préalable il convient de s'interroger sur la pertinence de la décision", a-t-il soutenu, notant que l'ignorance de cette réduction du contrôle de la décision au contrôle de gestion conduit à l'incapacité à réaliser une soutenabilité durable des finances publiques et bloque une réforme en profondeur de leur modèle de gouvernance. Les travaux de ce colloque, organisé les 16 et 17 décembre par le ministère de l'Economie et des Finances et FONDAFIP, avec le soutien de la RFFP, s'articulent autour de trois

panels portant sur les modèles de régulation de la décision en finances publiques et de la gestion financière publique, ainsi que sur les trois fondamentaux d'un modèle des finances publiques.

L'autonomie financière, clé de réussite de la régionalisation avancée

Le Vice-Président chargé de la croissance et du développement des partenariats stratégiques au groupe ABA Technology, Othman El Ferdaous, a affirmé, samedi à Rabat, que l'autonomie financière des collectivités territoriales est essentielle pour la réussite de la régionalisation avancée. Intervenant lors d'un panel, organisé dans le cadre de la 15ème édition du Colloque International des Finances Publiques, autour du thème "quel modèle de régulation de la gestion financière publique et quels dispositifs ?", M. El Ferdaous a indiqué que le potentiel fiscal demeure inexploité, mal appréhendé et en déficit de légitimité. Et de rappeler que les Assises de la fiscalité ont incité à lier les recettes locales à la production de richesses sur le territoire. Concernant la digitalisation, M. El Ferdaous a mis en avant la nécessité de pleine maîtrise par l'administration territoriale et fiscale des modèles algorithmiques, pour prendre en compte les flux physiques dans la taxation. La technologie ouvre la porte à la créativité fiscale, a-t-il ajouté, notant par contre qu'elle peut exercer aujourd'hui une double pression et entraîner de nouveaux moyens d'échapper à l'impôt. Pour sa part, le Directeur des études économiques à Bank Al-Maghrib, Mohamed Taamouti, a fait savoir que pour renforcer les capacités d'évaluation, il est nécessaire d'avoir des institutions expertes et indépendantes. Il a, en outre, indiqué que dans le contexte actuel marqué par la succession de crises et l'incertitude, l'État est devenu un acteur central dans l'appui des ménages et entreprises en difficulté. En outre, M. Taamouti a fait remarquer que le recours accru aux ressources publiques du à l'effort budgétaire consenti a entraîné une forte aggravation de l'endettement et un creusement du déficit budgétaire. Dans ce sens, il a insisté sur l'importance d'une bonne gestion des finances publiques non seulement pour assurer la continuité des services mais également pour renforcer et préserver leur résilience et permettre à l'État de disposer des marges nécessaires pour faire face à d'éventuelles crises. De son côté, Mme. Marie-Christine Esclassan, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Secrétaire Générale de la FONDAFIP, a affirmé que l'évolution de la pression fiscale, de la dette publique et des déficits publics nécessite la sophistication des outils de contrôle de gestion, en vue d'améliorer le processus de régulation. Elle a appelé à l'adoption des outils d'évaluation innovantes, basés sur un modèle de gouvernance des finances publiques adapté au contexte actuel, et permettant de tirer profit au maximum des nouvelles technologies. La 15ème édition du Colloque international des finances publiques est organisé sous le thème "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ?", à l'initiative du ministère de l'Économie et des Finances et de la FONDAFIP, avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP).

Le président de la FONDAFIP souligne la nécessité de réguler le système financier public

Le président de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), Michel Bouvier, a souligné, samedi à Rabat, la nécessité d'être en mesure de réguler le système financier public. S'exprimant lors du premier panel, tenu dans le cadre de la 15ème édition du Colloque International des Finances Publiques, autour du thème "quel modèle de régulation de la décision en finances publiques ?", M. Bouvier a indiqué qu'il faudrait inventer un modèle de gouvernance des finances publiques pour une société en pleine transformation, notamment dans un contexte de crises multiples, lesquelles ont mis en péril les finances publiques. Il a également fait savoir que la réforme du modèle de régulation des finances publiques est centrale, notant que par conséquent la réforme du processus budgétaire constitue un défi majeur, émanant de l'évolution des sociétés contemporaines et de la multiplication des acteurs concernés. A cet égard, il a cité l'État, les collectivités locales, les institutions financières ainsi que les organismes sociaux publics et privés, d'où l'impératif de mettre en place une institution pour la coordination entre ces acteurs, à la faveur d'un modèle capable d'assurer leur hétérogénéité. Par ailleurs, le président de la FONDAFIP a affirmé qu'il ne faut pas penser les finances publiques par des aspects économique ou juridique, vue que ces finances répondent à des logiques diverses et subissent de multiples interactions. De son côté, le Professeur universitaire Abdellah Saaf a mis en avant l'importance de la participation de citoyens et leur association à l'action publique dans le secteur financier. Il ne s'agit pas d'informer sur les décisions prises au niveau central ou consulter les acteurs sociaux sur un certain nombre de choix, a-t-il précisé, préconisant d'aller vers la co-construction de la décision. M. Saaf a, en outre, souligné l'importance de la réduction des inégalités pour maintenir la cohésion sociale, à travers des solutions durables aux crises actuelles, et placer les finances publiques sur les perspectives de croissance et de viabilité. La 15ème édition du Colloque international des finances publiques est organisé sous le thème "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ?", à l'initiative du ministère de l'Économie et des Finances et de la FONDAFIP, avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP).

La LOF n°130-13 consacre une vision pragmatique

La loi organique relative à la loi de finances (LOF) n 130-13 consacre une vision pragmatique, a affirmé, samedi à Rabat, l'adjoint au directeur du budget au ministère de l'Économie et des Finances, Ahmed Berrada. Intervenant lors du deuxième panel, organisé dans le cadre de la 15ème édition du Colloque International des Finances Publiques, autour du thème "quel modèle de régulation de la gestion financière publique et quels dispositifs ?", M. Berrada a souligné que face à la rigidité du plan quinquennal, la planification de l'activité économique au Maroc a été mise en veilleuse au profit des grands chantiers structurants et des stratégies sectorielles. A cet égard, la LOF n 130-13 vise à garantir la soutenabilité budgétaire, accroître la responsabilité des gestionnaires et leur octroyer une meilleure visibilité, et améliorer la transparence dans la gestion publique. De même, M. Berrada a mis en avant l'expérimentation des Cadres de dépenses à moyen terme en 2005 et ce, en vue de renforcer la pérennité des politiques publiques, par la vérification de la comptabilité de leur impact budgétaire futur avec les possibilités financières de l'État et les contraintes du cadre macroéconomique. Et d'expliquer qu'il s'agit aussi de renforcer l'efficacité de l'allocation intersectorielle des ressources, et le développement d'outils permettant la déclinaison des politiques publiques dans les budgets annuels, en plus de l'amélioration de la performance opérationnelle des services publics, et le suivi de la performance des dépenses publiques en termes d'efficacité et d'efficience. Par ailleurs, M. Berrada a indiqué que le processus de consécration juridique de la programmation budgétaire triennale (PBT) s'est basé tout d'abord sur une consécration constitutionnelle et une refonte de la loi organique n 130-13, ajoutant que le Maroc a rejoint les pays qui ont choisi de se doter d'un instrument stratégique et économique destiné à mieux préparer le projet de loi de finances (PLF). De son côté, Mme. Benedicte Peyrol, ancienne députée, membre de la Commission des finances, et Directrice de conseils en transformation environnementale, a précisé que la loi de programmation porte tout d'abord une vision politique et exige d'avoir une politique budgétaire claire, avec les réformes à mener. Évoquant l'impact de la dette sur les finances publiques, Mme. Peyrol a relevé que les récentes crises ont pesé lourd sur les équilibres budgétaires, notant que dans ce cadre, toute programmation budgétaire doit jouir de la confiance des différents acteurs et être appropriés par les citoyens. Sur le volet climatique, l'ancienne députée a insisté sur l'impératif de prendre en considération les enjeux climatiques dans la programmation budgétaire, en mettant en place un "budget vert". La 15ème édition du Colloque international des finances publiques est organisé sous le thème "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ?", à l'initiative du ministère de l'Économie et des Finances et de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP).

القانون التنظيمي رقم 13-13 المتعلق بقانون المالية يكرس رؤية براغماتية

أكد نائب مدير الميزانية بوزارة الاقتصاد والمالية أحمد برادة، اليوم السبت بالرباط، أن القانون التنظيمي رقم 13-13 المتعلق بقانون المالية يكرس رؤية براغماتية. وأبرز السيد برادة خلال الجلسة الثانية، المنظمة في إطار الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية، تحت شعار “أي نموذج لتقنين اتخاذ القرار في مجال المالية العمومية وأية آليات؟”، أنه لمواجهة حمود الخطة الخمسية، جرى تعليق تخطيط النشاط الاقتصادي بالمغرب لصالح المشاريع الهيكلية الكبرى والاستراتيجيات القطاعية. وفي هذا الصدد، يهدف القانون التنظيمي رقم 13-13 المتعلق بقانون المالية إلى ضمان استدامة الميزانية والرفع من مسؤولية المتصرفين ومنحهم رؤية أفضل، فضلا عن تعزيز الشفافية في التدبير العمومي. وفي السياق نفسه، سلط السيد برادة الضوء على تجربة أطر النفقات المتوسطة الأجل خلال سنة 2005، الرامية لتعزيز استدامة السياسات العمومية من خلال التحقق من توافق تأثيرها المالي مستقبلا مع الإمكانيات المالية للدولة وإكراهات الإطار الماكرو اقتصادي. وأوضح أن الأمر يتعلق أيضا بتعزيز فعالية التخصيص المشترك للموارد بين القطاعات وتطوير أدوات كفيلة بإبراز السياسات العمومية في الميزانيات السنوية، فضلا عن تحسين الأداء التشغيلي للمصالح العمومية وتتبع أداء النفقات العمومية من حيث الفعالية والكفاءة. وعلاوة على ذلك، أشار السيد برادة إلى أن مسلسل التكريس القانوني للبرمجة المالية لثلاث سنوات استند أولا وقبل كل شيء إلى التكريس الدستوري وإصلاح القانون التنظيمي رقم 13-13، مضيفا أن المغرب انضم إلى الدول التي احتارت امتلاك أداة استراتيجية واقتصادية كفيلة بإعداد قانون المالية بشكل أفضل. من جانبها، أشارت النائبة السابقة بينيديكت بيروول، وعضو اللجنة المالية ومديرة الاستشارات في مجال التحول البيئي، إلى أن قانون البرمجة يحمل في طياته أساسا رؤية سياسية ويتطلب وجود سياسة مالية واضحة مع الإصلاحات التي يتعين تنفيذها. وفي معرض حديثها عن تأثير الدين على المالية العمومية، ذكرت السيدة بيروول أن الأزمات الأخيرة أثرت بشدة على التوازنات المالية، مشيرة في هذا السياق إلى أن أي برمجة مالية ينبغي أن تحظى بثقة مختلف الجهات الفاعلة و المواطنين. وفي الجانب المتعلق بالمناخ، حثت النائبة السابقة على ضرورة أخذ قضايا المناخ بعين الاعتبار في البرمجة المالية من خلال وضع “ميزانية خضراء”. وتنظم الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية تحت شعار: “أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟” بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية وجمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAFIP)، وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP).

الرباط: اختتام أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية

أسدل الستار أمس السبت بالرباط على أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية التي نظمت تحت شعار: "أي نموذج لحكومة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟". وأبرز وزير التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة ورئيس اللجنة الخاصة بالنموذج التنموي، شكيب بنموسى، في كلمة مسجلة مسبقاً، أن أحد الروافع الأساسية لتنفيذ النموذج التنموي الجديد تتمثل في إدارة قادرة على قيادة التغيير، تتسم بالفعالية والكفاءة، وتحمل المسؤولية عن النتائج مع هامش من الاستقلالية، فضلاً عن كونها إدارة رقمية وشفافة في خدمة المواطنين والنظام الإنتاجي. وأكد في هذا الصدد على ضرورة التصدي للعديد من التحديات، ولا سيما التحدي المتمثل في جذب واستقطاب المهارات باعتباره مشكلة ليست مادية فقط وإنما تشير أيضاً إلى نمط وأسلوب تدبير الموارد البشرية. وفي هذا السياق، أشار السيد بنموسى إلى أن الإدارة لم تعد تستقطب المواهب وذوي المؤهلات، مسجلاً أن التحدي المتمثل في تطوير المهارات يحيل على التكوين المستمر والمهارات المهنية المرتبطة بالأداء والنتائج، وكذا التحدي المتمثل في تمكين وتعزيز القيادة من أجل تشجيع اتخاذ المبادرة وتطوير القدرة على حل المشاكل المعقدة وتحمل المسؤولية عن النتائج دون مضاعفة ضوابط الرقابة القبلية. وأبرز أنه يمكن النظر في ثلاثة سبل للتحسين وهي: التركيز على جوهر المهنة، لا سيما فيما يتعلق بوضع وتتبع السياسات العمومية، وتقنين الخدمات العمومية من خلال تشجيع الاستعانة بمصادر خارجية للخدمات الطرفية، وأخيراً تفويض الخدمات العمومية لمشغلين سواء من القطاع الخاص أو الثالث. وأوضح أن الأمر يتعلق أيضاً بتبني نهج تدبير متميز ومختلف باختلاف مستوى المخاطر، بشكل يكفل تخفيف مساطر الإجراءات استناداً إلى التصنيف وتحديد الجهات الفاعلة ووسمها والاعتراف بالانتماء إلى نظام للتعليم. وفي الختام، دعا السيد بنموسى إلى وضع مقاربة للتدبير تدمج إدارة الوقت والالتزام بمواعيد المعالجة واتخاذ القرار كمعيار للأداء من خلال المطالبة بإعادة هندسة العمليات وتنسيق أكثر مرونة بين مختلف الإدارات. يذكر أن الدورة الخامسة عشرة للندوة الدولية حول المالية العمومية، نظمت يومي 16 و17 دجنبر بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية وبشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAPIP) وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP).

وانطلقت الندوة بتقديم تقارير تمهيدية وشهادات، تلتها مناقشات مستفيضة حول ثلاثة محاور. ويتعلق المحور الأول بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود، ويتمثل في دور السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية. وتطرق المحور الثاني إلى إشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة، والمرتبطة بنموذج البرمجة المالية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم. أما المحور الثالث والأخير، فتناول الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية والتي تتمحور حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومساءلة المديرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية.

الجماعات الترابية: الاستقلال المالي يشكل مفتاح نجاح الجهوية المتقدمة (السيد الفردوس)

أفاد نائب رئيس مجموعة “أبا تكنولوجي” (ABA Technology) المكلف بالنمو وتطوير الشراكات الاستراتيجية، عثمان الفردوس، اليوم السبت بالرباط، بأن الاستقلال المالي للجماعات الترابية ضرورة حتمية من أجل نجاح الجهوية المتقدمة. وفي حديثه خلال حلقة نقاش منظمة في إطار الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية، تحت شعار “أي نموذج لتقنين اتخاذ القرار في مجال المالية العمومية وأية آليات؟”، أبرز السيد الفردوس أن الإمكانيات الضريبية لا تزال غير مستغلة وغير مفهومة، كما أنها تفتقر إلى المشروعية، مذكرا بأن المناظرة حول الجبايات شجعت على ربط العائدات الجبائية المحلية بإنتاج الثروة داخل المجالات الترابية. وفي ما يتعلق بالرقمنة، شدد السيد الفردوس على ضرورة أخذ التدفقات المادية بعين الاعتبار أثناء فرض الضرائب، مضيفا أن التكنولوجيا تفتح الباب أمام الإبداع الضريبي، إلا أنها يمكن أن تمارس، في المقابل، ضغطا مزدوجا وأن تمنح سبلا جديدة للتهرب الضريبي. من جهته، أكد مدير الدراسات الاقتصادية ببنك المغرب، محمد تاعموتي، على ضرورة وجود مؤسسات مستقلة وذات خبرة، وذلك بغية تعزيز قدرات التقييم. وأشار إلى أنه في السياق الحالي الذي يتسم بتعاقب الأزمات وعدم اليقين، أصبحت الدولة الفاعل الرئيسي في دعم الأسر والمقاولات التي تواجه صعوبات. كما أورد السيد تاعموتي أن اللجوء المتزايد إلى استخدام الموارد العمومية جراء الجهود الميزانية أدي إلى الرفع من حجم المديونية وتفاقم عجز الميزانية. وفي هذا الصدد، أصر على أهمية التدبير الرشيد للمالية العمومية ليس فقط من أجل ضمان استمرارية الخدمات، وإنما أيضا من أجل الحفاظ على مرونتها وتعزيزها وإتاحة مجال المناورة أمام الدولة لمواجهة الأزمات المحتملة. من جانبها، أكدت السيدة ماري كريستين اسكلاسان، الأستاذة بجامعة باريس الأولى بانتيون سوربون، الكاتبة العامة لجمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، أن تطور الضغوط الضريبية والدين العمومي والعجز العمومي رهين بمدى رقي وتطور أدوات الرقابة الإدارية، وذلك بهدف تحسين عملية التقنين. ودعت إلى اعتماد أدوات التقييم المبتكرة القائمة على نموذج حكاما المالية العمومية المكيف مع السياق الحالي، والتي تتيح إمكانية تحقيق الاستفادة القصوى من التقنيات الجديدة. يشار إلى الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية تنظم بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية، وجمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAFIP)، وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP).



Rabat: Ouverture de la 15^{ème} édition du Colloque international des Finances publiques

Le coup d'envoi de la quinzième édition du Colloque International des Finances Publiques a été donné, vendredi à Rabat, sous le thème "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis?". Organisée par le ministère de l'Économie et des Finances et l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP), cette 15^{ème} édition se poursuivra jusqu'au 17 décembre. Dans une allocution lue en son nom par le Trésorier Général du Royaume, Noureddine Bensouda, la ministre de l'Économie et des Finances, Nadia Fettah, a affirmé que le thème de cette année fait écho aux crises multiples que connaît le monde, citant la crise de la covid-19 et le conflit en Ukraine qui ont fortement affecté l'économie mondiale et n'ont pas permis de renouer avec la croissance. La ministre a également relevé que ces crises ont eu un impact global d'abord sur le marché des produits de base, mais aussi sur les secteurs productifs et le commerce international, affectant ainsi l'inflation mondiale qui, combinée à une croissance faible, obligerait les pays avancés à mettre en place des politiques monétaires encore plus restrictives et durcirait les conditions de financement des pays émergents et en développement. Afin de bien gérer ces évolutions et en anticiper les conséquences, Mme Fettah a considéré qu'il est impératif de commencer par consolider davantage la stabilité des cadres macroéconomiques, notant que la succession de crises ont réduit les marges de manœuvre dans quasiment tous les pays. En dépit de cette conjoncture défavorable, le Maroc s'est engagé résolument et depuis des années sur la voie de la réforme sous l'impulsion des Instructions éclairées de SM le Roi Mohammed VI, a fait remarquer la ministre, ajoutant que le rapport sur la Nouveau modèle de développement (NMD) a souligné les axes stratégiques sur lequel le Maroc devrait travailler pour accélérer son développement, tirant profit de ses atouts pour bien répondre aux défis auxquels il est confronté. Par ailleurs, elle a fait savoir que "la situation de multi-crisis doit nous pousser à nous renouveler", notant qu'il est temps pour de revoir le modèle des finances publiques et les modes de pensées et de travail pour mettre à jour des réponses innovantes aux défis. Dans ce sens, la ministre a mis en avant des éléments structurants, ajoutant qu'en matière de recettes, il devient nécessaire de réussir la réforme du système fiscal pour une fiscalité fondamentalement tournée vers l'avenir et qui intègre parfaitement la mondialisation. D'un autre côté, elle a souligné l'importance d'être inclusif et d'associer tous les acteurs dans le processus de décision, expliquant que pour se rapprocher davantage des préoccupations des citoyens, il faudrait aller vers une granularité plus fine de l'action des pouvoirs publics pour lui permettre de prendre en charge les spécificités, notamment territoriales. Par ailleurs, Mme Fettah a fait savoir que l'être humain doit être au centre de toutes les préoccupations puisqu'il est en définitive le moteur et le bénéficiaire de toute la dynamique de développement, rappelant le discours de SM le Roi Mohammed VI adressé au parlement le 8 octobre 2021, dans lequel le Souverain a appelé le gouvernement à parachever les grands projets déjà lancés, au premier rang desquels le chantier de la généralisation de la protection sociale. A cet égard, elle a précisé qu'une sollicitude particulière est accordée à ce chantier, estimant que le défi majeur consiste à opérer une véritable mise à niveau du système de santé conformément aux meilleurs standards. Le chantier de la généralisation de la protection sociale, a poursuivi la ministre, est en effet un projet de réforme sociétale, puisqu'il constitue un point d'inflexion dans la trajectoire de réforme de la couverture sociale de notre pays avec des objectifs aussi ambitieux en termes de soutien des catégories sociales les plus défavorisés et vulnérables contre les risques de maternité de maladie de vieillesse et de perte d'emploi. Évoquant les ressources mobilisées pour la mise en place de ce chantier, Mme Fettah a relevé que ce chantier nécessite la mobilisation

d'environ 51 milliards de dirhams (MMDH) par an à partir de 2025, et sera financé à hauteur de 50% par un mécanisme de contribution et à 50% restant par le budget de l'État. Les travaux du colloque s'articuleront autour de trois panels portant sur les modèles de régulation de la décision en finances publiques et de la gestion financière publique, ainsi que sur les trois fondamentaux d'un modèle des finances publiques.



M. Bensouda: L'Etat doit adapter son rôle aux nouvelles réalités économiques et sociales

L'Etat doit adapter son rôle et ses missions aux nouvelles réalités économiques et sociales, tout en s'appuyant sur des institutions, des lois et des règles formelles, a indiqué, vendredi à Rabat, le Trésorier Général du Royaume, Noureddine Bensouda. "Il s'agit en fait de la gouvernance, fondée sur une vision stratégique à moyen et long terme, qui constitue un art de la mise en œuvre, un art de l'action, un art de concevoir des dispositifs cohérents avec les objectifs poursuivis", a souligné M. Bensouda à l'ouverture de la 15^{ème} édition du Colloque international des Finances Publiques, organisée sous le thème: "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis". M. Bensouda a, dans ce sens, relevé que les moments de crises "ne sont pas constitués que de difficultés et de chocs auxquels nous devons faire face, mais représentent également des opportunités pour réformer les finances publiques, afin de les assainir et de reconstituer des marges de manœuvre", mettant l'accent sur la nécessité d'améliorer la capacité extractive des ressources financières et humaines avec l'optimisation de leur emploi en tant qu'une des réformes les plus importantes à mettre en œuvre. Il a, en outre, mis en exergue la nécessité de mobiliser tout le potentiel fiscal, à travers la mise en place d'un système qui tend vers plus de solidarité, de prélèvements universels, de diminution des cas spécifiques et des particularités qui mettent en difficulté la cohérence globale du système fiscal. M. Bensouda a, par la même occasion, relevé l'impératif de passer par un renouvellement des concepts économiques, qui prend en compte les réalités du 21^{ème} siècle, afin de réussir le redressement de l'économie et des finances publiques dans un contexte multi-crisis. "Trouver des solutions durables aux crises et risques actuels et remettre l'économie et les finances publiques sur des trajectoires de croissance et de viabilité requiert donc le renouvellement des concepts économiques, du cadre législatif et réglementaire et des outils et instruments, tenant compte des réalités du XXI^e siècle", a-t-il précisé, mettant en avant l'importance de la réduction des inégalités sociales, spatiales, de patrimoine, de revenu et d'intelligence, en tant que gage du maintien de la cohésion sociale. Le Trésorier Général du Royaume a également souligné l'importance de prioriser l'éducation et la formation de ressources humaines dans le relèvement des véritables défis du 21^e siècle, caractérisé notamment par une situation économique et sociale inédite, marquée par une confluence de crises et de risques majeurs, en l'occurrence la crise sanitaire, la crise géopolitique, la rupture des chaînes d'approvisionnement, la crise alimentaire, l'inflation, la crise de l'endettement et la hausse des taux d'intérêt. Passant en revue les différents chocs que traverse le monde à l'heure actuelle, le président de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) et directeur de la revue française de finances publiques (RFFP), Michel Bouvier, a, pour sa part, mis en relief le caractère "inadapté" du modèle de gouvernance financière publique face à une multiplicité de crises. M. Bouvier a, dans ce sens, mis en garde contre la difficulté et l'incapacité de maîtriser l'évolution des dépenses publiques, l'évolution de la pression fiscale, de la dette publique et des déficits publics, en dépit de la sophistication des outils de contrôle de gestion, chose qui met en évidence l'existence d'"une faille dans le processus de régulation". "Ce processus est très souvent confondu avec celui du contrôle de la gestion, une confusion qui conduit à centrer les réflexions sur les techniques et les outils, alors qu'en préalable il convient de s'interroger sur la pertinence de la décision", a-t-il soutenu, notant que l'ignorance de cette réduction du contrôle de la décision au contrôle de gestion conduit à l'incapacité à réaliser une soutenabilité durable des finances publiques et bloque une réforme en profondeur de leur modèle de gouvernance. Les travaux de ce colloque, organisé les 16 et 17 décembre par le ministère de l'Economie et des Finances et FONDAFIP, avec le soutien de la RFFP, s'articulent autour de trois panels

portant sur les modèles de régulation de la décision en finances publiques et de la gestion financière publique, ainsi que sur les trois fondamentaux d'un modèle des finances publiques.



Finances publiques: appel à dépasser la vision court-termiste (DG de l'IRES)

Le directeur général de l'Institut Royal des études stratégiques (IRES), Mohamed Tawfik Mouline, a appelé, vendredi à Rabat, à dépasser la vision court-termiste des finances publiques qui n'est plus optimale pour la conduite de la politique budgétaire. S'exprimant lors de la 15ème édition du Colloque International des Finances Publiques, organisée sous le thème "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis?", M. Mouline a indiqué que la succession de crises a mis en évidence la question des équilibres financiers des Etats, à court et moyen termes, et a posé des questions de gouvernance des finances publiques et de son adéquation avec un monde dont l'imprévisibilité est la caractéristique majeure. Dans ce sens, il a souligné l'importance de revoir la gouvernance des politiques publiques pour plus de cohérence, d'efficacité et de proactivité, en vue d'améliorer la gouvernance des finances publiques dans un contexte multi-crisis, notamment à travers le dépassement de la vision court-termiste vers une programmation stratégique pluriannuelle. M. Mouline a, en outre, relevé que la réforme des finances publiques est placée en priorité, notant que le caractère systémique des crises nécessite aujourd'hui une approche nouvelle basée principalement sur la concertation entre les acteurs. Le directeur général de l'IRES a également précisé que la succession de crises systémiques caractérise un paysage mondial qui se distingue de plus en plus par sa volatilité, sa complexité, son ambiguïté et par ses multiples incertitudes, nécessitant la mobilisation des ressources financières importantes qui creusent les finances publiques. Pour sa part, l'ancien ministre français de l'Economie et des Finances, Jean Arthuis, a indiqué que les crises internationales d'ordre, sanitaire, financier, climatique, démographique, énergétique et géopolitique ont mis à rude épreuve la gouvernance. M. Arthuis, également ancien président de la Commission des finances du Sénat, du Conseil départemental de la Mayenne ainsi que de la Commission des budgets du Parlement européen, a, dans ce cadre, mis en avant l'importance de l'efficacité de la gouvernance publique dans l'efficacité des finances publiques, notant que dans un contexte de succession de crises qui entraînent un surcroît de dépenses publiques dédiées essentiellement au soutien du pouvoir d'achat, il est nécessaire d'adopter des modalités propices aux gouvernances fiables des finances publiques. De même, M. Arthuis a mis en exergue le nouveau management des finances publiques en l'occurrence, la nouvelle acceptation de la standardisation des modèles financiers publics, et la responsabilisation des acteurs financiers publics. Les travaux de ce colloque, organisé les 16 et 17 décembre par le ministère de l'Economie et des Finances et l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP), s'articulent autour de trois panels portant sur les modèles de régulation de la décision en finances publiques et de la gestion financière publique, ainsi que sur les trois fondamentaux d'un modèle des finances publiques.



Rabat: Clôture du 15ème Colloque international des finances publiques

Le rideau est tombé, samedi à Rabat, sur les travaux du quinzième Colloque international sur les finances publiques, initié sous le thème "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ?".

S'exprimant à cette occasion dans une allocution préenregistrée, le ministre de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports et président de la Commission Spéciale sur le Modèle de développement, Chakib Benmoussa a rappelé que l'un des leviers essentiels de la mise en œuvre du nouveau modèle de développement (NMD) est une administration en capacité de conduire le changement, efficace et compétente, responsabilisée sur les résultats avec une marge d'autonomie, ainsi que digitalisée et transparente au service des citoyens et du système productif. Et de poursuivre que de nombreux défis doivent être levés pour cela, notamment le défi de l'attractivité des compétences, un problème qui n'est pas que matériel mais qui renvoie à l'image et au mode de management des ressources humaines. Dans ce sillage, M. Benmoussa a fait savoir que l'administration n'attire plus les talents ou les profils à potentiel, notant que le défi du développement de compétences renvoie à la formation continue et à des profils de carrière associés à la performance et aux résultats et enfin du défi de la valorisation du leadership pour encourager la prise d'initiative, développer la capacité à résoudre les problèmes complexes et responsabiliser sur les résultats sans multiplier les contrôles à priori. Selon le ministre, trois pistes d'amélioration sont envisagés, à savoir la focalisation sur le cœur de métier notamment en matière de conception et suivi des politiques publiques, de régulation des services publics par l'encouragement de l'externalisation de prestations périphériques et la délégation de services publics à des opérateurs qu'ils soient privés ou de tiers secteur. Il s'agit aussi d'adopter une approche de gestion différenciée en fonction du niveau du risque qui peut permettre d'alléger des procédures en fonction de la catégorisation, de la labellisation d'acteurs et d'admettre d'être dans un système apprenant, a-t-il expliqué. Enfin, M. Benmoussa a appelé à mettre en place une approche qui intègre la gestion du temps et l'indicateur délai de traitement et de décision comme critère de performance en obligeant le ré-engineering des process et une coordination plus fluide entre services différents. "Il convient d'être en situation d'arbitrer continuellement entre coût, délai et qualité des prestations dans un monde incertain et de manière agile pour pouvoir accompagner le changement et le rythme de transformation", a-t-il souligné, appelant à une véritable révolution de la gouvernance publique. Tenue du 16 au 17 décembre, la 15ème édition du Colloque international des finances publiques est organisée à l'initiative du ministère de l'Économie et des Finances et de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP). Le colloque a démarré par la présentation des rapports introductifs et des témoignages, suivis de discussions étalées sur trois panels. Le premier a abordé le rôle des acteurs clés dans le modèle de gouvernance cible en matière de régulation de la décision en finances publiques à savoir, le rôle des pouvoirs législatif et exécutif et celui des collectivités territoriales. Le second a porté sur la problématique de la décision en matière de régulation de la gestion financière publique et les dispositifs de gouvernance y afférents, liés au modèle de programmation budgétaire, à l'intelligence artificielle et au renforcement des capacités d'évaluation. Le troisième, a quant à lui, traité du nouveau management des finances publiques en l'occurrence, la nouvelle acception de la standardisation des modèles financiers publics, la responsabilisation des acteurs financiers publics et la qualification des ressources humaines.



Rabat: Débat autour du nouveau management des finances publiques

Le nouveau management des finances publiques a été au centre d'un panel, tenu samedi à Rabat, dans le cadre de la 15ème édition du Colloque International des Finances Publiques. Ce panel, initié sous le thème "Trois fondamentaux d'un modèle des finances publiques", a été l'occasion de discuter du nouveau management des finances publiques notamment, la nouvelle acception de la standardisation des modèles financiers publics, la responsabilisation des acteurs financiers publics et la qualification des ressources humaines. A cette occasion, le professeur universitaire et membre du Comité scientifique du Centre Marocain de Conjoncture, Tarik El Malki, s'est arrêté sur la nécessité pour les États actionnaires de changer de manière radicale leur modèle financier à travers un nombre d'instruments et de politiques. Dans ce sillage, il s'est interrogé sur le modèle de financement à adopter pour le nouveau modèle de développement, ajoutant que l'instrument budgétaire ne peut être utilisé à lui seul pour accompagner ce modèle de développement et qu'il doit être centré et orienté vers les projets et les chantiers sociaux. Ainsi, l'enjeu qui se présente est de renforcer le pilotage de la gouvernance de l'État dans la gestion stratégique de ses actifs, a noté M. El Malki, soulignant la nécessité pour l'économie marocaine de se doter de nouveaux instruments de gestion publique pour favoriser l'éclosion de nouvelles ressources financières à même de financer les grands projets structurants du pays. Pour sa part, le directeur de la Recherche, de la Réglementation et de la Coopération Internationale à la Trésorerie Générale du Royaume, Abdelkrim Guiri, a indiqué que la question qui se pose est relative à la conciliation de la nécessité d'une gestion efficace fondée sur la liberté d'action d'une part et l'exigence d'exemplarité des gestionnaires financiers publics d'une autre part sans privilégier l'une au détriment de l'autre. "L'approche la plus moderniste dans ce domaine n'est peut être pas la plus réaliste et même la vision la plus modérée n'est pas non plus suffisante tellement la question de responsabilisation des acteurs financiers publics est complexe et délicate", a-t-il dit. Le temps est sans doute venu pour engager une réflexion profonde et ambitieuse sur le régime de responsabilisation des acteurs financiers publics qui pourrait s'articuler autour de plusieurs actions de progrès, selon M. Guiri. De son côté, le Conseiller-Maitre à la Cour des comptes en France, Gilles Miller, a souligné que la responsabilisation des acteurs de la gestion publique en France aujourd'hui prend la forme d'une volonté affichée de renforcer le levier de la responsabilité managériale. Dans cette veine, il a noté que quelle que soit la logique adoptée (moderne, managériale,...), elle doit être transparente et assortie de sanctions. Le chef du service des parcours de carrières et des politiques salariales et sociales à la Direction générale de l'Administration et de la fonction publique en France, Guillaume Tinlot a relevé que l'autonomie des agents publics se veut une des réponses et solutions aux crises. "L'instabilité et l'incertitude appellent à une prise en compte encore accrue de l'autonomie des administrations, des gestionnaires et de l'ensemble des parties prenantes de l'action publique", a-t-il expliqué. Selon M. Tinlot, l'autonomie appelle aussi à la responsabilisation des gestionnaires, qui doit être vue dans une logique proche qui englobe la responsabilité notamment en termes de métier et de responsabilité citoyenne. La 15ème édition du Colloque international des finances publiques est organisé sous le thème "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ?", à l'initiative du ministère de l'Économie et des Finances et de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP).



Collectivités territoriales: l'autonomie financière, clé de réussite de la régionalisation avancée (M. El Ferdaous)

Le Vice-Président chargé de la croissance et du développement des partenariats stratégiques au groupe ABA Technology, Othman El Ferdaous, a affirmé, samedi à Rabat, que l'autonomie financière des collectivités territoriales est essentielle pour la réussite de la régionalisation avancée. Intervenant lors d'un panel, organisé dans le cadre de la 15ème édition du Colloque International des Finances Publiques, autour du thème "quel modèle de régulation de la gestion financière publique et quels dispositifs ?", M. El Ferdaous a indiqué que le potentiel fiscal demeure inexploité, mal appréhendé et en déficit de légitimité. Et de rappeler que les Assises de la fiscalité ont incité à lier les recettes locales à la production de richesses sur le territoire. Concernant la digitalisation, M. El Ferdaous a mis en avant la nécessité de pleine maîtrise par l'administration territoriale et fiscale des modèles algorithmiques, pour prendre en compte les flux physiques dans la taxation. La technologie ouvre la porte à la créativité fiscale, a-t-il ajouté, notant par contre qu'elle peut exercer aujourd'hui une double pression et entraîner de nouveaux moyens d'échapper à l'impôt. Pour sa part, le Directeur des études économiques à Bank Al-Maghrib, Mohamed Taamouti, a fait savoir que pour renforcer les capacités d'évaluation, il est nécessaire d'avoir des institutions expertes et indépendantes. Il a, en outre, indiqué que dans le contexte actuel marqué par la succession de crises et l'incertitude, l'État est devenu un acteur central dans l'appui des ménages et entreprises en difficulté. En outre, M. Taamouti a fait remarquer que le recours accru aux ressources publiques du à l'effort budgétaire consenti a entraîné une forte aggravation de l'endettement et un creusement du déficit budgétaire. Dans ce sens, il a insisté sur l'importance d'une bonne gestion des finances publiques non seulement pour assurer la continuité des services mais également pour renforcer et préserver leur résilience et permettre à l'État de disposer des marges nécessaires pour faire face à d'éventuelles crises. De son côté, Mme. Marie-Christine Esclassan, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Secrétaire Générale de la FONDAFIP, a affirmé que l'évolution de la pression fiscale, de la dette publique et des déficits publics nécessite la sophistication des outils de contrôle de gestion, en vue d'améliorer le processus de régulation. Elle a appelé à l'adoption des outils d'évaluation innovantes, basés sur un modèle de gouvernance des finances publiques adapté au contexte actuel, et permettant de tirer profit au maximum des nouvelles technologies. La 15ème édition du Colloque international des finances publiques est organisé sous le thème "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ?", à l'initiative du ministère de l'Économie et des Finances et de la FONDAFIP, avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP).



La LOF n°130-13 consacre une vision pragmatique (M. Berrada)

La loi organique relative à la loi de finances (LOF) n 130-13 consacre une vision pragmatique, a affirmé, samedi à Rabat, l'adjoint au directeur du budget au ministère de l'Économie et des Finances, Ahmed Berrada. Intervenant lors du deuxième panel, organisé dans le cadre de la 15ème édition du Colloque International des Finances Publiques, autour du thème "quel modèle de régulation de la gestion financière publique et quels dispositifs ?", M. Berrada a souligné que face à la rigidité du plan quinquennal, la planification de l'activité économique au Maroc a été mise en veilleuse au profit des grands chantiers structurants et des stratégies sectorielles. A cet égard, la LOF n 130-13 vise à garantir la soutenabilité budgétaire, accroître la responsabilité des gestionnaires et leur octroyer une meilleure visibilité, et améliorer la transparence dans la gestion publique. De même, M. Berrada a mis en avant l'expérimentation des Cadres de dépenses à moyen terme en 2005 et ce, en vue de renforcer la pérennité des politiques publiques, par la vérification de la comptabilité de leur impact budgétaire futur avec les possibilités financières de l'État et les contraintes du cadre macroéconomique. Et d'expliquer qu'il s'agit aussi de renforcer l'efficacité de l'allocation intersectorielle des ressources, et le développement d'outils permettant la déclinaison des politiques publiques dans les budgets annuels, en plus de l'amélioration de la performance opérationnelle des services publics, et le suivi de la performance des dépenses publiques en termes d'efficacité et d'efficience. Par ailleurs, M. Berrada a indiqué que le processus de consécration juridique de la programmation budgétaire triennale (PBT) s'est basé tout d'abord sur une consécration constitutionnelle et une refonte de la loi organique n 130-13, ajoutant que le Maroc a rejoint les pays qui ont choisi de se doter d'un instrument stratégique et économique destiné à mieux préparer le projet de loi de finances (PLF). De son côté, Mme. Benedicte Peyrol, ancienne députée, membre de la Commission des finances, et Directrice de conseils en transformation environnementale, a précisé que la loi de programmation porte tout d'abord une vision politique et exige d'avoir une politique budgétaire claire, avec les réformes à mener. Évoquant l'impact de la dette sur les finances publiques, Mme. Peyrol a relevé que les récentes crises ont pesé lourd sur les équilibres budgétaires, notant que dans ce cadre, toute programmation budgétaire doit jouir de la confiance des différents acteurs et être appropriés par les citoyens. Sur le volet climatique, l'ancienne députée a insisté sur l'impératif de prendre en considération les enjeux climatiques dans la programmation budgétaire, en mettant en place un "budget vert". La 15ème édition du Colloque international des finances publiques est organisé sous le thème "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisés ?", à l'initiative du ministère de l'Économie et des Finances et de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP).



Finances Publiques: Nécessité de renforcer le processus de décision territorial (colloque)

Les intervenants à un panel tenu, samedi à Rabat, dans le cadre de la 15ème édition du Colloque International des Finances Publiques, ont insisté sur l'importance de renforcer le processus de décision territorial. Ce panel, initié sous le thème "quel modèle de régulation de la décision en finances publiques ?", a été ainsi l'occasion pour Driss Benhima, ex-ministre et ancien Wali de région, de souligné que le nouveau processus de décision en matière des finances publiques devrait se mettre en place entre les attributions des institutions centrales, les pouvoirs délégués à leurs représentants régionaux, et les programmes des conseils de région. La sphère de décision territoriale dépend du rôle dévolu à la région, a-t-il noté, préconisant l'installation de la capacité du conseil régional, qui devrait devenir le meilleur connaisseur documenté des réalités régionales, tous secteurs confondus. Ainsi, le conseil régional deviendra le vecteur de programmes articulés et l'orientateur compétent de la déclinaison régionale des politiques publiques, a-t-il poursuivi, estimant que le recours à des ressources extérieures de conceptualisation pénalise cette capacité. Compte tenu de l'importance des montants financiers dévolus au développement régional, M. Benhima a souligné que les régions devraient se focaliser sur un nombre restreint d'axes prioritaires, et veiller à la capacité propre de la région à s'approprier la démarche sans recours à l'extérieur. Pour sa part, M. Jean-Baptiste Blanc, Sénateur du Vaucluse, Membre de la Commission des finances du Sénat, Conseiller départemental du Vaucluse, a mis en avant l'expérience française, faisant savoir que la réduction de la consommation des sols nécessite un nouveau modèle économique. Il a appelé, à cet égard, à adapter une nouvelle fiscalité locale aux objectifs climatique, indiquant aussi que l'État s'appuie désormais sur les régions pour territorialiser les objectifs, dans la perspective de s'inscrire dans une nouvelle gouvernance et une nouvelle fiscalité. Appelant à faire confiance aux élus locaux, M. Blanc a jugé important de se donner les moyens financiers et fiscaux pour l'atteinte de zéro artificialisation nette et de l'autonomie alimentaire. La 15ème édition du Colloque international des finances publiques est organisé sous le thème "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ?", à l'initiative du ministère de l'Économie et des Finances et de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP).

La décision territoriale mise en avant (colloque)

Les intervenants à un panel tenu, samedi à Rabat, dans le cadre de la 15ème édition du Colloque International des Finances Publiques, ont insisté sur l'importance de renforcer le processus de décision territoriale. Ce panel, initié sous le thème "quel modèle de régulation de la décision en finances publiques ?", a été ainsi l'occasion pour Driss Benhima, ex-ministre et ancien Wali de région, de souligner que le nouveau processus de décision en matière des finances publiques devrait se mettre en place entre les attributions des institutions centrales, les pouvoirs délégués à leurs représentants régionaux, et les programmes des conseils de région. La sphère de décision territoriale dépend du rôle dévolu à la région, a-t-il noté, préconisant l'installation de la capacité du conseil régional, qui devrait devenir le meilleur connaisseur documenté des réalités régionales, tous secteurs confondus. Ainsi, le conseil régional deviendra le vecteur de programmes articulés et l'orientateur compétent de la déclinaison régionale des politiques publiques, a-t-il poursuivi, estimant que le recours à des ressources extérieures de conceptualisation pénalise cette capacité. Compte tenu de l'importance des montants financiers dévolus au développement régional, M. Benhima a souligné que les régions devraient se focaliser sur un nombre restreint d'axes prioritaires, et veiller à la capacité propre de la région à s'approprier la démarche sans recours à l'extérieur. Pour sa part, M. Jean-Baptiste Blanc, Sénateur du Vaucluse, Membre de la Commission des finances du Sénat, Conseiller départemental du Vaucluse, a mis en avant l'expérience française, faisant savoir que la réduction de la consommation des sols nécessite un nouveau modèle économique. Il a appelé, à cet égard, à adapter une nouvelle fiscalité locale aux objectifs climatique, indiquant aussi que l'État s'appuie désormais sur les régions pour territorialiser les objectifs, dans la perspective de s'inscrire dans une nouvelle gouvernance et une nouvelle fiscalité. Appelant à faire confiance aux élus locaux, M. Blanc a jugé important de se donner les moyens financiers et fiscaux pour l'atteinte de zéro artificialisation nette et de l'autonomie alimentaire. La 15ème édition du Colloque international des finances publiques est organisé sous le thème "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ?", à l'initiative du ministère de l'Économie et des Finances et de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP).

Les finances publiques en quête d'une nouvelle gouvernance ou comment éviter l'effondrement de l'Etat

Par Taoufiq Boudchiche (*) Par ailleurs, les transformations structurelles engagées pour dégager des marges de manœuvre en termes de croissance économique, de compétitivité et de nouvelles créations de richesses se heurtent en effet à l'impérativité pour les finances publiques de répondre aux urgences économiques et sociales. Cela introduit plus de complexité dans l'arbitrage des décisions entre objectifs à moyen et long terme (objectifs structurels) et la nécessité d'ériger en permanence des boucliers économiques et sociaux dans un contexte d'imprévisibilité. Selon Monsieur Tawfk Mouline, Directeur Général de l'IRES, la crise sanitaire confirme que le monde est entré dans une ère dite VUCA (Volatilité, Incertitude, Complexité, Ambiguïté) qui doit conduire à adapter les fondements de l'action publique et privée. Des gouvernances stratégiques intégrant anticipation, prospective et scénarios tenant compte du court, moyen et long terme s'imposent. En effet, au regard des contextes décrits, l'Etat et l'ensemble du corps économique et social sont confrontés à des menaces et des vulnérabilités permanentes et non plus seulement à des crises isolées comme dans le passé, a-t-il signalé. A cet égard, Madame Nadia Fettah a souligné, dans son intervention lue par Noureddine Bensouda, le Trésorier Général, que les politiques de transformations structurelles engagées par le Maroc, lors de la crise sanitaire ont été immédiatement confrontées, aux impacts des crises climatiques (sécheresse) et aux perturbations provoquées par la guerre en Ukraine (chaînes de valeur perturbées, inflation importée en raison du renchérissement des prix des matières premières, crise alimentaire et énergétique, ...). Elle s'est néanmoins félicitée de l'initiative royale, d'engager bien avant la crise sanitaire, la réflexion pour la mise en œuvre d'un nouveau modèle de développement, dont le gouvernement actuel a fait siens les objectifs. Grâce à cette initiative, le Maroc dispose d'un cadre d'action rénové qui contribue à anticiper et atténuer les impacts économiques et sociaux des chocs qui surviennent. La ministre a ainsi indiqué que son département œuvre à accompagner les réformes pour faire émerger une nouvelle génération de plans sectoriels, encourager dans les territoires l'investissement dans les secteurs innovants, promouvoir l'investissement public et privé dans les secteurs à forte valeur ajoutée, favoriser le développement des énergies renouvelables, ... De nouveaux outils institutionnels sont prévus comme une nouvelle charte compétitive de l'investissement, une nouvelle loi sur les marchés publics ou encore la création du fonds d'investissement Mohammed VI. Elle a également cité l'accord entre le gouvernement signé avec l'Office Chérifien des Phosphates (OCP) pour consacrer 130 Milliards de DH aux investissements verts. Sur le plan du développement humain, selon elle, il y a le chantier très important de la protection sociale et celui de la mise à niveau de la santé qui constituent également une priorité comme celui de l'éducation. A ce propos, le ministre de l'Education Chakib Benmoussa a mis en relief dans son intervention, les réformes du secteur qui se basent également sur les objectifs tracés dans le nouveau modèle de développement tels que la généralisation du préscolaire et l'introduction de pédagogies plus adaptées (enseignement apprenant). Ceci étant, Il y a à l'évidence au vu de ses grands programmes structurants, l'enjeu des capacités de financement de cette dynamique dans un contexte de fragilité des finances publiques. Parmi les solutions, la Ministre a évoqué la réforme fiscale à travers une loi cadre qui vise notamment à intégrer le numérique. A propos du développement numérique, le Colloque y a consacré quelques interventions qui ont été des moments forts, notamment celle sur le métaverse par Marie-Alice Bouvier ainsi que celle de Monsieur Firdaous. Ils ont quasiment démontré séance tenante que les finances publiques vont connaître du fait de l'évolution technologique dans le domaine numérique un bouleversement dans les approches, les méthodes de travail et les moyens de la gouvernance financière au niveau de l'Etat, les collectivités locales, les

entreprises...Les nouvelles technologies ouvrent en effet des horizons encore insoupçonnables en termes d'information, de précision de la connaissance et d'aide à la décision. Par exemple, le big data, la géo-localisation, l'intelligence artificielle, l'inter-connectivité... seront de précieux outils de transformation de la décision financière, de création de nouvelles sources de richesses et de revenus dans le monde virtuel, de production et de partage des connaissances...Elles permettront en sus de répondre au besoin de données précises, par exemple dans le cas du Maroc, sur l'anticipation des crises climatiques, hydriques, agricoles... pour faciliter, anticiper et optimiser les décisions financières dans ces domaines. Dans le cas français, Benedicte Peyrol, ancienne députée et membre de la commission des finances, a présenté les avancées en France du débat public sur la mise en place d'un « budget vert » destiné à répondre aux préoccupations climatiques. Concernant l'importance respective de la connaissance, celle des données et de l'information, elles ont été soulignées par plusieurs intervenants, comme étant fondamentales pour une gouvernance renouvelée. Driss Benhima, en a fait l'axe principal de son intervention, qui a porté sur le processus de décision territoriale. Selon, l'ancien Ministre et Wali de Casablanca, la Région doit s'ériger en source d'intelligence territoriale pour affirmer son rôle de chef de file dans les processus de décision territorial plus que le niveau provincial ou le niveau communal. La Région possède, a-t-il souligné, les moyens institutionnels et financiers pour décider financièrement et exécuter localement les projets dans le cadre de plans de développement régionaux. Mais encore faudrait-il, selon lui, qu'elle s'approprie les bons outils de « connaissance et d'intelligence territoriale », par exemple, en intégrant pleinement les universités et les différents acteurs locaux dans la réflexion sur les enjeux locaux et la production de connaissances. L'excès d'externalisation de la production d'information et de connaissances (Bureaux d'études) fragilise les processus d'appropriation de la connaissance. La question de l'intégration des acteurs dans la décision publique a également fait l'objet d'interventions remarquables dont celle du professeur et ancien ministre Abdallah Saaff. Selon lui, la décision publique est un enjeu dont la dimension politique et démocratique doit primer sur le mode de décision technocratique. Mais la question n'est pas simple en raison de la technicité de certains sujets. La finance publique en est un. Il a fourni à cet égard les expérimentations mitigées de pays comme le Brésil sur l'expérience du « budget participatif » qui a mobilisé au plus 10 % de participation citoyenne. D'autres réflexions et expériences sont en cours dans certains pays comme le Danemark pour imaginer de nouvelles approches innovantes de la décision publique fondée sur les concepts collaboratifs de co-construction décisionnelle (méthodes dites de « design des politiques publiques » expérimentées par les équipes du Mind Lab ou encore les méthodes de l'Open Policy Making). De manière générale, un consensus s'est dégagé sur le fait que les enjeux et les défis des finances publiques ont atteint un tel niveau de globalité et de transversalité que la prise en compte de la diversité des acteurs aux objectifs parfois divergents est devenue nécessaire. Cela, notamment, devrait conduire à repenser des questions fondamentales comme le consentement à l'impôt. Il y aurait même lieu de réfléchir à de nouvelles institutions et de nouveaux cadres juridiques pour fabriquer de la décision publique adaptée aux enjeux de coordination et de mise en cohérence des points de vue des acteurs aux objectifs parfois divergents. Enfin, un focus a été mis en évidence sur la question essentielle des ressources humaines. Des stratégies audacieuses d'attractivité et de formation des talents s'imposent en raison d'une part, d'un contexte décisionnel qui exige « créativité, agilité et finesse » dans la conception et la mise en œuvre des gouvernances publiques et, d'autre part, du fait du développement technologique et de la généralisation d'une gouvernance numérique qui lui est associée. *

Economiste

Journée des finances publiques : Nouredine Bensouda plaide pour une « nouvelle sagesse fiscale adaptée à la nouvelle époque ».

« Depuis le début du XXI^e siècle, le monde vit une situation économique et sociale inédite, marquée par une confluence de crises et de risques majeurs : crise sanitaire, crise géopolitique, rupture des chaînes d’approvisionnement, crise alimentaire, inflation, crise de l’endettement, hausse des taux d’intérêt ... Concomitamment à cette multiplication des crises, les Etats sont depuis longtemps, confrontés à des défis structurels et à des facteurs de vulnérabilité : changements climatiques, changements démographiques, risque de faillite des régimes de retraite, faiblesse de la croissance et sa volatilité. La conjonction des crises et des contraintes qu’elles induisent durant une période relativement courte accroît de manière considérable l’incertitude pour les responsables qui ont des décisions à prendre ainsi que pour le simple citoyen. En effet, personne ne peut affirmer quand va débuter une crise, ni combien de temps elle va durer, ni prévoir ses impacts économiques, sociaux et financiers. Il est important de préciser que la survenance des crises au XXI^e siècle se caractérise par leur simultanéité et le fait qu’elles se produisent dans un monde globalisé plus vulnérable, où les humains sont plus interconnectés, plus interdépendants, et où l’information circule instantanément notamment via les réseaux sociaux. Par ailleurs, les crises du XXI^e siècle remettent en cause les différentes théories économiques des siècles précédents : Le keynésianisme, le libéralisme, l’Etat providence,... Il a fallu l’intervention massive de l’Etat à travers des politiques publiques volontaristes menées à coups de dépenses publiques et de recours à des instruments non conventionnels pour limiter les conséquences sociales des crises et relancer l’économie. Ainsi, très peu de personnes, qu’il s’agisse d’hommes politiques ou d’économistes, ont critiqué la politique du « whatever it takes » de Mario Draghi lorsqu’il était président de la Banque centrale européenne, ou encore la suspension par la Commission européenne, en mars 2020, du pacte de stabilité et de croissance. Cependant, cet interventionnisme dans l’urgence « a accrédité l’idée d’un Etat qui corrige plutôt qu’il ne pilote. C’est l’Etat consolateur, compensateur, qui prélève surtout de la dette, car il ne dispose plus d’argent public » Les mesures prises par les Etats et la mobilisation massive des finances publiques pour faire face aux récentes crises étaient certes nécessaires, mais elles se sont traduites notamment par un creusement du déficit et un accroissement sans précédent de la dette, « marquant les limites de l’intervention publique ». En effet, quand bien même l’Etat le voudrait, il ne peut pas à moyen terme « assumer seul les chocs qui se multiplient » et continuer à assurer son rôle de garant en dernier ressort. En plus des effets économiques et sociaux, les crises actuelles ont eu un impact majeur sur le mode de gouvernance et de régulation de la décision et de la gestion, notamment en matière de finances publiques. Il est clair que « Les crises de la gouvernance [...] résultent le plus souvent du fait que les systèmes de pensée et les systèmes institutionnels n’évoluent pas au même rythme que la société ». Trouver des solutions durables aux crises et risques actuels et remettre l’économie et les finances publiques sur des trajectoires de croissance et de viabilité requiert donc, le renouvellement des concepts économiques, du cadre législatif et réglementaire et des outils et instruments, tenant compte des réalités du XXI^e siècle. Cela passe également par la réduction des inégalités sociales, spatiales, de patrimoine, de revenu et d’intelligence, gage du maintien de la cohésion sociale. Cela passe enfin, par la nécessité d’accorder la priorité à l’éducation et à la formation de ressources humaines capables de relever les véritables défis du XXI^e siècle. S’il est incontestable qu’il convient de traiter l’urgence, il ne faut pas pour autant oublier qu’il est impératif de procéder aux réformes structurelles. Certes, l’Etat demeure un acteur majeur de la société, mais il doit intégrer la montée en puissance d’autres acteurs privés. Or, l’intervention de l’Etat se trouve limitée en raison de la conjonction de deux facteurs. Le premier facteur tient au fait

que les marges de manœuvre des Etats s'amenuisent sous l'effet de la dégradation des finances publiques. La panoplie des instruments de politique économique dont disposaient les Etats, depuis les années 1980, a progressivement diminué suite à la libéralisation, à l'abandon du contrôle des prix et du contrôle des changes, aux privatisations, à la dérégulation financière, au renoncement aux facilités du système bancaire, à l'externalisation de certains services publics. Le processus de décision selon Bouvier Le deuxième facteur est dû au fait que les Etats ont adopté en partie, la logique managériale du privé induisant une confusion entre la régulation du modèle financier public avec le contrôle de gestion. En effet, comme l'explique Michel Bouvier, « Cette confusion conduit à centrer les réflexions sur les techniques et les outils, par exemple la mise en oeuvre d'une comptabilité d'exercice, d'indicateurs de performance, d'un contrôle interne ou encore d'une programmation pluriannuelle, qui ne sont que des instruments de gestion, alors qu'en préalable il conviendrait de s'interroger sur la pertinence du processus de décision qui est quant à lui de l'ordre du politique. Cette identification du contrôle de la décision au contrôle de la gestion est à l'origine d'un quiproquo qui non seulement conduit à l'impuissance à réaliser une soutenabilité durable des finances publiques mais bloque une réforme en profondeur de leur modèle ». Pour ce faire, il est indispensable de procéder à des choix stratégiques concernant le rôle de l'Etat et de revoir le modèle de gouvernance de la décision et de la gestion financière publique, avant d'en concevoir les outils et les instruments. Ainsi, est-il important de redéfinir clairement le rôle et les missions de l'Etat par rapport aux autres acteurs de la société. En plus de ses fonctions régaliennes (justice, ordre public, diplomatie, défense, monnaie, ...), de quel Etat la société du XXI^e siècle a le plus besoin pour réguler l'économie en général et les finances publiques en particulier ? Il s'agit en fait, de mener une réflexion sérieuse sur le modèle de répartition des rôles et des responsabilités entre les différents acteurs de la société, qu'ils soient institutionnalisés ou non, dans le cadre d'un renouvellement du contrat social et d'une réorganisation des pouvoirs au niveau des lois organiques. Un nouveau modèle de régulation L'un des atouts du Maroc dans ce domaine, et qui doit être renforcé, est d'avoir pu concevoir un système parlementaire permettant de porter les voix, au niveau de la deuxième chambre, des représentants des collectivités territoriales, de la confédération générale des entreprises du Maroc et des organisations syndicales. Il s'agit par la suite, de concevoir les dispositifs d'un nouveau modèle de régulation et de cadrage des modes de gestion des finances publiques notamment, en termes de programmation pluriannuelle des recettes et des dépenses, d'intégration des opportunités offertes par les technologies de l'information, ainsi qu'en termes de renforcement des capacités d'évaluation. En matière de programmation pluriannuelle, il convient de préciser que la loi organique des finances au Maroc a consacré expressément, dans son article 5, « la programmation budgétaire triennale actualisée chaque année en vue de l'adapter à l'évolution de la conjoncture financière, économique et sociale du pays ». Pour ce qui est des technologies de l'information, il est indispensable de faire en sorte, que la décision et la gestion financière publique puissent s'appuyer pleinement sur les apports de l'analyse des données de masse (Big data) et des modèles prédictifs basés sur l'intelligence artificielle. En ce qui concerne l'évaluation, il est temps de dépasser l'évaluation ex-post qui a démontré ses limites, pour aller dans le sens d'une évaluation en dynamique, à périodicité régulière et très rapprochée, de manière à accompagner la réalisation des programmes et projets publics avec souplesse et agilité. Il s'agit enfin, de la nécessité de penser le futur de la responsabilité des gestionnaires publics vis-à-vis des citoyens. Ils doivent justifier leurs décisions, évaluer leurs actions et rendre compte de leurs actes. La programmation pluriannuelle, l'évaluation en dynamique et l'intégration de l'intelligence artificielle doivent, bien entendu, être combinées avec une meilleure convergence des politiques publiques et une coordination optimisée des acteurs et des décideurs en charge de la réalisation des différents programmes et projets publics. Ces différents dispositifs gagneraient par ailleurs, à recevoir une consécration juridique. En définitive, il est demandé à l'Etat d'adapter son rôle et ses missions aux nouvelles réalités économiques et sociales. Car « L'Etat ne doit pas abandonner sa place centrale dans le développement ; ce sont ses modes

d'intervention et ses formes d'action qui doivent être repensés au regard des expériences historiques et des défis du monde contemporain ». Pour accomplir ses missions et atteindre les résultats escomptés des politiques publiques, l'Etat doit s'appuyer, pour les besoins de pilotage de ses actions, sur des institutions, des lois et des règles formelles. Le poids des services publics Il s'agit en fait de la gouvernance, fondée sur une vision stratégique à moyen et long terme, qui constitue « un art de la mise en œuvre, un art de l'action, un art de concevoir des dispositifs cohérents avec les objectifs poursuivis. Cet art ne se réduit pas au vote de lois ou à l'établissement de règles. Il repose surtout sur le fonctionnement des services publics et sur la capacité à les faire évoluer ». Les moments de crises ne sont pas constitués que de difficultés et de chocs auxquels nous devons faire face, mais représentent également des opportunités pour réformer les finances publiques, afin de les assainir et de reconstituer des marges de manœuvre. L'amélioration de la capacité extractive des ressources financières et humaines avec l'optimisation de leur emploi constitue, de mon point de vue, l'une des réformes les plus importantes à mettre en œuvre. Pour ce qui est des ressources financières, il importe de mobiliser tout le potentiel fiscal, à travers la mise en place d'un système qui tend vers plus de solidarité, de prélèvements universels, de diminution des cas spécifiques et des particularités qui mettent en difficulté la cohérence globale du système fiscal. C'est dans ce sens que le gouvernement marocain a entamé, dans le cadre du projet de loi de finances 2023, la mise en œuvre effective des dispositions de la loi-cadre portant réforme fiscale. Les mesures introduites s'inscrivent dans le cadre d'une réforme du système fiscal, devenue urgente et indispensable pour financer les chantiers de réformes initiées par Sa Majesté le Roi que Dieu l'Assiste, à savoir la généralisation de la protection sociale, la réforme de l'éducation nationale, la réforme des établissements et entreprises publics ...Les mesures fiscales prévues pour 2023 offrent en outre plus de visibilité aux investisseurs et aux citoyens contribuables. Elles fixent le cap jusqu'en 2026. Pour ce qui concerne les dépenses publiques, il importe de souligner que leur réforme doit avoir pour objectif d'en améliorer l'efficacité et la qualité pour l'ensemble des composantes du secteur public (Etat, collectivités territoriales et établissements et entreprises publics). Comme l'explique en 2022, Lars Feld, conseiller spécial du ministre allemand des finances : « Tous les ministères au niveau fédéral doivent savoir que les choses ne peuvent plus continuer comme ces trois dernières années. Tous doivent mettre leurs projets sur la table et se demander ce qu'ils pourront financer en priorité ». C'est dans ce sens que s'inscrit d'ailleurs la revue des finances publiques engagée par le ministère de l'économie et des finances au Maroc, en collaboration avec la Banque mondiale, et qui fait référence au processus d'évaluation approfondie des dépenses publiques existantes afin de les réorienter vers les dépenses prioritaires et efficaces. Pour une culture de la solidarité Pour ce qui est de la capacité extractive des ressources humaines, nous avons besoin de nous poser des questions sur les disciplines nécessaires aux étudiants du XXI^e siècle, la qualité de l'enseignement, la manière de le faire, le rôle de la formation et des technologies de l'information et de l'intelligence artificielle dans l'enseignement. Afin de réussir les réformes, le savoir doit être érigé en guide de l'action. Toute réforme doit de ce fait, être fondée sur une parfaite connaissance du contexte économique et social et sur l'objet et les contours de la réforme. Il s'agit également d'instaurer une culture de la solidarité, de plus de sacrifices, de consentement et de partage, pour renforcer la cohésion sociale et réduire les inégalités. Notre rapport avec le temps doit aussi être reconsidéré, car le temps compte énormément pour faire face de manière efficace aux crises. On le sait, entre le temps de préparer un projet de loi, de le discuter et de l'approuver, il se pourrait que la réalité qu'il est sensé régir soit foncièrement changée. Pour conclure, je voudrais partager avec vous deux idées clés qui doivent, de mon point de vue, présider à la réforme des finances publiques. Il s'agit de confier la conception et la mise en oeuvre des réformes à des compétences qualifiées, disposant d'une vision stratégique et qui maîtrisent les aspects économiques, juridiques, techniques et opérationnels de la matière à réformer. Ceci est d'autant plus évident lorsqu'il s'agit de réformes importantes qui conditionnent largement les politiques publiques, comme c'est le cas de la fiscalité et de la dépense publique. Il s'agit également de

veiller à ce que la mise en place des politiques publiques puisse prendre en compte les avis et les opinions des partenaires, institutionnels, universitaires et acteurs de la société civile, même si leurs avis et opinions sont différents de ceux des gestionnaires. A ce sujet, Klaus Schwab, fondateur et président du Forum économique mondial, précise qu'il est « impossible pour un leader confronté aux paradoxes du monde contemporain de compter sur sa seule intelligence pour résoudre des problèmes complexes » En définitive, les crises du XXIe siècle exigent une nouvelle façon de concevoir le monde, car, comme l'avait déjà soutenu Keynes, « Presque toute la sagesse de nos hommes d'Etat a été fondée sur des présupposés qui étaient vrais à une époque, ou en partie vrais et qui le sont chaque jour un peu moins ». Nous devons inventer une nouvelle sagesse pour une nouvelle époque.

Colloque international des Finances publiques : Entretien avec Jean Arthuis

Dans son rapport introductif le Trésorier général du Royaume, Mr Bensouda a donné le ton en évoquant la simultanéité et la confluence de crises et de risques majeurs crise sanitaire géopolitique, crise alimentaire, inflation...des crises qui se produisent dans un monde globalisé où les humains sont interconnectés et interdépendants. Vous avez abondé dans le même sens ... Jean Arthuis : Nous vivons un monde qui soudainement a été plonge dans la mondialisation. La mondialisation est vieille comme le monde mais jusque dans les années 80, les états avaient des politiques qui n'étaient pas soumises aux aléas internationaux. A partir de cette période ,on délocalise des activités de production , de biens de consommation ,de services .Arrive également la révolution numérique avec l'Internet ,les moyens de communication avec le déferlement des réseaux sociaux et tout change .La conjonction de ces phénomènes multiplient les aléas et le monde devient plus instable .Les différentes interventions ont rappelé les crises financières sanitaires démographiques avec le vieillissement des populations en occident ,climatiques .. une succession de crises qui mettent à rude épreuve l'art de gouverner .C'est dans ce contexte que nous mesurons le poids de nos responsabilités collectives .Nos comportement désordonnés pourraient mettre en péril la vie sur terre et donc la pérennité .En même temps nous prenons conscience de la fragilité de la planète et la responsabilité politique n'a jamais été aussi prégnante car le phénomène humain pourrait être remis en cause .Nous avons entretenu un progrès considérable avec la consommation d'énergie fossile mais que ceux-ci sont limités en volume et qu'il faudra trouver d'autres sources d'énergie pour une population de milliards d'habitants .L'heure est donc venue de réfléchir ensemble sur tous ces enjeux pour nous projeter dans l'avenir afin de mieux coordonner nos politiques . La succession ces crises que vous avez évoqué a pour corollaire une montée des besoins des attentes des frustrations répercutées par les réseaux sociaux. Le fonctionnement des démocraties notamment représentatives est interrogé. Comment répondre à cette montée de revendications ? Partout dans le monde , les Etats résistent difficilement aux attentes exprimées en terme de santé, de sécurité, de formation ..on voudrait répondre à ces attentes sans que l'on ait toujours les moyens pour y faire face .Sans compter qu'ici et là, subsistent des formes de corporatismes ,de conservatismes qui freinent la capacité d'adaptation des sociétés .Dans le fonctionnement de l'état, on a une prise en charge de l'état providence qui perpétue une sorte de verticalité dans l'exercice des pouvoirs et qui ne communique pas suffisamment aux citoyens .On est souvent dans des cultures d'opacité avec une sorte d'entre soi entre les grandes institutions haute administration et parfois syndicats .Ce système ne diffuse pas suffisamment l'information et ne permet pas l'adhésion de l'opinion publique aux réformes .Or si l'on veut faciliter cette adhésion il faut du courage , de la volonté et de la pédagogie qui passe par des redditions des comptes .Ce n'est pas toujours le cas ,et on fini par avoir une forme d'addiction à la dépense publique le « toujours plus et quoiqu'il en coûte » ,sans mesurer à quel point l'endettement nous rend dépendant de nos créanciers internationaux qui a un moment pourraient remettre en cause notre souveraineté .Il faut toujours rappeler qu'il n'y a pas d'argent magique et que vivre à crédit n'est pas une solution. La création de monnaie sans rapport avec la création de richesse ouvre la voie à l'inflation et à l'envol des taux d'intérêt entraînant ainsi une dangereuse spirale .. Vous avez évoqué dans votre propos introductif le principe de réalité en rappelant la phrase de Pierre Mendès France « un pays qui n'est pas capable d'équilibrer ses finances publiques est un pays qui s'abandonne ». Quel pourrait être alors le ou les modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi crise ? Je n'ai pas la prétention d'y répondre mais la résilience est en lien avec la maîtrise des finances publiques et plus globalement avec l'efficience de la gouvernance

publique. Je ne voudrais pas donner le pouvoir aux comptables mais je demande aux comptables de rendre les décideurs et les citoyens lucides et de ne pas rester dans le clair-obscur. Les comptables sont les témoins d'une réalité financière d'une réalité budgétaire. Objectivement dans la comptabilité publique nous avons d'immenses progrès à faire. Je plaide pour que l'on présente chaque année aux citoyens, la situation globale des finances publiques en agrégeant les comptes de l'Etat, des Collectivités locales, de la sécurité sociale pour que les citoyens aient conscience de cette réalité. Pour que l'on ait la volonté de se projeter dans l'avenir et d'évaluer les trajectoires de dettes publiques sur des périodes suffisamment longues. Très souvent nos gestions publiques sont des gestions à court terme. Il faut aller vers des pluri annualités avec des engagements que l'on puisse respecter. Il faudrait donner aux lois de programmation pluriannuelles, la force constitutionnelles et éviter de vivre dans l'illusion et l'incantation. Dans son mot de clôture Michel Bouvier président de Fondafip a rappelé ce moment fort où il fallait impérativement réfléchir sur le modèle des finances publiques pour être en phase à une réalité internationale et en phase à une réalité sociale complexe qui met au cœur la question du consentement à l'impôt. Quand on prépare un budget il faut s'interroger avant tout sur le niveau des recettes. Très souvent on pense qu'il y aura une croissance substantielle. Force est de constater par exemple qu'en France la croissance stagne depuis une quarantaine d'années. La difficulté que nous avons à mobiliser les ressources énergétiques sont un facteur décisif. Il faut nous adapter dans ce monde en évitant ce que j'ai appelé les singularités périlleuses et en se projetant dans l'avenir. En tenant compte par exemple de fiscalités qui tiennent compte de l'ouverture internationale des marchés. On taxe souvent la production or taxer la production c'est organiser la délocalisation des entreprises et on finit par altérer la compétitivité de nos producteurs. ce n'est pas un débat facile et il faut imaginer d'autres ressources comme les impôts de consommation avec la TVA. Pour faire face aux chocs que nous avons évoquée pour pouvoir mobiliser les différents acteurs, il faut avoir des réserves, il faut dans le pilotage de la transparence, de la flexibilité de la souplesse et du pragmatisme. et il faut que le politique fasse une bonne politique.

La LOF n°130-13 consacre une vision pragmatique

Intervenant lors du deuxième panel, organisé dans le cadre de la 15^{ème} édition du Colloque International des Finances Publiques, autour du thème « quel modèle de régulation de la gestion financière publique et quels dispositifs ? », M. Berrada a souligné que face à la rigidité du plan quinquennal, la planification de l'activité économique au Maroc a été mise en veilleuse au profit des grands chantiers structurants et des stratégies sectorielles. A cet égard, la LOF n 130-13 vise à garantir la soutenabilité budgétaire, accroître la responsabilité des gestionnaires et leur octroyer une meilleure visibilité, et améliorer la transparence dans la gestion publique. De même, M. Berrada a mis en avant l'expérimentation des Cadres de dépenses à moyen terme en 2005 et ce, en vue de renforcer la pérennité des politiques publiques, par la vérification de la comptabilité de leur impact budgétaire futur avec les possibilités financières de l'État et les contraintes du cadre macroéconomique. Et d'expliquer qu'il s'agit aussi de renforcer l'efficacité de l'allocation intersectorielle des ressources, et le développement d'outils permettant la déclinaison des politiques publiques dans les budgets annuels, en plus de l'amélioration de la performance opérationnelle des services publics, et le suivi de la performance des dépenses publiques en termes d'efficacité et d'efficience. Par ailleurs, M. Berrada a indiqué que le processus de consécration juridique de la programmation budgétaire triennale (PBT) s'est basé tout d'abord sur une consécration constitutionnelle et une refonte de la loi organique n 130-13, ajoutant que le Maroc a rejoint les pays qui ont choisi de se doter d'un instrument stratégique et économique destiné à mieux préparer le projet de loi de finances (PLF). De son côté, Mme. Benedicte Peyrol, ancienne députée, membre de la Commission des finances, et Directrice de conseils en transformation environnementale, a précisé que la loi de programmation porte tout d'abord une vision politique et exige d'avoir une politique budgétaire claire, avec les réformes à mener. Évoquant l'impact de la dette sur les finances publiques, Mme. Peyrol a relevé que les récentes crises ont pesé lourd sur les équilibres budgétaires, notant que dans ce cadre, toute programmation budgétaire doit jouir de la confiance des différents acteurs et être appropriés par les citoyens. Sur le volet climatique, l'ancienne députée a insisté sur l'impératif de prendre en considération les enjeux climatiques dans la programmation budgétaire, en mettant en place un « budget vert ». La 15^{ème} édition du Colloque international des finances publiques est organisé sous le thème « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ? », à l'initiative du ministère de l'Économie et des Finances et de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP). Avec MAP

وزارة المالية تعقد الدورة 15 للمناظرة الدولية للمالية العمومية يومي 16 و 17 دجنبر

تنظم وزارة الاقتصاد والمالية، بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية، وذلك يومي 16 و 17 دجنبر الجاري. وأوضحت الخزينة العامة للمملكة، في بلاغ لها، أن أشغال هذه الدورة، التي ستجرى بمقر الخزينة ستمحور حول موضوع "أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟". وكشف البلاغ، أنه بعد الكلمات الافتتاحية، ستنطلق المناظرة بتقديم تقارير تمهيدية وشهادات، مضيفا أن أشغال المناظرة ستتواصل في إطار ثلاث موائد مستديرة. ويتعلق المحور الأول بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود، ويتمثل في دور السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية. أما المحور الثاني فسيتطرق إلى إشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة، والمرتبطة بنموذج البرمجة الميزانية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم. من جانبه، سيتناول المحور الثالث الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية، والتي تتمحور حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومسؤولية المدبرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية.

اختتام أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية

أُسدل الستار أمس السبت بالرباط على أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية التي نظمت تحت شعار: “أي نموذج لحكومة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟”. وأبرز وزير التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة ورئيس اللجنة الخاصة بالنموذج التنموي، شكيب بنموسى، في كلمة مسجلة مسبقاً، أن أحد الروافع الأساسية لتنفيذ النموذج التنموي الجديد تتمثل في إدارة قادرة على قيادة التغيير، تتسم بالفعالية والكفاءة، وتحمل المسؤولية عن النتائج مع هامش من الاستقلالية، فضلاً عن كونها إدارة رقمية وشفافة في خدمة المواطنين والنظام الإنتاجي. وأكد في هذا الصدد على ضرورة التصدي للعديد من التحديات، ولا سيما التحدي المتمثل في جذب واستقطاب المهارات باعتباره مشكلة ليست مادية فقط وإنما تشير أيضاً إلى نمط وأسلوب تدبير الموارد البشرية. وفي هذا السياق، أشار السيد بنموسى إلى أن الإدارة لم تعد تستقطب المواهب وذوي المؤهلات، مسجلاً أن التحدي المتمثل في تطوير المهارات يحيل على التكوين المستمر والمهارات المهنية المرتبطة بالأداء والنتائج، وكذا التحدي المتمثل في تمكين وتعزيز القيادة من أجل تشجيع اتخاذ المبادرة وتطوير القدرة على حل المشاكل المعقدة وتحمل المسؤولية عن النتائج دون مضاعفة ضوابط الرقابة القبليّة. وأبرز أنه يمكن النظر في ثلاثة سبل للتحسين وهي: التركيز على جوهر المهنة، لا سيما فيما يتعلق بوضع وتتبع السياسات العمومية، وتقنين الخدمات العمومية من خلال تشجيع الاستعانة بمصادر خارجية للخدمات الطرفية، وأخيراً تفويض الخدمات العمومية لمشغلين سواء من القطاع الخاص أو الثالث. وأوضح أن الأمر يتعلق أيضاً بتبني نهج تدبير متميز ومختلف باختلاف مستوى المخاطر، بشكل يكفل تخفيف مساطر الإجراءات استناداً إلى التصنيف وتحديد الجهات الفاعلة ووسمها والاعتراف بالانتماء إلى نظام للتعليم. وفي الختام، دعا السيد بنموسى إلى وضع مقاربة للتدبير تدمج إدارة الوقت والالتزام بمواعيد المعالجة واتخاذ القرار كمعيار للأداء من خلال المطالبة بإعادة هندسة العمليات وتنسيق أكثر مرونة بين مختلف الإدارات. إقرأ أيضاً السيد شكيب بنموسى يعرض مشروع خارطة طريق تجويد المدرسة العمومية 2022 - 2026 يذكر أن الدورة الخامسة عشرة للندوة الدولية حول المالية العمومية، نظمت يومي 16 و17 دجنبر بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية وبشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAFIP) وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP). وانطلقت الندوة بتقديم تقارير تمهيدية وشهادات، تلتها مناقشات مستفيضة حول ثلاثة محاور. ويتعلق المحور الأول بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود، ويتمثل في دور السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية. وتطرق المحور الثاني إلى إشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة، والمرتبطة بنموذج البرمجة المالية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم. أما المحور الثالث والأخير، فتناول الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية والتي تتمحور حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومساعدة المدبرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية. و م ع

TGR: Le 15è colloque international des finances publiques, les 16 et 17 décembre à Rabat

La 15ème édition du colloque international des finances publiques, se tiendra les 16 et 17 décembre à Rabat, à l'initiative du ministère de l'Economie et des Finances, en partenariat avec l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP). Un communiqué de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), qui abritera ces travaux en son siège, précise que la thématique centrale interrogera sur « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ? ». Après les allocutions d'ouverture, le colloque démarrera par la présentation des rapports introductifs et des témoignages, fait savoir la même source, ajoutant que les travaux du colloque seront poursuivis dans le cadre de trois panels. Le premier abordera le rôle des acteurs clés dans le modèle de gouvernance cible en matière de régulation de la décision en finances publiques à savoir, le rôle des pouvoirs législatif et exécutif et celui des collectivités territoriales, alors que le second portera sur la problématique de la décision en matière de régulation de la gestion financière publique et les dispositifs de gouvernance y afférents, liés au modèle de programmation budgétaire, à l'intelligence artificielle et au renforcement des capacités d'évaluation. Le troisième traitera, quant à lui, des idées forces du nouveau management des finances publiques en l'occurrence, la nouvelle acception de la standardisation des modèles financiers publics, la responsabilisation des acteurs financiers publics et la qualification des ressources humaines. TGR: Le 15è colloque international des finances publiques, les 16 et 17 décembre à Rabat Hespres Français.

Finances publiques: Le processus de décision territorial doit être renforcé

Lors des travaux de la 15ème édition du Colloque International des Finances Publiques organisé sous le thème « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ? », à l'initiative du ministère de l'Économie et des Finances et de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP), la première table ronde s'est intéressée au modèle de régulation de la décision en finances publiques. Le président de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), Michel Bouvier, a souligné, samedi à Rabat, la nécessité d'être en mesure de réguler le système financier public, insistant qu'il « faudrait inventer un modèle de gouvernance des finances publiques pour une société en pleine transformation, notamment dans un contexte de crises multiples, lesquelles ont mis en péril les finances publiques ». Michel Bouvier a également fait savoir que « la réforme du modèle de régulation des finances publiques est centrale », notant que par conséquent « la réforme du processus budgétaire constitue un défi majeur, émanant de l'évolution des sociétés contemporaines et de la multiplication des acteurs concernés ». A cet effet, il a cité l'impératif de mettre en place une institution pour la coordination entre l'État, les collectivités locales, les institutions financières ainsi que les organismes sociaux publics et privés, capables d'assurer leur hétérogénéité. Par ailleurs, le président de la FONDAFIP a affirmé qu'il ne faut pas penser les finances publiques par des aspects économiques ou juridiques, puisque que ces finances répondent à des logiques diverses et subissent de multiples interactions. Pour sa part, le professeur universitaire Abdellah Saaf et ancien ministre marocain, a mis en avant l'importance de la participation de citoyens et leur association à l'action publique dans le secteur financier. « Il ne s'agit pas d'informer sur les décisions prises au niveau central ou consulter les acteurs sociaux sur un certain nombre de choix », a-t-il précisé, préconisant d'aller vers la co-construction de la décision. Saaf a, en outre, souligné « l'importance de la réduction des inégalités pour maintenir la cohésion sociale, à travers des solutions durables aux crises actuelles, et placer les finances publiques sur les perspectives de croissance et de viabilité. Les deux intervenants au second panel Driss Benhima, ancien ministre et ancien Wali de région et Jean-Baptiste Blanc, sénateur du Vaucluse, membre de la Commission des finances du Sénat, et conseiller départemental, ont traité le second thème qui a trait au renforcement du processus de décision territorial. Pour l'ex PDG de la RAM, ex-ministre et ancien Wali de région, Driss Benhima, « le nouveau processus de décision en matière des finances publiques devrait se mettre en place entre les attributions des institutions centrales, les pouvoirs délégués à leurs représentants régionaux, et les programmes des conseils de région ». La sphère de décision territoriale dépend du rôle dévolu à la région, a également noté Driss Benhima, préconisant l'installation de la capacité du conseil régional, qui devrait devenir le meilleur connaisseur documenté des réalités régionales, tous secteurs confondus. L'intervenant a estimé en outre que le recours à des ressources extérieures de conceptualisation pénalise cette capacité. Compte tenu de l'importance des montants financiers dévolus au développement régional, il a estimé que les régions devraient se focaliser sur un nombre restreint d'axes prioritaires, et veiller à la capacité propre de la région à s'approprier la démarche sans recours à l'extérieur. Jean-Baptiste Blanc, qui lui a emboité le pas, a pour sa part mis en avant l'expérience française, faisant savoir que la réduction de la consommation des sols nécessite un nouveau modèle économique. Il a appelé, à cet égard, à adapter une nouvelle fiscalité locale aux objectifs climatique, indiquant aussi que l'État s'appuie désormais sur les régions pour territorialiser les objectifs, dans la perspective de s'inscrire dans une nouvelle gouvernance et une nouvelle fiscalité. Finances publiques: Le processus de décision territorial doit être renforcé

Rabat: Le président de la FONDAFIP souligne la nécessité de réguler le système financier public

Rabat: Le président de la FONDAFIP souligne la nécessité de réguler le système financier public
Accroche: Le président de l'Association pour la fondation internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), Michel Bouvier, a souligné, samedi à Rabat, la nécessité d'être en mesure de réguler le système financier public. Catégorie: Economie

الرباط.. انعقاد الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية يومي 16 و17 دجنبر

إقتصاد المستجندات 9 ديسمبر 2025 شارك0تنظم وزارة الاقتصاد والمالية، بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية، وذلك يومي 16 و17 دجنبر الجاري. وذكرت الخزينة العامة للمملكة، في بلاغ لها، أن أشغال هذه الدورة، التي ستجرى بمقر الخزينة ستمحور حول موضوع “أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟”. وسجل المصدر ذاته أنه بعد الكلمات الافتتاحية، ستنطلق المناظرة بتقديم تقارير تمهيدية وشهادات، مضيفا أن أشغال المناظرة ستواصل في إطار ثلاث موائد مستديرة. وهكذا، سيتعلق المحور الأول بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود، ويتمثل في دور السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية. أما المحور الثاني فسيتطرق إلى إشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة، والمرتبطة بنموذج البرمجة الميزانية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم. من جانبه، سيتناول المحور الثالث الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية والتي تتمحور حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومسؤولية المدبرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية. شارك0

الجماعات الترابية: الاستقلال المالي يشكل مفتاح نجاح الجهوية المتقدمة (السيد الفردوس)

أفاد نائب رئيس مجموعة “أبا تكنولوجي” (ABA Technology) المكلف بالنمو وتطوير الشراكات الاستراتيجية، عثمان الفردوس، اليوم السبت بالرباط، بأن الاستقلال المالي للجماعات الترابية ضرورة حتمية من أجل نجاح الجهوية المتقدمة. وفي حديثه خلال حلقة نقاش منظمة في إطار الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية، تحت شعار “أي نموذج لتقنين اتخاذ القرار في مجال المالية العمومية وأية آليات؟”، أبرز السيد الفردوس أن الإمكانيات الضريبية لا تزال غير مستغلة وغير مفهومة، كما أنها تفتقر إلى المشروعية، مذكرا بأن المناظرة حول الجبايات شجعت على ربط العائدات الجبائية المحلية بإنتاج الثروة داخل المجالات الترابية. وفي ما يتعلق بالرقمنة، شدد السيد الفردوس على ضرورة أخذ التدفقات المادية بعين الاعتبار أثناء فرض الضرائب، مضيفا أن التكنولوجيا تفتح الباب أمام الإبداع الضريبي، إلا أنها يمكن أن تمارس، في المقابل، ضغطا مزدوجا وأن تمنح سبلا جديدة للتهرب الضريبي. من جهته، أكد مدير الدراسات الاقتصادية ببنك المغرب، محمد تاعموتي، على ضرورة وجود مؤسسات مستقلة وذات خبرة، وذلك بغية تعزيز قدرات التقييم. وأشار إلى أنه في السياق الحالي الذي يتسم بتعاقب الأزمات وعدم اليقين، أصبحت الدولة الفاعل الرئيسي في دعم الأسر والمقاولات التي تواجه صعوبات. كما أورد السيد تاعموتي أن اللجوء المتزايد إلى استخدام الموارد العمومية جراء الجهود الميزانية أدي إلى الرفع من حجم المديونية وتفاقم عجز الميزانية. وفي هذا الصدد، أصر على أهمية التدبير الرشيد للمالية العمومية ليس فقط من أجل ضمان استمرارية الخدمات، وإنما أيضا من أجل الحفاظ على مرونتها وتعزيزها وإتاحة مجال المناورة أمام الدولة لمواجهة الأزمات المحتملة. من جانبها، أكدت السيدة ماري كريستين اسكلاسان، الأستاذة بجامعة باريس الأولى بانتيون سوريون، الكاتبة العامة لجمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، أن تطور الضغوط الضريبية والدين العمومي والعجز العمومي رهين بمدى رقي وتطور أدوات الرقابة الإدارية، وذلك بهدف تحسين عملية التقنين. ودعت إلى اعتماد أدوات التقييم المبتكرة القائمة على نموذج حكامه المالية العمومية المكيف مع السياق الحالي، والتي تتيح إمكانية تحقيق الاستفادة القصوى من التقنيات الجديدة. يشار إلى الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية تنظم بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية، وجمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAFIP)، وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP).

الرباط: اختتام أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية

أسدل الستار أمس السبت بالرباط على أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية التي نظمت تحت شعار: “أي نموذج لحكومة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟”. وأبرز وزير التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة ورئيس اللجنة الخاصة بالنموذج التنموي، شكيب بنموسى، في كلمة مسجلة مسبقاً، أن أحد الروافع الأساسية لتنفيذ النموذج التنموي الجديد تتمثل في إدارة قادرة على قيادة التغيير، تتسم بالفعالية والكفاءة، وتحمل المسؤولية عن النتائج مع هامش من الاستقلالية، فضلاً عن كونها إدارة رقمية وشفافة في خدمة المواطنين والنظام الإنتاجي. وأكد في هذا الصدد على ضرورة التصدي للعديد من التحديات، ولا سيما التحدي المتمثل في جذب واستقطاب المهارات باعتباره مشكلة ليست مادية فقط وإنما تشير أيضاً إلى نمط وأسلوب تدبير الموارد البشرية. وفي هذا السياق، أشار السيد بنموسى إلى أن الإدارة لم تعد تستقطب المواهب وذوي المؤهلات، مسجلاً أن التحدي المتمثل في تطوير المهارات يحيل على التكوين المستمر والمهارات المهنية المرتبطة بالأداء والنتائج، وكذا التحدي المتمثل في تمكين وتعزيز القيادة من أجل تشجيع اتخاذ المبادرة وتطوير القدرة على حل المشاكل المعقدة وتحمل المسؤولية عن النتائج دون مضاعفة ضوابط الرقابة القبليّة. وأبرز أنه يمكن النظر في ثلاثة سبل للتحسين وهي: التركيز على جوهر المهنة، لا سيما فيما يتعلق بوضع وتتبع السياسات العمومية، وتقنين الخدمات العمومية من خلال تشجيع الاستعانة بمصادر خارجية للخدمات الطرفية، وأخيراً تفويض الخدمات العمومية لمشغلين سواء من القطاع الخاص أو الثالث. وأوضح أن الأمر يتعلق أيضاً بتبني نهج تدبير متميز ومختلف باختلاف مستوى المخاطر، بشكل يكفل تخفيف مساطر الإجراءات استناداً إلى التصنيف وتحديد الجهات الفاعلة ووسمها والاعتراف بالانتماء إلى نظام للتعليم. وفي الختام، دعا السيد بنموسى إلى وضع مقاربة للتدبير تدمج إدارة الوقت والالتزام بمواعيد المعالجة واتخاذ القرار كميّار للأداء من خلال المطالبة بإعادة هندسة العمليات وتنسيق أكثر مرونة بين مختلف الإدارات. يذكر أن الدورة الخامسة عشرة للندوة الدولية حول المالية العمومية، نظمت يومي 16 و 17 دجنبر بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية وبشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAPIP) وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP). وانطلقت الندوة بتقديم تقارير تمهيدية وشهادات، تلتها مناقشات مستفيضة حول ثلاثة محاور. ويتعلق المحور الأول بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود، ويتمثل في دور السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية. وتطرق المحور الثاني إلى إشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة، والمرتبطة بنموذج البرمجة المالية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم. أما المحور الثالث والأخير، فتناول الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية والتي تتمحور حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومساءلة المدبرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية.

القانون التنظيمي رقم 13-13 المتعلق بقانون المالية يكرس رؤية براغما تية

أكد نائب مدير الميزانية بوزارة الاقتصاد والمالية أحمد برادة، اليوم السبت بالرباط، أن القانون التنظيمي رقم 13-13 المتعلق بقانون المالية يكرس رؤية براغما تية. وأبرز السيد برادة خلال الجلسة الثانية، المنظمة في إطار الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية، تحت شعار "أي نموذج لتقنين اتخاذ القرار في مجال المالية العمومية وأية آليات؟"، أنه لمواجهة جمود الخطة الخمسية، جرى تعليق تخطيط النشاط الاقتصادي بالمغرب لصالح المشاريع الهيكلية الكبرى والاستراتيجيات القطاعية. وفي هذا الصدد، يهدف القانون التنظيمي رقم 13-13 المتعلق بقانون المالية إلى ضمان استدامة الميزانية والرفع من مسؤولية المتصرفين ومنحهم رؤية أفضل، فضلا عن تعزيز الشفافية في التدبير العمومي. وفي السياق نفسه، سلط السيد برادة الضوء على تجربة أطر النفقات المتوسطة الأجل خلال سنة 2005، الرامية لتعزيز استدامة السياسات العمومية من خلال التحقق من توافق تأثيرها المالي مستقبلا مع الإمكانيات المالية للدولة وإكراهات الإطار الماكرو اقتصادي. وأوضح أن الأمر يتعلق أيضا بتعزيز فعالية التخصيص المشترك للموارد بين القطاعات وتطوير أدوات كفيلة بإبراز السياسات العمومية في الميزانيات السنوية، فضلا عن تحسين الأداء التشغيلي للمصالح العمومية وتتبع أداء النفقات العمومية من حيث الفعالية والكفاءة. وعلاوة على ذلك، أشار السيد برادة إلى أن مسلسل التكريس القانوني للبرمجة المالية لثلاث سنوات استند أولا وقبل كل شيء إلى التكريس الدستوري وإصلاح القانون التنظيمي رقم 13-13، مضيفا أن المغرب انضم إلى الدول التي احتارت امتلاك أداة استراتيجية واقتصادية كفيلة بإعداد قانون المالية بشكل أفضل. من جانبها، أشارت النائبة السابقة بينيديكت بيرول، وعضو اللجنة المالية ومديرة الاستشارات في مجال التحول البيئي، إلى أن قانون البرمجة يحمل في طياته أساسا رؤية سياسية ويتطلب وجود سياسة مالية واضحة مع الإصلاحات التي يتعين تنفيذها. وفي معرض حديثها عن تأثير الدين على المالية العمومية، ذكرت السيدة بيرول أن الأزمات الأخيرة أثرت بشدة على التوازنات المالية، مشيرة في هذا السياق إلى أن أي برمجة مالية ينبغي أن تحظى بثقة مختلف الجهات الفاعلة و المواطنين. وفي الجانب المتعلق بالمناخ، حثت النائبة السابقة على ضرورة أخذ قضايا المناخ بعين الاعتبار في البرمجة المالية من خلال وضع "ميزانية خضراء". وتنظم الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية تحت شعار: "أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟" بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية وجمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAFIP)، وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP).

رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية يشدد على ضرورة ضبط النظام المالي العمومي

شدد رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية ميشال بوفبي، اليوم السبت بالرباط، على ضرورة التمكن من ضبط النظام المالي العمومي. وأكد ميشال بوفبي خلال الجلسة الأولى التي عُقدت في إطار النسخة الخامسة عشرة من الندوة الدولية حول المالية العمومية المنظمة تحت شعار: “أي نموذج لحكومة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟”، أنه يتعين ابتكار نموذج لحكومة المالية العمومية بالنسبة لمجتمع يوجد في أوج التحول، ولا سيما في سياق تعدد الأزمات التي تهدد المالية العمومية. وأبرز أن إصلاح نموذج ضبط المالية العمومية يعد أمرا جوهريا، مشيرا إلى أن إصلاح المسلسل المالي يمثل تحديا كبيرا نابعا من تطور المجتمعات المعاصرة وتزايد عدد الفاعلين المعنيين. وذكر في هذا الصدد، الدولة والجماعات المحلية والمؤسسات المالية وكذا الهيئات الاجتماعية العمومية والخاصة، مما يستدعي ضرورة إحداث مؤسسة للتنسيق بين هذه الجهات، وذلك من أجل إقرار نموذج كفيل بضمان انسجامها. وأكد رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية من جهة أخرى، أنه لا ينبغي النظر إلى المالية العمومية من خلال الجانب الاقتصادي أو القانوني، وذلك لأنها تستجيب لأوجه منطقية مختلفة وتعرض لتفاعلات متعددة. ومن جهته، أكد الأستاذ الجامعي عبد الله ساعف على أهمية مشاركة المواطنين وانخراطهم في الإجراءات العمومية التي تهتم القطاع المالي. وأوضح أن الأمر لا يتعلق بالإبلاغ بالقرارات المتخذة على المستوى المركزي أو استشارة الفاعلين الاجتماعيين حول بعض الخيارات، داعيا بدلا من ذلك إلى اعتماد البناء المشترك للقرار. كما أكد السيد ساعف على أهمية الحد من التفاوتات بغية الحفاظ على التماسك الاجتماعي من خلال حلول مستدامة للأزمات الحالية وتوجيه المالية العمومية نحو آفاق النمو والاستدامة. وتنظم الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية تحت شعار: “أي نموذج لحكومة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟” بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية وبشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAPIP) وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP).



الخزينة العامة للمملكة...انعقاد الدورة 15 للمناظرة الدولية للمالية يومي 16 و17 دجنبر

ميداننايا متابعات تنظم وزارة الاقتصاد والمالية بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية وذلك يومي 16 و17 دجنبر الجاري. وذكرت الخزينة العامة للمملكة في بلاغ لها أن أشغال هذه الدورة التي ستجرى بمقر الخزينة ستنمحوح حول موضوع "أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟". وسجل المصدر ذاته أنه بعد الكلمات الافتتاحية ستنطلق المناظرة بتقديم تقارير تمهيدية وشهادات مضييفا أن أشغال المناظرة ستتواصل في إطار ثلاث موائد مستديرة. و سيتعلق المحور الأول بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود ويتمثل في دور السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية. أما المحور الثاني فسيتطرق إلى إشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة والمرتبطة بنموذج البرمجة الميزانية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم. من جانبه سيتناول المحور الثالث الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية والتي تتمحوح حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومسؤولية المدبرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشري.

Finances publiques. La programmation pluriannuelle, entre acquis et insuffisances

Le 15^e colloque international des finances publiques, tenu les 16 et 17 décembre à Rabat, a été l'occasion de "susciter un échange de réflexions sur le modèle de régulation de la gestion des finances publiques dans un environnement de plus en plus incertain et difficilement prévisible", affirme Abdelmejid Faiz, vice-président de la Commission fiscalité et douane de la Confédération générale des entreprises du Maroc, présent lors de cet événement. "Dans ce monde de multi-crisis, ne faut-il pas repenser nos modèles de régulation et les dispositifs qui leur sont associés ? La programmation pluriannuelle (...) est un outil suffisant et efficace pour répondre aux impératifs imposés par les contraintes de cet environnement assez mouvant et par l'accroissement des besoins des financements des politiques publiques", ajoute-t-il. "Trouver des solutions durables aux crises et risques actuels et remettre l'économie et les finances publiques sur des trajectoires de croissance et de viabilité, requiert le renouvellement des concepts économiques, du cadre législatif et réglementaire et des outils et instruments tenant compte des réalités du XXI^e siècle", abonde Noureddine Bensouda, Trésorier général du Royaume du Maroc. Dans ce sens, la programmation pluriannuelle est-elle un mode de régulation de la gestion financière publique suffisant ? Y a-t-il des améliorations à mettre en place ? Pour Ahmed Berrada, adjoint au directeur du Budget, venu remplacer Fouzi Lekjaa, ministre délégué chargé du Budget lors de ce colloque, la planification pluriannuelle mise en place depuis plusieurs années a permis de récolter de nombreux "acquis tangibles". Mais, souligne-t-il, "la démarche reste encore perfectible, en prenant en compte les enjeux et défis". "La démarche de programmation pluriannuelle à l'instar des différents instruments budgétaires cible la soutenabilité et la viabilité de la politique budgétaire. Cependant, ce dispositif présente plusieurs défis auxquels le système budgétaire marocain doit faire face." Il s'agit de : - l'identification d'objectifs stratégiques nationaux qui s'appuient notamment sur les priorités annoncées dans les discours royaux et dans le programme gouvernemental ; - la mise en place d'un cadre institutionnel adéquat afin de pouvoir mener des arbitrages intra-ministériel et interministériel ; - la fluidité des relations entre les principaux intervenants dans le processus de programmation budgétaire ; - la production de prévisions macro-économiques et macro-budgétaires pluriannuelles crédibles et sincères ; - la pérennisation des programmes et la mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation ex-ante et ex-post. "La prise de conscience de ces défis et l'initiative de reprendre ou de revoir la démarche de programmation budgétaire triennale, sont en alignement parfait avec le Nouveau modèle de développement. Pour optimiser les dépenses budgétaires par de nouveaux instruments, ce dernier recommande d'exploiter pleinement le potentiel de la loi organique sur la loi de finances pour instaurer une gestion axée sur les résultats, notamment en préparant le budget selon une logique de performance et non plus selon une logique de moyens", déclare Ahmed Berrada. "Il recommande également de renforcer la planification pluriannuelle des finances publiques en cohérence avec les objectifs du Nouveau modèle de développement et de mettre en place un mécanisme périodique de revue générale des dépenses publiques", poursuit-il. Propositions d'améliorations et de renforcement des acquis Dans ce sens, et pour renforcer le dispositif afférent à la programmation budgétaire triennale, "une réflexion est en cours sur l'amendement de certaines dispositions de la loi organique des finances 130.13 et des textes réglementaires. Cette réflexion vise principalement la consécration de la programmation budgétaire ministérielle au niveau des lettres de cadrage, qui sont annuelles et portent uniquement sur les crédits ou les plafonds de dépense pour l'année". "Nous réfléchissons à inclure, au niveau de ces lettres de cadrage, les prévisions sur la deuxième et troisième année, qui porteraient de façon globale sur les dépenses par chapitre", explique encore Ahmed Berrada. Il

ne s'agit que d'une proposition dont la faisabilité reste à étudier, précise-t-il. Ahmed Berrada a également présenté d'autres axes d'amélioration. Il s'agit de: - renforcer la trajectoire budgétaire à travers l'identification de règles budgétaires ; - institutionnaliser le "document de programmation budgétaire triennal" ; - développer des mécanismes de suivi annuel de la programmation pluriannuelle, servant à l'explication des écarts, afin d'améliorer la crédibilité et la sincérité des projections budgétaires ; - consacrer, juridiquement, le calendrier et les modalités d'actualisation de la programmation budgétaire.

الفردوس: الاستقلال المالي للجماعات الترابية مفتاح نجاح الجهوية المتقدمة

وطنية الفردوس: الاستقلال المالي للجماعات الترابية مفتاح نجاح الجهوية المتقدمة فتيحة رشدي حرر 17 دجنبر 2022 رئيس مجموعة "أبا تكنولوجي" المكلف بالنمو وتطوير الشراكات الاستراتيجية، عثمان الفردوس أفاد نائب رئيس مجموعة "أبا تكنولوجي" المكلف بالنمو وتطوير الشراكات الاستراتيجية، عثمان الفردوس، اليوم السبت بالرباط، بأن الاستقلال المالي للجماعات الترابية ضرورة حتمية من أجل نجاح الجهوية المتقدمة. وفي حديثه خلال حلقة نقاش منظمة في إطار الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية، تحت شعار « أي نموذج لتقنين اتخاذ القرار في مجال المالية العمومية وأية آليات؟ »، أبرز السيد الفردوس أن الإمكانيات الضريبية لا تزال غير مستغلة وغير مفهومة، كما أنها تفتقر إلى المشروعية، مؤكداً بأن المناظرة حول الجبايات شجعت على ربط العائدات الجبائية المحلية بإنتاج الثروة داخل المجالات الترابية. وفي ما يتعلق بالرقمنة، شدد السيد الفردوس على ضرورة أخذ التدفقات المادية بعين الاعتبار أثناء فرض الضرائب، مضيفاً أن التكنولوجيا تفتح الباب أمام الإبداع الضريبي، إلا أنها يمكن أن تمارس، في المقابل، ضغطاً مزدوجاً وأن تمنح سبلاً جديدة للتهرب الضريبي. من جهته، أكد مدير الدراسات الاقتصادية ببنك المغرب، محمد تاعموتي، على ضرورة وجود مؤسسات مستقلة وذات خبرة، وذلك بغية تعزيز قدرات التقييم. وأشار إلى أنه في السياق الحالي الذي يتسم بتعاقب الأزمات وعدم اليقين، أصبحت الدولة الفاعل الرئيسي في دعم الأسر والمقاولات التي تواجه صعوبات. كما أورد السيد تاعموتي أن اللجوء المتزايد إلى استخدام الموارد العمومية جراء الجهود الميزانية أدي إلى الرفع من حجم المديونية وتفاقم عجز الميزانية. وفي هذا الصدد، أصر على أهمية التدبير الرشيد للمالية العمومية ليس فقط من أجل ضمان استمرارية الخدمات، وإنما أيضاً من أجل الحفاظ على مرونتها وتعزيزها وإتاحة مجال المناورة أمام الدولة لمواجهة الأزمات المحتملة. من جانبها، أكدت السيدة ماري كريستين اسكلاسان، الأستاذة بجامعة باريس الأولى بانتيون سوربون، الكاتبة العامة لجمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، أن تطور الضغوط الضريبية والدين العمومي والعجز العمومي رهين بمدى رقي وتطور أدوات الرقابة الإدارية، وذلك بهدف تحسين عملية التقنين. ودعت إلى اعتماد أدوات التقييم المبتكرة القائمة على نموذج حكامه المالية العمومية المكيف مع السياق الحالي، والتي تتيح إمكانية تحقيق الاستفادة القصوى من التقنيات الجديدة. يشار إلى الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية تنظم بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية، وجمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAFIP)، وبدعم من المحلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP). المصدر:

وزارة المالية تعقد الدورة 15 للمناظرة الدولية للمالية العمومية يومي 16 و 17 دجنبر

تنظم وزارة الاقتصاد والمالية، بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية، وذلك يومي 16 و 17 دجنبر الجاري. وأوضحت الخزينة العامة للمملكة، في بلاغ لها، أن أشغال هذه الدورة، التي ستجرى بمقر الخزينة ستمحور حول موضوع "أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟". وكشف البلاغ، أنه بعد الكلمات الافتتاحية، ستنطلق المناظرة بتقديم تقارير تمهيدية وشهادات، مضيفا أن أشغال المناظرة ستتواصل في إطار ثلاث موائد مستديرة. ويتعلق المحور الأول بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود، ويتمثل في دور السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية. أما المحور الثاني فسيتطرق إلى إشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة، والمرتبطة بنموذج البرمجة الميزانية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم. من جانبه، سيتناول المحور الثالث الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية، والتي تتمحور حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومسؤولية المدبرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية. لقراءة الخبر من المصدر

الخازن العام للمملكة : فترات الأزمات فرصة لإصلاح المالية العمومية

أفاد الخازن العام للمملكة، نور الدين بنسودة، أن الدولة مطالبة بملاءمة دورها ومهامها مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي الجديد، من خلال الاعتماد على المؤسسات والقوانين والقواعد الرسمية. وأكد بنسودة خلال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية، تحت شعار: “أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟”، على أن “الأمر يتعلق بالحكامة المبنية على رؤية استراتيجية متوسطة وطويلة الأمد، والتي تجمع بين فن التنفيذ وفن العمل وفن تصميم أنظمة تتماشى مع الأهداف المنشودة”. وفي هذا الصدد، أشار بنسودة إلى أن فترات الأزمات “لا تمثل فترات محملة بالصعوبات والصدمات التي ينبغي مواجهتها فقط، وإنما تمثل فرصا لإصلاح المالية العمومية من أجل ضبطها”، مؤكدا على ضرورة تحسين قدرة الموارد المالية والبشرية، إلى جانب ترشيد الاستفادة منها باعتبارها أحد أهم الإصلاحات التي يتعين تنفيذها. كما سلط الضوء على ضرورة تعبئة جميع الإمكانيات الجبائية من خلال إنشاء نظام يصب نحو المزيد من التضامن والجبايات الشاملة، وكذا الحد من الحالات الخاصة والخصوصية التي تحول دون الاتساق الكامل للنظام الجبائي. ومن نفس المنطلق، أكد بنسودة على ضرورة تجديد المفاهيم الاقتصادية بشكل يأخذ في عين الاعتبار مستجدات القرن الحادي والعشرين، وذلك من أجل تحقيق انتعاش الاقتصاد والمالية العمومية في سياق يتسم بتعدد الأزمات. وأورد أن “إيجاد حلول دائمة للأزمات والمخاطر الحالية وإعادة الاقتصاد والمالية العامة إلى مسارات النمو والاستدامة يستدعي تجديد المفاهيم الاقتصادية والإطار التشريعي والتنظيمي والأدوات والوسائل، مع مراعاة مستجدات القرن الحادي والعشرين”، مشددا على أهمية الحد من الفوارق الاجتماعية والمجالية والتراثية والتفاوتات في الدخل والذكاء من أجل ضمان الحفاظ على التماسك الاجتماعي. كما سلط الخازن العام للمملكة الضوء على أهمية إعطاء الأولوية لتعليم وتكوين الموارد البشرية بغية مواجهة التحديات الحقيقية للقرن الحادي والعشرين، الذي يتميز على وجه الخصوص بوضع اقتصادي واجتماعي غير مسبق، متسم بتوالي الأزمات والمخاطر الكبرى، بما فيها الأزمة الصحية والأزمة الجيوسياسية وانهيار سلاسل التوريد وأزمة الغذاء والتضخم وأزمة الديون وارتفاع أسعار الفائدة. من جانبه، أبرز رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية ومدير المجلة الفرنسية للمالية العمومية، ميشيل بوفيه، أثناء تطرقه للصدمات المختلفة التي يمر بها العالم حاليا، طابع “انعدام الملائمة” الذي يتصف به نموذج الحكامة المالية العمومية في مواجهة الأزمات المتعددة. وفي هذا الصدد، حذر بوفيه من صعوبة وعدم القدرة على التحكم في تطور النفقات العمومية وتطور الضغط الضريبي والدين العمومي وعجز الميزانية، على الرغم من تحديث أدوات الرقابة الإدارية، مما يحيل على وجود “خلل في العملية التنظيمية”. وأضاف أن “هذه العملية غالبا ما يتم الخلط بينها وبين الرقابة الإدارية، مما يؤدي إلى توجيه التفكير نحو التقنيات والأدوات، بدلا من التحري عن مدى صحة القرار وصوابه”، مشيرا إلى أن تجاوز هذه المرحلة من إعادة النظر في القرار إلى الرقابة الإدارية يؤدي إلى عدم القدرة على تحقيق استدامة المالية العمومية، كما أنه يعيق إجراء إصلاح معمق لنماذج الحكامة المتعلقة بها. وينكب المشاركون في هذه التظاهرة، المنظمة يومي 16 و17 دجنبر 2022 من طرف وزارة الاقتصاد والمالية بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية، على مناقشة مجموعة من القضايا من خلال ثلاث ورشات تهم نماذج تقنين اتخاذ القرار في مجال المالية العمومية، والتدبير المالي العمومي، وكذا الأسس الثلاثة لنموذج المالية العمومية.

Le Colloque international sur les finances publiques examine les modèles de gouvernance – .

– Le Ministère de l'Economie et des Finances, en collaboration avec l'Association pour la Fondation Internationale des Finances Publiques (FONDAFIP), organise les 16 et 17 décembre la XV^e édition du colloque international sur les finances publiques. Cette édition du colloque, qui se déroulera au siège de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), a pour devise « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de crises multiples ? », indique le TGR dans un communiqué. Après les allocutions d'ouverture, le symposium débutera par la présentation des rapports introductifs et des témoignages, a indiqué la même source, ajoutant que les travaux du symposium se poursuivront dans le cadre de trois panels. Ainsi, le premier abordera le rôle des acteurs clés du modèle objectif de gouvernance en matière de régulation de la prise de décision sur les finances publiques, c'est-à-dire le rôle des pouvoirs législatif et exécutif et celui des collectivités territoriales, tandis que le second se concentrer sur la prise de décision en matière de régulation de la gestion des finances publiques et les dispositifs de gouvernance correspondants, liés au modèle de programmation budgétaire, à l'intelligence artificielle et au renforcement des capacités d'évaluation. La troisième traitera des idées maîtresses de la nouvelle gestion des finances publiques en l'occurrence, la nouvelle acceptation de l'uniformisation des modèles financiers publics, la responsabilisation des acteurs des finances publiques et la qualification des ressources humaines. Colloque international sur les finances publiques examine les modèles de gouvernance For Latest Updates Follow us on Google News –

La 15e édition du colloque international sur les finances publiques, les 16 et 17 décembre à Rabat – .

– contre Cette édition du colloque, qui se déroulera au siège de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), a pour thème « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de crises multiples ? », indique la TGR dans un communiqué de presse. Libération. Après les allocutions d'ouverture, le symposium débutera par la présentation des rapports introductifs et des témoignages, a indiqué la même source, ajoutant que les travaux du symposium se poursuivront dans le cadre de trois panels. Ainsi, le premier abordera le rôle des acteurs clés du modèle objectif de gouvernance en matière de régulation de la prise de décision sur les finances publiques, c'est-à-dire le rôle des pouvoirs législatif et exécutif et celui des collectivités territoriales, tandis que le second se concentrer sur la prise de décision en matière de régulation de la gestion des finances publiques et les dispositifs de gouvernance correspondants, liés au modèle de programmation budgétaire, à l'intelligence artificielle et au renforcement des capacités d'évaluation. La troisième traitera des idées maîtresses de la nouvelle gestion des finances publiques en l'occurrence, la nouvelle acceptation de l'uniformisation des modèles financiers publics, la responsabilisation des acteurs des finances publiques et la qualification des ressources humaines. #15e édition colloque international sur les finances publiques les décembre Rabat For Latest Updates Follow us on Google News –

Le 15ème Symposium International sur les Finances Publiques, les 16 et 17 décembre à Rabat – .

– La 15ème édition du colloque international sur les finances publiques se tiendra les 16 et 17 décembre à Rabat, à l’initiative du ministère de l’Economie et des Finances, en collaboration avec l’Association pour la Fondation Internationale des Finances Publiques (FONDAFIP). Un communiqué de la Trésorerie générale du Royaume (TGR), qui abritera cet ouvrage à son siège, précise que le thème central interrogera « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de crises multiples ? ». Après les allocutions d’ouverture, le symposium débutera par la présentation de rapports introductifs et de témoignages, a indiqué la même source, ajoutant que les travaux du symposium se poursuivront dans le cadre de trois panels. –Le premier abordera le rôle des acteurs clés du modèle objectif de gouvernance en matière de régulation de la prise de décision sur les finances publiques, c’est-à-dire le rôle des pouvoirs législatif et exécutif et celui des collectivités locales, tandis que le second s’intéressera à la question de la réglementation de la gestion des finances publiques, de la prise de décision et des modalités de gouvernance connexes, liées au modèle de programmation budgétaire, à l’intelligence artificielle et au développement des capacités d’évaluation. Le troisième traitera des idées maîtresses de la nouvelle gestion des finances publiques en l’occurrence, la nouvelle acceptation de l’uniformisation des modèles financiers publics, la responsabilisation des acteurs des finances publiques et la qualification des ressources humaines.- TGR #15th symposium international about finance public décembre Rabat For Latest Updates Follow us on Google News –

inauguration de la 15^{ème} édition du Colloque International des Finances Publiques – .

– Organisée par le ministère de l'Économie et des Finances et l'Association pour la Fondation internationale des finances publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP), cette 15^e édition se déroulera jusqu'au 17 décembre. Dans un discours lu en son nom par le Trésorier Général du Royaume, Nouredine Bensouda, la Ministre de l'Économie et des Finances, Nadia Fettah, a déclaré que le thème de cette année fait écho aux multiples crises que traverse le monde, citant la crise du covid-19. et le conflit en Ukraine qui a fortement affecté l'économie mondiale et empêché le retour à la croissance. Le ministre a également souligné que ces crises avaient un impact général d'abord sur le marché des matières premières, mais aussi sur les secteurs productifs et le commerce international, affectant ainsi l'inflation mondiale qui, conjuguée à une faible croissance, obligerait les pays avancés à mettre en œuvre des politiques monétaires encore plus restrictives. et durcissement des conditions de financement pour les pays émergents et en développement. Afin de bien gérer ces évolutions et d'anticiper leurs conséquences, Fettah a estimé qu'il est impératif de commencer par consolider davantage la stabilité des cadres macroéconomiques, notant que la succession des crises a réduit les marges de manœuvre dans la quasi-totalité des pays. Malgré cette situation défavorable, le Maroc s'est résolument et depuis des années engagé sur la voie de la réforme sous l'impulsion des instructions éclairées du Roi Mohammed VI, a noté le ministre, ajoutant que le rapport sur le Nouveau Modèle (NMD) a souligné les axes stratégiques sur lesquelles le Maroc doit travailler pour accélérer son développement, en tirant parti de ses atouts pour bien répondre aux défis auxquels il est confronté. En outre, il a déclaré que "la situation de multi-crise devrait nous inciter à nous renouveler", et a souligné qu'il était temps de revoir le modèle des finances publiques et les façons de penser et de travailler pour mettre à jour des réponses innovantes aux défis. En ce sens, le ministre a avancé des éléments structurels, ajoutant qu'en matière de revenus il faut aboutir à la réforme de la fiscalité pour une fiscalité fondamentalement tournée vers l'avenir et qui intègre parfaitement la mondialisation. D'autre part, il a souligné l'importance d'être inclusif et d'impliquer toutes les parties prenantes dans le processus décisionnel, expliquant que pour approcher les préoccupations des citoyens, il faudrait aller vers une granularité plus fine dans les actions des pouvoirs publics afin de pouvoir faire face aux spécificités, notamment territoriales. –Par ailleurs, Fettah a affirmé que l'être humain doit être au centre de toutes les préoccupations puisqu'il est, en définitive, le moteur et le bénéficiaire de toute dynamique de développement, rappelant le discours du Roi Mohammed VI adressé au parlement le 8 octobre 2021, dans lequel le Le Souverain a exhorté le Gouvernement à achever les grands chantiers déjà entamés, parmi lesquels se distingue la généralisation de la protection sociale. En ce sens, il a précisé qu'une attention particulière est accordée à ce projet, considérant que le plus grand défi est de mener à bien une véritable modernisation du système de santé selon les meilleurs standards. Le projet de généralisation de la protection sociale, a poursuivi le ministre, est bien un projet de réforme sociale, puisqu'il constitue un tournant dans la trajectoire de la réforme de la sécurité sociale dans notre pays avec des objectifs aussi ambitieux en termes de soutien aux plus démunis et vulnérables. catégories sociales confrontées aux risques de maternité, de maladie de la vieillesse et de perte d'emploi. Evoquant les ressources mobilisées pour la mise en œuvre de ce projet, Fettah a précisé que ce projet nécessite la mobilisation d'environ 51 milliards de dirhams (MMDH) par an à partir de 2025, et sera financé à hauteur de 50% par un mécanisme de contribution et le restant 50% du budget de l'Etat. Les travaux du colloque s'articuleront autour de trois panels qui aborderont les modèles de régulation de la prise de décision en matière de finances publiques et de gestion des finances publiques, ainsi que les

trois fondamentaux d'un modèle de finances publiques.- inauguration #15e édition du International Colloquium on Finance Public inauguration #15ème édition Colloque International des Finances Publiques For Latest Updates
Follow us on Google News –

les repenser d'une autre manière – .

– Le Ministère de l'Economie et des Finances, organise au siège de la Trésorerie Générale du Royaume la les 16 et 17 décembre à Rabat, en association avec l'Association pour la Fondation Internationale des Finances Publiques (FONDAFIP) et avec le soutien de la Revue Française de Finances Publiques (RFFP), la 15^e édition du symposium international sur les finances publiques sous le thème " Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de crises multiples ? ". Les travaux de ce colloque ont débuté par une allocution de Noureddine Bensouda, Trésorier Général du Royaume du Maroc, et un message lu au nom de la Ministre de l'Economie et des Finances, Nadia Fettah, qui a précisé que le thème de cette année accordait une place privilégiée à la les multiples crises que traverse le monde, la crise du covid-19 et surtout le conflit en Ukraine, avec des impacts négatifs sur l'économie mondiale qui rendent difficile le retour à la croissance. Ces crises ont des répercussions sur les marchés des matières premières, dont plusieurs secteurs autrefois prolifiques qui paient aujourd'hui un lourd tribut. Le commerce international est affecté et l'inflation mondiale combinée à une faible croissance oblige les pays avancés à mettre en place des politiques monétaires plus restrictives et durcit les conditions financières pour les pays émergents et en développement. " Divers épisodes de crise ont eu un impact particulièrement important sur l'activité économique et les finances publiques depuis les années 1980. Enjeux environnementaux et sociaux, toutes les mutations économiques sont des éléments contextuels importants. Je voudrais souligner la convergence des points de vue entre la France et le Maroc. Nos deux pays ont emprunté une voie convergente pour d'importantes réformes financières modernes. a déclaré Cécile Humbert-Bouvier, chef du service économique régional de l'ambassade de France au Maroc, qui a remplacé le chargé d'affaires – qui n'a pas pu assister à cette conférence en raison de la présence au Maroc de Français étrangers des Affaires – Catherine Colonna pour l'entretien à Nasser Bourita et préparer une visite d'Etat au Maroc d'Emmanuel Macron. Et soutiennent que la France a mis en œuvre sa loi organique relative aux lois de finances en 2001 et le Maroc en 2016, chaque pays ayant adopté une démarche de performance parallèle dans leur gestion des finances publiques. « Je salue la qualité et la cohérence de la coopération franco-marocaine dans le domaine des finances publiques, comme en témoigne le succès du jumelage intégré au programme européen Hakama, en l'occurrence la mise en œuvre à la Trésorerie du Royaume dans le cadre des réformes de la gestion financière ». Elle a continué. Pour sa part, Marie-Christine Esclassan, professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, secrétaire générale de FONDAFIP et directrice de la Revue Française des Finances Publiques (RFFP), citant Nadia Fettah, a fait l'éloge de la femme marocaine : « Le Maroc a joué un rôle de pionnier dans l'accès des femmes aux postes de responsabilité et notamment dans le sens de l'égalité entre les hommes et les femmes. Si la chose est assez courante pour les ministères sociaux, elle n'est pas répandue dans le domaine des finances publiques ". Par ailleurs, avant de donner la parole à Noureddine Bensouda pour un reportage introductif, elle soulignera la distinction du sport au Maroc et elle " a salué la victoire spectaculaire des Lions de l'Atlas en Coupe du monde ". Le Trésorier Général du Royaume, ne s'y est pas rendu par quatre chemins : " L'Etat doit adapter son rôle et ses missions aux nouvelles réalités économiques et sociales, en s'appuyant sur les institutions, les lois et les règles formelles, a-t-il dit. Et d'ajouter que " Il s'agit en fait d'une gouvernance, fondée sur une vision stratégique à moyen et long terme, qui constitue un art de mise en œuvre, un art d'action, un art de concevoir des dispositifs cohérents avec les objectifs poursuivis. ", a-t-il souligné. Noureddine Bensouda, dans ce sens, a souligné que les moments de crise » Ils ne sont pas seulement constitués de difficultés et de chocs auxquels nous devons faire face, mais

représentent aussi des opportunités de réformer les finances publiques, afin de les assainir et de redonner des marges de manœuvre. “ –Il a également souligné la nécessité d’améliorer la capacité d’extraction des ressources financières et humaines avec l’optimisation de leur utilisation comme l’une des réformes les plus importantes à mettre en œuvre. Le Trésorier Général du Royaume, à son tour, a souligné l’impératif de passer par un renouvellement des concepts économiques, qui tiennent compte des réalités du 21ème siècle, pour parvenir au redressement de l’économie et des finances publiques dans un contexte de multi- crise. ” Trouver des solutions durables aux crises et risques actuels et remettre l’économie et les finances publiques sur des trajectoires de croissance et de soutenabilité nécessite donc de renouveler les concepts économiques, le cadre législatif et réglementaire, les outils et instruments, en tenant compte des réalités du XXIe siècle. », a-t-il déclaré, soulignant l’importance de réduire les inégalités sociales, spatiales, patrimoniales, de revenus et d’intelligence, comme gage du maintien de la cohésion sociale. L’Économiste Général du Royaume a également souligné l’importance de donner la priorité à l’éducation et à la formation des ressources humaines pour faire face aux vrais défis du XXIe siècle, caractérisé notamment par une situation économique et sociale inédite, marquée par une confluence de crises et de grands risques, à savoir la crise sanitaire, la crise géopolitique, la rupture des chaînes d’approvisionnement, la crise alimentaire, l’inflation, la crise de la dette et la hausse des taux d’intérêt. Michel Bouvier, Professeur à l’Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président de FONDAFIP, Directeur de la Revue Française de Finances Publiques, a passé en revue les différents chocs que traverse actuellement le monde et a souligné le caractère “inadapté” de la gouvernance financière publique modèle face aux multiples crises. Dans ce sens également, il a tiré la sonnette d’alarme sur la difficulté et l’impossibilité de contrôler l’évolution des dépenses publiques, l’évolution de la pression fiscale, de la dette publique et des déficits publics, malgré la sophistication des instruments de contrôle de gestion, qui met en évidence l’existence de « un échec dans le processus réglementaire “. Par la suite, deux autres interventions ont été prononcées respectivement par Mohammed Tawfik Mouline, directeur général de l’Institut royal des études stratégiques et Jean Arthuis, ancien ministre français de l’Économie et des Finances, suivies d’un débat qui a clôturé cette première journée du XVe colloque. Les travaux de ce dernier se poursuivront samedi et s’articuleront autour de trois panels sur les modèles de régulation de la prise de décision en matière de finances publiques et de gestion des finances publiques, ainsi que sur les trois fondamentaux d’un modèle de finances publiques avec des personnalités nationales et internationales, dont des ministres en exercice.Étiquettes : Colloque International Finance Public les repenser une autre façon les repenser dune autre manière For Latest Updates Follow us on Google News –

Quel modèle de gouvernance dans un monde de crises multiples ?

– Les travaux de la quinzième édition du Colloque international sur les finances publiques ont débuté le vendredi 16 décembre 2022, et se poursuivront jusqu'au 17 décembre à Rabat, sous la devise « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde multi-crise ? Cet événement organisé par le Ministère de l'Economie et des Finances, en collaboration avec l'Association pour la Fondation Internationale des Finances Publiques (Fondafip), réunit d'éminentes personnalités marocaines et françaises, ainsi qu'un certain nombre d'experts en finances publiques. Dans un discours lu en son nom par le Trésorier Général du Royaume, Noureddine Bensouda, la Ministre de l'Economie et des Finances, Nadia Fettah, a déclaré que le thème de cette année fait écho aux multiples crises que traverse le monde, citant la crise du covid-19. et le conflit en Ukraine qui a fortement affecté l'économie mondiale et empêché le retour à la croissance. Le ministre a également précisé que ces crises avaient un impact mondial d'abord sur le marché des matières premières, mais aussi sur les secteurs productifs et le commerce international, affectant ainsi l'inflation mondiale qui, conjuguée à une faible croissance, obligerait les pays avancés à mettre en œuvre des politiques monétaires encore plus restrictives. et durcissement des conditions de financement pour les pays émergents et en développement. En ce sens, Fettah a mis en exergue des éléments structurants, ajoutant qu'en matière de revenus il faut aboutir à la réforme de la fiscalité pour une fiscalité fondamentalement tournée vers l'avenir et qui intègre parfaitement la mondialisation. Pour sa part, Noureddine Bensouda, Trésorier Général du Royaume, a souligné que les mesures adoptées par les Etats et la mobilisation massive des finances publiques pour faire face aux crises récentes étaient certes nécessaires, mais elles se sont notamment traduites par une augmentation du déficit et une augmentation sans précédent de la dette, marquant les limites de l'intervention publique. « En effet, même si l'Etat le veut, il ne peut à moyen terme assumer seul les chocs qui se multiplient, et continuer à assurer son rôle de garant en dernière instance. Trouver des solutions durables aux crises et risques actuels et remettre l'économie et les finances publiques sur des trajectoires de croissance et de viabilité requiert donc le renouvellement des concepts économiques, du cadre législatif et réglementaire et des outils et instruments, tenant compte des réalités du 21^{ème} siècle ». – Concernant les ressources financières, Noureddine Bensouda a précisé qu'il est important de mobiliser tout le potentiel fiscal, à travers la mise en place d'un système qui tend à être plus solidaire, des taux universels, la réduction des cas particuliers et des particularités qui compromettent la cohérence globale du système fiscal. . . « C'est dans ce sens que le gouvernement marocain a entamé, dans le cadre du projet de loi de finances 2023, l'application effective des dispositions de la loi-cadre de réforme fiscale. Les mesures introduites s'inscrivent dans le cadre d'une réforme de la fiscalité devenue urgente et indispensable pour financer les chantiers de réforme initiés par Sa Majesté le Roi, que Dieu l'aide, à savoir la généralisation de la protection sociale, la réforme de l'éducation nationale, la réforme des établissements publics et des entreprises. Les mesures fiscales prévues pour 2023 offrent également plus de visibilité aux investisseurs et aux contribuables. Ils ont fixé le cap jusqu'en 2026, a-t-il déclaré. Selon lui, deux idées maîtresses doivent présider à la réforme des finances publiques. Il s'agit notamment de confier la conception et la mise en œuvre des réformes à des personnes qualifiées, dotées d'une vision stratégique et maîtrisant les aspects économiques, juridiques, techniques, etc. Mais aussi pour s'assurer que la mise en œuvre des politiques publiques puisse prendre en compte les avis de toutes les parties prenantes. Le président de l'Association pour la Fondation internationale des finances publiques et directeur de la Revue française des finances publiques (RFFP), Michel Bouvier, a pour sa part pointé le caractère "inadapté" du modèle de gouvernance des finances publiques face

aux multiples crises. . Il a, ainsi, mis en garde contre la difficulté et l'incapacité de maîtriser l'évolution des dépenses publiques, l'évolution de la pression fiscale, de la dette publique et des déficits publics, en dépit de la sophistication des outils de contrôle de gestion. Les travaux du colloque s'articuleront autour de trois panels qui aborderont les modèles de régulation de la prise de décision en matière de finances publiques et de gestion des finances publiques, ainsi que les trois fondamentaux d'un modèle de finances publiques. Quel modèle gouvernance dans monde crises multiples For Latest Updates Follow us on Google News –

Une révision du processus décisionnel territorial est nécessaire – .

–Ce panel, initié sous le thème « Quel modèle pour réguler la prise de décision dans les finances publiques ? », a ensuite été l’occasion pour Driss Benhima, ancien ministre et ancien wali de la région, de souligner que le nouveau processus de décision dans les finances publiques doit être établie entre les attributions des institutions centrales, les pouvoirs délégués à leurs représentants régionaux et les programmes des conseils régionaux. La portée de la décision territoriale dépend du rôle qui correspond à la région, a-t-il souligné, et prôné la mise en place du pouvoir du conseil régional, qui devrait devenir le connaisseur le mieux documenté des réalités régionales, tous secteurs confondus. Ainsi, le conseil régional deviendra le vecteur des programmes articulés et le conseiller compétent du déclin régional des politiques publiques, a-t-il poursuivi, estimant que le recours à des ressources externes de conceptualisation pénalise cette capacité. Compte tenu de l’importance des montants financiers alloués au développement régional, M. Benhima a souligné que les régions devraient se concentrer sur un nombre limité de domaines prioritaires et s’assurer de leur propre capacité à s’approprier la démarche sans recours extérieur. Pour sa part, M. Jean-Baptiste Blanc, sénateur du Vaucluse, membre de la commission des finances du Sénat, conseiller départemental du Vaucluse, a mis en avant l’expérience française, soulignant que la réduction de la consommation foncière nécessite un nouveau modèle économique. En ce sens, il a demandé que la nouvelle fiscalité locale soit adaptée aux objectifs climatiques, indiquant également que l’Etat s’appuie désormais sur les régions pour territorialiser les objectifs, afin d’adopter une nouvelle gouvernance et une nouvelle fiscalité. –Demandant la confiance dans les élus locaux, M. Blanc a estimé qu’il était important de se donner les moyens financiers et fiscaux pour atteindre le zéro artificialisation et l’autonomie alimentaire. La 15ème édition du Colloque International sur les Finances Publiques est organisée sous le thème « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de crises multiples ? », à l’initiative du Ministère de l’Economie et des Finances et de l’Association pour la Fondation Financière Internationale Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue des Finances Publiques (RFFP). (CARTE)Étiquettes : nécessaire a examen du processus prend des décisions territoriales For Latest Updates Follow us on Google News –

Perspectives sur la gouvernance en pleine crise – .

– “L’être humain doit être au centre de toutes les préoccupations, car il est, en définitive, le moteur et le bénéficiaire de toute dynamique de développement.” Impôts Une croissance mondiale d’environ 2,7% en 2023 selon les prévisions du FMI (Fonds monétaire international) a retenu l’attention du ministre de l’Economie et des Finances ce vendredi à Rabat. Nadia Fettah, dont le discours est lu, pour la mission à l’étranger, par le Trésorier Général du Royaume, Noureddine Bensouda, lors du 15^{ème} Colloque International sur les Finances Publiques qui interroge le modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde en multi-crise, est figure se distingue pour évoquer les crises actuelles. Tout en délivrant votre ordonnance. Consolider les cadres macroéconomiques “Afin de bien gérer ces évolutions et d’anticiper leurs conséquences, il est impératif de commencer par consolider davantage la stabilité des cadres macroéconomiques”, a déclaré le ministre. En ce sens, il s’appuie sur les réformes introduites par le Souverain et le gouvernement. “Il était urgent de soutenir le pouvoir d’achat, fortement affecté par les hausses de prix au niveau international”, explique-t-il. Dans le même temps, il revient à “la croissance structurelle comme première priorité”. “Cela pose donc la question de l’investissement qui se retrouve naturellement dans le projet de loi de finances 2023”, poursuit-il. Mieux encore, rappelez-vous la nouvelle lettre d’investissement concurrentiel. “Dans le même ordre d’idées s’inscrit la réforme du cadre réglementaire des marchés publics, qui est actuellement en cours de finalisation au secrétariat général du gouvernement”, précise-t-il à propos de ce texte qui vise aussi à améliorer l’efficacité de la commande publique. Cependant, elle revient sur le « taux de croissance » qui, pour elle, ne peut « résumer à lui seul le développement d’un pays ». Selon lui, “l’être humain doit être au centre de toutes les préoccupations, car il est, en définitive, le moteur et le bénéficiaire de toute dynamique de développement”. Pour cela, il rappelle la généralisation de la protection sociale qui nécessite la mobilisation d’environ 51 milliards de dirhams par an à partir de 2025 et sera financée à hauteur de 50% par un mécanisme de cotisation et à hauteur des 50% restants par le budget de l’Etat. En attendant, elle se projette dans le futur. « Il faudrait imaginer une fiscalité fondamentalement tournée vers l’avenir », ajoute-t-il. Les inquiétudes de Bensouda De son côté, M. Bensouda a laissé s’exprimer des inquiétudes. « La conjonction des crises et des contraintes qu’elles engendrent sur une durée relativement courte accroît considérablement l’incertitude tant pour les décideurs que pour les citoyens ordinaires », estime le trésorier général. Le responsable, qui met en avant la simultanéité des crises dans un monde globalisé et interconnecté, dessine “les limites de l’intervention publique”. L’accent à prendre est, pour lui, la réduction des inégalités, la priorité à l’éducation et à la formation des ressources humaines. “Cependant, l’intervention de l’Etat est limitée par la conjonction de deux facteurs”, diagnostique-t-il. “Il est indispensable de faire des choix stratégiques sur le rôle de l’Etat et de revoir le modèle de gouvernance de la prise de décision et de la gestion des finances publiques”, recommande-t-il en proposant une programmation pluriannuelle des recettes et des dépenses. Il profite de sa visite pour souligner l’apport des technologies de l’information, de l’évaluation dynamique, de la reconnaissance juridique et de la gouvernance, que la cheffe du service économique régional de l’ambassade de France au Maroc, Cécile Humbert-Bouvier, considère comme “un facteur essentiel”. Quant à Marie-Christine Esclassan, secrétaire générale de la Fondafip (Fondation internationale pour les finances publiques), également initiatrice de l’événement avec d’autres, qui se dit satisfaite du parcours du ministre avant de prendre en charge les finances, elle ne manque pas de souligner les performances de les Lions de l’Atlas. Considérer le citoyen –Expert: “Ce contexte est le plus difficile.” C’est le diagnostic établi par Michel Bouvier, professeur à l’université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, président de la

Fondafip et directeur du magazine des finances publiques. Pour lui, ces crises qui « s'additionnent » ont un « effet cumulatif » et « terrifiant ». Il énumère aussi “l'explosion des chocs, notamment fiscaux, les catastrophes comme le réchauffement climatique, le stress hydrique”. Ajoutez le numérique, le choc sanitaire et l'inflation. Tout cela a, selon lui, “des conséquences sur les finances publiques”. “Les solutions ne sont pas toujours là”, commente-t-il, soulignant “l'énorme nature des défis à relever”. A son tour, il appelle à « redonner la place au citoyen ». En ce sens, il met en lumière l'enjeu du bien-être de ces derniers dont le rôle dans la prise de décision est censé être pris en compte en questionnant cette prise de décision et en plaçant le citoyen moyen au centre d'une nouvelle gouvernance des finances publiques. . ILS ONT DIT Nadia Fettah Pour le ministre de l'Economie et des Finances, partisan de l'inclusion, il faudrait aussi “aller vers une granularité plus fine des actions des pouvoirs publics pour qu'ils puissent prendre en charge les spécificités et particularités, notamment territoriales”. Noureddine « Trouver des solutions durables aux crises et aux risques actuels et réorienter l'économie et les finances publiques sur des voies de croissance et de durabilité nécessite donc de renouveler les concepts économiques, le cadre législatif et réglementaire et les outils et instruments, en tenant compte des réalités du XXIe siècle. . - #15ème Colloque International sur Finance Public Rabat Perspectives sur gouvernance medium one crise Perspectives sur gouvernance pleine crise For Latest Updates Follow us on Google News –

Inauguration de la 15ème édition du Colloque International sur les Finances Publiques – .

– Organisée par le ministère de l'Économie et des Finances et l'Association pour la Fondation internationale des finances publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP), cette 15e édition se déroulera jusqu'au 17 décembre. Les travaux du colloque s'articuleront autour de trois panels qui aborderont les modèles de régulation de la prise de décision en matière de finances publiques et de gestion des finances publiques, ainsi que les trois fondamentaux d'un modèle de finances publiques. Le développement va continuer... Tags : Inauguration #15ème édition du Colloque International sur Finance Public Inauguration #15ème édition Colloque International sur les Finances Publiques For Latest Updates Follow us on Google News –

Trouver des solutions durables aux crises et risques actuels nécessite de renouveler les concepts économiques – .

– “La conjonction des crises et les contraintes qu’elles induisent sur une durée relativement courte augmentent considérablement l’incertitude tant pour les responsables qui doivent prendre des décisions que pour les citoyens ordinaires”, selon le trésorier général du Royaume, Noureddine Bensouda. Il faut dire que “personne ne peut dire quand une crise va commencer, ni combien de temps elle durera, ni prédire ses impacts économiques, sociaux et financiers”, comme il l’a déclaré dans un discours prononcé lors de la 15^e édition du Symposium international sur Finances publiques tenue du 16 au 17 décembre à Rabat. Profitant de l’opportunité de cette rencontre, placée sous le mot d’ordre : « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de crises multiples ? », le Trésorier général a jugé opportun « de préciser que la survenance des crises au XXI^e siècle est caractérisées par leur simultanéité et le fait qu’elles surviennent dans un monde globalisé plus vulnérable, où les êtres humains sont plus interconnectés, plus interdépendants et où l’information circule instantanément, notamment à travers les réseaux sociaux ». Il a également souligné que les crises du XXI^e siècle remettent en cause les différentes théories économiques des siècles précédents : keynésianisme, libéralisme, État-providence, etc. Les situations étaient telles qu’« il a fallu une intervention massive de l’État à travers des politiques publiques volontaristes menées par la dépense publique et l’utilisation d’instruments non conventionnels pour limiter les conséquences sociales des crises et relancer l’économie », a poursuivi Noureddine Bensouda. Il n’est donc pas étonnant que “très peu de gens, qu’ils soient politiques ou économistes, aient critiqué la politique du ‘quoi qu’il en coûte’ de Mario Draghi lorsqu’il était président de la Banque centrale européenne, voire la suspension par la Commission européenne, en mars 2020, du pacte de stabilité et de croissance,... », a-t-il souligné. Or, il se trouve que cet interventionnisme d’urgence « a donné du crédit à l’idée d’un État qui corrige au lieu de diriger. C’est l’Etat consolateur, compensateur, qui s’endette surtout, parce qu’il n’a plus d’argent public”, a-t-il dit. S’il est admis que les mesures prises par les États et la mobilisation massive des finances publiques pour faire face aux crises récentes étaient certes nécessaires, force est de constater qu’elles se sont notamment traduites par un creusement sans précédent du déficit et une augmentation de la dette, les limites de l’intervention publique », a également souligné le Trésorier général. Pour Noureddine Bensouda, quelle que soit sa volonté, l’Etat ne peut à moyen terme « assumer seul les chocs qui se multiplient » et perdurer dans ces circonstances, assurant son rôle de garant en dernière instance. Même en sachant qu’outre les effets économiques et sociaux, “les crises actuelles ont eu un impact significatif sur le mode de gouvernance et de régulation de la prise de décision et de la gestion, notamment en matière de finances publiques”. Qu’importe, pour le Trésorier général, il est clair que « les crises gouvernementales [...] elles résultent plus souvent du fait que les systèmes de pensée et les systèmes institutionnels n’évoluent pas au même rythme que la société. –Elle estime également que la seule manière de trouver des solutions durables aux crises et risques actuels et de remettre l’économie et les finances publiques sur des trajectoires de croissance et de durabilité est d’exiger un renouvellement des concepts économiques, du cadre législatif et réglementaire, des outils et instruments, tenant compte des réalités du XXI^e siècle. Selon lui, “il s’agit aussi de réduire les inégalités sociales, spatiales, patrimoniales, de revenus et d’intelligence, garantissant le maintien de la cohésion sociale”. Mais aussi “en raison de la nécessité de donner la priorité à l’éducation et à la formation de ressources humaines capables de faire face aux vrais défis du XXI^e siècle”. Par ailleurs, s’il est incontestable qu’il faut faire face à l’urgence, il ne faut pas oublier qu’il est impératif de mener des réformes structurelles. De même, si l’Etat continue d’être un acteur majeur de la société, il est important qu’il

intègre l'émergence d'autres acteurs privés, a-t-il soutenu, notant toutefois que l'intervention de l'Etat est limitée du fait de la conjonction de deux facteurs. Le premier facteur tient au fait que la marge de manœuvre des Etats se réduit sous l'effet de la dégradation des finances publiques ; tandis que "le deuxième facteur tient au fait que les Etats ont en partie adopté la logique managériale du secteur privé, conduisant à la confusion de la régulation du modèle financier public avec le contrôle de gestion", a-t-il conclu. Organisée par le Ministère de l'Economie et des Finances et l'Association pour la Fondation Internationale des Finances Publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue Française des Finances Publiques (RFFP), la 15ème Conférence Internationale des Finances Publiques se tiendra au siège de la Trésorerie Générale du Royaume. Alain Bouthy- trouver des solutions durables les crises les risques le actuel nécessite de renouveler les concepts économique Trouver des solutions durables aux crises risques actuels nécessite renouveler les concepts économiques For Latest Updates Follow us on Google News –

اختتام أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية

أُسدل الستار أمس السبت بالرباط على أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية التي نظمت تحت شعار: “أي نموذج لحكومة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟”. وأبرز وزير التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة ورئيس اللجنة الخاصة بالنموذج التنموي، شكيب بنموسى، في كلمة مسجلة مسبقاً، أن أحد الروافع الأساسية لتنفيذ النموذج التنموي الجديد تتمثل في إدارة قادرة على قيادة التغيير، تتسم بالفعالية والكفاءة، وتحمل المسؤولية عن النتائج مع هامش من الاستقلالية، فضلاً عن كونها إدارة رقمية وشفافة في خدمة المواطنين والنظام الإنتاجي. وأكد في هذا الصدد على ضرورة التصدي للعديد من التحديات، ولا سيما التحدي المتمثل في جذب واستقطاب المهارات باعتباره مشكلة ليست مادية فقط وإنما تشير أيضاً إلى نمط وأسلوب تدبير الموارد البشرية. وفي هذا السياق، أشار السيد بنموسى إلى أن الإدارة لم تعد تستقطب المواهب وذوي المؤهلات، مسجلاً أن التحدي المتمثل في تطوير المهارات يحيل على التكوين المستمر والمهارات المهنية المرتبطة بالأداء والنتائج، وكذا التحدي المتمثل في تمكين وتعزيز القيادة من أجل تشجيع اتخاذ المبادرة وتطوير القدرة على حل المشاكل المعقدة وتحمل المسؤولية عن النتائج دون مضاعفة ضوابط الرقابة القبلية. وأبرز أنه يمكن النظر في ثلاثة سبل للتحسين وهي: التركيز على جوهر المهنة، لا سيما فيما يتعلق بوضع وتتبع السياسات العمومية، وتقنين الخدمات العمومية من خلال تشجيع الاستعانة بمصادر خارجية للخدمات الطرفية، وأخيراً تفويض الخدمات العمومية لمشغلين سواء من القطاع الخاص أو الثالث. وأوضح أن الأمر يتعلق أيضاً بتبني نهج تدبير متميز ومختلف باختلاف مستوى المخاطر، بشكل يكفل تخفيف مساطر الإجراءات استناداً إلى التصنيف وتحديد الجهات الفاعلة ووسمها والاعتراف بالانتماء إلى نظام للتعليم. وفي الختام، دعا السيد بنموسى إلى وضع مقاربة للتدبير تدمج إدارة الوقت والالتزام بمواعيد المعالجة واتخاذ القرار كمعيار للأداء من خلال المطالبة بإعادة هندسة العمليات وتنسيق أكثر مرونة بين مختلف الإدارات. يذكر أن الدورة الخامسة عشرة للندوة الدولية حول المالية العمومية، نظمت يومي 16 و17 دجنبر بمبادرة من وزارة الاقتصاد والمالية وبشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية (FONDAPIP) وبدعم من المجلة الفرنسية للمالية العمومية (RFFP).

وانطلقت الندوة بتقديم تقارير تمهيدية وشهادات، تلتها مناقشات مستفيضة حول ثلاثة محاور. ويتعلق المحور الأول بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود، ويتمثل في دور السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية. وتطرق المحور الثاني إلى إشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة، والمرتبطة بنموذج البرمجة المالية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم. أما المحور الثالث والأخير، فتناول الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية والتي تتمحور حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومساءلة المديرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية.

Finances publiques : de l'urgence de repenser le modèle de gouvernance

Les multiples crises qui se sont succédées sont complexes et ont un caractère multidimensionnel, qui allie le géopolitique à l'économique et le social à l'environnemental. C'est en ces termes que s'est exprimé Noureddine Bensouda, trésorier général du Royaume, lors du 15e colloque international des finances publiques organisé, le 16 et 17 décembre, par le ministère des Finances en partenariat avec l'association pour la fondation internationale des finances publiques (FONDAFIP) et ayant pour thème : « quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde multi-crisis ? ». Tous les Etats ont mené des politiques d'interventionnisme massif et volontaire à coup de dépenses publiques et de recours à des instruments non-conventionnels pour limiter les conséquences sociales des crises. Cette mobilisation des finances publiques était des plus nécessaires dans un contexte pareil. Elles se sont traduites toutefois par un creusement du déficit budgétaire et un accroissement de l'endettement de l'Etat. Ce qui a marqué les limites de l'apport de l'Etat. « Quand bien même il le voudrait, l'Etat ne peut pas assumer à lui seul, à moyen terme, les chocs qui se multiplient et assurer le rôle de garant en dernier ressort », assure Bensouda. Le volet économique est social n'est pas le seul effet de ces crises. Ces dernières ont eu un impact majeur sur le rôle de la gouvernance et de la décision de la gestion, notamment en matière des finances publiques. D'où, l'intérêt, mais aussi l'urgence, de repenser leur modèle de gouvernance, tout en tenant compte des réalités économiques et de leur évolution. Il est ainsi important de faire des choix stratégiques concernant le rôle de l'Etat et de revoir le modèle de gouvernance et de la gestion financière publique avant d'en concevoir les outils et les instruments. Il devient clair aujourd'hui que la mise en place d'outils tels que la comptabilité des exercices, les indicateurs de performance, le contrôle interne, la programmation pluri-annuelle... ne sont que des instruments de gestion, alors que le processus de décision, lui, relève du politique. Les intervenants à ce colloque ont mis l'accent également sur la nécessité d'améliorer la capacité extractive des finances publiques, en élaborant un système qui consacre plus de solidarité et moins de cas spécifiques et de particularités. Les dépenses, elles, devraient tendre vers davantage d'efficacité. En plus de cela, les décisions de la gestion financière publique devront s'appuyer sur les technologies de l'information, sur les apports de l'analyse des données et les modèles prédictifs basés sur l'intelligence artificielle. Tout cela devra être accompagné par une mise à niveau des ressources humaines et aussi par la mutation du système d'évaluation, qui doit se montrer plus dynamique, de manière à accompagner la réalisation des programmes des projets publics avec plus de souplesse et d'agilité. Le dernier point réside dans le fait de confier la conception et la mise en œuvre des réformes à des compétences qualifiées qui maîtrisent les aspects juridiques, économiques et techniques et qui s'adaptent à l'évolution des contextes.

La 15ème édition du colloque international des finances publiques, les 16 et 17 décembre à Rabat

Le ministère de l'Economie et des Finances, en partenariat avec l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), organise les 16 et 17 décembre, la 15ème édition du colloque international des finances publiques. Cette édition du colloque, qui se déroulera au siège de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), a pour thème « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisés ? », indique la TGR dans un communiqué.

La 15ème édition du colloque international des finances publiques, les 16 et 17 décembre à Rabat

Rabat - Le ministère de l'Economie et des Finances, en partenariat avec l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP), organise les 16 et 17 décembre, la 15ème édition du colloque international des finances publiques. Cette édition du colloque, qui se déroulera au siège de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), a pour thème "Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ?", indique la TGR dans un communiqué. Après les allocutions d'ouverture, le colloque démarrera par la présentation des rapports introductifs et des témoignages, fait savoir la même source, ajoutant que les travaux du colloque seront poursuivis dans le cadre de trois panels. Le premier abordera le rôle des acteurs clés dans le modèle de gouvernance cible en matière de régulation de la décision en finances publiques à savoir, le rôle des pouvoirs législatif et exécutif et celui des collectivités territoriales, alors que le second portera sur la problématique de la décision en matière de régulation de la gestion financière publique et les dispositifs de gouvernance y afférents, liés au modèle de programmation budgétaire, à l'intelligence artificielle et au renforcement des capacités d'évaluation. Le troisième traitera, quant à lui, des idées forces du nouveau management des finances publiques en l'occurrence, la nouvelle acception de la standardisation des modèles financiers publics, la responsabilisation des acteurs financiers publics et la qualification des ressources humaines.

POLITIQUES PUBLIQUES ET PERFORMANCE - Par Mustapha SEHIMI

Mieux gérer les finances publiques, donner plus d'efficacité à l'allocation des ressources budgétaires : voilà bien une problématique récurrente dans le discours officiel depuis des lustres. Mais qu'en est-il au vrai ? En tout cas, la Trésorerie Générale du Royaume et l'Association pour la Fondation internationale des finances publiques continuent à œuvrer et à se mobiliser dans ce sens. Le thème de la 15ème édition de leur rencontre annuelle a précisément retenu, les 16-17 décembre courant, à Rabat ; " Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde multi-crise? Le monde d'aujourd'hui est marqué du sceau de l'incertitude et de la complexité. Cela tient à ce que Noureddine Bensouda, Trésorier général du Royaume a appelé "une confluence de crises et de risques majeurs". Quelle réponse l'Etat peut-il y apporter ? L'endettement ? Mais jusqu'à quel niveau de soutenabilité ? Une autre gestion et régulation des fonds publics ? Oui, sans doute, mais en se dotant des instruments adéquats. Ce qui pose le problème, entre autres, d'une évolution et même d'un basculement - d'"une logique juridique et comptable" vers une autre privilégiant la "culture managériale", comme l'a souligné Mohamed Tawfik Mouline, Directeur général de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES). Le New Public Management Il y a là une double exigence : l'évaluation donc des politiques publiques se concentre sur les points de l'audit et de la performance. Leur déclinaison se fait selon les principes suivants: le principe d'économie visant à réduire au minimum le coût des ressources avec une mise en œuvre des moyens disponibles en temps utile; le principe d'efficacité pour obtenir le maximum à partir desdites ressources; enfin, le principe d'efficacité relatif à la réalisation des objectifs fixés et l'obtention des résultats escomptés. Dans tout cela, il ne faut pas minorer la pertinence et l'utilité des politiques publiques : adéquation des objectifs aux besoins socio-économiques, leur bien-fondé en se référant à tous les effets directs (résultats) et indirects (impacts). Cela dit, un concept revient dans l'appréhension des évolutions du secteur public au Maroc: celui du New Public Management, un mouvement international des politiques de réforme administrative. Il se propose de favoriser le passage d'une culture par trop administrative - voire bureaucratique - jugée même dysfonctionnelle des administrations à une autre culture, entrepreneuriale: celle de l'innovation, de la proactivité et de la propension à prendre des risques. Il se définit comme un mode de management public qui utilise des méthodes et outils du secteur privé, inspirés de la recherche de la performance et de résultats. Il s'inscrit, à compter des années quatre-vingt, dans le déploiement d'un mouvement international des politiques de réforme administrative. Il se propose de favoriser le passage d'une culture "administrative" - voire bureaucratique - jugée même dysfonctionnelle, des administrations à une autre culture, entrepreneuriale : celle de l'innovation, de la proactivité et de la propension à prendre des risques. Les gestionnaires publics sont ainsi mis à l'épreuve des résultats et des performances. Ils sont conduits à mettre en œuvre des pratiques et des processus permettant de d'assurer et de développer un service public de qualité. Autant de questions au cœur de la mutation des organisations publiques. Se réduit-elle à l'innovation publique ? Quels sont les déterminants et les freins à l'innovation publique et à leur diffusion ? Comment développer une relation co-créative productive entre l'Etat et les citoyens ? Comment doit se dérouler le processus d'innovation dans le secteur public ? Le rôle des fonctionnaires et /ou des décideurs politiques dans le portage d'une innovation en fait-il pour autant des entrepreneurs institutionnels concevant et développant de nouveaux cadres de l'action collective ? Un nouveau seuil est ainsi franchi dans l'application des principes managériaux. Cet élan réformiste s'étend dans la majorité des pays industrialisés durant les précédentes décennies ; il est promu à l'échelle planétaire par la Banque mondiale et l'OCDE sous le label de " bonne gouvernance". Il ne s'agit

pas seulement d'équiper de quelques techniques de gestion à la mode les pratiques de gouvernement régaliennes ; l'activité de l'administration est envisagée explicitement comme une activité de production. Le droit n'est plus qu'une norme parmi d'autres. Il est intégré à l'arsenal managérial au titre de simple outil aux côtés de normes non-juridiques. C'est le sacre de la... "Start-up nation". Une action publique responsable L'approche en termes d'action publique permet de traiter du thème de la responsabilité; cela aide à prendre en compte les fondements juridiques et les choix politiques participant à la décision publique et à sa mise en œuvre. L'action publique peut être définie comme l'ensemble des processus sociaux à travers lesquels sont traités des problèmes considérés comme relevant de la compétence d'autorités publiques et dont le règlement conditionne pour une part la légitimité et la responsabilité. Ce concept d'action publique responsable n'est apparu que récemment. Il invite à s'interroger sur la connexion avec les théories des organisations et management. Ce terme peut être défini comme un ensemble de processus et de méthodes utilisés pour piloter toute forme d'organisation. Il se décline suivant une grande variété de modalités, les unes relatives à des approches globales et finalisées et les autres plutôt tournées vers des considérations et des valeurs éthiques. Une tendance s'affirme de plus en plus à cet égard : celle de la "RSE" pour "Responsabilité sociale des entreprises" - ou encore "CSR" pour Corporate Social Responsibility". Cela veut dire quoi ? Qu'au-delà de leur mission, celles-ci se doivent également de prendre en compte une double exigence : les externalités induites de leurs activités sur la société et les incidences des choix - ou de l'absence des choix - opérés en la matière. Il s'agit là d'obligations d'ordre moral ou éthique. En termes généraux, le concept de RSE englobe des principes tels les droits de l'Homme, les pratiques en matière de travail et d'emploi, les sujets environnementaux, les politiques de lutte contre la corruption, etc... Et la responsabilité sociale d'une organisation concerne tout à la fois ses salariés ou agents et toutes les parties prenantes ayant un lien direct ou indirect avec elle ou pouvant être affectées par son activité. En tout cas, la question de la responsabilité de l'action publique complète voire même dépasse la responsabilité administrative traditionnelle ; elle s'appuie sur une combinaison de logiques relatives au juridique, au politique, au social et au managérial. **Transparence administrative** Dans ce registre, nul doute que la transparence a toute sa place. Elle est appréhendée comme présentant un caractère vertueux; elle participe d'une approche citoyenne, militante, de la vie publique. L'amélioration de la transparence est ainsi censée contribuer à une meilleure gouvernance. La "transparence administrative" était à l'ordre du jour depuis des décennies ; elle se confondait cependant avec une autre question : celle de la "démocratie administrative". Celle-ci renvoyait aux droits des administrés, au droit d'accès aux documents ou encore au droit à une bonne administration. La transparence est à la fois un moyen pour éclairer ce qui est caché mais aussi une forme de surveillance des agissements de ceux qui ont en charge la gestion des affaires publiques. Au Maroc, le principe de "transparence" est souvent consacré dans la loi suprême : articles 147 (Cour des comptes), 154 (Service publics), 157 (Charte des services publics), 165 (Conseil de la concurrence). Reste à se demander comment la transparence trouve à se réaliser : par quels dispositifs et quelles réformes ? Et quelles conséquences sur les pratiques politiques et institutionnelles ? Avec la surveillance découlant de la transparence, le modèle démocratique n'est-il pas redéfini et réarticulé ? C'est que la transparence paraît bien avoir trouvé un regain d'intérêt avec la promotion de la gouvernance, laquelle priorise la gestion. Et au peuple se substitue la société civile, à la loi le programme et à la représentation la transparence...

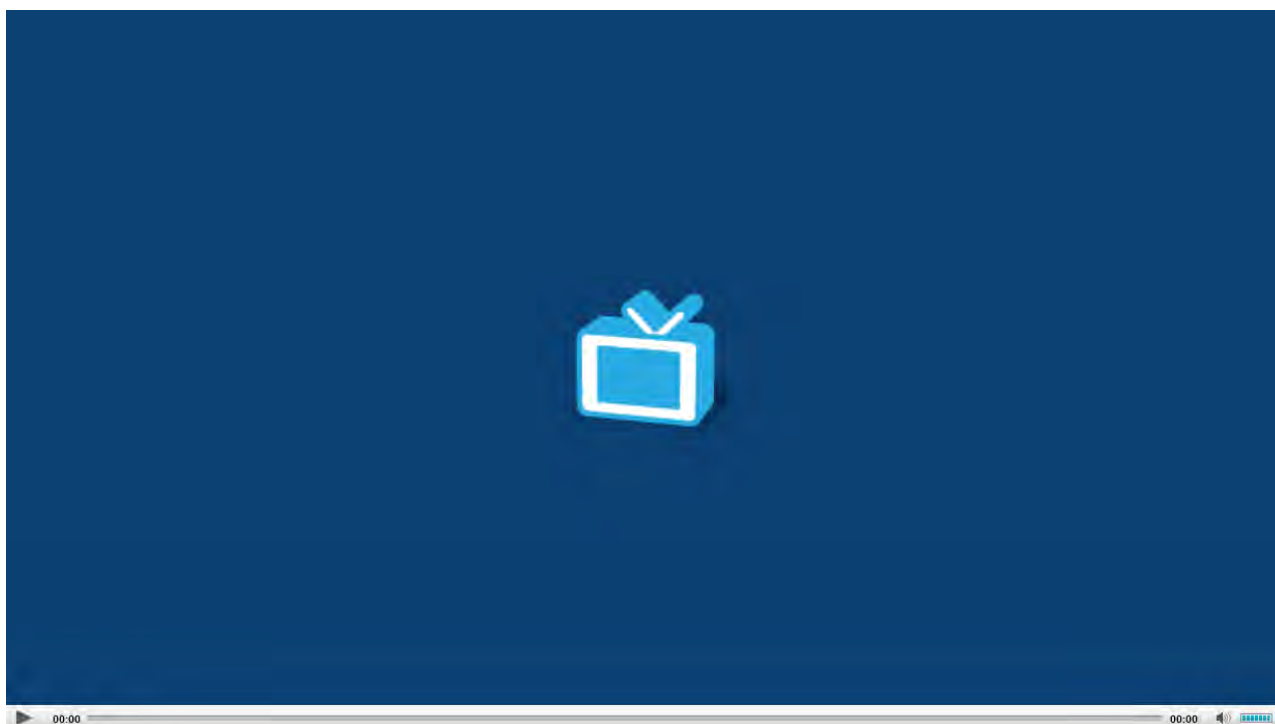
وزارة المالية تعقد الدورة 15 للمناظرة الدولية للمالية العمومية يومي 16 و 17 دجنبر

تنظم وزارة الاقتصاد والمالية، بشراكة مع جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية، الدورة الخامسة عشرة للمناظرة الدولية للمالية العمومية، وذلك يومي 16 و 17 دجنبر الجاري. وأوضحت الخزينة العامة للمملكة، في بلاغ لها، أن أشغال هذه الدورة، التي ستجرى بمقر الخزينة ستمحور حول موضوع "أي نموذج لحكامة المالية العمومية في عالم متعدد الأزمات؟". وكشف البلاغ، أنه بعد الكلمات الافتتاحية، ستنطلق المناظرة بتقديم تقارير تمهيدية وشهادات، مضيفا أن أشغال المناظرة ستتواصل في إطار ثلاث موائد مستديرة. ويتعلق المحور الأول بدور الفاعلين الرئيسيين في نموذج الحكامة المنشود، ويتمثل في دور السلط التشريعية والتنفيذية ودور الجماعات الترابية بخصوص تنظيم القرار في مجال المالية العمومية. أما المحور الثاني فسيتطرق إلى إشكالية اتخاذ القرار من حيث تنظيم وتأطير تدبير المالية العمومية وآليات الحكامة ذات الصلة، والمرتبطة بنموذج البرمجة الميزانية والذكاء الاصطناعي وتقوية القدرات في مجال التقييم. من جانبه، سيتناول المحور الثالث الأفكار الرئيسية لتدبير أفضل للمالية العمومية، والتي تتمحور حول المفهوم الحديث لتوحيد نماذج المالية العمومية ومسؤولية المدبرين الماليين العموميين وتأهيل الموارد البشرية.



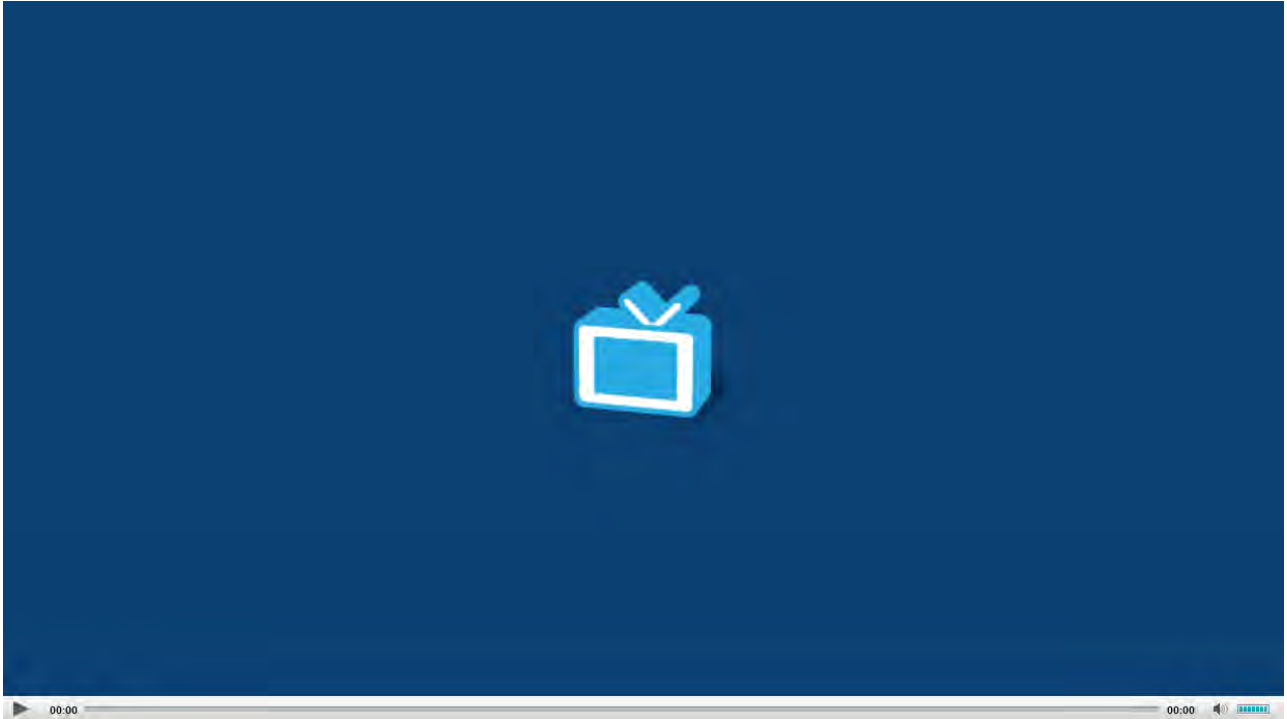
ندوة حول المالية العمومية

[Cliquez ici pour visualiser le passage --> Lien externe <--](#)



ندوة حول المالية العمومية

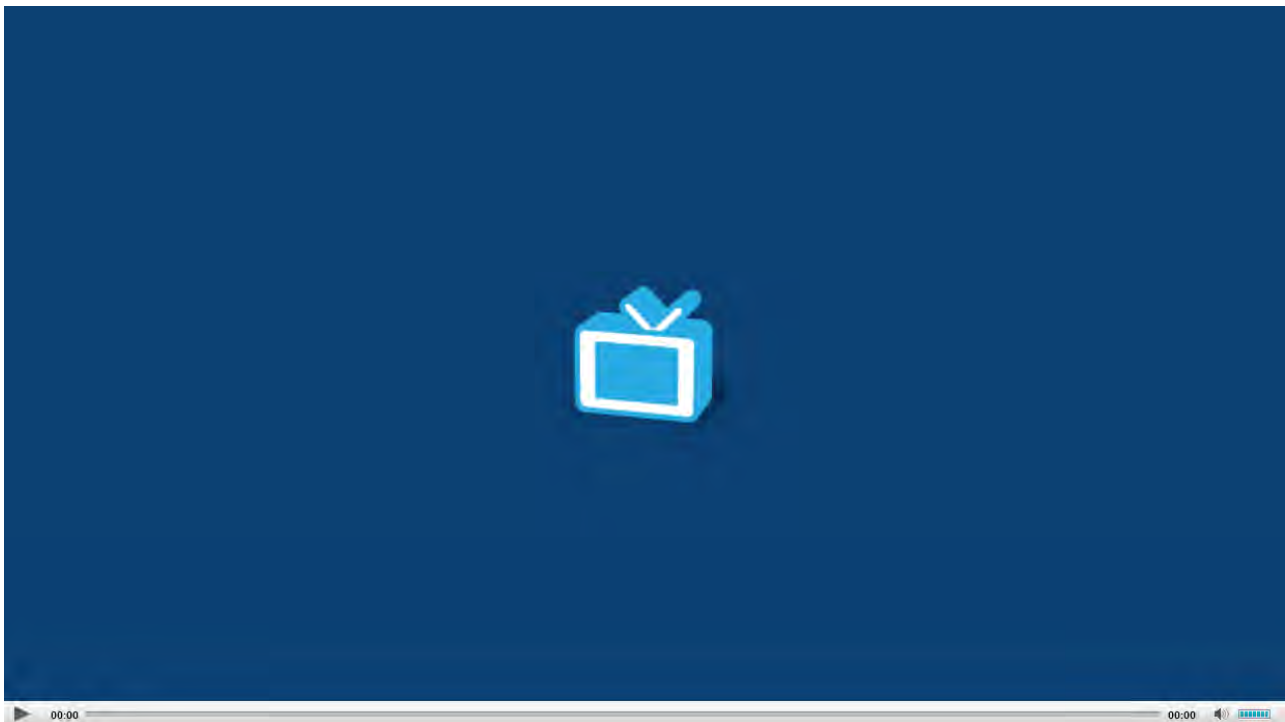
[Cliquez ici pour visualiser le passage --> Lien externe <--](#)





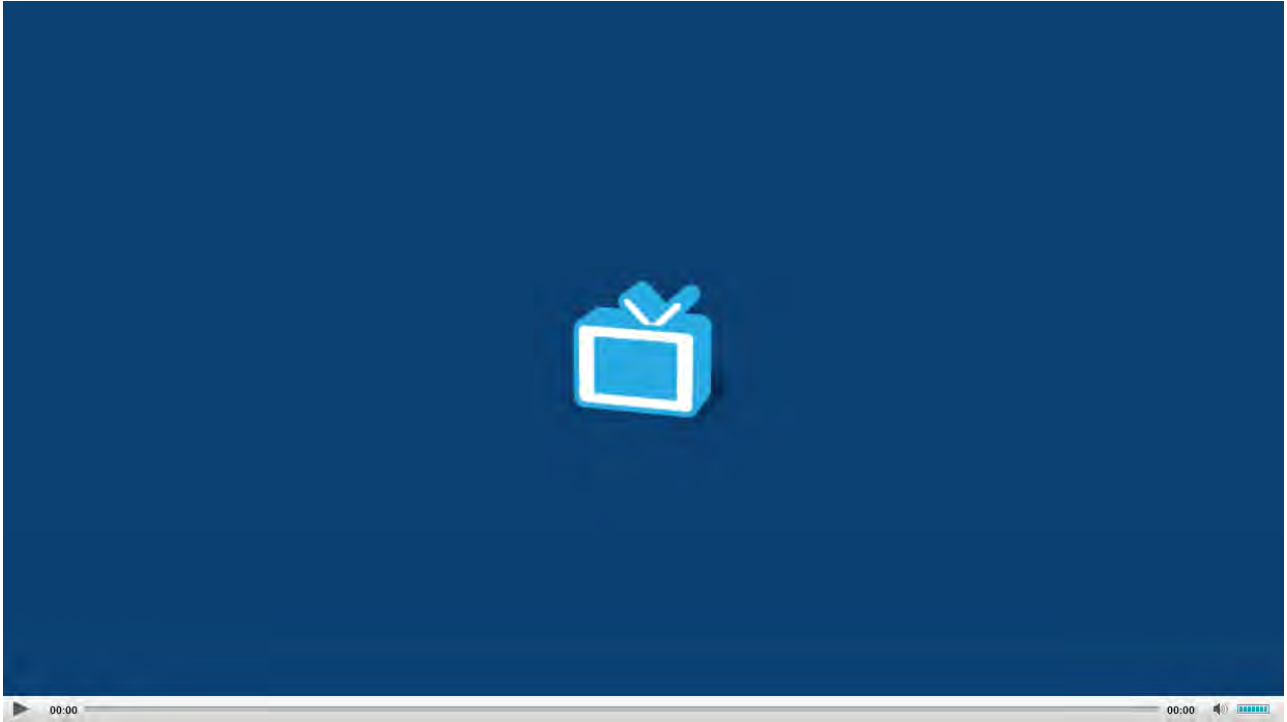
Interview avec Noureddine Bensouda, directeur général de la Trésorerie Générale du Royaume

[Cliquez ici pour visualiser le passage --> Lien externe <--](#)



اختتام أشغال الندوة الدولية الخامسة عشرة حول المالية العمومية

[Cliquez ici pour visualiser le passage --> Lien externe <--](#)



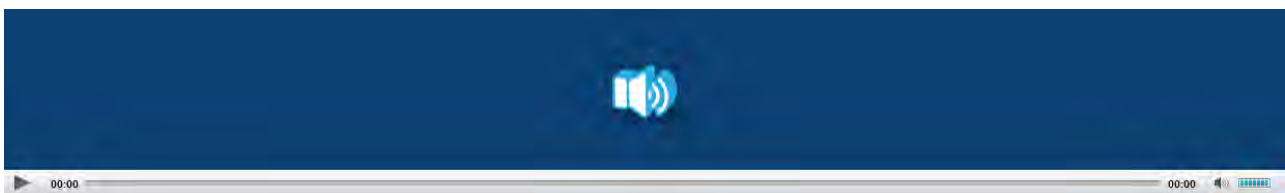
الرباط: رئيس جمعية المؤسسة الدولية للمالية العمومية يشدد على
ضرورة ضبط النظام المالي العمومي

[Cliquez ici pour visualiser le passage --> Lien externe <--](#)



Interview avec Nouredine Bensouda, directeur général de la Trésorerie Générale du Royaume

[Cliquez ici pour visualiser le passage --> Lien externe <--](#)





12:00

16/12/2022
RD - Radio Nationale

ندوة حول المالية العمومية

[Cliquez ici pour visualiser le passage --> Lien externe <--](#)





السيد بنسودة : الدولة مطالبة بملاءمة دورها مع الواقع الاقتصادي والاجتماعي الجديد

[Cliquez ici pour visualiser le passage --> Lien externe <--](#)

